TRADITION DE L'HUMANISME

IX

PHONÉTIQUE HISTORIQUE DU MYCÉNIEN ET DU GREC ANCIEN

PAR

Michel LEJEUNE

MEMBRE DE L'INSTITUT

DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES

NOUVEAU TIRAGE

Publié avec le concours du Centre national de la Recherche scientifique

PARIS

ÉDITIONS KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

—

1987

ISBN 2-252-02381-3

A MON CHER MAITRE
J. VENDRYES

AVANT-PROPOS

Le présent ouvrage repose sur le *Traité de phonétique grecque* que nous avions publié en 1946 (et auquel la seconde édition, qui date de 1955, n'avait pu apporter que des modifications de détail). Aussi pensons-nous utile de reproduire d'abord ici notre avant-propos de 1945.

La phonétique historique du grec ancien est l'une des plus claires dans ses grandes lignes, des plus variées dans le détail dialectal des faits, des plus riches d'enseignements de portée générale.

Entre les grands manuels fondamentaux de Brugmann-Thumb et de Schwyzer, et les brefs résumés, de valeur très inégale, qui en ont été faits en France, il nous a paru qu'il y avait place pour un livre qui, faisant abstraction de tout appareil d'érudition, allégé de la bibliographie que procure, presque exhaustivement, Schwyzer, riche d'exemples sans prétendre à être complet, s'appuyant de manière constante et explicite sur les définitions et lois générales telles que les donne notamment le traité de M. Grammont, apporterait au lecteur, avec l'exposé des faits grecs eux-mêmes, non seulement une contribution à l'intelligence des formes grammaticales et des rapprochements étymologiques, mais encore cette illustration privilégiée de la phonétique générale que le grec est éminemment propre à fournir.

Ce livre, que nous savions ne pouvoir être ni court ni facile, c'est celui que nous avons essayé d'écrire.

Au plan suivi par Schwyzer, nous avons préféré un plan plus traditionnel et qui rappelle, dans l'ensemble, celui de Brugmann-Thumb : étude successive des divers ordres de phonèmes, de la structure phonique du mot, des altérations phonétiques du mot dans la phrase. Il nous a paru commode de grouper dans un même chapitre tout ce qui concerne une même classe de consonnes ; il résulte de là que les groupes de consonnes d'ordres différents (occlusives et sifflantes, sifflantes et liquides, etc.) se trouvent mentionnés à deux endroits ; en principe, l'étude détaillée des traitements est fournie la première fois que le plan général du livre amène à envisager le groupe. Chacun des exposés consacrés aux occlusives, aux sifflantes, aux liquides et nasales, aux semi-voyelles, aux voyelles conduit d'abord le lecteur du système indo-européen au système grec commun, présente ensuite les changements, non conditionnés et conditionnés, survenus en grec ancien, et donne un

très rapide aperçu de l'histoire ultérieure jusqu'au grec moderne ; toutes les fois que les données le permettent, la chronologie relative des changements a été précisée ; et, pour situer, au moins grossièrement, dans le temps les faits grecs antérieurs à nos premiers documents, il a été distingué deux larges périodes, l'une préhistorique ou grecque commune, l'autre protohistorique commençant avec le début de la fermeture de $\bar{a}$ vers $\bar{e}$ en ionien-attique.

Le double index, que nous aurions souhaité plus ample, est loin d'être complet. Tel qu'il est, sa consultation, conjuguée avec celle de la table détaillée qui clôt l'ouvrage, rendra, nous l'espérons, suffisamment aisée la recherche des faits particuliers.

Mais la présente *Phonétique*, si elle reste fidèle à l'esprit et à l'économie générale du *Traité*, est, très largement, un livre nouveau (ce qui a empêché de conserver la numérotation des paragraphes du *Traité*). L'événement capital qui est intervenu est le déchiffrement, publié en 1953, de l'écriture préalphabétique dite « linéaire B » (Michael Ventris and John Chadwick : *Evidence for Greek dialect in the Mycenaean archives;* Journal of Hellenic Studies, LXXIII, 84-105) ; quinze années d'élaboration de ces documents du second millénaire ont procuré, de cette forme archaïque du grec, une connaissance assez solidement établie pour que les données puissent, et doivent, désormais, en être incorporées à toute description du grec ancien. C'est ce qui a été fait ici.

Pour rendre l'accès de ces données plus aisé aux lecteurs encore peu familiarisés avec cet aspect insolite du grec, nous avons (au risque de déséquilibrer le chapitre I) exposé en détail les conditions graphiques dans lesquelles se présente le mycénien (syllabaire et orthographe : § 8) et nous les avons ensuite rappelées, quand il a paru utile, au cours de l'ouvrage. Une translitération (non accentuée) des mots mycéniens en caractères grecs a été, lorsqu'il se pouvait, adjointe à la forme en écriture syllabique, comme indication interprétative. [Cet équivalent alphabétique est, lorsqu'il s'agit d'une forme nominale, fourni au nomin. sg., même si le mot se trouve attesté à un autre cas sur nos tablettes, pourvu que ce cas et le nomin. sg. soient homographes en mycénien.]

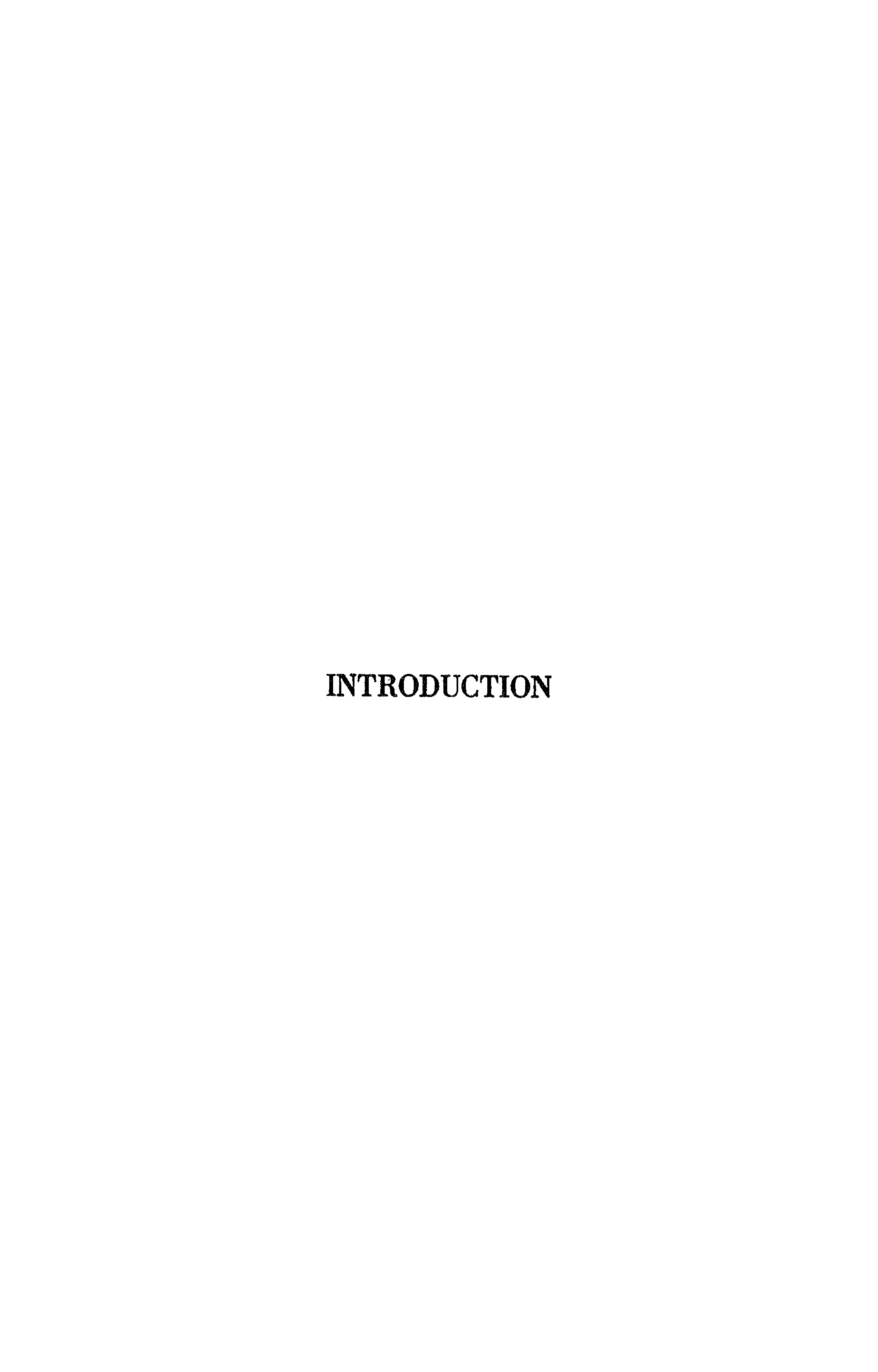
Les travaux des quinze dernières années ont envisagé le phonétisme mycénien pour lui-même : soit (rarement et sommairement) dans son ensemble : Vilborg, Scherer, soit dans tel ou tel de ses aspects. La description s'en trouve ici intégrée à celle du phonétisme grec ancien. Cette intégration nous a parfois amené (on le verra, par exemple, au chapitre III) à réviser certaines théories touchant le mycénien, mais, plus souvent, à modifier l'explication communément admise de certaines données du premier millénaire. Elle nous a amené également à retoucher les perspectives chronolo-

giques pour la préhistoire et la proto-histoire de la langue (notion de « grec commun », etc.).

Comme nous en avertissons le lecteur (§ 19), nous avons voulu montrer que l'apport du mycénien, loin d'être une simple curiosité pour érudits, donne vraiment, à l'histoire de la langue grecque, une dimension nouvelle.

Paris, 28 septembre 1967.

M. L.



INTRODUCTION

ABRÉVIATIONS ET SIGNES CONVENTIONNELS

accus. accusatif
act. actif
adj. adjectif
adv. adverbe
agn. agni (§ 11)
ags. anglo-saxon (vieil anglais : § 11)
all. allemand (§ 11)
anc. ancien
angl. anglais (§ 11)
aor. aoriste
arc. arcadien (§ 9)
arg. argien (§ 9)
arm. arménien (§ 11)
att. attique (§ 9)
av. avestique (§ 11)
béot. béotien (§ 9)
compar. comparatif
conj. conjonction
cor. corinthien (§ 9)
corc. corcyréen (variété du corinthien : § 9)
crét. crétois (§ 9)
cypr. cypriote (§ 9)
cyr. cyrénéen (§ 9)
dat. datif
décl. déclinaison
delph. delphique (§ 9)
dor. dorien (§ 9)
égin. éginète (variété de l'argien : § 9)
él. éléen (§ 9)
éol. éolien (§ 9)
épigr. épigraphique
érétr. érétrien (variété de l'ionien d'Eubée : § 9)
esp. espagnol
étol. étolien (§ 9)
fém. féminin
fr. français
fut. futur
gall. gallois (§ 11)
gaul. gaulois (§ 11)
gén. génitif
got. gotique (§ 11)
gr. grec
hellénist. hellénistique (§ 5 et n. 2)
héracl. héracléen (§ 9)
hés. hésiodique
hitt. hittite (§ 11)
hom. homérique
i.-e. indo-européen (§ 11)
i.-ir. indo-iranien (§ 11)
imp. imparfait
impér. impératif
indic. indicatif
inf. infinitif
inscr. inscriptions
instr. instrumental
ion. ionien (§ 9)
irl. irlandais (§ 11)
isl. islandais (§ 11)
it. italien
koutch. koutchéen (§ 11)
lac. laconien (§ 9)
lat. latin (§ 11)
lesb. lesbien (§ 9)
lit. lituanien (§ 11)
litt. littéraire
locr. locrien (§ 9)
m. h.-a. moyen haut-allemand (§ 11)
masc. masculin
még. mégarien (§ 9)
mod. moderne
moy. moyen
myc. mycénien (§ 8)
n. neutre
nomin. nominatif
norr. norrois (§ 11)
occid. occidental
ombr. ombrien (§ 11)
opt. optatif
osq. osque (§ 11)
p. perse (§ 11)
pamph. pamphylien (§ 9)
parf. parfait
part. participe

pass. passif
pers. personne
phryg. phrygien (§ 11)
pind. pindarique
poét. poétique
pl. pluriel
p.-q.-p. plus-que-parfait
prép. préposition
prés. présent
pruss. prussien (§ 11)
rac. racine
rhod. rhodien (§ 9)
roum. roumain
s. siècle
sém. sémitique
skr. sanskrit (§ 11)
sg. singulier
sl. slave (§ 11)
subj. subjonctif
subs. substantif
superl. superlatif
syr. syracusain (§ 9)
thess. thessalien (§ 9)
v. vieux, vieil
v. a. vieil anglais (§ 11)
v. h.-a. vieux haut-allemand (§ 11)
véd. védique (§ 11)
voc. vocatif
vulg. vulgaire

> aboutissant à.

< provenant de.

* L'*astérisque* signale les mots ou éléments de mots que les textes ne fournissent pas, mais que la grammaire restitue : ἔχω < *hέχω < **seghō*. Dans cet exemple, l'emploi des caractères grecs pour *hέχω indique que la forme restituée est encore une forme grecque, alors que **seghō* symbolise une forme indo-européenne ; pour les autres langues, nous employons la locution « d'un plus ancien... » pour signifier l'appartenance de la forme restituée à la même langue que la forme attestée : lat. *ursus*, d'un plus ancien **orcsos* < *r̥k^{s}os (**orcsos* est encore du latin, mais antérieur à l'histoire ; *r̥k^{s}os symbolise une forme indo-européenne).

| Des *traits gras verticaux* indiquent, quand il y a lieu, la division du mot en syllabes. [Ne pas confondre avec les diviseurs de certaines inscriptions : § 303].

- Le *trait d'union* a divers usages. Il sert à analyser une forme en ses éléments constituants (πε-πλεγ-μένο-ς), ou seulement à mettre en évidence telle ou telle de ces divisions, en fonction du contexte (πεπλεγ-μένος : § 66), ou encore à isoler dans le mot le phonème dont on envisage le traitement (ενῑκᾱ-σ-ε > ενῑκᾱ-*h*-ε > ενῑκᾱ-ε : § 88). Il sert à marquer qu'un élément de mot, cité isolément, est initial (κ-, κευθ- dans κευθμών) ou médian (-σθ- dans οἶσθα, -μενο- dans πεπλεγμένος) ou final (-ς dans Ζεύς). Il sert aussi, à l'occasion, à souligner l'appartenance de deux ou plusieurs mots à un même mot phonétique (§ 300) : ἐκ-Διός-ἐστιν. — Dans les transcriptions des formes mycéniennes et cypriotes, il sert à séparer les uns des autres les signes syllabiques (myc. *a-ko-so-ne*, cypr. *po-to-li-se*).

—, ◡, ⏒. Les signes indiquant les quantités longue (—), brève (◡), longue ou brève (⏒), placés *au-dessus* du mot, se réfèrent à la quantité des *voyelles* qu'ils surmontent, non à la quantité des syllabes. Cette dernière, s'il y a lieu de l'indiquer, figure, entre crochets, *après* le mot : πᾰ́ντᾰς [— ⏒].

N.-B. — Les *formes épigraphiques*, même attiques, ne sont pas accentuées. Les formes provenant d'inscriptions syllabiques sont, en règle générale, transcrites en caractères italiques, avec leur équivalent alphabétique (myc. *a-ko-so-ne* αξονες, cypr. *po-to-li-se* πτολις).

CHAPITRE I

GÉNÉRALITÉS

I

PHONÉTIQUE DESCRIPTIVE, PHONÉTIQUE HISTORIQUE ET PHONÉTIQUE COMPARÉE DU GREC

§ **1**. L'appareil vocal de l'homme est susceptible d'émettre une assez grande variété de sons. C'est un des rôles de la *phonétique générale* que d'en étudier et d'en décrire l'articulation *(phonétique générale descriptive)*. L'intelligence de tout fait phonétique suppose une connaissance précise des mécanismes articulatoires.

Bibliographie. — En tête des chapitres relatifs aux consonnes et aux voyelles du grec ancien figurent quelques données sur les articulations ; ces indications sommaires ne dispensent pas de recourir, et nous avons constamment renvoyé, au *Traité de phonétique* de M. Grammont (Paris, Delagrave, 1933), dont la première partie est consacrée à la phonétique générale descriptive.

§ **2**. Mais aucune langue n'emploie la totalité du matériel sonore dont l'appareil vocal humain est capable. Chaque langue, à chaque moment de son histoire, n'utilise qu'un assortiment déterminé de ces sons *(phonèmes)*. L'étude des systèmes de phonèmes est l'objet de la *phonétique fonctionnelle descriptive*, communément appelée *phonologie*[1]. Un état de langue est caractérisé, notamment, par la *structure* de son système phonique, et par la *fréquence d'emploi* (donc, par le *rendement* fonctionnel) des divers éléments qui le constituent (cf. § 350).

§ 2-1. Noter que le *Traité* de Grammont auquel nous avons renvoyé (§ 1) utilise « phonologie » avec une signification aujourd'hui périmée (phonétique générale descriptive).

Bibliographie. — On pourra se reporter commodément, sur la phonologie, au second chapitre du livre de A. MARTINET, *La linguistique synchronique* (2e éd. Paris, 1968).

§ **3**. L'étude de tout état de langue requiert donc une *description phonétique*, base d'une *description phonologique*. Seules, les langues parlées actuellement se prêtent à une enquête phonétique directe (soit purement auditive, soit instrumentale) : c'est ainsi que quelques linguistes des cinquante dernières années ont procuré de bonnes descriptions phonétiques de parlers grecs modernes.

Bibliographie. — Comme exemples de telles enquêtes, nous citerons celles de P. KRETSCHMER à Lesbos, de H. PERNOT à Chio et sur la côte S.-E. du Péloponnèse (Tsaconie), de A. MIRAMBEL dans la région du Taygète (Magne), etc. On trouvera dans la *Grammaire grecque moderne (langue parlée)* de H. PERNOT (Paris, Garnier, 4e éd., 1921) et dans le *Précis de grammaire élémentaire du grec moderne* (démotique) de A. MIRAMBEL (Paris, Belles-Lettres, 1939) des indications suffisantes sur la prononciation courante du grec moderne.

§ **4**. Il est arrivé dans le passé que des esprits curieux de grammaire aient songé à décrire leur langue : les philosophes grecs, depuis Platon, et les grammairiens grecs, depuis la fin du IIIe siècle, nous livrent ainsi parfois d'utiles observations phonétiques (fondées, d'ailleurs, sur la seule impression acoustique, non sur l'observation des mécanismes articulatoires).

Mais, d'une manière générale, la description d'un état de langue révolu repose sur l'étude des *textes*. Or, l'écriture ne renseigne sur la prononciation que de façon imprécise, incomplète, et souvent inexacte. C'est vrai du syllabaire dit « linéaire B » dans lequel est noté le dialecte mycénien aux XIIIe et XIIe siècles (§ 8), écriture empruntée aux populations préhelléniques de Crète. C'est vrai du syllabaire dans lequel est encore noté le dialecte cypriote du VIIe au IIIe siècle[1], écriture empruntée aux populations préhelléniques

§ 4-1. Outre les signes *a*, *e*, *i*, *o*, *u* (employés en début de syllabe, c'est à dire principalement en début de mot), le *syllabaire* comprend neuf séries consonantiques (séries de cinq signes où, en valeur phonétique, la même consonne est associée à chacune des cinq voyelles : *ka*, *ke*, *ki*, *ko*, *ku*, etc.) ; ce sont les séries qu'on translitère par *v*- (mais on n'attend pas, et il n'y a pas, de signe **vu* : cf. § 8 n. 4), *r*-, *l*-, *m*-, *n*-, *p*-, *t*-, *k*-, *s*- ; les occlusives sont notées sans distinction des modes d'articulation (signes *p*- pour π, φ, β ; *t*- pour τ, θ, δ ; *k*- pour κ, χ, γ). Il y a, en outre, des séries accessoires incomplètes : *ya*, *ye*, *yo* qui peuvent s'employer pour *a*, *e*, *o* en hiatus après voyelle *i* (§ 163) ; *xa*, *xe*, *zo* qui notent des sifflantes fortes ou des groupes d'occlusive+sifflante (§ 78) ; le prétendu *za*, qui est une notation possible de γα (§ 50, n. 3). — Les règles de l'*orthographe* cypriote comportent notation de toutes les consonnes effectivement prononcées dans le mot, sauf la première de deux consonnes géminées ; les consonnes finales de mots sont rendues conventionnellement par un signe syllabique à vocalisme *e* ; les groupes de consonnes sont décomposés en deux syllabogrammes ; exemple : *po-to-li-se* pour πτολις, etc.

de Chypre. Mais c'est vrai aussi de l'alphabet grec, adapté de l'alphabet cananéen[2], dont l'usage se répand dans le monde hellénique à partir du VIIIe siècle.

L'alphabet grec nous renseigne imparfaitement sur la prononciation. D'abord, à cause de ses lacunes ; il n'a, par exemple, aucun moyen de distinguer *ī* de *ĭ*, *ā* de *ă*, *ū* de *ŭ*, et, sans le secours des textes métriques et de l'accentuation, notre ignorance sur ces quantités serait complète ; il ne s'est donné que secondairement les moyens de distinguer *ē* de *ĕ*, *ō* de *ŏ*, et ces graphies ne se généralisent qu'à partir du IVe siècle ; mais, vers la même époque, il perd le moyen de noter l'« aspiration » d'une voyelle initiale ; etc. D'autre part, et surtout, les articulations des consonnes et des voyelles ont varié avec le temps sans que varient, le plus souvent, les signes par lesquels on les notait : φ s'est prononcé *p*^{h} puis *f* (§§ 22 et 45-49) ; ει s'est prononcé *ei* (diphtongue) puis *ē* fermé, puis *i* (§ 240) ; etc. Sauf dans quelques régions comme la Béotie, il n'y a guère eu d'efforts pour adapter l'orthographe à la prononciation ; et le grec moderne conserve encore, dans l'ensemble, l'orthographe du grec ancien, alors que presque tous les phonèmes se sont, de l'un à l'autre, profondément altérés. Toute graphie demande donc à être interprétée. La valeur de chaque signe à chaque époque doit être établie par une série de recoupements, dont le problème des « aspirées » fournit un bon exemple (§§ 45-49).

Enfin, le lecteur français doit être mis en garde contre la prononciation scolaire usuelle du grec ancien[3]. Elle juxtapose pour les

2. Les *noms sémitiques* des lettres de l'alphabet nous sont connus par des traditions diverses, toutes tardives, très largement postérieures à celle qui nous fait connaître les *noms grecs* des lettres, adaptés eux-mêmes d'anciens noms sémitiques (cananéens). Différents essais ont été tentés pour restituer ces anciens noms cananéens ; Th. Nöldeke, par exemple (*Beitr. zur sem. Sprachw.*, 1904, p. 134), proposait : *alf* (α), *bēt* (β), *gaml* (γ), *delt* (δ), *hē* (ε), *wau* (Ϝ), *zai* (ζ), *ḥēt* (*h*, η), *ṭēt* (θ), *jōd* (ι), *kaf* (κ), *lamd* (λ), *mēm* (μ), *nūn* (ν), *samk* (ξ), *'ain* (ο), *pē* (π), *ṣadē* (Ϻ), *qof* (Ϙ), *rōš* (ρ), *šin* (σ), *tau* (τ) ; mais de telles restitutions restent largement hypothétiques. Dans leur translitération exacte, due à M. Cohen, les noms massorétiques des lettres de l'alphabet hébreu sont les suivants (les signes entre parenthèses ne se prononçant pas, et le ^{h} indiquant une prononciation soufflée, récente, des occlusives non initiales) : *'âlęp*^{h} (α), *be(y)t*^{h} (β), *gi(y)męl* (γ), *dâlęt*^{h} (δ), *he(')* (ε), *wâw* (Ϝ), *zayin* (ζ), *ḥe(y)t*^{h} (*h*, η), *ṭe(y)t*^{h} (θ), *yo(w)d*^{h} (ι), *kap*^{h} (κ), *lâmęd*^{h} (λ), *mem* (μ), *nu(w)n* (ν), *sâmęk*^{h} (ξ), *ᵋayin* (ο), *pę(h)* (π), *sâd*^{h}*e(y)* (Ϻ), *ḳo(w)p*^{h} [ou *qo(w)p*^{h}] (Ϙ), *re(y)š* (ρ), *śi(y)n* et *ši(y)n* (σ), *tâw* (τ). Nous faisons usage, dans le cours du livre, des noms hébraïques, en en simplifiant l'orthographe (c'est-à-dire en négligeant les signes entre parenthèses et l'indice ^{h} des occlusives non initiales) ; mais le lecteur ne devra pas se méprendre : ces noms sont connus à date bien plus basse que les noms grecs, et dans une région autre que celle d'où est parvenue en Grèce la connaissance de l'alphabet.

3. C'est une déformation, propre à l'usage français, de la prononciation préconisée en 1528 par Érasme. Sur l'authentique prononciation érasmienne, voir l'article de D. C. Hesseling et H. Pernot : « Érasme et les origines de la prononciation érasmienne » (*Rev. Ét. Gr.*, XXXII [1919], p. 278-301).

divers signes ou groupes de signes de l'alphabet grec, des prononciations d'âges différents, qui jamais n'ont existé simultanément (ainsi *ei* diphtongue pour ει et *f* pour φ), et d'autres encore qui n'ont jamais existé du tout (ainsi lorsque nous prononçons αυ comme fr. *eau*, ευ comme fr. *eux*. Elle constitue donc, par elle-même, un risque de confusions ou d'erreurs inconscientes[4].

Bibliographie. — Nous donnerons, à propos de chaque consonne ou voyelle, des indications historiques sur sa notation en grec ancien. Un bon exposé des variétés de l'alphabet grec avant 500 est fourni par l'ouvrage de Miss E. JEFFERY, *The local scripts of archaic Greece*, Oxford 1961. — Sur l'histoire de la prononciation scolaire du grec ancien depuis la Renaissance, il existe une ample étude de E. DRERUP : *Die Schulaussprache des Griechischen* (Paderborn, Schöningh, 1930-1932). — Sur la première et, surtout, sur la seconde question, les notions essentielles sont clairement présentées par H. PERNOT dans son petit livre de vulgarisation *D'Homère à nos jours, histoire, écriture, prononciation du grec* (Paris, Garnier, 1921).

§ **5**. Toute langue, au cours du temps, subit des modifications plus ou moins profondes, plus ou moins rapides, dans son phonétisme comme dans sa grammaire (morphologie, syntaxe) et dans son vocabulaire.

La *phonétique historique* d'une langue donnée entre deux moments définis de son histoire suppose des descriptions phonétiques de l'état de langue initial, de l'état de langue terminal, et d'états de langue intermédiaires aussi nombreux que possible ; son objet est d'étudier les transformations par lesquelles s'est effectué le passage d'un état à un autre. Un système phonique est expliqué historiquement lorsqu'on l'a relié à un système plus ancien et que, de l'un à l'autre, on a mis en évidence la continuité et défini les changements.

Pour le grec, nous avons d'abord, aux XIIIe et XIIe siècles, les documents mycéniens (§ 8), puis, à partir du VIIIe siècle, une série de textes à peu près continue jalonnant l'évolution de la langue jusqu'à nos jours. La phonétique historique du *grec ancien* a pour domaine propre les quelque dix-sept siècles qui séparent les premiers textes du début de l'époque byzantine[1] : période mycénienne d'abord ; puis période dialectale alphabétique (§ 9) ; puis périodes hellénistique[2] et romaine, durant lesquelles la κοινή

4. Voir notes aux §§ 45, 102, 238, 239, 246.

§ 5-1. On convient de faire commencer la période byzantine ou médiévale de l'histoire grecque en 394 (partage définitif de l'Empire à la mort de Théodose), la période moderne en 1453 (entrée des Turcs à Constantinople).

2. La période hellénistique est celle qui s'ouvre à la mort d'Alexandre le Grand (323) ; la période romaine commence en 146 avant notre ère (prise de Corinthe par Mummius).

ionienne-attique pénètre profondément puis élimine les dialectes. Mais elle ne saurait faire entièrement abstraction de l'évolution ultérieure ; certaines transformations, amorcées en grec ancien, ne se réalisent pleinement qu'au cours des périodes médiévale et moderne (affaiblissement articulatoire des occlusives, etc.) ; l'étude historique des phonèmes du grec ancien se conçoit mal sans quelques indications, si brèves soient-elles, sur leur destinée en grec moderne.

§ **6**. De la confrontation des phonétiques historiques des diverses langues est née une *phonétique générale historique;* elle a pour objet de relever et de classer les principaux types de changements des phonèmes et d'en expliquer le mécanisme physiologique et psychologique.

Mais, à tout moment, un phonème n'a de valeur qu'en tant qu'élément d'un système. La *phonologie diachronique* étudie les conditions générales de transformation des systèmes phoniques au cours du temps.

Bibliographie. — Nous donnerons plus loin (§§ 13-15) quelques principes généraux et, dans nos divers chapitres, des explications de détail sur les transformations phonétiques ; ni les uns ni les autres ne dispensent de recourir, et nous renvoyons en toute occasion, à la deuxième partie (intitulée « Phonétique évolutive ») du *Traité* de GRAMMONT. — On trouvera un bon exposé des principes de la phonologie diachronique chez A. MARTINET, *Économie des changements phonétiques,* Berne, Francke, 1955.

§ **7**. Le domaine de la phonétique historique est limité, dans le temps, par la date des plus anciens textes de chaque langue : nos premières inscriptions grecques syllabiques nous font remonter au XIIIe siècle, nos plus anciennes inscriptions alphabétiques au VIIIe siècle ; nos textes littéraires les plus archaïques (poèmes homériques) n'ont guère de chance d'être antérieurs au VIIIe ou au IXe siècle.

Mais, par la comparaison des dialectes grecs entre eux, puis par la comparaison du grec avec diverses langues qui lui sont apparentées (latin, sanskrit, etc.), la *méthode comparative* recule beaucoup plus loin dans le passé le point de départ de l'étude historique du grec.

Bibliographie. — A. MEILLET, *La méthode comparative en linguistique historique* (Paris, Champion, 1925).

§ **8**. Plusieurs milliers de tablettes d'argile (à Cnossos, à Pylos, à Mycènes, à Thèbes) nous conservent la comptabilité des grands

palais de l'époque mycénienne ; la plupart[1] datent approximativement de la période 1250-1150. Elles sont inscrites dans une écriture conventionnellement appelée « linéaire B », écriture syllabique qu'a déchiffrée en 1953 l'Anglais M. Ventris. Il est apparu alors que ces documents sont rédigés dans un dialecte grec archaïque auquel on a donné le nom de « mycénien ». Ce dialecte ne présente aucun des caractères propres au grec « occidental » (§ 9) ; compte tenu de la différence des époques, et des changements qui ont pu intervenir entre le XIIe et le Ve siècle, il paraît ressortir, pour l'essentiel, au groupe dialectal « arcado-cypriote » (§ 9).

Le syllabaire[2] disposait de cinq signes vocaliques (*a, e, i, o, u*) utilisés pour noter les voyelles initiales de mots (ou initiales de syllabes) ; les signes *i* et *u* y notaient aussi des seconds éléments de diphtongues ; tous les autres signes valent consonne+voyelle : *ja, je, jo*[3]*; wa, we, wi, wo*[4]*; ra, re, ri, ro, ru*[5]*; ma, me, mi, mo, mu; na, ne, ni, no, nu; pa, pe, pi, po, pu*[6]*; ta, te, ti, to, tu*[7]*; da, de, di, do, du; ka, ke, ki, ko, ku*[8]*; qa, qe, qi, qo*[9]*; sa, se, si, so, su; za, ze, zo*[10]. — Outre ces signes « *fondamentaux* », il existait quelques « *doublets* », de valeur spécialisée mais d'emploi facultatif[11] ; ainsi a_2 (valant *h*α), a_3 (valant αι), pa_3 (valant probablement φα), pu_2 (valant φυ), ra_3 (valant λαι ou ραι), etc. — Il existait, enfin, quelques signes « *complexes* », d'emploi facultatif[12], valant groupe de consonnes+

§ 8-1. Pour Cnossos, il y a contestation entre les tenants d'une date analogue à celle des tablettes continentales, et les tenants d'une date sensiblement plus haute (début du XIVe siècle ?).

2. Les syllabogrammes font l'objet de *translitérations* telles que *-a-*, *-pa-*, etc., qui évoquent au moins approximativement les valeurs phonétiques probables des signes, mais dont il ne faut pas oublier le *caractère conventionnel*.

3 Entendre ici *j-* avec la valeur semi-vocalique de *y-* en français dans *yeux*, etc. — On n'attend pas de signe pour **ji* (séquence phonétique instable). Un signe *ju* a dû exister, mais n'est pas encore identifié avec certitude.

4. Entendre ici *w-* avec la valeur semi-vocalique de *ou-* en français dans *oui*, etc. — On n'attend pas de signe pour **wu* (séquence phonétique instable).

5. Translitération *r- conventionnelle* (on eût pu aussi bien choisir **l-*) pour des signes qui notent à la fois les deux liquides λ et ρ.

6. Les signes *p-* notent à la fois π, φ, et β.

7. Les signes *t-* notent à la fois τ et θ.

8. Les signes *k-* notent à la fois κ, χ et γ.

9. Les signes *q-* de la série labiovélaire (§ 26) notent à la fois la sourde, l'aspirée et la sonore. — On n'attend pas de signe pour **qu* (séquence phonétique instable).

10. Translitération *z- conventionnelle* pour des signes notant des sifflantes fortes (§§ 89-108) qui peuvent être aussi bien sourdes que sonores. On se gardera donc d'identifier ce *z-* à ζ. — Des signes *zi* et *zu* ont dû exister, mais ne sont pas encore identifiés.

11. Ainsi un scribe ayant à écrire ελαιϜον pouvait opter soit pour *e-ra*$_3$*-wo*, soit pour *e-ra-wo* (sur la non-notation de -ι-, voir plus bas) ; etc.

12. Ainsi un scribe ayant à écrire πτελεϜᾰ pouvait opter soit pour *pte-re-wa*, soit pour *pe-te-re-wa*; etc.

voyelle ; ainsi *dwe*, *dwo*, *nwa*, *pte*, *rja* (aussi transcrit ra_2), *rjo* (aussi transcrit ro_2), *tja* (aussi transcrit ta_2), *twe*, *two*, etc.

Aux ambiguïtés et aux insuffisances du syllabaire (indistinction de ρ et de λ ; indistinction[13] des sourdes et des sourdes aspirées ; indistinction, sauf pour les dentales, des sourdes et des sonores ; absence de notation[14] de l'« aspiration » des voyelles ; absence de notation des quantités vocaliques ; etc.) viennent s'ajouter des difficultés de lecture qui tiennent à l'orthographe. Comme tout syllabaire, le linéaire B est impropre[15] à noter des groupes de consonnes autrement qu'en les décomposant (*po-ti-ni-ja* pour ποτνια, etc.). Mais, de plus, les scribes mycéniens ne notent pas les consonnes géminées ; ils ne notent pas les consonnes finales de mots (*ki-to* pour χιτων, *ki-to-ne* pour χιτωνες, *pa-te* pour πατηρ, etc.)[16] ni (à moins qu'il ne s'agisse d'occlusives orales : *te-ko-to-ne* pour τεκτονες, etc.) les consonnes finales de syllabes (*ko-wa* pour κορϝα, *pa-ta* pour παντα, *wa-tu* pour ϝαστυ, etc.), ils ne notent pas, en début de mot, une sifflante quand elle est suivie d'occlusive (*pe-ma* pour σπερμα, etc.) ; un -ι second élément de diphtongue[17] n'est jamais noté en syllabe finale (nomin. pl. *du-ru-to-mo* pour δρυτομοι, etc.) et l'est rarement en syllabe non finale (*ko-to-na* beaucoup plus fréquent que *ko-to-i-na* pour κτοινα, etc.).

L'utilisation des données mycéniennes est donc souvent malaisée. Soit, par exemple, les accus. pl. thématiques en **-ons ;* le groupe **-ns* connaît, au premier millénaire, plusieurs types (§ 125) de traitements (accus. en -ονς, en -ος, en -οις, en -ους ou -ως) ; l'orthographe du mycénien ne permet pas de démontrer que (accus. pl.) *si-a_2-ro* est à lire σιhαλονς plutôt que σιhαλος, etc.). Soit encore un parfait à redoublement comme *-ke-ku-me-na* (de χέω) : la structure du syllabaire (indistinction des sourdes et des aspirées) ne permet pas de savoir s'il faut lire encore *χεχυμενα ou déjà κεχυμενα avec dissimilation des aspirées (§ 45). Dans d'autres cas, au contraire, le mycénien apporte des enseignements précieux : il conserve une série labiovélaire que le grec du premier millénaire a perdue (§§ 26, 30) ; il fournit sous forme non-contracte (§ 261) des mots qu'on ne connaissait jusqu'ici que sous forme contracte (*do-e-ro* = δοελος « esclave », *e-ke-e* = εχεεν « avoir ») ; etc.

13. Sous réserve de pu_2 et de pa_3, spécialisés dans la notation de φυ et φα, mais d'emploi facultatif.

14. Sous réserve de a_2, spécialisé dans la notation de hα, mais d'emploi facultatif.

15. Sous réserve de l'emploi (facultatif) des syllabogrammes « complexes ».

16. Fait exception le cas des groupes finaux d'occlusive (non dentale)+sifflante : l'occlusive est alors notée, non la sifflante (*wa-na-ka* pour ϝαναξ, etc.).

17. Sous réserve de l'emploi (facultatif) de a_3 pour αι et de ra_3 pour λαι ou ραι.

Bibliographie. — Outre de très nombreuses études de détail, des exposés généraux sur le dialecte mycénien, s'ouvrant par une étude de son phonétisme, ont été procurés par A. Scherer au t. II, 1959, du *Handbuch der griechischen Dialekte* de A. Thumb (p. 314-361), et par E. Vilborg, *A tentative grammar of mycenaean greek* (Göteborg, 1960). On lira aussi avec profit la première partie (§§ 1-77) du livre de C. J. Ruijgh, *Études sur la grammaire et le vocabulaire du grec mycénien* (Amsterdam, 1967).

§ **9**. Le grec, au début de l'époque alphabétique, se présente sous forme de parlers locaux qui diffèrent sensiblement les uns des autres, notamment par leurs particularités phonétiques.

Leurs caractères permettent de les répartir en quatre grands groupes dialectaux : *Groupe ionien-attique* (ionien d'Asie, ionien des îles, ionien d'Eubée, attique). — *Groupe éolien* (éolien d'Asie ou lesbien, thessalien, béotien). — *Groupe arcado-cypriote* (pamphylien, cypriote, arcadien). — *Groupe occidental*, comprenant les parlers du Nord-Ouest (notamment phocidien avec Delphes, locrien, étolien, éléen) et le dorien proprement dit, dont il existe de nombreuses variétés (notamment laconien avec Héraclée, argien, corinthien avec Syracuse, mégarien, crétois, rhodien, cyrénéen).

La plupart des dialectes ne sont connus que par des inscriptions[1]. Certains ont servi de base à la création de langues littéraires (prose ionienne, prose attique, poésie lesbienne, etc.) ; mais beaucoup de langues littéraires présentent un mélange artificiel d'éléments dialectaux divers, en premier lieu la langue homérique.

Bibliographie. — Lire, dans l'*Aperçu d'une histoire de la langue grecque* de A. Meillet (Paris, Hachette, 4e éd., 1935), le chapitre sur les dialectes, les chapitres consacrés aux langues littéraires, et la dernière partie consacrée à la κοινή.

Ouvrages sur les dialectes : le plus pratique est celui de C. D. Buck, *Introduction to the study of the greek dialects* (Boston, Ginn, 2e éd., 1928) ; il est ordonné selon le plan d'une grammaire (phonétique, p. 15-79). — Deux autres ouvrages sont, en fait, des collections de monographies consacrées aux différents parlers : F. Bechtel, *Die griechischen Dialekte* (Berlin, Weidmann, 3 vol., 1921-1923) ; A. Thumb, *Handbuch der griechischen Dialekte* (Heidelberg, Winter, 1909), réédité en 2 vol. par E. Kieckers (tome I, consacré au groupe occidental, 1932) et A. Scherer (t. II, incluant le mycénien, 1959). — Les *Dialectorum graecarum exempla epigraphica potiora* de E. Schwyzer (Leipzig, Hirzel, 1923) donnent un ample choix de textes dialectaux.

Sur la langue homérique, voir la *Grammaire homérique* de P. Chantraine (Paris, Klincksieck, 1942), dont les quinze premiers chapitres sont consacrés à la phonétique.

§ 9-1. Si l'on excepte quelques citations dans les textes littéraires, et les gloses transmises par les grammairiens et lexicographes.

§ **10.** On sait que les dialectes romans sont des formes diverses prises, au cours du haut Moyen Age, par le latin parlé dans l'Empire romain aux premiers siècles de l'ère chrétienne. De même les dialectes grecs anciens (mycénien compris) doivent être des formes prises, au cours des siècles qui ont précédé l'époque historique, par une langue sensiblement une, à laquelle on donne par convention le nom de *grec commun*. De cette langue grecque commune[1], il n'existe aucun texte, et on ignore quand elle a été parlée (sans doute au IIIe millénaire) et où elle a été parlée (peut-être dans le Nord de la péninsule balkanique). Mais la méthode comparative permet d'en affirmer l'existence. Elle permet aussi d'en déterminer avec probabilité la structure, là où les dialectes grecs divergent : ainsi les finales dialectales d'accusatif pluriel (deuxième déclinaison) -ος, -ονς, -ους, -ως, -οις, -οιρ, ne peuvent s'expliquer phonétiquement qu'à partir d'une finale grecque commune *-ονς, tantôt conservée, tantôt diversement altérée (§§ 125, 306) ; etc.

Lorsqu'un même trait phonétique apparaît dans l'état le plus ancien de tous les dialectes grecs (par exemple le relâchement articulatoire de **s*- initial devant voyelle : § 82, ou le caractère sourd des occlusives « aspirées » φ, θ, χ : § 22), deux interprétations sont théoriquement possibles : ou bien le fait appartient au vieux fonds commun de la langue grecque (il est *urgriechisch*, dans la terminologie linguistique allemande) ; ou bien il résulte d'une innovation plus récente à laquelle auraient, *séparément*, participé *tous* les parlers, soit par l'effet d'une même tendance, soit sous l'action de quelque langue préhellénique du bassin égéen, dont tous les parlers grecs auraient subi l'influence (il est alors *gemeingriechisch*). Une telle distinction théorique est d'application pratique incertaine, faute de critères permettant de distinguer ce qui serait « gemeingriechisch » de ce qui serait « urgriechisch ». Le mycénien, lequel est déjà du grec dialectal, nous enseigne désormais (§ 19) que certains changements phonétiques communs à tous les parlers du premier millénaire (p. ex. la dissimilation régressive des « aspirées » : § 45), qu'on eût été tenté de situer plus ou moins loin dans la préhistoire et de réputer « urgriechisch » sont, ou ont chance d'être, postérieurs au XIIe s., interviennent en période dialectale, et sont donc « gemeingriechisch ». Le terme de « grec commun » sera employé dans ce livre pour définir l'*extension* d'un phénomène phonétique, *sans en présupposer l'époque*.

§ 10-1. On se gardera de confondre ce « grec commun » préhistorique avec la κοινή, qui, aux époques hellénistique et romaine, résulte de l'élimination des dialectes par l'ionien-attique.

§ **11.** Entre la structure du grec commun et celle de nombreuses langues d'Europe et d'Asie, existe un ensemble de correspondances que, seules, des relations de parenté peuvent expliquer : toutes ces langues doivent être des formes diverses prises, au cours du temps, par une seule et même langue, antérieure à l'histoire, à laquelle on donne par convention le nom d'« *indo-européen commun* » ou, plus brièvement, d'« indo-européen » (en allemand : *indogermanisch*). De cette langue, aucun texte n'existe ; on ignore quand elle a été parlée (au plus tard au III[e] millénaire, sans doute plus tôt), et où elle a été parlée (on a songé aux plaines du Nord ou, mieux, à celles du Sud-Est de l'Europe). Mais la méthode comparative conduit à en affirmer l'existence et permet d'en restituer, dans ses grandes lignes, la structure.

Dans cette restitution, le travail comparatif s'appuie, bien entendu, sur la forme la plus ancienne de chacune des langues indo-européennes. Mais l'histoire nous livre les *premiers textes* de ces langues à des dates très diverses. *Au deuxième millénaire avant notre ère :* pour plusieurs langues anatoliennes *(hittite* cunéiforme, *louvite, « hittite hiéroglyphique »)* et désormais (mycénien) pour le *grec. Au premier millénaire avant notre ère :* pour l'*indo-iranien* ou « aryen », se subdivisant en indo-aryen (formes les plus anciennes : sanskrit védique, puis sanskrit classique) et en iranien (formes les plus anciennes : avestique, vieux perse) ; pour plusieurs langues anatoliennes *(lycien*, apparenté de près au louvite ; *lydien) ;* pour le *phrygien ;* pour le *messapien ;* pour les langues *italiques* (vénète, falisque, latin d'une part ; osque et ombrien d'autre part). De part et d'autre de l'ère chrétienne, pour le *celtique continental* (lépontique, gaulois, celtibère). *Au premier millénaire de notre ère* pour les parlers « *tokhariens* » du Turkestan chinois occidental (dialecte A ou agni ; dialecte B ou koutchéen) ; pour l'*arménien ;* pour le *slave* (forme la plus ancienne : vieux slave ou slavon) ; pour le *germanique* (oriental : gotique ; septentrional : vieux norrois, vieil islandais ; occidental : vieux haut-allemand, vieux saxon, vieil anglais) ; pour le *celtique insulaire* (vieil irlandais, vieux gallois, vieux breton). Et seulement à la date de l'imprimerie, *au second millénaire de notre ère*, pour le *baltique* (principalement vieux prussien et lituanien) et pour l'*albanais.* — Cependant, les langues évoluent à des allures très différentes ; certaines, que nous ne connaissons qu'au XV[e] ou au XVI[e] siècle de notre ère, comme les langues baltiques, sont pourtant remarquablement *archaïques :* maint trait de leur structure rappelle encore celle de l'indo-européen commun. — Le grec présente, pour la grammaire comparée, le double intérêt d'être une des langues indo-européennes les plus anciennement connues (après le hittite), et d'être, sous sa

forme ancienne, relativement peu éloigné, à certains égards, du type indo-européen commun.

Dans la mesure où le grec ancien a altéré le phonétisme indo-européen, chaque innovation qu'il présente lui est, en général, commune avec une ou plusieurs autres langues ; l'ensemble de ces concordances définit les *affinités dialectales* du grec sur le domaine indo-européen ; elles sont assez peu marquées avec l'italique, assez étroites avec l'arménien.

Bibliographie. — L'essentiel de ce qu'il faut savoir des langues indo-européennes figure chez A. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* (Paris, Hachette, 7e éd., 1934). Le chapitre III traite du phonétisme ; il y est implicitement renvoyé dans tout le présent livre. Sur deux questions de détail, d'inégale importance, nous serons amené à donner un bref aperçu de théories laissées de côté par A. Meillet (§ 28 et § 208).

§ **12.** La comparaison permet donc de restituer, dans leurs grandes lignes, un état de langue grec commun, et, par delà, un état de langue indo-européen commun, qui, tous deux, sont des formes plus anciennes du grec que nous livrent nos textes. La grammaire comparée élargit dans le passé, de plusieurs millénaires, le domaine de la grammaire historique ; et celle-ci s'en éclaire d'autant. Par exemple, l'affaiblissement articulatoire de la consonne **w* (wau) au premier millénaire, acquis pour l'ionien-attique dès nos premiers textes et qui, dans les autres parlers, se déroule sous nos yeux (§§ 179-189), apparaît comme une manifestation récente de la tendance à l'affaiblissement des semi-voyelles qui, dès le second millénaire, avait altéré **y* (§§ 166-178) ; dans l'affaiblissement d'un -σ- intervocalique secondaire en laconien, en argien et en cypriote (§ 88), apparaît, localisée, une résurgence de la même tendance qui, pour *-*s*- intervocalique ancien, s'était manifestée, dans l'ensemble du grec, à date préhistorique ; etc.

Phonétique grecque historique et phonétique grecque comparée sont difficilement séparables.

Bibliographie. — Sur l'ensemble de l'évolution de la langue, de la période indo-européenne à la période hellénistique, il faut lire l'*Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, de A. Meillet (Paris, Hachette, 4e éd., 1935).

Incomplètement informée (elle néglige les dialectes non littéraires) et sans valeur du point de vue de l'interprétation historique, la partie phonétique de l'*Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache* de R. Kühner (Hannover, Hahn, 3e éd. revue par F. Blass, t. II, 1890) n'est plus guère utile que par l'abondance des faits qu'elle collectionne, notamment en matière de phonétique syntactique. — Les grands exposés de phonétique historique auxquels on doit se référer sont ceux de K. Brugmann, *Griechische Grammatik* (München, Beck, 4e éd., revue

par A. Thumb, 1913) et surtout de E. Schwyzer, *Griechische Grammatik* (München, Beck ; I[I], 1934 : généralités et phonétique ; I[II], 1939 : morphologie ; II, 1950, syntaxe, revue par A. Debrunner ; III, 1953, index). — En français, un exposé plus bref figure dans la première partie du *Traité de grammaire comparée des langues classiques* (Paris, Champion, 2e éd., 1948) de A. Meillet et J. Vendryes.

Pour l'étymologie, sur laquelle est fondée la phonétique comparée, le *Dictionnaire étymologique de la langue grecque* de E. Boisacq (Paris, Klincksieck, 1916 ; troisième tirage sans modifications en 1938), vieilli, est ou sera remplacé par le *Griechisches etymologisches Wörterbuch* de H. Frisk (Heidelberg, Winter, 1954-1970) et par le *Dictionnaire étymologique de la langue grecque (histoire des mots)* de P. Chantraine (Paris, Klincksieck, tome I : A-Δ, 1967 ; tome II, E-K 1970).

La grammaire de Schwyzer comporte une bibliographie à peu près exhaustive à la date de sa publication. Pour les livres et articles postérieurs à 1934, on se reportera à la section grecque des grands répertoires concernant soit les langues classiques (*Année Philologique*, Paris, Belles-Lettres ; t. I, travaux de 1924-1926, paru en 1928 ; annuel depuis lors), soit les langues indo-européennes (*Indogermanisches Jahrbuch*, Berlin, de Gruyter ; t. I, sur les travaux de 1924-1926, paru en 1928 ; publication arrêtée avec le t. XXX, 1955 : travaux de 1947-1948), soit la linguistique en général (*Bibliographie linguistique* publiée par le C.I.P.L., Utrecht et Anvers, éd. Spectrum : après deux volumes rétrospectifs concernant la période 1939-1947, publication annuelle régulière, depuis le volume paru en 1951 et consacré aux travaux de 1948).

II

LOIS ET TENDANCES PHONÉTIQUES

§ **13**. Les changements phonétiques sont *inconscients*. Ils sont en général *progressifs* et ne se réalisent qu'à travers une série de générations[1]. Chacun d'eux suppose[2] qu'en une région déterminée, durant une période assez longue, il existe, chez tous ceux qui parlent, une tendance à altérer insensiblement, toujours dans le même sens, l'articulation d'un phonème donné. Ces altérations partielles s'ajoutent les unes aux autres, et, au bout d'un nombre suffisant de générations, le changement se trouve acquis ; c'est alors seulement qu'il est assez net pour que l'écriture, le cas échéant, l'enregistre.

La modification articulatoire ainsi réalisée atteint le phonème en cause dans *tous* les mots où il figure dans une position donnée. Elle se formule dans une « *loi phonétique* »[3], dont on définit la validité dans l'espace et dans le temps. Ainsi (§ 84) « dans tous les parlers grecs, à une date antérieure à nos premiers textes, l'ancienne sifflante sourde **s* a perdu son articulation propre à l'intérieur du mot entre deux voyelles ». — Toute *exception* à une loi phonétique doit être justifiée par des conditions particulières. Ainsi le grec, à l'époque historique, offre des exemples nombreux de sifflantes sourdes intervocaliques ; c'est, d'abord, que l'*analogie* est venue contrarier les effets normaux de l'évolution phonétique (futur λῡ-σ-ω en regard de λῡω, d'après le modèle de πλέξω [c'est-à-dire πλέκ-σ-ω] en regard de πλέκω, etc.) ; c'est, ensuite, que des *emprunts* ont été faits par le grec à d'autres langues, postérieurement à l'époque où la loi jouait (γαῖσος emprunté au celtique, etc.) ; c'est, enfin, que des *évolutions phonétiques récentes* ont créé en grec des sifflantes sourdes d'origines diverses, fortement articulées, qui n'avaient pas la débilité de la sifflante ancienne, et qui ont subsisté entre voyelles (φύσις, de *φύτις ; δεικνῦσα de *δεικνύντ*y*ᾰ etc.).

Encore l'exemple choisi ci-dessus est-il relativement simple : la

§ 13-1. Sur le caractère progressif des changements phonétiques, voir M. Grammont, *Traité*, 162-165.

2. Sur les causes des changements phonétiques, voir M. Grammont, *Traité*, 175-179.

3 M. Grammont, *Traité*, 166-174.

loi s'applique quels que soient les timbres des voyelles qui encadrent la sifflante, et sans que s'exerce l'influence d'aucun autre élément du mot. Mais les transformations phonétiques sont souvent régies par des conditions plus complexes[4]. Ainsi (§§ 30-41), à l'initiale du mot devant voyelle, l'ancienne consonne *k^{w} (§ 26) devient κ devant ă̄, τ devant ĕ̄ (sauf en éolien) et devant ĭ̄, π devant ŏ̄, ă̄ et devant ĕ̄ en éolien) ; de plus, les mots enclitiques (éolien πε, de *$k^{w}e$; thess. κις de *$k^{w}is$; ionien κοτε, etc., de *$k^{w}o$-), en tant que *mots accessoires* (non autonomes phonétiquement dans la phrase), ont des traitements qui échappent à la règle commune.

A dire vrai, il s'en faut qu'on ait pu jusqu'ici rendre compte de toutes les exceptions aux lois phonétiques établies ; en marge de certaines lois subsiste un résidu inexpliqué, d'ailleurs peu considérable. Dans deux ou trois cas, l'embarras est plus grand : la loi même ne se laisse pas formuler avec précision ; ainsi, pour les traitements d'un ancien **y*- initial devant voyelle, on n'a pu établir encore avec certitude le principe de la répartition entre *h*- (esprit rude) et ζ- (§§ 167-169). Cependant, de telles difficultés, inhérentes à la complexité des facteurs en jeu, ne sauraient mettre en cause le principe même des lois phonétiques.

§ **14**. Le changement qui affecte un phonème est dit ici *conditionné* si la réalisation en est liée à la présence dans le mot d'un autre phonème déterminé (en contact ou non, selon les cas, avec le phonème considéré) : le passage de *k^{w} à τ est conditionné par la position de la consonne *k^{w} devant une voyelle de timbre *e* ou *i*. Dans les autres cas, le changement est dit ici *inconditionné :* inconditionné, l'amuïssement d'une sifflante intervocalique en grec commun. — [Nous employons donc, ici, conventionnellement, « conditionné » dans un sens restreint : essentiellement, il s'agit de l'action d'un autre phonème déterminé sur le phonème en cause. Mais il est clair que la position du phonème dans le mot est un des facteurs qui déterminent son évolution (ainsi, position initiale devant voyelle pour **s*- > *h*-; etc.) ; on doit se rappeler aussi que la structure du système phonologique de la langue exerce une influence sur chacun des éléments qui le constituent en en favorisant ou en en entravant le changement ; etc.]

Les changements inconditionnés (parfois appelés aussi *mutations*) sont l'effet de *tendances évolutives*[1] qui caractérisent une langue à

4. Conditions phonétiques, — parfois pourtant aussi conditions morphologiques ; ainsi (§ 66), devant μ, les sourdes κ et χ subsistent en principe (ἀκμή, αἰχμή, etc.), mais κμ et χμ passent à γμ dans des catégories définies de formations (πλέκω : πέπλεγ-μαι, πλέγ-μα ; εὔχομαι : ηὔγ-μην, εὖγ-μα ; etc.).

§ 14-1. M. Grammont, *Traité*, 156-161.

tel ou tel moment de son histoire. Exemple : tendance grecque à affaiblir l'articulation des occlusives (ch. II) ; l'affaiblissement n'atteint que les douces (c'est-à-dire sonores et « aspirées » : § 42) à l'exclusion des fortes ; la tendance se fait jour durant la période historique du grec ancien, et les effets s'en poursuivent durant les périodes médiévale et moderne. — Autre exemple : tendance grecque à affaiblir, en certaines positions (initiale devant voyelle, intervocalique), l'articulation des anciennes spirantes **s* (ch. III), **y* et **w* (ch. V). Pour **s* et **y*, elle se manifeste à date préhistorique ; mais un *s* d'origines diverses réapparaît en ces positions avant nos premiers textes et (à part une résurgence sporadique de l'ancienne tendance dans quelques parlers : § 88) subsiste jusqu'à nos jours ; et un *y* (issu de *g* devant *e*, *i*) réapparaît vers la fin de l'époque grecque ancienne et subsiste ensuite (§ 165). Pour **w*, l'altération a été plus tardive que pour **s* et **y* (un peu avant, et durant, la période alphabétique du grec ancien). — Exemple encore, la tendance grecque à éliminer les diphtongues (ch. VII) : elle se manifeste, à des dates diverses et par des actions diverses selon les diphtongues, tout au long de la période historique du grec ancien. Mais en grec moderne des diphtongues commencent à se reconstituer. — Tendance grecque à substituer à l'intonation un accent d'intensité, et au rythme quantitatif un rythme accentuel (ch. IX) : effets vers la fin de l'Empire et surtout depuis le début de la période byzantine. Etc.

Il convient de mettre en lumière ces grandes tendances ; ce sont elles qui donnent un sens au menu détail des altérations phonétiques. Mais il faut aussi se rappeler qu'une langue se caractérise autant par ce qu'elle conserve que par ce qu'elle altère ; par rapport à l'état initial indo-européen, on verra que le phonétisme grec ancien est, dans l'ensemble, conservateur.

§ **15**. Dans leur principe, les *changements conditionnés* (dont les modalités sont diverses) sont essentiellement de trois types[1] : assimilation[2], dissimilation[3], métathèse[4]. La loi grecque commune

§ 15-1. Voir, à l'Index, les rubriques Assimilation, Dissimilation, Métathèse.

2. « Assimilation » est réservé par M. Grammont (*Traité*, 185-228) aux phonèmes en contact ; il apppelle « dilation » l'assimilation à distance (251-267).

3. « Dissimilation » est réservé par M. Grammont (*Traité*, 269-337) aux phonèmes non contigus ; il appelle « différenciation » la dissimilation entre phonèmes en contact (229-238).

4. « Métathèse » est réservé par M. Grammont (*Traité*, 339-361) aux phonèmes non contigus ; il appelle « interversion » la métathèse de phonèmes contigus (239-249).

de dissimilation régressive[5] des « aspirées » (§ 45) fournit, de tels changements, un exemple simple et particulièrement net.

Mais souvent la complexité des conditions en jeu est telle qu'aucune loi ne peut être formulée et qu'assimilations, dissimilations, métathèses apparaissent plutôt comme des accidents isolés[6]. Sans être aussi extrême, le cas des contractions vocaliques du grec est instructif (ch. VIII) ; elles reposent sur l'assimilation des timbres de deux voyelles contiguës ; quand les contractions ont lieu, le timbre de la longue résultante est donné, pour chaque parler, par une série de règles précises ; mais très nombreuses sont les circonstances susceptibles d'empêcher la contraction (caractère récent de l'hiatus ; brièveté du mot ; influences analogiques, etc.).

5. Est *régressive* une assimilation ou dissimilation ayant son point de départ vers la fin du mot et son point d'arrivée vers le commencement ; est *progressive* une action assimilatrice ou dissimilatrice dont la marche est inverse (M. Grammont, *Traité*, 270).
6. Voir à ce sujet M. Grammont, *Traité* 183-184.

III

CHRONOLOGIE DES CHANGEMENTS PHONÉTIQUES

§ **16**. Les changements phonétiques qui interviennent *à date historique* se laissent situer dans le temps[1], avec plus ou moins de précision, par la date des documents où ils apparaissent (inscriptions, papyrus) ou par la date des témoignages qui nous les font connaître (premier quart du IVe s., témoignage de Platon dans le *Cratyle* sur le rhotacisme à Érétrie, où σκληρότης se dit σκληρότηρ : § 306 ; etc.). Pour la chronologie des changements phonétiques, les textes littéraires sont plus difficilement utilisables, à cause des vicissitudes de la tradition manuscrite (sauf, pour certaines données garanties par le mètre, les textes poétiques).

Dans tous les cas il faut d'ailleurs tenir compte du retard qu'a toujours l'orthographe sur la prononciation, retard plus ou moins grand selon les lieux, les époques, la nature des documents.

§ **17**. Mais la *chronologie absolue* repose sur des textes datés, et les textes nous font défaut : d'une part, pour la période antérieure au XIIIe s. à laquelle nous réserverons le nom de « *préhistorique* » ; d'autre part, pour la période comprise entre les derniers textes syllabiques mycéniens et les premiers textes alphabétiques, période obscure d'un demi-millénaire (XIIe-VIIIe s.) que nous proposons de nommer « *proto-alphabétique* »[1].

On peut tenter d'assigner, par hypothèse, un certain nombre d'événements phonétiques soit à la période proto-alphabétique, soit à la période préhistorique, en se fondant sur leur extension dialectale ou sur leur caractère pan-dialectal ; mais ce sont là des critères non rigoureux (§§ 18-19).

On est, du moins aidé, dans certains cas favorables, par des indices établissant que tel changement est antérieur à tel autre

§ 16-1. Voir, à l'Index analytique, les deux rubriques : *Chronologie absolue* (les données mycéniennes fournissant à la fois un *terminus ante quem* et un *terminus post quem ;* les données alphabétiques, un *terminus ante quem*).

§ 17-1. C'est, sensiblement, la période qu'on pouvait définir comme « proto-historique », aussi longtemps qu'on ne disposait pas des données mycéniennes et que l'histoire de la langue grecque commençait avec les premiers textes alphabétiques.

(par exemple, abrègement des voyelles longues devant nasale + consonne antérieur à l'amuïssement des occlusives finales : succession *ἕστᾱ̆ντ > *ἕστᾰντ > ἕστᾰν, §§ 29, 225 ; abrègement antérieur, d'autre part, au passage de ᾱ à η en ionien-attique ; etc.). De là résultent quelques linéaments de *chronologie relative*[2].

§ **18**. Aussi longtemps qu'on a ignoré le mycénien, on ne pouvait guère tenter de classer les transformations phonétiques antérieures aux premiers textes alphabétiques qu'en fonction de leur distribution dialectale.

a) Au niveau le plus ancien, on tendait à placer les phénomènes pan-dialectaux. Par exemple, assourdissement des occlusives « aspirées » (§ 22) ; amuïssement des occlusives finales (§ 29) ; passage de *s à h à l'initiale devant voyelle et entre voyelles (§ 76) ; dissimilation dite de Grassmann (§ 45) ; abrègement dit d'Osthoff (§ 225) ; etc. ;

b_1) A un niveau peut-être moins ancien il était tentant de placer les phénomènes qui dessinent une répartition entre grandes familles dialectales. Ainsi, *ti* conservé dans les parlers occidentaux[1], mais *ti > si dans le reste du grec (§ 51) ; *$k^w\breve{e}$ d'abord conservé en éolien et en cypriote[2] (et, plus tard, labialisé), mais *$k^w\breve{e}$ > $t\breve{e}$ dans le reste du grec (§ 34) ; divers groupes consonantiques résolus par gémination en lesbien et en thessalien, mais par allongement compensatoire dans le reste du grec (§§ 114, 120, 123, 130, 152, 155) ; etc. ;

b_2) A ces distributions relativement cohérentes s'opposent des distributions désordonnées, morcelant chacune des familles dialectales, et qui, par là, se dénoncent comme relativement récentes (cf. ci-dessous, *c*). Ainsi, pour -νσ- secondaire entre voyelles (§ 124), le type πανσα se conserve en thessalien, en arcadien, en dorien d'Argolide et de Crète ; il s'altère pour aboutir au type παισα en lesbien et en dorien de Cyrène, au type πᾶσα ailleurs ; dans ce cas, au reste, le fait que Cyrène ait été fondée vers 630 par les Doriens de Théra, et le fait qu'au IVe s. on observe le type παισα à Cyrène, le type πᾶσα à Théra, impliquent qu'au VIIe s. on devait encore avoir le type πανσα à Théra, etc. ;

c) Au niveau le moins ancien, viennent également se placer les

2. Voir, à l'Index analytique, la rubrique : *Chronologie relative*.

§ 18-1. A dire vrai, les parlers occidentaux connaissent l'assibilation au moins dans les noms d'action en -σις, et l'opposition entre les deux groupes de dialectes (Ouest et Est) est moins nette qu'il ne paraît.

2. A dire vrai, au moins dans la conjonction enclitique *-k^we, l'éolien lui-même a -τε.

altérations non encore totalement achevées à la date de nos premiers textes alphabétiques (par exemple, le passage de *ā à ē en ionien : § 249), et, bien entendu, les changements que la chronologie relative situe après ces altérations (par exemple, les contractions ioniennes du type *τῑμάετε > τῑμᾶτε : § 296, ou les allongements compensatoires ioniens des types *πάνσα > πᾶσα : § 124 ou *κἄλϝός > κᾱλός : § 159, avec des ᾱ récents, échappant à la fermeture en η).

La distribution des données invitait donc à distinguer, dans la chronologie des événements antérieurs à l'écriture alphabétique, une période proprement préhistorique *(a, b_1)* et une période protohistorique *(b_2, c)*, que nous appelons maintenant proto-alphabétique (§ 17), et qu'on peut considérer comme débutant au moment où *ā commence à se fermer en ionien-attique[3].

§ **19**. A la fin de la période « préhistorique », et avant la période « proto-alphabétique », vient désormais se placer le grec mycénien[1]. Sa connaissance amène à retoucher certaines des vues résumées au § 18.

Sans doute confirme-t-elle le caractère « préhistorique » de certains faits dialectaux (§ 18 b_1), comme l'assibilation **ti* > *si*.

Sans doute confirme-t-elle aussi le caractère « préhistorique » de beaucoup de mutations panhelléniques (§ 18 *a*), comme l'assourdissement des occlusives « aspirées », le passage de **s* à *h* à l'initiale devant voyelle ou entre voyelles, etc.

Mais nous apprenons aussi à quel point les événements phonétiques « grecs communs » s'étalent dans le temps. Beaucoup, certes, on vient de le rappeler, sont prémycéniens. Mais d'autres sont quasi contemporains des documents mycéniens ; ainsi **y*- > *h*- (§ 169), qui apparaît donc comme très postérieur à **s*- > *h*-. D'autres encore sont post-mycéniens ; ainsi, probablement, la dissimilation des « aspirées » (§ 45) ; ainsi, sûrement, la labialisation finale des labiovélaires (§ 40). En même temps que se distinguent, dans ce qui est « grec commun », des plans successifs jusqu'ici non discernables, on voit y augmenter la part du « gemeingriechisch » aux dépens de l'« urgriechisch » (§ 10).

3. Voir, à l'Index analytique, sous la rubrique : *Chronologie relative*, la liste des événements phonétiques respectivement antérieurs et postérieurs au passage ionien-attique de *ā à ē.

§ 19-1. Voir, à l'Index analytique, la rubrique : *Chronologie (apports du grec mycénien)*.

PREMIÈRE PARTIE

LES CONSONNES

CHAPITRE II

OCCLUSIVES

I

DE L'INDO-EUROPÉEN AU GREC ANCIEN

§ **20**. Le consonantisme indo-européen était remarquable par sa richesse en *occlusives*.

Les consonnes occlusives[1] sont des bruits réalisés par une brusque fermeture *(implosion)* ou ouverture *(explosion)* du passage de l'air expiré par les poumons. Selon leurs positions dans le mot, les occlusives peuvent se trouver dépourvues d'implosion (ainsi, souvent, à l'initiale du mot ou après consonne) ou d'explosion (ainsi, souvent, devant consonne ou en fin de mot) ; pour l'occlusive placée entre voyelles, implosion et explosion existent ; mais, en général, l'explosion, plus nette que l'implosion, est seule perçue par l'oreille[2]. — La *tenue* d'une occlusive est la durée qui s'écoule entre la fermeture et l'ouverture.

Les occlusives *nasales* (articulées avec le voile du palais abaissé), telles que *m* ou *n*, ont un caractère spécial. Elles jouaient en indo-européen un rôle particulier. Il en sera question au ch. IV.

Les occlusives *orales* sont celles qui s'articulent avec le voile du palais relevé. L'indo-européen en connaissait différentes séries qui se distinguaient à la fois par le mode d'articulation et par la région articulatoire. Les plus importantes[3] sont groupées dans le tableau ci-dessous.

§ 20-1. Voir M. Grammont, *Traité*, 36-57.

2. Mais voir, § 59, ce qui concerne les *occlusives géminées*.

3. Sur d'autres séries, moins fréquentes, et qui n'intéressent qu'un petit nombre de mots grecs, voir ci-dessous, §§ 23 et 27.

		Modes d'articulation		
		Occlusives sourdes	Occlusives sonores	Occlusives sonores « aspirées »
Régions articulatoires	o. labiales	*p	*b	*bh
	o. dentales	*t	*d	*dh
	o. « gutturales »	*k	*g	*gh
	o. vélaires à appendice labiovélaire	*kʷ	*gʷ	*gʷh

1° *Modes d'articulation*

§ **21**. Les occlusives *sourdes* ne comportent, à aucun moment de leur durée, de vibrations de la glotte (cordes vocales) ; leur tenue est donc muette, et l'oreille n'en perçoit que l'implosion ou l'explosion. Au contraire, les cordes vocales vibrent pendant tout ou partie de la durée des occlusives *sonores;* la tenue même en est donc audible.

L'opposition de la série sourde et de la série sonore a été conservée sans changement par la plupart des langues indo-européennes[1], et notamment par le grec, comme l'indiquent pour **p/*b*, **t/*d*, **k/*g*, les correspondances suivantes :

πατήρ : lat. *pater*, skr. *pitā́*.
πέτομαι : lat. *petō*, skr. *pátati* (d'une racine **pet-* « s'élancer, voler »).
accusatif πόδα : lat. *pedem*, skr. *pā́dam* (got. *fōtu*).
προ- : lat. *pro-*, skr. *pra-* (got. *fra-*).
ἔπι (forme atone, ἐπὶ : § 349) : skr. *ápi*.
ἕρπω : lat. *serpō*, skr. *sárpati*.
βάκ-τρον : lat. *bac-ulum*.
λείβω : lat. *lībāre*.

τό : lat. *is-tud*, skr. *tát* (got. *þat-a*).
τρία : lat. *tria*, skr. *trī* (got. *þrija*).
τατός « tendu » : lat. *tentus*, skr. *tatáḥ*.

§ 21-1. Exception faite de l'arménien et du germanique, où les anciennes occlusives sonores sont devenues des occlusives sourdes. Quant aux anciennes occlusives sourdes, elle sont devenues en arménien des occlusives sourdes « aspirées » (sur ces phonèmes, voir M. Grammont, *Traité*, 108-109) ; elle sont devenues en germanique des « spirantes » sourdes **p > f, *t > þ, *k > h* (sur ces phonèmes, voir M. Grammont, *Traité*, 58-71). — On ne mentionnera pas les données hittites et « tokhariennes », qui posent des problèmes particuliers.

ἔτι : lat. *et*, skr. *áti* (got. *iþ*).
ἀντί : lat. *ante*, skr. *ánti*.
δί-δωμι : lat. *dăre*, skr. *dá-dāti* (arm. *tam*) ; racine **dō-/*də-*.
δόμος : lat. *domus*, skr. *dámaḥ*.
δεξιός : lat. *dexter*, skr. *dákṣiṇaḥ* (got. *taihswa*).
ἔδω : lat. *edō*, skr. *ádmi* (got. *itan*).
σπένδω : lat. *spondeō*.

ἑ-κατόν : lat. *centum*.
κείρω : lat. *corium* (racine **ker-* « couper »).
κλυτός : lat. *in-clutus* (v. h. a. *hlūt*).
δέκα : lat. *decem* (got. *taihun*).
οἶκος : lat. *uīcus* (got. *weihs*).
ὁλκός « traction » : lat. *sulcus* « soc » (v. h. a. *sulh* « charrue »).
γόνυ : lat. *genu* (got. *kniu*).
γεύομαι : lat. *gustus* (got. *kustus*).
γνωτός : lat. *(g)nōtus* (got. *kunþs*).
ἄγω : lat. *agō* (v. isl. *aka*).
ἀγρός : lat. *ager* (got. *akrs*).

Empruntés à des populations préhelléniques, le syllabaire mycénien et le syllabaire cypriote n'ont pas, en général, le moyen de noter ces oppositions de sonorité : myc. *ke-ra* pour γερας et *ke-ra-me-u* pour κεραμευς, avec le même signe *-ke-;* cypr. *ke-no-i-tu* pour γενοιτυ et *ke* pour la particule modale κε, avec le même signe *-ke-*, etc. — Par exception, le linéaire B possède une série *d-* distincte de la série *t-* : *e-pi-de-da-to* (επιδεδαστοι), *di-do-si* (διδονσι), *du-ru-to-mo* (δρυτομοι), etc., en regard de *pa-ta* (παντα), *te-me-no* (τεμενος), *ti-ri-po-de* (τριποδε), *to-so* (το(σ)σος), *wa-tu* (ϝαστυ), etc. — Par exception aussi, le syllabaire cypriote a un signe distinct de *-ka-* pour noter γα (voir § 50, n. 3) ; au reste, les gloses cypriotes en alphabet grec, transmises par les lexicographes anciens, garantissent que ce dialecte, comme les autres, distinguait les sonores des sourdes.

Comme les oppositions d'occlusives sonores à occlusives sourdes existent également dans les langues sémitiques, l'alphabet grec les a notées sans difficulté par l'emprunt à l'alphabet sémitique des signes Π (πεῖ : hébr. *pę*) et B (βῆτα : hébr. *bet*), T (ταῦ : hébr. *tâw*) et Δ (δέλτα : hébr. *dâlęt*), K (κάππα : hébr. *kap*) et Γ (γάμμα : hébr. *gimęl*)[2].

2. Voir § 4, note 2.

§ **22**. Il n'y a pas de raisons de douter qu'en indo-européen les occlusives sourdes d'une part, les occlusives sonores d'autre part n'aient été semblables à ce qu'elles sont demeurées en grec, en latin, etc. En revanche, l'accord n'est pas fait sur la façon dont pouvait s'articuler une troisième série de consonnes qu'on est convenu d'appeler « occlusives sonores aspirées » et de symboliser par **bh*, **dh*, etc. Elles sont représentées, à date historique : en italique, par des spirantes sourdes[1], en grec par des occlusives sourdes « aspirées »[2] (c'est-à-dire immédiatement suivies d'un très bref souffle^h ; voir §§ 45-49), dans la plupart des autres langues[3] par des occlusives sonores, en sanskrit par des occlusives sonores « aspirées ». Le caractère sourd de ces consonnes en italique et en grec constitue une des peu nombreuses concordances phonétiques propres à ces deux langues[4]. Pour le grec, il est sans doute déjà acquis à date mycénienne : par exception, le syllabaire disposait d'une série *d-* pour les dentales sonores (δ), d'une série *t-* pour les dentales sourdes (τ) ; il a noté les « aspirées » (θ) au moyen de la série *t-*[5].

Les correspondances suivantes définissent **bh*, **dh*, **gh:*

φέρω : lat. *ferō*, got. *baíra*, v. sl. *berǫ*, skr. *bhárāmi*.
φρᾱ́τηρ « membre d'une phratrie » : lat. *frāter*, got. *brōþar*, v. sl. *bratrŭ*, skr. *bhrā́tā*, « frère ».
νεφέλη, νέφος : lat. *nebula*[6], v. h. a. *nebul*, v. sl. *nebo*, skr. *nábhaḥ*.
ἀμφί : lat. *ambi-*[6], v. h. a. *umbi*, skr. *abhí-taḥ* (**ambhi*, **m̥bhi* « autour »).

§ 22-1. Sur l'articulation de ces phonèmes (tels que *f, h*), voir M. Grammont, *Traité*, 58-71.

2. Sur la nature des occlusives très improprement appelées « aspirées » (et qu'il vaudrait mieux appeler « soufflées »), voir M. Grammont, *Traité*, 108-109.

3. Y compris l'arménien et le germanique. Mais, alors que les anciennes sonores et sonores « aspirées » se confondent en iranien, en slave, en baltique, en celtique, les deux séries demeurent distinctes en arménien et en germanique, puisque les anciennes occlusives sonores y étaient devenues des sourdes (voir § 21, n. 1).

4. Correspondance peut-être due à l'action, sur le grec et sur l'italique, d'un même type de langues non indo-européennes du bassin méditerranéen.

5. Ainsi, initiale de *to-no* (θορνος « fauteuil ») écrite comme celle de *to-so* (τό(σ)σος), non comme celle de *-do-ke* (δῶκε), etc. [On notera que l'opposition entre fortes et douces (§ 42) n'est pas en cause ici, car l'occlusive θ est une douce comme δ, et toutes deux, à cet égard, s'opposent en grec à la forte τ].

6. En certaines positions du mot (autres que l'initiale), en vertu d'une évolution propre au latin et au vénète, les spirantes sourdes de l'italique (anciennes occlusives sonores « aspirées » de l'indo-européen) sont devenues, dans ces langues, des occlusives sonores.

ἔ-θηκα, ἔ-θεμεν : lat. *fēcī*, arm. *e-d*, skr. *á-dhāt* (racine **dhē-/ *dhə-*).
θρασύς : got. *ga-dars*, skr. *dhṛṣúḥ* (**dhers-* « oser »).
αἶθος « feu » : lat. *aedēs*[6] « foyer », ags. *ād*, skr. *édhaḥ*.
μέθυ : ags. *medu*, v. sl. *medŭ*, skr. *mádhu*.

χέω : lat. *fundō*, got. *giutan* (**gheu-* « verser »).
χαίρω : lat. *horior*, v. h. a. *gerōn* (**gher-* « désirer »).
ὄχος : lat. *uehō*, got. *ga-wigan* (**wegh-* « charrier »).
ἄγχω : lat. *angō*, *angustus*[6], v. h. a. *angust*.

Les syllabaires mycénien et cypriote ne distinguent pas les sourdes et les sourdes « aspirées » : myc. *te-ke* pour θε̄κε et *e-ke-e* pour εχεεν, avec le même signe *-ke-* ; cypr. *ka-te-te-ke* pour κατεθε̄κε et *e-ke-ne* pour εχε̄ν ; etc. — Cependant, en linéaire B, il y a un ou deux « doublets » (§ 8), d'emploi facultatif, spécialisés pour la notation de φ : pu_2 pour φυ (*pu-te* pour φυτε̄ρ, mais aussi, spécifiant le caractère aspiré, pu_2*-te-re* pour φυτε̄ρες), probablement aussi pa_3 pour φα. — Les gloses cypriotes en alphabet grec, transmises par les lexicographes anciens, garantissent, d'autre part, que ce dialecte, comme les autres, distinguait les « aspirées » des sourdes.

Le sémitique ne possédant pas d'occlusives « aspirées », la notation de ces consonnes, lors de l'adoption de l'alphabet phénicien, souleva des difficultés sur lesquelles on reviendra plus loin (§ 46).

§ **23**. Dans certains mots, à un φ ou à un χ du grec répondent respectivement, en sanskrit *ph* et *kh*[1], en iranien *f* et *x*[2], en arménien *ph*[1] et *x*[2]. Dans d'autres mots, à un τ du grec répond en sanskrit *th*[1], en iranien θ[2], en arménien *th*[1]. On a été amené à définir par ces correspondances une série d'*occlusives sourdes « aspirées »* indo-européennes, confondues avec les sourdes dans la plupart des langues, mais demeurées distinctes sur un domaine qui va du grec à l'indo-iranien.

Cette série d'occlusives (qui ne comprend pas de « labiovélaire » : § 23) joue un rôle minime. Les sourdes « aspirées » apparaissent comme des doublets expressifs des sourdes correspondantes.

§ 23-1. **Occlusives sourdes « aspirées » (M. Grammont, *Traité*, 108-109).**
2. **Spirantes sourdes (M. Grammont, *Traité*, 58-71) ; *f* : labio-dentale, θ : dentale, *x* : vélaire.**

Elles figurent dans des mots imitatifs[3] : gr. φῦσα « souffle », arm. *phukh*, skr. *phūt-karoti* (littéralement : « faire p^hu ») ; — gr. καχάζω (de *χαχάζω : § 45) « rire aux éclats », arm. *xaxankh*, skr. *kákhati*[4] (proprement : « faire haha »).

Elles figurent au début de certaines racines où elles alternent avec les sourdes simples correspondantes. Souvent, ces mêmes mots comportent un élément initial **s-* qui ne fait pas partie de la racine : c'est un autre procédé expressif, volontiers associé à l'emploi des sourdes « aspirées ».

Ainsi pour la labiale : gr. σφάλλω « faire tomber » (**sphel-*) en regard de arm. *phlanim* (**phel-*), v. h. a. *fallan* (**pel-*) « tomber » ; — gr. σφαραγέομαι « regorger » s'apparente à skr. *sphūrjati* « éclater », mais aussi à σπαργάω « être gonflé » ; — on ne peut séparer gr. σφήν, « coin » et σπᾶνός « éclat de bois » ; etc.

Pour la « gutturale » : gr. σχίζω « fendre » (**skheid-* : skr. *askhidat*) en regard de skr. *khidati* (**kheid-*), lat. *scindō* et skr. *chinátti* (**skeid-*) ; — inversement, le grec n'a que σκολιός « tortueux » en regard de skr. *skhalati*, arm. *sxalim* « faire un faux pas » ; etc.

En revanche, si l'on excepte la désinence de parfait 2e sg. -θα, skr. *-tha*, c'est toujours par τ que le grec répond à skr. *th*[5] : στέγω « couvrir » (skr. *sthagayati*, cf. lat. *tegō* : **stheg-/*steg-/*teg-*) ; στατός « placé » (skr. *sthitáḥ*) ; ὀστέον « os » (skr. *ásthi*) ; πλατύς « large » (skr. *pṛthúḥ*) ; πόρτις « génisse » (skr. *pṛthukaḥ*, arm. *orth* « veau ») ; πάτος « chemin » (skr. *pánthāḥ*) ; superlatifs en -ιστος (skr. *-iṣṭhaḥ*) ; etc.

2° *Régions articulatoires*

§ **24**. L'occlusion (interception du passage de l'air) peut se réaliser en un point quelconque du trajet de l'air expiré, entre les cordes vocales (glotte) et les lèvres[1]. Les occlusives *labiales* résultent de l'appui des deux lèvres l'une contre l'autre ; les occlusives *dentales*, de l'appui de la pointe de la langue contre les incisives.

3. On ne perdra pas de vue qu'en grec ancien φ se prononçait : p^h, et χ : k^h (§ 45) et on ne se laissera pas abuser par la prononciation française usuelle du grec ancien (§ 4).

4. Dans lat. *cachinnus*, *ch* est une graphie hellénisante (§ 48, n. 1) due à l'influence de καχάζω. Le latin n'a pas de sourdes « aspirées ».

5. Aussi bien là où skr. *th* semble un doublet expressif de *t* que là où on l'explique par l'action du phonème **ə* sur un **t* qui précédait (voir § 208).

§ 24-1. M. Grammont, *Traité*, 47-49.

On donne le nom traditionnel, mais impropre, de « *gutturales* »[2] aux occlusives réalisées par l'appui du dos de la langue contre la voûte palatine ; elles sont dites antérieures ou *prépalatales*[3] si la région articulatoire est l'avant du palais ou palais dur ; elles sont dites *médio-palatales* si elles sont articulées vers le sommet de la voûte palatine ; elles sont dites postérieures, ou *postpalatales*, ou *vélaires*, s'il s'agit de l'arrière du palais (palais mou ou voile du palais).

L'articulation antérieure, médiane ou postérieure de ces occlusives est généralement déterminée, de façon automatique et inconsciente, par la région articulatoire des voyelles sur lesquelles elles s'appuient[4]. — Ainsi le *k* et le *g* du français sont prépalataux dans *qui* et *gui*, *quai* et *gai*, moyens dans *cas* et *gars*, vélaires dans *Caux* et *Goth*, *coût* et *goût*. Mais cette variété, que l'expérimentation met en évidence, est rarement sentie par ceux qui parlent et demeure sans conséquence pour le système de la langue. — Il en était de même en grec. Pour la sourde, les alphabets archaïques conservent les deux signes[5] que leur fournissait l'alphabet sémitique, K, (κάππα : hébr. *kap*) et ϙ (ϙόππα : hébr. *ḳop*) ; ce dernier signe, qui notait l'occlusive vélaire sourde, n'était employé que devant voyelles de timbre *o*, *u*[6] (καϙον : Corcyre ; γλαυϙο̄πιδι ϙο̄ρει : Athènes ; χαλϙοδαμανς : Argos ; Αγϙυλιον : Anaphè ; ϙῡμαθοος : Corinthe ; λε̄ϙυθος : Cumes ; etc.), ou dans des groupes précédant des voyelles vélaires (εϙροτε̄, du verbe κροτέω : Amorgos ; λεϙτοις : Thèbes ; *h*ιππαλϙμος : Corinthe ; Περιϙλυμενος : Corinthe ; ϙυϙνυς : Chalcis ; etc.). Mais cette distinction n'intéressait pas le système de la langue ; pour la sonore, le grec s'est toujours contenté du signe unique Γ qui lui était fourni par l'alphabet phénicien (§ 21) ; et, pour la sourde, il a fini par généraliser l'emploi de K : après le ve siècle, ϙ a entièrement disparu de l'usage[7]. — La même diversité d'articulations, en fonction des voyelles voisines, devait exister déjà pour le **k*, le **g* et le **gh* indo-européens.

§ **25**. Les « gutturales » indo-européennes sont demeurées des occlusives à l'époque historique, excepté sur un domaine qui

2. Les dénominations de « *vélo-palatales* » ou de « *dorsales* » seraient plus exactes et plus heureuses. Mais celle de « *gutturales* » a pour elle la consécration d'un long usage ; il suffit de ne pas se laisser abuser sur la nature des articulations qu'elle désigne.
3. Parfois aussi, plus brièvement, *palatales*.
4. Voir M. Grammont, *Traité*, 212.
5. Voir § 4, note 2.
6. Le symbole phonétique *u* note la voyelle que le français écrit *ou*. Sur la prononciation grecque de υ, voir § 252.
7. Sauf comme signe numérique (valant 90). Cf. § 79, n. 4.

comprend le baltique, le slave, l'indo-iranien, l'arménien, l'albanais (*langues* dites *satəm*, d'après la forme du nom de nombre 100 en avestique) ; dans ces langues, les « gutturales » anciennes ont abouti soit à des mi-occlusives, soit à des spirantes[1] :

ἑ-κατόν (lat. *centum*) se trouve ainsi répondre à lit. *šim̃tas*, v. sl. *sŭto*, av. *satəm*, skr. *çatám* ;
δέκα (lat. *decem*), à skr. *dáça*, arm. *tasn* ;
γένος (lat. *genus*), à skr. *jánaḥ*, av. *-zana-*, arm. *cin* ;
γόμφος « cheville » (v. h. a. *kamb* « peigne »), à lit. *žam̃bas* « arête », v. sl. *zǫbŭ*, skr. *jámbhaḥ* « dent » ;
pamphylien Ϝεχω « charrier », gr. ὄχος « char » (lat. *uehō*), à lit. *vežù*, v. sl. *vezǫ*, av. *vazaiti*, skr. *váhati* ;
χιών (lat. *hiems*), à av. *zyå*, arm. *jiwn*.

Il s'agit là d'une innovation dialectale des langues orientales[2]. La conservation de l'occlusion en grec n'implique aucune parenté particulière du grec avec l'italique, le celtique, le germanique, non plus qu'avec le hittite par exemple[3].

§ **26**. La quatrième série d'occlusives indo-européennes était d'articulation plus complexe et a été moins stable. Il s'agit d'occlusives vélaires dont l'explosion était immédiatement suivie d'un bref élément ^{w} ; la consonne *w*[1] s'articule elle-même dans la région vélaire, tandis que les lèvres sont projetées en avant et arrondies[2] ; de là le nom d'« occlusives vélaires à appendice labiovélaire », ou, plus brièvement, de « *labiovélaires* ». Ces occlusives pouvaient être sourdes (*k^w) ou sonores (*g^w) ; il existait aussi une sonore « aspirée » (*g^wh) où la très brève spirante ^{w} devait s'ouvrir en *h* avant le début du phonème suivant. En dépit de leur articulation complexe, *k^w, *g^w, *g^wh constituaient, du point de vue de la

§ 25-1. Sur les mi-occlusives, voir M. Grammont, *Traité*, 105-107 ; ainsi arm. *c* [notant *t*^{s}], *j* [notant *dz*], skr. *j* [notant *dž*]. Parmi les spirantes (*Traité*, 67-71), av. *s*, v. sl. *s*, arm. *s* notent une sifflante sourde ; av. *z*, v. sl. *z*, une sifflante sonore ; skr. *ç*, lit. *š* une chuintante sourde ; lit. *ž* une chuintante sonore ; skr. *h* un souffle sonore.

2. Sur le mécanisme phonétique de cette innovation, voir M. Grammont, *Traité*, 156-157.

3. On a longtemps enseigné une parenté dialectale entre le grec, l'italique, le celtique et le germanique (langues occidentales ou langues *centum*, opposées aux langues orientales ou langues *satəm*). La découverte du hittite et du « tokharien » infirme ces vues. La seule parenté spéciale serait celle qui résulte d'une innovation commune (langues *satəm*) ; encore n'est-il pas sûr qu'il ne s'agisse pas d'innovations indépendantes.

§ 26-1. Cette consonne est notée *u̯* chez beaucoup d'auteurs ; on trouvera donc chez eux symbolisé par *$g^{u̯}$ ce qui est désigné ici par * g^w, etc.

2. M. Grammont, *Traité*, 77.

structure des syllabes (ch. IX), des consonnes simples, non des groupes de consonnes ; on le voit, notamment, à la différence des traitements grecs pour $*k^w$ (-π- dans ἕπομαι) et pour l'ancien groupe $*k+*w$ (-ππ- dans ἵππος : § 72).

Sauf dans les langues *satəm* (où elles se sont anciennement réduites à des occlusives « gutturales »[3]), les labiovélaires indo-européennes se sont assez longtemps conservées. Elles apparaissent encore en hittite (IIe millénaire av. J.-C.), en latin (Ier mill. av. J.-C.) et[4] dans les divers dialectes germaniques (Ier mill. après J.-C.). Elles existaient encore en celtique commun, puisque les parlers celtiques les traitent diversement : ainsi, l'irlandais par des « gutturales », le gallois par des labiales. Elles existaient encore en italique commun : le latin les conserve, l'osco-ombrien en fait des labiales. Elles existaient encore en grec commun, puisque les traitements diffèrent selon les dialectes ; en fait, nous savons désormais qu'elles existaient encore aux XIIIe et XIIe siècles en mycénien, puisque le linéaire B leur affecte une série de signes (*-qa-*, *-qe-*, *-qi-*, *-qo-*) distincte des séries labiale (*-pa-*, etc.), dentales (*-ta-*, *-da-*, etc.) et « gutturale » (*-ka-*, etc.).

Dans des conditions assez compliquées, qui seront définies ci-dessous (§§ 30-41), les anciennes labiovélaires sont devenues en grec tantôt des « gutturales », tantôt des dentales, tantôt des labiales. On reviendra plus loin sur le traitement dental, qui ne se rencontre pas hors du grec (§ 38). Au contraire, les traitements *k* et *p* d'un plus ancien $*k^w$ sont d'un type banal ; ils s'expliquent par la prépondérance soit de l'élément vélaire, soit de l'élément labial, le caractère occlusif se maintenant ; on les retrouve dans les langues romanes : k^w, g^w du latin se sont conservés dans esp. *cuatro*, *lengua*, it. *quattro*, *lingua*, se sont réduits à *k*, *g* dans fr. *quatre*, *langue*, se sont réduits à *p*, *b* dans roum. *patru*, *limbă*. Ce fait, joint aux considérations chronologiques de l'alinéa précédent, montre que le passage fréquent de $*k^w$, $*g^w$, $*g^wh$ à π, β, φ, n'implique aucune parenté spéciale du grec avec l'osco-ombrien ou le brittonique.

Les trois occlusives labiovélaires sont donc définies par les correspondances suivantes (où l'on n'a fait figurer, pour le grec, que le traitement labial)[5] :

3. Tandis que les « gutturales » indo-européennes s'y altéraient, comme on l'a indiqué plus haut. Les deux séries ne s'y sont donc pas confondues.

4. Compte tenu de la mutation consonantique, signalée au § 21 n. 1.

5. Dans les langues *satəm* (sauf lit. et pruss.), les « gutturales » issues d'anciennes labiovélaires se sont altérées quand la voyelle suivante était un ancien $*ĕ$ ou un ancien $*ĭ$ indo-européen. Ainsi, en sanskrit, $*k^w$, normalement représenté par *k*, peut l'être aussi par *c* [qui note $t\check{s}$] : *cárati* « il circule » (rac. $*k^wel$-) ; $*g^w$, normalement représenté

hom. πέλομαι, ἐπλόμην, αἰ-πόλος, πάλιν : lat. *colō* (d'un plus ancien lat. **quelō*), v. pruss. *kelan*, skr. *-karáḥ* (racine *k^{w}*el-* « circuler »).
ἧπαρ : lat. *iecur* (d'un plus ancien lat. **iequor*), lit. *jẽknos*, skr. *yákṛt* « foie ».
βαίνω, ἔ-βην : lat. *ueniō*, got. *qiman*, lit. *gemù*, skr. (aor.) *á-gan*, *á-gāt* (de *g^{w}*em-* [§ 155] et de *g^{w}*ā-* « venir »).
ἔρεβος : got. *riqis* « obscurité ».
hom. πέ-φν-ον, πέ-φα-ται, φόν-ος : lat. *of-fen-dō*, lit. *gen-ù*, skr. 3e pl. *ghn-ánti*, hitt. 3e sg. *kuen-zi* (racine *g^{w}*hen-* « frapper »).
3e sg. νείφει, accusatif νίφα : lat. *nĭuit*, *ninguit*, *nix*, gén. *nĭuis*; v. h. a. *snīwit*, got. *snaiws*; lit. *sniñga* (**sneig*^{w}*h-* « neiger »).

§ **27**. A côté des deux systèmes de correspondances :

gr. κ : lat. *c*, skr. *ç*, lit. *š*
gr. π (κ, τ) : lat. *qu*, skr. *k*, lit. *k*

qui définissent respectivement une série « gutturale » (**k*, etc.) et une série « labiovélaire » (*k^{w}, etc.), il y a des exemples de la correspondance :

gr. κ : lat. *c*, skr. *k*, lit. *k*.

ainsi dans κρέας, lat. *cruor*, skr. *kravíḥ*, lit. *kraũjas* (« chair saignante »).

On a supposé que, dans certaines conditions, encore incomplètement élucidées, les anciennes « gutturales » indo-européennes ont conservé leur caractère occlusif dans les langues *satəm* au lieu d'y aboutir à des mi-occlusives ou à des sifflantes. Mais on a supposé aussi l'existence en indo-européen d'une troisième série d'occlusives (vélaires), intermédiaires aux « gutturales » et aux « labiovélaires » définies plus haut, et qui, selon les langues, se seraient confondues soit avec les premières (grec, latin, etc.), soit avec les secondes (sanskrit, lituanien, etc.).

Cette controverse n'est signalée ici que parce qu'elle a entraîné des divergences dans les symboles notant les occlusives indo-européennes[1]. Elle n'intéresse pas directement le grec : tout κ

par *g*, l'est aussi par *j* [qui note *dž*] : *rájas-* « obscurité » (* *reg*^{w}*-*) ; **g*^{w}*h*, normalement représenté par *gh*, l'est aussi par *h* [souffle sonore] : 3e sg. *hán-ti* « il frappe » (racine **g*^{w}*hen-*).

§ 27-1. Ce qui est simplement noté ici **k* (gr. κ) se trouve souvent noté ailleurs, selon les mots, soit *k^{1} ou **k̑* (série « prépalatale ») pour gr. κ répondant à skr. *ç* (κλυτός : *çrutáḥ*), soit *k^{2} ou *q* (série « vélaire ») pour gr. κ répondant à skr. *k* (κρέας : *kravíḥ*). — De même pour la sonore : *g^{1} ou *ĝ* pour gr. γ répondant à skr. *j* (ἄγω :

répondant à lat. *c* (c'est-à-dire non issu de labiovélaire) est traité de la même façon en grec, qu'il réponde à *ç* ou à *k* du sanskrit[2].

3° *Vestiges d'autres occlusives*

§ **28**. Les diverses séries définies plus haut n'épuisent pas la liste des occlusives indo-européennes. Il en a existé d'autres, qui n'apparaissent que dans un nombre restreint de mots, et dont le grec, notamment, a gardé trace.

On a, dès l'origine de la grammaire comparée, observé quelques correspondances du type : gr. ἄρκτος/skr. *ṛ́kṣa-*, qui ne peuvent s'expliquer ni à partir de i. e. **-kt-* (qui aboutirait à skr. *-ṣṭ-*), ni à partir de i. e. **-ks-* (qui aboutirait à gr. -ξ-) ; on a, alors, imaginé un phonème dental, intermédiaire à l'occlusive *t* et à la sifflante *s*, qu'on a symbolisé[1] par **þ*, mais sans réussir à expliquer pourquoi un tel phonème, s'il avait existé, ne se rencontrerait qu'après une occlusive « gutturale ». — Une autre tentative d'explication a consisté à supposer[2], en indo-européen, l'élimination d'un groupe consonantique **-tk-* par un double processus, d'abord d'affrication du premier élément (**-t^sk-*), puis de métathèse (**-kt^s-*) ; l'affriquée **t^s* (qui ne serait pas un phonème, mais une variante conditionnée du phonème **t* au voisinage d'une occlusive « gutturale »), aurait été instable et aurait abouti soit à une occlusive dentale soit à une sifflante. — Mais il paraît plus satisfaisant[3] d'admettre, avec

ájati), **g^2* ou *g* pour gr. γ répondant à skr. *g* (ζυγόν : *yugám*). — De même pour l'« aspirée » : **g^1h* ou ** ĝh* pour gr. χ répondant à skr. *h* (ὄχος : *vahati*), ** g^2h* ou *gh* pour gr. χ répondant à skr. *gh* (στείχω : *stighnoti*). — Dans les mêmes ouvrages, le signe générique **k*, **g*, **gh* n'est employé que là où les données ne permettent pas de préciser s'il s'agit d'une « prépalatale » ou d'une « vélaire ». — Bien entendu, dans ce système de symboles, l'élément occlusif des labiovélaires est noté par le signe de la « vélaire » (**q^u*, **g^u*, **g^uh*).

2. Ainsi, pour le groupe initial **kw-* (§ 72), l'opposition entre les traitements π- dans dor. arc. πᾶμα et κ- dans καπνός ne vient pas de ce que **k*, dans le premier mot, est « prépalatal » (skr. *ç* dans *çvātráḥ*), dans le second, « vélaire » (lit. *k* dans *kvāpas*); elle résulte d'un développement propre au grec (voir § 72, n. 3).

§ 28-1. On trouvera encore **þ* (symbole de spirante dentale sourde), et la sonore correspondante **đ*, dans nombre de manuels et dictionnaires étymologiques, dans les notations ** kþ* et **gđh* de ce que nous notons ici **k^s* et **g^zh* (voir plus bas).

2. Sur cette hypothèse, voir en dernier lieu W. Merlingen, *Gedenkschrift P. Kretschmer* II, 1957, 70 sv. — Le point de départ en a été la parenté postulée entre **g^zhem-* (gr. χθών, etc.) et les noms de la « terre » en hittite (neutre *tekan*, gén. *taknas*) et en « tokharien » (agni : fém *tkaṃ*, gén. *tkanis*) ; des occlusives qui y figurent, on ne peut savoir si elles continuent d'anciennes sourdes ou sonores ou sonores « aspirées » (bien qu'il soit improbable que hitt. *-k-* représente une sourde).

3. Pour des raisons morphologiques, concernant la forme des racines en cause.

A. Cuny (*Revue de Phonétique*, II [1917], p. 97-133) l'existence en indo-européen d'*occlusives* (sourdes et sonores « aspirées ») *à explosion sifflante;* les séries les mieux représentées sont les séries « gutturale » et labiovélaire, à propos desquelles E. Benveniste (*Bull. Soc. Ling.*, XXXVIII [1937], p. 139-147) est arrivé, par des voies différentes, aux mêmes conclusions que A. Cuny.

Il doit s'agir d'occlusives dont l'explosion était immédiatement suivie d'un élément sifflant de durée très brève. Une articulation du type *k^s constituait, du point de vue de la structure des syllabes, une consonne unique[4], non un groupe de consonnes[5] ; le grec la représente par un groupe de consonnes, mais il n'en a pas moins des traitements distincts pour *k^s et pour le groupe indo-européen *ks* (§ 61).

Ces phonèmes complexes : *k^s et *g^zh (« gutturales »), *$g^{zw}h$ (labiovélaire), paraissent avoir été instables dès l'indo-européen : ils alternent, dans les mots où ils figurent, avec les occlusives normales correspondantes, ainsi *k^s avec **k* ou *g^zh avec **gh*. Dans la mesure où les occlusives à explosion sifflante sont conservées en grec, elles y ont reçu des traitements de plusieurs types : *k^s > κσ (ξ) ; *k^s > κσ > σκ[6] ; enfin le plus souvent, par renforcement de la seconde articulation, *k^s > κτ ; de sorte qu'un *k^s indo-européen peut être représenté en grec par κτ, ξ ou σκ, alternant avec κ. De même, *g^zh par χθ, alternant avec χ ; *$g^{zw}h$ par φθ ou ψ.

Ces trois occlusives sont définies par les correspondances suivantes :

κτ : skr. *kṣ*, av. *š* ou *xš*[7], arm. **č̣*[8], lat. **cs*[9], v. h. a. *hs*[10], irl. *t*.
χθ : skr. *kṣ*[11], phryg. γδ, irl. *d*.
φθ : skr. *kṣ*[11], av. γž, koutch. *kts*.

On en donnera comme exemples :

hom. -κτιμενος, -κτιτος, κτίσις, dor. κτοινᾶ (myc. *ki-ti-me-no*,

4. Cf. M. Grammont, *Traité*, 105-108.

5. C'est, au contraire un groupe de consonnes que postulent les autres hypothèses (i. e. **kþ* ou **tk*).

6. M. Grammont, *Traité*, 240-241.

7. L'opposition de ces deux traitements iraniens serait seule à indiquer, au sens défini par le § 27 la distinction entre une prépalatale *k^{1s} (gr. κτ : av. *š*) et une vélaire *q^s (gr. κτ : av. *xš*).

8. Sourde affriquée chuintante aspirée [$t^šh$] supposée par le traitement *ǰ* [$d^ž$] après *r* et par le traitement *ç* [t^sh] devant *i*.

9. Simplification en *s* à l'initiale (?) et après *r*.

10. Simplification en *s* à l'initiale.

11. On notera qu'en sanskrit l'élément sifflant, demeuré ou devenu sourd, a maintenu sourde ou assourdi l'occlusive : en sorte que *kṣ* répond à la fois à κτ, χθ, φθ..

a-ki-ti-lo, *ko-to-i-na*): skr. *kṣéti*, *kṣiti-*, av. *šaēiti*, *šiti-* (racine *k^sei-* « fonder, établir »).

τέκτων (myc. nomin. pl. *te-ko-to-ne*) : skr. *tákṣan-*, av. *tašan-*; cf. v. h. a. *dehsala* « hache » (racine **tek^s-* « charpenter »).

ἄρκτος : skr. *ṛ́kṣa-*, av. *arəsa-*, arm. *arǰ*, lat. **orcsos* > *ursus*, irl. *art* (thème **ṛk^so-* « ours »)[12].

κτείνω (et crét. κατα-σκε̄νε̄ι), κτάμενος : skr. *kṣaṇóti*, *kṣatá-*, v. p. *a-xšata-* (racine **k^sen-* « tuer », alternant avec **ken-* : καίνω).

κτάομαι, Φιλο-κτήτης et (vases att.) Φιλο-σκητης : skr. *kṣáyati*, av. *xšayeiti* (racine **k^sā-* « posséder »).

ἰ-κτῖνος : arm. *çin* (thème **k^sīno-* « milan » ; cf. § 215).

χθών : skr. *kṣam-*, phryg. Γδαν-, irl. *du* (accus. *don*) : racine **g^zhem-* « terre », dont le doublet **ghem-* est largement attesté : χαμαί, χαμηλός, av. *zam-*, phryg. ζεμελω, lat. *humus*, *humilis*, etc.

χθές (et ἐ-χθές : § 215) : irl. *in-dé* ; **g^zhes-* « hier » a un doublet **ghes-* : lat. *her-ī*, *hes-ternus*, v. h. a. *ges-tre*, etc.[13].

ἰ-χθῦς (cf. § 215) ; ce nom **g^zhū-* du « poisson » a un doublet **ghū-* : arm. *ju-kn*, lit. *žuv-is*.

φθείρω (et la glose ψείρει · φθείρει) « détruire », skr. *kṣar-*, av. *γžar* « s'écouler » (racine **g^z ^wher-*).

φθίνω (de *φθίνϝω : § 159) en regard de crét. ψινω, φθίσις en regard de ψίσις · ἀπώλεια (glose), et skr. *kṣiṇóti*, *kṣiti-*, paraissent postuler une racine **g^{zw}hei-* « (faire) périr par consomption »[14].

Il n'y a pas d'exemple net de labiovélaire sourde correspondant à la sonore « aspirée » **g^{zw}h*.

Le mycénien, le cypriote et la langue homérique présentent quelques mots à initiale πτ- comme πτόλις « ville » (cypr. *po-to-li-se*), πτόλεμος « guerre » (myc. gén. de nom propre [*e*]-*u-ru-po-to-re-*

12. La forme ἄρκος, tardivement attestée, pourrait résulter d'une altération récente de ἄρκτος plutôt que continuer un doublet **ṛko-* de **ṛk^so-*, à moins que le vieil ethnique Ἀρκάδες se rattache au nom de l'« ours » (ce qui est plausible, mais non démontrable). — L'anthroponyme mycénien *a-ko-to* comporte d'autres lectures possibles que Ἀρκτος.

13. Le terme signifiant « hier » paraît avoir eu, pour forme plus ancienne **g^zhyes-*, avec un doublet **ghyes-* (conservé en indo-iranien : skr. *hyáḥ*). La simplification du groupe initial aurait donné **g^zhes-* (grec, celtique), avec un doublet **ghes-* (latin, germanique). On s'est demandé si gr. χθιζά « hier » continue la forme alternante (au degré zéro) **g^zhis-* de **g^zhyes-* (*χθισ-δά?) ; mais il est plus probable qu'il s'agit d'une réfection ou création à l'analogie de (hom.) πρωϊζά « avant-hier ».

14. A première vue, il semblerait qu'à côté de la racine **g^{zw}hei-* existât une racine synonyme **k^sei-* ; gr. φθίσις suppose la première ; skr. *kṣiti-* pourrait s'expliquer par l'une ou par l'autre ; à l'appui de **k^sei-* pourraient venir, sinon av. *xšayō* (dont l'interprétation « tuer » repose sur un contresens), du moins lat. *sitis* « soif » et irl. *tinaim* « (se) dissiper » ; mais ces deux rapprochements, sont pour le sens, possibles, non évidents.

mo-jo : Ευρυπτολεμοιο), πτίλον « plume » (myc. *pi-li-rjo-we-sa :* *πτιλιοϝεσσα « pourvue de plumes », etc.). L'alternance entre πτ- et π- dans πτόλις/πόλις, πτόλεμος/πόλεμος, l'alternance entre πτ- et ψ- dans πτίλον, dor. ψίλον, rappellent les doublets κτείνω/καίνω et κτείνω/σκε̄νō et font songer à une occlusive à explosion sifflante. La comparaison de gr. π(τ)όλις avec skr. *pūr*, lit. *pilis* « citadelle », celle de πτίλον avec lat. *pilus* indiquent qu'il s'agirait d'une labiale, non d'une labiovélaire. Mais aucune autre langue ne s'accorde avec le grec pour établir l'existence d'un **p*^{s} alternant avec **p*.

Il y a là un ensemble de faits qu'on entrevoit seulement. Lorsqu'ils se laissent définir, le témoignage du grec est toujours essentiel.

II

CHUTE DES OCCLUSIVES FINALES

§ **29**. Sauf dans des mots accessoires, dépourvus de ton, et qui s'appuient étroitement sur le mot suivant (proclitiques, § 349), tels que la négation οὐκ, les prépositions ἐκ et (thess., etc.) κατ, ποτ, ἀπ, ἐπ, le grec n'a conservé, en fin de mot, aucune occlusive. Cet amuïssement[1] des occlusives finales apparaît dans tous les dialectes du premier millénaire[2]. Il est *probable* qu'il était déjà acquis à date mycénienne, bien que l'orthographe du linéaire B ne permette pas de le prouver[3].

Un *-*t* final s'est amuï dans le neutre μέλι (gén. μέλιτος : hitt. *melit*, got. *miliþ*)[4] ; — de même, dans les 3e pers. actives secondaires du singulier (désinence *-*t*) et du pluriel (désinence *-*nt*) : ἔφερε (skr. *ábharat*), ἔστη (skr. *ásthāt*), εἴη (skr. *syát*, v. lat. *siēd*), dor. ἦς « il était » (de *ēs-*t*), ἔφερον (de **e-bhero-nt*), hom. ἔσταν (de **e-stā-nt*), etc.

Un *-*d* final s'est amuï dans les neutres pronominaux en *-*od :* gr. τό (**tod :* lat. *is-tud*, skr. *tát*), ἄλλο (lat. *aliud*, cf. skr. *ányat*), etc., ou en *-*id :* gr. τι (*τιδ : lat. *quid*, skr. *cit*, hitt. *kuit*) ; — de même

§ 29-1. On appelle *amuïssement* l'effacement complet d'un phonème dans le mot, sous des influences diverses. On verra (§ 305) comment les occlusives finales, réduites à l'implosion, ont, dans beaucoup de langues, une articulation débile ; en grec, ce relâchement articulatoire a été jusqu'à son terme, l'amuïssement.

2. Sur la chronologie relative de la chute des occlusives finales et de la loi d'Ostoff, voir § 225.

3. Cette orthographe (§ 8) néglige de noter les *consonnes finales* lorsqu'il s'agit de nasales (*ri-no* pour λινον , etc.), de liquides (*tu-ka-te* pour θυγατēρ, etc.), de sifflantes (*we-to* pour ϝετος, *ko-ru* pour κορυς, accus. pl. *si-a₂-ro* pour *σιαλονς, etc.). En sorte que l'absence de notation des occlusives finales étymologiques (*me-ri*, de *μελιτ, -*pa* de *παντ, etc.) pourrait être simplement un fait de graphie si elle n'était pas un fait phonétique. En matière d'orthographe mycénienne, le seul critère envisageable (tiré de proclitiques comme οὐκ, ἐκ, κατ, ἀπ, ἐπ) nous fait défaut ; le mycénien ne paraît pas avoir connu l'apocope dans ses prépositions (il use de *a-pu* = απυ devant consonne) ; nous n'avons pas encore d'exemple mycénien de ἐκ (encore, s'il était écrit **e*-, serait-il ambigu, à cause de l'existence possible d'un doublet ἐξ > ἐσ) ; nous avons des exemples de la négation *o-u*-, mais seulement devant consonne (où l'on attend οὐ, non οὐκ).

4. Et dans δάμαρ (gén. δάμαρτος), ancien neutre passé au féminin.

dans les anciens ablatifs thématiques en *-*ōd* (v. lat. -*ōd*, skr. -*āt*) : delph. (adv.) ϝοικω « de la maison », dor. πῶ « d'où ? », etc.

D'autres occlusives encore se sont amuïes dans le vocatif γύναι (de *γύναικ : gén. γυναικ-ός) ; — dans l'adverbe ὑπόδρα (de *-δρακ : δέρκ-ομαι) ; etc.[5].

Un groupe d'occlusives finales s'est amuï dans le neutre γάλα « lait » (de *γάλακτ : gén. γάλακτ-ος, cf. lat. *lac/lactis*) ; — dans 3e sg. ἦ « disait-il » (de *ἦκ-τ : racine *ēg-) sur quoi ont été refaits 1re sg. ἦ-ν et présent ἠ-μι, ἠ-σι ; etc.

Des occlusives finales disparues, le grec garde des traces indirectes dans la flexion (μέλι/μέλιτος) et dans la dérivation (att. μέλι/μέλιττα, de *μέλιτ-*yă* ; μέλι/βλίττω, de *μλίτ-*y*ω[6]. Il est possible aussi qu'il en demeure des vestiges dans des groupes de mots étroitement unis, où l'ancienne occlusive finale est devenue très tôt intérieure. Ainsi le -δ du relatif neutre ὅ (**yod)* apparaît, devant enclitique, dans hom. ὅττι, lesb. ὅττι (de *ὅδ-τι : § 58) en regard du masc. fém. ὅστις ; ainsi le *-δ de l'interrogatif neutre τί (**kʷid*) apparaît peut-être, devant particule enclitique, dans τίπτε « pourquoi », s'il faut y voir (§ 57) *τίτ-πε, répondant à lat. *quippe* (de **quid-pe*)[7].

C'est seulement de façon tout à fait occasionnelle, dans des onomatopées (comme le φλαττόθρατ d'Aristophane) ou des noms propres empruntés (Ἰακώϐ à côté de Ἰάκωϐος, Δαυίδ, etc.), que le grec ancien a admis des mots non accessoires terminés par occlusive. Le grec moderne n'en admet pas davantage.

5. Malgré le rapprochement usuel avec σπλάγχνᾰ « viscères », rien ne prouve que σπλήν « rate » (masc.) ait perdu un -χ final, et soit autre chose qu'un thème en -*n*-.

6. On accordera peu de vraisemblance à certaines analyses qui proposent de reconnaître les neutres *πόδ (lat. *quod*), *ἄλλοδ (lat. *aliud*), *τιδ (lat. *quid*) dans ποδαπός « de quelle origine ? », ἀλλοδαπός « d'origine étrangère », οὐτιδανός « qui ne vaut rien ».

7. Mais -πτε pourrait être la même particule marquant l'identité (« précisément », etc.) qui figure dans lat. *mē-pte*, *mihi-pte*, etc.

III

ÉLIMINATION DES LABIOVÉLAIRES

§ **30**. Les occlusives labiovélaires, dont l'articulation a été définie plus haut (§ 26), étaient assez fréquentes en indo-européen à l'initiale et à la fin des racines ; en revanche, elles ne figurent guère dans les suffixes[1] et ne figurent pas dans les désinences

Les labiovélaires existaient en grec commun, et, encore largement, en mycénien ; mais l'évolution de la langue les a progressivement éliminées. Cette élimination est terminée avant l'époque alphabétique. Elle s'est faite en trois stades qui rendent compte, respectivement, du traitement « guttural » (§§ 31-32), du traitement dental (§§ 34-38) et du traitement labial (§ 40). Le premier est pré-mycénien ; les deux autres, post-mycéniens (§§ 33, 39).

§ **31**. A un premier stade, les labiovélaires se réduisent à des « gutturales » : d'une part, au contact d'une voyelle de timbre *u*[1] ; d'autre part, devant la consonne **y*. Ces deux traitements, qui remontent à l'époque préhistorique, appartiennent à tous les dialectes.

La voyelle *u* et la consonne *w* ont des articulations très voisines l'une de l'autre[2] : par différenciation, au voisinage de *u*, les occlusives **k*^{w}, **g*^{w}, **g*^{w}*h* ont perdu leur appendice labiovélaire (**uk*^{w} > *uk*, **k*^{w}*u* > *ku*, etc.)[3]. Ainsi, d'une contamination entre les deux noms indo-européens **wl̥k*^{w}*o-* (skr. *vṛ́kaḥ*) et **lupo-* (lat. *lupus*), le grec a formé **luk*^{w}*o-* qui aboutit à λύκος « loup »[4].

§ 30-1. Les dérivés en -ωψ, -ῶπις, -ωπός, etc., reposent sur d'anciens composés, dont le second terme appartient à la racine **ok*^{w}-de ὄψομαι, *ὄπμα > ὄμμα, etc.

§ 31-1. Ne pas oublier que *u* symbolise la voyelle que le français note par *ou*.

2. M. Grammont, *Traité*, 77 et 90.

3. Cette différenciation est postérieure à la dissimilation de **weu-* en **wei-* (§ 237), puisque dans l'aoriste à redoublement **we-uk*^{w}*-o-* de la racine **wek*^{w}*-* « parler », la labiovélaire ne s'est pas réduite à κ, mais conservée, pour aboutir ensuite à π : hom. ἔ-(Ϝ)ειπο-ν (skr. *á-voca-m*), — à moins qu'on ne veuille attribuer le -π- de εἶπον à l'analogie de ἔπος.

4. D'autres explications étymologiques ont été proposées ; par exemple, doublet **luk*^{w}*o-* de **wl̥k*^{w}*o-* (métathèse, peut-être voulue, et liée à un tabou linguistique), rendant compte de λύκος et de *lupus* (si ce mot était, en latin, un emprunt à l'osco-

De la racine *k^{w}*el-* « circuler », en regard de myc. *a-pi-qo-ro*, hom. ἀμφι-πόλος ou de hom. αἰ-πόλος, on a myc. *qo-u-ko-ro*, hom. βου-κόλος ; au nom à redoublement de la « roue », skr. *cakráḥ*, ags. *hwéol* (de *k^{w}*e-*k^{w}*l-o-*) répond gr. κύκλος : la voyelle υ dont l'origine est obscure[5] a dissimilé les deux *k^{w} en *k*.

Pour le nom de la « nuit », aux thèmes **nek*^{w}*-t-*[6] (hitt. *neku-z*, avec *ku* notant *k^{w} même devant consonne), et **nok*^{w}*-t-* (lat. *nox/noctis*, avec passage régulier de *k^{w} à *k* devant consonne), répond, avec vocalisme zéro (§ 206), **n*^{o}*k*^{w}*-t-* dans gr. νύκτωρ, etc. : la voyelle d'appui (§ 209) a pris le timbre υ sous l'action de la labiovélaire suivante, puis dissimilé *k^{w} en *k*. Ce vocalisme, normal dans les dérivés, a été étendu en grec à νύξ/νυκτός.

A **g*^{w}*ey-ə-* « vivre » : hom. βέομαι, ἐβίων (**g*^{wi}*yō-*), βίοτος (**g*^{wi}*yə-*) se rattache le composé ὑ-γιής « bien portant » (**su-g*^{wi}*y-es-*).

Du nom **g*^{wo}*nā-* de la « femme »[7], le grec a deux formes : l'une où la voyelle d'appui *^{o} prend le timbre *a* normal devant *n* (§ 211) : béot. βανᾱ́ (skr. *ganá-*), l'autre où elle a reçu le timbre *u* sous l'influence de la labiovélaire précédente, qu'elle a ensuite dissimilée : γυνή[8].

De la forme alternante **eug*^{w}*h-* (skr. *óhate*, av. *aojaite*) de **weg*^{w}*h-* (lat. *uoueō*) « proclamer solennellement », on a le présent myc. (3e sg.) *e-u-ke-to* pour ευχετοι, hom. etc. εὔχομαι.

ombrien, où *k^{w} devient *p*) ; ou encore (moins probablement), en partant de **wḷk*^{w}*o-*, traitement exceptionnel -λυ- de *-ḷ-* compris entre *w* et *k^{w}*, et réduction ultérieure de Ϝλυ- à λυ- (§ 157) ; etc.

5. Redoublement expressif en *-u-* à côté du redoublement normal en *-e-* ? — Passage grec de ε à υ au centre d'une syllabe qui commence et finit par labiovélaire (la syllabation grecque commune devant être **k*^{w}*ek*^{w}*|los* : § 331) ? A cette hypothèse, on ne peut valablement opposer ni βέβαιος (de **g*^{w}*ā-*), où la voyelle du redoublement est finale de syllabe, ni les formes redoublées comme ἔ|πεφ|νον (de **g*^{w}*hen-*), βέβ|ρω|κα (de **g*^{w}*er-ə-*), etc., pour lesquelles devait jouer l'analogie des termes apparentés. Mais il n'y a pas d'exemple, non plus, qui appuie cette hypothèse. — Voyelle d'appui (§ 209) devenant υ au contact d'une labiovélaire (voir ci-après νύξ, γυνή, etc.), dans des conditions de dérivation ou de flexion ayant entraîné le passage de **k*^{w}*ek*^{w}*l-* au degré zéro **k*^{wo}*k*^{w}*l-* ?

6. Le grec est la seule langue i.-e. qui à côté de **nek*^{w}*-t-* présente aussi, pour le nom de la « nuit », des formes à occlusives « aspirées » : νύχα, ἔννυχος, παννύχιος, αὐτονυχί. Elles ont reçu le vocalisme radical de gr. νύξ. Le χ, mal expliqué, peut, s'il est ancien, représenter un **g*^{w}*h* (modifié sous l'action de υ) ou un **gh*. S'il fallait partir de **neg*^{w}*h-*, la relation de cette forme radicale avec la forme suffixée **nek*^{w}*-t-* poserait, au stade i.-e-, des problèmes phonétiques délicats. — Sur le vocalisme υ, voir § 192 note 3.

7. Ce nom avait les formes **g*^{w}*enā-* (v. sl. *žena*, got. *qino*, arm. *kin*, etc.) et **g*^{w}*nā-* (grec γυνᾱ-, βανᾱ-, μνᾱ- ; véd. *gnā-*, av. *γnā*, etc.), qui, primitivement alternaient dans la flexion (v. irl. nomin. *ben* < **g*^{w}*enā*, gén. *mná* < **g*^{w}*nās*).

8. Une troisième forme, sans voyelle d'appui, *βνᾱ-, d'où *μνᾱ- (§ 67), cf. skr. *gnā́-*, est supposée par le dérivé μνάομαι « prendre femme ».

Deux termes, de formes et de sens voisins, *leng ʷh- (v. h. a. *lungar* « rapide ») et *leg ʷh- (lat. *lĕuis* « léger »), se sont contaminés en grec : ἐλαφ-ρός « rapide » et ἐλαχ-ύς « petit » illustrent l'opposition du traitement « guttural » de *g ʷh (devant *u*) et du traitement labial.

L'indéfini *k ʷis (lat. *quis*, osque *pis*, hitt. *kuis; myc. jo-qi* pour ὅ τι), qui aboutit normalement à τις (§ 37), a, dans une partie du thessalien, la forme κις ; on a tenté de la justifier à partir du négatif οὔ-κις. Le thème interrogatif-indéfini *k ʷo- (πόσος : lat. *quot*, skr. *káti; πότερος* : got. *hwaþar*, lit. *katràs*, skr. *kataráḥ*; etc.) a, en ionien, des formes soit en πο- soit en κο-[9]; on a voulu également, sans grande vraisemblance, rendre compte de κως, ὅκως à partir de *οὔ-κως. On notera, en tout cas, que pareille dissimilation n'a pas joué dans la conjonction « ni » (myc. *o-u-qe*), pour laquelle le grec alphabétique n'a pas d'autre forme que οὔτε. En général, les traitements de *k ʷ font difficulté dans les mots non autonomes (enclitiques) ; on le verra plus loin pour éol. τε (§ 36).

L'analogie a parfois restauré une labiovélaire au voisinage de *u*. Ainsi les autres adverbes interrogatifs du thème *k ʷo- (πῶς, πόκα, πᾷ, πῶ, etc.) ont entraîné en dorien πῦς « vers où ? » (véd. *kū́*) comme ils ont entraîné dor. πεῖ « où ? » au lieu de *τεῖ (§ 34). Ainsi encore, l'analogie de βόσκω, etc., a maintenu la labiovélaire (devenue ensuite labiale) dans βου-βότης (myc. *qo-u-qo-ta*), συ-βότης (myc. *su-qo-ta*). — Inversement, l'analogie a étendu le traitement « guttural » devant des voyelles d'autres timbres : le féminin de ἐλαχύς est ἐλάχεια, le superlatif ἐλάχιστος[10].

On a supposé qu'une labiovélaire ancienne a pu être dissimilée en « gutturale » sous d'autres influences que celle de *u* ; par exemple, lorsque la syllabe suivante commençait par une occlusive labiale[11] ; ou encore lorsque la labiovélaire se trouvait précédée et suivie d'une voyelle de timbre *o*[12] : ce serait une autre explication

9. La répartition la plus ancienne paraît être du type πῶς/ὅκως.

10. Des extensions analogiques de sens contraires ont amené la généralisation soit de β, soit de γ, selon les dialectes dans le groupe compliqué et obscur de hom. πρέσβυς, πρέσβᾰ, cret. πρειγυς, etc.

11. On cite γέφῡρα « chaussée », mot d'origine obscure, mais où l'alternance de éol. βε- (béot. βεφῡρα), dor. δε- (crét. δεφῡρα) a fait supposer un ancien *gʷ- ; on cite encore dor. γλέπω, γλέφαρον en regard des formes usuelles βλέπω, βλέφαρον, mais ce sont aussi des mots d'étymologie incertaine. Par ailleurs, il n'y a pas eu pareille dissimilation dans le groupe de δελφύς, ἀδελφός, dont l'étymologie est claire (*gʷelbh- : § 34). — En tout cas, la présence d'une labiale à l'initiale de la syllabe *précédente* n'empêche pas *kʷ d'aboutir à π ou *gʷ à β : πέπων, πεπτός (*pekʷ- « cuire » : v. sl. *pekǫ*, skr. *pacāmi, paktáḥ*), φέβομαι, φόβος (*bhegʷ- « fuir » : lit. *bégu*), etc.

12. Outre ὅκως, etc., on a allégué divers exemples tels que ἀρτο-κόπος « boulanger » (métathèse [§ 54] pour *ἀρτο-πόκος : *pekʷ- « cuire »), etc. On y opposera φόβος/

de ὄκως. Mais aucun des exemples qui étayent ces hypothèses n'est décisif.

§ **32**. La difficulté d'articuler le bref élément vélaire ^{w} devant la consonne prépalatale **y* a amené, dès la préhistoire du grec, une simplification de **k* ^{w}*y* en **ky*, etc. Les labiovélaires ont, en groupe avec **y*, les mêmes traitements que les « gutturales » correspondantes, soit σ-, -σσ- (att. τ-, -ττ-) pour la sourde et l'« aspirée » (§§ 94, 100), ζ pour la sonore (§ 103).

Ainsi l'ancien pluriel neutre **k* ^{w}*yə* (lat. *quia*) de l'interrogatif **k* ^{w}*is* se conserve dans még. σά, béot. (pind.) τά « pourquoi ? ». — Du nom-racine **wok* ^{w}- de la « voix » (hom. accus. ὄπα, lat. *uōx*, skr. *vā́k*) existe un dérivé en *-*yə*- : hom. ὄσσα. — Le duel archaïque **ok* ^{w}*ī* « les 2 yeux » (lit. *akì*) se retrouve, élargi par la désinence -ε (devant laquelle **ī* devient **y*), dans hom. ὄσσε. — Homère a les présents dérivés ὄσσομαι « voir » (rac. **ok* ^{w}- ; fut. ὄψομαι) et πέσσω « cuire » (att. πέττω ; de **pek* ^{w}- : aor. ἔπεψα).

A **neig* ^{w}- « laver » (χέρ-νιψ, gén. -νιβος) appartient hom. νίζω (fut. νίψω)[1]. — Le présent dérivé hom. ζώω, att. *ζήω > ζῶ repose sur le doublet **g* ^{w}*yō*- (**g* ^{w}*yē*-) de **g* ^{w} ^{i}*yō*- (aor. ἐβίων) : rac. **g* ^{w}*ey-ə*- « vivre ».

Enfin, le comparatif ἐλάσσων (att. ἐλᾱ́ττων) de ἐλαχύς (§ 31) illustre le traitement d'un ancien **g* ^{w}*h* devant **y*[2].

§ **33**. Les altérations définies ci-dessus (délabialisation des labiovélaires, d'une part au voisinage de *u*, d'autre part devant *y*) ne sont pas nécessairement contemporaines ; mais toutes deux sont accomplies avant nos premiers textes.

Le mycénien a donc[1] des « gutturales » pour les anciennes

φέβομαι (**bhegw*-), et les noms en -ωπος (anciens composés de **okw*- : myc. *a-to-ro-qo* pour ανθρωπος). On observera, d'ailleurs, que le passage de la labiovélaire à la « gutturale » dans *-*pokwo*- n'est pas panhellénique : les grammairiens anciens, nous conservent un doublet ἀρτο-πόπος du nom du « boulanger » ; le mycénien a *a-to-po-qo* (avec labiovélaire conservée). — Sur ὄκκος « œil », voir § 72, n. 1.

§ 32-1. Le présent νίπτομαι (déjà odysséen) et le présent πέπτω (depuis Aristote) sont des réfections analogiques sur νίψω, ἔνιψα, ἄ-νιπτος et πέψω, ἔπεψα, πεπτός, d'après le type de βάπτω/βάψω, ἔβαψα, βαπτός (radical terminé par labiale ancienne). Même explication pour hom. ἐν-ῑ́πτω « réprimander » à côté ἐν-ῑ́σσω (cf. aor. 2ᵉ sg. ἴψαο).

2. A moins que le positif ἐλαχύς (à quoi le superlatif ἐλάχιστος doit son χ) n'ait agi aussi sur le comparatif : ἐλάσσων, en ce cas, ne fournirait rien de plus qu'un exemple de *-χ-. Mais il semble que le comparatif n'ait pas été tiré du positif (noter, par exemple, l'ᾱ de att. ἐλᾱ́ττων).

§ 33-1. Les seuls exemples incontestables sont fournis par *qo-u-ko-ro* et *e-u-ke-to*; il est incertain, dans nos textes : que les noms propres *ru-ko* et *ku-ke-re-u* soient apparentés respectivement à λύκος et à κύκλος ; que *ku-na-ja* soit un dérivé de γυνή ; que *pe-re-ku* relève de πρέσβυς/πρειγυς (§ 31, note 10) ; etc.

labiovélaires au voisinage de *u* (*qo-u-ko-ro*, *e-u-ke-to*), sous réserve des restaurations analogiques (*qo-u-qo-ta*) ; il présente[2] les mêmes traitements pour labiovélaire+yod et pour « gutturale »+yod.

En revanche, demeurent inaltérées[3] en mycénien (et notées par *qa*, *qe*, *qi*, *qo*) les labiovélaires qui apparaîtront en grec alphabétique soit comme des dentales, soit comme des labiales.

§ **34**. A un second stade, les labiovélaires s'altèrent devant *ĕ*[1] dans l'ensemble des dialectes, sauf en éolien[2] et en cypriote où (jusqu'au stade suivant) elles se conservent ; les occlusives ainsi altérées aboutiront à des dentales τ, δ, θ — C'est plus tard seulement (dernier stade, § 40) que toutes les labiovélaires conservées deviendront des labiales (en éolien, donc, comme en cypriote, même devant *ĕ* : ce sera une des principales caractéristiques communes à tous les parlers éoliens).

Du *traitement dental* devant *ĕ*, on n'a guère d'exemples qu'*à l'initiale du mot.*

Ainsi, pour la *sourde :* hom. τέσσαρες, τετρα-, ion. τέσσερες, att. τέτταρες, dor. τέτορες, mais béot. πετταρες, πετρα-, thess. πετρο-, lesb. πεσυρες (formes complexes comportant toutes un élément initial **kʷet-* (myc. *qe-to-ro-* ; cf. skr. *catvā́raḥ*, lit. *keturì*, osq. *petora*). — Hom. τῆλε, τηλόθεν « au loin, de loin », mais béot. Πειλε-, lesb. πήλοθεν (myc. *qe-re-* ; cf. skr. *caramáḥ* « extrême »). —. De **kʷei-* « payer » (myc. adj. verbal *qe-te-o* ; cf. gr. ποι-νή, skr *cáyate*), formes épigraphiques[3] ion. Τεισι-δικος, att. (fut.) τεισω, locr. (aor.) ετεισα, mais lesb. Πεισι-δικα, béot. (avec ει > ῑ) Πῑσι-δικᾱ, -πῑσατω, thess. -πεισατου, cypr. *pe-i-se-i* « il paiera ». — De **kʷel-* « circuler » (§ 26), dor. (crét. cyr.) τελομαι, mais hom. (éol.) πέλομαι, en regard de myc. part. *qe-ro-me-no*. — Oppositions

2 Pas d'exemple incontestable jusqu'ici ; il est seulement possible que *zo-wa*, *e-pi-zo-ta* et les noms propres *zo-wo*, *zo-wi-jo*, appartiennent au groupe de ζώω, ζω(ϝ)ός, etc.

3. Sous réserve (lorsque deux syllabes d'un même mot commençaient par labiovélaire) de quelques cas de *dissimilation régressive* de la première des labiovélaires en labiale : *pe-re-qo-ta* à côté de *qe-re-qo-ta* pour un nom propre composé à premier terme *qe-re-* (hom. Τηλε-) ; une dissimilation analogue (portant sur **-kw-*, non **-kʷ-*) apparaît dans *i-po-qo-qo-* pour **i-po-po-qo-* (ιπποφορβο-).

§ 34-1. On ne doit pas tenir compte des parfaits (et aoristes) redoublés où, devant la voyelle ε du redoublement, la consonne initiale de la racine se trouve automatiquement répétée. Ainsi, en ionien-attique, dans βέβηκα, βεβίωκα, βέβληκα, βεβούλημαι, βέβρωκα, seul le second β renseigne sur les traitements de **gʷ* ; etc.

2. Toutefois, il y a palatalisation de **kʷ* en *t* dans l'enclitique -τε « et », même en éolien (§ 36). On manque d'exemples de ce mot en cypriote.

3. Seules citées ici, à cause du flottement entre -ει- et -ι- dans la tradition manuscrite pour les formes de cette racine.

analogues entre hom. (ion.) τέρας et hom. (éol.) πέλωρ (dissimilé de *πέρωρ, § 150) « monstre » ; etc.

Pour la *sonore*, on peut citer δελφύς « matrice », ἀ-δελφός « frère » (cf. skr. *gárbhaḥ, sa-garbhyaḥ: *g^{w}elbh-/*g^{w}olbh-*). — Seule l'opposition grecque δ-/β- indique un plus ancien *g^{w}- dans d'autres mots, d'étymologie plus ou moins obscure : delph. locr. δειλομαι, dor. (Héraclée) δηλομαι « vouloir », mais béot. (3[e] sg. indic.) βειλετη, thess. (3[e] sg. subj.) βελλειτει (cf. avec un autre vocalisme radical, βούλομαι, etc.) ; — att. delph., etc. Δελφοί, mais béot. Βελφοι, thess. Βελφαιος ; — delph., crét., arc. οδελος, mais béotien οβελος, thessalien οβελλος (§ 139), hom. ὀβελός[4] ; — arc. -δελλω « jeter » (cf. avec labiale éolienne, hom. βέλος, βέλεμνον ; avec d'autres vocalismes radicaux, βάλλω, -βολος, etc. ; l'anthroponyme myc. *qe-re-me-ne-u* a chance d'être un dérivé en -εύς de βέλεμνον) ; etc.

Exemples pour l'« *aspirée* » : De *g^{w}*hedh-* « désirer » (lit. *gedù*) hom. ἀπό-θεστος, aor. θεσσάμενος (Hésiode), mais béot. Θιο-φεστος (cf. πόθος, de *φόθος : § 45). — De *g^{w}*hen-* « frapper » (§ 26), θείνω (la forme éolienne manque ; cf. φόνος). — De *g^{w}*her-* « être chaud » : θέρος (skr. *háraḥ*), θέρομαι, θερμός (cf., reposant sur *g^{w}*hor-*, lat. *formus*, lit. *gariù*, skr. *gharmáḥ*) ; le grec n'a pas de forme à labiale initiale. — L'opposition entre att. Θετταλός et béot. Φετταλος suppose aussi un *g^{w}*h-* initial ; etc.

§ **35**. A l'*intérieur du mot*, le seul exemple sûr de *traitement dental* est fourni par le nom de nombre « cinq » : πέντε (issu de *penk^{w}e*[1] : skr. *páñca*, etc.), mais lesb. thess. πεμπε[2] ; — peut-être aussi le nom de la « glande » ἀδήν, -ένος (on n'a pas la forme éolienne) répond-il à lat. *inguen*. — Ailleurs, les labiovélaires finales de racines ne se trouvaient en contact avec *e* que là où le *e* alternait avec *o* (suffixe de neutre *-es-/-os-; voyelle thématique *-e-/-o-*).

4. L'usage attique de ὀβελός (d'où ὀβολός, par assimilation, § 254) relève probablement d'un emprunt, direct ou indirect, à l'éolien.

§ 35-1. La consonne initiale est une labiale ; mais en italique et en celtique un *p- initial a été assimilé à un *k^{w} commençant la syllabe suivante, d'où lat. *quīnque* et *cŏquō* (d'un plus ancien lat. **quĕquō*, de **pek^{w}-* « cuire »).

2. Le premier terme de composé correspondant était primitivement identique au nom de nombre (att. πεντέ-πους, etc. ; lesb. πεμπε-βόηος) mais a, plus ou moins tôt, emprunté à τετρα- un vocalisme final ᾰ (déjà hom. πεντά-ετες, etc.) ; dans πεντα-, τ, pour l'ancienne labiovélaire, n'est pas phonétique. Avec élision devant second membre à initiale vocalique, att. πενθ-ήμερον, mais (sans l'esprit rude du nom du « jour », emprunté au nom du « soir » et propre à l'ionien-attique) éolisme πεμπ-ᾱ́μερον chez Pindare, cypr. *pe-pa-me-ro-ne;* de même, éolisme πεμπ-ώβολον chez Homère. — Le collectif πεμπάς (Platon, Xénophon), où le traitement labial est régulier devant le suffixe -αδ-, a été supplanté à date hellénistique (Aristote, etc.) par la forme analogique πεντάς.

On attendrait phonétiquement, hors de l'éolien, une déclinaison (ϝ)ἔπος, *(ϝ)ἔτεος, *(ϝ)ἔτει pour le nom de la « parole » (**wek*ʷ-*e/os-*: skr. *vácas*-), ou Ἔρεβος, *Ἐρέδεος, *Ἐρέδει pour le nom des « ténèbres infernales » (**reg*ʷ-*e/os-*: skr. *rájas*-, got. *riqis*), ou encore une conjugaison ἕπομαι, *ἕτεαι, *ἕτεται pour le présent « suivre » (**sek*ʷ-*e/o-*: lat. *sequor*, lit. *sekù*, skr. *sácate*), ou σέβομαι, *σέδεαι, *σέδεται pour le présent « vénérer » (**tyeg*ʷ-*e/o-*: skr. *tyájati*). Mais partout l'analogie a nivelé ces alternances au profit du traitement labial, normal devant *o*[3].

§ **36**. Si le traitement labial des anciennes labiovélaires devant *ĕ̄* caractérise le groupe éolien, il est pourtant un mot pour lequel l'éolien présente le traitement dental : l'enclitique *-*k*ʷ*e* (lat. -*que*, skr. -*ca*, myc. -*qe*) a la forme τε en lesbien, en thessalien, en béotien (on manque d'exemple en cypriote), comme dans le reste du grec. Ici encore (cf. § 31), un mot accessoire connaît un traitement phonétique spécial.

Dans le détail, la répartition dialectale des traitements dental et labial devant *ĕ̄* conserve quelques obscurités. Ainsi l'éolien n'a pas de forme à labiale pour ἀδελφεός « frère » (de **g*ʷ*elbh*-). Inversement, les dialectes non éoliens ne présentent pas de forme à dentale pour βέλος « trait » (apparenté à βάλλω) ou pour σβέννῡμι « éteindre » (**sg*ʷ*es*-: la labiovélaire est indiquée par la comparaison du baltique et du slave). Là où l'étymologie paraît sûre[1] divers principes d'explication se laissent entrevoir : actions analogiques[2], emprunts de dialecte à dialecte[3], etc.

§ **37**. *Devant voyelle ĭ̄*, le traitement des labiovélaires est peu net ; ce manque de netteté est peut-être dû en partie à ces emprunts

3. Aussi bien dans νείφει « il neige » (de **sneig*ʷ*h*-: § 26), qui, d'ailleurs, n'a pas toujours été impersonnel (νείφω a dû exister), et pour lequel jouait aussi l'analogie de ἔνειψα, du thème nominal νιφ- etc.

§ 36-1. Le fait qu'on a τέλος en éolien était de nature à faire douter de l'étymologie traditionnelle (qui invoquait **k*ʷ*el*-). Le témoignage du mycénien (*te-re-ta* pour τελεστᾶς) est venu démontrer l'appartenance de τέλος à **tel-(ə-)* « porter ».

2. On pourrait, pour βέλος, invoquer l'analogie de βάλλω, -βολος, etc. Mais il est bien douteux que σβέννῡμι puisse devoir sa labiale à l'analogie du très rare aoriste σβῶσαι (Hérondas).

3. L'action de l'ionien-attique s'est exercée tôt sur les dialectes éoliens (où l'on rencontre πεντε à côté de πεμπε, etc.) ; inversement, les langues poétiques ont repris et répandu des éolismes de la langue homérique ; certains termes, attachés à des objets ou des usages, ont pu, avec ceux-ci, s'emprunter de région à région ; etc. — On notera que le présent ion.-att. σβέννῡμι paraît présenter deux traits de phonétique éolienne (**g*ʷ*e* > βε ; *-*sn*- > -νν- : § 117), tandis que la glose ζείναμεν · σβέννυμεν (Hésychius) est conforme à la phonétique ionienne et attique (ζε-, c'est-à-dire *σδε- avec traitement dental de **g*ʷ; traitement ionien-attique de *-*sn*-).

de dialecte à dialecte qui ont contribué aussi (§ 36) à obscurcir certains traitements des labiovélaires devant *ĕ*.

Le traitement dental paraît régulier, pour la *sourde*, dans tous les dialectes (le nom de nombre homérique πίσυρες « quatre », qui est éolien, peut avoir été influencé par éol. πεσυρες où π- est attendu)[1]. La racine **kʷei-*, à côté de ποινή, fournit le nom d'action τίσις (skr. *-citiḥ*) et, à côté de ἔτεισα (éol. επεισα), le présent τίνω, où tous les parlers, éolien compris, ont la dentale[2]. Enfin, l'interrogatif-indéfini **kʷis* (myc. *jo-qi*, répondant à ὅ τι) est, au premier millénaire, représenté par τίς, τις[3] dans l'ensemble des dialectes (à l'exception d'une partie du thessalien : § 31, et avec un traitement affriqué ou sifflant en arcado-cypriote : § 38).

En revanche, le traitement labial est probable pour l'« *aspirée* » (seul exemple : ὄφις, qui peut correspondre à skr. *áhiḥ* et représenter **ogʷhi-s*). — Il est bien établi pour la *sonore :* βιός « arc » répond à skr. *jiyá* « corde d'arc » ; βίᾱ « violence » à skr. *jiyá* « puissance » ; βίος « vie », aor. ἐβίων, etc., au groupe de lat. *uīuos*, got. *qius*, lit. *gývas*, skr. *jīváḥ* (**gʷey-ə-/*gʷi yō-/*gʷī-*). Cependant, dans le dorien d'Héraclée, le participe εν-δεδιωκοτα paraît bien équivaloir à ἐμ-βεβιωκότα : il a pu y avoir, par endroits, pour la labiovélaire sonore, flottement entre β et δ devant ι[4].

§ **38**. Reste à expliquer le mécanisme de l'altération des labiovélaires en dentales devant *ĕ*, *ĭ*. Par assimilation, devant voyelle prépalatale, l'occlusive a tendu à se « palataliser »[1], c'est-à-dire qu'il s'est développé, entre l'explosion et le début de la voyelle, un fugitif élément spirant *ʸ* ; du même coup, l'élément *ʷ* devait s'effacer[2], et la « gutturale » venir s'articuler tout à l'avant du palais (**kʸe*), dans la région intermédiaire au domaine du *k* prépa-

§ 37-1. Hom. πίσυρες est, comme lat. *quattuor*, une forme à vocalisme zéro (§ 206) **kʷₒt-* de l'élément initial **kʷet-*. La flexion ancienne de ce nom de nombre doit avoir comporté une alternance entre **kʷetur-* et **kʷ ᵒtwe /or-*, si bien que, dans la déclinaison, la labiovélaire se trouvait précéder tantôt ε, tantôt ι (issu de la voyelle d'appui **ₒ*: § 212).

2. L'explication de τίνω, τίσις, etc., par l'action analogique du futur τείσω et de l'aoriste ἔτεισα ne paraît pas très vraisemblable et, en tout cas, ne vaut pas pour l'éolien.

3. Une explication de τίς par l'analogie du génitif hom. τέο (**kʷeso;* d'où ion. τεῦ, att. τοῦ) ne vaut pas, en tout cas, pour l'éolien.

4. On a voulu rattacher à βίᾱ « force » le second élément du nom propre Ἀντίδιος ; à βίος « vie », le mot δίαιτα et aussi l'élément final de ἀί-διος « éternel », ἴ-διος « particulier », etc. Ces étymologies supposent ainsi pour **gʷi-* un flottement entre βι- et δι-. Mais aucun de ces rapprochements n'est sûr.

§ 38-1. Voir M. Grammont, *Traité*, 79-81 ; et cf. § 44.

2. De même qu'à une époque antérieure, il s'était effacé devant la consonne **y* (§ 32).

latal et au domaine du t^y[3] ; c'est ainsi que *$k^y e$ est passé à *$t^y e$; mais *t^y est une combinaison instable en grec, où elle passe à l'affriquée *t^s[4]. De telles affriquées ont elles-mêmes tendu en grec soit vers *t*, soit vers *s*, selon que prédominait le premier ou le second élément : c'est vers *te* qu'a évolué *$t^s e$ issu de *$k^w e$. Les anciennes labiovélaires sourde, sonore, « aspirée » ont donc, devant *ĕ̄*, *ĭ̄*, dans les conditions exposées plus haut (§§ 34-37), fini par se confondre avec les occlusives dentales τ, δ, θ.

Mais cette confusion a dû intervenir assez tard. En Arcadie, au ve siècle, une inscription de Mantinée note encore par un signe spécial[5] l'ancien *k^w palatalisé : οͶεοι (att. ὅτῳ), Ͷινα (att. τινα), ειͶε (att. εἴτε), mais, pour un ancien *t, présente χρε̄στε̄ριον, τοτε, εστι ; les autres inscriptions n'emploient plus que le signe de l'occlusive dentale[6], mais deux gloses arcadiennes ζέρεθρα · βάραθρα (cf. éol. hom. βερεθρον ; *g^w*er-ə-* « dévorer ») et ζέλλειν · βάλλειν (arc. épigraphique -δελλω), indiquent une prononciation non occlusive pour la dentale sonore issue de *g^w devant *e*[7]. Enfin, l'interrogatif-indéfini est noté *si-se :* σίς, σις en cypriote (gloses, inscriptions). Le groupe arcado-cypriote a donc gardé trace, jusqu'à l'époque historique, d'une prononciation de type t^s (> *s* : §§ 69, 89), *dz* pour *k^w, *g^w devant voyelle prépalatale ; il reste le seul à témoigner de la façon dont les anciennes labiovélaires ont dû se palataliser avant de devenir des occlusives dentales.

§ **39**. La palatalisation (§§ 34-38) puis la labialisation (§ 40) des labiovélaires sont postérieures à l'époque mycénienne ; elles sont antérieures à l'adoption de l'alphabet, qui n'a donc eu besoin d'aucun signe pour les consonnes du type *k^w, etc. ; elles se situent ainsi, l'une et l'autre, entre le XIIe et le VIIIe s.

Pour la palatalisation, nous disposons, par surcroît, d'un indice de chronologie relative par rapport à la fermeture de ᾱ en η en ionien-attique (§ 223) : les labiovélaires, en ionien-attique, sont représentées par des dentales devant η issu de *ē (τῆλε, ἀδήν, etc.),

3. Voir M. Grammont, *Traité*, 231.
4. Sur l'articulation des affriquées et mi-occlusives, voir M. Grammont, *Traité*, 105-108.
5. Sur l'origine du signe Ͷ, voir § 79.
6. Autre témoignage pourtant : τζετρακατιαι « 400 » dans l'inscription dite de Xouthias (Tégée, ve siècle), rédigée en dorien, mais gravée par un Arcadien. Cette graphie est instructive pour la valeur du signe Ͷ à Mantinée ; voir note suivante).
7. ζ doit être ici un essai de notation pour *dz ;* (sur les diverses valeurs du ζ grec, voir §§ 104-107). De même sur le bronze de Xouthias (note précédente) : le graveur tégéate, ignorant le signe Ͷ, propre à Mantinée, combine τ(sourd) et ζ (affriquée sonore) pour traduire l'affriquée sourde t^s qu'il prononçait à l'initiale du nom de nombre « quatre ».

mais par des labiales devant η issu de *ā (πῆ, ἔϐην, etc.) : la palatalisation devant ē y est donc antérieure à la fermeture de ᾱ en η.

§ **40**. A un dernier stade, sont devenues occlusives *labiales* (par prédominance de l'articulation labiale et maintien de l'occlusion) *toutes les labiovélaires subsistantes :*

Ce phénomène résiduel intéresse donc les labiovélaires suivies de voyelles autres[1] que ŭ, ĕ et (pour la sourde) que ĭ : ἄνθρωπος (myc. *a-to-ro-qo*), λείπω (myc. part. moy. *re-qo-me-no*), βασιλεύς (myc. *qa-si-re-u*), βουϐότης (myc. *qo-u-qo-ta*), βίος (§ 37), ὄφις (§ 37), etc. — Il intéresse, de plus, en éolien et en cypriote, les labiovélaires suivies de ĕ (qui, dans ces dialectes, avaient échappé à la palatalisation) : béot. πετρα-, thess. πετρο- (myc. *qe-to-ro-*), béot. Πειλε-, lesb. πήλοθεν (myc. *qe-re-*), hom. πέλομαι (myc. *qe-ro-me-no*), lesb. thess. πεμπε, cypr. *pe-i-se-i* (myc. *qe-te-o*), etc.

Il intéresse aussi les labiovélaires suivies de consonnes autres[2] que *y*. Le mycénien connaissait encore des groupes tels que -*k*ʷ*r*- (*qi-ri-ja-to* « il a acheté » : skr. *krīṇāti*, v. irl. *crenim*) -*k*ʷ*t*- (*ke-ni-qe-te-we* : pluriel d'un nom en -εύς de l'« aiguière », impliquant, pour « laver » : νίζω <*nigʷ-yō, un adjectif verbal *-*ni-qo-to* : -νιπτος), -*k*ʷ*s*-[3], etc. Ces labiovélaires sont représentées, à date alphabétique, par des labiales : πρίασθαι, χερνίπτομαι, αἰθίοψ, etc.

§ 40-1. Sous réserve des restaurations analogiques qui avaient, dans la flexion, restitué devant *e* des labiovélaires (§ 35) : celles-ci sont également devenues des labiales : ἕπεται (de **sek*ʷ- : ἕπομαι), etc.

2. On a souvent supposé que le traitement « guttural » était phonétique devant d'autres consonnes que **y*, notamment devant *s* et *t* (de même qu'en latin dans *uōx* < **wōk*ʷ-*s*, dans *relictus* : **lik*ʷ-*to*-, etc.), mais que l'analogie y aurait, presque partout, substitué le traitement labial ; le vieux nom du « ver » aurait été ἶξ, gén. ἰπός, et aurait donné naissance aux deux flexions ἶξ gén. ἰκός et ἶψ, gén. ἰπός ; etc. ; ὀκταλλος (béot.) « œil » (**ok*ʷ-), ἀνιγρόν (Hésychius) « ἀκάθαρτον » (* *neig*ʷ-), etc., seraient des vestiges du traitement ancien ; κόπρος « ordure » (de **kok*ʷ-*r*- ; cf. **kek*ʷ-*r*- dans skr. *çakṛt*) s'expliquerait par un plus ancien *κόπωρ (d'où il dériverait comme ὕδρος de ὕδωρ) ; ἐλαφρός (au lieu de *ἐλαχρός) serait une réfection d'un *ἐλαφός issu (§ 72) de *ἐλαχϝός (cf. lit. *leñgvas*), forme thématique de ἐλαχύς (cf. skr. *raghúḥ*) ; πέμπτος, au lieu de *πέγκτος, serait analogique de πεμπάς, etc. — Ces vues ont chance d'être *théoriquement* justes (et généralisent ce qui est dit ici des labiovélaires devant **y* ; sur la position devant **w*, voir § 72). Mais, *pratiquement*, notre exposé donne, des faits, une description suffisamment approchée, et que sont venues étayer les données mycéniennes.

3. Un exemple étymologiquement clair est fourni par le nominatif *a₃-ti-jo-qo* pour αιθιοψ ; la pratique orthographique mycénienne, on le sait par d'autres mots (*wa-na-ka* pour ϝαναξ : § 8 note 16), ne note que l'occlusive dans les groupes d'occlusive + sifflante en fin de mot. — Un groupe -*k*ʷ*s*- figure aussi dans des termes préhelléniques comme le nom ξίφος du « coutelas » (myc. duel *qi-si-pe-e*), le nom propre Μόψος (myc. *mo-qo-so*), etc.

§ **41.** De la triple altération subie par les labiovélaires résultent, pour une même racine et dans un même parler, des alternances qui, parfois, masquent complètement l'unité originelle : attique κύκλος/τέλλω/πάλιν (de **k ʷel-*), ζῶ/βίος (de **g ʷey-ə-*), θείνω/φόνος (de **g ʷhen-*), etc.

De là aussi résulte, pour le système phonique du grec, la réduction finale des quatre[1] séries d'occlusives indo-européennes à trois seulement : labiales, dentales, « gutturales ».

§ 41-1. Cinq pour qui admet l'existence de deux séries « gutturales », l'une prépalatale, l'autre vélaire, confondues en grec (§ 27).

IV

PREMIERS SYMPTÔMES D'UN RELÂCHEMENT DE L'OCCLUSION

§ **42**. En phonétique générale, les occlusives se distinguent, non seulement par leur mode d'articulation et par leur région articulatoire, mais aussi par leur *force articulatoire;* l'expérimentation permet de définir avec précision l'opposition des *occlusives fortes* et des *occlusives douces*[1].

Dans la plupart des langues, les occlusives sourdes sont des fortes, les occlusives sonores sont des douces ; il devait en être de même en grec ancien. D'autre part, dans les occlusives sourdes « aspirées », souvent l'occlusion n'est pas forte comme dans la sourde correspondante, mais douce, sous l'action de la spirante *h* avec quoi elle est combinée[2] ; diverses graphies confirment ce caractère des sourdes « aspirées » en grec ancien (§§ 56 et 61). Il résulte de là que les sonores et les aspirées sont plus sujettes à s'altérer que les sourdes dès que, dans une langue, l'articulation des occlusives tend à se relâcher.

§ **43**. Ailleurs qu'en fin de mot, le grec ancien, à date historique, conserve les occlusives sourdes, sonores, sourdes « aspirées » du grec commun, sauf altérations dues à l'action d'autres phonèmes (§§ 50 et suivants). Mais, en grec moderne, si les occlusives sourdes du grec ancien se maintiennent, les occlusives sonores sont devenues des *spirantes* sonores[1] :

β > *v*
δ > *đ*
γ > *g̶* (prononcé d'abord *g̶'*, puis *y*, devant *e*, *i*)

et les occlusives (sourdes) « aspirées » sont devenues des *spirantes* sourdes :

φ > *f*
θ > *þ*
χ > *x* (prononcé *x'* devant *e*, *i*).

§ 42. 1. M. Grammont, *Traité*, 50-52.
2. M. Grammont, *Traité*, 108-109.
§ 43-1. Cependant, en position appuyée après nasale, le grec moderne a des occlusives sonores : ἄγγελος se prononce encore *aŋgelos*, etc.

Ces spirantes (voir § 73) sont respectivement articulées dans les mêmes régions que β et φ, δ et θ, γ et κ[2], mais comportent, au lieu d'une complète interception (occlusion), un simple resserrement du passage de l'air. Il y a donc eu, du grec ancien au grec moderne, un relâchement de l'articulation.

Les premiers signes de cette tendance peuvent être discernés dès le grec ancien. Sans doute, le caractère conservateur de l'orthographe en masque souvent les effets. Mais la nature occlusive ou spirante de la consonne se laisse apercevoir : soit, directement, dans certaines graphies ; soit dans les transcriptions d'un dialecte dans un autre, plus souvent d'une langue étrangère en grec et inversement ; soit, enfin, dans certaines actions que la consonne exerce sur une autre ou subit de la part d'une autre.

§ **44**. Lors de la conquête romaine, les occlusives sonores du grec servent à transcrire, en κοινή, les occlusives sonores du latin[1] : Δέκιος *(Decius)*, Γαβίνιος *(Gabinius)*, etc. Mais, vers le début de l'ère chrétienne, β commence à noter la consonne latine *u* : Φλάβιος concurrence Φλαούιος *(Flauius)*, etc.

Le caractère spirant de β apparaît plus tôt dans les inscriptions de certains dialectes. Il n'y a, à vrai dire, que peu d'exemples d'un ancien β rendu soit par ϝ (cor. αμοιϝᾶν, ve s. : att. ἀμοιβήν), soit par υ (béot. ευδομον, IIIe s., pour ἕβδομον : § 244) ; en pamphylien, au IVe s., le même signe Ͷ[2] note le ϝ initial de Ͷοικος, le υ second élément de diphtongue de αͶτος, et le β intervocalique de *h*ε̄Ͷοτᾶς, εφιε̄Ͷοτᾶς (dérivés de ἡβᾱ, att. ἥβη, avec le suffixe de δημότης ; pour le sens, cf. ἔφ-ηβος). — En revanche, la spirante ϝ se trouve souvent notée par β, dès le ve siècle en Laconie et en Argolide, dès le IVe s. en Crète, dès le IIIe s. en Élide : lac. Βαστιᾶς, ve s. (nom dérivé de ϝάστυ), προ-βειπᾱ*h*α IVe/IIIe s. (de ϝειπᾶσα, équivalent de att. εἰποῦσα), βιδιος IIe s. (att. ἴδιος) ; arg. Βορθᾱγορᾶς, ve s. (composé de *ϝορθός) ; crét. δια-βειπαμενος IVe s. (δια-ϝειπαμενος ve s.), υπο-βοικοι IIIe s. ; él. génitif βοικιᾶρ IIIe s. (att. οἰκίᾶς) ; etc.

La dentale *d* et la « gutturale » *g* avaient une occlusion plus vigoureuse que la labiale *b*, articulée lèvre contre lèvre ; elles sont demeurées occlusives en κοινή et ne sont devenues spirantes que

2. Voir M. Grammont, *Traité*, 67-71 et 77, sur les spirantes : labiodentales *(f, v)*, interdentales *(þ, đ)*, prépalatales *(x', g')*, vélaires *(x, g)*, et la semi-voyelle *y*.

§ 44-1. De transcriptions du grec en latin telles que *gubernāre* (κυβερνᾶν), *buxus* (πύξος), *citrus* (κέδρος), etc., il n'est pas sûr qu'il faille conclure à une altération des occlusives sourdes en grec. Il s'agit de termes techniques, pour la plupart empruntés au vocabulaire « méditerranéen ».

2. Ce signe, dont on indiquera plus loin l'origine (§ 162), n'a rien de commun historiquement avec celui qui, à Mantinée, note une affriquée (§ 38).

dans le passage du grec ancien au grec moderne. Dans les dialectes, les indices qu'on a relevés d'une évolution *d*>*đ* sont rares et souvent douteux[3]. L'affaiblissement de *g* ne s'y manifeste, sporadiquement, que par le passage de *g* à *y* entre deux voyelles dont la première est prépalatale *(e, i)*[4] *:* la même ville d'Arcadie est appelée tantôt Φιγάλεια, tantôt Φιάλεια; éol. ἐγών (Homère) aboutit en béotien à ἰών (Corinne, etc.) ; au ɪvᵉ s., les inscriptions fournissent pamph. μhειαλᾱν (μεγάλην), et, à Athènes même, des graphies comme ολιος (ὀλίγος).

§ **45**. Le caractère occlusif de φ, θ, χ[1], dans l'état le plus ancien du grec, est établi par plusieurs témoignages d'époques et de natures différentes.

a) Grecques communes sont les *dissimilations d'« aspirations »*[2] que présentent tous les dialectes *(loi de Grassmann) :* lorsque, dans un mot, figuraient, séparées l'une de l'autre, deux quelconques des quatre consonnes φ, θ, χ et *h-* (esprit rude initial : § 317), la seconde subsistait, la première était dissimilée (*h* s'amuïssant, φ passant à π, θ à τ, χ à κ). Cela suppose, pour φ, θ, χ, une prononciation *ph*, *th*, *kh*.

Exemples : ἔχω < *ἕχω (**segh-:* skr. *sáhate*) ; ἔθος < *ἕθος (**swedh-:* skr. *svadhā́*) ; πιφαύσκω <*φι-φαύ-σκω ; πέφῡκα <*φέ-φῡ-κα πείθομαι <*φείθομαι (**bheidh-:* lat. *fīdō*) ; παχύς < *φαχύς (skr.

3. Ainsi, de nos inscriptions éléennes archaïques (vɪᵉ/vᵉ s.), trois (nᵒˢ 1, 2, 3 des *Inschriften von Olympia*) notent δ par **I** (ζ) devant toute voyelle : ζικαια, ζεκα, ζᾱμον (δῆμον), Ϝειζōς (εἰδώς), etc. On a supposé qu'il s'agit là d'un essai de graphie de la spirante sonore *đ*. Mais ce n'est pas sûr. L'éléen est un des dialectes où le groupe ζ *(zd)* du grec commun a abouti à δ (§ 106). Les deux signes **I** et **Δ** étant devenus équivalents, il y a eu hésitation entre l'un et l'autre pour écrire, indifféremment, un ancien δ et un ancien groupe ζ. Le hasard fait que, dans *I. v. O.* 1, 2, 3, il n'y a pas d'exemple d'ancien ζ : sans doute y serait-il noté aussi par **I**. Inversement, la plupart des autres textes archaïques ne connaissent que **Δ**, qui note à la fois δ et ζ : δικα(δ)δōσα (δικάζουσα), etc. Dans les seuls textes où ils figurent à la fois, les signes **I** et **Δ** ne sont pas opposés l'un à l'autre : dans *I. v. O.* 4, **I** note δ (ζε) et **Δ** note soit δ (δε, αδικōς), soit ζ (υπαδυγιοις) ; dan *I. v. O.* 16, **Δ** note δ (δε, δικαι) et **I** soit δ (κα(ζ)-ζᾱλε̄μενοι : att. δηλέομαι), soit ζ (ε̄μιολιζοι) : le flottement est donc sans signification pour la prononciation de *d*. — De même dans les inscriptions archaïques de Rhodes (τοζε pour τόδε, en regard de Δευς pour Ζεύς). — Sur arc. ζέρεθρα, ζέλλειν, voir § 38.

4. Le détail de l'altération n'est donc pas le même qu'en grec moderne (§ 43).

§ 45-1. On ne se laissera pas abuser par la prononciation française courante du grec ancien (§ 4). Nous prononçons θ, χ comme τ, κ (ce qui n'a jamais été la valeur de θ, χ dans l'histoire du grec). Nous donnons à φ la prononciation *f* qui est celle du grec moderne, mais n'apparaît que tardivement en grec ancien.

2. Voir M. Grammont, *Traité*, 314-315 ; mais noter que, dans cet exposé, l'« aspirée » initiale devant voyelle est *arbitrairement* considérée comme « intervocalique » ou « appuyée » (voir § 47 n. 6), selon que l'auteur la suppose, *pour la commodité de l'explication*, précédée, dans la phrase, par une voyelle ou par une consonne finale de mot.

bahúḥ d'un plus ancien **bhahúḥ*) ; τίθημι < *θί-θη-μι ; τέθνηκα <*θέ-θνᾱ-κα ; κεφαλή <*χεφαλᾱ́ (v. h. a. *gebal*) ; κιχάνω <*χι-χά-νϜω ; κέχυμαι <*χέ-χυ-μαι etc.

Le linéaire B ne permet pas de vérifier[3] si la loi de Grassmann jouait déjà à date mycénienne : si, par exemple, l'initiale de *e-ke* (« il a ») est à entendre ἑ- ou ἐ-, si l'initiale de *-ke-ku-me-na* (de χέω) est à entendre χε- ou κε-, etc. En tout cas, en grec du premier millénaire, il n'y a d'esprit rude ni dans ἔχω (**segh-*), ni dans ὄφρα (**yo-*), ni dans ἔθος (**swedh-*) : la dissimilation a donc été postérieure aux changements **s-* > *h-* (§ 82), **y-* > *h-* (§ 167), **sw-* > **wh-* (§ 128) ; or l'un au moins de ces changements (**y-* > *h-*) est à peine acquis à date mycénienne. D'autre part, entre voyelles, **-s-* est d'abord devenu *-h-* (§ 84), avant de s'amuïr complètement ; cet *-h-* n'a pas eu d'action dissimilante sur une « aspirée » antérieure (p. ex. dans θεός, où -εο- < *-ε*h*ο- < *-εσο- ; cf. θέσ-φατος)[4] ; peut-être est-ce seulement à cause de sa débilité, et il n'y a, alors, pas de conséquences chronologiques à en tirer ; mais peut-être est-ce parce que la loi de Grassmann n'a joué qu'après l'amuïssement de *-h-* intervocalique issu de **-s-* : or cet amuïssement n'est pas encore acquis à date mycénienne. Il y a donc au moins des indices invitant à penser que la dissimilation des « aspirées » serait intervenue, au plus tôt, tout à la fin du IIe millénaire[5] ; ce serait un phénomène « grec commun » *récent* (§ 19).

Lorsque cette dissimilation a commencé à se produire, un φ un θ ou un χ, suivis de **s* ou de **y* étaient déjà étroitement combinés à la sifflante (§ 60) ou à la semi-voyelle (§ 68) et, par là même, impropres à dissimiler une « aspirée » qui précédait. De là des

3. Voir § 8. Cependant l'existence de « doublets » comme a_2 (valant *h*α) ou pu_2 (valant φυ) permettrait, théoriquement, de répondre à la question posée au cas où la dissimilation serait post-mycénienne : si l'on avait des mots à « aspirée » intérieure dont l'initiale fût écrite a_2- ou pu_2-, on aurait la preuve que la loi de Grassmann ne jouait pas. Mais de tels exemples font encore défaut. On ne saurait tirer de conclusions solides d'un mot aberrant comme le nom du « labyrinthe » (divinité *da-pu₂-ri-to-jo po-ti-ni-ja* à Cnossos) : faut-il entendre *Δαφυρινθοιο ποτνια, avec variante Δαφ- de Λαϐ- dans ce mot d'emprunt, et séquence ...φ...θ... non dissimilée ? — Autre indice, lui aussi fragile : celui que fourniraient les composés à second terme *-*h*οχος comme *wa-tu-o-ko* (l'absence de *w* de transition entre Ϝαστυ- et le second terme favorise, pour celui-ci, l'hypothèse d'une initiale consonantique) ou comme *ko-to-no-o-ko* (premier terme κτοινα-, dont la finale s'élide ; on s'est demandé si ...*no-o*... n'était pas une graphie pour -ν*h*ο-).

4. On se rappellera que, dans les phénomènes régis par la loi de Grassmann, les occlusives sourdes « aspirées » sont, selon leur position dans le mot, tantôt dissimilantes, tantôt dissimilées. Le phonème *h*-, en revanche, est seulement dissimilé.

5. Nous avons, cependant, en l'absence de preuves décisives, conservé par commodité dans ce livre des transpositions alphabétiques comme -κεχυμενα pour *-ke-ku-me-na*, etc.

alternances comme ἅπτω (de *ἅφyω)/ἀφάσσω (de *ἀφάσσω) « toucher » ; futur ἕξω/ἔχω ; θάπτω (de *θάφyω), fut. θάψω/ἐτάφην, τάφος ; fut. θρέψω/τρέφω, ἐτράφην ; nom. sg. θρίξ, dat. pl. θριξί, gén. τριχός (thème *θριχ-) ; comparatif[6] θᾶσσων, att. θᾶττων (suffixe -yον-)/ταχύς, τάχιστος ; etc.

Mais l'*analogie* a, par la suite, tendu à niveler ces alternances[7] : ἅπτω a entraîné ἀφή « action de toucher » (sans dissimilation) ; les présents πείθομαι (**bheidh-*), πεύθομαι (**bheudh-* : skr. *bódhati*, d'un plus ancien **bhódhati*) ont entraîné les futurs πείσομαι, πεύσομαι au lieu de *φεισ-, *φευσ- ; en regard de θᾶσσων/ταχύς, le comparatif πάσσων (au lieu de *φάσσων) a été refait sur παχύς ; en regard de l'aoriste passif ἐ-τέ-θην <*ἐ-θέ-θην (que le présent redoublé τίθημι et le parfait redoublé τέθηκα ont contribué à maintenir), ἐχύθην (au lieu de *ἐκύθην) a été refait sur χέω, χυτός (et, d'une manière générale, les « aspirées » radicales ont été rétablies devant le suffixe -θη- : ἐφάνθην, ἐφοβήθην, ἐθάφθην, ἐθαμβήθην, ἐχολώθην, etc.) ; on trouve en arcadien μεσακοθεν « par le milieu » (suffixe -αχο-, caractéristique adverbiale -θεν), mais, en ionien-attique, χ a été restauré dans πανταχόθι, πανταχόθεν, etc., d'après πανταχῶς, πανταχῇ, πανταχοῦ, etc. L'impératif φαθί présente l'« aspirée » de la racine (analogiquement restaurée d'après φᾶμι, etc.) et celle de la désinence ; mais, à l'aoriste passif, la 2e sg. en *-θη-θι a abouti à -θητι : l'analogie de la 3e sg. -θήτω et celle des autres modes ont fait prévaloir l'« aspirée » du suffixe sur celle de la désinence, et la *dissimilation* a été *renversée*[8]. — Sur ὑφαίνω, voir § 320.

§ **46**. *b)* Ni le syllabaire mycénien, ni le syllabaire cypriote, n'ont de notation distincte pour les occlusives sourdes « aspirées », qui y sont écrites avec les mêmes signes[1] que les occlusives sourdes.

Lors de l'*introduction de l'alphabet* en Grèce, le problème de la *notation des « aspirées »* se posa différemment pour *th* d'une part, pour *ph*, *kh* d'autre part. Le sémitique, en effet, possédait[2] deux occlusives dentales sourdes, l'une « emphatique »[3] *(ṭet)*, l'autre non emphatique *(tâw)* ; encore que la différence du *th* grec au *t* fût d'une tout autre nature, le grec utilisa le signe du *ṭet* pour l'« aspirée »

6. Avec longue (ᾱ ; cf. ἐλᾱττων) d'origine discutée (analogie ?).

7. On a observé que l'analogie a substitué plus volontiers π à φ que τ à θ ; on a supposé qu'au moment où ces actions analogiques sont intervenues, la prononciation de θ était déjà plus éloignée de celle de τ, que φ de π ; à d'autres indices, il semble que θ soit devenu spirant plus tôt que φ ou χ (§ 49).

8. Cf. M. Grammont, *Traité*, p. 317-328.

§ 46-1. Sous réserve de l'existence, en linéaire B, des « doublets » pu_2 *et* pa_3 : voir § 8.

2. Voir § 4, note 2.

3. Une consonne *emphatique* est une consonne dont l'articulation buccale est accompagnée de phénomènes constrictifs au niveau du gosier.

(Θ, θῆτα), le signe du *tâw* pour la non-aspirée (Τ, ταῦ). Mais l'alphabet sémitique n'avait pas de lettres disponibles qu'on pût utiliser pour *ph* et pour *kh*[4]; pendant un temps, aucun signe spécial ne correspondit à ces occlusives : on fit suivre le signe de la sourde du signe H de l'« aspiration » *h* (§ 317) ; les plus anciennes inscriptions de plusieurs parlers écrivent encore π*h* et κ*h* (ou Ϙ*h*), notamment dans les îles doriennes de l'Égée : αμενπ*h*ες, επευκ*h*ομενος (Mélos, VI[e] s.), Βαθυκλεος αδελπ*h*εον, ορκ*h*ε̄στᾱς αγαθος, Δελπ*h*ῑνιον, Κ*h*ιρο̄ν, ΑστυοϘ*h*ος (Théra, VII[e] s.), etc. ; le dorien de Crète, n'ayant pas conservé avec sa valeur ancienne le signe de l'« aspiration » présente simplement π pour *ph*, κ pour *kh* dans les plus anciens textes : μενπομενος, αδελπιος, εκεν τα κρε̄ματα, en regard de θιος, ελευθερος (Gortyne, V[e] s.), etc. Ces graphies témoignent du caractère occlusif de φ, χ[5].

L'existence d'un signe spécial pour *th* entraîna plus tard la création d'un signe pour *ph*, lequel se généralisa assez vite (Φ), et de signes pour *kh* qui différèrent selon les régions (Χ dans les alphabets « orientaux », ↓ dans les alphabets « occidentaux »[6]).

§ 47. *c)* Au premier millénaire, divers *traitements phonétiques* supposent encore une prononciation non spirante *ph*, *th*, *kh*, notamment les dissimilations, assimilations et métathèses d'« aspirations » de caractère *récent*, révélées par des graphies accidentelles comme att. Πωσφορος, Αντεσφορος (Ἀνθεσ-), Κρῡσοθεμις, crét. Τευφιλος (Θεο-), delph. Εκεφῡλος[1] ; — ou comme att. Φανφαιος (Παμφαιος), Ανθιλοχος (Ἀντι-), Θεθις (Θέτις), Νιχαρχων (Νῑκ-), crét. θυχᾱι (τύχῃ), ion. θυφλος (τυφλός), thess. locr. θεθμος (τεθμός)[2] ; — ou comme πάθνη pour φάτνη, ἄχαντος pour ἄκανθος, βάθρακος pour

4. De la différence entre *kāf* (médio-palatale non emphatique) et *qōf* (vélaire emphatique), le grec n'avait retenu que l'opposition des régions articulatoires (§ 24).

5. Si ce témoignage fait défaut pour la dentale « aspirée », c'est que, dès l'adoption de l'alphabet sémitique, un signe se trouva libre pour la noter, rendant ainsi inutile toute graphie telle que *τ*h*. A Théra, θ*h* est une graphie exceptionnelle (Θ*h*αρυμακ*h*ᾱς, Θ*h*αρυμαϘ*h*ος, VII[e] s.), entraînée sans doute par le κ*h*, Ϙ*h* qui suit ; de même que φ*h* est une graphie exceptionnelle à Délos (Φ*h*ραχ*h*σο̄, VI[e] s. = Φράξου ; voir § 61).

6. Les alphabets archaïques « orientaux » sont ceux d'Asie Mineure, des îles ioniennes de l'Égée (Eubée exceptée), de l'Attique, de la Mégaride, de la Corinthie, de l'Argolide occidentale, ainsi que des colonies de ces régions ; ils utilisent Χ pour *kh*, ainsi que Ξ pour *ks* et ↓ pour *ps* (§ 61) : c'est le type qui a prévalu dans tout le monde grec à partir du IV[e] siècle. Les autres alphabets archaïques, dits « occidentaux », utilisent ↓ pour *kh*, Χ pour *ks*, et n'ont pas de signe pour *ps*.

§ 47-1. Dans de tels composés, il ne s'agit pas de dissimilation ancienne (§ 45), car le sentiment qu'on avait des deux composants a prévenu, ou très vite effacé, en composition, les effets de la loi de Grassmann.

2. Sur l'assimilation à distance (« dilation ») du mode d'articulation, voir M. Grammont, *Traité*, 253-254.

βάτραχος, crét. καυχος pour χαλκός, etc. ; l'adverbe grec commun ἐνθαῦτα, formé, comme ἐνθάδε, sur ἔνθα, et conservé par l'ionien, est devenu en attique d'abord ενθαυθα (inscr.), puis ἐνταῦθα[3].

On ne peut rien conclure[4] du passage de σθ à στ qui caractérise, à date ancienne, le grec du Nord-Ouest (et se rencontre aussi ailleurs) : éléen (vi^e/ve s.) προστιζιōν (de *προσθιδιος), χρε̄ε̄σται (χρῆσθαι), λūσαστō, etc. Car il peut s'expliquer à partir de *sþ* (différenciation de deux spirantes)[5] aussi bien qu'à partir de *sth* (en position appuyée[6], passage de la douce *th* à la forte *t*)[7]. Mais d'autres graphies occasionnelles de divers dialectes paraissent s'expliquer mieux à partir d'occlusives « aspirées » : ντ pour νθ (arg. vi^e s. ενταδε, etc.) ; on a aussi, inversement, τν pour θν, τρ pour θρ (Crète centrale, ve s. : τνᾱτον, αντρōπον, ολετρōι), κν pour χν (locr. ve s. τεκναι pour τέχνη).

§ **48**. *d)* Les *transcriptions* du grec en latin amènent aux mêmes conclusions : dans les anciens emprunts non savants, φ, θ, χ sont rendus par *p*, *t*, *c* : *ampulla* (diminutif de *ampora* : ἀμφορεύς), *purpura* (πόρφυρα), *tūs* (θύος), *calāre* (χαλᾶν,)etc.[1] ; les inscriptions archaïques transcrivent par *Pilemo*, *Nicepor*, *Aciles* les noms propres Φιλήμων, Νῑκηφόρος, Ἀχιλλεύς, etc. Or, le latin possédait la spirante sourde *f* ;

3. M. Grammont (*Traité*, 315) voit là des dissimilations en sens inverses, à partir de formes comportant deux « aspirées », soit étymologiques (*φάθνη« crèche » : *bhendh- « lier »), soit par assimilation préalable (ενθαυθα). Mais il n'est pas sûr que tous les exemples s'expliquent ainsi ; et il semble que l'on doive admettre des « métathèses » (au sens défini : *Traité*, 339-357).

4. Pas plus qu'on ne peut rien déduire de net de l'énigmatique passage de ττ à θθ au iiie siècle en Crète centrale (§ 97).

5. Voir M. Grammont, *Traité*, 229-238. C'est le cas en grec moderne où σθ, σχ sont devenus *st*, *sk*, et où, dialectalement, σφ est passé à *sp*.

6. Est dite *appuyée* toute consonne du mot immédiatement précédée d'une autre consonne ; celle-ci est dite *appuyante* (voir M. Grammont, *Traité*, 270, dont la définition n'inclut pas le cas des groupes initiaux). Une consonne appuyée est, en général, fortement articulée (voir M. Grammont, *Traité*, 186).

7. On trouve aussi, en grec du Nord-Ouest, quelques exemples parallèles de σπ pour σφ, σκ pour σχ : étol. Σπαιρος, Αισκριων, etc. — On a proposé, de ces graphies, une autre explication encore (qui vaudrait aussi pour ενταδε) : l'ancienne « aspirée » ne serait demeurée occlusive qu'en position appuyée et serait ailleurs devenue spirante ; c'est le maintien de l'occlusion qu'on aurait voulu marquer par l'emploi du signe de la sourde.

§ 48-1. A Rome s'introduisent à partir du iie siècle avant J.-C. des *graphies savantes ph, th, ch: Pilipus* commence à s'écrire *Philippus*, *Corintus* commence à s'écrire *Corinthus*, *Antiocus* commence à s'écrire *Antiochus*. On affecte alors de prononcer ces consonnes à la grecque, comme des occlusives « aspirées ». Voir Niedermann, § 40.

la notation de φ par *p*, non par *f*, est donc particulièrement significative[2].

C'est seulement après l'ère chrétienne que les transcriptions du grec en latin dénoncent, pour le grec, une prononciation spirante des anciennes « aspirées » : les inscriptions vulgaires de Pompéï (antérieures à 79 après J.-C.) transcrivent par la labiodentale *f* à la fois[3] la spirante dentale θ (*lasfe :* λάσθη, etc.) et la spirante labiale φ (*Fyllis :* Φυλλίς, etc.) ; au IIe s. après J.-C., *Filippus* succède à *P(h)ilippus*, etc.

§ **49**. C'est donc, pour la κοινή, seulement à l'époque impériale que commence à se manifester le passage des occlusives « aspirées » aux spirantes. Mais divers dialectes présentent des indices plus précoces de cet affaiblissement de l'occlusion. En pamphylien, φῖκατι pour ϝῖκατι (att. εἴκοσι) suppose un φ spirant voisin de l'ancien ϝ (§ 184). Dès la fin du Ve siècle, les écrivains attiques transcrivent par σ un θ du laconien devant voyelle : ναὶ τὼ σιώ (att. θεώ), παρσένε, ὀρσά (ὀρθή), ἀγασώς (ἀγαθούς) chez Aristophane *(Lysistrata)*, σῦματος chez Thucydide, etc., et cette graphie se rencontre dans les inscriptions mêmes de Sparte à partir du IVe siècle. Le relâchement de l'occlusion a donc commencé, dans plusieurs parlers occidentaux, plus tôt qu'en ionien-attique, et, semble-t-il aussi, pour la dentale plus tôt que pour la labiale et la « gutturale ».

2. En Grèce, à l'époque romaine, lat. *f* est transcrit par φ : Φάβιος, Φλαμίνιος, Ῥοῦφος, etc. Mais cette notation indique moins nettement un φ spirant que lat. *Pilemus*, *Nicepor* n'indiquent, pour une période antérieure, un φ occlusif : car le signe φ (qu'il se prononçât encore *ph* ou déjà *f*) était le seul dont disposât la κοινή pour rendre le *f* latin.

3. Dans certaines inscriptions grecques archaïques, φ employé pour θ peut s'expliquer par une confusion purement graphique entre Φ et ⊕ : à Sparte (VIe s.) ϝορφαιᾶ (épithète d'Artémis) à côté de ϝορθαιᾶ ; à Naxos (Ve s.) Δωροφεᾶ ; à Mantinée (Ve s.) Φεμανδρος, προσσφα, à côté de Θεμανδρος, προσσθα ; etc.

V

CHANGEMENTS CONDITIONNÉS

1° *Actions des voyelles*

§ **50**. Toutes les consonnes changent plus ou moins leur point ou leur mode d'articulation en fonction des voyelles qui les entourent[1]. Un *k* s'articule à l'arrière, au sommet, à l'avant de la voûte palatine, selon qu'il est suivi de *u*, *o*, de *a*, de *e*, *i* ; et l'orthographe ancienne du grec garde trace de ces distinctions (§ 24). Au voisinage de *u*, un $^*k^w$ se différencie en κ, un $^*g^w$ en γ, un $^*g^wh$ en χ (§ 31). Lorsqu'un γ intervocalique a tendu à perdre son occlusion, c'est après voyelle prépalatale qu'il a d'abord abouti à *y* (§ 44). Etc.

La plus notable de ces actions est la « *palatalisation* »[2] de certaines occlusives devant une voyelle prépalatale *e*, *i*[3]. Il a été traité plus haut de la *palatalisation des labiovélaires :* elle affecte la sourde, la sonore et l'« aspirée » devant *ĕ*, la sourde également devant *ĭ*, et se traduit finalement par un passage à l'occlusive dentale correspondante (§§ 34-38). Il y a eu aussi une *palatalisation des dentales.*

Celle-ci n'affecte pas la *sonore* δ[4]. — Elle affecte peu l'« *aspirée* » θ ; cependant, au second millénaire en mycénien et au premier millénaire en ionien-attique, on a quelques *exemples isolés* du passage de θ à σ devant le suffixe -ιο- de dérivation d'adjectifs : myc.

§ 50-1. M. Grammont, *Traité*, 212-214.

2. Voir M. Grammont, *Traité*, 79-91.

3. On enseigne d'ordinaire qu'à Éda'ion (Cypre) γ se palatalisait devant *a*. En effet, γ devant *e*, *o*, *u* est noté par le signe de la « gutturale » (voir § 4, n. 1) : *ke-no-i-tu* (γένοιτο), *a-no-ko-ne* (ἤνωγον), *a-ra-ku-ro* (ἀργύρου) ; mais, pour les mots γᾶ « terre », ἀγαθός « bon », au lieu du signe *ka*, on rencontre un signe spécial dont on ignore la valeur exacte, et qu'on transcrit d'ordinaire par *za : za-i* (γῆ), *a-za-ta-i* (ἀγαθῆ). Il est bien plus probable que ce signe se prononçait *ga* et qu'ici, par exception, le syllabaire était apte à noter la sonorité.

4. On peut négliger pratiquement le témoignage isolé de l'arcadien de Mantinée (vᵉ s.) sur une palatalisation de la sonore *d* devant *e* (*de* > *dze*) : απυИεδομινος pour ἀποδεδομένος (pour la valeur de И voir § 38 ; tenir compte de l'action dissimilatrice du second δ). — La notation de δ par ζ en éléen (§ 44 n. 3) a un autre caractère, puisqu'elle se rencontre *devant toute voyelle ;* il n'est d'ailleurs pas sûr qu'elle indique un affaiblissement de l'occlusion pour δ.

-ko-ru-si-jo (dérivé en -ιο- du thème κορυθ « casque »), *ko-ri-si-jo* (ethnique de Κόρινθος), *za-ku-si-jo* (ethnique de Ζάκυνθος), etc. ; att. Τρικορύσιος, Προβαλίσιος (ethniques de toponymes en -υνθος, -ινθος) ; ion. d'Eubée (Érétrie) Ἀμαρύσιος (ethnique d'un toponyme en -υνθος) ; ion. des îles (Chios, vers 600) nom de mois (gén.) Σμίσιωνος (reposant sur un dérivé archaïque *Σμίσιος de Σμίνθος). — La palatalisation affecte essentiellement la *sourde* devant *ĭ* (accessoirement, devant *ŭ*) ; elle se traduit finalement par un passage à la sifflante sourde (assibilation).

§ **51**. Devant *ĭ*, un **t* ancien a tendu à se palataliser ; là où cette tendance se réalise, le résultat en est une sifflante simple[1] : **ti* > **t^y i* > **t^s i* > *si*. Mais il s'en faut que la palatalisation soit générale. Elle n'atteint jamais un **t* initial, plus fortement articulé qu'un *t* intérieur, ni un *t* géminé (-ττ-) ; elle n'affecte pas non plus un τ appuyé par σ[2]. Mais, même dans ces limites, elle ne se produit pas toujours, et la répartition de τι et de σι demeure mal expliquée dans le détail[3]. L'analogie[4] a largement perturbé les effets de la tendance à l'assibilation[5]. Cette tendance s'est manifestée suffisamment tôt dans la préhistoire du grec pour que la situation du mycénien à cet égard soit tout à fait analogue à celle du grec non-occidental du premier millénaire. Il y a lieu de distinguer plusieurs catégories de faits :

a) *Noms d'action féminins en* -τις/-σις[6]. Tous les dialectes se

§ 51-1. Au contraire, le *groupe* *-*ty-* aboutit, entre voyelles, à une consonne double (hom. -σσ-), voir § 93. Le grec traite différemment une occlusive palatalisée et le groupe de cette même occlusive avec la consonne **y* : il conserve ainsi, le plus souvent, la coupe ancienne des syllabes (ch. IX).

2. Fait de différenciation préventive (M. Grammont, *Traité*, 237-238), qu'il s'agisse d'une sifflante ancienne (ἐσ-τι) ou d'un σ issu d'occlusive dentale devant τ (§ 58 : πίστις, de *πίθτις), etc. — Mais une consonne appuyante autre que σ ne protège pas τ de l'assibilation, qu'il s'agisse d'une liquide, d'une nasale, ou même d'une occlusive (ἀνεψιός : av. *naptya-*, etc.).

3. On a supposé que l'assibilation est liée à un affaiblissement articulatoire de la voyelle *i* elle-même. On en a cherché les conditions, notamment, dans le caractère atone de *i*, ou encore dans la position de *i* devant voyelle. Mais toutes les théories proposées comportent trop d'exceptions pour être probantes.

4. En particulier, l'analogie du thème de base pour les dérivés de noms en -ιο-, -ιᾱ-. Les *diminutifs* en -ιον, qui sont des formations de circonstance plutôt que des éléments permanents du lexique, sont *toujours* en -τιον quand le thème de base est en -τ- : πραγμάτιον, προβάτιον, etc.

5. Le souci d'éviter des homonymies a pu jouer aussi (αἴτιος « responsable » demeure distinct de αἴσιος « favorable », dérivé de αἶσα), mais non toujours (πόσις « époux » / πόσις « boisson »).

6. Même traitement pour les quelques anciens masculins à suffixe *-*tei-* que conserve le grec : πόσις « époux » (cf. lat. *potis*), etc. ; mais l'occlusive est conservée dans μάντις.

comportent de même et présentent, à de rares exceptions près, la sifflante *(assibilation panhellénique)*. Ainsi, à côté de πίσ-τις (de *πίθ-τις : πείθω ; τ maintenu après σ), on a βά-σις, θέ-σις, τί-σις, δό-σις (myc. *a-pu-do-si* : απυδοσις), φύσις, φύξις, ὄψις, etc. Cependant, la langue homérique conserve μῆ-τις, φά-τις (φάσις n'apparaît que chez Platon).

b) -τι/-σι *en fin de mot*. Si l'on excepte quelques adverbes comme ἔτι, ἄρτι, ἀντί (myc. *a-ti-*), etc., et les datifs singuliers des thèmes en -*t*- (l'analogie des autres cas devait y maintenir l'occlusive), -τι final de mot passe à -σι dans un groupe de parlers qui, outre le mycénien, comprend l'arcadien et le cypriote, l'ionien-attique, le lesbien *(assibilation dialectale)*[7]; -τι se conserve en thessalien, en béotien, en grec occidental et en pamphylien. Exemples[8] : le nom de nombre « 20 » a la forme εἴκοσι dans le premier groupe, (ϝ)ῖκατι dans le second (pamph. φῖκατι) ; — ion.-att. πέρυσι « l'an passé », περυσινός « de l'an passé » (myc. *pe-ru-si-nu-wo*), mais dor. πέρυτι ; — désinences primaires actives *-*ti* et *-*nti* : 3e sg. ion.-att. ἐσ-τι (τ maintenu après σ), mais εἶσι, τίθησι, φησι (myc. *pa-si-*) : dor. εἶτι, τίθητι, φᾶτι ; 3e pl. myc. ... *o-si (di-do-si, e-ko-si)*, arc. -ονσι, cypr. ... *o-si (i-o-si, e-ke-so-si)*, ion.-att. -ουσι, lesb. -οισι, de *-ο-νσι (§ 124) : grec occidental -οντι, thess. béot. -ονθι (modification analogique de *-οντι), pamph. -οδι (altération phonétique de *-οντι : § 143).

c) *Adjectifs en* -τιος/-σιος, *abstraits en* -τίᾱ/-σίᾱ[9] présentent, en principe, la même répartition dialectale que les finales -τι/-σι. Ainsi les noms des centaines (lesb. ion.-att. -κοσιοι, arc. -κασιοι :

7. Selon les positions qu'il occupait dans le mot, le groupe τι a pu tendre vers σι à des époques différentes, par suite avec des extensions différentes. On a voulu considérer l'assibilation dialectale comme seule régulière, et imputer l'assibilation panhellénique à une influence de l'ionien-attique ; mais -σις est généralisé dès les plus anciens documents alphabétiques de tous les dialectes : il paraît difficile d'admettre une action à la fois aussi précoce et aussi complète du modèle ionien.

8. A l'intérieur du mot devant consonne, il y a quelques rares exemples de -*ti*- passant à -σι- ou demeurant -τι- dans les mêmes conditions que -*ti* final ; ainsi ion.-att. lesb. cypr. κασίγνητος, thess. κατιγνειτος (composé à premier terme κατι- : hitt. *kati-* « avec »). — Le nom de Poséidon repose sur une forme alternante Ποτειδ-/Ποτοιδ-/Ποτιδ- ; l'occlusive τ est en principe conservée en grec occidental (Crète, Télos, Cos, Phocide, Étolie : Ποτειδ- ; Corinthe, Mégare, Rhodes : Ποτειδ-/Ποτιδ- ; Ποτοιδ- dans la dédicace d'un Dorien à Pergame) ; dans les dialectes assibilants, les formes en -ει-/-οι- ont suivi le sort des formes en -ι- : hom. Ποσειδάων (myc. *po-se-da-o*) et Ποσιδήϊος (myc. *po-si-da-i-jo*), arc. Ποσειδ-/Ποσοιδ-, lesb. Ποσειδ- ; il est à noter cependant l'existence de formes en -σ- dans quelques paroles occidentaux (Ποσειδ-/Ποσιδ- en Argolide ; Ποσειδ- en Crète, à Mélos, à Rhodes, en Achaïe ; Ποhοιδ- en Laconie : § 88), survivances probables de dialectes prédoriens (assibilants).

9. Mots où, à l'origine, les suffixes -ιο-, -ιᾱ-, se trouvaient suivre un élément terminé par -τ-.

béot. et gr. occid. -κατιοι ; ainsi l'adverbe lesb. πλᾶσιον, ion.-att. πλησίον : thess. et dor. πλᾶτιον ; ainsi encore dor. Αρταμιτιος, ενιαυτιος, γεροντίᾱ, en regard de att. Ἀρτεμίσιος, ἐνιαύσιος (myc. *e-ni-ja-u-si-jo*), γερουσίᾱ (de *γερονσίᾱ ; myc. *ke-ro-si-ja*) ; etc. — Cependant, très tôt, des formes en -σιος, -σιᾱ sont attestées dans les parlers occidentaux (en partie à cause de la liaison qui s'est établie entre abstraits en -σις et en -σιᾱ). — D'autre part, l'assibilation est moins régulière pour -σιος, -σιᾱ que pour -σις dans les parlers non-occidentaux. Le mycénien, à côté d'abstraits comme *ta-ra-si-ja* (sur τάλαντον), *a-no-qa-si-ja*, etc., et d'adjectifs comme *te-ra-po-si-jo* (sur θεραποντ-), *a-ta-ra-si-jo* (sur τάλαντον), *e-ni-ja-u-si-jo* (sur ἐνιαυτός), etc., conserve des formes comme *me-ri-ti-jo* (sur μελιτ-), *na-pu-ti-jo* (hom. νηπύτιος), a_3*-ku-pi-ti-jo* (sur Αἴγυπτος), etc. La langue homérique, à côté d'abstraits comme βουλασίη, ὑπερβασίη, etc., et d'adjectifs comme ἀμβρόσιος (sur βροτός), θεσπέσιος (cf. ἄσπετος), etc., conserve des formes comme νοτίη (sur νότος), ἐσχατίη (sur ἔσχατος), ἠμάτιος (sur ἦμαρ/ἤματος), ἄρτιος (mais ἄναρσιος, sur ἄρτι, etc.). L'attique, à côté d'abstraits comme παρρησίᾱ (ῥητός), etc., et d'adjectifs comme πλούσιος (πλοῦτος), etc., a aussi des formes comme δημοκρατίᾱ (mais ἀκρασίᾱ, sur κράτος), στράτιος (στράτος), etc.

d) *Premiers termes de composés* en -τι-/-σι- (type skr. *dāti-vāra-* « qui donne des trésors »). Il n'y a plus que de rares traces de -τι- comme myc. *o-ti-na-wo* (Ορτι-νᾱϝος), hom. βωτι-άνειρα, ἀρτι-(ϝ)επής, etc. Sous l'influence, principalement, des abstraits en -σις, et, accessoirement, des thèmes verbaux sigmatiques, tous les parlers ont tendu à généraliser la sifflante : myc. *ma-na-si-we-ko* (Μνᾱσι-ϝεργος), hom. φῡσί-ζοος, ἀερσί-πους, τερψί-μβροτος, Πεισί-στρατος, πλήξ-ιππος, etc.

§ **52**. Dans la plupart des mots, τ se conserve devant υ (τύπος, τύχη, στύγος, μάρτυρος, ἀρτύω, ἐντύω, ἄστυ, πλατύς etc.). Mais il y a[1] quelques exemples d'assibilation :

a) Peut-être, assibilation panhellénique dans les dérivés nominaux en -συνος, -συνᾱ où tous les dialectes ont -σ-, mais où l'étymologie généralement admise conduit à poser un plus ancien *-τ- (cf. skr. *-tvana-*) ; cependant, l'hypothèse est discutable[2] et cet exemple de *-τυ- > -συ- reste douteux.

§ 52-1. Le suffixe *(a)* et les mots *(b)* en cause ne figurent pas dans nos textes mycéniens.

2. On attendrait notamment, en regard de πείθω, *πισ-τυνος (cf. πίσ-τις de *πίθ-τις), plutôt que πίσυνος.

b) Assibilation dialectale (lesbien, ionien-attique, arcadien) : dans le pronom sujet σύ (lesb. ion.-att.) en regard de dor. τύ, béot. τού (§ 252) ; — dans le nom de la « moitié », ion.-att. ἥμισυς, arc. *h*ε̄μισυ, lesb. αιμισεων (gén. pl. supposant *αἴμισυς) en regard de dor. ημιτυ- ; — dans le nom de nombre éolien lesb. πεσυρες, hom. πίσυρες « quatre ».

La palatalisation de τ devant υ ne suppose pas une prononciation *ü*[3] (qui, à date ancienne, est étrangère au lesbien, à l'arcadien, à une partie de l'ionien : § 252) ; elle pourrait s'expliquer par l'attaque prépalatale d'un *u* après consonne dentale (§ 256) : **$t^y u$* > **$t^s u$* > *su*. — Elle apparaît, précisément, dans le groupe de dialectes où τ avait une articulation plus débile et s'assibilait plus généralement devant ι. — Elle figure, enfin, dans des mots où la morphologie faisait alterner -τϝ- et -τυ-[4] ; or -*τϝ- a très tôt abouti à une sifflante forte (§ 71) : cette circonstance a certainement favorisé l'assibilation de τ devant υ : nominatif *τύ > σύ sous l'influence de l'accusatif *τϝέ > σέ[5].

§ **53**. Un **t* ancien est donc sujet à se palataliser devant *i* et (dans des conditions particulières) devant *u* (sans doute prononcé *$^y u$*). Il ne se palatalise pas devant *e*. Deux formes, isolées, propres à l'ionien-attique, ont été parfois expliquées par une assibilation τε > σε : le futur hom. πεσέομαι, att. πεσοῦμαι (**petə-se/o-*) et la caractéristique adverbiale de πό-σε « vers où ? » (qui viendrait de **k^wo-te :* got. *hwaþ*) ; mais, dans l'un et l'autre cas, il est douteux que le passage de τε à σε soit phonétique[1].

2° *Actions des consonnes*

§ **54**. Les occlusives sont, comme les autres consonnes, sujettes à se modifier sous l'action : *a)* des consonnes de *même* nature

3. On sait qu'en phonétique *u* note ce que le français écrit : *ou*, et *ü* ce que le français écrit : *u*.

4. Le nom *ἥμιτυ- de la « moitié » a un doublet thématique *ἡμιτϝο- : grec occid., thess., ion., arc. ημι(σ)σον. — La flexion la plus ancienne de « quatre » devait comporter une alternance entre **k^wetur-* et **k^w ^{o}twe /or-* (§ 37 n. 1).

5. On notera que la plupart des formes doriennes de ce pronom reposent sur un thème à initiale **t*-, non **tw*-.

§ 53-1. A côté du futur πεσέομαι l'ionien-attique a l'aoriste ἔπεσον (lesb. dor. ἔπετον) ; rien n'indique si l'aoriste est analogique du futur, ou celui-ci de l'aoriste ; dans les deux hypothèses, d'ailleurs, la sifflante reste obscure : on voit mal comment des futurs ou aoristes sigmatiques d'autres verbes auraient influencé la conjugaison de πίπτω. — Quant à πόσε, si l'on en maintient le rapprochement avec got. *hwaþ*, à tout le moins faut-il accorder un rôle important au souci d'éviter l'homonymie avec πότε « quand ? » (dont l'étymologie est, elle aussi, obscure).

(occlusives) qui figurent à d'autres places du mot ; *b)* des consonnes de toute nature avec lesquelles elles se trouvent, dans le mot, en *contact* immédiat.

a) Entre occlusives appartenant à un même mot et séparées par d'autres phonèmes, il se rencontre des exemples d'*assimilation*, de *dissimilation*, de *métathèse*[1].

C'est presque toujours le *mode d'articulation*[2] qui se trouve modifié par là. On a donné plus haut (§§ 45, 47) des exemples nombreux d'échanges entre *occlusive sourde et occlusive « aspirée »*. Les échanges sont exceptionnels entre *sonore et « aspirée »*[3] ; ils sont moins rares entre *sourde et sonore :* il semble que le groupe de βλάϐος « dommage » repose sur *βλαπ- (de *μλαπ- : § 153) à en juger par le rapprochement avec skr. *marcáyati* « léser » (**melk*ʷ-), et, en grec même, par crét. -βλαπεθαι (-βλάϐεσθαι), ἀϐλοπές (ἀϐλαϐές), αϐλοπια (ἀϐλάϐεια) ; et les inscriptions fournissent des exemples occasionnels d'assimilation tels que crét. Αγαγλυτος (-κλυτος), att. Μεκακλης (Μεγα-), τοτω (δότω), etc. ; chez les écrivains hellénistiques, on rencontre, pour ποδαπός, ποταπός (que condamnent les atticistes)[4].

La *région articulatoire* n'est presque jamais affectée par ces actions. Tout au plus peut-on citer un ou deux exemples de métathèse ; ἀρτοκόπος « boulanger » est pour *ἀρτο-πόκος (d'un plus ancien **-pok*ʷ*o-:* myc. *a-to-po-qo ;* cf. § 31, note 12) : séquence τ-κ-π préférée à τ-π-κ ; σκέπτομαι, σκοπός appartiennent à **spek-* (lat. *speciō*, v. h. a. *spehōn*, etc.) : séquence σκ-π préférée à σπ-κ[5].

Il arrive enfin qu'une occlusive s'amuïsse par dissimilation : soit dans un groupe complexe comme *κσκ (δίσκος « palet », de *δίκ-σκος : aor. ἔδικον « lancer » ; λάσκω « crier », de *λάκ-σκω : aor. ἔλακον ; présent hom. ἴσκω « assimiler », de * Ϝίκ-σκω : parf. (Ϝ)έ(Ϝ)οικα ; etc.) — soit dans l'un de deux groupes analogues qui se suivent (hellénistique πυκτίον « tablette », de *πτυκτίον : πτυκτός « qui se plie » ; etc.). La réduction de la préposition ποτὶ (équivalent de

§ 54-1. M. Grammont, *Traité*, 251-267 (« dilation », c'est-à-dire assimilation à distance), 269-277 (dissimilation), 339-357 (métathèse).

2. Incontrôlable dans les graphies syllabiques du grec, sauf rares exceptions (p. ex. série *d-* distincte en mycénien).

3. Les inscriptions livrent un ou deux exemples occasionnels tels que Θωροθεος pour Δωρόθεος (assimilation régressive ; une contamination avec Θεόδωρος a pu jouer aussi dans ce cas).

4. Il peut même y avoir échange entre *occlusive orale et occlusive nasale :* ainsi pour l'assimilation d'une dentale à l'autre dans crét. νυναμαι pour δύναμαι.

5. Cf. M. Grammont, *Traité*, 348. — Pour -κοπος, l'analogie de κόπτω a-t-elle joué ? — Pour l'autre exemple, il peut s'agir d'une déformation volontaire, si à *σπεκ- était attachée primitivement en grec l'idée de « mauvais œil » (J. Vendryes). Peut-être aussi y a-t-il eu influence de **skeu-* « contempler » (v. h. a. *scouwōn*, etc.) : hom. θυοσκόος « prêtre veillant au sacrifice » était voisin de θυοσκόπος (Hésychius), etc.

πρὸς en grec occidental) à arg. delph., etc., ποι devant mot commençant par une dentale a également été expliquée par une dissimilation (*ποτὶ-τὸ- > ποὶ-τὸ- : § 355).

§ **55**. *b)* Mais les changements les plus notables sont ceux qu'entraîne le *contact immédiat* des occlusives avec d'autres consonnes[1].

Lorsque, dans un groupe de deux consonnes, l'occlusive occupait la seconde place, elle se trouvait en position forte, et n'a pas été altérée en général. De deux occlusives qui se suivent, c'est la seconde qui assimile la première (§ 56). Une occlusive s'est, de même, maintenue après sifflante[2], après liquide, après nasale[3].

Lorsque l'occlusive, au contraire, était la première consonne du groupe, elle a souvent subi l'action de la consonne suivante : occlusive (§§ 56-58), sifflante (§§ 60-64), liquide ou nasale (§§ 65-67), semi-voyelle *y ou *w (§§ 68-72)[4].

3° *Occlusive devant occlusive*

§ **56**. Lorsque deux occlusives se trouvent en contact dans un mot, elles demeurent occlusives (sauf dans le cas de dentale + dentale : § 58)[1]. Mais il y a, dès le grec commun[2], *assimilation régressive*[3] *du mode d'articulation*. Devant occlusive sourde, toute occlusive demeure ou devient sourde ; devant sonore, elle demeure ou devient sonore. Ainsi, devant le suffixe -το- d'adjectif verbal : ἄ-ελπτος (ἔλπομαι), ἄ-τριπτος (τρίβω), ἄ-μεμπτος (μέμφομαι), ἄ-δερκτος (δέρκομαι), ἄ-φυκτος (φεύγω), ἄν-εκτος (ἔχω) ; — devant les finales adverbiales -δον, -δᾱν (-δην), -δᾰ : κλέβδην (κλέπτω, ἐκλάπην), λείβδην (λείβω), κρύβδην (κρύπτω, ἐκρύφην), πλέγδην (πλέκω), φύγδην (φεύγω),

§ 55-1. Le plus souvent, assimilations (M. Grammont, *Traité*, 186-199).

2. Sur le passage de σθ à στ, voir § 47 : s'il s'explique à partir d'un θ occlusif, il marque un renforcement de l'occlusion.

3. Sur le passage de νθ à ντ, voir § 47. Sur la sonorisation de *t* après *n* en pamphylien, voir § 143.

4. On se rappellera que — sauf devant *y où elles se sont réduites très tôt à des « gutturales » (§ 32) — les labiovélaires ont abouti à des labiales et sont traitées comme les anciennes labiales devant toute consonne (§ 40, n. 2).

§ 56-1. Le grec moderne, au contraire, n'admet pas les groupes d'occlusives : par différenciation, la première devient spirante ; ainsi ἑπτά > ἑφτά, ὀκτώ > ὀχτώ (avec gr. mod. φ, χ notant les spirantes *f*, *x*: § 43.)

2. Cette assimilation est probablement de date pré-mycénienne, mais la graphie du mycénien ne permet pas de le vérifier (cf. § 54 n. 2). Elle est, en tout cas, antérieure à la dissimilation des « aspirations » (§ 45) : l'adjectif verbal *θρεφ-τός était déjà devenu θρεπτός au moment où *θρέφω « nourrir » a été dissimilé en τρέφω.

3. M. Grammont, *Traité*, 270.

σπέργδην (σπέρχω) ; en regard des cardinaux ἑπτά, ὀκτώ une sonorisation (d'origine obscure, mais ancienne : v. sl. *sedmŭ* « septième ») a, dans les ordinaux correspondants, affecté conjointement les deux occlusives : ἕβδομος, ὄγδοος ; etc.

Parallèlement, le grec note par une « aspirée » toute occlusive suivie d'une occlusive « aspirée » ; ainsi, devant la caractéristique -θη- d'aoriste passif : ἐτάρφθην (τέρπω), ἐτρίφθην (τρίβω), ἠλείφθην (ἀλείφω), ἐδέρχθην (δέρκομαι), ἐλέχθην (λέγω), ἐτύχθην (τεύχω). — Cette graphie, en un sens, est sans doute impropre ; il est douteux que, dans la prononciation (pendant que l'articulation était déplacée de la région des lèvres ou de celle du palais vers la région des dents), un premier souffle se fît entendre [p^h-t^h ; k^h-t^h] ; le plus probable est qu'un seul souffle était émis, à la fin du groupe ; la prononciation était alors *pth*, *kth*, et c'est ce que traduisent, dans quelques inscriptions archaïques, des graphies comme phoc. (VIIe s.) απθιτον (ἄφθιτον), etc. — Mais la première occlusive, par assimilation à l'« aspirée » qui suivait, était une sourde *douce*, non une sourde *forte* (§ 42) ; c'est pourquoi elle a été généralement notée par φ, χ, non par π, κ ; à cet égard, le contraste avec la notation des géminées πφ, τθ, κχ (§ 59) est significatif

§ **57**. Du point de vue de la *région articulatoire*, les seuls groupes d'occlusives que présente le grec ancien sont ceux dont le second élément est une dentale : πτ et κτ, βδ et γδ, φθ et χθ[1] ; ils se conservent sans altération, sous réserve de quelques exemples d'assimilation régressive en dorien de Crète et en thessalien[2]. Il semble, cependant, que devant *yod* il y ait eu à date très ancienne, passage de *-κτ- à *-ττ-[3].

Il n'y a pas d'exemples[4] de groupes tels que τκ, ou τπ, ou κπ,

§ 57-1. Ces groupes sont d'origines phonétiques diverses ; ainsi -πτ- est issu de labiale + **t* dans πί-πτ-ω (racine **pet*-), mais de labiale + **y* dans βάπτω (§ 68) ; -κτ- est issu de gutturale + **t* dans δερκτός (**derk*-), mais de **k*ˢ dans ἄρκτος (§ 28) ; etc.

2. En Crète centrale, dès le ve siècle, -πτ- et -κτ- sont passés à -ττ- par assimilation régressive de la région articulatoire : εγραττᾳι (att. γέγραπται), πεντον (πέμπτον, νυττι (νυκτί), etc. Les parlers doriens de Gortyne et des localités crétoises voisines manifestent une forte tendance à l'assimilation régressive dans les groupes de consonnes; voir §§ 66 n. 10 (γμ > μμ) ; 67 (γν > νν) ; 106 (σδ > δδ) ; 111 n. 2 (σγ > γγ) ; 143 et 151 n. 1 (μπ > ππ, μφ > φφ) ; 152, n. 1 (ρν > νν) ; mais assimilation progressive μν > μμ (§ 153, n. 3). — Il y a aussi en thessalien quelques exemples d'assimilation πτ > ττ (αρχιττολιαρχεντι, etc.).

3. Voir § 93 et n. 2.

4. A date mycénienne, l'instrumental pluriel en -φι pouvait être formé sur des thèmes terminés par occlusive, sans insertion d'une voyelle de liaison -o-. En ce cas, une dentale s'assimilait à une labiale suivante : *ποδ-φι > *ποπ-φι (écrit *po-pi*) ; de même *a-di-ri-ja-pi* (de ἀνδριαντ-), *ko-ru-pi* (de κορυθ-). Mais, une « gutturale » conservait sa région articulatoire : *po-ni-ki-pi* pour *φοινιχφι (de φοινικ-).

ou πκ[5] ; par interversion des deux consonnes, *-τκ- est passé à -κτ-[6] dans le présent redoublé τίκτω (de *τί-τκ-ω : racine *tek- de ἔ-τεκ-ον, τόκ-ος) ; de même *-τπ- est passé à -πτ- dans τίπτε « pourquoi donc ? », s'il faut y reconnaître *k^wid-pe (lat. *quippe ;* voir § 29).

Les écritures syllabiques décomposent nécessairement[7] ces groupes de labiale+dentale (myc. *re-po-to* pour λεπτος, etc.), de « gutturale »+dentale (myc. *a-ki-ti-to* pour ακτιτος, etc.), et (au second millénaire) de labiovélaire+dentale (myc. *ke-ni-qe-te-we :* § 40).

§ **58**. En grec commun, si, dans un mot, la succession de deux éléments morphologiques amenait en contact *deux occlusives dentales*, la première perdait son occlusion et aboutissait à une sifflante[1]. Ainsi dans ἄ-δασ-τος (δατ-έομαι), ἄ-πασ-τος (πατ-έομαι), aor. ἠνύσ-θην et parf. 3e sg. ἤνυσ-ται (ἀνύτ-ω) ; dans ἄ-ισ-τος, οἶσ-θα, impér. 2e sg. ἴσ-θι, 3e sg. ἴσ-τω (οἶδ-α) ; dans aor. ἥσ-θην (ἥδ-ομαι), p.-q.-p. 3e sg. ἠρ-ήρεισ-το (ἐρείδ-ω) ; dans πίσ-τις, ἄ-πισ-τος, ἐ-πείσ-θην, πέ-πεισ-ται (πείθ-ομαι) ; etc. L'orthographe du mycénien masque cette évolution[2] (*e-pi-da-to*, pour επι-δαστος ; etc.).

Cette loi phonétique grecque commune a cessé de jouer à l'époque où se fixe en éolien la forme neutre hom. ὅττι, lesb. ὅττι, du relatif-indéfini ὅστις (de ὅδ-τι : §§ 29, 355, 356).

Pour la même raison, elle n'affecte pas -ττ-, -δδ-, -θθ- *récents* qui résultent, dans divers dialectes, de l'altération d'autres groupes (att. -ττ- de *-τ*y*, *-θ*y*-, *-τϜ- ; etc.).

Elle n'a jamais concerné les mots expressifs où figuraient anciennement des dentales géminées (§ 59) : hom. ἄττα, etc.

§ **59**. Les *occlusives géminées* sont celles dont la tenue est assez longue pour être sensible à l'oreille, et dont l'implosion et l'explo-

5. Sinon en composition : ἐκ-πίπτω, ἐκ-βάλλω, ἐκ-φέρω. Mais, en composition même, un groupe dentale + labiale a disparu par assimilation (§ 356) : hom. κάπ-πεσε (κατ-), etc.

6. M. Grammont, *Traité*, 242-243 (ordre expiratoire et économie d'effort).

7. Sauf, en mycénien, dans le cas particulier de πτε, φθε, βδε, qui peuvent être notés par un signe *-pte-* unique (*pte-re-wa* pour πτελεϜᾱ « orme » ; *di-pte-ra* pour διφθερᾱ « peau » ; etc.).

§ 58-1. Différenciation (M. Grammont, *Traité*, 232-233) commencée dès l'indo-européen : *-*t*+*t*- > *-*tst*- (stade indo-européen) > -*st*- (stade grec).

2. L'assibilation est très probablement pré-mycénienne ; mais *επι-δαττος et επι-δαστος s'écriraient l'un et l'autre *e-pi-da-to* (non-notation de la gémination ; non-notation de la sifflante implosive).

sion, toutes deux audibles, appartiennent à deux syllabes différentes[1].

Au cours de l'histoire du grec, des occlusives géminées sont issues de divers groupes de consonnes[2] : -ππ- résulte de *-*kw*- dans ἵππος (§ 71), -ττ- de *-*tw*- dans att. τέτταρες (§ 72), etc.

Mais, dès l'origine, le grec avait hérité de la gémination comme d'un procédé expressif[3] ; des géminées figurent dans des dénominations familières comme πάππος « grand-père », ἄττα « père », ὄκκος « œil » (§ 72 n. 1), dans des hypocoristiques[4] comme Προππίδᾱς, Μενιττώ, Φιλίκκᾱ, dans des mots imitatifs comme πιππίζω, τιττυβίζω, κοκκύζω (verbes désignant des cris d'oiseaux), dans des interjections (σῖττα), etc. — Lorsqu'il s'agissait d'une « aspirée », la graphie régulière était πφ, τθ, κχ : ἀπφῦς « père », τίτθη « nourrice », σικχός « dégoûté », Σαπφώ, Ἀτθίς, Βάκχος, κακχάζω (doublet de καχάζω « rire aux éclats » : § 23), etc. Cette notation indique que le premier élément était une *sourde forte*, non une douce comme dans le cas de φθ, χθ (§ 56) : l'articulation des géminées comportait une tension musculaire particulière. — Il y a même, en thessalien, pour les sonores géminées, des notations comme Κοπβιδᾶς, Εμπετδιουν, marquant le caractère fort, non doux, de l'implosion[5].

Ni l'orthographe mycénienne ni l'orthographe cypriote ne notent la gémination des consonnes. — Dans les plus anciennes inscriptions alphabétiques, les géminées, quelle qu'en soit l'origine (et qu'il s'agisse d'occlusives ou d'autres consonnes), sont souvent notées par le signe de la consonne simple. Cet usage archaïque de ne pas écrire deux fois de suite la même lettre n'est qu'une habitude graphique, laquelle a assez tôt disparu. — En revanche, la simplification des géminées, qui apparaît sporadiquement dans des inscriptions d'époque hellénistique, peut avoir un fondement

§ 59-1. Du point de vue de la coupe des syllabes, *atta* équivaut donc à *akta* ou *apta*. Sur la définition des consonnes géminées, par opposition aux consonnes longues, voir M. Grammont, *Traité*, 52-57.

2. La composition a, également, amené la rencontre d'occlusives de même nature : hom. ἐκ-καλέσας, ἀπ-πέμψει, ép. κατ-τάνυσαν, etc. Dans d'autres cas elle constituait des groupes instables (dentale devant labiale ou « gutturale ») qui, par assimilation, ont abouti à des géminées (§ 356) : hom. κάπ-πεσε, κάβ-βαλε, κακ-κείοντες (de κατ-), etc.

3. Cf. M. Grammont, *Traité*, 380-382.

4. On appelle ainsi les formes abrégées familières de noms propres composés ; ainsi Θεοκκώ en regard de Θεοκλῆς, Θεόκοσμος, Θεόκρατης, Θεόκριτος, etc.

5. Dans les parlers doriens de Crète centrale (Gortyne, Cnosse, etc.), pour -δδ- (issu de -ζ- dès le v[e] siècle : § 106), il apparaît, au III[e] siècle, une graphie -ττ- (alors qu'un ancien δ simple n'est pas altéré) : φροντιζοντες > φροντιδδοντες > φροντιττοντες. On a vu, dans ce passage des sonores aux sourdes, un effet de la force articulatoire des géminées. Mais, dans les mêmes parlers, pour -ττ- (issu de *-*ts*- dès le v[e] siècle : § 97), il apparaît au IV[e] siècle une graphie -θθ-, dont la valeur phonétique est mal déterminée, et dont l'interprétation demeure controversée.

phonétique : le grec moderne, s'il écrit encore des consonnes géminées, les prononce toutes comme des consonnes simples[6].

4° *Occlusive devant sifflante*

§ **60**. Devant la spirante dentale sourde *s*[1], toute occlusive, en grec, demeure ou devient sourde[2]. De là des groupes *ps*, **ts*, *ks* et (au second millénaire) $k^w s$[3], dans lesquels l'occlusion a tendu à se relâcher, par accommodation à la spirante qui suit : l'occlusive sourde devant *s* a cessé d'être une forte pour devenir une douce ; dans le groupe **ts*, dont les deux éléments étaient des dentales, il y a eu assimilation totale de l'occlusive à la sifflante.

§ **61**. Les écritures syllabiques notent ces groupes en les décomposant en deux signes, dont le premier est un signe indifférencié d'occlusive (sourde ou « aspirée ») : myc. *di-pi-si-jo* pour διψιος, *to-ko-so-ta* pour τοξοτᾶς, etc.

Dans les inscriptions alphabétiques archaïques, les groupes labiale+sifflante et « gutturale »+sifflante sont parfois notés par πσ, κσ : Πσηv, Ρε̄κσᾱνωρ (Théra, VIIe s.), δεκσαι (Mélos, VIe s.), Λαμπσαγορης (Amorgos)[1], plus souvent par φσ, χσ : κλεφσει (Cumes, VIIe s.) επεμφσαν, φεφυλαχσο (Béotie, VIe s.), Φσανος, Εχσαινετος (Locride, Ve s.), Οφσιαδε̄ς, Πυανοφσιο̄ν, Χσενοκλεε̄ς, ευχσαμενος (Athènes), etc. ; c'est la graphie d'occlusives sourdes *douces* (§ 42), plus voisines, par là, de φ ou χ que de π ou κ. L'articulation en était si faible qu'on a pu parfois entendre, et noter, une spirante : à Amorgos et à Naxos, aux VIIe et VIe siècles, on écrit tantôt χσ, tantôt *h*ς : Αλε*h*σω, Φ*h*ρα*h*σος[2], Να*h*σιος. — Puis l'usage se généralise d'un signe unique pour chacun de ces groupes où l'occlusive, combinée à la sifflante, avait un caractère particulier. A partir

6. Sur la réduction des géminées à des consonnes simples (d'abord longues, puis du type normal), qui intervient, plus ou moins tôt, dans l'histoire de la plupart des langues, cf. M. Grammont, *Traité*, 232.

§ 60-1. Ancienne ou récente : même groupe ξ dans fut. ἄξω (de **ag-sō* : sifflante ancienne) et dans ἄξιος (de *ἄγτιος : sifflante récente, § 51) ; etc. — Sur l'articulation de *s*, M. Grammont, *Traité*, 69.

2. L'assourdissement d'une occlusive sonore devant *s* est très probablement acquis à date mycénienne, mais l'ambiguïté du syllabaire empêche de le mettre en évidence ; dans le seul cas, celui des dentales, où le syllabaire spécifie la sonorité (série *d-*), l'occlusive est déjà assimilée à la sifflante (dat. pl. *pi-we-ri-si* : § 98).

3. Voir § 40, n. 3.

§ 61-1. On observera que les alphabets archaïques de Mélos et Théra n'avaient pas de signes pour φ, χ (§ 46). Cependant πσ se rencontre parfois dans des alphabets qui connaissaient φ (Amorgos).

2. Sur la notation de *ph* par φ*h*, voir § 46, note.

du VI[e] siècle, on trouve *ks* noté par X dans les alphabets « occidentaux » ; à partir du VII[e] siècle, on trouve *ps* noté par ↓ et *ks* par Ξ (signe de la sifflante sémitique *såmęk*, § 79) dans les alphabets « orientaux »[3] : c'est ce dernier système qui devait prévaloir dans toute la Grèce à partir du IV[e] siècle[4].

De nombreux exemples des groupes ψ, ξ, sont fournis : 1° par la formation des futurs et aoristes sigmatiques et par la 2[e] sg. du parfait médio-passif : τρέψω, ἔτρεψα, τέτραψαι (τρέπω), τρίψω (τρίβω), θρέψω (τρέφω)[5], πλέξω (πλέκω), φεύξομαι (φεύγω), εὔξομαι (εὔχομαι), etc.[6] ; — 2° par la flexion des thèmes nominaux consonantiques : φλέψ, dat. pl. φλεψί (gén. sg. φλεβός), γλαῦξ (γλαυκός), αἴξ (αἰγός), θρίξ (τριχός), etc. — Rares exemples radicaux : formes élargies de **bhes-* « émietter » : ψῶ (**bhs-ē-yō*), ψαίω, ψαύω ; de **kes-* « râcler » : ξαίνω (**ks-en-*), ξέω (**ks-es-*), ξύω (**ks-eu-*) ; etc. Noms de l'« essieu » **aks-* (lat. *axis*, skr. *ákṣaḥ*) dans ἄμ-αξ-α, ἄξ-ων ; de la « droite » **deks-* (lat. *dexter*, skr. *dákṣiṇah*) : δεξιός ; etc.[7].

Occasionnellement, soit à l'initiale du mot, soit entre voyelles, les groupes ψ, ξ sont sujets à s'altérer par interversion des deux éléments[8] ; de là quelques graphies σφ, σχ : ion. εκαλυσφεν (Érétrie, VI[e] s.), Σχενηρετος (Céos, VI[e] s.), v. att. σφῦχη, ευσχαμενος ; inversement, les poètes syracusains écrivent ψε, ψιν pour σφε, σφιν. Il arrive aussi parfois que l'occlusive, qui était débile, s'assimile à la sifflante : de là thess. Αμεισσᾱς pour Ἀμείψᾱς, et, à l'initiale, ion. σώχειν pour ψώχειν ou (inscr. att.) συλον pour ξύλον ; le doublet σύν de ξύν (étymologie inconnue) pourrait s'expliquer ainsi[9].

3. Sur la définition des alphabets « occidentaux » et « orientaux », voir § 46, note. L'origine des signes X (*ks* à l'Ouest, *kh* à l'Est) et ↓ (*kh* à l'Ouest, *ps* à l'Est) est discutée.

4. Le syllabaire cypriote ne peut noter de groupes de consonnes sans les décomposer. Par exception à ce principe (§§ 4, n. 2 ; 78 et n. 9, 10) il possède un signe unitaire pour *kse* (3[e] sg. *o-ru-xe:* ορυξε̄) et un autre pour *ksa* (*e-ve-re-xa:* εϝερξα) ; mais il y a aussi des graphies analytiques (*e-u-ka-sa-me-no-se:* ευξαμενος), et on ne connaît pas de signe pour *kso* (3[e] pl. *e-ke-so-si:* εξο̄σι). Nous manquons d'exemples cypriotes pour *ps*.

5. L'occlusive « aspirée » s'était, devant sifflante, réduite à une sourde douce *avant* qu'intervînt la dissimilation des « aspirées » (§ 45), d'où l'opposition de θρέψω à τρέφω, de θρίξ à τριχός, etc.

6. Ajouter les noms en -σις (sifflante *récente:* § 51) correspondant aux mêmes verbes : hom. ὄψις (fut. ὄψομαι), πρῆξις (fut. πρήξω), etc. — L'assourdissement des occlusives devant *s* donnait mêmes formes -ξω, -ξα aux futurs et aoristes des verbes en -ζω (de *-γ-*y*ω) et en -σσω, att. -ττω (de *-κ-*y*ω, *-χ-*y*ω). C'est l'une des origines de diverses confusions analogiques entre sourdes et sonores : au présent (att. τάττω au lieu de *τάζω : aor. ἐτάγην), à l'aoriste en -η- (ion. ἐπτύγην au lieu de *ἐπτύχην : présent πτύσσω), au parfait actif (πέπρᾱγα : att. πρᾱ́ττω).

7. Le grec et, accessoirement, le celtique permettent de distinguer un groupe ancien **ks* de l'occlusive **k[s]* définie au § 28 : aucun traitement -κτ- n'existe en grec pour ἄξων (**aks-* ; opposer τέκτων, de **tek[s]-*) ni pour δεξιός (**deks-*), etc.

8. M. Grammont, *Traité*, 240-241.

9. En mycénien on a ξυν (*-ku-su-pa* pour ξυμπαν, etc.) ; dans les dialectes du premier millénaire, la forme en σ- tend a éliminer la forme en ξ-.

§ **62**. Lorsqu'une occlusive, labiale ou « gutturale », était suivie de *s*+consonne[1], le groupe ψ (c'est-à-dire φσ) ou ξ (c'est-à-dire χσ) se simplifie en φ ou χ devant cette consonne, quelle qu'elle soit[2]. Ainsi dans les noms en **-sno-* et **-smo-* : λύχνος « lampe » (de *λύχσνος ; **leuk-* : λευκός), πάχνη « givre » (**pāg-* : πήγνῡμι), πλοχμός « tresse » (**plek-* : πλέκω), ῥωχμός « fente » (**wrēg-* : ῥήγνῡμι), etc.[3]. Ainsi encore au parfait médio-passif, devant -σθαι (et -σθε, -σθον, etc.) : τετράφθαι (τρέπω), τετρίφθαι (τρίβω), τεθράφθαι (τρέφω)[4], πεπλέχθαι (πλέκω), πεφύχθαι (φεύγω), ηὖχθαι (εὔχομαι)[5].

Cette simplification est de date post-mycénienne. En mycénien, la sifflante médiane du groupe est encore notée : ainsi dans *a₃-ka-sa-ma*, antécédent de αἰχμή.

§ **63**. Dans tous les parlers grecs, béotien excepté, toute occlusive *dentale*, devant *s*, est devenue une sourde douce, puis s'est assimilée à la spirante ; de là un groupe *ss*, lequel se réduit à *s* après consonne ou voyelle longue ; même après voyelle brève, il est simplifié en *s* à date historique en ionien-attique (§ 92). — Ainsi dans les futurs et aoristes sigmatiques et à la 2e sg. du parfait médio-passif : ἐρείσω (ἐρείδω), πείσομαι (πείθομαι), etc.[1]. — Ainsi dans la flexion

§ 62-1. En dehors, bien entendu, des cas où l'occlusive s'était trouvée préalablement dissimilée : κ devant σκ dans *λάκ-σκω > λάσκω (§ 54), etc. ; ἐκ-, dans ἐκ-καί-δεκα (de *ἑξ-καί-δεκα), est dû à une réfection analogique (d'après les doublets ἐκ/ἐξ de la préposition) : la forme phonétique serait ἑσ- (qui se rencontre en béotien : εσκηδεκατος).

2. S'il était, vrai que l'aor. hom. μίκτο vînt de *μίγσ-το ou le nom d'agent ἀλέκτωρ de *ἀλέκσ-τωρ il faudrait en conclure non point (avec M. Grammont, *Traité*, 360) que la sifflante disparaît, sans plus, entre les deux occlusives (exemple contraire, sûr : ἑφθός ; voir note 5 plus bas), mais que l'analogie aurait restitué -το dans *μίχθο, -τωρ dans *ἀλέχθωρ. Mais l'élément *-s-* est inconnu du grec pour la première de ces racines (μείγνῡμι, ἐμίγην en regard de lat. *mix-tus*, etc.), et il n'est pas constant en grec pour la seconde (ἀλαλκεῖν en regard de ἀλέξειν).

3. Ceci doit faire douter du rapprochement traditionnel de τέκμαρ « signe » (supposé issu de *τέκσ-μαρ) avec av. *čašman-* « œil », rapprochement que les sens, d'ailleurs, autorisent, mais n'imposent pas.

4. La dissimilation de -θ- par -φθ- (§ 45) a été prévenue par l'*analogie* de τέθραμμαι, τέθραψαι, τέθραπται, etc.

5. Dans les formes verbales en -σθαι, -σθε, etc., le φ ou le χ qui termine la racine n'est pas dû à l'action du θ. On le voit par l'exemple de πλοχμός, etc. On le voit aussi dans ἑφθός « cuit », de *ἑψ-τός (présent ἕψω) ou dans locr. delph. εχθος, de *ἐξ-τός (doublet de ἐκ-τός « au dehors ») : *les deux* occlusives sont devenues des douces sous l'action de la sifflante.

§ 63-1. Devant le suffixe **-tei-* de noms d'action, une occlusive dentale passait phonétiquement à -σ- : πίσ-τις, en regard de πείθ-ομαι, est d'un type ancien (§ 58). Mais, à date plus récente, -σις s'est développé en liaison avec les formes verbales sigmatiques : ἔρεισις (analogique de ἐρείσω, ἤρεισα), etc.

des thèmes consonantiques[2] : κέλης, dat. pl. κέλησι (gén. sg. κέλητ-ος) ; νύξ, νυξί (νυκτ-ός) ; ἐλπίς, ἐλπίσι (ἐλπίδ-ος) ; ὄρνις, ὄρνισι (ὄρνιθ-ος) ; etc. — En mycénien, le produit de : occlusive dentale+sifflante est noté par les signes de la série *s-* : *da-sa-*[*to*] pour l'aoriste de δατέομαι (hom. δάσσατο) ; dat. pl. *pa-si* (de παντ-), etc.
En béotien, toute occlusive dentale est aussi devenue sourde devant *s* ; mais c'est ensuite la sifflante qui s'est assimilée à l'occlusive (assimilation progressive) ; de là un groupe -ττ-, qui se maintient après voyelle brève : aoristes en -αττα, -ιττα (attique -ασα, -ισα) de verbes en -αδδω, -ιδδω (att. -άζω, -ίζω : § 106).

§ **64**. Une occlusive dentale suivie de sifflante+consonne s'assimile à la sifflante, et ce groupe **ss* se réduit à *s* : *κάτ-σμορος (de **smer-*) > κάσμορος — Ainsi, notamment, dans les noms en *-*smo-* : δασμός « part » (*δατ-σμός : δατέομαι), ὀσμή « odeur » (*ὀδ-σμᾱ́ : ὄζω, ὄδωδα), κλῶσμα « trame » (*κλῶθ-σμα : κλώθω), et dans les noms en -ασμος (-ασμα), -ισμος (-ισμα) répondant aux verbes en -άζω, -ίζω. — Ainsi dans les parfaits médio-passifs (devant -σθαι de l'infinitif, et désinences -σθε, -σθον, etc.) : ἠνύσθαι (de *ἀ̆νύτ-σθαι : ἀνύτω), ἐρηρεῖσθαι (ἐρείδω), πεπεῖσθαι (πείθομαι). Etc.[1].
Certains groupes de sifflante+consonne issus d'occlusive dentale+sifflante+consonne ont pu connaître, par la suite, des altérations phonétiques de date récente : c'est le cas pour βλέννος si le mot vient de *μλέδσνος (assimilation *récente* -σν- > -νν- : § 118). et pour ἴσος < ϝισϝος si le mot vient de *ϝιδσϝος (élimination *récente* d'un groupe -σϝ- secondaire : § 131).

5° *Occlusive devant liquide ou nasale*

§ **65**. En toute position, les groupes constitués par occlusive+liquide[1] sont stables en grec[2]. Seul le groupe δλ ne s'est pas

2. On notera que, dans les neutres en -μα, l'élargissement dental (*-*mn̥-t-*) n'a existé que devant voyelle (désinentielle ou suffixale : δέρματ-ι, adj. δερμάτ-ῖνος etc.), non devant consonne. Le dat. pl. repose sur *-*mn̥-si* et ne fournit donc pas d'exemples valables pour le traitement de *-*ts-* ; finale -ασι(ν), jamais *-ασσι(ν)), chez Homère : δέρμασιν (cf. myc. *de-ma-si*), etc.

§ 64-1. Dans le présent *πάθ-σκω (cf. aor. ἔ-παθ-ον), les deux occlusives sont *d'abord* devenues des douces sous l'action de la sifflante (*πάθσχω) comme dans ἐφθός ou εχθος (§ 62, n. 5) ; puis l'occlusive dentale s'est assimilée à la sifflante.

§ 65-1. Sur l'articulation des liquides, voir M. Grammont, *Traité*, 71-77.

2. On les trouve, par conséquent, en mycénien (où ρ et λ sont notés de la même façon), dissociés dans l'écriture (*a-ko-ro* : αγρος, etc.). On y trouve encore des groupes de labiovélaire+liquide (*qi-ri-ja-to* : § 40).

conservé. Entre voyelles, la dentale sonore *d* s'est assimilée à la sonore *l* dont la région articulatoire était voisine : laconien ἑλλᾱ́ « siège » (**sed-lā-* : lat. *sella*), doublet de l'usuel ἕδρᾱ (**sed-rā-*). A l'initiale, il y a eu différenciation de *d* en *g* : γλυκ-ύς, cf. lat. *dulc-is* ; mais, à date mycénienne, on a encore *de-re-u-ko* (δλευκος) comme nom du « vin doux » (hellénist. τὸ γλεῦκος).

A cette exception près, les occlusives ne modifient devant ρ et λ ni leur mode d'articulation (malgré le caractère sonore des liquides), ni leur point d'articulation : *devant r*, προ- : lat. *pro-*, skr. *pra-* ; τρέμω : lat. *tremō* ; -τρον (ἄροτρον) : lat. *-trum (arātrum)* ; κρέας : lat. *cruor*, skr. *kraviḥ* ; ἔδραμον : skr. *drámati* ; γράω : skr. *grásati* ; φρᾱ́τωρ : lat. *frāter*, skr. *bhrā́tā* ; -θρον (βάραθρον) : lat. *-brum (crībrum)* ; etc. — *devant l*, πλή-ρης, cf. lat. *plē-nus* ; τλητός : lat. *lātus* d'un plus ancien **tlātos* ; γλοιόν : cf. lat. *glūten* ; φλέγω : cf. lat. *flagrō* ; -θλον (γένεθλον) : lat. *-bulum (stabulum)* ; etc.

§ **66** Devant les nasales (sonores) *m*, *n*[1], les occlusives, le plus souvent, se conservent. Mais il arrive qu'elles s'assimilent, soit partiellement (sonorisation : κμ > γμ; nasalisation : βν > μν), soit totalement (πμ > μμ). Le détail des faits est compliqué[2].

Devant μ, les occlusives *labiales* s'assimilent en μ : ὄμμα <*ὄπμα (rac. **okʷ-* : ὄψομαι), λῆμμα <*λᾱ́βμα (λαμβάνω), γράμμα <*γράφμα (γράφω) ; τέτραμμαι, τετράμμεθα, τετραμμένος (τρέπω), τέτριμμαι (τρίβω), τέθραμμαι (τρέφω), πέπεμμαι <*πέπεμπ-μαι (πέμπω). — Cette assimilation régressive n'est pas tout à fait générale en grec : lesb. ὄππα (att. ὄμμα) et γρόππα (att. γράμμα) présentent une assimilation progressive ; poét. (éol ?) ὄθμα, arg. γράθμα témoignent d'une différenciation de la première labiale devant la seconde. Il semble qu'à date mycénienne, une occlusive labiale se conservait encore devant *m* : *e-ra-pe-me-na*[3] pour ερραπμενα (part. parf. pass. de ῥάπτω).

Devant μ, les occlusives *dentales*, en principe, se conservent[4] : τμητός (**tem-ə-/*tm-ā-* « couper »), πότ-μος (**pet-* « tomber »), ἀ-δμη-τος (**dem-ə-/*dm-ā-* « dompter »), hom. 1re pl. ἴδ-μεν (οἶδα), hom. ὀδ-μή (rac. **od-* « sentir »), hom. 1re pl. εἰλήλουθ-μεν (εἰλήλουθα),

3. Aussi abandonnera-t-on l'idée que *ku-ru-zo* (mot isolé, sur des amphores de Thèbes) puisse (avec *-ky-* > myc. *z* : § 98 *d*) reposer sur un comparatif de γλυκ-ύς.

§ 66-1. Sur l'articulation des nasales, voir M. Grammont, *Traité*, 94.

2. M. Grammont, *Traité*, 190-191.

3. L'hypothèse d'un parfait en -ημαι est moins vraisemblable ; cf. note 4.

4. En mycénien, *ta-to-mo* (σταθμος), gén. *pe-pi-te-me-no-jo* (partic. parf. moy. de πείθω), *a-ra-ro-mo-te-me-no* (pour αραρμοτμενος : § 81, note 3), etc. Pour ce dernier participe, une variante avec *-to-me-* au lieu de *-te-me-* garantit qu'on a affaire au groupe -τμ- (et non à un parfait en -ημαι). Il semble que -σμαι pour -τμαι, -θμαι (voir plus bas) soit une innovation *post-mycénienne*.

ἐπέπιθμεν (πεποίθεα), hom. κευθ-μών (κεύθω), etc.[5]. — Mais, au parfait médio-passif, ἐρήρεισμαι, ἐρηρείσμεθα, ἐρηρεισμένος (de ἐρείδω) ont pris la place de formes en *-δμ sous l'influence de la 2e sg. ἐρήρεισαι (-σ- de -*δσ- : § 63), de la 3e sg. ἐρήρεισται (-στ- de *-δτ- : § 58), de la 2e pl. ἐρήρεισθε (-σθ- de *-δσθ- : § 64) et sous l'influence des autres thèmes temporels : ἠρεισάμην (-σ- de *-δσ-), ἠρείσθην (-σθ- de *-δθ- : § 58) ; de même pour tous les verbes dont l'élément radical se terminait par une dentale : πέπυσμαι (πεύθω), etc. La sifflante y est devenue une caractéristique générale du parfait[6].

Pour les « *gutturales* » devant μ, le grec[7] admet κμ, χμ aussi bien que γμ : κέκμηκα, ἀ-κμής (**kem-ə-*/**km-ā-* « souffrir »), ἀκμή « pointe » (rac. **ak-*), ἄκμων « enclume » (skr. *áçman-*) ; δοχμός « oblique » (avec une « aspirée » qui se retrouve en sanskrit), δραχμή, etc.[8]. — Mais, quand les formes étaient clairement analysables et que « gutturale » et nasale appartenaient à des éléments morphologiques différents, la « gutturale » a été sonorisée en γ devant μ. Conjugaison athématique : vestiges d'anciens présents en -μι δέγ-μενος à côté de δέκομενος (**dek-* « recevoir »)[9], ἔγ-μεν à côté de ἔχειν (**segh-*), comme ἐ-λέγμην à côté de ἐλεγόμην ; parfaits médio-passifs πέπλεγμαι, πεπλέγμεθα, πεπλεγ-μένος (πλέκω), ἀφῖγμαι (ἀφικνέομαι), ηὔγμην (εὔχομαι), εἴληγμαι (λαγχάνω) comme ἦγμαι (ἄγω). Dérivés nominaux : πλέγ-μα (πλέκω), δεῖγ-μα (δείκνῡμι), εὖγ-μα (εὔχομαι), ἄργ-μα (ἄρχω) comme πῆγμα (πήγνῡμι). On a parfois supposé que dans le groupe γμ il s'était produit une assimilation régressive de nasalité[10] et que γ y notait non pas *g*, mais *ŋ* (nasale gutturale, § 143) ; l'ambiguïté

5. Plus tard, att. ἴσμεν (analogique de ἴστε <* ϝίδ-τε, § 58) a supplanté ἴδμεν. Un doublet ὀσμή (*ὀδ-σμᾱ, § 64) a supplanté ὀδμή. La langue semble avoir tendu à éviter le groupe -δμ-, notamment en lui substituant -σμ- (en particulier dans les formes verbales, voir plus bas), cf. att. vulgaire (vases) Ασμητος, etc. — parfois aussi en nasalisant la dentale : -δμ- > *-νμ- > -μν- (§ 153) : hom. μεσό-δμη, mais att. (inscr.) μεσομνη ; hom. δμώς « esclave », mais crét. μνωιᾱ « esclavage ; 'Αγαμέμνων paraît venir de *-μέδμων.

6. Cette tendance a eu pour corollaire le développement des dérivés en -σμ- aux dépens des dérivés en -μ- après occlusive dentale : ὀσμή supplante ὀδμή (note précédente) ; en regard de ἐρείδω, un groupe cohérent où figure -σ- est constitué par ἐρείσω, ἤρεισα, ἐρείσομαι, ἠρεισάμην, ἠρείσθην, ἐρήρεισμαι d'une part, d'autre part ἔρεισμα et la forme (non phonétique : § 63, n. 1) ἔρεισις.

7. En mycénien : *e-ka-ma-pi* (instr. pl. en -φι du nom d'action neutre en -μα dérivé de ἔχω), etc.

8. Sans compter les noms où -χμ repose sur « gutturale » radicale + σμ : πλοχμός (πλέκω), αἰχμή (myc. *a₃-ka-sa-ma*), etc. (§ 62).

9. Att. δέχομαι est une altération (analogique) du plus ancien δέκομαι (ionien, éolien, dorien) ; cf. lat. *decet, doceō* (**dek-*).

10. Le dorien de Crète assimile *complètement* la « gutturale » à la nasale qui suit : ψᾶφιμμα (Gortyne), de *ψᾶφιγμα, etc.

de la graphie γ ne permet ni de confirmer ni d'infirmer cette hypothèse ; mais aucun des indices produits en faveur d'une prononciation *ŋm* n'est décisif.

§ 67. Devant nasale dentale, les *sourdes* π, τ, κ et les « *aspirées* » φ, θ, χ se conservent sans altération[1]. Sourdes : πνέω (cf. v. h. a. *fne-han* « souffler », avec *fn-* reposant sur **pn-*), ὕπνος (skr. *svápnaḥ*) ; πότνια (skr. *pátnī*) ; τέκ-νον (**tek-* : ἔτεκον). — « Aspirées » : hom. ἔ-πε-φνον (rac. **gʷhen-* : φόνος), ἔθ-νος (**swedh-*), λίχ-νος « glouton » (**leigh-* : λείχω) ; etc.

La *labiale sonore* β[2] s'est nasalisée devant ν et est passée à μ (occlusive labiale nasale). Ainsi dans ἀμνός « agneau » (**agʷno-* : lat. *agnus*), σεμνός « vénérable » (σέβομαι : **tyegʷ-*), ἐρεμνός « obscur » (Ἔρεβος : **regʷ-*), μνάομαι « courtiser » (de *βνάομαι, § 31 n. 8), etc.

En revanche, la *dentale sonore* δ se conserve devant ν[3] : σκίδ-νημι, παιδ-νός « enfantin », σμερδ-νός « terrible » (à côté de σμερδ-αλέος), etc.[4]. — De même, dans la plupart des cas, la « *gutturale* » *sonore* γ : γνήσιος (**gen-ə-*/**gn-ē-*), μείγ-νῡμι, στυγ-νός (à côté de στυγ-ερός), etc. Toutefois, dans les présents redoublés γίγνομαι et γιγνώσκω, sous l'influence dissimilante du γ- initial, le -γ- intérieur s'est nasalisé au contact de ν : *-gn-* est passé à *-ŋn-* (avec la même nasale « gutturale » *ŋ* que dans ἄγκος, ἄγγελος, ἄγχω, etc. : § 143). Mais cette nasale n'était stable, en grec, que devant occlusive « gutturale » ; sous l'influence du *i* qui précédait, *ŋ* est devenu une sorte de *y*[5], qui s'est fondu dans la voyelle en l'allongeant[6] : *gĭgno-* > **gĭŋno-* > **gĭyno-* > **gīno-*; de là γῑνομαι, γῑνώσκω dans la plupart des dialectes à date historique (mais encore att. γιγν-

§ 67-1. En mycénien : *a-u-po-no* (α(*h*)υπνος), *ka-na-pe-u* (κναφευς), *po-ti-ni-ja* (ποτνια), etc.

2. Les exemples du premier millénaire comportent un β secondaire (issu de **gʷ*), ensuite passé à μ. La labiovélaire devait subsister devant *n* à date mycénienne ; mais nos tablettes ne fournissent pas d'exemples.

3. En mycénien : neutre *koriadono* pl. *koriadana* (κοριαδνον « coriandre ») ; etc. Pas d'exemple assuré pour γν.

4. A date ancienne le grec admet le groupe -δν- ; à date récente, il semble tendre à l'éviter (de même que -δμ- : § 66 n. 5). L'occlusive dentale est alors dissimilée, soit en labiale : δν > *βν > μν (hom. λέπαδνον, hellénist. λέπαμνον), soit en « gutturale » (att. vulg. Αφιγναιος pour Ἀφιδναῖος). Dans le cas de παίγνιον « jeu » (Hérodote, Aristophane) comme dans celui de φιλο-παίγμων (*Odyssée*), la « gutturale » est analogique, et due à l'ambiguïté de ζ dans παίζω « jouer ». En κοινή, le nom γνόφος des « ténèbres » (Aristote) a supplanté δνόφος (hom. δνοφερός) ; mais ces termes appartiennent à un groupe obscur et compliqué (cf. κνέφας, ψέφας).

5. C'est dans des conditions toutes différentes qu'une nasale a passé à *y* dans certains traitements du groupe *ns* (§ 124).

6. Autres exemples de **ĭy* > *ī* devant consonne dans *κονίσyω > *κονίyyω > κονῑω (§ 127), etc.

aux ve et IVe s.). En crétois, par contre, *-ŋn- s'est assimilé en -nn- : d'où γιννομενον (Gortyne IIe s. ; mais encore γιγν- au Ve s.).

6° *Occlusive devant semi-voyelle*

§ **68**. Les groupes constitués par occlusive + *y[1] étaient fréquents en grec commun : initiaux, notamment dans certains éléments radicaux élargis (**ky-eu-* « agiter », développement de **kei-* « mouvoir » ; **ty-eg^w-* ; **g^wy-ē-* ; **dy-ā-* ; etc.) ; intérieurs, notamment dans la catégorie productive des présents en **-yō*.

Dès la période préhistorique[2], les occlusives suivies de *y se sont étroitement combinées avec la semi-voyelle[3]. En cette position, les labiovélaires s'étaient, au préalable, réduites à des « gutturales » (§ 32).

Les *labiales*, dont la région articulatoire est distante de celle de *y*, ne se sont pas assimilées à la semi-voyelle. Celle-ci, en revanche, en position appuyée, s'est trouvée renforcée et a abouti elle-même à une occlusive ; or, *t* est l'occlusive la plus voisine du point d'articulation de *y* qui soit admise par le grec (§ 57) après une labiale[4]. Les anciens groupes *πy et *φy sont représentés, dans tous les dialectes[5], par πτ : ἀστράπτω (ἀστραπή), κάμπτω (καμπή), κλέπτω (κλαπῆναι), τύπτω (τύπος), ἅπτω (ἀφάω), βάπτω (βαφή), θάπτω (τάφος), κρύπτω (κρύφα), etc. Il n'y a pas d'exemple sûr d'un ancien groupe *βy[6].

§ **69**. Il y a eu, au contraire, des phénomènes successifs d'assimilation entre la semi-voyelle *y et les occlusives *dentales* et « *gutturales* » dont les régions articulatoires sont voisines de celle de *y*.

Sourdes et *sourdes* « aspirées » ont eu devant *y des traitements identiques ; le groupe *ty a tendu vers une prononciation *ts[1] ; *ky

§ 68-1. Sur l'articulation de *y*, voir M. Grammont, *Traité*, 77.

2. Ces combinaisons sont antérieures aux dissimilations d'« aspirations » (§ 45) : pas de dissimilation dans θάπτω (de *θάφyω), dans θᾱσσων (de *θάχyων), etc.

3. Voir M. Grammont, *Traité*, 196-198.

4. Il se peut qu'il y ait eu, entre *-py-* et *-pt-*, un stade intermédiaire (instable) *-pþ-*.

5. On n'a pas, en mycénien, d'exemples clairs du traitement de *πy et *φy. — On a supposé que l'existence d'un signe *pte* en linéaire B implique un plus ancien signe *pje* (appartenant à la même série de « complexes » que *rja*, *rjo*, *tja*, etc. : § 8), et témoignerait ainsi indirectement de l'évolution *-py-* > *-pt-*.

6. En regard de βλάπτω, le -б- de βλάбη, βλαбῆναι paraît dû à une assimilation progressive de sonorité pour *βλαπ- (§ 54). De θρύπτω, κρύπτω, les aoristes θρυбῆναι, κρυбῆναι sont plus récents que τρυφῆναι, κρυφῆναι (l'analogie de hom. κρύб-δα, κρύб-δην a pu jouer un rôle) ; la sonore de καλύбη (en face de καλύπτω) doit être aussi secondaire. Nulle part -πτ- ne repose sûrement sur *-by-*.

§ 69-1. De même que la consonne simple *t^y^ (ancien *t palatalisé devant *i*) a tendu vers *t^s^ avant de se réduire à *s* (§ 51).

est d'abord passé à *ty[2], puis a tendu à son tour vers *ts. Les groupes de forme *ts sont ensuite passés, selon les dialectes, soit à ss (par assimilation régressive), soit à tt (par assimilation progressive)[3]. — L'évolution des *sonores* a été parallèle, *dy tendant vers *dz, et *gy vers *dy, puis vers *dz ; les groupes de forme *dz ont finalement abouti, selon les dialectes, à zz ou à dd. — Le détail des traitements dialectaux (mycénien inclus) sera donné et interprété au chapitre III ; on signalera seulement ci-dessous les traitements homérique et attique.

Groupes *τy *et* *θy. — A l'initiale (§ 100), hom. att. σ- (σέβομαι : *tyeg ʷ- ; σῆμα : *dhy-ā-). — Entre voyelles, selon les catégories de mots (§ 93), soit hom. -σσ-/-σ-, att. -σ- (τόσσος/τόσος, de *τότyος ; μέσσος/μέσος de *μέθyος), soit hom. -σσ-, att. -ττ- (ἐρέσσω/ἐρέττω, de *ἐρέτyω ; κορύσσω/κορύττω de *κορύθyω).

Groupes *κy et *χy. — A l'initiale (§ 100), hom. σ-, att. τ- (σήμερον/τήμερον : démonstratif *ky-). — Entre voyelles (§ 94), hom. -σσ-, att. -ττ- (κηρύσσω/κηρύττω, de *κāρύκyω ; ταράσσω/ταράττω, de *ταράχyω).

Groupes *δy et *γy. — A l'initiale comme entre voyelles (§ 103), hom. att. ζ (Ζεύς, de *dyēus ; ἕζομαι, cf. ἕδος ; ἅζομαι, cf. ἅγιος).

§ **70**. Du traitement des groupes constitués par occlusive + *w[1] on s'attendrait à rencontrer nombre d'exemples au participe masculin et neutre du parfait actif ; le suffixe *-wos-/*-wot- devait y suivre fréquemment une occlusive finale de racine : εἰδώς <*ϝειδϝώς (cf. got. *weit-wōþs*, skr. *vid-vā́n*) ; en fait, le mycénien a encore des formes comme *te-tu-ko-wo-a₂* (pl. n. du part. parf. moy. de τεύχω, avec -χϝohα écrit *-ko-wo-a₂*), etc.[2]. On s'attendrait aussi à en trouver dans les adjectifs à suffixe -ϝεντ- dérivés de thèmes nominaux consonantiques ; en fait, le mycénien a encore des formes comme (pl. n.) *o-da-twe-ta*[3] « pourvus de dentelures »

2. Voir M. Grammont, *Traité*, 231.

3. De même que la consonne simple *tˢ issue d'un ancien *kʷ palatalisé devant *i* a tendu soit vers *s* (cypriote σις), soit vers *t* (ion. -att. τις) : § 38.

§ 70-1. Sur l'articulation de la semi-voyelle *w*, voir M. Grammont, *Traité*, 77-78.

2. En gotique, *weitwōþs*, ancien participe, se conserve comme nom du « témoin ». En grec, le plus ancien nom du « témoin » (avant μαρτυρ-) reposait sans doute aussi sur le participe parfait de *weid-; il nous est conservé (sous la forme d'un dérivé en *-yo-) dans l'anthroponyme mycénien écrit *wi-du-wo-i-jo*, *wi-do-wo-i-jo* ou *wi-dwo-i-jo* (avec groupe -δϝ- subsistant).

3. A côté de -τϝ- (*o-da-twe-ta*, *o-da-tu-we-ta*), le mycénien présente des formes en -κϝ- (*o-da-ke-we-ta*, *o-da-ku-we-ta*) dues à une dissimilation (et peut-être aussi à l'analogie de ὀδάξ?).

(οδατ-ϝεντα, avec degré zéro de ὀδοντ-), *te-mi-dwe-ta*[4] « pourvus de rebords » (τερμιδ-ϝεντα), etc. — Mais, à date postérieure, un -o- de liaison a été introduit dans ce dernier type de dérivation (suffixe -ο-ϝεντ- dans hom. αἱματόεις, ἀστερόεις, etc.). D'autre part, pour les participes en -ϝώς, l'analogie du féminin[5] en -υῖα- (de **-us-yə*) et l'analogie des autres thèmes du parfait, où une voyelle suivait l'occlusive finale de la racine, ont favorisé la disparition pure et simple de ϝ après consonne : hom. κεκοπώς [scandé ◡◡-] a remplacé *κε-κοπ-ϝώς d'après κε-κοπ-υῖα, κέ-κοπ-α, etc. (de κόπτω) ; de même hom. δεδορκώς (δέδορκα), ἐδηδώς (de ἔδω), πεφευγώς (πέφευγα), πεποιθώς (πέποιθα), τετευχώς (de τεύχω), etc. Ni les inscriptions dialectales, ni la forme phonétique du mot, ni la prosodie homérique[6] ne conservent trace, au participe parfait, du **w* étymologique après consonne. Aussi est-on réduit à quelques exemples isolés pour définir les traitements des occlusives en groupe avec **w* au premier millénaire.

§ **71.** On manque de données sûres pour les labiales et pour la dentale « aspirée » ; des rapprochements étymologiques possibles ou probables ont amené à supposer qu'après ces consonnes ϝ s'est amuï sans laisser de traces[1]. Mais on a au moins un exemple de -θϝ- conservé à date mycénienne, dans l'adjectif *ϝορθϝός (cf. skr. *ūrdhvá-*) signifiant « droit » : anthroponyme[2] à premier terme *o-two-*.

Pour **dw* (cf. myc. *wi-dwo-i-jo*, § 70 n. 2) on dispose de plusieurs étymologies sûres : **dwei-* « craindre » (skr. *dvéṣṭi*) ; **dwā-* alternant avec **dewə-* (arm. *tevem*) et **dū-* (lat. *dūrāre*) « durer » ; adverbe **dwi-* « deux fois » (skr. *dviḥ*, v. isl. *tvis*, lat. *bis*), adjectif **dwoyo-*

4. Avec graphies *-dwe-* ou *-de-we-;* sur l'apparent passage du nom du « rebord » de la flexion en -ιδ- à la flexion en -ι-, voir note 6 ci-après.

5. Une action analogique inverse, du masculin sur le féminin, explique sans doute, en mycénien, qu'on trouve exceptionnellement fém. *a-ra-ru-wo-ja* (αρᾱρϝοια : deux exemples) à côté du régulier *a-ra-ru-ja* (αρᾱρυια : six exemples).

6. On peut toutefois se demander si, à la fin d'hexamètres homériques, τετευχώς (μ 423) ne remplace pas un plus ancien *τετυχϝώς (avec groupe -χϝ- faisant position) analogue à myc. (n. pl.)*te-tu-ko-wo-a₂*, et si τερμιόεσσα (Π 803) ne remplace pas un plus ancien *τερμιδϝεσσα (avec groupe -δϝ- faisant position) analogue à myc. (n. pl.) *te-mi-dwe-ta*.

§ 71-1. Hom. νήπιος « insensé » représenterait *νηπ-ϝ-ιος, cf. νήπ-υ-τιος (myc. *na-pu-ti-jo*) ; hom. ὑπερφίαλος « excessif » représenterait *ὑπερ-φϝ-ίαλος cf. ὑπερ-φυ-ής ; hom. θαιρός « pivot d'une porte » paraît s'apparenter à θύρα et représenter **dhwºr-yo-;* etc. — L'absence de traces de -ϝ- au participe des parfaits en -πα, -βα, -φα -θα (cf. § 70) pourrait donc être phonétique.

2. Sobriquet ορθϝ-ōϝες (« aux oreilles dressées », écrit *o-tu-wo-we* ou *o-to-wo-we* ou *o-two-we;* pour *ϝορθϝ-ōϝες, avec dissimilation régressive du premier des *trois* ϝ que comporte le mot.

« double » (myc. *dwo-jo*, *du-wo-jo*, skr. *dvayáḥ*, v. sl. *dŭvojĭ*), premier terme **dwō-* du numéral « douze » (skr. *dvā́-daśa*)[3].

A l'initiale, le groupe δϝ-, encore écrit au VIe siècle à Corinthe (nom propre Δϝ𐅃νιᾶς, avec 𐅃 notant l'ancienne diphtongue ει : de **dwei-*), s'est réduit à δ- : δέος (**dwey-es-*) « crainte », δει-νός ; δήν, δηρόν « longtemps » (**dwā-*) ; adverbe δίς, adjectif δοιός. Mais, chez Homère, une voyelle brève finale fournit un temps fort devant δέος, δει-νός, Δεῖ-μος, δει-λός et devant δήν, δηρόν.

A l'intérieur du mot, chez Homère, est longue toute syllabe dont la voyelle, brève, est suivie de *-δϝ- : parfait 1re sg. *δέ-δϝο(*y*)-α (notée δείδω), 1re pl. *δέ-δϝι-μεν (notée δείδιμεν), d'où 1re sg. analogique *δέ-δϝι-α (notée δείδια) ou, avec élargissement -κ-, 1re sg. *δε-δϝοι-κα (notée δείδοικα) ; composé *θεο-δϝής (de *-δϝεγής), noté θεουδής ; aor. *ἔ-δϝει-σα (noté ἔδδεισα) ; composé *ὑπο-δϝείσαντες (noté ὑποδδείσαντες)[4]. Mais, en attique, les syllabes correspondantes sont brèves : δέδια [⏑ ⏑ ⏑], δέδιμεν [⏑ ⏑ ⏑], δέδοικα [⏑ - ⏑], et il paraît en être de même en ionien[5]. Cependant, si l'on posait *ὀδϝός pour expliquer le nom (sans étymologie) du « seuil » : ion. (et hom.) οὐδός, cyr. ωδος, att. ὀδός, on devrait admettre que l'amuïssement de ϝ après δ entraînait en ionien et dans une partie au moins du dorien un allongement (§ 227) de la voyelle précédente, lorsqu'elle était de timbre *o*.

La dentale sourde **t* se combine à la semi-voyelle **w*[6] pour donner[7] à l'initiale hom. att. σ-, entre voyelles hom. -σσ- et att.

3. Le cardinal « deux » avait des formes monosyllabiques (skr. *dvā́(u)*, etc.) et dissyllabiques (skr. *duvā́*, etc.); la graphie du mycénien, *dwo* (nomin. accus.), *du-wo-u-pi* (instr.), est ambiguë, mais l'emploi du signe « complexe » *-dwo-* s'accorde mieux avec l'hypothèse d'un monosyllabe. Le grec du premier millénaire n'a que des formes dissyllabiques (δύω, δύο). — Le premier terme du numéral « douze » a subi l'analogue de « deux » en grec du premier millénaire : δυώδεκα, δυοδεκα-, arc. δυοδεκο, à côté du plus ancien δώδεκα (*δϝω-). Celui-ci peut reposer soit sur **dwō-* soit sur un doublet indo-européen **dō-* (hitt. *tā-yugaš*). — De même, il existait un doublet i.-e. **di-* de **dwi-* (cf. lat. *di-ennium* à côté de *bi-ennium*), et δίς, δι- (devant quoi, chez Homère, une voyelle brève finale ne fournit jamais un temps fort) pourraient continuer aussi bien **di(s)* que **dwi(s)*.

4. Mais 3e pl. hom. δεδίᾱσιν [⏑ ⏑ - ⏑) parce que le rythme dactylique excluait - ⏑ - ⏑ ; de même 2e pl. ὑποδείσατε [⏑ ⏑ - ⏑ ⏑] parce que ⏑ - - ⏑ ⏑ était exclu.

5. L'orthographe ionienne (tradition manuscrite d'Hérodote et d'Hippocrate : ἔδεισα, δέδοικα), conforme à l'orthographe attique, se trouve authentifiée par un témoignage métrique (Anacréon, 43.8 Bergk) : θάμα Τάρταρον δεδοικώς (dimètre ionique mineur ⏑ ⏑ - ⏑ | - ⏑ - -).

6. Il n'existe pas de parfaits en *-τα : la question d'un participe en *-τ-ϝώς (cf. § 70) ne se pose donc pas.

7. L'explication proposée par M. Grammont, *Traité*, 198, ne vaudrait que pour **-tw-* intervocalique. — La dentale sourde **t* semble avoir été, en grec, particulièrement exposée à perdre son occlusion, en des conditions diverses (§§ 51-53). Devant **w* également (et dans l'ensemble des dialectes)**t* a tendu vers **ts*, même en position

-ττ- ; ainsi dans hom. att. σέ (de *twé: skr. tvā)[8] ou dans hom. τέσσαρες, att. τέτταρες (*k^wetwores)[9]. Pour plus de détails, voir § 95.

§ **72**. Pour les groupes constitués par « *gutturale* » + *w*, le mycénien enseigne à distinguer les groupes « anciens » d'âge indo-européen (graphie *-qo-* dans *i-qo* « cheval ») et les groupes « récents » dus au contact, en grec, de deux éléments morphologiques (graphies *-ku-wo-/-ko-wo-* : partic. parf. *te-tu-ko-wo-a*$_2$ de τεύχω, etc.) ; mais il n'y a plus trace de ces derniers dans le grec du premier millénaire (§ 70), où seuls subsistent quelques exemples de groupes « anciens ».

Ceux-ci ont des traitements qui rappellent ceux des labiovélaires au premier millénaire. Mais, entre voyelles, ces groupes aboutissent à des géminées alors que les labiovélaires sont représentées par des consonnes simples : **ekwo-* (skr. *áçvaḥ*, lat. *equos*) donne gr. ἵππος[1], tandis que *sek^{w}o-* (skr. *sácate*, lat. *sequor*) donne ἕπομαι ; il est très probable que la prononciation de myc. *i-qo* comportait une gémination (que l'orthographe mycénienne ne met pas en évidence). On manque de rapprochements étymologiques sûrs pour le groupe de mots (non ionien-attique) πᾶσασθαι « acquérir », πεπᾶσθαι « posséder », εμ-πᾶσις « acquisition », πᾶμα « possession »,

initiale. Mais, ici encore (comme pour **t* devant *i*), il semble qu'un *s* qui précédait ait prévenu cette altération ; toutefois les deux exemples que nous en avons sont ambigus. — Dans le nom du « citoyen » *ϝαστϝ-ός > hom. (ϝ)αστός, locr. thess. ϝασστος, arc. ϝαστος, att. ἀστός (la forme mycénienne n'est pas connue), il a pu y avoir dissimilation du ϝ intérieur par le ϝ initial. — Pour le nom de la ville pamphylienne d'Aspendos (att. Ἄσπενδος depuis Thucydide), les monnaies locales donnent, au vᵉ s., l'ethnique sous forme Εστϝεδιιυς puis Εσπε- ; mais l'évolution -στϝ- > -σπ- peut relever de la phonétique asianique plutôt que de la phonétique grecque.

8. Ce thème pronominal comportait, en indo-européen, une alternance initiale entre **tw-* et **t-* : au datif (atone) att. σοι repose sur **twoi*, mais hom. τοι sur **toi*.

9. Le nom de nombre i.-e. « quatre » comportait au féminin, parfois aussi au masculin-neutre, des formes dépourvues de l'élément *-w-*. Dor. delph. τετορες en garde trace ; [le traitement occidental -σσ- de *-τϝ- est établi par dor. delph. locr. ημισσον : § 52 n. 4]. La forme de premier terme de composé τετρα- (cf. myc. *qe-to-ro-*) et l'ordinal τέτρα-τος, τέταρ-τος reposent aussi sur des formes sans **-w-*.

§ 72-1. Le vocalisme initial ι (§ 192, note 2) et l'esprit rude (§ 320, note 1) sont inexpliqués. Une glose fournit, pour Tarente, un doublet dialectal ἴκκος. Pour rendre compte de -κκ- dans cette dernière forme, on est tenté de partir de **-kkw-*, avec gémination expressive (§ 53) : la vigueur articulatoire propre aux géminées aurait fait prévaloir l'articulation « gutturale ». [Il y aurait, du reste, un traitement parallèle pour la labiovélaire si ὄκκος « œil » (glose) dont la racine est **ok^w-* (§ 32) repose sur **okk^{w}o-* avec gémination expressive.]

mais les géminées[2] de béot. Γυνο-ππᾶστος, Θιο-ππᾶστος, peut-être τα ππᾶματα (§ 351) amènent à poser un thème *kwā-[3].

Les exemples font défaut pour la sonore. — Pour l'« aspirée », l'opposition entre ion.-att. θήρ « bête sauvage » et éol. φήρ (hom. Φῆρες ; thess. πεφειρᾶκοντες) rappelle celle des traitements ion. (hom.) -θεστος et éol. (béot.) -φεστος pour la labiovélaire (*g ʷhedh- : § 34) ; mais la comparaison du baltique invite à poser ici non pas *g ʷh- (lit. g- : gedù « je regrette »), mais un groupe *ghw- (lit. žv- : žveris « bête sauvage »).

Il est probable, *a priori*, qu'une labiovélaire devant consonne *w, comme devant voyelle *u* (§ 31) et pour les mêmes raisons, devait se réduire à une « gutturale » ; on attend donc, pour labiovélaire + *w, les mêmes types de traitements que pour « gutturale » + *w. On ne connaît qu'un seul exemple, qui concerne la sonore : le composé ἑκατόμ-βη « sacrifice de cent bœufs » a pour second terme un dérivé en *-ā de *g ʷou- « bœuf » (βοῦς, skr. gā́uḥ) avec vocalisme zéro de la racine (§ 206), soit *-g ʷw-ā- > *-gw-ā-.

2. Dans l'*Iliade* figure le génitif πολυ-πᾶμονος « opulent » ; le rythme dactylique excluait *πολυππᾶμονος [υ - - υ υ]. — On s'est demandé, d'autre part, si ταππᾶματα (écrit, comme il est normal en épigraphie : § 303, d'un seul tenant) ne serait pas à analyser aussi bien en τ' αππαμᾶτα, avec un composé à premier terme ἀν- > ἀπ- (§ 358 note 1) ; cf. partic. ἀππᾶσάμενος (= ἀνακτησάμενος) chez Corinne.

3. Lorsqu'une occlusive labiale terminait la première syllabe ou commençait la seconde, le groupe initial *kw-, au lieu d'aboutir à π- s'est, par dissimilation *préventive* (M. Grammont, *Traité*, 329-330), réduit à κ- : καπνός « fumée » (lit. *kvãpas*), κόλπος « courbe » (v. norr. *hualf* « voûte »), etc. (cf. § 27, note 2). L'explication qui précède devrait être abandonnée si le passage de *kw- à *k- dans ces mots était déjà mycénien : il n'y avait pas lieu à dissimilation préventive à une époque où la labialisation des labiovélaires (§ 40) n'avait pas encore commencé ; le mot *ka-pi-ni-ja* (dans une liste de matériaux de construction, à Pylos) est souvent interprété comme καπνίᾶ, mais sans certitude.

CHAPITRE III

SIFFLANTES

I

SIFFLANTE INDO-EUROPÉENNE ET SIFFLANTES GRECQUES

§ **73**. On donne le nom de *spirantes*[1] à toutes les consonnes non occlusives : fricatives, liquides (ch. IV), semi-voyelles (ch. V).

Lorsque le passage de l'air à travers la cavité buccale, au lieu d'être brusquement interrompu (implosion), puis rétabli (explosion), se trouve simplement *resserré*, il en résulte des phonèmes non plus occlusifs, mais *constrictifs* ; ils consistent en un bruit *continu* dû au *frottement* de l'air expiré contre les parois de l'obstacle qui lui est opposé (consonnes *fricatives*) ; pendant la durée de ce bruit, les cordes vocales peuvent, ou bien demeurer en repos (fricatives *sourdes*), ou bien vibrer (fricatives *sonores*). Il existe une variété considérable de fricatives sourdes et sonores, selon les régions où le passage de l'air peut se trouver resserré : bilabiales *ꝑ*, *ƀ*, labiodentales *f*, *v*, interdentales *þ*, *đ*, sifflantes *s*, *z*, chuintantes, *š*, *ž*, « gutturales » *x*, *ǥ*, etc. Le grec moderne est assez riche en fricatives ; il connaît *f*, *þ* et *x* (issues des occlusives sourdes « aspirées » du grec ancien), *v*, *đ* et *ǥ* (issues des occlusives sonores du grec ancien), enfin les sifflantes *s* et *z*.

§ **74**. La langue indo-européenne, riche en phonèmes occlusifs (ch. II), paraît n'avoir possédé qu'une fricative, la sifflante sourde **s*[1]. — La sonore correspondante n'y jouait aucun rôle. Sans doute

§ 73-1. M. Grammont, *Traité*, 58-78 ; en particulier 67-71 sur les diverses sortes de fricatives.

§ 74-1. Sur les prétendus **þ* et *đ* indo-européens, voir § 28. — Une hypothèse selon laquelle les « occlusives sonores aspirées » indo-européennes (§ 22) auraient été, en fait, des fricatives sonores manque de vraisemblance, comme l'indiquent, notamment, les données du grec ancien (φ, θ, χ occlusifs, §§ 45-47). — Sur la nature consonantique des éléments $*ə_1$, $*ə_2$, $*ə_3$, voir § 208.

admet-on que, dans un mot indo-européen, lorsque *s se trouvait précéder une occlusive sonore (ou sonore « aspirée »), les vibrations glottales devaient s'étendre à la sifflante (assimilation régressive de sonorité) : *ni-sd-o- « nid » (avec le degré zéro de la racine *sed-) devait se prononcer *nizdo-*. Mais, en aucune place du mot, il ne pouvait exister d'opposition entre sifflante sonore et sifflante sourde comme il en existait entre *d et *t (*der- «écorcher», *ter- « trembler »), entre *g et *k (*teg- « couvrir », *tek- « enfanter »), etc. Il n'y a pas de phonème *z en indo-européen : une sifflante sonore n'y est jamais qu'une altération conditionnée de la sifflante sourde *s[2].

§ **75**. Dans les positions du mot où elle n'est pas altérée, la sifflante sourde indo-européenne est représentée en grec par σ[1].

Ainsi devant consonne ; ἐστι : lat. *est*, got. *ist*, skr. *ásti*, hitt. *ešzi* ; σπένδω : lat. *spondeō*, hitt. *španti* [écrit *ši-pa-an-ti*] ; στεῖρα : lat. *sterilis*, got. *stairo*, skr. *starīḥ* ; σκαιός : lat. *scaeuos* ; etc.

Ainsi encore en fin de mot après voyelle[2] :

γένος : lat. *genus*, skr. *jánaḥ* ;
οἶς : lat. *ouis*, skr. *áviḥ* ;
λύκοις : lat. *lupīs*, skr. *vṛ́kāiḥ* ;
εἴης : lat. *siēs (sīs)*, skr. *syā́ḥ* ; etc.

§ **76**. En revanche, à l'initiale du mot devant voyelle, et à l'intérieur du mot entre voyelles, l'articulation de la sifflante s'est relâchée dès le grec commun : *s aboutit à *h*[1], qui se maintient à l'initiale (esprit rude), mais s'amuït entre voyelles. Un affaiblissement analogue a atteint, à des dates différentes, les semi-voyelles *y et *w dans les mêmes positions (ch. v).

De là, d'une part, l'existence en grec ancien d'une spirante initiale *h*- (qui, d'ailleurs, s'amuïra en grec moderne : § 321). — De là, d'autre part, une altération profonde du squelette consonantique des mots : du génitif **genes-os*, thème et désinence ne sont pas plus

2. Aussi notons-nous ici par *s et non, comme on le fait souvent, par *z la sifflante indo-européenne là où elle devait s'être, en fait, sonorisée au contact d'une occlusive sonore : **osdo-* « branche », **misdho-* « salaire », etc.

§ 75-1. On observera que les *usages orthographiques* du mycénien ne permettent de noter ni la sifflante initiale devant consonne (*pe-ma* pour σπερμα, *ta-to-mo* pour σταθμος, etc.), ni la sifflante intérieure (finale de syllabe) devant consonne (*wa-tu* pour Ϝαστυ, etc.), ni la sifflante finale de mot. — Au contraire, les *usages orthographiques* du cypriote en permettent la notation même dans ces positions : *sa-ta-si-ka-ra-te-se* pour Στᾱσικρατēς, *ka-te-se-ta-se* pour κατεστᾱσε, etc.

2. Sur le rhotacisme -ς > -ρ dans certains parlers grecs, voir § 353.

§ 76-1. Sur l'articulation de *h*, voir M. Grammont, *Traité*, 70-71.

reconnaissables dans att. γένους (hom. γένε-ος ; cf. lat. *gener-is*, skr. *jánas-aḥ*) que ceux du pluriel **trey-es* dans att. τρεῖς (crét. τρέ-ες ; cf. lat. *trēs*, skr. *tráy-aḥ*) ou ceux de **swādew-es* dans att. ἡδεῖς (hom. ἡδέ-ες ; cf. skr. *svādáv-aḥ*).

Ce relâchement d'un **s* ancien, initial devant voyelle ou intervocalique, s'est produit à date ancienne, indépendamment, mais parallèlement, dans trois langues indo-européennes voisines[2] : le grec, l'arménien, l'iranien ; ensuite, *h* issu de **s* s'amuït : entre voyelles, en grec et en arménien, — à l'initiale même, presque toujours, en arménien (comme, plus tard, en grec moderne) :

**septm̥* « sept » : ἑπτά, arm. *ewthn*, av. *hapta ;* — mais lat. *septem*, skr. *saptá*.

**seno-* « vieux » : ἕνος (« de l'an passé »), arm. *hin*, av. *hanō ;* — mais lat. (comparatif) *sen-ior*, skr. *sánaḥ*.

**snuso-* « bru » : νυ-ός (gén. νυ-οῦ), arm. *nu* (gén. *nu-oy*) ; — mais lat. (thème en *-u-*) *nurus*, skr. (thème en *-ā-*) *snuṣā́*.

**swesor-* « sœur » : ἔ-ορ (glose), arm. *khoyr* (d'un plus ancien arm. **khehur*), perse *x^vāhar ;* — mais lat. *soror*, skr. *svásā*.

-es-os* (-es-es*), génitif-ablatif singulier des thèmes neutres en *-s-* : gr. (hom.) -ε-ος, v. p. *-ā-ha ;* — mais lat. *-eris*, skr. *-asaḥ ;* etc.

§ 77. Mais, alors que la sifflante indo-européenne, dont l'articulation était devenue débile, s'altérait ainsi en grec commun, il se constitue en grec, avant l'époque historique, une nouvelle sifflante sourde, fortement articulée, continuant le plus souvent d'anciens groupes consonantiques ; elle se maintient, jusqu'en grec moderne, à l'initiale devant voyelle et à l'intérieur du mot entre voyelles. Les traitements de certains groupes tels que *ns* mettent en évidence la faiblesse articulatoire de *s ancien*, la force articulatoire de *s récent* (§§ 123-124).

Parallèlement, de l'évolution d'autres groupes consonantiques résultait en grec ancien une sifflante sonore *z*, elle-même fortement articulée, et qui se maintient jusqu'en grec moderne.

§ 78. Le syllabaire mycénien possédait une série *-sa-*, *-se-*, *-si-*, *-so-*, *-su-*, utilisée, comme plus tard σ, à noter d'une part un **s*

2. A date plus récente, on le voit se produire aussi, partiellement, en celtique insulaire. A l'initiale devant voyelle, gaul. *sextametos* « septième », irl. *secht*, gall. *saith* « sept », mais gaul. *Seno-*, irl. *sen*, gall. *hen* « vieux » ; etc. Entre voyelles : gaul. *Esugenos*, irl. *Eogan*, gall. *Owain* (**esu-* « bon » : gr. εὐ- ; § 85) ; irl. *siur*, gall. *chwaer* « sœur » ; etc.

ancien conservé[1] ou restauré analogiquement[2], d'autre part certaines variétés de sifflante sourde forte issues d'occlusives palatalisées[3] ou de groupes de consonnes[4] ; on la trouve aussi dans des mots empruntés à d'autres langues du monde égéen[5]. — Il possédait aussi une série (incomplètement attestée dans nos tablettes) *-za-*, *-ze-*, *-zo-*, utilisée pour noter diverses variétés, *sourdes ou sonores*, de *sifflantes fortes*, issues de groupes de consonnes[6] ; on la trouve aussi dans des mots empruntés à d'autres langues du monde égéen[7].

Le syllabaire cypriote possédait une série *-sa-*, *-se-*, *-si-*, *-so-*, *-su-*, avec les mêmes emplois que ceux de σ. — Il possédait aussi quelques signes notant diverses variétés, *sourdes ou sonores*, de *sifflantes fortes* (ou de groupes de consonnes comportant une sifflante) ; ce sont ceux[8] qu'on translitère par *xa*[9], par *xe*[10], par *zo*[11].

§ **79**. L'alphabet cananéen[1] notait quatre sifflantes : *ṣade* (sifflante sourde « emphatique[2] ») ; *sâmęk* (sifflante sourde non emphatique) ; *šin* (chuintante sourde non emphatique) ; *zayin* (sifflante sonore non emphatique).

Le grec a employé le signe *zayin* à noter le groupe sonore *zd* issu de **sd*, **dy*, **gy*, etc. (§§ 102-104) : ⌶ (plus tard, Z).

Le *sâmęk* n'est conservé que par les alphabets grecs « orientaux » (§ 46 n. 6) auxquels il fournit un signe ⵊ (plus tard, Ξ) pour le groupe *ks* (ailleurs noté soit κσ, χσ ou même *h*σ, soit par un signe nouveau X : § 61).

Restaient deux signes disponibles, le *šin* qui a donné la lettre

§ 78-1. Au moins (voir § 75, n. 1) dans certaines positions du mot ; ainsi en position initiale de syllabe devant consonne (*de-so-mo* pour δε|σμος « lien ») ; après consonne (*a-ko-so-ne* pour αξονες) ; etc.

2. Ainsi, dat. pl. *ti-ri-si* (τρισι) ; aor. *e-re-u-te-ro-se* (ελευθερōσε) ; etc.

3. Voir § 51 ; ainsi *di-do-si* (διδονσι), *a-pu-do-si* (απυδοσις), etc.

4. Voir § 98 ; ainsi *ze-u-ke-si* (ζευγε(σ)σι: **-ss-*), *-da-sa-to* (δα(σ)σατο : **-ts-*), *to-so*, *a-pe-a-sa* (τό(σ)σος, απεασσα : **-ty-*).

5. Ainsi *sa-sa-ma* (σᾱσαμα, pl. n. du nom du « sésame »), *ku-ru-so* (χρῡσος), etc.

6. Définition sous laquelle on peut ranger aussi l'ancien **y-* initial renforce en **ᵍy-* (§ 168) : *ze-u-ke-si* (dat. pl. ζευγε(σ)σι, etc.). Voir § 103 : *to-pe-za* (τορπεζα : **-dy-*), *wo-ze* (ϝορζει : **-gy-*).

7. Ainsi le toponyme Ζάκυνθος impliqué par l'ethnique *za-ku-si-jo*; etc.

8. Sur le signe valant γα, traditionnellement (et sans doute abusivement) translitéré par *za*, voir § 50 n. 3.

9. Ainsi dans *e-ve-re-xa* pour εϝερξα, etc. ; cf. § 61, n. 4.

10. Ainsi dans *ka-ru-xe* pour κᾱρυξ, etc. ; cf. § 61, n. 4.

11. Ainsi dans *zo-vo-te-mi-se* pour ζōϝοθεμις, etc.

§ 79-1. Voir § 4, note 2.

2. C'est-à-dire dont l'articulation buccale est accompagnée de phénomènes constrictifs au niveau du gosier.

σίγμα (Ϩ, ≶), le *ṣade* qui a donné la lettre σάν (Ϻ, M). On a imaginé que, lors de l'introduction de l'alphabet, elles avaient pu servir à noter de façons distinctes, l'une, la sifflante grecque qui continuait, en diverses positions, un **s* indo-européen, l'autre, la sifflante forte résultant, en grec même, de l'altération de certaines consonnes ou de certains groupes consonantiques. Mais, dès les premières inscriptions connues, il apparaît que les alphabets locaux archaïques ont généralisé l'usage soit de σάν (Crète, Théra, Corinthe, etc.), soit, le plus souvent, de σίγμα, pour noter, indifféremment, l'une ou l'autre[3] ; σίγμα seul reste en usage dans le monde grec à partir du ɪᴠᵉ siècle[4].

§ **80**. Le grec a possédé un phonème *h*[1] ; il est représenté, dans nos textes imprimés, par l'esprit rude[2]. Il résulte, en partie, de l'affaiblissement articulatoire de *s*. Entre voyelles, il continue, au deuxième millénaire, en mycénien, un **-s-* indo-européen ; entre voyelles, il est, dans quelques dialectes (§ 88), l'aboutissement, au premier millénaire, d'un -σ- restauré ou récent. A l'initiale du mot, devant voyelle, il continue soit **s-* (§ 82), soit **sy-* (§ 127), soit **sw-* (§ 128), soit (dans certaines conditions) **w-* (§ 183).

C'est un phonème peu stable. Entre voyelles, *-h-*, issu de **-s-* s'amuït à la fin de l'époque mycénienne. A l'initiale, *h-* s'amuït, au premier millénaire, dans un certain nombre de dialectes (*psilose :*

3. Les seules inscriptions connues utilisant *à la fois* et opposant deux signes de sifflantes sourdes sont :

a) le « jugement de Mantinée » (vᵉ s.) où, en arcadien, Ϻ note l'ancienne labiovélaire **kʷ* palatalisée devant *e, i* (§ 38), ≶ la sifflante (soit ancienne, soit d'origine grecque) : ειϺε (att. εἴτε), Ϻις (τις), ε≶≶τι, εδικα≶αμεν.

b) une série d'inscriptions ioniennes d'Asie, où la sifflante intervocalique forte -σσ- de l'ionien est notée par Ͳ (lettre dite σαμπεῖ, empruntée à l'alphabet carien), soit exclusivement (vɪᵉ s.), soit en alternance avec ≶≶ (1ʳᵉ moitié du vᵉ s.) : τεͲαραϘοντα (Éphèse, vɪᵉ s.), ναυͲō (Cyzique, vɪᵉ s.), θαλαͲης (Téos, vᵉ s.), ελαͲονος (Érythrées, vᵉ s.), ΑλικαρναναͲεων (Halicarnasse, vᵉ s.). Voir § 90, n. 6 et 8.

4. A Milet, vers 700, a été institué un système graphique numéral où 27 lettres de l'alphabet fournissent les chiffres de 1 à 9, de 10 à 90, de 100 à 900. Cet alphabet numérique retient une lettre sortie de l'usage dès cette époque en ionien d'Asie comme Ϝ(= 6), mais non le σάν (qui eût dû figurer entre π et Ϙ) ; on y trouve à leur place attendue ζ (= 7), ξ (= 60), σ (= 200) ; après ω (= 800) figure, en dernière place (place de la dernière lettre ajoutée à l'alphabet primitif) le σαμπεῖ (voir note 3 *b*) avec valeur 900.

§ 80-1. Sur l'articulation de *h*, voir M. Grammont, *Traité*, 70-71.

2. La notation de l'« aspiration » par l'esprit rude (πνεῦμα δασύ) dans les éditions de textes est attribuée au grammairien Aristophane de Byzance (fin du ɪɪɪᵉ s. avant notre ère) ; le signe qu'il utilisa, L, était une simplification de la forme hellénistique ⊢ de la lettre *h* (§ 81 et n. 7). Par symétrie, Aristophane de Byzance inventa un signe pour l'esprit doux (πνεῦμα ψιλόν) en inversant en ˥ le signe de l'esprit rude (de même que l'accent grave est l'accent aigu inversé, pour marquer qu'il n'y a pas d'élévation de la voix : § 383, note 2).

§ 321), mais se maintient, notamment, en attique ; le grec moderne n'en a plus trace.

Ce phonème, que le grec classique ne connaît qu'à l'initiale devant voyelle sera étudié, non dans cette première partie du livre consacrée aux consonnes, mais dans la section du chapitre IX consacrée au début de mot.

Il est cependant nécessaire de définir dès à présent la façon dont il a été noté.

§ **81**. Le syllabaire mycénien n'a pas de série de syllabogrammes à initiale *h*-. — Cependant le « doublet » -a_2- (d'emploi facultatif mais quasi constant en début de mot) est spécialisé dans la valeur *h*α ; le linéaire B a ainsi le moyen de noter *h*, au moins devant timbre vocalique *a*, tant à l'initiale de mot (ainsi *a_2-te-ro* pour *h*ατερος « second », de **sm̥-tero-*) ou à l'initiale de second terme de composé (ainsi pl. n. *o-pi-a_2-ra* pour οπι-*h*αλα « régions côtières », de **sal-*), que dans le mot entre voyelles (ainsi *we-a_2-no* pour Ϝε*h*ᾰνος « vêtement », de **wes-*). — On s'est, de plus, demandé[1] si l'absence d'un -*y*- de transition après *i* ou d'un -*w*- de transition après *u* (§ 163) devant voyelle *e* ou *o* ne marquerait pas, implicitement, la présence d'un -*h*- ; ainsi (ἱερός a un radical **ĭs-* : skr. *iṣiráḥ*) la graphie *i-e-re-u* (exceptionnelle) serait à entendre ι(*h*)ερευς, mais la graphie (fréquente) *i-je-re-u* serait à entendre (*h*)ιερευς[2]. Cependant il pourrait aussi s'agir de variantes orthographiques sans signification phonétique, et il ne faut utiliser ce critère qu'avec prudence. — Plus généralement, on a volontiers inféré la présence de -*h*- de nombreux hiatus graphiques, notamment à la jonction des deux membres d'un composé ; sans doute, de la distribution des formes ᾰ- (antéconsonantique) et ἀν- (antévocalique) du préverbe privatif, peut-on induire la présence d'une « aspiration » dans *a-u-po-no* (pour α-(*h*)υπνος) « sans sommeil », et l'absence d'« aspiration » dans *a-na-mo-to* (pour αν-αρμοστος) « non pourvu de roues »[3] ; mais le critère tiré des hiatus en composition est, en

§ 81-1. Le point de départ de cette hypothèse est l'existence de variantes orthographiques comme *ko-ri-a_2-da-na/ko-ri-ja-da-na* (dans le nom du « coriandre »), *me-nu-a_2/me-nu-wa* (anthroponyme), etc. Lorsqu'une voyelle de timbre *a* suit une syllabe de timbre *i* ou *u*, et que la semi-voyelle transitoire *y* ou *w* fait défaut, c'est le signe -a_2- (non le signe -*a*-) que l'on trouve presque toujours ; il est tentant de supposer : que l'« aspiration » intervocalique était débile à date mycénienne ; que, là où elle est. notée (en l'espèce, par -a_2-), elle exclut les semi-voyelles de transition ; enfin que, inversement, là où les semi-voyelles de transition font défaut, la présence d'une « aspiration » (même non notée) en est cause.

2. Avec transport de l'« aspiration » à l'initiale du mot (§ 85).

3. En mycénien, le neutre en *-*mn̥t*- tiré de la racine **ar*- « ajuster » signifie « roue », et non « char » (comme chez Homère : ἅρμα). Il ne comporte pas d'« aspiration » initiale

général, sujet à caution, l'analogie ayant souvent, semble-t-il, brouillé les données phonétiques[4]. — Cependant, la morphologie garantit la présence de *-h-* dans certains cas d'hiatus graphiques : dans la mesure où le pluriel neutre des thèmes en *-es-* est écrit ... *e-a₂*, c'est-à-dire ... εhα (*pa-we-a₂* pour φαρϜεhα, etc.), on peut en déduire que le gén. sg. écrit ...*e-o* est à entendre ...εhος (*pa-we-o* pour φαρϜε(*h*)ος, etc.) et que le dat. sg. écrit ...*e-i* est à entendre ...εhι (*we-te-i* pour Ϝετε(*h*)ι, etc.).

Il y a peu de choses à dire ici du syllabaire cypriote. Il n'a aucun moyen de noter *h-*, directement ou indirectement. Au reste, il n'est pas sûr que ce phonème subsistât dans le dialecte cypriote à la date de nos textes.

Lors de l'adoption de l'alphabet sémitique[5], le signe 𐌇 de la spirante laryngale sourde emphatique[4] *ḥet* a été utilisé à noter le *h-* du grec ; son tracé archaïque 𐌇 s'est simplifié en H à l'époque classique, et, localement, en ⊢ à l'époque hellénistique[6]. C'est ce même signe[7] que les Ioniens ont utilisé pour noter *ē* ouvert (§ 220).

(§ 133) et s'écrit toujours avec *a-* (non *a₂-*) : sg. *a-mo*, duel *a-mo-te*, pl. *a-mo-ta*, etc. (sur le vocalisme o pour **r̥*, voir § 202). Un verbe dénominatif en **-yo-* (cf. ἁρμόττω) en est issu (dans nos tablettes : « pourvoir de roues ») ; l'absence d'aspiration initiale est impliquée par le redoublement dit « attique » du parfait : *a-ra-ro-mo-te-me-no* aussi bien que par la forme négative avec ἀν- de l'adjectif verbal *a-na-mo-to*.

4. Voir § 4 note 2.

5. Voir § 46 note 3.

6. Notamment en Grande-Grèce (et, là, depuis le IVe siècle).

7. A l'exception du tracé ⊢, qui n'a d'autre valeur que *h-*.

II

DÉBILITÉ DE LA SIFFLANTE ANCIENNE

1° *A l'initiale devant voyelle*

§ **82**. A l'initiale du mot devant voyelle, la sifflante i.-e. **s*- ne s'est pas conservée en grec ; l'articulation s'en est relâchée et, par augmentation d'aperture, **s*- a abouti au souffle sourd *h*-. Cette spirante *h*- (§§ 317-321) s'est elle-même amuïe dans plusieurs parlers grecs anciens *(psilose)*, comme elle le fera dans l'ensemble du grec moderne ; elle a, d'autre part, disparu dans tout le grec par *dissimilation* régressive dans les mots qui renfermaient une occlusive « aspirée » (§ 45) ; enfin, l'*analogie* a pu en amener parfois la suppression comme elle en a, en d'autres cas, provoqué l'extension.

Ainsi la racine **sem*- « un » se présente en grec sous les formes suivantes : εἷς (**sem*- : lat. *sem-el*) ; ὁμός (**som*- : got. *sama*, skr. *sámaḥ*), d'où, par analogie, ὁμό-φρων, etc., sans dissimilation ; ἅμα (**s°m*- : lat. *sim-ilis*) et, avec esprit doux, hom. ἀμόθεν (psilose ou dissimilation), hom. ἄμυδις (psilose éolienne) ; ἅ-τερος[1] (myc. a_2*-te-ro*), ἅ-παξ, ἁ-πλόος, etc. (**sm̥*- : lat. *sim-plex*) et, avec dissimilation, ἄ-λοχος, ἀ-κόλουθος, ἀ-δελφός (d'où par analogie ἀ-γάστωρ, etc.)

Autres exemples : ὁ, ἡ (démonstratif **so*, **sā* : skr. *sá*, *sā́*, got. *sa*, *sō*, v. latin accus. *sum*, *sam*) ; att. ἡγοῦμαι (lat. *sāgiō*) ; ἅλλομαι (lat. *saliō*), mais, avec psilose, hom. ἐπ-άλμενος ; ἅλς (myc. *o-pi-*a_2*-ra* pour οπι-*h*αλα ; lat. *sāl*, *sălis*) ; ἥλιος de *ἁϝέλιος (got. *sauil*, cf. lat. *sōl*) ; ἡμι- (lat. *sēmi*-) ; ὅλος, mais hom. (psilose) οὖλος, de *ὅλϝος (skr. *sárvaḥ*, cf. lat. *saluos*) ; ὑ-γιής « bien portant » (skr. *su*- « bien ») ; υιυς « fils » (**suyu*- : koutch. *soyä* ; § 212) ; ὕπνος (**sup-no*- : v. sl. *sŭnŭ* ; myc. *a-u-po-no* pour α-(*h*)υπνος : § 81) ; hom. ὗς « porc » (lat. *sūs*)[2] ; ὕω « faire pleuvoir » (**sū*- : koutch. *suwam̥*) ; etc. —

§ 82-1. Devenu ἕτερος dans une partie des dialectes, par analogie de εἷς.

2. Le doublet hom. σῦς « porc » n'est pas expliqué de façon satisfaisante. Plutôt qu'un mot d'autre origine (**kyū*-, qui se retrouve dans un nom baltique du « porc »), on est tenté d'y voir un emprunt (vocabulaire rustique) à quelque autre langue indo-européenne des Balkans où **s*- devant voyelle se conserverait. — Jusqu'ici la forme à sifflante initiale est la seule connue en mycénien : *su-qo-ta* (cf. hom. συβώτης) « porcher ».

Radicaux *sed- (lat. *sedeō*) : ἕδος, ἕζομαι, mais avec dissimilation ἔδεθλον ; *sek^{w}- (lat. *sequor*) : ἕπομαι ; *sep- « tenir » (skr. *sápati*) : *ἕπω (ἐφ-, μεθ-), ὅπλον ; *segh- (skr. *sáhate*) : ἔχω (dissimilation ; fut. ἕξω) ; *ser-* « attacher » (lat. *serō*) : εἴρω (psilose ionienne) ; *sel-* « prendre » (§ 128) : aor. ἑλεῖν ; *ser-p- (lat. *serpō*) : ἕρπω ; *ser-gh- : ἔρχομαι (dissimilation) ; *sel-k-* « tirer » (lat. *sulcus*, § 21) : ἕλκω, ὁλκός ; etc. — Redoublements : ἵ-στά-ναι, ἑ-στά-ναι (*si-stə-, *se-stə-, de *stā-) ; ἵ-ζω (*si-sd-, de *sed-) ; hom. εἵμαρται (*se-smr̥- : rac. *smer-, § 105), mais psilose éolienne dans hom. ἔμμορε (*se-smor-) ; avec dissimilation, att. εἴληφα (*se-slābh- ; § 115) ; avec psilose et sans contraction, hom. ἐερμένος « attaché » (*se-ser-) ; avec contraction, att. εἵλκυσμαι (*se-selk-) ; etc. — Verbe « être »[3], 3e pl. εἰσι, dor. ἐντι (*s-enti : ombr. *sent*, got. *sind*) : esprit doux analogique du singulier ἐστι ; etc.

Aux temps historiques de l'indicatif, les verbes dont la racine commençait par *s- devant voyelle devaient recevoir l'augment syllabique ἑ-, comme les verbes à initiale consonantique. Témoins (voir § 85 sur *h* anticipé) : ἕζω, aor. εἷσα (*ἕ-*h*εσσα) ; ἕπομαι, imp. εἱπόμην (*ἑ-*h*επόμᾱν) ; ἐφ-έπω, imp. ἐφ-εῖπον (*ἕ-*h*επον) ; ἔχω, imp. εἶχον (*ἕ-*h*εχον, puis dissimilation) ; aor. εἷλον (*ἕ-*h*ελον) ; ἕρπω, imp. εἷρπον (*ἕ-*h*ερπον) ; à côté de ἕλκω, imp. hom. εἵλκεον, aor. att. εἵλκυσα (*ἑ-*h*ελκ-) ; etc.[4]. Ion.-att. ει- y repose sur une contraction de date grecque, et diffère de η- (augment par allongement, dit « temporel », dans les racines commençant par *ĕ- : imp. hom. ἦα <*ēs-m̥ de εἰμι <*ĕs-mi, etc.). Mais, par analogie, le grec tend à généraliser l'augment par allongement : ἵζω, imp. ἷζον (au lieu de *ἕ-*h*ῐζον) ; ἵστημι, imp. ἵστην (au lieu de *ἑ-*h*ῐστᾱν) ; ὕει, aor. ὗσε (au lieu de *ἕ-*h*ῦσε) ; ἅλλομαι, aor. *ἁλόμᾱν > ἡλόμην ; ὁμῑλέω « se rassembler » (ὁμός : *som-), aor. ὡμῑλησα ; et même ἔρχομαι imp. ἠρχόμην etc.

3. On observera que l'esprit doux, dans la plupart des formes du verbe « être », est analogique, une aspiration étant attendue :

a) pour *s initial devant voyelle (att. 3e pl. εἰσι, part. ὤν) ;

b) pour *s entre deux voyelles dont la première est initiale (§ 85) : 2e sg. *esi > att. εἶ ; imparfait 1re sg. *ēsm̥ > hom. ἦα, att. ἦ ; subj. *esō > hom. ἔω ; part. *es-ont- > hom. ἐόντ- ; etc. ;

c) sans doute aussi pour *-sm- entre deux voyelles dont la première est initiale (§ 114) : 1re sg. *esmi > εἰμι, 1re pl. hom. εἰμεν.

4. De même dans le plus-que-parfait att. εἱστήκη (*ἑ-*h*ε-στᾱ-). — Si le verbe ἐάω repose, comme on l'a pensé, sur *sewə-, on s'explique mal l'absence d'esprit rude. Mais ει- initial à l'indicatif aoriste et au parfait (εἴᾱσα, εἴᾱμαι) suppose l'existence ancienne d'une spirante initiale (*ἑ-*h*έϝᾱσα, *hε-*h*έϝᾱμαι).

§ **83**. En grec, par conséquent, un σ- initial devant voyelle ne continue pas la sifflante indo-européenne **s*-[1].

Parmi les mots grecs commençant par σ- devant voyelle, un bon nombre sont d'origine obscure, notamment des termes techniques dont beaucoup doivent être des emprunts (σήσαμον : myc. pl. *sa-sa-ma*, σήρ, σίδηρος, etc.).

Là où l'étymologie apparaît, σ- résulte en grec : soit de la palatalisation d'une occlusive (cypr. *si-se* = σις, de **k^wis* : § 38 ; lesb. ion.-att. σύ, de **tu*, avec action analogique de σε, σοι : § 52)[2], — soit, plus souvent, d'un ancien groupe consonantique (§ 89) : *τ*y*-, *θ*y*- *κ*y*- ou *τϝ-. Il est douteux que σ- représente aussi un plus ancien groupe *σϝ- : aucun des rapprochements fondant cette correspondance n'est décisif (§ 129).

Enfin, il est parfois arrivé qu'un groupe initial ξ- ou ψ- se simplifie en σ- (§ 61) : att. ξύν/σύν, etc.

Cette sifflante initiale non héritée de l'i.-e., d'origines diverses, se maintient dans tous les parlers grecs anciens[3] et se conserve en grec moderne.

2° *Entre voyelles*

§ **84**. Entre deux voyelles[1], l'articulation de la sifflante *-*s*- s'est relâchée ; par augmentation d'aperture, elle est passée à -*h*- (souffle sourd) avant nos premiers textes. Cette spirante -*h*- intervocalique est encore, directement ou indirectement, mais partiellement, attestée en mycénien (§ 81). Au premier millénaire, elle est partout amuïe, ayant laissé les voyelles en hiatus[2].

Exemples d'amuïssement de *-*s*- dans des éléments radicaux à initiale consonantique[3] (voir aussi, § 76, νυός, ἔορ) :

νέομαι (**nes-o-* : skr. *nás-a-te ;* cf. gr. νόσ-τος) ;
ζέω (**yes-o-* : skr. *yás-a-ti ;* cf. gr. ζεσ-τός) ;
σείω (**tweis-o-* : skr. *tveṣ-a-ti ;* cf. gr. σεισ-τός) ;
πέος (**pes-es-* : skr. *pás-aḥ ;* cf. gr. πόσ-θη) ;
θεός, myc. *te-o* (cf. θέσ-φατος, θεσπέσιος) ;
hom. ἐδάην, δέδαε (**dn̥s-* ; cf. *δι-δάσ-σκω § 109) ; etc.

§ 83-1. Sur σῦς, voir § 82, n. 2.

2. De plus, la graphie σ- a été utilisée pour noter le caractère spirant de θ- en laconien : σιώ pour θεώ, etc. (§ 49).

3. Quelques gloses cypriotes semblent indiquer un passage de σ- récent à *h*-, par exemple ὕγ-γεμος · συλ-λαβή (Hésychius) ; mais l'inscription d'Édalion (v[e] s.) a σύν (*su-no-ro-ko-i-se:* συν ορκοις).

§ 84-1. Généralités sur l'affaiblissement des consonnes intervocaliques chez M. Grammont, *Traité*, 200-202.

2. Cf. M. Grammont, *Traité*, 192.

3. Sur les radicaux à initiale vocalique, voir § 85.

§ 85. Toutefois, la spirante *-h-* issue de **-s-* entre voyelles s'est souvent reportée[1] devant la première des deux voyelles si celle-ci était initiale de mot[2]. — Ainsi, d'une part, dans des radicaux comme ceux de εὕω (*h*εύω <*εὔ*h*ω <**eus-ō :* lat. *ūrō*, skr. *óṣāmi*), de ἱερός <* *ἰ*h*ερός (§ 81), etc. — Ainsi, d'autre part, dans les formes à augment syllabique (§ 82) des verbes à *h-* <**s-* initial (εἷρπον <**h*έερπον <*ἐ-*h*ερπον ; etc.) ; mais ces derniers faits sont moins probants, car l'analogie a pu étendre à l'imparfait ou à l'aoriste de l'indicatif l'esprit rude des autres thèmes du verbe.

Inversement, il est arrivé que l'analogie efface les effets de l'anticipation de *-h-*. Ainsi, les formes les plus usuelles (ἐστι, etc.) du verbe « être » (**es-*) ayant l'esprit doux, celui-ci a été étendu aux formes où une voyelle suivait la sifflante radicale, et où on attendrait donc l'esprit rude : hom. ἐ-όντ (**es-ont-*), ἦα (**ēs-m̥*), etc.

Mais dans d'autres mots, pour lesquels une explication par l'analogie n'est pas plausible, il arrive que l'anticipation de *-h-* ne se manifeste pas, ou ne se manifeste que dans une partie de la tradition. — Ainsi pour hom. αὔω « puiser » (de **aus-ō :* v. isl. *ausa ;* cf. gr. πυρ-αύσ-της, etc.) ; il est vrai qu'une glose d'Hésychius livre καθ-αῦσαι qui implique esprit rude. — Ainsi pour le nom de l'« aurore »[3] **āusōs* (cf. lat. *aurōr-a*) >*ᾱυ*h*ōς, qui aboutit bien, dans certains parlers, à **h*ᾱϝōς (att. ἕως), mais est ailleurs dépourvu d'« aspiration » initiale (cor. ᾱϝōς, hom. ἠώς). — Ainsi pour le nom de l'« oreille » qui en grec repose, en partie au moins[4], sur des thèmes *ουσ-εσ- >*ου*h*εσ- >*οϝεσ- et *ουσ-n̥τ- >*ου*h*ατ- >*οϝατ- sans report de *h* à l'initiale ; mais il est vrai que l'analogie d'un vieux nominatif **ōus* a pu jouer en faveur de l'esprit doux. — Ainsi pour εὔ, hom. ἐΰ, de **esu-* (cf. hitt. *aššu-*) ; mais il est vrai que des contaminations sont envisageables avec le synonyme **wesu-* (skr. *vásu-*). — Il semble difficile d'expliquer *tous* les cas de non-report de *h* à l'initiale en invoquant soit l'analogie, soit, dans la tradition des mots en cause, l'action des dialectes à psilose (§ 321).

L'état de choses mycénien, à cet égard, est ambigu, pour des raisons graphiques (§ 81). Il n'est pas certain que l'exceptionnel *i-e-re-u* soit une graphie traditionnelle remontant à l'époque où l'on prononçait encore ι(*h*)ερευς, et le fréquent *i-je-re-u* une graphie

§ 85-1. Cf. M. Grammont, *Traité*, 192.

2. Sur le sort de *-h-* issu de *-*y-* après voyelle initiale, voir § 169.

3. Sur le maintien de la quantité longue de ᾱ, voir § 225.

4. Le détail des formes est compliqué ; certaines impliquent αυσ- -, qui coïncide avec le vocalisme des autres langues (lat. *aur-is, aus-cultare ;* etc.) ; ceci amène à penser que *ουσ- aurait été analogiquement substitué à *αυσ- (sous l'influence du nom de l'« œil », **okʷ-* ?).

normale impliquant (*h*)ιερευς — Le dérivé *a-wo-i-jo* du nom de l'« aurore » (dor. ἆοῖος, hom. ἠοῖος, mais att. ἑῷος) a chance, du fait de la graphie *a*-, non a_2-, à l'initiale, de représenter une forme à esprit doux[5]. — L'emploi de ἀν-, non ἁ- dans les composés privatifs[6] signifiant « sans oreilles » : *a-no-we* (αν-ōϝες) et *a-no-wo-to* (αν-ōϝοτος) marque l'absence de *h* à l'initiale du second terme. — La graphie *e-u-* « bien » (premier terme de composé) est ambiguë[7]. Etc.

§ **86**. Les exemples ci-dessus (§§ 84-85) ont été empruntés à des éléments radicaux. L'amuïssement de *-*s*- intervocalique y est sans exception[1].

Lorsqu'il s'agit de désinences ou suffixes comprenant une sifflante, l'amuïssement est également sans exception *si*, dans *tous* les mots où figurait ce morphème, la sifflante se trouvait en position intervocalique.

Ainsi pour la finale *-*ā-sōm* du génitif pluriel des thèmes en -*ā*- : myc. ...*a-o* (*ko-to-na-o* pour κτοινᾱ(*h*)ōν), hom. béot. -ᾱων, et, par contraction, dor. -ᾶν, att. -ῶν (lat. -*ā-rum*). — Ainsi pour le suffixe nominal athématique *-*es*-/-*os*-, suivi, dans la flexion, de désinences qui toutes, sauf -φι et -σι[2], commencent par une voyelle : myc. gén. sg. ... *e-o* (*a-pi-me-de-o* pour Αμφιμēδ-ε(*h*)-ος), dat. sg. ... *e-i* (*e-u-me-de-i* pour Ευμēδ-ε(*h*)-ι), duel *ti-ri-jo-we-e* pour τριōϝ-ε(*h*)-ε « à trois oreilles », pl. n. *no-pe-re-*a_2 pour νōφελ-ε*h*-α (« inutiles ») ; hom. (βέλος) βέλ-ε-ος, βέλ-ε-ϊ, βέλ-ε-α, βελ-έ-ων ; (διοτρεφής) διοτρεφ-έ-ες, διοτρεφ-έ-α, διοτρεφ-έ-ων ; pareillement dans les déclinaisons du type hom. (ἠ-ώς) ἠ-ό-α (noté ἠῶ), ἠ-ό-ος (noté ἠοῦς), ἠ-ό-ϊ (noté ἠοῖ) ou (τέρ-ας) τέρ-α-α, τερ-ά-ων ; etc.

Mais il arrive qu'un même suffixe ou une même désinence commençant par *s+voyelle figure dans des mots où la sifflante

5. Sans doute l'emploi de a_2- est il théoriquement facultatif (bien que quasi-constant pour *hα*- initial) et *a*- pourrait-il être ici, à la rigueur, une graphie imprécise de ἁ- ; mais il est bien plus probable qu'on a affaire à ἁ- : soit que l'« aspiration » ait disparu sans affecter l'initiale (*ᾱϝο-), soit que le mycénien témoigne d'un stade *ᾱϝ*h*o- intermédiaire entre *ᾱυ*h*o- et **h*ᾱϝο- (cf. § 133 à propos du nom mycénien de la « roue »).

6. A interpréter avec allongement de -o- en -ω- à l'initiale de second terme de composé ; dans l'avant-dernière syllabe de *a-no-wo-to*, traitement -o-, non -ᾰ-, de *$\underset{\circ}{n}$ (§ 202).

7. Elle témoigne en faveur d'une étymologie **esu*- (non **wesu*-), mais peut, a priori, se lire *ἐ(*h*)υ-, ou (*h*)εϋ-, ou ἐϋ- (sans anticipation d'« aspiration »).

§ 86-1. Le degré zéro de **dhers*- « oser » admettait en grec les formes θαρσ- et θρασ- (§ 199 et note 2). Le maintien de -σ- intervocalique dans θρασύς, θρασύνω, θράσος est dû à l'analogie des doublets θαρσύνω, θάρσος.

2. L'instrumental βέλ-εσ-φι et le datif pluriel βέλ-εσ-σι n'ont pas suffi à maintenir le sentiment d'un suffixe -εσ-. Dans une partie des parlers, d'ailleurs, -σσ- tend à se réduire à -σ- (§ 91) et le même thème apparaît dès lors dans βέλε-σι et dans βέλε-ος, etc.

est tantôt intervocalique, tantôt appuyée (notamment après occlusive). Phonétiquement, la sifflante devait s'amuïr dans le premier cas, se conserver dans le second. L'analogie, alors, a très largement restauré la sifflante entre voyelles.

Futurs et aoristes sigmatiques : d'après βλέψομαι ἔβλεψα (βλέπω), σπεύσω ἔσπευσα (σπεύδω), εἴξω εἶξα (εἴκω), etc., restauration de -σ- dans φθείσω ἔφθεισα (φθίνω), λῡσω ἔλῡσα (λύω), etc., et verbes athématiques et contractes : -ᾱσω -ᾱσα, -ήσω -ησα, -ώσω -ωσα ; déjà myc. *-do-so-si* « ils donneront » (δōσονσι), *e-re-u-te-ro-se* « il a libéré » (ελευθερōσε), etc. Font exception[3] (sifflante non restituée) les futurs en -έω[4] correspondant aux présents en -ρω, -λω, -μω, -νω (myc. part. fut. *de-me-o-te*, pour δεμε(*h*)οντες, de δέμω ; hom. μενέω, etc.) et les futurs en -άω, -έω de quelques verbes irréguliers[5] : hom. δαμά-ω, ἐλά-ω, καλέ-ω, κορέ-ω, att. πελά-ω, πετά-ω, σκελά-ω, ἐμέ-ω, etc.

[On a parfois considéré comme désidératif l'élément -σι- de λυσί-πονος, ἐρασί-μολπος, ἑλκεσί-πεπλος, ἀγησί-λᾱος, etc., et supposé -σ- restauré d'après τερψί-μβροτος (τέρπω), πεισί-στρατος (πείθω), ζευξί-δημος (ζεύγνῡμι), etc. Mais voir § 51 *d*.]

Datif pluriel athématique : d'après φλεψί (φλέβες), πο(σ)σί (πόδες), θριξί (τρίχες), etc., restauration de -σ- dans τρι-σί (myc. *ti-ri-si*), δάκρυ-σι, χαλκεῦ-σι (myc. *ka-ke-u-si*), πατρά-σι, hom. δέρμα-σιν (voir § 63 n. 2 ; myc. *de-ma-si*), etc. et aussi[6] dans -ᾱ-σι puis -αι-σι (Ire décl.), -οι-σι (IIe décl.) ; mais le mycénien a encore (sans restauration de la sifflante) -ᾱ-(*h*)ι ou -αι-(*h*)ι dans les thèmes en -ᾱ- (*ku-na-ke-ta-i* pour κυνᾱγετᾱ(*h*)ι ou κυνᾱγεται(*h*)ι, etc.), -οι-(*h*)ι dans les thèmes en -ο- (*te-o-i* pour θεοι(*h*)ι, etc.).

Dans les désinences moyennes 2e sg. **-sai*, **-so*, la sifflante tantôt s'amuït, tantôt est restaurée. Elle demeure amuïe dans les groupes de formes où le thème se termine toujours par une voyelle (optatifs : -οι-ο, -αι-ο, etc. ; conjugaison thématique : hom. indic. -ε-αι, -ε-ο, subj. -η-αι). Ailleurs il y a, après voyelle, flottement entre -αι et -σαι, -ο et -σο, avec une répartition capricieuse dont le

3. Il est des aoristes en -ευα (hom. ἀλεύασθαι, χεῦαι) qu'on explique parfois par l'amuïssement d'un -σ- que l'analogie n'aurait pas restauré. Mais il est peu probable qu'il s'agisse d'aoristes sigmatiques ; ce sont plutôt d'anciens aoristes radicaux athématiques : ainsi hom. ἔχευα et att. ἔχεα résultent d'une ancienne flexion *ἔ-χεϝ-α, *ἔ-χευ-ς, etc. (**gheu-*).

4. En *dorien*, le suffixe de futur est, non point **-se/o-* mais **-se(y)e/o-* (-σεε-, -σεο-) dans *tous* les verbes.

5. En fait, anciens présents athématiques en *-ᾰ-μι, *-ε-μι, issus de racines dissyllabiques » (**el-ə-*, etc.).

6. La morphologie du mycénien distingue encore, dans les thèmes en -ᾱ- et en -ο-, l'ancien instrumental pluriel en *-ᾱις (écrit ...*a*), *-ωις (écrit ...*o*) et le datif-locatif pluriel (...*a-i*, ...*o-i*).

détail appartient à la morphologie : hom. μέμνη-αι (phonétique) et μέμνη-σαι (analogique de πέπυσ-σαι <*πέπυθ-σαι, etc.) ; hom. δαίνυ-ο (phonétique), mais κεῖ-σο (analogique de ἔδεξο, etc.).

On voit, par les exemples qui précèdent, combien profondément l'analogie est venue contrarier le jeu normal des lois phonétiques.

§ **87**. La tendance à affaiblir l'articulation de -*s- entre voyelles appartient au grec commun. Elle a cessé de jouer assez tôt dans l'ensemble des dialectes : le grec, à date historique, admet entre voyelles un -σ- qui ne s'amuït pas.

Si on laisse de côté une série de mots d'origine obscure (comme μῖσος) ou d'emprunts (comme χρῡσός ; déjà mycénien : *ku-ru-so*), ce -σ- intervocalique admet les origines suivantes[1] :

a) Restauration analogique d'un *-s- ancien (λῡ́σω, ἔλῡσα, δάκρυσι, δείκνυσο, etc. : § 86).

b-e) Sifflante récente :

b) Palatalisation d'une occlusive : assibilation de *t (§§ 51-53), principalement devant *i* (δημόσιος, δόσις, εἴκοσι, etc.) ;

c) Réduction à -σ-, soit après voyelle longue, soit (ionien-attique, arcadien) après voyelle brève, d'un groupe *-σσ-provenant de sifflante+sifflante (§ 91), d'occlusive dentale+sifflante (§ 92), d'occlusive dentale sourde ou « aspirée »+*y (§ 93) ;

d) Sifflante *récente* (issue de *t devant *i*, ou de *ts, ou de *ty), primitivement précédée de ν, mais devenue intervocalique par réduction du groupe -νσ- *récent* (§ 124) : att. 3e pl. φέρουσι, dat. pl. φέρουσι, fém. φέρουσα ;

e) Sifflante *récente* (issue d'occlusive dentale+*s*), primitivement suivie de ϝ, mais devenue intervocalique par réduction du groupe -σϝ- *récent :* att. ἴσος (§ 131).

§ **88**. Cependant, à l'époque historique, bien des siècles donc après l'altération grecque commune de *-s- ancien entre voyelles, il se manifeste sporadiquement des tendances à altérer entre voyelles -σ- restauré ou *récent*. Ces altérations sont de deux types :

1° En laconien et en argien (dès nos premiers textes, VIe s.), en éléen (après 350), en cypriote, la sifflante -σ-, entre deux phonèmes de grande aperture (voyelles), tend vers une articulation plus

§ 87-1. De plus, la graphie -σ- a été utilisée pour noter le caractère spirant de -θ- en laconien : ανεσηκε pour ἀνέθηκε, etc. (§ 49).

ouverte et passe à *h* (souffle sourd), qui, plus tard, s'amuït : c'est le même processus qu'en grec préhistorique[1] ;

2° Dans un parler ionien d'Eubée méridionale (Érétrie, avec Oropos), après 450, la sourde -σ-, entre deux phonèmes sonores (voyelles), se sonorise ; mais la spirante sonore *z qui résulte de là n'est pas stable et va se confondre avec la spirante sonore *r* (*r* alvéolaire roulé : § 136), que possédait déjà la langue, et dont le point d'articulation était voisin *(rhotacisme)*[2].

Les deux types d'altérations s'expliquent par une assimilation partielle de -σ- aux phonèmes voisins : assimilation d'aperture d'une part (σ > *h*), assimilation de sonorité d'autre part (σ > *z). En voici quelques exemples, classés selon les origines de -σ- (§ 87) :

a) Aoristes sigmatiques : lac. ενῑκᾱ-*h*-ε (ve s.), νῑκᾱ-ᾱς (ive s.) ; arg. εποιϝε̄-*h*-ε (ve s.), επολυωρη-ε (iie s.) ; él. αδεαλτω-*h*-αιε, φυγαδευ-ᾱντι (2e m. ive s.) ; érétr. συνελευθερω-ρ-αντι. Composés à premier terme en -σι- (§ 45 *d*) : lac. Αγε̄-*h*-ιπολις (ve s.), Αῡ-ιγενης (iie s.) ; arg. Αρκε-*h*-ιλᾱς (ve s.), Δαμα-ανδρος (ive s.) ; érétr. Μνη-ρ-ιπτολεμος.

b) Lac. (ve s.) αλε̄-*h*-ιον « farine » (ion.-att. ἀλήσιον) ; arg. (iiie s.) δᾱμο-ιοι, περιστα-ιν ; érétr. δημο-ρ-ιων, σιτη-ρ-ιν.

c) Avec -σ- issu de dentale + *s : lac. (iie s.) Πει-ιχρατιδᾱς (de Πεισι- <*Πειθσι-) ; érétr. dat. pl. παι-ρ-ιν (de παισίν <*παιδ-σίν). Avec -σ- issu de dentale + *y : érétr. οπο-ρ-αι (att. ὁπόσαι).

d) Indic. 3e pl. cypr. *po-ro-ne-o-i* (φρονεō-ῑ : hom. φρονέουσι) ; érétr. αρχου-ρ-ιν. Datif pl. lac. πᾱ-*h*-ιν (πᾶσιν). Participe prés. féminin lac. ενh̄εβō-*h*-α (de ἐν-ηβάω) ; érétr. ομνυου-ρ-α (de ὀμνύω). Lac. (i^er^ s.) μωα (att. μοῦσα) ;

e) Lac. (glose) βί-ωρ <*ϝίσως.

Mais ces tendances à altérer -σ- *récent* entre voyelles ne se manifestent qu'en quelques régions étroitement localisées du monde hellénique. Elles demeurent étrangères à la κοινή sur laquelle reposent les parlers grecs modernes : dans ceux-ci, le -σ- intervocalique du grec classique se conserve sans altération jusqu'à nos jours.

§ 88-1. La phonétique syntactique en fournit d'autres exemples : lac. Διōλευθεριō < *Διο ελευθεριō < *Διος ελευθεριō, cypr. *ka-a-ti* < *κας α(ν)τι, etc. (§ 355).

2. Cf. M. Grammont, *Traité*, 206 (note). Cf. -*s*- > -*r*- entre voyelles : latin, ombrien, et (en certains cas) germ. du Nord et de l'Ouest. — La phonétique syntactique fournit d'autres exemples du rhotacisme grec : érétrien οπωρ αν < ὅπως ἄν, etc. (§ 355).

III

CONSTITUTION EN GREC DE SIFFLANTES SOURDES FORTES

§ **89**. Les processus qui ont abouti en grec à la constitution de sifflantes sourdes fortes sont simples dans leur principe : évolution d'une affriquée t^s vers *s* ; évolution d'un groupe de consonnes *ts* vers *ss*, simplification de *ss* en *s*. Mais le détail des faits, leur répartition dialectale, leur chronologie sont compliqués[1]. D'une part, il est arrivé que t^s ait abouti à *t*[2] ou *ts* à *tt* ; d'autre part, la simplification de *ss* en *s* appartient en certains cas au grec ancien, dans d'autres seulement au grec médiéval et moderne ; enfin, les traitements d'un groupe de consonnes donné varient non seulement avec les parlers, mais avec la position du groupe dans le mot.

C'est entre voyelles (§§ 90-97 ; données mycéniennes envisagées à part, § 98) que les faits sont le plus nets et les exemples le plus nombreux. Les traitements finaux, initiaux, appuyés posent des problèmes particuliers (§§ 99-101).

§ **90**. Entre voyelles, toute sifflante sourde forte résultant de l'assibilation d'une occlusive est représentée par une consonne simple -σ- : hom. ion. lesb. εἴκοσι, hom. ion. ἥμισυ et lesb. *αἴμισυ supposé par αιμισεων, etc. (§§ 66-68). — En revanche, entre voyelles, les sifflantes sourdes fortes qui continuent des groupes de consonnes sont, ou peuvent être, représentées, notamment chez Homère, par des géminées -σσ-.

On appelle *fricatives géminées* celles dont la tenue est prolongée et comporte une tension d'abord décroissante, puis croissante, le fléchissement, très sensible à l'oreille, marquant la limite entre deux syllabes[1]. Les deux éléments (décroissant et croissant) de -σσ- appartiennent donc à deux syllabes différentes : hom. πέσ|σω, πλήσ|σω. Le grec admet des consonnes géminées même après voyelle longue (hom. ion. πλήσσω, att. πλήττω : § 330).

Dans l'histoire de nombreuses langues, les géminées, entre

§ 89-1. Cf. M. Grammont, *Traité*, 196-198.
2. Ainsi t^s*is* (issu de *k^w*is*), conservé en arcadien, a donné *tis* partout ailleurs, sauf en cypriote *(sis)* : § 94.
§ 90-1. M. Grammont, *Traité*, 60, renvoyant à 52-57.

voyelles, tendent à se réduire à des consonnes simples[2]. Cette tendance existait déjà en indo-européen où un plus ancien *es-si « tu es » s'était réduit à *esi (skr. *ási*, att. εἶ)[3]. En grec ancien, elle se manifeste seulement dans certains dialectes et pour certains des groupes de forme -σσ- [4]. En grec moderne, elle a abouti à la simplification de toutes les géminées, sifflantes ou autres[5].

Les sifflantes géminées, issues de divers groupes de consonnes[6], et qui figurent chez Homère, se sont donc simplifiées, les unes dialectalement, en grec ancien, les autres plus tard. On examine, ci-dessous, pour chaque groupe originel, le détail des traitements dialectaux[7].

Avec ces sifflantes d'origine grecque sont d'ailleurs venues se confondre les sifflantes « égéennes », peut-être diverses, qui figurent dans des mots d'emprunt comme κυπαρισσός, κολοσσός, etc., dans la toponymie : Ἁλικαρνασσός[8], Παρνη(σ)σός, etc., dans l'onomastique : Ὀδυ(σ)σεύς etc.[9].

§ **91**. Outre quelques sifflantes géminées de caractère expressif (par exemple dans des hypocoristiques comme Μνασσᾶς, Ποσσις, etc.)[1], le grec présentait souvent des sifflantes géminées résultant du contact de deux éléments morphologiques[2]. Ainsi : au datif pluriel des thèmes en *-es- ; dans les futurs et aoristes sigmatiques formés sur des racines telles que *es- « être », *yes- « bouillir »,

2. M. Grammont, *Traité*, 232.

3. Hom. ἐσ-σι a été refait d'après ἐσ-τι. Plus généralement, toutes les formes grecques où la morphologie amène en contact deux sifflantes sont de date grecque, même si les deux éléments morphologiques en présence sont l'un et l'autre hérités de l'indo-européen.

4. Il faut d'ailleurs se rappeler : *a)* que les inscriptions archaïques ne notent pas régulièrement les géminées par deux signes ; *b)* que les inscriptions dialectales de date hellénistique sont suspectes d'influences ioniennes-attiques ; *c)* que les textes poétiques sont suspects d'influences homériques.

5. Au moins dans la prononciation, sinon dans l'orthographe. Une sifflante simple s'entend dans gr. mod. μέλισσα « abeille », κηρύσσω « j'annonce », τέσσερα « quatre », aussi bien que dans κάλεσα « j'ai appelé », ἔλπισα « j'ai espéré », τόσο « autant », etc. Cf. § 59 et n. 6.

6. Les alphabets d'Asie Mineure usent parfois d'un signe spécial pour -σσ- provenant de *-k(h)y-, *-t(h)y-, *-tw- : Ͳ en Ionie (VI[e]-V[e] s.) dans ελαͲονος, τεͲαραϘοντα, etc., ᛘ en Pamphylie (Sillyon, IV[e] s.; Pergè, II[e] s.) dans le nom d'Artémis Ϝαναᛘα, c'est-à-dire Ϝάνασσα. L'un et l'autre signe dérivent de l'alphabet carien (§ 79, n. 3).

7. On a laissé de côté cypriote et pamphylien, pour lesquels les données font à peu près défaut.

8. Inscription ionienne (V[e] s.) : ΑλικαρναͲεων.

9. Parfois même une sifflante forte « égéenne » est transcrite en grec par ξ : κριξός à côté de κρισσός, Οὐλιξεύς à côté d'Ὀδυσσεύς, etc.

§ 91-1. Voir § 59 et note 4.

2. Ou encore de la phonétique syntactique (*σύν-σιτος > σύσσιτος, § 358).

*wes- « vêtir », etc. ; dans les futurs et aoristes sigmatiques des dénominatifs de thèmes en *-*es*- ; etc.

Après voyelle longue, ces géminées se sont simplifiées avant le premier millénaire : hom. 2e sg. ἧσαι (*ēs- « être assis »), aor. ζώσατο (*yōs- « ceindre »), σείσατο (*tweis- « secouer »), etc.

Après voyelle brève, la langue homérique présente -σσ- alternant avec -σ-[3]. Elle dispose ainsi de doublets tels que στήθεσ-σι(ν)/στήθεσι(ν), ὄρεσ-σι(ν)/οὔρεσι(ν), βέλεσ-σιν/βέλεσιν, ἔπεσ-σι(ν)/ἔπεσιν[4]. Au futur du verbe « être », ἔσ-σομαι, ἔσ-σεαι, ἔσ-σεται, ἔσ-σονται alternent avec ἔσομαι, ἔσεαι, ἔσεται, ἔσονται ; à l'aoriste, ἔσσαντο (« ils revêtirent ») avec ἕσαντο, τέλεσ-σα avec τέλεσα ; d'où analogiquement (« racines dissyllabiques ») καλέ(σ)σας, γέλα(σ)σαν, ὀμό(σ)σαι.

Après voyelle brève, ionien, attique et arcadien présentent la sifflante simple : ion.-att. γένεσι, ἔσεσθαι (arc. 3e sg. εσετοι), ἔζεσα, ἐτέλεσα.

Mais, après voyelle brève, les parlers éoliens et occidentaux conservent -σσ- : Datifs pluriels en -εσσι. Futurs : lesb. εσσονται, héracl. εσσηται, arg. εσσεισθαι, crétois oriental εσσεομαι. Aoristes : lesb. συντελεσσαντα, béot. σουνκαλεσσαντες, etc.

§ **92**. Datifs pluriels athématiques, futurs et aoristes sigmatiques livrent de nombreux exemples d'un ancien groupe *-τσ- (issu de *-τσ-, *-θσ-, *-δσ- : § 63). Sauf en béotien, l'occlusive s'assimile à la sifflante ; de là un groupe *-σσ- qui, partout, se simplifie après voyelle longue : hom. dat. pl. τάπησι (gén. τάπητ-ος), fut. μήσεαι (μήδ-ομαι), aor. ὤσατο (ὠθ-έω), composé Πεισίστρατος (*πειθ-σι- ; sur l'origine de -σι-, cf. § 51 *d*), etc.[1].

Après voyelle brève, le groupe -σσ- issu de *-τσ- se présente sous trois formes : chez Homère, alternance -σσ-/-σ- : datifs ὄρνισιν (gén. ὄρνιθ-ος), ποσσί(ν)/ποσίν (gén. ποδ-ός) ; aoristes δάσσαντο/ἐδάσαντο (δατ-έομαι), κορυσσάμενος (κεκορυθ-μένος), δικάσσατε/δίκασαν (δικάζω) ; etc. — En ionien-attique et en arcadien, sifflante simple : ion. χαρισιν, arc. φυγασι ; ion. δικασαι, arc. εδικασαμεν ; etc. — En lesbien,

3. La conservation partielle de -σσ- chez Homère peut s'y interpréter soit comme un éolisme (l'éolien a encore -σσ- à date historique), soit comme un archaïsme de l'ionien même.

4. A ces traitements des thèmes en -εσ- pourvus de la désinence -σι s'oppose, chez Homère, la constance de -σσ- dans la désinence analogique -εσσι. Le maintien de -σσ- ne se justifie que rarement par des raisons métriques (radical de forme ◡◡ : *κŏρῠθ-ĕσι exclu) ; il s'explique avant tout par le caractère éolien de cette formation, que l'ionien ignore. (Il y a en tout une demi-douzaine de formes comme χείρ-εσιν ou ἀνάκτ-εσιν : réfections ioniennes, d'après ἔπεσσιν/ἔπεσιν, de la finale éolienne -εσσι.)

§ 92-1. Cette sifflante a pu être affectée ensuite (§ 88)soit par le passage à *h* (lac. Πει*h*ι-), soit par le rhotacisme (Érétrie dat. pl. παιριν).

en thessalien et dans les parlers occidentaux, conservation de -σσ- : aoristes lesb. κατεδικάσσαν, thess. φροντισσειν, arg. δικασσαι, crétois oriental δασσασθων ; etc.

En béotien, au contraire, dans un ancien groupe *-τσ-, l'assimilation s'est faite de la sifflante à l'occlusive : aoristes κομιτταμενοι (att. ἐκομισάμην), εψᾱφιττατο (att. ἐψηφισάμην), etc.

§ **93**. Le traitement d'un groupe ancien *-τy- ou *-θy- (§ 69) est compliqué.

On trouve chez Homère, d'une part -σσ- alternant avec -σ- après voyelle brève, mais -σ- après voyelle longue :

a) dans μέ(σ)σος (**medhyo-*, skr. *mádhyaḥ*, lat. *medius)* ;

b) dans τό(σ)σος (**to-tyo-*, cf. lat. *tot* <**toti*), ὅ(σ)σος, ὁπό(σ)σος ;

c) dans les adverbes πρό(σ)σω (**pro-tyo-*) et ὀπί(σ]σω ;

d) dans un petit nombre de mots isolés comme αἶσα <**ait-yə*, etc.

— d'autre part, -σσ- qui ne se simplifie pas (même après voyelle longue), notamment :

e) dans les présents en *-τyω, *-θyω[1] : λίσσομαι (λιτ-ή, λιτ-έσθαι), ἐρέσσω (ἐρετ-μόν), κορύσσω (gén. κόρυθ-ος, part. κεκορυθ-μένος), etc., à quoi il faut ajouter ἀνάσσω[2] ;

f) dans quelques noms dérivés en **-yo-* (βυσσός : βυθός, etc.) et surtout en **-yə* (μέλισσα : μέλι/μέλιτ-ος ; βῆσσα[3] : βάθος ; ἄνασσα[4] ; etc.), en particulier dans les féminins en[5] -(ϝ)εσσα (ἀμπελόεσσα, etc.) ;

g) dans le comparatif κρείσσων (*κρετyον-)[6] de κρατ-ύς, κρατερός (**kret-/*kr̥t-*).

§ 93-1. Il y a donc opposition entre le présent, à sifflantes toujours géminées (*-τy-, *-θy-), et l'aoriste, avec -σσ- susceptible de se simplifier (*-τσ-, *-θσ-) : ἐρέσσω, mais ἔρεσσα/ἤρεσα.

2. Mot homérique et poétique ; chez les tragiques, emprunt à l'épos, d'où l'absence de forme proprement attique *ἀνάττω. — L'orthographe mycénienne pour le groupe de ἀνάσσω, ἀνάσσα, avec *s*, non *z* (§ 98, n. 4) exclut qu'on continue à poser *ϝανάκ-yω *ϝάνακ-yᾰ, en y voyant des dérivés du thème ϝανακ- (doublet de ϝανακτ-) dont on a trace dans arg. ϝανακοι(ν), phoc. ϝανακειοι, etc. — Il y a lieu de supposer (§ 57) que *-κτy- s'est d'abord assimilé en *-(τ)τy-, puis que *ϝανά(τ)τyω, *ϝάνα(τ)τyᾰ ont connu les mêmes traitements que *ἐρέτyω, *μέλιτyᾰ, etc. Sur le même thème ϝανακτ- que le présent seraient bâtis (avec -*κτσ- aboutissant à -ξ-) le futur ἀνάξω, l'aoriste ἄναξα, et le premier terme de composé 'Αναξι-).

3. Le toponyme att. Βῆσα (sans doute issu d'un dérivé préhellénique en -*s*-) ne saurait être identifié au nom hom. βῆσσα du « vallon » : on attendrait alors *Βῆττα.

4. Mot homérique et poétique ; voir n. 2.

5. Réfection de *-ϝασσα (**-wn̥t-yə*) d'après le vocalisme du masc. -ϝεντ-.

6. Le vocalisme attendu est celui de ion. κρέσσων. La longue de att. κρείττων est analogique (cf. χείρων) et a été introduite secondairement dans la vulgate homérique.

Dans les quatre premières catégories, l'ionien, l'attique et l'arcadien présentent la sifflante simple[7] : ion.-att. μέσος, arc. μεσακοθεν « du milieu » ; ion. att. arc. οσος ; ion. att. πρόσω, ὀπίσω.

Dans les trois dernières catégories, l'ionien et l'arcadien ont -σσ-, l'attique -ττ-, sans simplification (même après voyelle longue) : ion. πλάσσω (*πλάθ-*y*ω : κορο-πλάθος), att. πλάττω ; att. βλίττω (*μλίτ*y*ω : μέλι) ; ion. πάσσω, att. πάττω (cf. lat. *quatiō*) ; ion. βυσσός, ἄβυσσός ; ion. μέλισσα, arc. Μελισσιων, att. μέλιττα ; ion. νῆσσα, att. νῆττα (cf. lat. *anas*, gén. *anat-is*) ; ion. χαρίεσσα, arc. Παδοεσσα, att. οἰνοῦττα, μελιττοῦττα ; ion. κρέσσων, att. κρείττων.

On considère souvent la première série comme présentant le traitement propre de *-τ*y*-, *θ*y*-, la seconde comme analogique des catégories parallèles de formations en *-κ*y*-, *-χ*y*- : les présents comme ἐρέσσω, κορύσσω auraient subi l'influence du type κηρύσσω, ταράσσω ; les féminins comme μέλισσα, βῆσσα celle du type πίσσα, γλῶσσα ; le comparatif κρείσσων, celle de ἐλάσσων. Mais cette hypothèse, qui soulevait déjà, dans le détail, des difficultés sérieuses perd encore de sa vraisemblance depuis que les données mycéniennes ont révélé pour **-t(h)y-* (même dans le groupe de données *d-e-f*) et pour **-k(h)y-* des traitements qui diffèrent au second millénaire (§ 98).

En tout cas, cette dualité de traitements, jusqu'ici mal expliquée, n'apparaît, en dehors de la langue homérique, qu'en ionien-attique et en arcadien. Dans les parlers éoliens et occidentaux, aucune distinction ne se manifeste entre les deux séries :

En lesbien, en thessalien et en grec occidental, -*τ*y*-, *-θ*y*- sont toujours représentés par -σσ- : lesb. μεσσος ; lesb. thess. delph. éléen, dor. οσσος ; delph. οπισσο-δομος ; — thess. Μελισσα, corc. στονοϝεσαν (épitaphe archaïque, fin d'hexamètre, interpréter donc : -ϝεσσἀν), arg. participe fém. εσσα « étant »[8], syrac. comparatif βάσσον (βαθ-ύς) etc.

En béotien, *-τ*y*-, *-θ*y*- sont toujours représentés par -ττ- : μεττω (att. μέσου), οποττα, χαριϝετταν, etc.

§ **94**. Chez Homère, les groupes **-κy-* (de **-ky-*, **-k ʷy-*) et *-*χy-* (de **-ghy-*, **-g ʷhy-*) aboutissent (§ 69) à un groupe -σσ- qui ne se simplifie pas (même après voyelle longue), notamment :

a) dans les présents en *-κ-*y*ω,*-χ-*y*ω : λεύσσω (**leuk-*), ὄσσομαι (**ok ʷ-*), πέσσω (**pek ʷ-*), πρήσσω (cf. delph. πρᾶκος), κηρύσσω (gén. κήρυκ-ος), ταράσσω (ταραχή), etc.

7. Sujette elle-même au rhotacisme à Érétrie (§ 88) : οποραι (att. ὁπόσαι).
8. Réfection de *ἄσσα (**sn̥t-yə*) d'après le thème masculin ἐντ-.

b) dans le vieux duel ὄσσε « les deux yeux » (réfection de *$ok^w ī$: v. sl. *oči* ; § 32) et dans quelques dérivés en *-*yə*- : πίσσα (lat. gén. *pic-is*), ὄσσα (dérivé de *wok^w-, lat. *uōx*), γλῶσσα (cf. γλῶχ-ες), θάλασσα (cf. § 98 *d*), etc. ;

c) dans des comparatifs tels que μᾶσσον (μακ-ρός), ἥσσων (ἦκ-α[1]) ; βράσσων (βραχ-ύς), πάσσων (au lieu de *φάσσων : § 45, d'après παχ-ύς), ἐλάσσων (ἐλαχ-ύς).

Dans la plupart des dialectes : ionien et arcadien, lesbien et thessalien, grec occidental, ces groupes sont représentés par -σσ- : ion. κηρυσσοντων, πρησσε̄ν ; arc. αγ-κᾱρυσσοντω ; lesb. ογ-κᾱρυσσετω ; thess. πρᾱσσεμεν ; delph. πρᾱσσοντες ; etc. — ion. δισσός (δίχα), γλῶσσα ; lesb. ὄσσοισι (cf. hom. ὄσσε) ; delph. πισσα ; etc. — ion. (Chios) ελασσονες ; arc. ησσον ; lesb. ἐλάσσονες ; delph. ελασσον ; cor. θάσσον (ταχύς) ; etc.

En revanche l'attique, le béotien, ainsi que les parlers ioniens (Eubée) d'Érétrie et d'Oropos, présentent -ττ- : att. κηρύττω, πρᾱ́ττω, φυλάττω ; béot. 3e sg. διαφυλαττι ; ion. d'Érétrie πρηττεσθαι ; — att. τρι-οττις (cf. hom. ὄσσε), διττός (δίχα), πίττα, γλῶττα, θάλαττα ; béot. πίττα ; — att. ἥττων, θᾶττων, ἐλᾱ́ττων ; ion. d'Oropos ελαττον.

§ **95**. Aux traitements de *-κ*y*-, *-χ*y*- entre voyelles sont parallèles les traitements du groupe *-τϝ- (§ 71) : hom. -σσ-, dialectes -σσ-, sauf attique et béotien (-ττ- ; pas d'exemple pour Érétrie et Oropos), notamment :

a) dans certaines formes du cardinal « quatre » reposant sur *k^w*etwer*- (ion. τέσσερες) ou *k^w*etw°r*- (hom. τέσσαρες, att. τέτταρες, béot. πετταρες)[1] ;

b) dans le nom thématique de la « moitié » : arc. ημισσον, thess. *h*ε̄μισσον, delph. *h*ε̄μισσον, crétois oriental ημισσον, etc.[2].

§ **96**. On a résumé dans le tableau ci-dessous[1] l'essentiel des données qui précèdent (§§ 91-95) ; on y a fait figurer aussi les données d'Ionie d'Asie et de Pamphylie mentionnées §§ 79 n. 3,

§ 94-1. Esprit doux : *psilose* homérique (§ 321).

§ 95-1. D'autres formes supposent *k^w*etur*- (lesb. πεσυρες) et *k^w*otur*- (hom. πίσυρες) : voir § 37, n. 1. Il y a aussi des formes sans -*w*- après le -*t*- (dor. τετορες).

2. Dérivé de l'abstrait *$s\bar{e}mi$-*tu*- (hom. ion. att. ἥμισυς, arc. ε̄μισυ, crét. ημιτυ).

§ 96-1. Par ionien, on y entend l'ensemble des parlers ioniens d'Asie, des îles et d'Eubée, à l'exception du parler eubéen d'Érétrie et d'Oropos, lequel, ici, concorde avec l'attique (avec cette différence que -σ- s'y sonorise ensuite en -ρ-).

90 n. 6, ainsi que les données de la Crète Centrale (§ 97) et celles du mycénien (§ 98) dont il sera question ci-après :

	*-ss- (après brève)	*-ts- (après brève)	*-t(h)y- δ(σ)σος	μέλισσα	*-k(h)y-	*-tw-
Homère	σσ/σ	σσ/σ	σσ/σ	σσ	σσ	σσ
Ionie d'Asie et Pamphylie				Ψ	Ͳ	Ͳ
Ionien et arcadien	σ	σ	σ	σσ	σσ	σσ
Attique	σ	σ	σ	ττ	ττ	ττ
Béotien	σσ	ττ	ττ		ττ	ττ
Lesb. thess. et grec occidental	σσ	σσ	σσ		σσ	σσ
Crète centrale :						
VIe/Ve s.		ζ	ζ			
V^{e}/IVe s.		ττ	ττ		ττ	
IVe/IIe s.	θθ	θθ	θθ			τθ
Mycénien	*s*	*s*	*s*		*z*	

§ **97**. Entre l'état initial du grec (comportant des groupes intervocaliques **-ts-*, **-ty-*, **-ky-*, **-tw-*) et les traitements historiques : d'une part -σσ- (d'où confusion avec **-ss-* ancien) et réduction partielle à -σ-, d'autre part -ττ-, il faut, dans chaque cas, restituer un stade intermédiaire **-ts-* ; puis sont intervenues des assimilations soit de l'occlusive à la sifflante, soit de la sifflante à l'occlusive. — Or, cette prononciation **ts* était, *dès l'origine*, celle d'un groupe ancien : occlusive dentale+*s*. *Plus tard*, elle a résulté de **-ty-*. Elle a résulté de **-ky-*, mais *plus tard encore*, car **-ky-* devait en être à tendre vers la prononciation *-ty-*, alors qu'un ancien **-ty-* tendait déjà vers *-ts-*. De sorte qu'à trois reprises au moins dans le développement du grec avant l'histoire, il s'est constitué des groupes **-ts-* qui ont ensuite évolué d'une manière en gros analogue, mais indépendamment les uns des autres ; de là les différences de traitements qui se présentent pour ces groupes dans les dialectes.

Il paraît probable que les assimilations -**ts-* > -ττ- et **-ts-* > -σσ- sont intervenues à des dates diverses, mais, dans l'ensemble, relativement proches de l'époque historique[1]. Il est significatif à cet égard que l'ionien et l'attique, dont l'unité est étroite, pré-

§ 97-1. L'histoire de l'alphabet enseigne peu de chose. On a supposé que σάν avait été primitivement opposé à σίγμα et employé à noter les divers groupes qui sont représentés par -σσ- chez Homère (§ 79) ; mais rien n'indique si ces groupes, lorsqu'on a adopté pour les noter le *ṣade* sémitique, étaient déjà assimilés ou non.

sentent des traitements divergents : c'est un indice de développements phonétiques récents.

Les inscriptions doriennes de la Crète centrale (région où l'assimilation a été progressive, comme en Béotie) fournissent une indication décisive. Les plus anciennes notent par -ζ- l'aboutissement des groupes *-*ts*- et *-*ty*- (on manque d'exemples pour *-*ky*- et *-*tw*-) : -δαζαθαι (hom. δά(σ)σασθαι), οζοι (hom. ὅ(σ)σοι), μεζατος (hom. μέ(σ)σατος). C'est seulement ensuite (ve s.) qu'apparaît la graphie -ττ- (pour *-*ts*-, *-*ty*-, *-*ky*- ; pas d'exemple pour *-*tw*-) : δατταθθαι[2], οποττοι, μεττον, ιατταν(participe fém. dorien ἔασσα de εἰμι), infinitif φυλαττην. Le signe -ζ- notait proprement un groupe sonore -*zd*- dont les deux éléments, devenus très voisins, étaient en voie de s'assimiler en -*dd*- (§ 106) : on en a usé aussi pour essayer de noter un groupe sourd -*ts*- dont les deux éléments étaient en voie de s'assimiler en -*tt*-. L'assimilation ne s'achève donc en Crète centrale qu'au ve siècle.

A partir du ive siècle apparaît une nouvelle graphie -θθ- (ou -τθ-) dont la valeur n'est pas claire (θ spirant ? θ occlusif ?) et qui n'a pas reçu d'explication satisfaisante[3] : pour *-*ts*-, dat. pl. Αρκαθθι (Ἀρκάς, -άδος) ; pour *-*ty*-, οθθακιν (hom. ὁσσάκι, att. ὁσάκις), ιαθθαν ; pas d'exemples sûrs pour *-*ky*- ; pour *-*tw*-, ημιτθον. — De plus, alors que tous les parlers grecs représentent *-*ss*- par -σσ- ou -σ-, c'est le datif pluriel ϝετεθθι qui répond alors à att. ἔτεσιν ; (on manque de données sur *-*ss*- ancien pour les périodes antérieures) ; il semble qu'il s'agisse d'un fait d'analogie[4].

§ **98**. Les données mycéniennes sont d'interprétation ambiguë, en particulier parce que l'orthographe des inscriptions syllabiques ne note pas la gémination des consonnes ; les groupes intervocaliques dont on a envisagé (§§ 90-97) les traitements au premier millénaire, sont écrits en mycénien soit avec des signes de la série *s*- (qui peuvent, eux-mêmes noter σ ou σσ), soit avec des

2. Sur -θθαι pour -σθαι, voir § 110.

3. Il y a, semble-t-il, corrélation entre les évolutions -ττ- > -θθ- et -δδ- > -ττ- (§ 59, n. 5) qui sont, *à peu près*, contemporaines. Les occlusives simples -τ-, -δ- ne sont pas altérées. La gémination peut expliquer le passage de -δδ- à -ττ- (cf. § 106) ; l'altération de -ττ- en serait-elle un contre-coup ?

4. On peut imaginer une tendance à étendre le domaine de -θθ- qui (sauf pour *-*ss*- ancien) répondait, en Crète centrale, à -σσ- des autres parlers crétois et du dorien en général. Sentie comme caractéristique du dialecte, cette finale aurait été étendue à ϝετεθθι (au lieu de *ϝετεσσι) d'après Αρκαθθι. L'analogie a même été plus loin : on trouve πολιθι (de πόλις) d'après ϝετεθθι.

signes de la série *z-*, représentant toujours une sifflante forte, mais non nécessairement une sonore[1].

a) Ancien groupe *-*ss-* (§ 91) : il est écrit avec signes *s-* (prononciation géminée probable, mais non démontrable) ; ainsi, futur *e-so-to* pour ε(σ)σοντοι (**es-* « être »), *ze-so-me-no* pour ζε(σ)σομενος (**yes-* « bouillir »), datif pl. *ze-u-ke-si* pour ζευγε(σ)σι (de ζεῦγος), etc. ;

b) Ancien groupe *-*ts-* (§ 92) : il est écrit avec signes *s-* (prononciation géminée probable, mais non démontrable) ; ainsi aor. *-da-sa-to* pour δα(σ)σατο (de δατέομαι), dat. pl. *pi-we-ri-si* pour ΠιϝερΙ(σ)σι (dat. sg. *pi-we-ri-di*) ;

c) Ancien groupe *-*t(h)y-* : on a, pour les catégories (§ 93 *a-d*) présentant le traitement homérique -σσ-/-σ-, des exemples mycéniens écrits avec signes *s-* (prononciation géminée probable, mais non démontrable) ; ainsi *to-so* pour το(σ)σος, *me-sa-to* pour με(σ)σατος, a_3*-sa* pour αισα, etc. Pour les catégories (§ 93 *e-g*) présentant -σσ -chez Homère, on a également des exemples mycéniens écrits avec signes *s-* (prononciation géminée certaine, mais non démontrable) ; ainsi fém. *a-pe-a-sa* pour απ-εασσα « absente » (de **es-n̥t-yə*), *pe-de-we-sa* pour πεδϝεσσα « pourvue de pieds »[2], etc. Graphiquement, les deux catégories sont donc notées de même façon[3] ;

d) Ancien groupe *-*k(h)y-* (§ 94) ; il est normalement[4] représenté par des signes *z-* (sifflante forte, probablement affriquée, en tout cas sourde) ; ainsi dans *ta-ra-za-po-ro* « qui parcourt la mer » (att. θάλαττα, ion. θάλασσα, avec finale probable *-χ*yă*, cf. macédonien δαλάγχα « mer ») ; dans les comparatifs *ka-zo-e* (nomin. pl.) « plus

§ 98-1. L'usage de signes *z-* en cas de sifflante forte *sourde* est moins remarquable, dans un système d'écriture qui (*d-* faisant exception) néglige les oppositions de sonorité (§ 8), que l'usage de ζ en Crète mentionné au § 97.

2. Voir § 93, note 4.

3. On a *s* dans tous les exemples dont la signification et l'étymologie sont claires. *Aussi écartera-t-on* les interprétations conjecturales qui postuleraient que *-*t(h)y-* puisse être représenté par *z* (ainsi le toponyme pylien *ke-re-za*, que certains supposent issu de *Κρητ-*yă*, etc.).

4. On a *z* dans tous les exemples dont la signification et l'étymologie sont claires. *Aussi écartera-t-on* les interprétations conjecturales qui postuleraient que *-*k(h)y-* puisse être représenté par *s* (ainsi *pa-sa-ro*, que certains supposent être πάσσαλος, att. πάτταλος, de **păk-*/**pək-*, alors que le contexte autorise aussi bien une lecture ψαλόν, nom d'objet transmis par Hésychius). — Encore que les contextes éclairent peu leur signification, les mots *wa-na-so-i*, *wa-na-se-wi-jo*, etc. dont on a à Pylos une douzaine d'exemples, ont chance de reposer sur des dérivés en *-yo-* ou *-yă-* de ϝάναξ (*wa-na-ke-te* = ϝανακτει précède *wa-na-se-wi-jo* dans un des textes, et suit *wa-na-so-i* dans un autre). La graphie constante par *s*, non *z*, invite à réviser l'interprétation traditionnelle (*ϝανακ*yă*) au profit d'une interprétation *ϝανακτ*yă* > *ϝανα(τ)τ*yă* (§ 93, n. 2).

mauvais » (de *κακ-yοσ-ες) ; dans la forme à synizèse (§ 263) *su-za* « figuier » (de *σῡκιᾱ > *σῡκyᾱ) ; etc. ;

e) Ancien groupe *-*tw*- (§ 95) : pas d'exemples, jusqu'ici, en mycénien ;

f) A l'onomastique « égéenne » (§ 90) ressortissent des anthroponymes (*qa-da-so*, etc. ; *ri-ma-zo*, etc.) et des toponymes (*pu-na-so*, etc. ; *ke-re-za*, etc.) dont il est difficile de savoir quelle serait la transcription alphabétique (-σ-, -σ-/-σσ-, -σσ-/-ττ-?) sauf dans quelques cas d'identification assurée (*ro-u-so :* Λουσοί, *a-mi-ni-so :* 'Αμνισός, etc.), et qui doivent comporter des sifflantes préhelléniques diverses.

L'apport principal du mycénien est donc l'indication d'une différence de traitements entre le *-*l(h)y*- de μέλισσα, etc. (§ 93 *d*, *e*, *f*) et le *-*k(h)y*- de θάλασσα, etc. (§ 94), qui sont confondus au premier millénaire. A date mycénienne, *-*l(h)y*- a sans doute déjà abouti à une sifflante géminée (notation *s*), *-*k(h)y* en est sans doute encore au stade d'une affriquée (notation *z*).

§ **99**. Étant, par définition, réparties entre deux syllabes, des consonnes géminées ne peuvent ni terminer ni commencer un mot. En position finale ou initiale, les anciens groupes **ts*, **ty*, **ky*, **tw* sont donc nécessairement représentés par une consonne simple.

Le seul qui pouvait figurer en fin de mot est *-*ts*. Il aboutit à -ς dans *tous* les dialectes, même en Béotie et en Crète centrale (où *-*ts*- entre voyelles donne -ττ-) : att. παῖς, béot. παϊς (*παϝιδ-ς) ; att. καταϐᾱ́ς, béot. -ϐᾱς (*-βανς, de *-βαντς) ; att. καταθείς, crét. -θενς (de *-θεντς), etc. — Il est probable que le mycénien avait là, lui aussi, une sifflante ; mais on ne peut le vérifier, faute de notation des consonnes finales (graphies *e-re-pa*, de *ελεφαντ-ς ; *ko-ru*, de *κορυθ-ς ; *ti-ri-po*, de *τριποδ-ς ; etc.).

§ **100**. Au début du mot, *τy- et *θy- sont représentés par σ- dans tous les mots et dans *tous* les parlers (même là où *-*ty*- intervocalique aboutit à -ττ-) : ion.-att. σέβομαι, σεμνός (**tyegʷ*- : skr. *tyájati*) ; ion.-att. σῆμα, thess. dor. σᾶμα (**dhyā-:* skr. *dhyā́ti*) ; etc. — On manque d'exemples étymologiquement clairs pour le mycénien.

En revanche, les groupes initiaux *κy- et *χy- sont représentés par σ- dans les parlers où *-*ky*- entre voyelles aboutit à -σσ-, par τ- dans les parlers où *-*ky*- entre voyelles aboutit à -ττ- : hom. σήμερον « aujourd'hui », pind. (dorien) σᾱ́μερον (*κy-ᾱμερον : démonstratif **ki*-, lat. *cis*) ; mais att. τήμερον (et, par analogie, τῆτες « cette

année ») ; — még. σά « pourquoi ? » (pluriel neutre de l'interrogatif ; lat. *quia*), et, avec géminées en position intérieure, relatif indéfini hom. ἅ-σσα ; mais pind. (béotien ?) τά et att. ἅ-ττα ; — hom. σεύω « pousser » (**kyeu-* : skr. *cyávate* « se mettre en mouvement » ; cf. hom. ἐπι-σσεύεσθαι, ὅτε(σ)σεύαιτο : ⏑ | – – | – ⏑) ; en poésie attique, σεύω est un emprunt homérique ; att. τευτάζω « s'affairer » et τευτῶμαι « fabriquer » appartiennent peut-être à la même racine (cf. av. *šyaoman-* « travail ». — Le mycénien présente ici le même traitement qu'entre voyelles (§ 98 *d*) : *za-we-te* « cette année » (de *κyᾱϝετες, analogique de *κyᾱμερον).

Le groupe initial **tw-* est représenté par σ- dans l'ensemble des dialectes dans un certain nombre de mots dont l'étymologie est claire : hom. lesb. ion.-att. σέ (**twé*)[1], σοί (**twoi*)[2], hom. att. σός (**two-*)[3] ; hom. σάκος « bouclier »[4] (skr. *tvák-* « peau » ; cf. hésiod. φερε-σσακής) ; σείω « secouer » (**tweis-* : skr. *tveṣati* ; cf. hom. ἐπι-σσείων) ; tous dialectes : σάος ou σῶος « sauf » (**twə-wo-*, **twō-wo-* : cf. **tewə-* dans skr. *távīti* « il est fort ») ; etc. — En regard, il est une racine où **tw-* semble représenté en attique par τ- (comme *-*tw-* est représenté en attique par -ττ-) : τάω (τῶ : gloses, διαττῶ : Platon), ion. σάω (et σήθω) « cribler », s'il faut bien y voir *τϝάyω et rapprocher skr. *titau-* « tamis »[5]. — On manque d'exemples étymologiquement clairs pour le mycénien.

Certains flottements initiaux entre τ- et σ- existent, par ailleurs, dans des emprunts « égéens » : ion.-att. σῦκον, mais béot. τῦκον « figue » (cf myc. *su-za* « figuier »), ion. σεῦτλον, mais att. τεῦτλον « bette », etc.

§ **101**. Après consonne, ces mêmes groupes sont également représentés par une consonne simple, qui est -σ- dans tous les parlers, aussi bien pour *-*ts-* ou *-*ty-* que pour *-*ss-*.

Exemples pour *-*ss-* : datifs pl. crét. μηνσι, ion.-att. μησί (thème

§ 100-1. Cf. τϝέ · σέ, glose peut-être pamphylienne (transmise sous la forme τρέ par les manuscrits d'Hésychius).

2. Dor. litt. τέ, τοί, hom. lesb. ion. τοι reposent sur des doublets indo-européens sans -*w*- (**te*, * *toi*).

3. Hom. dor. τεός, béot. τιός reposent sur **tewo-*.

4. Mot crétois selon un témoignage ancien.

5. La forme du redoublement dans des parfaits comme σεσήμασμαι (Hérodote, Aristophane : **dhyā-*), σέσηπα (Homère : **kyā-*), σέσεισμαι (Pindare, Aristophane : **tweis-*), σέσωσμαι (tragiques : **twō-*), etc., est évidemment analogique ; [sur l'initiale de σίδηρος (att. σεσιδηρωμενος, v[e] s.), etc., voir § 83 ; sur celle de σῑγή (σεσῑγημαι, Euripide), etc., voir § 129]. — Avec ἐ- tenant lieu de redoublement (voir § 112, n. 3) : hom. ἐ-σσύμενος (**kyeu-*), plus archaïque que σέσυμαι (glose) ; att. (Phérécrate, v[e] s.) ἐ-ττημένος, ion. (Délos, III[e] s.) ε-σσημενος (**twā-*), plus archaïques que σέσημαι (corpus hippocratique).

μηνσ-), χερσί (thème χερσ- : § 120 et n. 4) ; aor. τέρσαι (τέρσομαι) ; etc.

Exemples pour *-*ts*- : datifs pl. νυξί (thème νυκτ-), crét. -βαλλονσι, ion.-att. βάλλουσι (thème βαλλοντ-) ; aoristes crét. -σπενσαι, ion.-att. σπεῖσαι (σπένδ-ω), hom. πέρσαι (πέρθ-ομαι), etc. — Myc. *pa-si* (de *παντ-σι), etc.

Exemples pour *-τ*y*-, *-θ*y*- : ion. τετραξός, de *τετραχθ*y*ος (τετραχθά) ; participes féminins en -ονσα (Crète centrale, etc.), -ωσα (Béotie, etc.), -ουσα (ionien-attique), de *-οντ*y*α ; comparatif dor. *κάρσων > κάρ-ρων (§ 119), de *κάρτ*y*ων. En Crète centrale, le comparatif (accus. pl.) καρτον-ανς n'établit pas un traitement -τ- de *-*ty*- appuyé : crét. *κάρτων est une réfection de *κάρσων d'après κάρτος, καρτερός, etc. — Myc. *pa-sa* (de *παντ-*y*ᾰ), etc.

Ni pour *-κ*y*-, *-χ*y*-[1], ni pour *-*tw*-, on n'a d'exemples en position appuyée dans le grec du premier millénaire. — Mais dans le fém. *ka-za* (de *χαλκιᾱ > *χαλκ*y*ᾱ, avec synizèse : § 263), le mycénien présente le même traitement qu'à l'intervocalique (§ 98 *d*).

Il apparaît donc que, dans un même parler, chacun des groupes constituants des sifflantes sourdes fortes a évolué indépendamment, et souvent différemment, selon qu'il était intervocalique, final, initial ou appuyé. En particulier, l'assimilation **ts* > *tt* (avec réduction éventuelle à *t*) se rencontre surtout entre voyelles ; le domaine en est bien plus restreint à l'initiale ; et il n'y a pas d'exemples après consonne ou en fin de mot.

§ 101-1. Le comparatif hom. ἆσσον (emprunté par la poésie attique) est une réfection de *ἆσον (*ἄνσον, de *ἄγχ*y*ον) d'après ἔλασσον, θᾶσσον, etc.

IV

CONSTITUTION EN GREC DE SIFFLANTES SONORES FORTES

§ **102**. Le groupe de consonnes que la plupart des parlers grecs notent par ζ[1], et qui se rencontre soit à l'initiale devant voyelle, soit entre voyelles, a une double origine[2].

Il résulte, pour une part, de la *rencontre de s et de d*. Le contact des deux consonnes est parfois de date indo-européenne, ainsi dans ὄζος « rameau » (**osdo-* : arm. *ost*, got. *asts*), peut-être dans le présent redoublé ἵζω « asseoir » (**si-sd-ō* : lat. *sīdō* ; rac. **sed-*). Il est, ailleurs, de date grecque : dans ζείναμεν · σβέννυμεν (Hésychius) « éteindre », où la dentale est issue d'une labiovélaire (**sg^w^es-* > *σδεσ-)[3], dans des dérivés grecs comme ion.-att. βύζην « en masse » (adverbe en -δᾱν ; de βυσ- « bourrer » : βέ-βυσ-μαι, βύσ-μα) ; dans un juxtaposé comme Διόζοτος (*Διὸς δοτός), d'où, par analogie, Θεόζοτος ; etc.

Comme c'était déjà le cas, sans doute, en indo-européen (§ 74), la sifflante, en grec, se sonorisait devant occlusive sonore (§ 111) ; dans les exemples ci-dessus, ζ note donc *zd*.

On peut supposer qu'en mycénien, la sifflante sonorisée (finale de syllabe) n'était pas notée, et que l'occlusive (initiale de syllabe) était seule écrite ; mais on n'en a pas jusqu'ici d'exemple assuré[4].

§ **103**. D'autre part, ζ pouvait résulter, soit de **dy*, soit de **gy* (§ 69), soit de **y-* initial devant voyelle (§ 167).

a) *Dentale sonore devant *y-* : Ζεύς (**dyēus* : skr. *dyáuḥ*) ; πεζός (**ped-yo-* : skr. *pádyaḥ* ; dérivé de **ped-* « pied ») ; ὄζω (racine **od-*

§ 102-1. On se défiera de la prononciation française courante *(dz)* de ζ ; on verra (§ 105) que telle n'a jamais été, sans doute, la valeur de ce signe en grec au premier millénaire.

2. Cf. M. Grammont, *Traité*, 198. Sur cypr. « *za* », valant γα, voir § 50, n. 3.

3. Sur la labiale de σβέννῡμι, voir § 36.

4. Il est incertain si l'allatif *pa-ki-ja-na-de* se rapporte à l'ethnique pluriel en -ᾱνες nomin. *pa-ki-ja-ne*, dat. *pa-ki-ja-si*, instr. *pa-ki-ja-pi* (en ce cas : ...ᾱνᾰς -δε), ou s'il se rapporte au toponyme (sg.) *pa-ki-ja-na* (en ce cas : ...ᾱνᾱν-δε).

de ὄδωδα, ὀδμή) ; χέζω (rac. **ghed-* : κέχοδα) ; ἕζομαι (racine **sed-* : ἕδος) ; παίζω (dénominatif de παῖς, gén. παιδός) ; etc. ;

b) « *Gutturale* » (*ou labiovélaire :* § 32) *sonore devant *y :* ζώω, (**g^w yō-* : doublet **g^wi yō-* dans ἐβίων) ; νίζω (de **neig^w-* χέρνιψ, -νιβος) ; hom. φύζᾰ « panique » à côté de φυγή, φεύγω ; ῥέζω « faire » (**wreg-*, à côté de **werg-* dans ἔργον) ; ἁρπάζω (dénominatif de ἅρπαξ, ἅρπαγος)[1] ; comparatif ion. μέζων (μέγας, μέγιστος)[2] ; etc. ;

*c) Prononciation renforcée d'un *y- initial devant voyelle*, dans un petit nombre de racines : ζεύγνῡμι, ζυγόν (**yeug-* « atteler » : lat. *iungō*, *iugum*, skr. *yunákti*, *yugám*) ; ζέω, ζεστός (**yes-* « bouillir » : v. h. a. *iesan*, skr. *yásati*) ; ζώννυμι, ζωστός (**yōs-* « ceindre » : av. *yāsta-* « ceint »), etc.

Dans ces trois cas, qu'il s'agisse de **dy*, — qu'il s'agisse de **gy*, qui a dû tendre vers *dy*[3], — qu'il s'agisse de **^y y-*, qui a dû tendre vers *^g y-*[4], puis vers *^d y-*, — le traitement attendu est, en définitive, *dz*, issu de *dy*[5].

En mycénien, ce sont des signes *z-* (représentant une sifflante forte, probablement affriquée, en tout cas, ici[6], sonore) qu'on rencontre dans les trois cas. — *a)* De **ped-*, *to-pe-za* pour τορπεζα « table » ; nom *wi-ri-za* (Ϝριζα) de la « racine » ; etc. — *b)* Comparatif *me-zo* de μέγας ; présent **wr̥g-yo-* 3e sg. *wo-ze* pour Ϝορζει « il travaille » ; adjectif fém. a_3*-za* (*αιγιᾱ > *αιγγ̯ᾱ, avec synizèse : § 263) ; etc. — *c)* De **yeug-*, dat. pl. n. *ze-u-ke-si* pour ζευγεσσι ; de **yes-*, partic. fut. moy. *ze-so-me-no* pour ζεσσομενος ; etc. — Il y a lieu de penser qu'à date mycénienne, on a encore ici *dz* (distinct de *zd* : § 102).

§ **104**. Mais ce groupe sonore **dz* a subi une interversion (à laquelle échappe le groupe sourd **ts*) : il est partout passé à *zd*[1], et s'est confondu avec *zd* issu de σ devant δ.

En effet : *a)* Aucun dialecte, à date alphabétique, ne présente

§ 103-1. L'ambiguïté des présents en -ζω, qui reposent soit sur *-δγ̯ω, soit sur *-γγ̯ω, explique que le dorien ait pu généraliser, en regard de *-ζω, futurs en -ξῶ et aoristes en -ξα.

2. Le vocalisme de att. μείζων, comme celui de κρείττων (§ 93, n. 6), est analogique (cf. χείρων, ὀλείζων).

3. Comme **ky* vers **ty* (§ 69) et pour les mêmes raisons (M. Grammont, *Traité*, 231).

4. Voir § 168 ; appliquer à la différenciation de *^y y* en *^g y* ce qui est dit chez M. Grammont, *Traité*, 232, de la différenciation de *^w w* en *^g w*.

5. Comme **ts* est issu de **ty* (§ 69).

6. Sur les emplois mycéniens des signes *z-* pour noter une affriquée sourde, voir § 98 et note 1.

§ 104-1. Sur l'interversion des groupes d'occlusive+sifflante, voir M. Grammont, *Traité*, 240-241.

de traitements différents pour les groupes issus respectivement de *sd et de *dy. Ils se sont donc assez tôt prononcés de la même façon ;

b) Cette prononciation commune a dû être *zd*, non *dz*, comme en témoigne, notamment, le traitement de ζ après ν[2]. Une nasale disparaît devant ζ sans allonger la voyelle qui précède[3] ; ainsi dans les adverbes (anciens juxtaposés d'un accusatif pluriel et de la postposition -δε) Ἀθήνᾰζε, Θήβᾰζε, etc. (de *-ἄνσ-δε) ; de même dans les présents dérivés πλᾰ́ζω (*πλάνζω, de *πλάγγ-*y*ω : fut. πλάγξω ; lat. *plangō*) ou σαλπῐ́ζω (dénominatif de σάλπιγξ, -ιγγος). Or, pareille chute de la nasale ne s'observe que devant sifflante suivie d'occlusive (§ 134) : le traitement *-νζ- > -ζ- suppose donc pour ζ (issu de *γ*y* comme de *σδ) la valeur *zd*[4].

§ **105**. Mais, par nature, un tel groupe *zd* de deux dentales sonores (sifflante et occlusive), dont les points d'articulation étaient très voisins, était peu stable. L'*assimilation* devait tendre à s'y exercer, soit régressive (*zd* > *dd*), soit progressive (*zd* > *zz*).

Déjà, lors de l'adoption de l'alphabet, l'utilisation d'un signe unique (*zayin*, § 79) pour le groupe ζ souligne l'étroite combinaison des deux dentales qui le composent.

A l'époque historique, l'évolution de ζ est malaisée à suivre, à cause de l'ambiguïté des graphies. Les grandes lignes s'en présentent comme suit :

a) *Maintien de la prononciation zd.* Il est supposé, notamment, par la graphie -σζ- (c'est-à-dire *-zzd*), parallèle à la graphie -σστ- (§ 324), dans certaines inscriptions archaïques ; ainsi, dans un texte argien du VIe s., δικασζοιτο à côté de Αρισστο̄να et de δᾱμευεσσθο̄ ; etc. — Le groupe *zd* s'est conservé plus ou moins longtemps selon les parlers. En lesbien, il a duré autant que l'usage du dialecte, et les grammairiens anciens le connaissent encore. Les inscriptions éoliennes d'Asie notent par ζ à la fois le groupe *zd* qu'ont anciennement connu tous les dialectes (τραπεζαις, ζωωσι, απεζωσθω, etc.) et le groupe *zd* qui résulte, en éolien, de δι- passé à δ*y*- devant voyelle (préposition ζα, etc. : § 263)[1].

2. Sur le traitement de ζ après ρ, voir § 133 (ἔρδω) ; après occlusive ,voir § 132 (βδέω).

3. On opposera *σπένδ-σω > *σπέντσω > *σπένσω > att. σπείσω ; *δόντ-*y*α > *δόντσα > *δόνσα > att. δοῦσα ; etc.

4. De même en phonétique syntactique : σύ-ζυγος, comme σύ-στασις (§ 359).

§ 105-1. Cf. hom. ζά-θεος, ζα-τρεφής et (avec dissimilation de ζα- en δα-, due au groupe suivant de sifflante + occlusive) δά-σκιος, δα-σπλῆτις. L'ancien nom du « desservant de temple » est un composé à premier terme *dm̥-, conservé en mycénien : *da-ko-ro* ; il est passé plus tard, par analogie, au groupe des composés à premier terme ζα- : ζάκορος.

Mais, soucieux de distinguer ces deux groupes, les éditeurs alexandrins d'Alcée et de Sappho ont noté, explicitement, le premier par σδ : ὕσδος (ὄζος), ὐπα-σδεύξαισα (ὑποζεύξᾱσα), κατισδάνει (καθιζάνει), présents en -άσδω, -ίσδω, etc.

§ **106**. *b*) *Assimilation régressive*. Elle apparaît réalisée dès nos premiers textes (VIe-Ve s.) en éléen, en laconien, en béotien, en thessalien de Thessaliotide : présents en -αδδω, -ιδδω, él. δικα(δ)δοι à côté de ε̄μιολιζοι, lac. οπι(δ)δομενος, béot. δοκιμαδδει, thess. (Thetonion) εξξανακα(δ)δε̄ν ; exemples à l'initiale : él. υπα-(δ)δυγιοις (ὑποζυγίοις), béot. Δευξ-ιππος, περι-δδυγα (περίζυγα) et de même, à Rhodes (Ve s.), une fois Δευς pour Ζεύς[1]. Dans la seconde moitié du IVe siècle apparaît en éléen une nouvelle notation ττ : νοστιττην (*νοστίζειν), α-ττᾱμιον (ἀζήμιον) ; il y en a trace aussi en laconien, au IIe siècle : μικκιχιττομενος à côté de μικκιχιδδομενος ; on sait que les occlusives sonores sont douces, les sourdes, fortes (§ 42) : il se peut que la force articulatoire propre aux géminées (§ 59) ait fait tendre δδ vers ττ.

En Crète centrale, les plus anciennes inscriptions (VIe/Ve s.) notent encore par ζ le groupe *zd*[2] : ϝεργαζομαι, Ζε̄νι, ζο̄ος. Puis s'établit l'usage de δδ (V^e-IIIe s.) : ϝεργαδδομαι, δο̄ος, δυγον. Enfin apparaît (IIIe s.), comme en Élide et en Laconie, une graphie ττ : φροντιττω, Τηνα ou Ττηνα, α-ττᾱμιος[3]. Dans ces parlers, donc, c'est seulement à date historique que s'achève l'assimilation de *zd* en *dd*[4].

§ **107**. *c*) *Assimilation progressive*[1]. En ionien-attique, comme dans la plupart des parlers, le signe ζ s'est conservé comme graphie de l'ancien groupe *zd*. Mais, au moins dès le début de l'époque hellénistique, la valeur semble en avoir été *zz*[2]. Les inscriptions utilisent, dès lors, à l'occasion, la lettre ζ pour indiquer la nature sonore de σ devant μ ou β (§ 111) : αναβαζμους (Athènes, dernier quart du IVe s.), Ζμυρναιος (Delphes, IIIe s.), πρεζβευτᾶς (Delphes,

§ 106-1. De là, dans quelques inscriptions archaïques d'Olympie et de Rhodes, l'usage inverse de ζ pour δ (§ 44, n. 3).

2. Sur l'emploi de ζ, à la même époque, pour noter un groupe sourd, voir § 97.

3. Sur le passage, à la même époque ou un peu plus tôt, de -ττ- à -θθ-, voir § 97.

4. On a supposé parfois qu'il y aurait eu assimilation d'abord progressive et partielle *zd* > *zđ*, plus tard régressive *zđ* > *đđ*, et que δδ issu de ζ noterait une sonore non pas occlusive, mais spirante (*đđ*). Sans être invraisemblable, cette hypothèse n'est pas démontrée. Et -δδ- > -ττ- s'explique mieux à partir de -δδ- occlusif.

§ 107-1. Ici également, on a parfois supposé, sans la démontrer, l'existence d'une étape intermédiaire *zd* > *zđ* > *zz*. Voir la note précédente.

2. La prosodie attique classique, où -ζ- continue à « faire position », montre qu'il s'agit encore d'une articulation (décroissante, puis croissante) répartie sur deux syllabes.

IIe s.), etc. Jusqu'au ve s., c'est grec σ qui rend, dans les noms empruntés, le *z* de l'iranien (*zara(n)ka-* : Σαράγγαι), alors que grec ζ rend le groupe *zd* de l'iranien (*mazdara-* : Μαζάρης) ; mais, à partir du IVe s., le grec emploie ζ pour noter le *z* de l'iranien.

La κοινή possède désormais, devant voyelle, une sifflante sonore inconnue au grec commun comme à l'indo-européen. Elle se conservera en grec moderne, avec cette réserve qu'entre voyelles *-zz-* se réduira à *-z-* (comme *-ss-* à *-s-*, etc. § 90).

§ **108**. Dans le développement des sifflantes fortes, il y a donc eu de notables différences entre sourdes et sonores :

a) Les groupes sonores d'origines diverses se sont confondus entre eux (en partie déjà au second millénaire, entièrement dès le début du premier), alors que les divers groupes sourds restaient distincts les uns des autres (§ 96) ;

b) Il y a eu interversion de **dz* en *zd* ; il n'y a pas eu interversion de **ts* ;

c) L'assimilation régressive *zd* > *dd* a un domaine bien plus étendu que l'assimilation progressive **ts* > *tt* : seules la Béotie et la Crète centrale présentent à la fois -δδ- pour le groupe sonore, -ττ- pour le groupe sourd ;

d) La réduction de *-ss-* à *-s-* entre voyelles se fait en deux étapes : elle est réalisée dès les premiers textes ioniens pour *-σσ- (γένεσι), pour *-τσ- (ποσί), et partiellement pour *-τ*y*- (ὅσος) ; elle s'achèvera dans le passage du grec ancien au grec moderne. La réduction de *-zz-* à *-z-* est postérieure au grec ancien.

Mais, finalement, ces deux évolutions, dont les modalités et la chronologie diffèrent, ont pourvu le grec d'une sifflante sourde et d'une sifflante sonore fortes dont les rôles, dans la langue moderne, sont parfaitement symétriques.

V

GROUPES DE CONSONNES COMPRENANT UNE SIFFLANTE

1° *Sifflante et occlusive*

§ **109**. On a vu (§ 61) qu'une occlusive soit labiale, soit « gutturale », soit labiovélaire (devenue labiale au premier millénaire) constitue, avec une *sifflante qui suit*, un groupe ψ ou ξ, stable tant devant voyelle qu'en fin de mot. Les interversions (ἐκάλυψεν > εκαλυσφεν)[1] ou les assimilations de l'occlusive à la sifflante (Ἀμείψᾱς > Αμεισσᾱς) sont des accidents phonétiques rares.

On a vu aussi (§ 63) qu'une occlusive dentale s'assimile à une *sifflante qui suit* pour donner une sifflante forte, stable devant voyelle et en fin de mot, et représentée soit par -σσ-, soit par -σ-, entre deux voyelles dont la première est brève (§ 92) : hom. κομί(σ)σαι, att. κομίσαι. Seul le béotien assimile la sifflante à l'occlusive : κομιττη.

Devant occlusive (§§ 110-111), la sifflante (soit issue de **s*, soit issue d'occlusive dentale devant occlusive dentale : § 58) est également solide. Si elle n'est pas notée en mycénien (*pe-ma* pour σπερμα, *wa-tu* pour ϝαστυ, etc.), c'est par convention orthographique. Les inscriptions alphabétiques la notent souvent, dans le mot, par σσ (αρισστος, etc.) : voir § 324.

§ **110**. Elle se maintient devant occlusive sourde ou « aspirée »[1]. Exemples à l'initiale[2] : σπένδω (lat. *spondeō*) ; στείχω (got. *steigan*, skr. *stighnoti*) ; στῆναι (lat. *stāre*) ; σκότος (got. *skadus*) ; σχίζω (véd. aor. *á-skhidat*) ; etc. — Exemples en position intérieure : ἕσπερος (lat. *uesper*), ἄστυ (skr. *vástu*), μισθός (got. *mizdo*), γιγνώσκω

§ 109-1. On s'est demandé si des interversions de caractère accidentel ne se sont pas produites en mycénien, substituant à -σκ- un -ξ- secondaire (alors noté par myc. *z*, c'est-à-dire le signe d'une affriquée qui peut être sourde (cf. § 98 et note 1) ; ainsi si *a-ke-ti-ri-ja* est ασκε̄τρια et si *a-ze-ti-ri-ja* en est un doublet *αχσε̄τρια ; etc.

§ 110-1. Sur les graphies στ pour σθ, etc., voir § 48.

2. A l'initiale de certaines racines, **s-* était en indo-européen un élément préfixé, sujet à manquer : att. στέγος/hom. τέγος, att. στέγω/lat. *tegō* : racine **(s)teg-* ; etc. : cf. § 23.

(lat. *-gnōscō*) ; etc.[3]. — Devant occlusive, *ss* se réduit à *s* : itératif *ἔσ-σκον « j'étais » > ἔσκον, présent *δι-δάσ-σκω > διδάσκω (**dn̥s-* : ἐδάην, δέδαε)[4], etc. ; de même, on le verra, en composition ou dans la phrase (δύστηνος, τᾶσπονδᾶς : § 359).

Cependant il arrive, dialectalement, que la sifflante (spirante dentale) s'assimile à l'occlusive dentale (sourde ou « aspirée »)[5]. Ainsi dans quelques gloses laconiennes ou béotiennes[6] : lac. βέττον · ἱμάτιον (de *ϝέσ-τον), ἄττᾱσι · ἀνάστηθι (de *ἄ(ν)-στᾶθι), béot. ἴττω (att. ἴστω, de *ϝίδ-τω), ὀπιτθο-τίλᾱ (att. ὀπισθοτίλη). Ainsi surtout en Crète centrale[7] où σθ, encore noté dans les plus anciennes inscriptions (VIe-Ve s.), s'écrit θθ (ou τθ : § 59) à partir du Ve siècle : λυσαθθαι, προθθα, δεκετθαι, etc. — L'assimilation inverse est beaucoup plus rare (éléen récent αποδοσσαι pour ἀποδόσθαι, ποηασσαι pour ποιήσασθαι)[8].

§ **111**. Devant occlusive sonore, la sifflante se sonorise. Pour le groupe *zd*, dont les éléments, tous deux dentaux, sont très voisins l'un de l'autre, un signe unique ζ est utilisé dès l'adoption de l'alphabet (§ 79). Mais le grec ancien, ne disposant d'aucun signe pour *z*, écrit σϐ (σϐέννῡμι, πρέσϐυς, Λέσϐος, etc.), σδ (dans des juxtaposés récents comme Διόσδοτος), σγ (μίσγω)[1] ; la nature sonore de

3. Mais *s* disparaît par dissimilation devant occlusive+*s*: fut. διδάξω de *διδάσξω (bâti sur διδάσκω).

4. Il existe une autre explication de διδάσκω, par *δι-δ°κ-σκω (cf. lat. **di-dc-scō* > *discō*) avec une voyelle d'appui (§ 212), dont le timbre serait α devant « gutturale » (ce qui n'est confirmé par aucun autre exemple), et avec dissimilation de -κσκ- en -σκ- comme dans δίσκος (§ 54).

5. L'assimilation d'une sifflante à une « gutturale » (sourde ou « aspirée ») n'apparaît que dans quelques gloses laconiennes : ἀκκόρ (ἀσκός), αἰκχούνᾱ (αἰσχύνη), non dans les inscriptions.

6. Mais non dans les inscriptions.

7. Le groupe στ se conserve en Crète centrale ; à Gortyne, μεττ' ες το... s'explique par une dissimilation à partir de μεστ' ἐς το... (préposition μεστα « jusque »).

8. On a proposé de voir dans él. -σσαι la plus ancienne caractéristique grecque d'infinitif moyen (*-θ*y*αι cf. skr. *-dhyāi*), ailleurs refaite en -σθαι à l'analogie des désinences -σθε, -σθον. Mais c'est peu vraisemblable, car αποδοσσαι date de 350 environ (bronze Szanto), ποιηασσαι (*I. v. O.* 39) ainsi que [απολ]λυσσαι (*I. v. O.* 38) de 200 environ, alors qu'on lit vers 600 χρε̄ε̄στ[αι] (*I. v. O.* 1) et sur un autre bronze archaïque χρε̄στ[αι] (*I. v. O.* 19). Or, un groupe ancien **-st-* n'est pas altéré en éléen récent (cf. εξηστω, α(σ)σιστα, etc. sur le bronze Szanto ; αποστελλομενοιρ, μεγιστα, etc. dans *I. v. O.* 39 ; των αστ[ων] dans *I. v. O.* 38) ; il faut donc qu'en éléen archaïque la notation -στ- pour *-σθ- ait répondu non à une prononciation *-st-*, mais à une prononciation *-sth-* (avec θ demeuré occlusif, alors que l'occlusion tendait à s'en affaiblir dans les autres positions : § 47, n. 7) ; c'est ce groupe *-sth-* (encore noté -στ- vers 400 dans *I. v. O.* 18 : πεπᾱστō, λῡσαστō) qui, dans le cours du IVe s. subit l'assimilation progressive *-sth-* > *-ss-*.

§ 111-1. Réfection analogique de *μίγ-σκω > *μίκσκω > *μίσκω (§ 54) d'après le thème de μίγ-νῡμι, ἐ-μίγ-ην, etc.

la sifflante ressort de quelques graphies hellénistiques comme πρεζβευτᾶς ou πρεσζβευτᾶς (§ 107) ou de quelques exemples isolés de rhotacisme (c'est-à-dire de passage de *z* à *r* : § 88) comme thess. Θεορδοτειος, érétr. Μιργος.

Le groupe ζ, d'origines diverses, constitué de deux dentales sonores (spirante et occlusive) a largement connu, dans les dialectes, soit l'assimilation régressive *zd* > *dd* (§ 106), soit l'assimilation progressive *zd* > *zz* (§ 107)[2].

2° *Sifflante devant liquide ou nasale*

§ **112**. *Traitements initiaux*. Dans les groupes **sr-*, **sl-*, **sm-*, **sn-*, la sifflante relâche son articulation et se réduit à un souffle sourd, lequel se transpose après la sonante[1] et l'assourdit : **sr-* > **rh-*, avec *r* sourd[2] ; puis le groupe sourd **rh-* tend, par assimilation, vers *rr-*, qui se simplifie en *r-* à l'initiale absolue, mais reparaît après voyelle (§§ 351-352) en composition[3] ou dans l'enchaînement de la phrase : de **sreu-* « couler » (skr. *srávati*, *srávaḥ*, *srutáḥ*), gr. ῥέ(ϝ)ω, ῥό(ϝ)ος, ῥυτός, mais (hom.) ἐπι-ρρέει, ἔ-ρρεε, καλλί-ρροος. De même pour les autres sonantes : de **slēg-* « lâcher » (v. h. a. *slah* « lâche »), gr. λήγω, mais hom. μετα-λλήξᾱς, ἄ-λληκτον, ὅποτε (λ)λήξειεν [◡ ◡ | - - | - ◡] ; de **smer-* « allouer », μείρομαι, μοῖρα, mais hom. ἄ-μμορος, κατὰ (μ)μοῖραν [◡ | - - | -] ; de **snē-* « filer » (skr. *snāyati*), νῆν mais hom. ἔ-ννεον, ἐύ-ννητος ; etc. — Il est probable, mais non démontrable, que ce phénomène est déjà de date mycénienne (*ra-pte* pour ῥαπτῆρ[4], *e-ra-pe-me-na* pour ε-ρραπμενᾱ, etc.). — La nature sourde de ces sonantes initiales est encore notée dans quelques inscriptions archaïques par les graphies

2. L'assimilation de la sifflante *z* à la « gutturale » *g* n'apparaît qu'en dorien de Crète, dans le vieux composé *πρέσ-γυς (**gʷu-*, avec le traitement attendu γ de la labiovélaire devant υ ; πρέσβυς est analogique). Il y a eu, selon les régions, soit assimilation totale : πρεσγευτᾶς > πρεγγευτᾶς, soit seulement assimilation de la région articulatoire (la spirante dentale *z* passant à la spirante palatale *y*) : πρεσγευτᾶς > πρειγευτᾶς.

§ 112-1. On utilise ici pour sa commodité, comme désignation commune des liquides et des nasales, le terme de *sonantes* qui sera défini au § 198.

2. Sur l'existence, et la rareté, des liquides sourdes et des occlusives nasales sourdes, voir M. Grammont, *Traité*, 74 et 94.

3. L'augment syllabique ἐ- est, à cet égard, considéré comme un préverbe ou un premier terme de composé (à la différence du redoublement). — Par analogie, est traité de même l'élément ἐ- qui parfois, au parfait, tient lieu de redoublement pour les verbes à groupe de consonnes initial : parfait ἔ-ρρῑγα comme aor. ἐ-ρρῑ́γησα (**srīg-*), parfait ἐ-ρρύηκα comme aor. ἔ-ρρευσα, ἐ-ρρύην (**sreu-*), etc.

4. Les données mycéniennes (avec *ra-*, non **wa-ra-* à l'initiale) amènent à écarter la (médiocre) étymologie traditionnelle de ῥάπτω à partir de **werp-*, et a supposer **serp-*.

ρ*h*-, λ*h*-, etc. : dorien ρ*h*οϝαισι (dat. pl. de ῥοή : **sreu*-) à Corcyre, λ*h*αϐõν (part. aor. de λαμϐάνω : **slāg*ʷ-) à Égine, etc.[5].

Très tôt, il est vrai, sont intervenus des échanges analogiques entre les initiales sourdes λ-, μ-, ν- issues de **sl*-, **sm*-, **sn*-, et les initiales sonores λ-, μ-, ν- issues de **l*-, **m*, **n*-. D'une part, ces dernières ont pu s'assourdir : att. (vɪᵉ s.) μ*h*εγαλõ, pamph. μ*h*ειαλᾶν, hom. δόρυ (μ)μέγα [⏑ | - ⏑ ⏑], alors que toutes les autres langues indiquent une initiale **m*- (got. *mikils*, etc.) ; en particulier, les aèdes homériques ont largement utilisé, en fonction du mètre, les doublets λ-/(λ)λ-, μ-/(μ)μ-, ν-/(ν)ν-, quelle que soit l'origine de l'initiale : ἐνὶ (λ)λέκτρῳ [⏑ | - - | -] (de **legh*- : got. *ligan*, etc.), ὑπὸ (μ)μήτηρ [⏑ | - - | -] de **mātēr*, ἅμα δὲ (ν)νέφος [⏑ ⏑ | - ⏑ ⏑] de **nebh*- (skr. *nábhaḥ*), etc. D'autre part, dans la conjugaison après augment, et en composition, le grec homérique présente déjà parfois, et le grec post-homérique généralise, la sonante simple -λ-, -μ-, -ν- : hom. ἔλλαϐε et ἔλαϐε, att. ἔλαϐε ; hom. et att. ἀπόληγει, ἔληγε ; att. ἄμορος ; att. ἔνειφε, ἔνειψε (νείφει « il neige », de **sneig*ʷ*h*- : got. *snaiws*) ; etc.[6].

Mais le grec n'avait pas de *r*- sonore initial, tout **r*- ancien étant précédé en grec de prothèse vocalique (§ 147) : le caractère sourd de *r*- issu de **sr*- s'est maintenu ; de là la généralisation de l'esprit rude sur tout ρ- initial (ῥ- de nos textes continuant ρ*h* des inscriptions archaïques, avec la même valeur) ; de là le maintien de -ρρ- après augment et en composition : att. ἔρρεον, ἔρρευσα, ἐρρύην, ἀπορρέω, etc.

§ **113**. Le traitement μ- de **sm*- ancien est établi par une série d'exemples sûrs : μ-ῶνυξ, μ-ία (**sm*-, **sm*-ⁱ*yə* : **sem*- « un ») ; μείρομαι (**smer*-) ; μειδιάω « sourire », hom. φιλο-μμειδής (élargissement **smei-d*- de **smei*- : skr. *smáyate*) ; etc. Cependant (en dehors de mots d'emprunt comme σμίνθος, σμύρνα, etc.), le grec paraît avoir conservé σμ- à l'initiale de quelques termes : σμερδ-νός (v. h. a. *smerz-an* « faire souffrir »), σμυγ-ῆναι (ags. *smoc-ian* « fumer »), etc. ; et il présente σμῑκρός à côté de μῑκρός. Ce σμ- pouvait se prononcer

5. On s'est demandé si le toponyme myc. *ro-o-wa* (nom d'une localité de la côte messénienne) n'est pas identique au nom du « flux », et si *ro-o-* n'est pas à y interpréter comme une graphie *ro-(h)o-* de ρ*h*ο- (décomposition d'un groupe de consonnes en deux syllabogrammes).

6. De là des parfaits formés comme si l'initiale était **l*-, **m*-, **n*- : de λαμϐάνω, ion. (Hérodote), arc. (Tégée, ɪvᵉ s.), arg. (Épidaure, ɪvᵉ s.) λελάϐηκα, et crét. (Gortyne) λελομϐα (mais voir § 115 sur εἴληφα) ; — de μείρομαι, poét. (Apollonios de Rhodes) μεμορμένον (mais voir § 116 sur εἱμαρμένον, ἐμμόρμενον) ; — de νῆν, att. (ɪvᵉ s.) νένημαι (voir § 117, n. 1) ; etc.

zm (sonorisation de *s* devant occlusive sonore, cf. §§ 111 et 118) : Ζμυρναιος à côté de Σμυρναιος (Delphes, IIIe s.).

§ **114**. *Traitements intervocaliques.* Dans les groupes *anciens* **-sr-*, **-sl-*, **-sm-*, **-sn-*, la sifflante, entre voyelle (sonore) et sonante (également sonore), se sonorise (**-zm-*, etc.), puis relâche son articulation et se réduit à un *souffle sonore* ***h**[1]. Celui-ci est instable et connaît, au premier millénaire, deux traitements[2]. Ou bien (lesbien et thessalien), il s'assimile à la sonante qui suit : **zm* > ***h***m* > *mm*. Ou bien (autres parlers), il s'assimile à la voyelle qui précède, c'est-à-dire perd toute articulation propre, tandis que ses vibrations glottales prolongent, sans interruption, celles de la voyelle, l'allongeant si elle était brève (allongement « compensatoire » : § 227) : **zm* > ***h***m* > sonorité + *m* ; si la voyelle qui précède était initiale, il semble que l'élément spirant de **h**, au lieu de disparaître, se soit (comme *-h-* intervocalique : § 85) reporté avant la voyelle : *ἦσ-μαι (**ēs-* « être assis ») > ἧμαι.

L'allongement compensatoire est antérieur à la fermeture de ᾱ en η en ionien-attique (§ 249) : *ἀσμέ- (**n̥s-* « nous ») > *ᾱμε- > ἡμε-.

Le mycénien ne peut rien nous apprendre sur l'état de ces groupes anciens au second millénaire : *ϝεσμα, ou *ϝε**h**μα, ou *ʽϝεμμα, ou *ʽϝε̄μα, pour le nom du « vêtement », s'y écriraient de même façon (**we-ma*).

Ici encore (cf. §§ 85, 114, 130 n. 7, 133), le report de l'« aspiration » à l'initiale pose des problèmes. Il se constate pour ἧμαι (mais pourrait, là, être dû à l'analogie de ἕζομαι, etc. : **sed-*) ; il se constate pour ἡμεῖς (mais pourrait, là, être dû à l'analogie de ὑμεῖς : § 167 et n. 3). L'absence d'aspiration dans εἰμι, εἶναι, etc., pourrait être, non point analogique comme on l'enseigne en général (cf. § 82 note 3), mais phonétiquement régulière. Il y a, certes, un esprit rude dans ἡνίαι (**ăsn-* <**ăns-* : § 123), et dans ὁρμή, ἅρμα (**-rsm-* : § 133) ; mais il n'y en a pas dans ὦμος (**ōsm-* <**-ōms-* : § 123) ni dans αὔριον (*αὔσριον : § 115) ou οὐρᾱ́ (§ 133, note 5). D'une manière générale, l'anticipation d'« aspiration » est aussi capricieuse dans le cas des groupes intervocaliques de sifflantes et liquides ou nasales que dans le cas de **-s-* intervocalique (§ 85).

§ 114-1. Sur l'existence d'« aspirations » sonores, voir M. Grammont, *Traité*, 71.
2. Cf. M. Grammont, *Traité*, 192.

§ **115**. Il y a peu de bons exemples pour *-*sr*-[1]. Hom. τρήρων « craintif » doit reposer sur *τρᾰσ-ρο- (*t*r̥s*-, degré zéro de *t*res*- : τρέω, ἄ-τρεστος). Att. ναύ-κρᾱρος et (avec dissimilation de ρ-ρ en λ-ρ : § 150) ion.-att. ναύ-κληρος doivent reposer sur *κρᾰσ-ρο- « capitaine », de κρασ- « tête » (*k*r̥s*-, alternant avec *k*ers*- : κέρνα § 133, *k*ors*- : κόρση). Enfin ἄγχ-αυρος, αὔριον supposent *αὔσρος « matinal » (cf. lit. *aušrà*)[2]. — Exemples pour *-*sl*- : formes redoublées att. εἴληφα, εἴλημμαι (esprit doux par dissimilation d'« aspirées »), de *σε-σλᾱφ- (servant de parfait à λαμβάνω ; d'où, par analogie, εἴληχα de λαγχάνω) ; éol. (poét.) ἔλλᾱθι de *σε-σλᾱ- (avec psilose : § 321), hom. ἵληθι de *σι-σλᾱ- ; lesb. ἴλλαος, hom. ἵλαος de *σῐσλᾰϝος. Nom de nombre « mille » : *g*heslo*- (skr. *sa-hásram* ?[3]) d'où le dérivé *g*hesliyo*- (skr. *sahasriya*- ?), gr. *χεσλιο- : thess. χελλιας[4], lac. -χη̄λιο̄ς, ion. (Chios) -χη̄λιων, -χειλιων, cf. att. χῑλιοι (avec assimilation de timbre de la première voyelle à la seconde).

§ **116**. Exemples pour *-*sm*-[1] : thèmes pronominaux 1re pl. *n̥sme- > *ἀσμε-, 2e pl. **usme*- ou **yusme*- > *ὑσμε- : nominatif hom. lesb. ἄμμες, hom. ὔμμες (psilose éolienne), dor. ἁμές, ὑμές, hom. ion.-att. ἡμεῖς, ὑμεῖς. — Formes redoublées de **smer*- : hom. (éol.) ἔμμορε (**se-smor*- ; psilose éolienne), hom. (ion.) εἵμαρτο (**se-smr̥*-), cf. att. εἱμαρμένον, lesb. ἐμμόρμενον. — Dérivés de racines terminées par **s* : lesb. ἔμμα, crét. ϝη̄μα, hom. ion.-att. εἷμα (**wes*- « vêtir ») ; ζῶμα (**yōs*- « ceindre ») ; ion.-att. κρῡμός < *κρῠσμός (**krus*- « froid » : κρύ-ος, κρύσ-ταλλος). — Flexion athématique de racines terminées par **s*. Présent **es*- « être » : 1re sg. lesb. ἔμμι,

§ 115-1. En particulier, on n'a pas de parfaits redoublés en **se-sr-*; pour les racines commençant par **sr-*, les parfaits présentent l'élément ἐ- tenant lieu de redoublement (après lequel figure, non le traitement intervocalique de **sr*, mais le traitement initial de second terme de composé : ἔ-ρρῑγα, etc. : § 112, n. 3) ; à moins encore qu'on n'ait affaire à des créations analogiques de type récent, telles que ῥερύπωμαι (déjà odysséen), etc. — Pour nos rares exemples de *-*sr*- intervocalique, les formes lesbiennes et thessaliennes font défaut ; par symétrie avec les traitements de *-*sl*- etc., on attendrait -ρρ-. Sur le cas de lesb. ἶρος, voir § 256, n. 2. Sur le nom de la « main », voir § 130, n. 4.

2. Sans report d'« aspiration » à l'initiale (§ 114).

3. En fait, on hésite, pour le nom indo-iranien du « millier », entre les analyses **sm̥-gheslo*- et **seghes-lo*- (la seconde n'autorisant un rapprochement avec les formes grecques qu'au prix d'hypothèses trop compliquées pour convaincre). Il n'y avait pas, à proprement parler, d'expression pour « mille » en indo-européen, et une désignation du « grand nombre » a pu être obtenue par des procédés différents de langue à langue.

4. Chez Alcée, δισ-χη̄λίοις résulte d'une simplification secondaire de -λλ- (opposer lesb. χελληστυς dans une inscription de Methymna).

§ 116-1. Les formes lesbiennes ἴμερος, ἰμέρρω (Alcée, Sapho), répondant à hom. ἵμερος, ἱμείρω, rendent douteuses l'explication par *ἰσμερο- et la parenté avec skr. *iṣmaḥ*.

thess. εμμι, crét. ημι, hom. ion.-att. εἰμί[2], 1re pl. hom. εἰμεν (att. ἐσμεν d'après ἐστε), imparf. ἦμεν (d'où ἦτε au lieu de *ἦστε) ; infinitif lesb. εμμεναι, thess. εμμεν, hom. (éol.) ἔμμεναι, ἔμμεν[3], dor. ειμεν (Mégare), ημεν (Héraclée). Présent *wes- « être vêtu » : 1re sg. hom. (ion.) εἷμαι (d'où 3e sg. εἷται au lieu de *ἕσται), part. εἱμένος. Présent *ēs- « être assis » : hom. 1re sg. ἧμαι, ἥμην, 1re pl. ἥμεθα, part. ἥμενος (d'où l'esprit rude dans le reste de la flexion).

§ 117. Exemples pour *-sn-[1] : adjectifs en *-no- tirés de noms en *-s- : lesb. σελάννᾱ, dor. σελᾱ́νᾱ, hom. ion.-att. σελήνη (σέλας) ; hom. (éol.) ἐραννός (*ἔρας, cf. ἐρασ-τός), ἀργεννός (*ἄργος, cf. ἀργεσ-τής), ἐρεβεννός (Ἔρεβος) ; hom. (ion.) ἀλγεινός (ἄλγος), ὀρεινός (ὄρος) ; de κλέ(ϝ)ος : éol. poét. κλεεννός, ion.-att. κλεινός (*κλεεινός), rhod. Κληνο- (*κλεηνος) ; de φά(ϝ)ος : lesb. Φαεννης, hom. (ion.) φαεινός, att. φᾱνός, arc. Φαηνα ; etc. — Autres exemples : infinitif arc. ηναι, hom. ion.-att. εἶναι (*ἔσ-ναι[2]) ; dérivé hom. ion.-att. ζώνη de *yōs- ; du thème *κρᾰσ- du nom de la « tête » dérivent ion. ἐπί-κρηνον, att. ἀμφί-κρᾱνος et, du doublet *κᾰρᾰσ-, éol. κάραννος, pl. dor. κάρᾱνα, hom. (ion.) κάρηνα. Le nom éolien de l'« achat » (lesb. οννᾱ) repose sur *ϝὄσνᾱ (avec une voyelle brève qui se retrouve dans skr. *văsnám*), tandis que ion.-att. ὠνή paraît reposer sur un doublet *ϝωσνᾱ à voyelle longue radicale.

Les présents du type ἕννῡμι (*wes-), ζώννῡμι (*yōs-), σβέννῡμι (*sgʷes-), etc., sont courants en prose ionienne et attique ; le traitement -σν- > -νν- a reçu, dans cette catégorie de formes, une extension qui surprend s'il est bien éolien : il n'y a trace du traitement ionien-attique attendu que dans l'*hapax* homérique κατα-είνυον (3e pl. imparfait de *εἴνῡμι < *ϝέσνῡμι), et dans la glose ζείναμεν · σβέννυμεν (qui présente aussi le traitement ionien-attique δ de la labiovélaire devant ε). On doit se demander, le plus grand nombre de ces présents ayant été créés à date relativement récente à partir d'aoristes sigmatiques (στορέν-νῡμι, bâti sur ἐ-στόρεσ-α, et substitué à στόρνῡμι, etc.), s'il ne s'agit pas du traitement *normal* -νν- d'un groupe -σν- *récent* (§ 118).

2. Esprit doux analogique de ἐστι (§ 82, n. 3).

3. Avec simplification secondaire des géminées éoliennes, hom. ἔμεν, ἔμεναι, poét. 1re pl. ἐμεν (Callimaque), thess. 1re sg. εμι (scandé ◡ ◡ dans une épitaphe métrique de Kierion).

§ 117-1. Pas d'exemple de parfait en *se-sn- ; tous nos parfaits sont des réfections analogiques : νένημαι (*snē- « filer »), νένευκα (*sneu- « nager »), νενεύρωμαι (de νεῦρον < *σνηυρον), etc.

2. Sur l'esprit, doux voir §§ 82, n. 3 et 114, n. 4.

§ **118**. A date plus récente (mais déjà mycénienne), il s'est constitué en grec de *nouveaux groupes* -σλ- (qui tend vers -λλ-), -σμ-, -σν- (qui tend vers -νν-) : soit dans des composés ou juxtaposés (δύσ-λυτος, mais *ἀμφισ-λέγω > dor. αμφιλλεγω ; δυσ-μενής ; δύσ-νοος, mais *Πέλοπος νῆσος > Πελοπόννησος), soit par réduction de groupes de consonnes complexes : *μλέδσ-νος > *βλέσνος > βλέννος, *ὐθ-σμῖνᾱ (*yudh-) > ὑσμίνη, *κόνσ-μος (*kens-) > κόσμος, etc.

En particulier, le groupe -σμ- *récent* a joué un grand rôle dans la dérivation nominale et dans la conjugaison. La sifflante des suffixes -σμος, -σμη, -σμα devait se conserver, notamment, après occlusive dentale : *δατ-σμός (δατέομαι) > δασμός, *ἑδ-σμός (ἕζομαι) > ἕσμος, *ὀδ-σμᾱ́ (ὄζω) > ὀσμή, *πλάθ-σμα (πλάσσω) > πλάσμα, etc. ; l'analogie en a étendu le domaine, et elle apparaît même après voyelle : δε-σμός, δέ-σμα (δέω), arc. απυ-δο-σμος (δίδωμι), κελευ-σμός, κέλευ-σμα (κελεύω), etc. En mycénien : *de-so-mo* « lien », *do-so-mo* « don », impliquant[1] une syllabation δε|σμος, δο|σμος. D'autre part, au parfait, la 3e sg. πέπεισ-ται (de *πέ-πειθ-ται, § 58) a entraîné analogiquement 1re sg. πέπεισ-μαι (au lieu de *πέ-πειθ-μαι), 1re pl. πεπείσ-μεθα, part. πεπεισ-μένος, comme la 2e pl. ἴστε (de *ϝίδ-τε)) a entraîné 1re pl. att. ἴσμεν (remplaçant hom. ἴδμεν). Puis ce parfait en -σμαι a été étendu à des verbes dont le radical ne se terminait pas par une occlusive τ, θ ou δ : κεκέλευσμαι (κελεύω), πέφασμαι (φαίνω), etc.

La prononciation du groupe -σμ- *récent* était *zm* (rapprocher § 113), comme l'indiquent les graphies hellénistiques αναβαζμους, αναδεσζμους, etc. (Athènes, fin du IVe s.), et quelques exemples, isolés de rhotacisme (§ 88) : κοσμος > κορμος (Crète centrale, IVe s.), etc.

3° *Liquide devant sifflante*

§ **119**. *Traitements intervocaliques*[1]. Un groupe *-*rs*- se conserve dans de vieux noms comme hom. ἄρσην (crét. ερσεν ; *ers- : av. *aršan-* « homme »), ἑέρση (**wers-* : skr. *várṣati*), ταρσός « claie » et τέρσομαι : « sécher » (**ters-* : lat. *torreō*), θάρσος (dont l'analogie a maintenu -σ- dans le doublet θράσος ; **dhers-* : skr. *dhárṣati*), (παλίν-)ορσος (**ors-* : v. h. a. *ars*), κόρση « tempe » (**kers-*), etc. — De plus, l'analogie a contribué au maintien de la sifflante dans des datifs pluriels comme hom. μνηστῆρ-σι, θηρ-σί, etc.[2] ; dans des

§ 118-1. D'où notation de la sifflante (initiale, non finale, de syllabe). Voir § 78, n. 1.
§ 119-1. Sur les traitements de *rs, *ls devant consonne, voir § 133.
2. Et, avec -σ- *récent*, χερσίν (de *χερσ-σί). Att. μάρτυσι, en regard de ion. μάρτυρσι, résulte d'une dissimilation.

composés (cf. § 51 *d*) comme hom. Ὀρσί-λοχος (ὄρνῡμι), ἀερσί-ποδες (ἀείρω), ἀ-κερσε-κόμης (κείρω), etc. ; dans les futurs hom. ὄρσουσα (ὄρνῡμι), θερσόμενος (θέρομαι), etc.[3] ; au parfait moyen 2e sg. ἔ-σπαρ-σαι, ἔ-φθαρ-σαι, etc. ; dans des noms d'action en -σις comme ion.-att. κάθαρσις (καθαίρω), ἄγερσις (ἀγείρω), etc.[4].

Dans les mots où l'analogie n'aidait pas au maintien de la sifflante, il s'est produit dialectalement des assimilations de -ρσ- en -ρρ- : régulières en attique, ailleurs sporadiques, partout récentes (comme l'indique, notamment, l'opposition des traitements ionien et attique) : att. ἄρρην, arc. αρρεντερον, mais ion. lesb. dor. ερσην, lac. αρσης, él. ερσεναιτερος ; att. ταρρός, mais ion. ταρσός ; att. él. θαρρος, dor. de Théra Θ*h*α(ρ)ρυμαϜ*h*ος, phoc. Θαρρυς, mais ion. etc. θάρσος ; att. ὄρρος, ὀρροπύγιον « croupion », mais ion. ὀρσόπυγιον[5] ; att. κόρρη et dor. (Théocrite) κόρρᾱ, mais ion. κόρση, lesb. κόρσᾱ ; etc.[6] ; ce dernier exemple indique que l'assimilation attique est postérieure au moment où un ancien **ā* revient au timbre ᾰ après ρ (§ 250). L'assimilation a même parfois atteint, en dépit de l'analogie, quelques composés en -σι- : arc. de Mantinée Οριπιων, még. Ορριππος (*Ορσ-ιππος), et quelques dérivés en -σις : att. δέρρις « couverture de cuir » (δέρω ; mais δάρσις « écorchure ») eubéen αγαρρις (ἀγειρω ; mais ailleurs ἄγερσις et arc. de Tégée παν-αγορσις)[7]. — L'attique et l'ionien divergeant, la κοινή hésite entre -ρρ- et -ρσ-.

Un groupe -λσ- se conserve en grec, tant dans de vieux noms, comme hom. ἄλσος ou τέλσον, que dans des formations où l'analogie aidait au maintien de la sifflante : ἄλσις (ἅλλομαι), 2e sg. ἔσταλσαι (στέλλω), ἤγγελσαι (ἀγγέλλω), etc.

§ **120**. Mais les aoristes sigmatiques présentent pour les groupes -ρσ-, -λσ- des traitements particuliers. Ceux-ci aboutissent respectivement : en lesbien et en thessalien à -ρρ-, -λλ- ; dans les autres parlers, à -ρ-, -λ-, avec allongement « compensatoire » (§ 227) d'une voyelle brève précédente[1]. Ces traitements sont parallèles à ceux de *-μσ-, *-νσ- qui seront expliqués plus loin (§ 123). Exemples :

3. Et, avec -σ- *récent*, ἐκ-πέρσει (de *περθ-σο- : πέρθομαι), etc.
4. Et, avec -σ- *récent*, πέρσις (πέρθομαι), etc.
5. Chez Homère ἄψ-ορρος, en regard de παλίν-ορσος, n'est sans doute pas un atticisme de la vulgate, mais s'explique par l'influence dissimilante de la première sifflante sur la seconde dans *ἄψ-ορσος.
6. Et avec -σ- *récent* (issu de *-*ty*-), dor. litt. κάρρων < *κάρσων < *κάρτ*y*ων (comparatif de καρτ-ερός).
7. Mais ἄγῡρις ne comporte pas le suffixe -σις.

§ 120-1. Le dialecte arcadien, qui manque d'unité, a trace du traitement -ρρ- à Tégée : infinitif φθε̆ραι (avec réduction secondaire de -ρρ- à -ρ-).

de ἀείρω, lesb. ἀέρρατε, crét. ηραντας (contraction de ἀηραντ-), ion.-att. ἀεῖραι (*ἀϝερ-σ-) ; de εἴρω « nouer », lesb. συν-ερραισα, ion.-att. εἶραι ; de ἀγγέλλω, lesb. επαγγελλαμενον, crét. παραγγηλαιεν, ion.-att. ἀγγεῖλαι ; de στέλλω, lesb. επιστελλαντος, thess. απυστελλαντος, crét. αποστηλανσας, ion.-att. στεῖλαι. L'allongement en ionien-attique est antérieur à la fermeture de ᾱ en η : καθῆραι (de *καθᾱρσαι : καθαίρω), πῆλαι (de *πᾱλσαι : πάλλω).

Ce traitement est propre aux aoristes. Cependant, la vulgate homérique présente -ρσ- et -λσ- dans certains aoristes[2] : ἄρσας (ἀραρίσκω), κέρσαντες (κείρω), ἔλσας (εἴλω), -κέλσαντες (κέλλω), etc. (à côté des formes ioniennes, les plus fréquentes : κείρασθαι près de κέρσαντες, etc.)[3]. — D'autre part, des traitements pareils à ceux des aoristes s'observent peut-être dans quelques mots isolés : att. δειράς, crét. (accus.) δηραδα (s'il faut le rapprocher de skr. *dṛṣád-* « rocher ») ; thème lesb. χερρ-, dor. χηρ-, att. χειρ- (s'il faut partir de *χερσ- « main[4] ») ; présent lesb. βόλλομαι et ion.-att. βούλομαι, crét. βωλομαι, thess. (3e sg. subj.) βελλειτει et béot. βειλομενον (s'il repose bien sur **gʷol-s-*, **gʷel-s-*) ; etc.[5].

L'explication du double traitement de *-rs-*, *-ls-* anciens est mal établie[6].

2. Les scholies donnent l'aor. hom. ἀπόερσε comme cypriote.

3. Comme on l'attend, là où -σ- est *récent*, seul le traitement -ρσ- (-λσ-) est attesté : hom. πέρσαι (πέρθομαι), ἀμέρσαι (ἀμέρδω).

4. Mais, au datif pluriel, χερσί, parce que -σ- est *récent* (*χερσ-σί). C'est de χερσί que l'analogie a extrait un thème χερ- (hom. χερ-ί, tragiques χέρ-α, etc.). — [Selon d'autres, le thème χερ- serait ancien (*χήρ/χερός), et χερρ-, χειρ-, χηρ- seraient imputables à l'analogie : soit à partir d'un génitif archaïque *χερ-ς, refait en *χερ-σ-ός, d'où χέρρος, etc. ; soit à partir d'un duel archaïque *χέρ-ῑ, refait en χέρ-*y*-ε (cf. ὄσσε, § 32), d'où χέρρε, etc. ; mais la chronologie des données grecques invite plutôt à partir, comme on le fait ici, d'un thème *χερσ-. — Si l'on partait, non de **gher-s-*, mais du **ghes-r-* que postule le hittite, on expliquerait tout aussi bien les formes dont la désinence commence par voyelle, car *χερσ-ός (§ 120) ou *χεσρ-ός (§ 115), par exemple, aboutiraient également à att. χειρός, dor. χηρός, lesb. χέρρος ; mais on voit mal comment on rendrait compte de χερσί (et du thème χερ- qui en a été tiré par analogie) : faudrait-il alors penser que le nomin. sg. d'un thème *χεσρ- aurait été (sans vocalisation de ρ !) un *χεσρ-ς aboutissant (par dissimilation) à *χέρς ?].

5. On trouve même, de la racine de κείρω, pind. ἀκειρεκόμας en regard de hom. ἀκερσεκόμης, et ion. κουρή att. κουρᾱ « coupe de cheveux » en regard de κορσός « ébranché » (glose) ; pareillement, ion. οὐρή att. οὐρᾱ « queue » en regard de att. ὄρρος « croupion » ; cf. § 133, n. 5.

6. L'hypothèse d'une influence analogique des aoristes en -μα, -να (de *-μσα, *-νσα) explique mal les aoristes en -ρα, -λα (de *-ρσα, *-λσα) et n'explique pas δειράς, etc. — On a supposé aussi que les groupes -ρσ-, -λσ- se conservaient quand la voyelle *précédente* était intonée (ἄρσην, τέλσος), s'altéraient dans les autres cas (δειράς) ; il y aurait eu, à l'aoriste, des oppositions telles que *ἔκελλα ou *ἔκειλα/κέλσαι, *ἔκερρα ou ἔκειρα/κέρσαι, oppositions que l'analogie aurait nivelées.

§ **121**. Pour le mycénien, où les liquides (finales de syllabes) devant sifflante ne sont pas notées, on sait du moins, par un composé comme *wo-no-qo-so*, à second terme -ορσος[1], que l'assimilation -ρσ- > -ρρ- (§ 119) ne s'y était pas produite. La désinence de dat. pl. -σι est, comme on l'attend, conservée dans les thèmes à liquide : *tu-ka-to-si* (θυγατορσι), etc.

Les traitements des aoristes en -ρσα, -λσα sont déjà d'un type distinct (§ 120) ; le partic. aor. (nomin. pl.) de ἀγείρω, écrit *a-ke-ra₂-te* enseigne que *-ρσ- était dès ce moment passé à *-σρ-, sans que le détail de l'évolution ultérieure[2] soit déterminable avec certitude.

§ **122**. *Traitements finaux*. Les seules données sont fournies par les très rares nominatifs singuliers sigmatiques. Pour -λς, exemple unique ἅλ-ς (gén. ἁλ-ός).

Il semble qu'en fin de mot le groupe -ρς n'ait pas subi, non plus, d'altération phonétique. Mais les nominatifs sigmatiques sont exceptionnels dans les thèmes en *-r-*, et ils ont des doublets dépourvus de désinence *-s* : μάκαρς (*hapax :* Alcman) a un doublet μάκᾰρ (usuel ; déjà homérique)[1] ; *μάρτυρ-ς, devenu μάρτῠς[2] par dissimilation progressive (§ 150 ; de même le dat. pl. *μάρτυρ-σι devient μάρτῠσι), a un doublet μάρτῠρ (donné comme éolien par Hérodien ; figurant aussi dans une inscription dorienne de Calymna). Pour le nom de la « main » dont le thème paraît être *χερσ- (§ 120 n. 4), on attend un nominatif χέρς ; on n'en a qu'un exemple (chez le lyrique Timocréon)[3] ; l'analogie y a substitué χείρ (déjà homérique ; refait sur χειρ-ός, etc.) ou, en dorien, χήρ (Sophron : refait sur χηρ-ός, etc.)[4].

§ 121-1. Description du pelage de la croupe d'un bœuf ; le premier terme répond à hom. οἶνοψ « rougeâtre » (*woin-okʷ-).

2. Il y a, du moins, présomption que le stade *-σρ- était lui-même dépassé. En effet, le signe *-ra₂-* (qui vaut, normalement, *-rja-*) ne peut représenter ici qu'un traitement de liquide+yod (§ 155) qui coïncide avec un traitement de sifflante+liquide, ce qui conduit à supposer αγερραντες ou αγηραντες.

§ 122-1. La longue de μάκᾱρ (gén. μάκᾰρος) chez Archiloque et Solon est analogique des noms en -ωρ (gén. -ορος) et en -ήρ (gén. -ῆρος).

2. En dorien de Crète (Gortyne), *μαρτυς est devenu μαιτυς, à l'analogie des autres cas (où intervenait une dissimilation régressive : *μαρτυρος > μαιτυρος, etc. ; § 150) ; poussée plus loin, l'analogie a même parfois restauré au nominatif singulier le -ρ- des autres cas : μαιτυρς.

3. Encore ne peut-on affirmer que chez lui (vᵉ s.) χέρς continue directement la forme ancienne attendue : χέρ-ς pouvait être, à tout moment, tiré analogiquement de χερ-σί (de même que χερ-ός, etc. : § 120, n. 4).

4. [Dans l'hypothèse, moins probable (§ 120, n. 4), où *χερ- serait le thème primitif de ce nom, le nominatif χήρ chez Alcman (viiᵉ s.) pourrait être ancien, aussi bien qu'analogique ; χέρς (voir note précédente) serait nécessairement une formation analogique, comme χείρ].

4° *Nasale devant sifflante*

§ **123**. *Traitements intervocaliques*[1]. Il est essentiel de distinguer les groupes où la sifflante est ancienne (et débile) et les groupes où la sifflante est récente (et forte).

Groupes anciens : **-ms-* et **-ns-* aboutissent respectivement : en lesbien et en thessalien, à -μμ-, -νν- ; dans les autres parlers[2], à -μ-, -ν- avec allongement « compensatoire » (§ 227) d'une voyelle brève précédente. Ainsi dans les aoristes sigmatiques : hom. ἔγημε, arc. (Tégée) εγᾱμαντυ (γᾰμέω) ; lesb. ἐνέμματο, hom. ἔνειμε (νέμω) ; hom. ἔφηνε, crét. αμ-φᾱναμενος (φαίνω) ; thess. συμ-μενναντουν, hom. ἔμεινα (μένω) ; lesb. επ-εκριννε[3], hom. ἔκρῖνε (κρῖνω)[4] ; lesb. Αμυνναμενος, hom. ἀμῦναι (ἀμῦνω), etc. — Autres exemples : le nom ion.-att. de l'« épaule » ὦμος paraît reposer sur un thème **ōmso-* à voyelle longue radicale, doublet ancien de **ŏmso-* (skr. *áṃsaḥ*, got. *ams*) ; myc. **o-mo* est impliqué par le dérivé *e-po-mi-jo* (επ-ωμιος). Thème **ans-iyā-* du nom des « rênes » : dor. ἁνίαι, att. ἡνίαι, avec (à la différence de ce qui se passe pour ὦμος) report d'« aspiration » à l'initiale (§ 114) ; myc. *a-ni-ja* (sans notation, par a_2- d'une « aspiration »). Thème **ghăns-* « oie » (v. h. a. *gans*, cf. lat. *āns-er*) : accus. pl. hom. χῆνας, béot. χᾶνας. Thème **mēns-* « mois » (cf. lat. *mēns-is*) : gén. lesb. μηννος, thess. μειννος (avec ει issu de η ancien), hom. μηνός, myc. *me-no*. Du vieux composé **en-sek^{w}ō* (**sek^w-* « dire » : v. h. a. *sagen*), la langue homérique a l'impératif éolien[5] ἔννεπε (répondant au latin *inseque*). — Les datifs pluriels des thèmes en *-n-* ont tous subi des réfections analogiques et n'enseignent rien sur les traitements de **-ns-*[6].

Ces traitements (et les traitements parallèles de **-rs-*, **-ls-* dans

§ 123-1. Sur le traitement de *ns* devant consonne, voir § 134.

2. Le texte homérique présente toujours la forme ionienne.

3. Le dialecte arcadien, qui manque d'unité, a trace du traitement -νν- à Orchomène (3e pl. εκριννᾰν).

4. Les voyelles longues des présents κρῖνω, ἀμῦνω,, etc. (*κρίνyω,, *ἀμύνyω) sont dues au traitement de **-ny-* (§ 155), alors que celles des aoristes sont dues au traitement de **-ns-*.

5. En regard de ἔννεπε, les nécessités du mètre dactylique imposaient des formes sans géminées, pour ἐνέποντα, etc., et la langue poétique ultérieure a hérité, pour ce verbe, des flottements entre ἐνν- et ἐν-.

6. Arc. hιερομνᾱμονσι ou arg. αγωνσι (de ἀγών), analogiques du type φερονσι (de *φέροντ-σι, avec -νσ- *récent :* § 124), n'attestent pas plus la conservation de *-νσ- ancien que att. ἱερομνήμοσι, ἀγῶσι n'en illustrent l'altération phonétique. Les formes mycéniennes n'enseignent rien non plus (*pa-ki-ja-si*, d'un ethnique pl. en -ᾱνες, etc.).

les aoristes) s'expliquent ainsi : tout se passe comme si ces groupes avaient subi une interversion (déjà mycénienne : *a-ke-ra₂-te*, *e-po-mi-jo*, *me-no*) qui les ait fait passer à *-*sr*-, *-*sl*-, *-*sm*-[7], *-*sn*- ; puis ils ont évolué de la même façon que les anciens groupes de sifflante+liquide ou nasale (§ 114), et en même temps qu'eux. Cette évolution s'est terminée avant le passage de ᾱ à η en ionien-attique (ἔγημα de γᾰμέω, ἔφηνα de φαίνω, comme ἐκάθηρα de καθαίρω ἔπηλα de πάλλω)[8]. Elle a commencé avant le moment où une voyelle longue s'est abrégée devant nasale+consonne (loi d'Osthoff, § 225) : le génitif du nom du « mois » repose sur *μηνσ-ός (lesb. μηννος, ion. μηνός), non sur *μενσ-ός avec abrègement, qui eût donné lesb. *μεννος, ion. *μεινός ; le nom ὦμος paraît fournir un indice concordant.

§ **124**. *Groupes récents*. L'assibilation de τ devant ι, la résolution des groupes *-τσ- et *-τ*y*- ont abouti à des sifflantes fortes, lesquelles se trouvaient suivre une nasale : *a)* dans certains dialectes (assibilants : myc. ion.-att. lesb. arc. cypr.) : à la 3e pl. primaire active (-ντι > -νσι) ; — *b)* dans l'ensemble des dialectes : au futur et à l'aoriste sigmatiques de verbes comme πάσχω (hom. πείσομαι : *πενθ-σο-) ou σπένδω (hom. σπεῖσα : *σπενδ-σ-) ; au datif pluriel en -σι des thèmes en -*nt*- (*φέροντ-σι) ; dans les féminins dérivés de thèmes en -*nt*- (*φέροντ-*y*α).

Les traitements de ce groupe -νσ- *récent* diffèrent profondément des traitements du groupe *-*ns*- ancien : *a)* Il se conserve encore, à date historique, dans un certain nombre de parlers (Thessalie, Arcadie, Argolide, Crète centrale). — *b)* Là où il s'altère, c'est la sifflante qui se maintient ; la nasale perd son occlusion : de là une spirante sonore instable, qui tantôt passe à -*y*- et forme diphtongue avec la voyelle précédente (lesbien ; dorien de Cyrène), tantôt perd toute articulation propre et prolonge, de ses vibrations glottales, la voyelle précédente (allongement « compensatoire » : § 227).

Exemples : 3e pl. en *-ᾰ-ντι : lesb. φαῖσι, hom. φᾶσι ; en *-ε-ντι : arc. ποιενσι (de *ποίημι), lesb. πίμπλεισι, hom. τιθεῖσι ; en -ο-ντι : arc. οφελλονσι, lesb. αξιοισι (de *ἀξίωμι), διατελειοισι, hom. δίδουσι,

7. Sans que (ou avant que) se produise, entre voyelles, une assimilation *ms* > *ns* (qui se constate, en fin de mot, dans *sems* > *ἕνς : § 124), et, par conséquent, avec maintien de la nasale *labiale* dans ὦμος et dans les aoristes (ἔγημα, etc.).

8. En *attique*, ᾱ ancien est représenté par ᾱ en certaines positions, notamment après ι et ρ (§ 250) ; de là des oppositions, phonétiquement régulières, telles que : ἐπῑᾱνα (*ἐπῑᾰνσα :πῑαίνω) /ἔφηνα (*ἔφᾰνσα : φαίνω), etc. Mais, à partir de ces oppositions, l'analogie a introduit (surtout à partir de l'époque hellénistique) de fréquents flottements entre -ᾱνα et -ηνα, -ᾱρα et -ηρα, etc.

φέρουσι ; en -ω-ντι (subj.)[1] : arc. κελευωνσι, lesb. γραφωισι, hom. φέρωσι. — Datifs pluriels crét. ομοσανσι, καταπλεονσι ; cyr. βιωσαισι, πλεοισι ; ion.-att. πᾶσι, ἱστᾶσι, τιθεῖσι, διδοῦσι, δεικνῦσι, φέρουσι — Féminins thess. πανσα, λειτορευσανσα, απελευθερεσθενσα, arc. κυενσα (de *κύημι), μινονσα, arg. αντιτυχονσα, crét. καθιστανσα, αποδιδονσα ; lesb. παῖσα, περ-σκόπεισα (de *σκόπημι), απ-εοισα, φέροισα, cyr. καθαραισα, αποστελλοισα ; hom. πᾶσα, στᾶσα, θεῖσα, δοῦσα, -φῦσα, φέρουσα, dor. (Héraclée) αγωσα ; etc. — On observera que dans ces formes -ει- représente en lesbien (ou en dorien de Cyrène) une diphtongue authentique, mais en ionien-attique (et dans la plupart des parlers occidentaux) un simple ē fermé (§ 246) ; ainsi s'opposent lesb. εισω et hom. εἴσω (*ἕντyω)[2], lesb. -σκόπεισα et hom. τιθεῖσα, etc.

A ces altérations échappent, par analogie, quelques noms en -σις en liaison avec des présents en -νω : ion.-att. θέρμανσις (θερμαίνω), ἴθυνσις (ἰθῦνω)[3], peut-être aussi (mais l'existence en est contestée) des 2e sg. de parfaits moyens comme att. παρώξυνσαι (παροξῦνω)[4].

Les altérations diverses d'un groupe -νσ- secondaire sont de date relativement récente. En ionien-attique, elles sont postérieures à la fermeture de ᾱ en η : ᾰ allongé en ᾱ se conserve dans φᾶσι, πᾶσι, πᾶσα, etc. Dans le dorien de Théra et de Cyrène, les altérations, qui diffèrent pour les deux parlers (*-ονσα > -ωσα à Théra[5], *-ονσα > -οισα à Cyrène), sont postérieures à la date de leur séparation : 630 environ (§ 17). Il est probable que le groupe -νσ- récent était encore intact à date mycénienne. Mais l'orthographe ne permet pas de le vérifier (3e pl. *e-ko-si* pour εχονσι, dat. pl. *pa-si* et fém. *pa-sa* de παντ-, etc.). — Ce qui caractérisait les traitements de *-*ns*- ancien, c'était la débilité de la sifflante (*ἔμενσα > *ἔμεσνα > ἔμεινα) : celle-ci, qui continuait un *s* indo-européen, était la même qui s'amuïssait entre voyelles. Ce qui caractérise les traitements de *-νσ- récent, c'est le maintien de la sifflante : celle qui subsiste dans *τιθένσα > τιθεῖσα est la sifflante forte qui, entre voyelles, est notée -σσ- chez Homère, et qui continue un ancien groupe de consonnes.

§ 124-1. Dans *φέρωντι > *φέρωνσι, l'analogie des autres personnes a rétabli la longue (qui devait s'abréger en vertu de la loi d'Osthoff : § 225). Att. φέρωσι, de *φέρωνσι, n'indique donc pas que l'altération de -νσ- récent soit antérieure à la loi d'Osthoff, non plus que des formes contractes comme τιμῶσι, τιμῶσα (de *τιμάονσι, *τιμάονσα).

2. Ion. ἔσω est analogique de ἐς (§ 125).

3. Mais la conservation de -νσ- est *régulière* en argien (Épidaure : αλῖνσις, de ἀλῖνω) et en Crète centrale (Gortyne : αμ-πανσις, de ἀνα-φαίνω).

4. Ou encore des composés comme ἐν-σείω, etc. Sur l'assimilation, dans συσσῴζω, etc. (de συν-), voir § 358.

5. A Théra, le traitement -ωσα est attesté au ɪᴠe s. ; βιωσαισι et Παισιφανεια qu'on y lit sur des épitaphes d'époque romaine ont chance d'être des formes artificielles.

§ **125.** *Traitements finaux.* En fin de mot il existait en grec primitivement un groupe *-ns* : dans quelques nominatifs de thèmes en *-ns-* (**mēns-*), en *-m-* (**sem-s* « un », qui passe à *ἕνς : § 143), en *-n-* (*κτέν-ς, etc.) ; dans les accusatifs pluriels à désinence *-νς ; dans la préposition *ἐνς. Ce groupe ne pouvait, comme le groupe ancien *-ns-* entre voyelles, subir d'interversion (§ 123). Il subsistait encore à l'époque où se sont constituées de nouvelles finales *-νς (issues de *-ντς : nominatifs singuliers des thèmes en *-nt-*). Finales -νς anciennes et récentes présentent partout les mêmes traitements :

a) Dans l'enchaînement de la phrase, -νς se trouvait précéder tantôt une voyelle initiale, tantôt une consonne initiale ; dans ce dernier cas, la nasale, se trouvant suivie de sifflante+consonne, s'amuïssait sans allonger la voyelle précédente (§ 134) et la finale se réduisait à -ς. De là des doublets du type τόνς/τός, ἐνς/ἐς. Quelques traces de la répartition ancienne se rencontrent encore au ve siècle en dorien de Crète centrale : τονς ελευθερονς, mais τος κᾰδεστανς (Gortyne) ; mais les parlers tendent à généraliser soit -ς (notamment thessalien, arcadien, dorien de Théra et Cyrène), soit -νς (dans la plupart des parlers, et en Crète centrale même). C'est pour la préposition ἐνς/ἐς que le flottement a subsisté le plus longtemps.

b) Là où -ς n'a pas été généralisé, la finale -νς connaît ensuite divers traitements, parallèles à ceux de -νσ- récent entre voyelles : 1° conservation du groupe en Argolide et en Crète centrale[1] ; — 2° passage de *-n-* à *-y-* (second élément de diphtongue) en lesbien et en éléen[2] ; — 3° ailleurs, amuïssement de la nasale et allongement « compensatoire » (§ 227).

Exemples, pour -νς ancien : nominatifs arg. Δυμανς, ion.-att. μέλᾱς (gén. μέλᾰνος) ; ion. μείς, dor. μής (de *μένς, d'un plus ancien *μήνς : gén. μηνός)[3] ; crét. ενς « un », lesb. εἶς (avec ει notant une diphtongue authentique), ion.-att. εἷς (avec ει notant *ē* fermé, comme dans μείς) ; etc. — Accus. plur. thess. arc. τος, τᾰς ; crét. arg. τος/τονς, τᾰς/τανς ; lesb. τοίς, ταίς, éléen τοιρ, ταιρ (§ 306) ; ion.-att. τούς, τᾱ́ς ; dor. (Héraclée, etc.) τως, τᾱς ; arg. οϝινς, hom. ὄϊς ; crét. υιυνς — Préposition ion. ἐς, arg. crét. ενς, lesb. εις (avec diphtongue), att. εἰς (avec *ē* fermé).

Exemples pour -νς récent : nominatifs de participes att. -ᾱ́ς

§ 125-1. Mais en Thessalie et en Arcadie, où entre voyelles -νσ- *récent* subsiste, -ς pour *-νς avait été généralisé en fin de mot.

2. Mais en éléen, entre voyelles, il y a, pour -νσ- *récent*, chute de ν et allongement compensatoire.

3. Mais att. μήν est analogique de μηνός, etc., comme att. χήν (thème **ghăns-*) est analogique de χηνός, etc.

(mais arg. ποιϜέσανς, lesb. ακουσαις) ; att. -είς avec ει notant ē fermé (mais dor. de Cyrène κοιμᾱθες, dor. d'Héraclée καταλυμακωθης, dor. de Crète καταθενς, lesb. δείχθεις avec diphtongue ει) ; att. -ούς (mais lesb. δίδοις) ; att. -ῦς.

Les altérations de la finale -νς (ancienne ou récente) sont postérieures à l'abrègement d'une voyelle longue devant nasale + consonne (loi d'Osthoff : § 225) : *μήνς > *μένς > ion. μείς. Elles sont postérieures à la fermeture de ᾱ en η en ionien-attique : *μέλανς > μέλᾱς. Elles sont contemporaines des altérations du groupe -νσ- récent entre voyelles (§ 124). Il est probable que le groupe -νς final était encore intact à l'époque mycénienne, mais l'orthographe ne permet pas de le vérifier (§ 8) : acc. pl. thématique *si-a₂-ro* pour σιhαλονς, nomin. masc. sg. *-pa* pour πανς (de παντ-), etc.

§ **126**. Quelques groupes -μσ- *récents*, entre voyelles, sont représentés par -μψ- dans des noms propres empruntés, comme Ῥάμψης (Hérodote), Σαμψών (Septante), etc. Il semble que κομψός («élégant»), mot connu en attique à partir du vᵉ siècle, soit une formation *récente* en -σο- (suffixation adjective de caractère expressif et populaire) sur le radical κομ- de κομίζω, κομέω, etc.

5° *Sifflante devant semi-voyelle*

§ **127**. *Groupe *sy*. A l'initiale, un seul exemple probable : ὑμήν (skr. *syūman-*) : le groupe tend vers un souffle sourd (esprit rude) comme font, dans la même position, **s-* (§ 82) et **y-* (§ 167).

Entre voyelles, le traitement régulier paraît être le suivant : la sifflante relâche son articulation et se réduit à un souffle, qui s'assimile à la semi-voyelle ; de là un groupe **-yy-* dont le premier élément forme diphtongue avec la voyelle précédente si elle est de timbre *e*, *a*, *o*, *u* ou l'allonge si elle est de timbre *i*[1], et dont le second élément, se trouvant en position intervocalique, s'amuït (§ 170)[2]. — Exemples : optatif *ἔσ*y*ην > εἴην ; *τελέσ-*y*ω, *τέλεσ-*y*ος (dérivés de τέλος) > hom. τελείω, τέλειος ; *ἀλᾱθεσ-*y*α > ἀλήθεια ; *νάσ-*y*ω (aor. ἔ-νασ-σα) > ναίω ; *οὐδασ-*y*ος > οὐδαῖος ; *αἰδοσ-*y*ος > αἰδοῖος ; *μύσ-*y*α (cf. lat. *mŭs-ca*) > μυῖα ; participes parfaits féminins en **-us-yə* > -υῖα ; *κονίσ-*y*ω (κόνις, ancien thème en *-s-* comme lat. *cinis*) > κονῖω ; etc.

Il semble pourtant que le groupe **-yy-* issu de **-sy-* ait, dans des conditions difficiles à préciser, alterné avec *-y-* simple, qui s'amuït ;

§ 127-1. Cf. γίγνομαι > *γίγνομαι > γῖνομαι (§ 67).
2. Traitement parallèle à celui de * *-ww-* (§ 188).

a) génitifs singuliers thématiques : à côté de hom. τοῖο (thess. τοι) de **to-syo* (skr. *tásya*), un doublet *τόο est supposé par τοῦ, τῶ des autres parlers[3] ; — *b)* dénominatifs de thèmes en *-s-* : hom. τελείω et τελέω, ion.-att. τελῶ ; — *c)* adjectifs dérivés de thèmes en *-s-* : hom. τέλειος, ion. (Hérodote) τέλεος, inscr. att. τελεος, puis τελειος. L'extension ancienne de ces alternances, dont les aèdes homériques ont tiré un large parti, est masquée par les actions analogiques qui en ont élargi le domaine. L'origine en paraît être phonétique. La réduction occasionnelle de **-yy-* à **-y-*, dans le cas d'un ancien groupe **-sy-* est comme la contre-partie de la gémination occasionnelle d'un ancien **-y-* intervocalique (§ 173) et témoigne de la facilité avec laquelle se faisait, pour les sonantes[4] en général et pour **y* en particulier, le passage des simples aux géminées et inversement.

En mycénien, en regard des génitifs thématiques en *...o-jo* (*ku-ru-so-jo :* χρυσοιο, etc.), les adjectifs en *-yo-* dérivés de thèmes sigmatiques sont volontiers écrits *...a-i-jo* (instr. fém. pl. *ke-ra-i-ja-pi*, thème κερασ-), *...e-i-jo* (patronyme *e-te-wo-ke-re-we-i-jo*, thème -κλεϝεσ-), *...o-i-jo* (*wi-dwo-i-jo*, thème ϝιδϝοσ- : § 70), etc. Mais les exceptions ne font pas défaut ; *kera-ja-pi* est plus fréquent que *ke-ra-i-ja-pi ;* de l'abstrait fém. *τελεια (de τελεσ-) est tiré un verbe dénominatif *τελειαω, écrit (inf.) *te-re-ja-e* (τελειαεν), etc. Ou bien il y a là alternance entre les formes **-yo-* et **-i(y)o-* du suffixe (**ke-ra-jo* de *κερασyος, **ke-ra-i-jo* de *κερα(*h*)ιος) ; ou bien nous nous trouvons en présence de flottements analogues à ceux dont témoigne le grec postérieur.

§ **128**. *Groupe *sw- initial.* Son traitement est parallèle à ceux de **sr-*, **sl-*, **sm-*, **sn-* : la sifflante relâche son articulation et se réduit à un souffle sourd qui se transpose après la sonante et l'assourdit : **sw-* > **wh-* avec *w* sourd[1] ; puis le groupe sourd **wh-* tend, par assimilation, vers **ww-*, qui se simplifie en *w-* à l'initiale absolue, mais reparaît après voyelle (§§ 351-352) en composition[2] ou dans l'enchaînement de la phrase. Le *w-* sourd initial issu de **sw-* (encore noté parfois par ϝh-, plus souvent par ϝ, dans les inscriptions archaïques) relâche ensuite son articulation (avant l'époque historique en ionien-attique), en même temps que *w-*

3. L'indo-iranien et l'arménien ont un génitif qui repose sur **-syo ;* d'autres langues, comme le germanique et (pour les pronoms) le slave, un génitif qui repose sur **-so ;* on peut penser que les deux désinences ont coexisté en grec.

4. Voir au § 198 la définition de ce terme, qui embrasse **r*, **l*, **m*, **n*, **y* et **w*.

§ 128-1. Sur l'existence d'un *w* sourd, voir M. Grammont, *Traité*, 78.

2. L'augment étant considéré (à la différence du redoublement) comme un premier terme de composé.

sonore issu de *w- (§ 183) ; il aboutit à un souffle sourd, noté dans nos textes par l'esprit rude[3]. Ainsi, de *swād- (skr. svādúḥ, lat. suāuis, v. sax. swōti), att. ἡδύς, ἁνδάνω, béot. Ϝᾱδιου-λογος, mais, après augment, hom. aor. εὔαδε, de *ἐ-ϜϜαδε (*e-swəd-). — Ainsi, de *swekuro- (skr. çváçuraḥ d'un plus ancien *sváçuraḥ, v. h. a swehur), hom. ἑκυρός, mais, dans le vers, hom. φίλε ʽ(ϜϜ)εκυρέ (scandé ⏑ | - ⏑ ⏑ | -). — Ainsi, de *swedh- (skr. svadhā́), att. ἔθος (avec dissimilation d'« aspirées »)[4], lac. (glose) βέσορ (avec β notant Ϝ : § 184, θ spirant rendu par σ : § 49, et rhotacisme final : § 279). — Ainsi, de *sweks « six » (gaul. ordinal suexos), att. ἕξ, dor. (Héraclée) et delph. Ϝεξ. — Ainsi, du possessif *swo- (skr. sváḥ, lat. suos), ὅς, dor. (Crète) Ϝος, mais, dans le vers, hom. πατέρι ʽ(ϜϜ)ῷ scandé ⏑ ⏑ | - -. Du pronom *swe- : ἕ, pamph. Ϝhε, mais, dans le vers, hom. ἀπὸ ʽ(ϜϜ)έο scandé ⏑ | - ⏑ ⏑. Au même thème se rattachent aussi l'adverbe ἑκάς et ses dérivés et composés (crét. Ϝεκατερος, Ϝεκαστος, béot. Ϝhεκαδᾱμος, etc.).

Les graphies mycéniennes (par w-) nous renseignent médiocrement sur la prononciation au second millénaire : partic. aor. moy. wa-do-me-no (*swəd-), adj. fém. we-pe-za « de six pieds ».

Cependant, il a dû se produire en grec des échanges analogiques entre w- sonore et w- sourd (issu de *sw-), comme il y en a eu entre l- sonore et l- sourd, etc. (§ 112). Ainsi, de la racine *wek^{w}- (lat. uōx, skr. vák), hom. ἀπο-(Ϝ)ειπών scandé ⏑ | - - | -, avec la gémination propre au Ϝ sourd. Inversement, en ionien-attique, aor. εἴθισα, εἰθίσθην de ἐθίζω (*swedh-), comme si[5] la racine commençait par *w-(*ἐ-Ϝεθ-) ; de même, sans esprit rude (donc avec traitement d'un ancien Ϝ- sonore) att. ἴδιος en regard de ἴδιος de divers parlers et de arg. Ϝhεδιεστᾱς (*swed- : lat. sodālis ; ι initial au lieu de ε dans ἴδιος par assimilation régressive). Etc.[6].

La situation, pour Ϝ-, est d'autant plus confuse que, *dès l'indo-européen*, un groupe *sw- tendait à se simplifier soit en *s-, soit en *w- ; ainsi, pour « six », *seks (skr. ṣáṭ) et *weks (arm. vec) à côté

3. Esprit doux dans les dialectes à *psilose* (§ 321) ; c'est peut-être le cas pour les gloses ἔορ, ἔορες (* swesor- : § 76). — Sur une autre origine de l'esprit doux (échanges entre *w- et *sw-), voir plus bas.

4. Dissimilation grecque commune (§ 45), datant du moment même où la sifflante initiale du groupe *sw- relâche son articulation pour passer à l'état de souffle sourd.

5. Il est vrai que la structure des aoristes εἴθισα, εἰθίσθην et des parfaits εἴθικα, εἴθισμαι pourrait s'expliquer aussi par une dissimilation régressive (§ 45) de *Ϝhεθ- en Ϝεθ-.

6. De là des parfaits qui sont formés comme si l'initiale était *w- : hom. (Ϝ)ε(Ϝ)ᾱδότα locr. ϜεϜαδηϘοτα, de ἁνδάνω (*swād-) ; ion. att. εἴθικα, εἴθισμαι(*Ϝε-Ϝεθ-) de ἐθίζω et ion. ἔωθα (*Ϝε-Ϝωθ-) de ἔθω (*swedh- ; sur hom. att. εἴωθα, voir § 130) ; etc.

de *sweks[7]. De là la possibilité de doublets grecs : avec esprit rude attique et traces de ϝ dans les dialectes ou la prosodie homérique (*sw-), avec esprit rude attique, sans traces de ϝ dans les dialectes ni chez Homère (*s-), avec esprit doux attique et traces de ϝ (*w-). Ainsi *sel- « prendre » (ἑλεῖν) à côté de *swel- (ἁλίσκομαι, ἕλωρ, avec traces de ϝ- chez Homère) ; ainsi *wel- « tourner » (εἱλύω) à côté de *swel- (ἕλιξ) ; ainsi *set- (ἑταῖρος) et *wet- (hom. ἔτης, él. ϝετᾶς), supposant *swet-, etc.

§ **129**. L'altération de *sw- ancien est donc établie par une série d'exemples sûrs. Cependant, on a supposé que, dans quelques racines, le grec aurait conservé le groupe ancien *sw- (comme il aurait, dans quelques racines, conservé le groupe *sm-, § 113) ; aux approches de l'époque historique, ϝ se serait amuï dans ce groupe initial, ainsi réduit à σ- : par exemple dans σέλας « éclat » qu'on rapproche de skr. *svargáḥ* « ciel », dans σέλμα « tillac » (hom. ἐύσσελμος) qu'on rapproche de v. h. a. *swelli* « poutre », dans σομφός « poreux » qu'on rapproche de v. h. a. *swamb* « éponge », ou dans les noms du « silence » σῖγάω, σιωπάω, σωπάω (cf. v. h. a. *swīgēn*, got. *sweiban*). Mais, de ces rapprochements possibles, aucun ne s'impose ; ces termes, comme la plupart des mots grecs commençant par σ- devant voyelle, demeurent obscurs. Emprunts ?

§ **130**. *Groupe ancien *-sw- entre voyelles*[1]. Les traitements sont parallèles à ceux des groupes anciens *-sr-, *-sl-, *-sm-, *-sn- (§ 113) : la sifflante, entre voyelle (sonore) et sonante (également sonore) se sonorise (*-zw-), puis relâche son articulation et se réduit à un souffle sonore **h**, instable, lequel connaît deux traitements. En lesbien (on manque d'exemples pour le thessalien), il s'assimile à la sonante qui suit : *-**h**w- > *-ww-, d'où diphtongue en υ suivie de ϝ (qui s'amuït entre voyelles). Ailleurs, il s'assimile à la voyelle qui précède et l'allonge (§ 227) si elle est brève, cet allongement étant antérieur à la fermeture de ᾱ en η en ionien-attique.

Exemples : formes redoublées du parfait de ἔθω (*swedh-) : lesbien (glose) εὐέθ-ωκεν[2] de *hε-ϝϝεθ- (*se-swedh-), hom. att. εἴωθ-α[3]

7. En fait, les formes i.-e. du numéral « six » pouvaient non seulement être du type *sweks/*seks/*weks, mais aussi (ce que supposent iranien et slave) comporter une occlusive initiale (*ksweks) ; peut-être en reste-t-il trace dans le nom dorien ξέστριξ (Cnide), glosé par ἑξάστιχος, et qui désigne une céréale à six rangs de grains par épi.

§ 130-1. Pour les raisons marquées au § 70, le participe δεδαώς du parfait δέδαα (*dedn̥s -a) ne saurait fournir d'exemple valable du traitement de *-sw-.

2. Comme s'il s'agissait d'un verbe contracte *ἐθόω.

3. Ionien ἔωθα (qui figure déjà dans un développement « récent » de l'*Iliade*) paraît représenter, en regard de *swedh-, une réfection récente (*ϝέϝωθα) du même type que *ϝεϝᾱδα (§ 128, n. 6) en regard de *swād-.

(*se-swōdh-), dissimilation d'« aspirées » dans les deux formes. — De *τελεσ-ϝο-ς[4], dor. τέληος (Crète) et τελεως (Cos, avec métathèse de quantité : § 284) ; de *τελεσ-ϝεντ-ς, ion. *τελείεις dissimilé en τελήεις[5]. — De *νασ-ϝός (cf. aor. ἔ-νασ-σα de ναίω), lesb. ναῦος de *νάϝϝος, dor. νᾱϝος puis νᾱός[6], ion. νηός, att. (avec métathèse de quantité : §§ 283-284) νεώς ; cet exemple montre que l'allongement est antérieur à la fermeture de ᾱ en η en ionien-attique. — De *ἰσϝ-ο-ς « flêche » (skr. *iṣu-ḥ*), hom. ἰός[7]. Etc. — On manque d'exemples sûrs de mots comportant *-sw- ancien en mycénien.

§ **131**. *Groupe récent -sw- entre voyelles.* La sifflante, forte, se maintient ; la sonante, devenue débile, perd son articulation propre (soit peu avant, soit durant l'époque historique). Les traitements rappellent ceux de *-dw- (§ 71) : la sonante peut avoir été prononcée encore dans l'état le plus ancien de la langue homérique ; après son effacement, la syllabe précédente est brève en attique et en ionien[1]. Seul exemple probable : crét. arc. ϝισϝος, béot. ϝισϝοδιϙος, hom. *ϝίσϝος, écrit ἶσος [- ⏓], att. ἴσος [⏑ ⏓], s'il faut partir[2] de **wid-s-wos* ; on a, en mycénien, un premier terme de composé *wi-so-wo-*, impliquant[3] une syllabation ϝι|σϝο-. Cependant, si l'on posait *νόσϝος (avec sifflante forte issue d'occlusive dentale+*s*) pour expliquer le nom (sans étymologie) de la « maladie », ion. (et hom.) νοῦσος, att. νόσος, on devrait admettre que l'effacement de ϝ après σ *récent* entraînait en ionien un allongement de la voyelle précécente, lorsqu'elle était de timbre *o*[4].

4. A côté de quoi *τέλεσ-yο-ς a donné τέλειος, τέλεος (§ 127).

5. Passage de *ē* fermé, devant *ē* fermé, à *ē* ouvert (§ 254). Mais on a aussi expliqué τελήεις comme analogique des adjectifs en -ᾱ-ϝεντ- (φωνήεις, etc.).

6. Dor. récent νᾰος (Crète) par abrègement en hiatus (§ 288).

7. Sans report d'« aspiration » à l'initiale. § 144.

§ 131-1. Hérondas II 79 : ἐρᾷς σὺ μὲν ἴσως Μυρτάλης οὐδὲν δεινὸν (trimètre iambique scazon ⏑ - | ⏑ ⏑ ⏑ | - - | ⏑ - | - - | - ⏓). Lorsque ῑ se rencontre en poésie (p. ex. Sémonide 7. 36 Bergk), c'est à l'imitation d'Homère.

2. Si l'on partait de **wisw-o-*, qui a des répondants (athématiques) en indo-iranien (skr. *viṣu-* « de part et d'autre », etc.), alors que **wid-s-wo-* est sans répondant hors du grec, il faudrait supposer que ϝίσϝος est en grec un emprunt à quelque langue, i.-e. (non déterminée), emprunt *postérieur* à l'intervention des traitements de *-*sw*- définis au § 130 (mais antérieur au mycénien, où le mot existe ; ce qui impliquerait, à son tour, des traitements du type **na-so-wo* « temple » en mycénien). Il y a là une difficulté de même ordre que pour σέλας et skr. *svargaḥ* (§ 129), etc. — Le traitement -σσ- dans lesb. ισσοθεοισι (inscription de l'ère chrétienne) doit être considéré comme un hyperéolisme, au même titre, par exemple, que ξέννος (§ 159, n. 1).

3. D'où notation de la sifflante (initiale, non finale, de syllabe). Voir § 78, n. 1.

4. Cf. § 71 sur θεουδής et οὐδός.

6° *Sifflante entre deux consonnes*

§ **132**. Des groupes consonantiques complexes, dont l'élément médian était une sifflante, pouvaient se présenter soit à l'initiale, soit à l'intérieur du mot. Ils se sont simplifiés aux dépens de la première ou de la deuxième des trois consonnes.

Pour l'initiale, il y a très peu d'exemples ; βδέω comportait un groupe initial **psd-* (qui s'est sonorisé, puis simplifié par chute de la sifflante) : ce groupe se retrouve dans les mots slaves correspondants et alterne avec **pesd-* (lat. *pēdō*) ; il est possible, non sûr, que πταίρω repose sur **pster-* (dont lat. *sternuō* présenterait une autre simplification). — En revanche, les exemples sont nombreux entre voyelles :

Si la sifflante était précédée d'une occlusive non dentale[1], la sifflante, qui se maintient encore au deuxième millénaire (myc. *a₃-ka-sa-ma* pour αιξμᾱ : ion. att. αἰχμή), disparaît au premier millénaire, et l'occlusive subsiste sous forme d'« aspirée » (*πλοκ-σμός > πλοχμός : § 62).

Si la sifflante était précédée d'une occlusive dentale, l'occlusive s'assimile à la sifflante, puis le groupe σσ devant consonne se réduit à σ (*κλῶθ-σμα > κλῶσμα, etc. § 64). Si la sifflante médiane était précédée d'une autre sifflante, le groupe σσ devant consonne se réduit, de même, à σ (*ἔσ-σκον > ἔσκον, etc. § 110).

§ **133**. Si la sifflante était précédée d'une liquide et suivie d'une consonne sonore, la simplification s'opère aux dépens de la sifflante : celle-ci, en effet, se sonorise, puis relâche son articulation : de là un souffle sonore instable **h** qui, finalement, s'assimile à la liquide. Ainsi dans πτέρνη « talon » (got. *fairzna*, skr. *pārṣṇiḥ*) ou dans κέρνα (de *κέρσ-να : § 114) ; ainsi dans le présent dérivé **ϝέργ-yω* > **ϝέρζω* (c'est-à-dire **ϝέρσδω* : § 104) > ἔρδω (en regard du doublet **ϝρέγ-yω* > ῥέζω)[1]. Ces simplifications sont peut-être (comme celle de *a₃-ka-sa-ma*, § 132) de date post-mycénienne ; ce n'est pas vérifiable dans le cas de myc. (duel) *pte-no* (de *πτερσνω) ; le problème ne se pose sans doute pas, au deuxième millénaire pour le présent **wr̥g-yō*, car, dans myc. *wo-ze* pour ϝορζει « il travaille », *-z-* vaut sans doute encore *dz*, non déjà *-zd-* (§ 103). — L'esprit rude initial de ἁρμός, ἅρμα (en regard de ἀραρίσκω)

§ 132-1. Sur le groupe -κσκ- qui se simplifie en -σκ- par dissimilation (δίσκος), voir § 54 et § 110, n. 4 ; on a vu (§ 110, n. 3) que le groupe inverse -σκσ- se dissimilait en -κσ- (fut. διδάξω).

§ 133-1. Mais ζ *récent* (combinaison de δ avec un ι en hiatus passé à *y* à l'époque historique : § 263) subsiste après ρ : éol. κάρζα (glose), de καρδία.

et celui de ὁρμή (en regard de ὄρνῡμι) ont fait supposer que les suffixes étaient de forme -σμο-, etc., et que l'élément spirant de **h** (dans *-rsm- > *-r**h**m-) s'était reporté à l'initiale du mot (cf. § 114). Mais les formes mycéniennes correspondant à ἅρμα, ἁρμόττω, etc., sont dépourvues d'« aspiration » initiale (pas de graphie a_2- pour *a-mo* « roue » ; redoublement impliquant une initiale purement vocalique dans le part. parf. pass. *a-ra-ro-mo-le-me-no*) ; rien, il est vrai, ne prouve que dans *a-mo* le suffixe fût de forme *-s-mn̥ (comme dans ἅρμα) et non pas de forme *-mn̥.

Si la sifflante était précédée d'une liquide et suivie d'une consonne sourde, la simplification se produit[2], selon les parlers, tantôt aux dépens de la liquide, tantôt à ceux de la sifflante : ion.-att. (et delph. arg.) παστάδες, mais παρτάδες dans une glose dialectale de provenance inconnue, de *παρ-στάδ-. Le premier traitement est le plus répandu ; cf. encore thess. πεσταντας de *περ-στάντ-, arc. θυσθεν « en dehors » de *θύρσθεν (adverbe dérivé du nom de la « porte »), etc.[3]. Mais l'analogie a fait prévaloir le second dans la conjugaison du parfait médio-passif : 2e pl. ἤγγελ-θε (de *ἄγγελ-σθε) d'après ἤγγελ-μαι, ἤγγελ-σαι (§ 119), ἤγγελ-ται ; de même ἔσπαρθε (de *ἔ-σπαρσθε), etc.[4].

Les traitements des groupes *-rsy-, *-rsw- entre voyelles, demeurent douteux, faute d'exemples[5].

§ **134**. Si la sifflante était précédée d'une nasale, il y a, en grec commun, simplification aux dépens de la nasale, laquelle s'amuït sans allonger la voyelle précédente[1]. Par exemple dans *κόνσμος >

2. Des formes telles que hom. παρ-στάς, etc., sont des réfections analogiques.

3. En thessalien, où un *ĭ* intérieur en syllabe fermée était exposé à s'amuïr (§ 231), Λᾱρ(ι)σσᾰ a, de même, abouti à Λᾶσσα.

4. L'infinitif hom. πέρθαι, plutôt qu'un aoriste athématique issu de *πέρθ-σθαι, est un présent (πέρθεσθαι > πέρθαι par superposition syllabique : § 334). — Hom. πάλ-το, ἆλ-το, ὦρ-το, etc., plutôt que des aoristes sigmatiques (*πάλ-σ-το, etc. : l'analogie expliquerait alors le maintien de la liquide), sont des aoristes radicaux.

5. On a, d'une part, supposé que dans att. οὐρᾱ́, κουρᾱ́ figuraient des dérivés en *-yā- ou en *-wā- des thèmes *ὀρσο-, *κορσο-, afin d'expliquer les oppositions de traitements entre att. οὐρᾱ́ (* *orsyā* ou **orswā?*) et ὄρρος (**orsos*), etc. Mais cette hypothèse, qui ne s'appuie sur aucun rapprochement étymologique précis, ne peut être étendue à d'autres oppositions analogues (ἀκειρεκόμᾱς/ἀκερσεκόμης, etc.) ; voir § 120, n. 5. — On a, d'autre part, posé *πυρσϝός « rouge », pour concilier cor. Πυρϝος et πυρσός, πυρρός (πυρρός se rencontrant d'ailleurs, de façon inattendue, chez Hérodote et chez Hippocrate) ; mais il pourrait s'agir aussi bien de deux dérivations différentes par *-*wo*- et par *-*so*- à partir du thème de πῦρ. En tout cas, la présence de -ϝ- est assurée en cypriote (*pu-ru-wo-so*) et en mycénien (*pu-wo*). — Les autres exemples prétendus de *-rsy-, *-rsw-sont plus douteux encore.

§ 134-1. Des formes telles que hom. ἀν-στάς, att. ἔν-σπονδος, etc., sont des réfections analogiques. Au parfait médio-passif, πέφανθε, inf. πεφάνθαι, etc. (de φαίνω) ne s'expliquent pas phonétiquement : 2e pl. πέφανθε a été bâti sur 3e sg. πέφαν-ται comme ἔσπαρθε sur ἔσπαρται, etc. (§ 133).

κόσμος « ordre » (*kens- « situer en juste place » : lat. *censeō*). De même en phonétique syntactique ; ainsi dans le vieux juxtaposé *δεμσ-πότᾱς > δεσπότης (dont le premier élément appartient au nom de la « maison ») ; ainsi dans le vieux composé *ἕν-σπετε > ἕσπετε « dites » (aor. **en-skʷo-* en regard du présent **en-sekʷo-* : hom. ἔννεπε, lat. *inseque* « dis ») ; ainsi également dans σῠ-σπουδάζω, σῠ-στέλλω, σῠ-σκευάζω, etc. L'amuïssement de la nasale se produisait encore au moment où d'anciens groupes **dy*, **gy* aboutissaient à *zd :* *πλάγγ-*y*ω > *πλάνσδω > πλᾰ́ζω, φορμίγγ-*y*ω > *φορμίνσδω > φορμῖζω, comme *'Αθᾱνανσ-δε > 'Αθήνᾰζε ou comme *σύνζυγος (c'est-à-dire *σύν-σδυγος) > σῠ́ζυγος (§ 104). Il a, par ailleurs, joué un rôle important dans le traitement du groupe final -νς (§ 125).

Mais, à diverses reprises, l'analogie est venue rétablir, devant la sifflante, une nasale[2] ; ces *groupes -ns- récents devant consonne* ont partagé le traitement des groupes *-ns-* récents devant voyelle (§ 124). Ainsi, dans les ordinaux en -κοστός (réfection de *-κατός d'après le vocalisme de -κοντα), la nasale du cardinal est, dialectalement, introduite à date récente : *-κονστος, d'où lesb. (τριᾱ́)-κοιστος. Ainsi, dans l'impératif moyen 3ᵉ pl. en -οσθω(ν) (réfection de -εσθω(ν) d'après le vocalisme de l'indicatif -ονται), la nasale de l'indicatif est, dialectalement, introduite à date récente : *-ονσθω(ν), d'où corc. (εκλογιζ)ουσθω. De **bhendh-* (got. *bindan* « lier »), un ancien nom du « lien » *πένθ-μα (non attesté) est refait, à date récente, en *πένθ-σμα (comme ὀδμή en ὀσμή : § 66) : d'où att. πεῖσμα. Etc.

2. De σπένδω, on peut attendre au parfait médio-passif 3ᵉ sg. *ἔσπενδ-ται > *ἔσπενσται > *ἔσπεσται ; att. ἔσπεισται pourrait s'expliquer par la réintroduction récente dans *ἔσπεσται de la nasale de σπένδω. Mais il est plus probable que -ει- au parfait moyen, comme au parfait actif ἔσπεικα, est directement emprunté à l'aoriste ἔσπεισα (*ἔσπενδσα).

CHAPITRE IV

LIQUIDES ET NASALES

I

DE L'INDO-EUROPÉEN AU GREC

§ **135**. Les spirantes dites « liquides » *r* et *l*, les occlusives nasales *m* et *n*, les unes et les autres généralement sonores, sont, dans la plupart des langues, des phonèmes stables.

Elles existaient en indo-européen (où elles constituaient, avec les semi-voyelles, le système des « sonantes » : § 198). Elles se sont conservées, sans altérations importantes, dans presque toutes les langues indo-européennes ; ainsi en grec, des plus anciens textes à nos jours.

Le syllabaire mycénien a des séries de signes distinctes pour *m-* et *n-*, mais confond graphiquement les deux liquides en leur affectant une seule série de signes, qu'on symbolise conventionnellement par *r-* (§ 8). — En revanche, le syllabaire cypriote dispose de quatre séries *r-*, *l-*, *m-*, *n-*.

Les langues sémitiques possèdent également les phonèmes *r*, *l*, *m*, *n*. L'alphabet grec[1] a emprunté à l'alphabet sémitique les signes qui les notaient : **Ρ** (ῥῶ : hébr. *reš*), **Ϝ** (λάϐδα : hébr. *lamed*). **Μ** (μῦ, nommé d'après νῦ ; hébr. *mem*), **Ν** (νῦ : hébr. *nun*).

1° *Les liquides*

§ **136**. Il existe plusieurs variétés de *r*[1]. Tout donne à penser que l'*r* du grec ancien et de l'indo-européen était, comme l'est

§ 135-1. Voir § 4, note 2. Il est certain que, pour le nom de *r*, le sémitique avait, à côté de *re(y)š*, une variante à vocalisme *-o-* (d'où gr. ῥῶ).

§ 136-1. M. Grammont, *Traité*, 72-74.

encore celui du grec moderne, un *r apical* (vibration de la pointe de la langue relevée soit vers les alvéoles des incisives supérieures, soit plus en arrière vers des régions plus ou moins élevées du palais dur) ; c'est ce que supposent, notamment, pour le grec ancien, les faits de *rhotacisme* (passage dialectal de *s* sonorisé à *r*, soit entre voyelles : § 87, soit en fin de mot : § 353)[2]. Dans l'articulation de *l*[3], la pointe de la langue est appliquée contre les alvéoles des incisives, et le dos de la langue, plus ou moins creusé, laisse échapper l'air sur les côtés soit au niveau du palais dur (*l* prépalatal), soit au niveau du palais mou (*l* vélaire).

Les régions articulatoires des liquides peuvent varier avec les parlers et les époques et varient en fonction des phonèmes voisins. Il semble qu'en grec ancien *r* ait été articulé assez haut sur la voûte palatine (d'où son action ouvrante sur une voyelle voisine de timbre *i*, *e* ou *ä* : § 256) ; la vocalisation crétoise de *l* en *u* devant consonne[4] suppose, en cette position, un *l* vélaire (καυχος à côté de καλχος, Ϝευμενος à côté de Ϝελμενος, αδευφιος à côté de αδελφιος, επευθων à côté de επελθων, etc.).

§ **137**. Les deux liquides **r*, **l* de l'indo-européen (confondues en sanskrit) se conservent en grec en toute position dans le mot :

ἐ-ρυθρός (avec prothèse : § 147) : lat. *ruber*, cf. skr. *rudhiráḥ* (**reudh-*) ;
λευκός : skr. *rocáḥ*, cf. lat. *lūcidus* (**leuk-*) ;
φέρω : lat. *ferō*, skr. *bhárati* (**bher-*) ;
πέλομαι : lat. *colō*, skr. *cárati* (**kʷel-*) ;
προ- : lat. *prŏ̄*, skr. *pra-* (**prŏ̄*) ;
πλή-ρης : lat. *plē-nus*, skr. *prā-táḥ* (**plē-*) ;
ἕρπω : lat. *serpō*, skr. *sárpati* (**serp-*) ;
δελφύς : cf. lat. *uolba*, skr. *gárbhaḥ* (**gʷelbh-*) ;
πατήρ : lat. *pater*, got. *fadar* ; etc.

§ **138**. En dehors même des doublets dus au traitement des liquides voyelles (θράσος/θάρσος, § 200), les liquides, notamment ρ, sont volontiers *mobiles* dans la syllabe : le grec présente d'assez fréquentes interversions[1] entre voyelle et liquide non initiale de syllabe : κρίκος/κίρκος, κροκόδīλος / (hellénist.) κορκόδīλος, lac. Ϝροθαιᾱ/Ϝορθαιᾱ, (hom.) προτὶ / (crét.) πορτι, Ἀφροδῑ́τη / crét. Αφορδῑτᾱ,

2. M. Grammont, *Traité*, 206, note.
3. M. Grammont, *Traité*, 71-72.
4. M. Grammont, *Traité*, 207.
§ 138-1. Cf. M. Grammont, *Traité*, 341.

pamph. Αφορδισιυς, 'Ασκληπιός / crét. Ασκᾱλπιος, etc. Le mycénien en présente déjà des exemples : *to-ro-no-wo-ko* (θρονοϝοργος)/*to-no* (θορνος), etc.

Assez souvent aussi une liquide appuyée est transférée d'une syllabe à celle qui précède[2] : δίφρος/(syrac.) δρίφος, τάφρος/(héracl.) τραφος, inscr. att. θυρο-κιγκλιδες/θυρο-κλιγκιδες, etc. Il arrive même que la liquide figure à la fois dans sa syllabe d'origine et dans celle qui précède : myc. *re-u-ko-ro-o-pu₂-ru* (λευκρο-οφρῦς pour λευκ-οφρῦς « aux sourcils blancs »), etc.

§ **139**. Le grec ancien connaît, entre voyelles, des *liquides géminées*[1], de tension d'abord décroissante puis croissante, le fléchissement marquant la limite des syllabes[2]. Les unes sont d'origine expressive (Πολλίων, etc.) ; les plus nombreuses[3] résultent, par assimilation, d'anciens groupes de consonnes dont l'un des éléments était une liquide (att. ἄρρην de *ἄρσην, ἔρρεον de *ἔ-σρεϝον, ἄρρηκτος de *ἀ-ϝρηκτος, συρράπτω de *συν-ράπτω, etc.) Ces géminées, particulièrement fréquentes en lesbien et en thessalien, ne se rencontrent guère qu'après voyelle brève ; à de rares exceptions près, elles sont stables en grec ancien et ne se simplifient qu'en grec moderne (§ 90).

Une certaine propension à la gémination des liquides se fait jour dans les inscriptions, qui fournissent des exemples de géminées non étymologiques (θαλλαττα, ναυλλον, οβελλος, etc.).

Un certain nombre de formes qui présentent -ρρ-, -λλ- en grec demeurent inexpliquées. Ainsi, le thème πολλο- (en regard de πολυ-) de l'adjectif signifiant « nombreux »[4] ; ainsi encore, en regard de

2. Cf. M. Grammont, *Traité*, 339. — L'interversion *pri* > *pir*, *tri* > *tir*, *kri* > *kir* tend à se produire en lesbien, comme en latin, devant occlusive dentale ; elle s'accompagne de l'ouverture de *i* en *e*, fréquente en lesbien (et en thessalien) au voisinage de *r* (§ 256) : Δᾱμοκερτος à côté de Δᾱμοκρετος (de Δᾱμοκριτος), Τερτιος (de Τριτιος), etc. (cf. lat. *certus*, *tertius* : M. Grammont, *Traité*, 247). Elle a lieu aussi en lesbien devant *y* : de Πρίαμος (prononcé Πρίyαμος), *Πέρyαμος d'où Πέρραμος (§ 155) ; de même, de μέτριος, μέτερρος.

§ 139-1. L'orthographe mycénienne ne note jamais les géminées (non plus que l'orthographe cypriote syllabique).

2. M. Grammont, *Traité*, 60-67.

3. Voir §§ 65, 112, 115, 116, 118 à 120, 152, 155, 157, 176, 178, 188, 313, 351, 352, 355 à 358, 380 : géminées soit propres à une aire dialectale resteinte, soit « récentes ».

4. On a émis diverses hypothèses, peu convaincantes, à partir de *πολϝyο- (cf. § 159), à partir de *πολ(υ)λο- analogique de μεγαλο- (avec syncope : § 231, ou superposition syllabique : § 334), etc. Peut-être faut-il penser à un croisement entre deux mots différents : *polu- (cf. *pelu- dans got. *filu*, etc.) et *pollo- (cf. irl. *oll* « grand », lat. *pollēre* « être fort »).

l'adjectif *καλ-Ϝό-ς (§ 159), l'abstrait neutre τὸ κάλλος et le premier terme de composé καλλι-[5].

§ **140**. Les liquides sont généralement sonores, mais elles peuvent s'assourdir au contact d'une consonne sourde[1] ; ainsi en grec ancien, après occlusive « aspirée », les groupes χρ, χλ, etc., se prononçaient *krh*, *klh*, etc. (avec *r*, *l* sourds), comme l'indiquent, notamment, certaines transcriptions latines (*Crhysippus*, *Clhoe*, etc.).

En particulier, les groupes initiaux **sr-* et **sl-* aboutissaient à ῥ-, λ- sourds (§ 112) : ῥέω, corc. ρ*h*οϜαισι (**sreu-*), λαμβάνω, égin. λ*h*αβōν (**slāg*[w]-), etc. L'analogie des mots commençant anciennement par **l-* paraît avoir assez tôt substitué partout λ- sonore à λ- sourd ; par contre, en l'absence de mots où ρ continue un ancien **r-* initial (§ 147), le caractère sourd de ῥ- issu de **sr-* s'est maintenu en grec ancien ; l'esprit rude, qui en est le signe, surmonte tout ρ initial (sur ῥ- issu de **wr-*, voir § 157). Mais, en grec moderne, *r-* initial est, comme *l-*, sonore.

2° *Les nasales*

§ **141**. Aux occlusives orales *b*, *d*, *g* correspondent les occlusives nasales *m*, *n*, ŋ, articulées avec le voile du palais abaissé[1].

Devant voyelle, soit à l'initiale, soit à l'intérieur du mot, l'indo-européen ne connaissait que la nasale labiale **m* et la nasale dentale **n* ; l'une et l'autre se conservent en grec :

μέσος : lat. *medius*, skr. *mádhyaḥ* (**medhyo-*) ;
νέος : lat. *nouos*, skr. *návaḥ* (**newo-*) ;
δόμος : lat. *domus*, skr. *dámaḥ* (**domo-*) ;
ἕνος : skr. *sánaḥ* (**seno-*), cf. lat. *sen-ex* ;
ἄκμων : skr. *áçmā* ;
ὕπνος : cf. skr. *svápnaḥ* ; etc.

5. Peut-être s'agit-il d'une gémination expressive, les formes plus anciennes (non attestées) étant alors n. *καλ-εσ- (qui serait à καλ-Ϝό-ς comme n. ἐχθ-εσ- à ἐχθ-ρό-ς, etc.) et *καλ-ι- (qui serait à *καλ-Ϝό-ς comme κῦδ-ι- a κῦδ-ρό-ς, etc.). Les hypothèses qui font appel, pour κάλλος, à un groupe *-λ*y*- sont peu plausibles.

§ 140-1. M. Grammont, *Traité*, 74.

§ 141-1. M. Grammont, *Traité*, 94 ; la nasale « gutturale » est, selon les auteurs symbolisée soit par ŋ, soit par *ṅ*.

§ **142**. En revanche, ni en fin de mot[1], ni devant la plupart des consonnes[2], les nasales ne conservent leur point d'articulation propre.

En fin de mot, la nasale dentale *n* a été généralisée. Elle y continue les désinences de 1[re] sg. active secondaire (skr. *-m*, lat. *-m*, mais hitt. *-n*), d'accus. sg. et de nomin.-accus. n. sg. thématique (skr. *-m*, lat. *-m*, mais hitt. *-n*). Elle y continue (dans les formes de nomin. sg. à désinence zéro) la nasale finale des thèmes en *-n-* (τέκτων, gén. τέκτον-ος : skr. *tákṣan-*, etc.) ou des thèmes en *-nt-* (après chute de l'occlusive finale : § 305 ; partic. n. φέρον, gén. φέροντ-ος : skr. *bharant-*, etc.). Mais elle y continue aussi bien (dans les formes de nomin. sg. à désinence zéro) la nasale finale des (rares) thèmes en *-m-* : χθών (d'où, par analogie, χθον-ός), de *χθώμ (**g^zhem-* ; cf. χθαμαλός) ; χιών (d'où, par analogie, χιόν-ος), de *χιώμ (cf. χίμαρος) ; ἕν (d'où, par analogie, ἑν-ός), de *ἕμ (**sem-* ; cf. ἅμα) ; cependant, en mycénien, le numéral « un » se décline encore sur un thème *h*εμ- (datif *e-me* pour (*h*)εμ-ει), et l'on peut supposer qu'au deuxième millénaire existaient encore des nominatifs *ἕμ, *χιώμ et *χθώμ.

Cette nasale finale -ν se conserve durant la période du grec ancien (cependant, l'articulation en est débile en cypriote et en pamphylien et, déjà souvent aussi, dans la langue des papyri ptolémaïques). Elle tendra à s'amuïr dès le début du Moyen Age et a partiellement disparu en grec moderne τὸν φίλον > (τὸ φίλο).

§ **143**. Devant occlusive orale et devant sifflante[1], toute nasale accommode son point d'articulation à la consonne qui suit : ainsi *m* passe à *n* devant occlusive dentale (*βρομ-τᾱ́ > βροντή : βρέμω) ou devant *s* (*ἕμ-ς > *ἕνς « un » : **sem-*)[2]. Toute nasale est labiale devant labiale (λα-μ-βάνω, συμ-φέρω), dentale devant dentale (λᾰ-ν-θάνω, συν-τρέφω), « gutturale » devant « gutturale » (λα-γ-χάνω, σύγ-καλῶ).

§ 142-1. Les nasales finales de mots ne sont pas écrites en mycénien : *e-ra₃-wo* pour ελαιϝον, *te-ko-to* pour τεκτων, etc. On s'est cependant demandé si certains faits de sandhi (ch. x) ne la mettaient pas, exceptionnellement, en évidence ; mais les très rares exemples allégables (flottement entre *te-ko-to-a-pe* et *te-ko-to-na-pe*) sont d'interprétation contestée, et ne permettent aucune conclusion.

2. Les nasales finales de syllabes ne sont pas écrites en mycénien : *a-pi-* pour αμφι-, *a-ti-* pour αντι- *a-ke-ro* pour αγγελος, etc.

§ 143-1. En revanche, *m* et *n* restent distincts devant liquide (§ 153). Devant les semi-voyelles *y* et *w*, *n* garde son point d'articulation ; mais on n'a, de **my*, que des exemples douteux, de **mw*, aucun exemple (§§ 155, 159).

2. Cependant, dans le nom **ōmsos* de l'« épaule » (et dans les aoristes comme *ἔνεμσα, etc.), l'interversion 'prémycénienne) *ms* > *sm* s'est produite avant que *m* devînt *n* devant *s* (§ 122).

C'est dans cette mesure seulement que le grec ancien et le grec moderne connaissent une nasale « gutturale » ŋ : elle n'y existe que devant occlusive « gutturale ». Il en était de même en indo-européen : il devait se prononcer une nasale « gutturale » dans *angh- (ἄγχω, lat. *angō*), comme il se prononçait une nasale dentale dans *anti* (ἀντί, lat. *ante*) ou une nasale labiale dans **ambhi* (ἀμφί, lat. *ambi-*) ; mais, en aucune place du mot, il ne pouvait exister d'opposition entre ŋ et *m* ou *n* comme il en existe entre *m* et *n* (**men-* « rester » : μένω ; **nem-* « assigner » : νέμω ; etc.). Il n'y a, à proprement parler, de *phonème* ŋ, ni en indo-européen[3] ni en grec.

L'alphabet sémitique ne possédait pas de signe pour ŋ. La nasale « gutturale » est notée en grec soit par ν (dans un certain nombre d'inscriptions archaïques), soit, généralement, par γ. La première notation en exprime simplement le caractère nasal ; elle vaut, d'ailleurs, dans l'épigraphie archaïque, pour toute nasale appuyante (ανφοτερος, ανχυρα, etc.). La seconde notation en exprime le caractère « guttural »[4]. C'est celle qui a prévalu. Les groupes γκ, γγ, γχ doivent être lus ŋ*k*, ŋ*g*, ŋ*kh* ; devant consonne μ[5], il y a eu simplification graphique[6] de γγ en γ : φθέγμα (mais φθέγξις, φθεγκτός), parfait ἔφθεγμαι (mais ἔφθεγξαι, ἔφθεγκται), de φθέγγομαι ; de même ἔσφιγμαι (σφίγγω), ἐλήλεγμαι (ἐλέγχω).

Il est assez fréquent, dans les inscriptions de divers dialectes, qu'une nasale appuyante, devant occlusive, soit omise dans l'écriture : att. νυ(μ)φε̄ (et, inversement, Τλε̄ < μ > πολεμος), θανο(ν)τοι(ν), Ε(γ)κελαδος, etc. L'omission est constante en cypriote : *pa-ta* (παντα), *e-te-va-to-ro-se* (Ετεϝανδρος), *a-to-ro-po-se* (ανθρōπος)[7]. Elle est constante en pamphylien et y a pour corollaire, devant *t*, la sonorisation de l'occlusive (*πέντε > πεδε)[8]. La nasale appuyante était donc plus ou moins débile. Rien ne permet de savoir si cet effacement, accidentel ou régulier, de la nasale,

3. Aussi préférons-nous noter par **n* la nasale de i.-e. **angh-*, etc.

4. Il est loisible, mais non nécessaire, de supposer, au point de départ de la graphie γ pour ŋ, un passage phonétique de *g* à ŋ devant *m* (§ 66). Le nom ἄγμα, que, selon Priscien, les grammairiens grecs donnaient à la consonne ŋ (avec une finale rappelant celle de γάμμα), peut lui-même s'expliquer, comme φθέγμα, etc., par une simplification graphique de *ἄγγμα.

5. Les seules séquences ternaires à initiale ŋ que connaise le grec sont -ŋ*ks*-, -ŋ*kt*-, -ŋ*gm*-.

6. Simplification phonétique, si l'on suppose que *g* passait à ŋ devant *m* (voir note 4 ci-dessus).

7. La nasale « gutturale » étant toujours appuyante, la question de la notation de ŋ en cypriote ne se pose donc pas. La graphie *ka-si-ke-ne-to-se* (κασιγνε̄τος) indique que *g* ne s'était pas nasalisé devant *n*; les textes cypriotes ne fournissent pas d'exemple pour *g* devant *m*.

8. Sur le passage, après nasale, de l'« aspirée » à la sourde (pamph. ατρōποισι), lequel a des parallèles en argien et en crétois, voir § 47.

s'accompagnait d'une nasalisation de la voyelle précédente (cf. gr. mod. *ãpropos* pour ἄνθρωπος). Diverses graphies anciennes (thess. Επτε(δ)δō pour *'Εμπεδδώ, crét. ποππᾱ pour πομπᾱ, etc.[9]) et la comparaison des parlers grecs modernes de l'Égée (où l'on a soit **-nt-* > *-tt-* > *-t-*, soit **-nt-* > **-nd-* > *-dd-* > *-d-*)[10] laissent supposer que, là où elle n'est pas notée, la nasale appuyante pouvait s'être assimilée à l'occlusive qui suit.

§ **144**. Les *occlusives nasales géminées*[1] sont celles dont la tenue est assez longue pour être sensible à l'oreille, et dont l'implosion et l'explosion, toutes deux audibles, appartiennent à deux syllabes différentes[2]. Le grec ancien connaissait, entre voyelles, les géminées -μμ-, -νν-, soit dans des formes expressives (ἀμμά, νέννος, γύννις, Πολεμμώ, Μέννις, etc.), soit[3] par assimilation d'anciens groupes de consonnes dont l'un des éléments était une nasale (att. ὄμμα, de *ὀπ-μα ; σύμμαχος, de *σύν-μαχος ; etc.). Ces géminées, particulièrement fréquentes en lesbien et en thessalien, se rencontrent aussi bien après voyelle longue qu'après voyelle brève (lesb. génitif μηννος, att. ζώννῡμι, etc.), et, à de rares exceptions près, sont stables en grec ancien. Elles se simplifient en grec moderne (cf. § 90).

Divers exemples de géminées non étymologiques dans les inscriptions (χρημματα, αμμεινον, etc.) marquent une certaine propension à la gémination des nasales.

Un certain nombre de formes qui présentent -μμ-, -νν- en grec demeurent inexpliquées. Ainsi γέννα, γεννάω, etc.[4].

§ **145**. Les nasales sont normalement sonores. Le grec ancien a cependant connu des nasales sourdes issues de groupes initiaux **sm-*, **sn-* (§ 112). Mais l'analogie des mots où μ-, ν- étaient issus de **m-*, **n-* y a assez tôt substitué des nasales sonores.

9. Sur béot. επτᾱσις, ἀπτᾱσάμενος, voir § 358, note 2.

10. Avec une sonorisation de l'occlusive qu'on rapprochera de pamph. *πέντε > πεδε.

§ 144-1. L'orthographe mycénienne ne note jamais les géminées (non plus que l'orthographe cypriote syllabique).

2. M. Grammont, *Traité*, 95.

3. Voir §§ 66, 112, 113, 116 à 118, 123, 152, 153, 155, 176, 178, 313, 351, 352, 354 à 358, 382 : géminées soit propres à une aire dialectale restreinte, soit « récentes ».

4. Ces termes sont connus seulement à partir du v[e] s. ; rien jusqu'ici n'appuie l'hypothèse d'un emprunt à l'éolien et d'une explication par *γέν-*yă*. Une gémination expressive (cf. γυνή/γύννις, etc.) n'est guère plausible dans un mot étranger au vocabulaire familier.

II

PROTHÈSE DEVANT LIQUIDES ET NASALES INITIALEL

§ **146**. Dans trois langues indo-européennes : grec, arménien, albanais, une série de mots qui, dans les autres langues, commencent par *r*-, *l*-, *m*-, *n*-, présentent, devant la liquide ou la nasale, une voyelle brève *e*, *a* ou *o*. L'accord des trois langues n'est d'ailleurs complet, dans le détail, ni pour la présence ou l'absence de prothèse, ni pour le timbre de la voyelle prothétique.

En grec, la prothèse est à peu près constante devant *r*, mais ne figure que dans une partie des mots à initiale *l*-, *m*-, *n*-. Il arrive, d'autre part, en grec qu'une même racine admette des formes pourvues ou dépourvues de prothèse ou encore admette des voyelles prothétiques de timbres divers.

On verra de plus au § 180 que le grec présente quelques exemples de prothèse devant *w*-.

§ **147**. Il est très peu de mots grecs où un ρ initial paraisse répondre à *r*- des autres langues :

ῥέζω, ῥῆγος : skr. *rájyati*, *rāgaḥ* (**reg*- « teindre ») ;
ῥυκάνη : lat. *runcāre* (**reuk*- « râcler ») ;
ῥώομαι, mais, avec prothèse, hom. ἐρωή (**rōs*- « s'élancer », alternant avec **rēs*- : v. norr. *rās* « course ») ;

encore ces exemples mêmes (où ῥ- sourd serait analogique des mots à ancien groupe **sr*- initial) ont-ils été contestés[1]. Dans la quasi-totalité des racines, le grec présente une prothèse :

ἔρεβος, arm. *erek* : got. *riqis*, skr. *rájaḥ* (**reg*^{w}-) ;
ἐρεύγομαι, arm. *orcam* : lat. *ructō* (**reug*-) ;
ἐρέφω, ὄροφος : v. h. a. *-reba* (**rebh*-) ;
ἐρυθρός (myc. *e-ru-to-ro*) : skr. *rudhiráḥ*, lat. *ruber* ;

§ 147-1. On s'est demandé : si ῥέζω « teindre » n'appartenait pas à une racine **sreg*- alternant (**s*- mobile) avec **reg*- de skr. *rájyati* ; — si le nom ῥυκάνη du « rabot » (non attesté avant l'époque alexandrine) ne devrait pas son ῥ- à quelque action analogique (groupe de ῥυστάζω?) ; — si ῥώομαι « s'empresser » n'était pas à séparer de ἐρωή « élan » et à rattacher à une forme suffixée **sr-eu*- de la racine **ser*-.

ἀρήγω, ἀρωγός : v. sax. *rōkian* (**rēg-* « secourir ») ;
ὀρέγω : lat. *regō* (**reg-* « diriger ») ; etc.

§ **148**. A l'initiale de nombreuses racines, **l-*, **m-*, **n-* se conservent en grec sans prothèse :

λούω (cf. myc. *re-wo-to-ro-ko-wo* pour λεϝοτροχοϝος, hom. λοετροχόος), arm. *loganam* : lat. *lauāre* (**lou-*) ;
λείπω (myc. part. moy. *re-qo-me-no*), arm. *lkhanem* : lat. *linquō*, skr. *riṇákti* (**leikʷ-*) ;
λευκός (myc. *re-u-ko*) : skr. *rocáḥ*, cf. lat. *lūcidus* ;
λοξός, mais, avec prothèse, arm. *olokh* (**leks-*) ;
μήτηρ (myc. *ma-te*), arm. *mayr* : lat. *māter*, skr. *mātá* ;
μέλι (myc. *me-ri*), arm. *melr* : lat. *mel*, got. *miliþ* ;
μήν (myc. gén. *me-no*), mais, avec prothèse, arm. *amis* : lat. *mēnsis*, skr. *mās-* ;
νέος (myc. *ne-wo*), νεαρός, arm. *nor* : lat. *nouos*, skr. *návaḥ* ;
νέφος : lat. *nebula*, skr. *nábhaḥ* (**nebh-*) ;
ναῦς (myc. *na-u-si-ke-re-we* : Ναυσικλεϝες) : lat. *nāuis*, skr. *náuḥ* ; etc.

Pour quelques racines, le grec a, concurremment, des formes avec et sans prothèse :

ἐλαχύς, mais hom. λαχεῖα (cf. lat. *lĕuis*) ;
ἀλείφω (myc. *a-re-pa* : ἄλειφα), mais λιπαρός (**lei-p(h)-*, dérivé de **lei-* : ἀλῖνω, lat. *linō*) ;
ἀμαλός et ἀμαλδύνω, mais μαλακός et μέλδομαι (racine **mel-*, suffixée en **mel-d-* : skr. *mṛdúḥ*, lat. *mollis*, arm. *melk* sans prothèse) ;
ἀνήρ (myc. *a-di-ri-ja-pi*, instr. pl. de ἀνδριάς), arm. *ayr*, mais glose δρώψ · ἄνθρωπος de *νρ-ώψ (**ner-* : ombr. *ner-*, skr. *nar-*) ; etc.

Dans une série de racines, enfin, la prothèse est constante en grec :

ἐλεύθερος (myc. *e-re-u-te-ro*) : lat. *līber* (**leudh-*) ;
ἐλαφρός : v. h. a. *lungar*, skr. *raghúḥ* (**lengʷh-*) ;
ἀλείτης « coupable » : v. h. a. *leid* « odieux » (**leit-*) ;
ἀμέλγω : v. a. *melcan*, lat. *mulgēre* (**melg-*) ;
ὀμείχω et glose ἀμῖξαι · οὐρῆσαι : lat. *mingō*, skr. *méhati* (**meigh-* « urine ») ;
ὀμίχλη et hom. ἀμιχθαλόεσσα : arm. *mēg* sans prothèse : skr. *megháḥ* (**meigh-* « brouillard »), cf. § 214 ;
ἀνεψιός : lat. *nepōs*, skr. *nápāt* ;
att. ἐνα-, ion. εἰνα-, de *ἐνϝα- (cf. myc. *e-ne-wo-*), arm. *inn* : lat. *nouem*, skr. *náva* (**n(e)wn̥* « 9 ») ;
ὄνειδος, arm. *anicanem* : skr. *nindati* (**neid-* « blâmer ») ; etc.

§ **149**. Aucune des théories proposées jusqu'ici ne rend compte de façon satisfaisante de l'ensemble des faits, notamment des désaccords entre grec, arménien et albanais, et des flottements que présente le grec entre formes avec et sans prothèse ou entre voyelles prothétiques de timbres divers. Ni la théorie qui pose, pour l'indo-européen, deux séries de liquides et de nasales, demeurées distinctes en grec, en arménien, en albanais, confondue ailleurs : une série « emphatique » développant une prothèse et une série non emphatique[1]. Ni la théorie qui voit, dans *tous* les *ĕ*, *ă*, *ŏ* prothétiques devant liquide ou nasale, des vocalisations de ces « quasi-sonantes », symbolisées par *ə, dont d'autres considérations amènent à envisager l'existence en indo-européen (§ 208). Rien n'empêche, au surplus, de supposer que les voyelles prothétiques du grec pourraient être d'origines (et de dates) diverses. La phonétique syntactique (§ 351) et l'analogie, dans des conditions que nous pouvons malaisément déterminer, ont dû jouer un rôle dans l'alternance de formes avec et sans prothèse devant λ-, μ-, ν- (et ϝ-) et dans des cas comme celui des doublets ῥα/ἄρα.

§ 149-1. Rapprocher les théories qui attribuent à l'indo-européen deux variétés de **y* (§ 168) et de **w* (§ 183).

III

CHANGEMENTS CONDITIONNÉS

1° *Dissimilations*

§ **150**. Liquides et nasales sont sujettes à subir à distance l'action des phonèmes de même nature qui figurent dans le mot. Assimilations et métathèses (ainsi ion. ἀμιθρός pour ἀριθμός) sont relativement rares. En revanche, les dissimilations sont fréquentes.

Lorsque deux *r* figuraient dans un mot, ils peuvent y être conservés (βάρβαρος, γαργαίρω, ἀραρίσκω, ὄρωρα, πρῷρα, τρήρων, etc.) ; mais la dissimilation entraîne souvent l'effacement soit du 1er (arg. arc. φᾱτρᾱ : hom. φρήτρη ; phoc. φᾱτριᾱ : att. φρᾱτρίᾱ), soit du 2e (cypr. *ve-re-ta* = ϝρῆτᾱ : att. ῥήτρᾱ ; δρύφακτος, de *δρύ-φρακτος : φραγῆναι « clôturer »[1] ; nominatif μάρτῠς, de *μάρτυρ-ς[2]). Cependant le premier *r* peut aussi être dissimilé soit en *l*, soit en *n*, soit en *y* (second élément de diphtongue). Dissimilation en *l* : hom. (éol.) πέλωρ « monstre », de *πέρωρ (*k^{w}*er-* : ion. τέρας) ; att. ναύκληρος à côté de ναύκρᾱρος (cf. § 115 ; dissimilation antérieure au retour de η à ᾱ après ρ) ; etc. Dissimilation en *n* dans des redoublements expressifs : *δέρ-δρεϝον > δένδρεον, *θορ-θορύζω > τονθορύζω, *γάρ-γραινα > γάγγραινα, etc. Dissimilation en *y* dans μάρτυρος > crét. μαιτυρος et dans des redoublements expressifs : *θορ-θορύσσω > τοιθορύσσω etc.

Dans le cas de deux *l*, dissimilations analogues : *ἔκ-πλαγ-λος (πλαγῆναι) > hom. ἔκπαγλος[3] ; *ἀλγαλέος (ἄλγος) > hom. ἀργαλέος ; *φαλ-φαλάω > παμφαλάω ; *παλ-πάλλω > παιπάλλω ; etc. Le suffixe- *ro-* est préféré à *-lo-* lorsqu'un *l* figure dans la racine : παχυ-λῶς mais λιγυ-ρός, εὐχ-ωλή mais ἐλπ-ωρή, γένε-θλον mais ὄλε-θρος, etc.

De deux *n* figurant dans le même mot, le premier peut être dissimilé soit en *l* (νάρναξ > λάρναξ)[4], soit en *y* second élément de

§ 150-1. M. Grammont, *Traité*, 323.
2. M. Grammont, *Traité*, 278.
3. M. Grammont, *Traité*, 312. — En revanche, il est peu vraisemblable qu'un λ final de syllabe soit tombé par dissimilation, comme certains l'ont supposé, dans le redoublement de πέ-πλος ou de κύ-κλος (cf. § 31 et n. 5).
4. M. Grammont, *Traité*, 290.

diphtongue (*πον-πνύω > ποιπνύω). D'autre part, sous l'influence d'une nasale dentale qui suit, une nasale labiale tend à perdre sa nasalité : *κυμερνάω (cf. cypr. *ku-me-re-na-i* = κυμερῆναι) > κυβερνάω[5], μαρνάμενος (hom.) > βαρναμενος (inscr. att. et corc.).

Par analogie, les formes à liquides ou nasales dissimilées en -*y*- (τοιθορύσσω, παιπάλλω, δαιδάλλω, ποιπνύω, etc.) ont amené la création de présents intensifs directement bâtis avec un redoublement en -αι- ou en -οι- (μαιμάω, παιφάσσω, ποιφύσσω, etc.).

2° *Actions des consonnes voisines*

§ **151**. Les voyelles en contact avec les liquides ou les nasales n'ont exercé sur elles aucune influence appréciable. Dans les groupes de consonnes où elles figuraient, liquides et nasales subsistent le plus souvent, que le groupe lui-même se conserve ou s'altère.

Après occlusive, ni les liquides ni les nasales ne sont altérées ; mais un *d* s'altère diversement devant *l*, et certaines occlusives s'assimilent, partiellement ou totalement, à la nasale suivante (§§ 66-67).

Devant occlusive, les liquides sont stables. Les seules altérations dialectales à signaler sont, d'une part, la vocalisation de *l* appuyant en dorien de Crète (επ-ευθων, αδευφιος, etc. : § 136), d'autre part le passage sporadique de *l* à *n* devant dentale (dor. litt. φίντατος, βέντιστος, ἐνθών ; cyr. ενθηι, τενται [pour *τελται = τέλεται] ; devant labiale, même, még. ενπιδες) ; il faut y ajouter, à basse date (fin de l'époque impériale), le passage de *l* à *r* devant labiale, qui deviendra courant en grec moderne (ἀδερφός). — Devant occlusive, d'autre part, les nasales, on l'a vu (§ 143), n'ont pas de point d'articulation propre, mais conservent en général leur mode d'articulation ; là où elles s'altèrent (notamment cypriote et pamphylien), c'est, semble-t-il, par dénasalisation et assimilation complète à l'occlusive[1].

Après sifflante, liquides et nasales se conservent. C'est la sifflante (sourde dans le groupe initial, sonorisée dans le groupe intervocalique) qui perd son articulation propre et s'assimile soit à la sonante qui suit, soit à la voyelle qui précède (§§ 112-118). Seul subsiste, partiellement, le groupe σμ initial (§ 113) ou intervocalique (§ 118).

Devant sifflante, les liquides, en général, se conservent, tant à

5. M. Grammont, *Traité*, 290.

§ 151-1. Sur crét. *πομπᾶν > ποππᾶν, *αμφανω > αφφανω (Crète centrale), voir § 143. Sur béot. *εμπᾶσις > > εππᾶσις, voir § 358, note 2.

l'intérieur qu'en fin de mot (§§ 119, 122) ; *s* s'assimile, dans certains dialectes, à *r* qui précède. — Entre voyelles, certains groupes anciens **rs*, **ls* et tous les groupes anciens **ms*, **ns* s'altèrent par interversion des deux consonnes ; mais ensuite liquides et nasales subsistent, tandis que la sifflante, sonorisée, s'assimile tantôt à la sonante qui suit, tantôt à la voyelle qui précède (§§ 120, 123). — C'est seulement à date récente que la nasale perd, dialectalement, son articulation propre devant sifflante (entre voyelles ou en fin de mot) et s'altère diversement (§§ 124-125) ; de cette tendance nouvelle, on rapprochera la tendance du grec moderne à altérer les nasales devant les spirantes.

Devant sifflante elle-même suivie de consonne, une liquide s'amuït fréquemment (*παρστάδες > παστάδες : § 133), une nasale s'amuït régulièrement (*ἔνσπετε > ἔσπετε : § 134), par allègement d'un groupe complexe.

Liquides et nasales apparaissent également stables dans les groupes où elles se combinent entre elles (§§ 152-153) et dans les groupes où elles se combinent avec une semi-voyelle **y* ou **w* (§§ 154-158).

3° *Groupes de liquides et de nasales*

§ **152**. Des groupes -ρλ-, -λρ-, on n'a pas d'exemples. Les groupes -ρμ-, -ρν-, -λμ- sont stables : θερμός (cf. lat. *formus*, skr. *gharmáḥ*), gén. ἀρνός de ἀρήν (arm. *garn*), στολμός et ἔσταλμαι (στέλλω), etc.[1].

En revanche, un ancien groupe -λν- est représenté : en lesbien et en thessalien par -λλ-, ailleurs par -λ- avec allongement (§ 227) de la voyelle précédente si elle était brève. Ainsi lesb. (glose) -έλλω, éléen -ϝηλέω, hom. (ion.) εἴλω, εἰλέω « presser » (*ϝέλνω, *ϝελνέω), cf. hom. (éol.) ἀολλής, ion. *ἀειλής > ἀλής « serré » (*ἀ-ϝολνής, *ἀ-ϝελνής). — Lesb. οφελλω, arc. (Tégée)[2] et dor. (Gortyne) οφηλω, ion.-att. ὀφείλω (*ὀφέλνω). — Hom. (éol.) ἐλλός « faon » (*ἐλνός : arm. *eln*). — Lesb. μελλιχιος, dor. (Théra) μηλιχιος, ion.-att. μειλίχιος (et inscr. att. μῑλιχιος par assimilation régressive). — Lesb. βολλᾱ, arc. (Tégée, Orchomène) βωλᾱ, ion.-att. βουλή, si ce nom remonte bien à *βολνᾱ́. — Éol. (glose) ὠλλός « coude »[3] (*ὠλνός : arm. *uln*, cf. gr. ὠλενή). — L'allongement

§ 152-1. Cependant, à Gortyne (Crète centrale), -ρν- s'assimile en -νν- : ονν̄ιθα (att. ὄρνῑθα), αννιοιτο (att. ἀρνοῖτο), etc.

2. Dans le dialecte arcadien, qui manque d'unité, on a trace du traitement -λλ- à Orchomène (οφελλονσι).

3. Glose transmise avec une accentuation non éolienne (on attendrait *ὦλλος).

compensatoire est antérieur au passage de ᾱ à η en ionien-attique : *στάλνᾱ > lesb. thess. σταλλᾱ, dor. στᾱλᾱ, mais ion.-att. στήλη.

Dans le présent ἀπόλλῡμι, courant en prose ionienne et attique, le traitement -λν- > -λλ-surprend (rapprocher ion.-att. ἀμφιέννῡμι, etc., avec le traitement inattendu -σν- > -νν- : § 117). Il pourrait s'agir d'un traitement *récent* du groupe -λν- dans des formations verbales qui se sont développées *postérieurement* aux altérations du type στήλη. Le maintien du groupe -λν- dans le présent épique πίλναμαι doit s'expliquer par l'analogie du type σκίδναμαι, etc.

En mycénien, -λν- est déjà altéré, à en juger par les formes du verbe « devoir » comme 3ᵉ pl. *-o-pe-ro-si*, etc., qui peuvent répondre soit au type (arcadien d'Orchomène) οφελλονσι, soit au type (arcadien de Tégée) ωφηλον.

§ **153**. Au contact de la liquide, dans les anciens groupes **mr*, **ml*, **nr* (on n'a pas d'exemples de **nl*), la fin de la nasale perd sa nasalité et se réduit à l'explosion d'un *b* ou d'un *d*[1]. De là, entre voyelles, -μϐρ-, -μϐλ-, -νδρ-, qui, à l'initiale du mot, se réduisent à βρ-, βλ-, δρ-. Ainsi : γαμϐρός de *γαμ-ρός (cf. γάμος) ; ἄ-μϐροτος, βροτός, de *μροτός (§ 201 : skr. *a-mr̥taḥ*, *mr̥táḥ*, cf. lat. *mortuus*) ; — ἀμϐλύς de *ἀμλ-ύς (ἀμαλός) ; μέ-μϐλωκα, βλώσκω, de *μλω- (aor. ἔμολον) ; βλίττω de *μλίτ-*y*ω (μέλι) ; — gén. ἀνδρός < *ἀνρ-ός (ἀνήρ) et composé δρ-ώψ · ἄνθρωπος (*νρ-ώψ), de **ner-* « homme » ; etc. Il arrive qu'entre la nasale et la liquide, les (très brèves) occlusives orales *b*, *d* ne soient pas notées dans les inscriptions archaïques (thess. Φιλομροτος, att. Ανρομαχε̄). — A en juger par le correspondant mycénien de ἀνδριάς (instr. pl. *a-di-ri-ja-pi*) le traitement *-νρ- > -νδρ- remonte au second millénaire ; mais on n'a aucun exemple sûr pour *m*+liquide[2].

Les composés de ἐν-, συν- présentent un traitement *récent* : assimilation de la nasale à la liquide, dans ἐν-ράπτω > ἐρράπτω, συν-ράπτω > συρράπτω comme dans ἐλλείπω ou συλλέγω (§ 358).

Le groupe μν est stable en grec[3], que la labiale remonte à **m* (μέμνημαι, μνῆμα : **men-*) ou à **g ʷ-* (ἀμνός : lat. *agnus* ; μνάομαι :

§ 153-1. M. Grammont, *Traité*, 235. Ce développement apparent d'une consonne nouvelle à l'intérieur d'un groupe porte le nom traditionnel d'*épenthèse* (ἐπ-έν-θεσις « insertion »).

2. Les hypothèses qu'on a voulu faire soit en faveur de myc. *μρ > (μ)ϐρ (p. ex. à propos de *pa-ra-ku*, rapproché de βραχύς < **mr̥ghu-*), soit inversement (et, *a priori*, peu vraisemblablement) en faveur de myc. μρ conservé (p. ex. à propos de *mo-ro-qa* rapproché du groupe, obscur, de βραδεύς), portent sur des mots d'interprétation incertaine et ne sauraient convaincre.

3. Cependant, on rencontre à Gortyne (Crète centrale) un exemple isolé d'assimilation progressive -μν- > -μμ- : εσπρεμμιττεν (ἐκπρεμνίζειν).

γυνή, § 31 et n. 8). — A date ancienne, il arrivait qu'un groupe *dm passât à *nm par nasalisation de l'occlusive (§ 66 n. 5) ; ce groupe *nm est lui-même passé à mn[4] par interversion des éléments dental et labial (cf. *tp > pt dans τίπτε, § 57) : *Ἀγα-μέδ-μων (μέδομαι) > -μέμνων ; hom. μεσό-δμη et inscr. att. μεσομνη (δέμω) ; att. δμωή « servante » et crét. μνῳᾱ (δόμος).

Une assimilation *nm > mm ne se rencontre que dans des parfaits médio-passifs (παρώξυμμαι, de παροξύνω), où l'analogie imposait le maintien de la finale -μαι, et dans des composés (ἐμ-μένω, συμ-μένω, etc. : § 358), où le traitement est *de date récente*.

4° *Liquides et nasales devant yod*

§ **154**. Lorsque les groupes intérieurs *-*ry*-, *-*ly*-, *-*my*-, *-*ny*- étaient eux-mêmes précédés d'une consonne, il semble que la semi-voyelle se soit amuïe sans laisser de traces ; mais aucun des exemples allégués (*ἔχιδν*y*ᾰ > ἔχιδνα, etc.) n'est sûr. — Entre voyelles s'opposent les traitements de *-*ry*-, *-*ny*- (auxquels il faut peut-être joindre celui de *-*my*-, qui est mal établi), d'autre part le traitement de *-*ly*-.

§ **155**. Si les groupes *-*ry*-, *-*ny*- sont précédés d'une voyelle de timbre *a* ou *o*, il y a, dans tous les dialectes, interversion des deux consonnes, et la semi-voyelle constitue une diphtongue avec la voyelle précédente[1]: χίμαιρα (*χίμαρ-*y*ᾰ), μοῖρα (*σμόρ-*y*ᾰ), τέκταινα (*τέκταν-*y*ᾰ), ἄγκοινα (*ἄγκον-*y*ᾰ), etc.

Si la voyelle précédente était de timbre *e*, *i* ou *u*, les traitements diffèrent selon les parlers ; en lesbien et en thessalien, la semi-voyelle s'assimile à la liquide ou à la nasale ; ailleurs, elle disparaît, mais son effacement entraîne l'allongement (§ 227) de la voyelle précédente. Ainsi dans lesb. ἀέρρω, hom. ἀείρω (*ἀϝέρ-*y*ω) ; arc. φθηρω, ion.-att. φθείρω (*φθέρ-*y*ω) ; lesb. οἰκτίρρω, ὀλοφύρρω et ion.-att. οἰκτῑρω, ὀλοφῡρω (*-ιρ-*y*ω *-υρ-*y*ω) ; lesb. κτέννω, ion.-att. κτείνω (*κτέν-*y*ω) ; lesb. κριννω, thess. κρεννω, ion.-att. κρῑνω (*κρίν-*y*ω) ; ion.-att. πλῡνω (πλύν-*y*ω) ; etc.

On a supposé que *m* passait à *n* devant *y* et qu'un ancien groupe *-*my*- était traité comme *-*ny*-. Mais on manque de bons exemples. Gr. βαίνω et lat. *ueniō* peuvent appartenir à *g^{w}*em*- « aller » (got. *qiman*), mais il n'est pas exclu qu'il ait existé un doublet *g^{w}*en*-,

4. M. Grammont, *Traité*, 242.

§ 155-1. M. Grammont, *Traité*, 245 : interversion *par pénétration :* il s'agit d'une assimilation régressive (palatalisation) de la consonne *r* ou *n*, palatalisation qui s'étend jusqu'à la voyelle qui précède.

comme il y a un doublet $^*g^w\bar{a}$- (ἔ-βη-ν) ; il n'est pas sûr que κοινός soit un dérivé en *-*yo*- de la préposition **kom* (lat. *cum*), comme ξῡνός est un dérivé en *-*yo*- de ξύν, car le grec ignore **kom* ; etc.

L'existence, en mycénien, de signes *rja* (ra_2) et *rjo* (ro_2) répond probablement à l'existence de groupes -ρ*y*- soit étymologiques[2], comme dans le comparatif (nomin. pl.) *a-rjo-e* « meilleurs » (de *ἄρ-*y*οσ-ες, en regard du superlatif ἄρ-ισ-τος), soit résultant de la prononciation avec synizèse (§ 263) de -ρι- en hiatus, comme dans les noms d'agents féminins en *-ti-rja* / *-ti-ri-ja* (-τρια) tels que *a-ke-ti-rja* / *a-ke-ti-ri-ja* (ασκε̄τρια), etc., dans l'adjectif *po-pu-rjo* pour πορφυρ*y*ος, dans le diminutif *tu-rjo* de τῡρός, etc. — Cependant, dès l'époque mycénienne, -ρ*y*- devait commencer à évoluer en direction d'un des traitements ultérieurement attestés (aboutissant à une liquide géminée ou à une liquide simple après voyelle allongée), puisque ra_2 a pu aussi servir, occasionnellement, à noter l'altération d'un plus ancien -ρσ- dans des aoristes sigmatiques (*a-ke-*ra_2*-te* : *αγερσαντες > αγερραντες ou αγε̄ραντες, § 121 et n. 2).

§ **156**. Le traitement de *-*ly*- ne dépend pas du timbre de la voyelle précédente ; il est le même dans tous les dialectes. La semi-voyelle s'assimile à la liquide : présents en *-λ-*y*ω ποικίλλω, ἀγγέλλω, δαιδάλλω, αἰόλλω, μιστύλλω ; etc. Cependant, le cypriote garde trace d'un traitement de *-*ly*- par interversion dans Απειλων (dat. *a-pe-i-lo-ni*) en regard de dor. 'Απέλλων, et dans l'adjectif αιλος (gén. pl. *a-i-lo-ne*) en regard de ἄλλος (**alyos* : lat. *alius*) ; on trouve aussi αιλοτρια (att. ἀλλότρια) en éléen, à côté de αλλος[1].

En mycénien, pour *rja* et *rjo* (§ 155), on manque d'exemples concernant *-λ*y*- étymologique, mais on a des exemples concernant la prononciation avec synizèse de -λι- en hiatus ; ainsi dans le nom *mi-rja* du « frêne » (cf. μελίᾱ), dans le diminutif *pi-ti-rjo*- de πτίλον, etc.

5° *Groupes de liquide ou nasale et wau*

§ **157**. L'indo-européen présentait des groupes **wr* et **wl*, que le grec a éliminés entre voyelles (voir § 188), mais qu'il a conservés ou partiellement altérés à l'initiale.

2. Cf. § 176, n. 6.

§ 156-1. Certains considèrent, dans les plus anciennes inscriptions d'Olympie, αιλο- (*I. v. O.* 4) et αλλο-(*I. v. O.* 2, 9, etc.) comme deux essais différents de notation de liquides *mouillées* (sur ces consonnes, voir M. Grammont, *Traité*, 81). Rien d'autre, en tout cas, ne marque qu'à date historique les géminées -λλ- issues de *-λ*y*- fussent encore mouillées (comme elles le furent sans doute d'abord en grec commun) et eussent une autre prononciation que les -λλ- d'origines différentes (§ 139). Et, en grec moderne, c'est le même *l* qu'on entend dans ἄλλος et dans καλός.

Ils se conservent en mycénien : ϝρα- dans l'hypocoristique *wa-ra-pi-si-ro*[1] (ϝραψιλος) ; ϝρῐ- dans les noms de la « peau » (ῥῑνός : *wi-ri-no*) et de la « racine » (ῥίζα : *wi-ri-za*) ; ϝρῡ- dans la forme verbale *-u-ru-to*[2] (d'un présent *ϝρῦμαι « protéger ») ; etc.

Au premier millénaire, dans les parlers qui conservent l'ancien **w-* initial devant voyelle (§ 179), le groupe ϝρ se maintient ; la notation βρ- (fréquente dans la tradition des poètes lesbiens et dans les gloses éoliennes) indique une prononciation *vr-* (§ 164). — Dans les autres parlers, notamment en ionien-attique, la semi-voyelle, dont l'articulation se relâchait, s'est assimilée à la liquide : de là un groupe *rr-*, qui se simplifie en *r-* à l'initiale absolue, mais reparaît après voyelle, soit en composition ou après augment, soit dans l'enchaînement de la phrase ; le grec ancien n'a pas de *r-* initial sonore : ῥ- issu de ϝρ- est sourd, et le traitement de **wr-* est, en définitive, pareil à celui de **sr-* (§ 112).

Exemples :

arc. ϝραδων, glose (éol.) βράδων · ἀδύνατος, éol. βράδινος (Sappho), et ion.-att. ῥαδινός « souple », mais hom. ἔχε (ρ)ῥαδινήν scandé ⏑ - ⏑ ⏑ - (*ϝρᾰδ-) ;

hom. ῥέζω (**wreg-yo-*, doublet de ἔρδω < **werg-yo-* : § 133), mais ὅσα (ρ)ῥέζεσκον scandé ⏑ - - - ⏑ ;

arc. ϝρησις « jugement » ; arg. imparfait[3] α-ϝρε̄τευε (de *ϝρητεύω « être rapporteur ») ; cypr. *ve-re-ta* (ϝρε̄τᾱ) et aor. moy. *e-ve-re-ta-sa-tu* de *ϝρητάω ; él. ϝρᾱτρᾱ, att. ῥήτρᾱ, ion. ῥήτρη « convention » ; mais ion.-att. ἄ-ρρητος, ἐ-ρρήθην[4] (**wrē-*, dérivé de **wer-* : εἴρω, lat. *uerbum*) ;

lesb. ϝρῆξις (Alcée), ion.-att. ῥήγνῡμι, mais ἄ-ρρηκτος, ἐ-ρράγην (*ϝρηγ-) ;

glose éol. βρίσδα, ion.-att. ῥίζα, mais πολύ-ρριζος, ἐ-ρρίζωσα, hom. δὲ ῥίζαν scandé - - ⏑, myc. *wi-ri-za* (*ϝρῐδ-) ;

arc. ϝρῑψιδᾶς, ion.-att. ῥῑ́πτω, mais ἀνα-ρρῑ́πτω, ἔ-ρρῑψα (*ϝρῑπ-) ;

pamph. Ⴤρῡμαλι (c'est-à-dire *ῥῡμαλιον ; sur la notation de *w* par

§ 157-1. Le premier terme de composé *wa-ra-pi-si-* (signification inconnue) repose ici sur un radical tel que **werp-*, ou **welp-* alors que les mots signifiant « coudre » (ῥάπτω, ῥαψ-ῳδός) reposent, à ce qu'enseigne le mycénien (*ra-pte, e-ra-pe-me-na*, § 112), sur **serp-*.

2. Le syllabaire mycénien n'a pas de signe **wu* (§ 8) et emploie, en ce cas, *u*.

3. Avec une singulière ouverture de *e-* (augment) en *a-* devant *w-*.

4. A l'aoriste indicatif, la tradition manuscrite d'Hérodote fournit εἰρέθην, qui peut s'expliquer soit à partir de *ἐϝερέθην (**werə-*), soit plutôt par une double action analogique (-έθην d'après le type ἐπηνέθην, etc. ; εἰρ- d'après le parfait εἴρημαι : § 188).

ϝλ, voir § 184) ; att. ῥῦμα « protection », mais hom. ἐ-ρρῦσατο, myc. *-u-ru-to* (*ϝρῡ-) ; etc.

Les traitements de **wl-* semblent parallèles à ceux de **wr-*, mais les exemples nets sont rares :

dor. λῆν « vouloir » (**wlē-*, dérivé de **wel-* : lat. *uolō*) ;
ion.-att. λῆνος « laine » (*ϝλᾱ- avec λᾱ représentant **l̥* : § 203 ; cf. lat. *lāna*, v. sl. *vlŭna*, lit. *vìlna*) ;
un nom neutre *ϝλανος de l'« atteinte » est supposé par l'adverbe éléen α-ϝλανεῦς « en sûreté » et la glose laconienne ἀ-λλανής · ἀσφαλής.

§ **158**. Le grec ancien avait, entre voyelles[1] des groupes **-rw-*, **-lw-*, **-nw-*[2]. Ils sont conservés en mycénien, mais écrits différemment.

Devant *w* une liquide était finale de syllabe, et, de ce fait, n'était pas notée : **a-wa* (*αρϝᾱ) impliqué par *po-li-ni-ja-we-jo* (ποτνιαρϝειος « appartenant au domaine voué à Πότνια ») ; *do-we-jo* « en bois » (δορϝειος) ; *ko-wa* (κορϝᾱ), *ko-wo* (κορϝος) « adolescent(e) » ; pl. *pawea₂* (φαρϝεhα) « tissus » ; *wo-wo* (ϝορϝοι) « *limites > territoire » ; etc.

Au contraire, *n* appartenait à la même syllabe que *w* (κορ|ϝος, mais ξε|νϝος) et les deux consonnes sont écrites : *ke-se-nu-wo* (ξενϝος), *pe-ru-si-nu-wo*[3] (περυσινϝος), avec pl. n. *pe-ru-si-nwa*, etc.

§ **159**. Au premier millénaire, les traitements de **-rw-*, **-lw-*, **-nw-* entre voyelles présentent des analogies, mais ne coïncident pas, avec ceux des groupes **-dw-* (§ 71) et **-sw-* récent (§ 130). Liquides et nasale ne sont pas altérées ; *w* appuyé disparaît au début de l'époque alphabétique dans certains parlers, auparavant dans les autres (notamment en ionien-attique). L'effacement de *w* a pour contre-partie, sur un domaine dialectal restreint, l'allongement compensatoire (§ 227) d'une voyelle brève qui précède : ionien d'Asie et, partiellement, ionien des îles ; dorien oriental (Argos, Théra et Cyrène, Crète, Cos, Rhodes) ; c'est aussi le traitement de beaucoup le plus fréquent chez Homère (génitifs δουρός de *δορϝ-ός, γουνός de *γονϝ-ός, etc.). L'allongement est postérieur au passage de ᾱ à η en ionien[1].

§ 158-1. Les hypothèses étymologiques sur lesquelles on se fonde pour définir les traitements de groupes complexes comme **-rsw-* (§ 133, n. 5) ou **-lwy-* (§ 139, n. 4) sont sans solidité.

2. Il n'y a pas d'exemple de *-mw-*.

3. Réfection de -ινος en -ινϝος par analogie de l'adjectif antithétique νέϝος (*ne-wo*).

§ 159-1. On a allégué divers exemples d'un traitement -ρϝ- > -ρρ-, -νϝ- > -νν-, etc. (assimilation de *w* à la consonne précédente). Aucun n'est sûr. — En Éolie d'Asie,

Les participes de parfaits tels que ἐγρήγορα, ὄλωλα, δέδρομα, γέγονα, etc., ne fournissent pas d'exemples, pour les raisons marquées au § 70.

Exemples pour *-rw-* :

*ἀρϜᾱ́ « malédiction » (arc. κατ-αρϜος) : crét. ἄρᾱ, ion. ἀρή[2] ;
*φάρϜος « tissu » (**bhr̥wos* ; lit. *bùrva*) : hom. φᾶρος, att. φάρος ;
arc. δερϜᾱ « col » : ion. δειρή, att. δέρη, lesb. δέρᾱ (Sappho) ; l'effacement de Ϝ en attique est postérieur à l'époque où *ᾱ* s'ouvre en *ā* après *r* (§ 250) ;
thème *περϜατ- « terme » (skr. *parvan-*) : génitif hom. πείρατος, att. πέρατος ;
arc. κορϜᾱ (puis κορᾱ) : crét. κωρᾱ, ion. κούρη, att. κόρη ;
*Ϝόρ Ϝος « limite » : corcyr. ορϜος écrit aussi (§ 184) ορϐος (puis ορος) ; arg. crét. ωρος, ion. et dor. de Théra ουρος, att. ὅρος ; etc.

Exemples pour *-lw-* :

béot. καλϜος (puis κᾰλος) : hom. κᾱλός, att. κᾰλός ;
*ὅλϜος « intact » (skr. *sárvaḥ*) : hom. οὖλος, att. ὅλος ; etc.

Exemples pour *-nw-* :

présents en *-άνϜω, *-ίνϜω (réfections de *-άνῡμι, *-ίνῡμι) : hom. φθᾱ́νω, φθῑ́νω, att. φθᾰ́νω, φθῐ́νω ; etc.
él. cor. corc. ξενϜος (puis ξενος) : cyr. ξηνος, hom. ξεῖνος, att. ξένος ;
*ἔνϜα-τος « neuvième » (de **newn̥* « 9 ») : dor. (Crète, Cyrène) ηνατος, ion. εἵνατος, att. ἔνατος ;
*μόνϜος est supposé par l'opposition de ion. μοῦνος et att. μόνος ; etc.[3].

les inscriptions, du ve au i^er siècle, donnent καλος, ξενος, ενατος, etc. ; chez Alcée et Sappho, la première syllabe de δέρᾱ, κόρᾱ, κάλος, μόνος, etc., est presque toujours brève, malgré l'action de la prosodie homérique ; les formes du type [ξέννος] n'apparaissent que chez des grammairiens de l'Empire et doivent être considérées comme des hyperéolismes. — Dans une inscription mégarienne du début du ive siècle (Héraclée du Pont), ΟΡΡΟΣ « borne » a chance d'être une lecture fautive pour ΟΡΒΟΣ (cf. ορϐος à côté ορϜος à Corcyre). — Dans une inscription d'Halicarnasse du iiie s. (en κοινή), ομορρουντα (participe de ὁμ-ορέω « être mitoyen ») paraît être un lapsus dû à l'analogie des composés à premier terme ὁμο- et à second terme commençant par ρρ-.

2. Pour l'attique, on attend *ἀρή (cf. κόρη, δέρη) ; on a ἀρᾱ́ : réfection analogique de *ἀρή ? mot de structure différente (*ἀραϜᾱ à côté de *ἀρϜᾱ) ?

3. La graphie constante myc. *e-ne-ka* de la préposition hom. εἵνεκα, att. ἕνεκα, invite à abandonner l'étymologie traditionnelle (qui supposait *-νϜ-), à reconnaître dans le εἱ- homérique un allongement métrique de ἑ-, et dans lesb. (poét.) ἕννεκα un arrangement (hyperéolisme) de la forme dactylique hom. εἵνεκα (cf. ξέννος, § 159, n. 1).

CHAPITRE V

SEMI-VOYELLES

I

DE L'INDO-EUROPÉEN AU GREC

§ **160**. A chacune des voyelles les plus fermées (§ 190) correspond, avec une position articulatoire analogue à celle de la voyelle, mais avec un resserrement plus marqué entre langue et palais (provoquant un bruit de frottement), une consonne dite *semi-voyelle*[1]. Les seules semi-voyelles usuelles sont *y* et *w* (qu'on appelle « yod » et « wau », des noms de lettres sémitiques *y* et *w* : § 162) ; *y* correspond[2] à la voyelle *i* (prépalatale non arrondie) ; *w* correspond[3] à la voyelle *u* (postpalatale arrondie)[4]. Très peu de langues connaissent une semi-voyelle *ẅ* correspondant[5] à la voyelle *ü* (prépalatale arrondie).

Les semi-voyelles sont normalement sonores ; mais elles sont susceptibles de s'assourdir par assimilation au contact d'une consonne sourde, et certaines langues connaissent même des semi-voyelles sourdes en d'autres positions (à l'initiale devant voyelle, etc.).

§ **161**. L'indo-européen connaissait[1] les deux semi-voyelles **y* et **w*. Avec les liquides et les nasales, elles appartenaient au système des « sonantes », qui sera défini plus loin (§ 198).

§ 160-1. M. Grammont, *Traité*, 77-78.

2. C'est la consonne qu'on entend à l'initiale de fr. *yeux* [yö̜].

3. C'est la consonne qu'on entend à l'initiale de fr. *oie*, *oui* [wā, wi].

4. En phonétique, on symbolise par *u* la voyelle qu'on entend dans fr. *mou* [mu], par *ü* celle qu'on entend dans fr. *mu* [mü].

5. C'est la consonne qu'on entend à l'initiale de fr. *huit* [ẅit].

§ 161-1. Autres notations dans divers ouvrages : **j* ou *i̯* pour **y* (parfois avec o position entre **j* et *i̯* : § 168, n. 3) ; **u̯* pour **w*.

La semi-voyelle **y* précédait toujours une voyelle. La semi-voyelle **w* précédait en général une voyelle ; mais l'indo-européen admettait les groupes **wr* et **wl* (voir §§ 157, 188) ainsi que **wy* (voir § 177).

A date historique, les semi-voyelles indo-européennes se conservent dans la plupart des langues, notamment à l'initiale devant voyelle ; en cette position, les correspondances qui les définissent sont les suivantes :

pour **y* : hitt. *y-*, skr. *y-*, av. *y-*, v. sl. *j-*[2], lit. *j-*[2], got. *j-*[2], v. h. a. *i-* (mais v. norr. zéro[3]), gaul. *i-*, v. gall. *i-* (mais v. irl. *h-* ou zéro[3]), lat. *i-*[4], arm. *ǰ*[5] ;

pour **w* : hitt. *w-*, skr. *v-*, av. *v-*, v. sl. *v-*, lit. *v-*, got. *w-*, v. h. a. *w-*[6], v. norr. *v-*, v. gall. *gw-* ou *g-*, v. irl. *f-*, lat. *u*[7]*-*, arm. *g-* ou *v-*.

§ **162**. En revanche, les deux semi-voyelles indo-européennes ont tendu à disparaître en grec ; la κοινή n'a plus trace ni de l'une ni de l'autre. Mais elles ont disparu l'une bien des siècles avant l'autre, et leurs histoires, parallèles dans les grandes lignes, diffèrent notablement dans le détail.

Les syllabaires mycénien[1] et cypriote[2] (issus d'écritures constituées pour des langues autres que le grec) étaient pourvus de signes[3] aussi bien pour la semi-voyelle prépalatale (myc. *-ja-*, *-je-*, *-jo-* ; cypr. *-ya-*, *-ye-*, *-yo-*) que pour la semi-voyelle postpalatale (myc. *-wa-*, *-we-*, *-wi-*, *-wo-* ; cypr. *-va-*, *-ve-*, *-vi-*, *-vo-*). Ces signes notent à la fois en grec l'ancien phonème **y* (ceci n'étant vrai, et dans une mesure restreinte, que pour le mycénien), l'ancien phonème **w*, et des sons de transition (qui ne sont pas des phonèmes) développés par *i* et *u* en hiatus (§ 163). Ils ne servent pas à noter les seconds éléments des diphtongues en *-i* et en *-u*.

Au moment où les Grecs empruntent l'alphabet phénicien, le phonème **y* avait fini de disparaître en grec, en toutes positions. Le signe de la consonne sémitique *yod*[4] demeurait disponible et servit à fournir une notation à la voyelle *i* (gr. ἰῶτα ; voir § 220).

2. Prononcé [y].
3. C'est-à-dire absence de toute consonne.
4. Ce [y] latin est devenu [dz], puis [z], ou [dž], puis [ž], sur une grande partie du domaine roman.
5. Prononcé [dž].
6. Prononcé [w], non (comme en allemand moderne) [v].
7. Ce [w] latin est devenu [v] dans l'ensemble des langues romanes.

§ 162-1. Voir § 8 et n. 3, 4.
2. Voir § 4, n. 1.
3. Les différences de translitération entre *j* (myc.) et *y* (cypr.) ou entre *w* (myc.) et *v* (cypr.) sont purement conventionnelles.
4. Voir § 4, n. 2.

En revanche, *w, au début de l'époque alphabétique, subsiste encore en toutes positions (excepté en ionien-attique et dans quelques parlers doriens orientaux : Théra et Cyrène, Cos, Rhodes). Lors de l'emprunt de l'alphabet phénicien, le signe Y de la consonne sémitique *wāw*[5] se trouvant utilisé pour noter la voyelle *u* (§ 220), diverses variantes de ce signe furent employées à noter la consonne *w* (dont le nom, nous apprend Varron, était Ϝαῦ) ; la variante la plus usuelle Ϝ (on trouve aussi Ͷ) reçut, à cause de sa forme, le nom de «double gamma» (δίγαμμα), que les grammaires grecques emploient souvent pour désigner la consonne *w* ; une autre variante ᛘ (on trouve aussi ᐱ) se rencontre dans quelques inscriptions crétoises (Vaxos, Éleutherne) ; le pamphylien use, concurremment, des deux signes (§ 184). L'alphabet qui se répand dans tout le monde grec à partir du IVe siècle est l'alphabet ionien, qui n'a plus de Ϝ (la disparition de la consonne *w* en ionien ayant entraîné celle du signe qui la notait)[6] ; cependant, la lettre Ϝ des alphabets locaux archaïques est, d'abord, souvent ajoutée à l'alphabet ionien (IVe s. : Delphes, Arcadie, Héraclée, etc.) ; elle reste même en usage, dans certaines régions (Béotie, Crète), jusqu'au IIe siècle avant notre ère.

Le grec moderne repose essentiellement sur la κοινή ionienne-attique, laquelle ignore *w*. Il résulte de là qu'aucun **w* du grec ancien n'est plus représenté en grec moderne, sauf dans certains patois du Péloponnèse, où se sont conservés quelques vieux mots doriens : *vanne* du tsakonien continue lac. *βαρνιον « agneau » (voir § 184 ; att. ἀρνίον), etc.

§ **163**. Même dans les langues qui ne possèdent pas de semi-voyelles *y*, *w*, *ẅ*, un *i*, un *u*, un *ü* en hiatus dégagent normalement, dans la prononciation, un bref élément consonantique, souvent inaperçu de celui qui parle (*ia* tend à se prononcer *i^{y}a*, *ua* : *u^{w}a*, *üa* : *ü^{ẅ}a*). Il en était ainsi en grec ancien.

Ces consonnes fugitives sont régulièrement notées dans l'orthographe mycénienne : *i-ja-te* (ιᾱτε̄ρ), *i-je-re-u* (ιερευς ; cf. § 81), *i-jo-te* (ιοντες), *ku-wa-no* (κυανος), *tu-we-a* (θυεα), *a-re-ke-tu-ru-wo* (Αλεκτρυων), etc. Elles le sont souvent aussi dans l'orthographe cypriote : *a-no-si-ya* (ανοσιᾱ), *tu-va-no-i* (optatif d'un présent *δυάνω « donner »), etc.

En grec alphabétique, la notation de ces consonnes de transition,

5. Voir § 4, n. 2.
6. Sauf comme signe numérique valant 6 (cf. § 79, n. 4).

respectivement par ι[1] et par ϝ[2] n'est régulière qu'en pamphylien : διια, ιιεναι, ΣελυϜιιυς (pour Σελύιος : § 184), etc. — On en a cependant, sporadiquement, quelques exemples dans d'autres dialectes, mais seulement[3] à date archaïque (avant 500) : cor. ΣεϘυϜōνιιος (pour Σεκυώνιος), arg. δᾱμιιοργοι, ion. ΓᾱρυϜονε̄ς (vase chalcidien ; cf. hés. Γηρυονεύς), etc.[4].

Dans les papyrus hellénistiques, γ (devenu alors spirant après voyelle prépalatale, § 44) fournit une nouvelle notation à *y* : ἐκφόρια est noté ἐκφόρηγα (avec η pour ι : § 251), etc.

§ **164**. Une prononciation plus rapide de *i*, *u*, *ü* en hiatus peut transformer ces voyelles elles-mêmes en semi-voyelles[1]. Le grec ancien en a des exemples, notamment pour *i* : myc. a_3-*za* (de *αιγιᾱ > *αιγ*y*ᾱ), lesb. ζα (de *δια > *δ*y*α), etc. ; voir § 263. En grec moderne, un *i* en hiatus tend à devenir une consonne *y*[2].

§ **165**. Le grec moderne n'a plus de semi-voyelle *w*. Le wau ancien, dans les rares mots dialectaux où une consonne le continue (§ 162), est devenu une spirante labio-dentale *v* et s'est ainsi confondu avec un ancien β (§ 43) ou un ancien υ second élément de diphtongue (§ 244).

En revanche, le grec moderne a une semi-voyelle *y*, issue notamment d'un ancien γ devant voyelle prépalatale (§ 43), et sans aucun lien historique avec le **y* indo-européen.

§ 163-1. Faute d'un signe proprement consonantique.

2. La lettre ϝ survit même jusqu'au VIe siècle en ionien des îles, en ionien d'Eubée et à Athènes, dans cet emploi (consonne de transition dans une diphtongue en *u* ou après *u* en hiatus) : αϝυτō à Naxos, δυϝε à Érétrie, αϝυταρ à Athènes, etc.

3. Voir cependant § 184, n. 4.

4. Dans certaines inscriptions ioniennes du Ve siècle, des graphies comme θωιιη, χρηιιζω (pour θωΐη, χρηΐζω) ne notent pas un *-y-* de transition, mais veulent préciser (en l'absence d'un signe marquant l'hiatus) qu'on n'a pas affaire ici à des diphtongues ῳ, ῃ.

§ 164-1. Inversement, une prononciation plus lente d'un groupe de consonne+*y* ou de consonne+*w* peut amener le développement d'une voyelle d'appui (§ 210) : doublet **gʷiyō*- (βιῶ-ναι) de **gʷyō*- (ζώ-ω), etc.

2. En grec moderne, la consonantisation d'un *i* en hiatus *dans le mot* est un fait général. Cependant, *i* reste syllabique : d'une part dans le mot ἱερός (trisyllabe) et dans ses dérivés ; d'autre part après liquide appuyée (τριῶν est disyllabe, ἄθλιος trisyllabe, etc.). Sur l'hiatus *entre deux mots*, voir § 258.

II

ÉLIMINATION DE YOD AU SECOND MILLÉNAIRE

1° *Yod initial*

§ **166**. Le grec du premier millénaire n'a plus de phonème yod. Mais on doit en reconnaître encore l'existence à date mycénienne, encore qu'à l'initiale du mot (§ 169 : *jo-/o-*), après voyelle (§ 171 : *e-re-pa-te-jo/e-re-pa-te-o*) et après sonante (§§ 155, 156, 176) on constate, à divers indices orthographiques, que l'élimination en était déjà en cours. A cette même date, yod a déjà disparu après occlusive (§§ 68 n. 5, 98, 103) et après sifflante (§ 127).

§ **167**. A l'initiale du mot devant voyelle, i.-e. **y*- présente en grec du premier millénaire[1] deux traitements.

Dans une série de racines, l'articulation de **y*- s'affaiblit, et la semi-voyelle se réduit à un souffle sourd *h*-, noté dans nos textes par l'esprit rude. Le traitement initial **y*- > *h*- est parallèle au traitement intervocalique *-*y*- > *-*h*- > zéro[2] (§ 170), comme, pour la sifflante, le traitement initial **s*- > *h*- est parallèle au traitement intervocalique *-*s*- > *-*h*- > zéro[2] (§ 84).

Exemples :

ἵημι (**yi-yē-*), parf. εἷμαι (**ye-yə-*), fut. ἥσω (**yē-*), adj. verb. ἑτός (**yə-*) : lat. *iaciō* (**yə-k-*), *iēcī* (**yē-k-*) ;
att. ἥϐη, dor. ἥϐᾱ : lit. *jéga* (**yēgʷā-*) ;
ἧπαρ : av. *yākarə* (**yēkʷr̥*), cf. lat. *iecur*, skr. *yákr̥-t* (**yĕkʷr̥-t-*) ;
hom. (nomin. pl.) εἰνατέρες « belles-sœurs » (εἰν- pour ἐν- par psilose : § 321, et allongement métrique : § 226, note 1) : lit. (nomin. sg.) *jéntė* (**yenə-ter-*), cf., avec un autre vocalisme radical (**y°nə-ter-*), lat. (nomin. pl.) *iănitr-īcēs*, phryg. (glose, accus. sg.) ιανατερα ;
relatif ὅς : phryg. ιος, skr. *yáḥ*, v. sl. (gén. sg.) *jego*, etc. (**yo-/*ye-*); mais hom. ὄ-φρα par dissimilation (§ 45) ;

§ 167-1. Sur les faits mycéniens, voir § 169.
2. C'est-à-dire absence de consonne.

ὡρᾱ: av. *yārə*, lat. *hōrnus* d'un plus ancien **hŏ-yōr-(ĭ)nos* (**yōr-*), cf., avec un autre vocalisme radical, got. *jēr*, v. h. a. *iār*, v. norr. *ár* (**yēr-*) ;
ὑσμῑ́νη « combat » (ὑσ- de **yŭdh-s-*) : skr. *yúdhyati* « combattre » (**yeudh-*) ;
pronom de 2e pl. (ὑ̄μεῖς, etc.), dans la mesure où il repose sur un ancien nomin. **yūs* (av. *yūš*, lit. *jūs*, got. *jus*)[3] ; etc.

Dans une autre série de racines, l'articulation de **y-* a été, au contraire, renforcée en **ᵈy-*, et cette initiale complexe a ensuite évolué (comme un ancien groupe **dy-*) vers ζ- (§ 103).

Exemples :

ζέω « bouillir » : skr. *yásati*, v. h. a. *iesan*, v. gall. *iās* (**yes-*) ;
hom. ζειαί « épeautre » (*ζεϝyα-), ζείδωρος ἄρουρα (*ζεϝε-) : lit. (plur.) *javaĩ* « blé », skr. *yávaḥ* « orge » ;
ζωστός « ceint » : av. *yāstō*, lit. *juóstas* (**yōs-*) ;
ζυγόν : hitt. *yukan*, skr. *yugám*, lat. *iugum*, v. gall. *iau*, got. *juk*, v. h. a. *ioh*, v. norr. *ok* (**yugom*, de **yeug-*) ;
ζῡ́μη « levain » (*ζῡσμᾱ) : skr. *yūḥ*, lat. *iūs* « bouillon » (**yūs-*) ; etc.

§ **168**. Pris en lui-même, chacun de ces traitements s'explique sans peine et se retrouve en d'autres langues : **y-* du celtique commun devient *h-*, puis s'amuït, en irlandais ; **y-* du germanique commun s'amuït dans les langues scandinaves. D'autre part, *y-*, dans le passage du latin au français, se renforce en **ᵈy-* (d'où *ᵈž*, puis *ž* : lat. *iugum* > fr. *joug* prononcé [žu] ; etc.) ; même renforcement de *y-* dans le passage du vieux perse au persan moderne (*ǰuγ* « joug »). — Il n'y a pas, non plus, difficulté à admettre, dans une même langue, amuïssement de **-y-* intervocalique et renforcement de **y-* initial : pareille opposition existe, notamment, en arménien. — Mais c'est la *coexistence* de *deux* traitements *initiaux* qui fait difficulté. Aucune des théories proposées pour lier à des conditions particulières (timbre de la voyelle qui suit, présence d'une sifflante dans le corps du mot, etc.) soit le traitement *h-*, soit le traitement ζ-, ne rend compte de tous les faits de l'une ou de l'autre série.

Il est tentant d'admettre, en grec, des réactions contre l'effacement qui menaçait la consonne *y*. Ces réactions se manifesteraient

3. Il pourrait aussi reposer sur le degré zéro **ŭs-* du thème **wes-* des cas compléments (skr. *vaḥ*, lat. *uōs*, etc.). — L'esprit rude de ὑ̄μεῖς etc. peut donc s'expliquer soit comme issu de **y-*, soit comme résultant de l'« aspiration » secondairement étendue en grec à tout **u-* initial (§ 320), soit enfin comme résultant de l'ancien groupe intervocalique **-sm-* (§ 114).

par une prononciation renforcée de yod : après voyelle, par la gémination (suffixe *-e^{y}*yo*- dans χρΰσειος, à côté en regard de *-*eyo*- dans χρΰσεος : § 171[1]) — à l'initiale (où les géminées sont exclues), par une différenciation[2] de *^{y}*y*- en *^{g}*y*- (d'où ζ- en regard de *h*-). Mais on comprend mal, même compte tenu de l'analogie, pourquoi une même racine ne présente jamais de flottements entre les traitements initiaux *h*- et ζ-.

Cette dernière difficulté disparaîtrait dans l'hypothèse[3] de deux consonnes indo-européennes distinctes *y_1- et *y_2-, que les autres langues auraient confondues, mais qui, en grec, aboutiraient respectivement à *h*- et à ζ-. Mais pareille hypothèse demeure arbitraire aussi longtemps qu'aucune langue indo-européenne ne fournit de parallèle au double traitement *h*-/ζ- et ne confirme la distinction suggérée par le grec.

On a, par ailleurs, supposé que l'un des deux traitements grecs résulterait de la combinaison préhistorique d'un *ə̥* (quasi-sonante définie au § 208) et d'un yod. Mais les essais d'explication de ce type, au reste différents d'un auteur à l'autre (selon que c'est *h*- ou ζ- qu'on fait remonter à **ə̥y*-), n'ont pu encore éclairer tous les cas de façon satisfaisante.

Reste la possibilité que l'un des deux traitements (probablement celui qui apparaît dans des mots grammaticaux comme ὅς) soit proprement grec et que l'autre (probablement celui qui figure dans des termes techniques comme ζΰμη) relève d'une autre langue i.-e., à laquelle ces mots auraient été empruntés. Mais l'hypothèse reste en l'air aussi longtemps que cette langue n'est pas identifiable.

§ **169**. La répartition des deux traitements est déjà, en mycénien, pareille à celle du grec ultérieur : renforcement de l'articulation dans *ze-u-ke-si* (dat. pl. de ζεῦγος) et dans *ze-so-me-no* (partic. fut. moy. de ζέω) ; affaiblissement de l'articulation dans *i-je-si* (3e pl. de ἵημι) : « ils envoient ») et dans le relatif[1] *o*-.

Mais ce relatif, s'il est écrit quatorze fois *o*- (*o-wi-de* : (*h*)ōς ϝιδε ; *o-de-ka-sa-to* : (*h*)ōς δεξατο ; *o-di-do-si* : (*h*)ōς διδονσι ; etc.), est

§ 168-1. Inversement, il y a eu souvent simplification, entre voyelles, de *-*yy*- issu de *-*sy*- (§ 127). De là en grec des alternances de même type, mais d'origines opposées, dans χρΰσεος/χρΰσειος et dans τοῖο/*τόο.

2. Au mécanisme de cette différenciation, on appliquera, *mutatis mutandis*, les indications de M. Grammont (*Traité*, 232) sur le passage de *w* à *gw* en roman ou en brittonique.

3. Les ouvrages où cette hypothèse est admise symbolisent en général ces consonnes par *i̯- (gr. *h*-) et par *j- (gr. ζ-).

§ 169-1. Mot presque toujours initial des intitulés de tablettes, et presque toujours suivi immédiatement d'un verbe, *o*- peut dans certains contextes être l'accusatif neutre ὅ (objet du verbe), mais peut dans tous être l'adverbe ὡ(ς) ; nous le rendons conventionnellement par (*h*)ōς.

écrit huit fois *jo-* (*jo-po-ro-te-ke* : (*h*)ōς προθε̄κε ; *jo-i-je-si* : (*h*)ōς (*h*)ιενσι ; *jo-do-so-si* : (*h*)ōς δōσονσι ; etc.). On a, avec *o-*, la conjonction *o-te* « quand » ; mais on a, avec *jo-* le relatif indéfini *jo-qi* « ce que ». Graphiquement, la forme verbale *-i-je-si* peut s'interpréter comme (*h*)ιενσι (avec un *-j-* de transition), mais aussi[2] comme (*y*)ι-*y*ε-νσι (avec racine et redoublement encore en *y*-).

Il y a donc lieu de penser que le passage de **y-* à **h-*[3] est sensiblement contemporain de l'époque mycénienne, où coexistent une orthographe traditionnelle *jo-* et une orthographe *o-* (à entendre : *ho-*), tenant compte de l'affaiblissement de yod[4].

On a la preuve, à présent, qu'à l'initiale du mot devant voyelle, le relâchement articulatoire de **s-* (qui est pré-mycénien : § 82) est bien antérieur à celui de **y-* (en cours à l'époque de nos tablettes), lui-même bien antérieur à celui de **w-* (qui est post-mycénien : § 180).

2° *Yod intervocalique*

§ **170**. En grec du premier millénaire[1], comme en arménien (comme, aussi, en italique et en irlandais) *-*y-* s'est amuï entre voyelles : δέος < *δϝέ*y*-ος, hom. δείδω < *δέ-δϝο*y*-α (§ 71), θεουδής < *-δϝε*y*-ής (**dwei-* « craindre ») ; φθόη < *φθό*y*-ᾱ (**g^{zw}hei-* « détruire ») ; hom. 3e pl. κέαται < *κέ*y*-αται de κεῖμαι (**kei-* « être étendu ») ; nominatifs pluriels des thèmes en *-ĭ-* : crét. τρεες (Gortyne), att. τρεῖς, de **trey-es* (skr. *tráyaḥ*, lat. *trēs*, etc.) ; présents dénominatifs en **-yō* : -ῶ <*-έ*y*ω, -ῶ < *-ά*y*ω, -ῶ <*-ό*y*ω ; présents causatifs en **-eyō* : φοβῶ ; etc.[2]. Les amuïssements de **-y-* et de **-s-* intervocaliques, tous deux antérieurs au premier millénaire ont eu, sur l'évolution ultérieure de la langue (contractions, etc.) des conséquences analogues (ch. VIII).

Le mécanisme de l'amuïssement a été le même pour les deux consonnes : d'abord réduction à un souffle sourd *h*, puis effacement de *h*. — Si la voyelle qui précédait **-y-* était initiale de mot, *-h-* issu de yod s'est-il transposé à l'initiale, comme l'avait fait antérieurement *-h-* issu de sifflante (§ 85) ? Rien, dans nos données du

2. Si *i-* était ici employé à la place d'un signe **ji-* inexistant, comme ailleurs *u-* à la place d'un signe **wu-* inexistant (*-u-ru-to* : § 157 et n. 2).

3. Sur yod intervocalique en mycénien, voir § 171.

4. On aurait là l'explication de quelques alternances initiales entre *ja-* et a_2- (valant ἁ-) comme *ja-ke-te-re*/a_2*-ke-te-re* (peut-être : (h)ακεστε̄ρες ; le groupe de ἄκος, ἀκέομαι, avec psilose ionienne, semble remonter étymologiquement à **yək-*).

§ 170-1. Sur les faits mycéniens, voir § 171.

2. Dans le nom * *suyu-* du « fils », les formes de nomin. et accus. sg. à diphtongue (υἱός etc.) sont dues à l'analogie des cas où la désinence commençait par voyelle (§ 238).

premier millénaire ne permet de le savoir. L'esprit rude, dans l'aoriste de ἵημι, peut s'expliquer phonétiquement (ἧκα < ἕηκα (hom.) < *ἕ-hηκα, de *e-yē- ; εἷμεν < *ἕεμεν < *ἕ-hεμεν, de *e-yə-), mais pourrait aussi être analogique des autres thèmes du verbe. Inversement, l'esprit doux de l'imparfait ᾖα <*ēy-ṃ (§ 173) « j'allais » pourrait être analogique de celui du présent εἶμι (*ei-). En tout cas, dans un mot isolé comme le premier terme de composé *ăyeri- « tôt » (av. *ayarə*, got. *air*), on a l'esprit doux, même en attique (avec *ă étymologique : *ἀέρι-στον > ἄριστον « repas du matin » ; avec *ā : hom. ἠερι-, ἠρι-) ; cf. myc. *a-e-ri-* (§ 171).

§ **171**. Les données mycéniennes sont confuses, parce que deux types de flottements y interviennent. — D'une part (comme à l'initiale devant voyelle : § 169) il y a probablement coexistence d'une orthographe conservatrice avec *-j-* (p. ex. présent en *-*eyo*- : part. moy. *to-ro-qe-jo-me-no*, cf. hom. τροπέω, lat. *torqueō*) et d'une orthographe sans *-j-*[1] (p. ex. adjectif en *-*eyo*- : *e-re-pa-te-o* pour ελεφαντε(*h*)ος « en ivoire »). — D'autre part, la tendance à la gémination de *-*y*- intervocalique (§ 173) peut amener des doublets[2] comme *e-re-pa-te-o/e-re-pa-te-jo* (suffixe *-εyo-/*-εyyo-).

Sous ces réserves (et puisqu'il existe des graphies sans *-y-*) on tiendra pour vraisemblable que, pour *-*y*- (non géminé) entre voyelles comme pour *y- initial, l'affaiblissement en *h* était *en cours à date mycénienne.*

La graphie du premier terme de composé *a-e-ri-* (hom. ἠερι-, ἠρι-, att. ἀρι-) avec *a-*, non a_2- fait présumer qu'il n'y avait pas report de *h* à l'initiale.

§ **172**. Il est probable qu'un *ū* ancien se dédoublait en *ŭw* devant yod comme il fait devant voyelle (ὀφρῦς, gén. ὀφρύ(ϝ)ος, skr. *bhrū́ḥ*, gén. *bhrŭváḥ* : § 262). Ainsi dans μητρυιᾱ (de *mātr-ŭw-yā*). Ainsi dans lesb. φυίω < *φῠϝ-yω (§ 177), présent en *-*yō*, tiré du thème d'aoriste *bhū- (ἔφῡν) ; seul l'éolien paraît avoir conservé de tels présents (θυίω, ὀπυίω, etc.), les autres dialectes ayant généralisé -ύω par analogie des autres thèmes du verbe (φύω d'après ἔφῡσα, etc.) et, accessoirement, par analogie des dénominatifs de thèmes en *-u-* (δακρύω, etc.).

§ 171-1. C'est-à-dire, probablement, impliquant *-(h)-;* mais on n'en aura la preuve que si quelque texte apporte, par exemple, un pluriel neutre *ελεφαντε(*h*)α écrit avec $-a_2$.

2. En fait, sur les 50 exemples qu'on a des adjectifs de matière signifiant « en chêne » *(do-we...-)*, « en ivoire » *(e-re-pa-te-...)*, « en bronze » *(ka-ke-...)*, « en cyprès » *(ku-pa-ri-se-...)*, « en cytise » *(ku-te-se-...)*, « en pierre » *(ra-e-...)*, « en cuir » *(wi-ri-ne-...)*, il y a seulement 5 exemples du type *...e-o* contre 45 du type *...e-jo*.

§ **173**. Parfois il apparaît qu'un **y* indo-européen, entre voyelles, a été *géminé* en grec ; le premier yod devient second élément de diphtongue, l'autre se trouve dès lors en position intervocalique et s'amuït.

A l'optatif, θείην, σταίην, δοίην, etc., pourraient reposer sur une forme **-yyē-* du suffixe après voyelle (de **dhə₁-yē-m*, on attendrait *θέην) ; 1[er] sg. *φέροια (arc. -ελαυνοια ; ailleurs, -οιμι a supplanté -οια) pourrait reposer sur une forme **-oyy-* de la caractéristique d'optatif thématique devant voyelle (de **-oy-m̥*, on attendrait *-οα) ; le sanskrit se trouve concorder avec le grec : *dhéyām* répond phonétiquement à θείην, *sthéyām* à σταίην, *déyām* à δοίην, *bháreyam* à *φέροια. Mais il demeure possible d'expliquer, en grec même, θείην et *φέροια par l'analogie (pluriel θεῖ-μεν, φέροι-μεν) et *dheyām*, *bhareyam* peuvent être, de même, des innovations du sanskrit. Analogiques aussi, en grec, hom. ᾖα « j'allais », au lieu de *ἦα (**ēy-m̥* : skr. *āyam*), d'après le pluriel ᾖμεν, ou encore hom. 3[e] pl. κείαται, à côté de κέαται (**key-n̥tai*), d'après κείμεθα, κεῖσθε ; etc.

Toutefois, il existe des oppositions entre **-yy-* et **-y-*, soit du grec à d'autres langues (δοιός, myc. *dwo-jo*/skr. *dvayáḥ*), soit en grec même (χρῦσειος/χρῦσεος ; cf. myc. *e-re-pa-te-jo*/*e-re-pa-te-o*), dont l'analogie ne rend pas compte, ou rend mal compte ; elles semblent bien dues à des réactions phonétiques du grec contre l'effacement qui, en cette position, menaçait yod (cf. § 167) ; elles relèvent aussi d'une certaine propension à la gémination dont témoignent, en général, les sonantes (§§ 139, 144, 188).

3° *Yod appuyé*

§ **174**. A la différence du latin, qui a régulièrement développé, entre consonne (quelle qu'elle fût) et **y*, une voyelle d'appui *i*, le grec conservait, à l'origine, de nombreux groupes de consonne +**y* (lat. *mĕdĭŭs*, mais gr. *μέθyος ; lat. *custōd-ĭō*, mais gr. *ϝελπίδyω ; etc.). Dans tous ces groupes, *y* s'est ensuite trouvé éliminé dès le grec commun.

Dans les groupes d'occlusive +yod, soit initiaux, soit intérieurs, des assimilations, tantôt progressives, tantôt régressives, ont déterminé les évolutions suivantes :

**py* (πy, φy) > *pt* (§ 68) ;
**ty* (τy, θy) > **ts* > *ss* ou *tt*, à l'initiale *s-* (§§ 69, 93, 100) ;
**ky* (κy, χy) > **ty* > **ts* > *ss* ou *tt*, à l'initiale *s-* ou *t-* (§§ 69, 94, 100) ;
**dy* > **dz* > **zd* > *zz* ou *dd*, à l'initiale *z-* ou *d-* (§§ 69, 103-107) ;
**gy* > **dy* > **dz* > **zd* > *zz* ou *dd*, à l'initiale *z-* ou *d-* (§§ 69, 103-107).

§ **175**. Si l'on excepte ὑμήν (qui remonte sans doute à **syu-*), le groupe **sy* ne se rencontre qu'à l'intérieur du mot et donne lieu, entre voyelles, à l'assimilation

sy* > **yy*/y* (§ 127) ;

l'amuïssement de yod intervocalique réduit ensuite cette alternance à : *i* (second élément de diphtongue) /zéro (τοῖο/*τόο).

§ **176**. Les groupes de sonante +yod ne se rencontrent qu'à l'intérieur du mot. Trois types de traitements s'y manifestent.

Interversion[1] *des deux sonantes.* — Elle est exceptionnelle pour **-ly-* (cypr. αιλõν, Απειλõνι, § 156). Elle est régulière pour **-ry-* et **-ny-* (**-my-* ?) après voyelle brève de timbre *a* ou *o* (χίμαιρα, μοῖρα, etc., § 155).

Assimilation de yod à l'autre sonante. — C'est le traitement général pour **-ly-*, quel que soit le timbre de la voyelle précédente (lat. *alius* : gr. *ἄλ*y*ος > ἄλλος, etc., § 156 ; sur cypr. αιλõν, voir plus haut). C'est le traitement lesbien et thessalien pour **-ry-* et **-ny-* après voyelle de timbre *i*, *e* ou *u* (οἰκτίρρω, ἀέρρω, ὀλοφύρρω : § 155) ; même traitement en lesbien quand il s'agit d'un *y récent* issu de *i* en hiatus (περρέχοισα : att. περιέχουσα, etc. ; § 263).

Effacement de yod avec allongement (§ 227) *d'une voyelle brève qui précède.* — C'est (hors du lesbien et du thessalien) le traitement de **-ry*, **-ny*, après *i*, *e*, *u* (arc. φθηρω, att. φθείρω, etc. : § 155).

Le traitement de **-wy-* (§ 177) est le seul qui reste à examiner.

§ **177**. A ne considérer que les données du premier millénaire, la présence étymologique d'un ancien groupe **-wy-* entre voyelles a eu pour effet la création d'une diphtongue en -ι dans la première des deux syllabes : καίω < *κάϜ-*y*ω (**kau-*), lesb. φυίω[1] < *φύϜ-*y*ω (§ 172) <*φῡ-*y*ω (**bhū-*), éléen -είω < -ήϜ-*y*ω pour les dénominatifs de noms en -εύς[2], adj. fém. γλυκεῖα < *γλυκεϜ-*y*ᾰ (sur le thème γλυκεϜ- de γλυκύς), nom d'agent fém. ἱέρεια < *ἱέρηια < *ἱέρηϜ-*y*ᾰ (sur le thème ἱερηϜ- de ἱερεύς), etc. Lorsque la syllabe précédente était de vocalisme ῐ, il ne peut y avoir diphtongaison, mais la voyelle est allongée : δῖος < *διϜ-*y*ο-ς (**diw-*/**deiw-*). Lorsque cette syllabe comportait déjà une diphtongue en -ι, le groupe **-wy-* ne laisse aucune trace constatable : comparatif μείων < *μείϜ-

§ 176-1. Interversion par pénétration (palatalisation régressive) : voir § 155, note 1 ; peut-être aussi pour *-wy-* récent (§ 177).

§ 177-1. Le type φύω est dû a une réfection analogique d'après ἔφῦσα etc. (§ 172).

2. P. ex. inf. φυγαδειην, opt. 3'sg. φυγαδειοι, en regard de l'aoriste sigmatique (3[e] pl. subj.) φυγαδευ(*h*)ᾶντι. — Le type de présent βασιλεύω est dû à une réfection analogique d'après ἐβασίλευσα, etc.

yων (bâti[3] sur un thème **mey-u-*). — Ces données comportaient deux explications (§ 176), *a priori* également possibles[4] : interversion (δαίω < *δαίϝω < *δάϝyω) ou assimilation (δαίω < *δάyyω < *δάϝyω).

L'intervention des données mycéniennes a apporté des informations précieuses, mais aussi compliqué l'interprétation.

a) Il apparaît que le groupe *-wy-* subsistait encore entre voyelles à date mycénienne : part. (nomin. pl.) du présent en -yω issu de βασιλεύς, écrit [*qa*]*-si-re-wi-jo-te ;* adj. δῖος écrit *di-wi-jo* ou *di-u-jo ;* adj. ξένιος écrit *ke-se-nu-wi-jo*, *ke-se-ni-wi-jo* ; comparatif « moindre » écrit *me-wi-jo* ou *me-u-jo* ; etc. — Or le suffixe de présent **-yo-* n'a pas en grec de doublet **-iyo-* ; le suffixe de dérivation adjective, il est vrai, a en grec les formes *-yo- et *-ι(y)ο-[5], le suffixe de comparatif, les formes *-yοσ- et *-ι(y)οσ-[6] ; mais les graphies[7] *di-u-jo*, *me-u-jo* excluent *...ϝ-ιο-, *...ϝ-ιοσ-. Le phonème yod existait donc encore en mycénien après *w*, comme il existait sans doute encore (malgré un début d'affaiblissement en *h*) à l'initiale (§ 169) et après voyelle (§ 171).

b) On attendrait donc alors une finale **...e-wi-ja*/**...e-u-ja* pour les noms d'agents féminins répondant à des masculins en -εύς[8] ; on a seulement[9], et à une cinquantaine d'exemplaires, la finale *...e-ja*: *i-je-re-ja* « prêtresse », etc.

Ou bien, dès lors, il faudrait envisager que les féminins en -ειᾰ *ne reposent pas* phonétiquement *sur* *-εϝ-yᾰ (pour les adjectifs), *-ηϝ-yᾰ (pour les noms d'agents) ; mais on voit mal quel point de départ analogique on pourrait leur assigner.

3. Le même thème **mey-u-*, avec passage au degré zéro et infixation nasale **mi-n-u-*, est celui qui apparaît dans μινύθω, lat. *minuō*, etc.

4. Le rapport entre cor. Διδαιϝο̄ν (anthroponyme) et δαίω « brûler » est trop incertain pour qu'il en résulte une présomption sérieuse en faveur de *δαίω < *δαίϝω < *δάϝyω (traitement par interversion).

5. L'existence épigraphique de pamph. Διϝι[α̃] (ou Διϝι[ια̃] ?) est incertaine ; de toute façon, au premier millénaire, il ne pourrait s'agir que d'une notation de **diw-i(y)o-* (doublet de *diw-yo-*).

6. Les seuls autres comparatifs jusqu'ici connus en mycénien sont en *-yοσ- : duel *a-rjo-e* « meilleurs », (§ 154) pl. *ka-zo-e* « pires » (§ 98), *me-zo* « plus grand » (§ 103).

7. Elles reposent sur la possibilité phonétique de doublets ...αυ(y)|yα... de ...α|ϝyα... etc. (avec changement de syllabation, et passage de *w* à l'état de second élément de diphtongue). Voir § 188, n 1.

8. De même pour les féminins des adjectifs en -υ- ; mais on n'a pas encore d'exemple de ces féminins en mycénien.

9. Ne pas confondre avec les adjectifs en *...e-wi-jo*, à suffixe -ι(y)ο- dissyllabique, dérivés des noms en -εύς : *i-je-re-wi-jo* « qui concerne le ἱερεύς », abstrait féminin *qa-si-re-wi-ja* « domaine du βασιλεύς », etc. (ion. βασιλήϊος, βασιληΐη, att. βασίλειος, βασιλεία̃, etc.).

Ou bien on est conduit à supposer (sans pouvoir le vérifier) un étagement chronologique des faits au deuxième millénaire : *1)* Au cours d'une première phase (préhistorique) les *anciens* groupes intervocaliques *-*wy*- auraient été éliminés par assimilation (-*wy*- > -*yy*-) ; de ce traitement relèveraient notamment les formations de féminins du type γλυκεῖᾰ, ἱέρειᾰ, etc.). — *2)* Par la suite, la création de nouveaux dérivés ou le remodelage analogique[10] de dérivés existants aurait introduit dans la langue des groupes -*wy*- *récents*, que conserve, normalement, le mycénien (ci-dessus, *a*). — *3)* Plus tard, enfin, ces groupes récents se seraient, à leur tour, altérés. [Dans la mesure où l'on voudrait expliquer[11] des toponymes mycéniens tels que *a-ke-re-wa*, *wo-no-qe-wa*, etc. comme des dérivés en -*y*- de leurs doublets *a-ke-re-u*, *wo-no-qe-u*, on serait amené à reporter à l'époque mycénienne le *début* de l'altération des groupes -*wy*- *récents*, et à admettre alors que cette altération s'est produite par interversion, et non, comme l'altération des groupes *-*wy*- anciens, par assimilation.]

A dire vrai, en l'état actuel de notre information, la question reste ouverte.

§ **178**. Pour *y récent* issu de *i* en hiatus, le lesbien présente les mêmes traitements que pour **y* ancien (ζα-, περρ-, etc.). — Mais, en thessalien, *y* récent (qui, le plus souvent, continue d'être noté par ι) entraîne la gémination de la consonne précédente, quelle qu'elle soit : ιδδιᾶν, *γυμνασσιαρχ- > γυμνασσαρχεισαντα, *κυρριος > κυρρος , πολλιος, προξεννιᾶν,[1], etc.

10. Les adjectifs en -*yo*- et les comparatifs en -*yoς*- *auraient pu* être remodelés à l'analogie de leurs doublets en -ι*yo*- et -ι*yoς*- (dans lesquels le *Ϝ* précédent subsistait). Les présents dénominatifs en -*y*ω *auraient pu* être remodelés d'après les autres thèmes de la conjugaison, et d'après le substantif de base, où -ευ- apparaissait. Etc.

11. Mais la toponymie mycénienne possède toute une série de noms de lieux en ...*wa* (en partie, préhelléniques) et rien n'exclut un remodelage direct de *a-ke-re-u* en *a-ke-re-wa*, etc. sans intervention d'une suffixation en -*y*-. Il n'y a donc pas là (pas plus que dans cor. ΔιδαιϜõν, voir n. 3) une preuve décisive du mécanisme d'interversion pour le traitement « récent » de -*wy*-.

§ 178-1. Mais, après consonne, d'où des géminées sont exclues, Αφριος > Αφρος.

III

ÉLIMINATION DE WAU AU PREMIER MILLÉNAIRE

§ **179**. Intact en mycénien, éliminé au premier millénaire dès nos plus anciens documents ioniens[1], attiques, doriens orientaux (Théra, Cos, Rhodes), un **w* ancien se conserve, en revanche, dans certaines régions (Laconie, Béotie, Chypre, etc.) aussi longtemps que les parlers locaux y ont résisté à l'extension de la κοινή. Mais, sur la majeure partie du domaine grec, on peut suivre, à travers les plus anciennes inscriptions, l'effacement graduel de **w* au cours des premiers temps alphabétiques. L'ionien-attique ne s'oppose donc pas, ici, aux autres parlers ; il est seulement en avance sur eux : le grec ancien, dans son ensemble, tend à éliminer la consonne **w*.

Cette élimination s'est, en général, produite plus tôt à l'intérieur qu'à l'initiale du mot, et, à l'intérieur du mot, plus tôt entre voyelles qu'après consonne. Elle s'est, d'autre part, produite plus tôt devant *o* (long ou bref) que devant diphtongue *oi*[2] ou devant voyelles de timbres *i*, *e*, *a* : l'action dissimilante (régressive) de la voyelle vélaire *o* a hâté le processus d'affaiblissement articulatoire de la consonne vélaire *w*[3].

1° *Wau initial*

§ **180**. Devant un ancien **w-* initial suivi de voyelle, le développement d'une voyelle brève prothétique est propre au grec (à la différence de la prothèse devant liquide ou nasale : § 146). Il est, en grec même, exceptionnel et, pour aucune racine, n'est constant :

§ 179-1. Mais quelques inscriptions chalcidiennes sur vases des VIIe et VIe siècles ont encore trace de **w:* noms propres Ϝᾱχυς (cf. arc. Ϝᾱχος ; racine **wāgh-* de ἠχή, ἰάχω) ; ΑγασιλεϜος (cor. -λᾱϜος, puis -λᾶς ; att. -λεως) ; etc.

2. Au moins dès le début du premier millénaire, le premier élément de la diphtongue *oi* a dû avoir un point d'articulation différent de celui de *o* (probablement, déplacement vers l'avant en direction de *ö*) : voir § 243.

3. Ainsi, à Gortyne, au Ve siècle, Ϝοικιᾱ, mais ōνᾱ « achat » (de **wōsnā*) ; etc. Voir aussi § 181.

hom. ἐΐσος (*ἐ-ϝισϝος) à côté de ἴσος (arc. crét. ϝισϝος) ; hom. ἐέλδεται à côté de ἔλδεται, ἐέλπεται à côté de ἔλπεται, (dérivés **wel-d-*, **wel-p-* de **wel-* : lat. *uolō*) ; hom. ἐέρση à côté de ἔρση, crét. (glose) ἄερσα (**wers-* : skr. *várṣati*) ; hom. ἔεδνα à côté de ἔδνα (**wedno-* : v. sl. *věno*) ; hom. ἐέργω à côté de ἔργω, att. (avec prothèse et contraction) εἴργω (**werg-* « enclore ») ; hom. *ἐΐκοσι (fautivement transmis sous la forme ἐείκοσι) et, avec contraction, ion.-att., lesb., arc. εικοσι, en regard de dor. ϝῖκατι (lat. *uīgintī*).

Le mycénien, pour l'adjectif « égal », connaît à la fois (en premier terme de composé) la forme sans prothèse *wi-so-wo-* et la forme[1] avec prothèse *e-wi-su-*.

§ **181**. En mycénien, **w-* antévocalique se conserve devant *a*, *e*, *i* et devant diphtongue *oi*[1] : *wa-na-ka* (ϝαναξ), *wa-tu* (ϝαστυ), *we-a*$_2$*-no* (ϝεhἄνος « vêtement »), *we-ka-ta* (ϝεργατᾱς), aor. *-wi-de* (ϝιδε), premier terme de composé *wi-pi-* (ϝῖφι-), *wi-so-wo-* (ϝισϝο-), *wo-i-ko-de* (illatif ϝοικον δε), *wo-no* (ϝοινος « vin »), etc.

Il se conserve[2] aussi devant *o*[3] : *wo-ka* « char » (ϝοχᾱ, de **wegh-*), *wo-wo* (ϝορϝοι : § 158), *wo-do-we* « pourvu de (parfum de) rose »

§ 180-1. Avec suffixe *-u-* (athématique) au lieu de *-wo-* (thématique), comme dans le toponyme messénien Στενύ-κλᾱρος en regard de att. στενός, ion. στεινός, de *στενϝός.

§ 181-1. Les exceptions que certains ont alléguées figurent dans des mots dont est incertaine soit la lecture, soit l'interprétation, soit l'étymologie ; l'hapax *a-na-ka-te* (si la lecture *a-* est correcte) pourrait être un nom propre et ne pas appartenir à ϝάναξ (dont on a deux douzaines d'exemples avec *wa-*) ; le premier terme du nom propre composé *i-pe-me-de-ja* est différent de ϝῖφι-, et sans doute d'origine préhellénique ; etc.

2. Sur la dissimilation intervenue dans le cas de *o-two-we* (mot comportant originellement *trois* ϝ : *ϝορθϝōϝες), voir § 71, n. 2; mais il n'y a pas de dissimilation dans le cas de *deux* ϝ (*wo-wo*, *wo-do-we*, etc.).

3. Les exceptions que certains ont alléguées sont, ici encore (cf. note 1) incertaines. — La racine signifiant « observer » avait les formes alternantes **swer-*, **ser-*, **wer-* ; att. ὁράω postule **swer-* ou **ser-*, § 183 ; cypr. *tu-ra-vo-ro-se* (θυρᾱ-ϝορος) postule **swer-* ou **wer-* ; myc. (part. moy.) *o-ro-me-no* (d'un présent radical **h*οpομαι) repose sur **ser-*, ainsi que ὄρονται (ξ 104) et ὄροντο (γ 471) chez Homère (avec psilose), et que ὄρει · φυλάσσει (glose d'Hésychius). — Les mots *o-no*, *o-na*, etc. du vocabulaire économique ont plus de chances d'appartenir à la racine de ὀνίνημι qu'à celle de ὠνή < **wosnā*. — On ignore l'étymologie des mots « devoir », « dette », etc. Ils sont toujours (une soixantaine de fois) écrits avec *o-* (subs. n. *o-pe-ro* ; 3e pl. près. *-o-pe-ro-si*, arc. *-o-po-ro*, etc.). L'exemple isolé arc. ϝōφλε̄κοσι (Mantinée, ve s. ; mais Tégée, ive s., οφλεν n'autorise pas à supposer un **w-* initial (la racine a la chance d'être de type **bhel-*, avec préverbe i.-e. **o-* comme dans ὀ-κέλλω, § 213) et demeure obscur ; peut-être composé grec à premier terme υ- (« ἐπι- ») qui devient ϝ- devant voyelle, comme dans le nom mycénien (à second terme **-okw-*) du « surveillant » : nomin. pl. écrit *u-wo-qe-we* ou *wo-qe-we*.

(Ϝορδο-Ϝεν, avec doublet Ϝορδο- de Ϝροδο- : ῥόδον), *wo-ze* « il travaille » (Ϝορζει : **wr̥g-yo-*), etc.

§ **182**. En dehors des rares cas de prothèse, la présence ancienne d'un wau à l'initiale se manifeste chez Homère par des effets prosodiques : si le mot précédent se termine par une voyelle brève élidable, celle-ci subsiste en hiatus : ἀπὸ οἴκου [⏑ ⏑ | - -] ; s'il se termine par une voyelle longue ou diphtongue, celle-ci ne s'abrège pas en hiatus, même au temps faible du pied : ἐσθίεταί μοι οἶκος [- ⏑ ⏑ | - - | - ⏑]; si la syllabe finale du mot précédent est constituée par voyelle brève+consonne, elle est allongée au temps fort, et, sans régularité, au temps faible : ἔδαν οἶκον δέ [⏑ | - - | - ⏑].

Ces traces prosodiques d'un ancien wau sont fréquentes devant *a*, *e*, *i* ou devant *oi*, mais rares devant *o*.

§ **183**. En attique, un **w*- initial devant voyelle s'amuït sans laisser de traces :

ἔπος, εἰπεῖν (él. Ϝεπος, cypr. pluriel *-ve-pi-ya*, crét. -Ϝειπαι ; rac. **wek*[w]- : lat. *uōx* ; aor. **we-uk*[w]*-o-* : skr. *á-vocam*) ;
ἔργον (myc. *we-ka-ta* pour Ϝεργατᾱς, arg. Ϝεργον, él. Ϝαργον ; **werg-* « travailler » : v. h. a. *werc*) ;
ἔτος (myc. *we-to* et dat. *we-te-i*, cypr. dat. *-ve-te-i*, lac. héracl. Ϝετος : lat. *uetus*) ;
οἶδα, εἰδώς, ἰδεῖν (myc. *-wi-de*, él. Ϝειζō̄ς ; **weid-* : lat. *uīdī*, skr. *véda*) ;
εἴκων (cypr. accus. *ve-i-ko-na* ; **weik-* « sembler ») ;
οἶκος (myc. *wo-i-ko-*, arc. thess. dor. delph. Ϝοικος : lat. *uīcus*, skr. *veçáḥ*) ;
ἄστυ, ἀστός (myc. *wa-tu*, thess. locr. arc. Ϝαστος ; cf. skr. *vástu*) ; etc.

Dans certains mots, cependant, un esprit rude tient la place de l'ancien wau :
ἕννῡμι, εἷμα (crét. Ϝε̄μα ; **wes-* : lat. *ues-tis*, skr. *váste*) ;
ἕσπερος (lat. *uesper*) ;
ἑστίᾱ (arc. nom propre Ϝιστιᾱς, avec assimilation régressive ; lat. *Vesta*) ;
ἑκών (locr. ϜεϘοντας ; **wek-* : skr. *vaçmi*) ; etc.

Il semble que le traitement *h-* ait été régulier lorsque la syllabe initiale finissait par *s* (appuyant), ou que la seconde syllabe commençait par *s* appuyé (ἕσ|περος, ἑσ|τίᾱ, ἕν|νῡμι ; ἕρ|ση). De **weid-* (οἶδα), l'attique a ἰδεῖν, mais ἵστωρ (béot. Ϝιστōρ ; de *Ϝιδ-τορ-) ; l'esprit doux de ἴστε « vous savez », ἴσθι « sache » s'explique par l'analogie des autres personnes. Le mot (crét. arc. béot. et homérique : § 131) ϜισϜος a dû admettre deux coupes

syllabiques : ϝι|σϝος (d'où att. ἴσος,, avec esprit doux) et ϝισ|ϝος (d'où ἴσος en grec hellénistique : hισον à Héraclée, εφ'ισηι à Éphèse, αφ'ισου à Téos, etc.). Quelques exceptions admettent des interprétations diverses : pour ὠνή (de *ϝωσνᾱ́, § 117), date reculée (second millénaire) de l'altération de la sifflante ; pour ἄστυ, analogie possible de l'antithétique ἀγρός ; etc. — En second lieu, l'alternance indo-européenne de *sw- avec *w- et *s- à l'initiale de certains mots (§ 128) donnait naissance à des doublets[1] grecs en ϝh- (att.ʽ), en ϝ- (att. ʼ) et en h- (att. ʽ). — Enfin, il faut faire la part de diverses actions analogiques : celle du réfléchi *swe pour ἑκών, peut-être celle de ἡδύς pour ἕδνα, etc. — De là une situation confuse, mais qui n'autorise pas à induire, comme on l'a fait parfois, l'existence de deux *w- indo-européens distincts ; le double traitement arménien (g-/v- : § 161) n'a pas, en tout cas, la même distribution que le double traitement attique (zéro/h-). On a cherché aussi, sans aboutir à des résultats concluants, à justifier l'un ou l'autre des traitements par un plus ancien groupe *ə̯w-[2]. Le plus probable demeure qu'on a affaire à des innovations de date grecque.

§ **184**. Dans beaucoup de langues indo-européennes, *w* a, plus ou moins tôt, tendu vers *v* (spirante labiodentale sonore)[1] : en indo-iranien, en slave et en baltique, dans le passage du latin au roman, dans celui du vieil allemand à l'allemand moderne, etc. (§ 161). Le grec ancien a connu, pour le digamma, les deux prononciations.

La prononciation *w* paraît avoir été la plus étendue. On en a pour témoignages : *a)* des transcriptions de dialecte à dialecte, comme ion. Ὀαξός (Hérodote) pour crét. ϝαξος (nom de ville) ; — *b)* la vocalisation en *u* (second élément de diphtongue) d'un wau intérieur devant consonne (§ 188) ; — *c)* l'usage fréquent du digamma pour noter[2] une consonne de transition (§ 163), soit entre *u* et voyelle (cor. ΣεϘυϝōνιιος, etc.), soit entre diphtongue en *u* et voyelle (béot. Ευϝᾱγορος, etc.), soit même à l'intérieur d'une diphtongue en *u* (crét. αμεϝυσασθαι, att. αϝυταρ, etc.) ; — *d)* l'usage occasionnel de ϝ pour noter[3] un *u* premier ou second élément de

§ 183-1. C'est ainsi que l'imparfait ἑώρων < *ἠ-(ϝ)όραον postule (augment η-) une forme de la racine *wer-, et n'a donc reçu l'esprit rude que par analogie du présent ὁράω ; ce dernier peut résulter lui-même de *swer- ou de *ser- (§ 181,n. 3), etc.

2. Cf., pour *y- initial, § 168.

§ 184-1. Sur l'articulation de *v*, M. Grammont, *Traité*, 68.

2. Usage déjà mycénien (§ 163) : *a-re-ke-tu-ru-wo* pour Αλεκτρυōν, *e-u-wa-ko-ro* pour Ευᾱγορος, etc.

3. Il ne faut pas voir là un indice du passage de *au* à *av*, etc., lequel n'est attesté que tardivement en grec ancien (§ 244), mais une graphie inverse, reposant sur les cas où *av*- pouvait passer à *au*- (devant liquide : § 188).

diphtongue (arg. VIe s. *Ϝhιος* [pour *hυιος*] ; locr. Ve s. Να*Ϝπακτιος*, etc.).

La substitution de β (*b* devenu spirant) à *Ϝ*, à partir du Ve siècle, dans quelques inscriptions de divers parlers occidentaux (lac. προ-βειπᾶ*h*α : att. προ-ειποῦσα ; corc. ορϐος : att. ὅρος ; él. βοικιᾶρ : att. οἰκίᾶς ; dor. de Lato en Crète υπο-βοικοι ; etc.)[4] n'enseigne rien de précis sur la prononciation ; mais il est probable que, son articulation se relâchant, l'ancienne occlusive labiale est devenue une spirante bilabiale avant de devenir une spirante labiodentale.

L'inscription pamphylienne de Sillyon use, concurremment, des signes F et Ͷ (§ 162) ; le premier est employé en position initiale ou intervocalique devant *i*, *e*, *u* (Δι*Ϝ*ιᾶ ; *Ϝ*ετιια : att. ἔτη ; βο*Ϝ*α : att. βοῦν) ; le second, devant *oi* et *o* (Ͷοικῦς ; εφιιεͶοται : § 44) ou devant consonne (Ͷρῦμαλι : § 157) ; il sert aussi à noter une consonne de transition après *u* (ΣελυͶιιυς) et un *u* second élément de diphtongue (αͶταισι). La signification de cette opposition est discutée. On a supposé que Ͷ notait un *w* et *Ϝ* un *v* ; le passage de *w* à *v* serait intervenu à des dates différentes selon la position dans le mot ; ce serait ce même *v* qu'essaierait de noter par φ (spirante labiale : § 49) une inscription pamphylienne d'Aspendos dans φῖκατι « vingt ».

Il se peut, mais rien ne permet d'affirmer, que, dans les dialectes où il s'est amuï, le wau se soit d'abord assourdi. En attique, en tout cas, il n'y a pas eu confusion entre un ancien **w*- (sonore), normalement représenté par l'esprit doux, et *w*- sourd issu de **sw*-, représenté par l'esprit rude (ἕκαστος, etc. ; voir § 128). — Les autres dialectes ont connu aussi l'opposition d'un *w*- sonore et d'un *w*- sourd ; mais la graphie permet difficilement d'en suivre l'histoire : sauf en de rares inscriptions archaïques (pamph. *Ϝh*ε, béot. *Ϝh*εκαδᾶμος), *w* sourd n'a pas de notation distincte et s'écrit *Ϝ*, plus tard même parfois β (crét. *Ϝ*εκατερος, βεκατερος).

§ **185**. *Groupes initiaux*. Les seuls dont *w* soit le premier élément sont **wr*- et **wl*-. Le traitement est parallèle à celui de *w*- devant voyelle : conservation de *w*- (*Ϝ*ρ-), parfois passé à *v*- (βρ-), dans une partie des dialectes ; ailleurs, relâchement articulatoire de la semi-voyelle (laquelle s'assimile à la liquide : att. ῥ-). Voir § 157.

Il existait, d'autre part, au début du mot, des groupes d'occlusive ou sifflante + **w*. — La plupart ont été éliminés dès le grec commun. Dans **sw*-, c'est la sifflante qui perd son articulation propre et assourdit le *w* (§ 128). Après occlusive, la semi-voyelle ou bien se combine à l'occlusive (**kw*- > π- : πᾶμα, § 72 ; **ghw*- > θ- ou φ- :

4. Voir § 44. L'ancien *Ϝ* de transition entre diphtongue en *u* et voyelle a lui-même, dès lors, été noté par β : loc. Ευϐαλκης, Ευϐᾶνωρ, etc.

θήρ, § 72 ; *$\dot{t}$w- > σ- : σείω, § 100), ou bien s'amuït sans laisser de traces (notamment après *dh- : § 71). — Le seul groupe qui, dans certains parlers, subsiste à l'époque historique est *dw- (cor. Δϝξνιᾶς), où, ensuite, la semi-voyelle s'efface (§ 71).

2° *Wau intérieur*

§ **186**. Le mycénien n'altère pas *w entre voyelles : *e-ra₂-wo* (ελαιϝον), *ne-wo* (νεϝος), *re-wo-pi* (instr. pl. du nom *λέϝων du « lion »), *ka-ra-wi-po-ro*(κλᾱϝι-φορος), *de-ki-si-wo* (δεξιϝός), *e-ne-wo-* (forme de « 9 » comme premier terme de composé), *na-u-si-ke-re-we* (Ναυσι-κλεϝε̄ς), etc. ; génitif *di-wo* (Διϝος) et datif *di-we* (Διϝει) ; flexion des noms en -εύς : génitif sg. ...*e-wo*, dat. sg. ...*e-we*, duel ...*e-we*, etc. ; dérivation par -ϝεντ- après thèmes à finales vocaliques : *wo-do-we* (ϝορδο-ϝεν), etc.

§ **187**. Dès les premiers textes, l'ionien-attique et le dorien oriental n'ont plus trace du wau intervocalique. Mais, dans les autres parlers, les exemples en sont rares et confinés à quelques inscriptions archaïques : la consonne *w s'est donc amuïe sensiblement plus tôt entre voyelles qu'à l'initiale devant voyelle. Seuls le cypriote et le pamphylien l'ont également bien conservée, à date historique, en l'une et l'autre position.

L'amuïssement du wau intervocalique, survenant un certain nombre de siècles après ceux de *s (§ 84) et de *y (§ 170), provoque une nouvelle série d'hiatus (cf. § 76). Les altérations des voyelles en contact sont moins étendues dans le cas d'un hiatus récent (chute de -*w-) que dans le cas d'un hiatus ancien (chute de *-s- ou de *-y-) : voir ch. VIII.

Exemples :

att. hom. κλέος, phoc. κλεϝος, noms en -κλῆς, -κλέης, béot. -κλιε̄ς, myc. -κλεϝε̄ς *(na-u-si-ke-re-we)*, cypr. -κλεϝε̄ς *(ni-ko-ke-le-ve-se)* : skr. *çrávaḥ* (**kleu-*) ;

att. ῥέω, ῥοῦς, hom. ῥόος, ῥοή, cypr. ροϝος (accus. *ro-vo*), corc. (dat. pl.) ῥhoϝαισι : skr. *srávati*, *srávaḥ* (**sreu-*) ;

νέος, myc. νεϝος *(ne-wo)* : lat. *nouos*, skr. *návaḥ* ;

génitifs Διός, myc. Διϝος (*di-wo*), achéen Διϝος : skr. *diváḥ* (thème **dyeu-*) ; βοός, de *βοϝός (pamph. accus. βοϝα) : lat. *bouis* (thème

g^wou-) ; att. νεώς, hom. νηός, dor. νᾱός, de *νᾱϝός : skr. *nāvā́ḥ* (thème **nāu-*) « navire » ;
formes redoublées : ἔ-οικα (**weik-*), ἔ-οργα (**werg-*), etc. ;
nomin. plur. att. υἱεῖς, hom. υἱέες, de *-έϝες : skr. *-avaḥ* (suffixe *-eu-*) ;
génitif att. βασιλέως, ion. βασιλέος, hom. βασιλῆος, cypr. βασιληϝος (*pa-si-le-vo-se*) : suffixe *-ēu-* ;
hom. χαρίεσσα, στονόεσσα, τῑμήεσσα, béot. χαρίϝετταν, corc. στονοϝε(σ)σαν, pamph. τῑμᾱϝε(σ)σα(ν) : suffixe **-went-* (hitt. *-want-*, skr. *-vant-*) ;
att. ἑστῶτες, hom. ἑσταότες : suffixe **-wot-* de participe parfait (cf. got. *-wōd-*) ; etc.

Amuïssement, aussi, d'un **w* devenu, secondairement, intervocalique en grec :

**āusōs* (cf. lat. *aurōr-a*) > *ᾱυhōς > **hᾱϝōς*, myc. (dérivé en *-yo-*) *a-wo-i-jo* (§ 85), cor. ᾱϝōς, hom. ἠώς, att. ἕως (sur le maintien de la longue initiale : § 225 ; sur l'« aspiration » initiale : § 127) ;
*νασϝός « temple » : lesb. *νάϝϝος > *ναῦϝος > ναῦος, lac. νᾱϝος, att. νεώς (§ 130).

A la différence de **s* et de **y*, la consonne **w*, en voie de s'amuïr, n'a pas dégagé de souffle *h* susceptible de se transposer devant voyelle initiale de mot ; il n'y a pas d'aspiration initiale dans :
att. ᾄεί, hom. αἰεί, cypr. αιϝει (*a-i-ve-i*) : lat. *aeuom*, got. *aiws* (**aiw-*) ;
att. οἶς, hom. ὄϊς, arg. (accus. pl.) οϝινς : lat. *ouis*, skr. *áviḥ* ;
hom. ἄελλα, éol. (glose) αὔελλα (§ 188 n. 5) : gall. *awel* ;
hom. οἶος « seul », cypr. οιϝος (dat. sg. *o-i-vo-i*) : v. perse *aiva-* ;
att. hom. ἄτη < *αϝατᾱ : éol. αὔατα (§ 188 n. 5), lac. 3e sg. αϝατᾶται (de *ἀϝατάω) ;
att. ἆθλον, hom. ἄεθλον : arc. (plur.) αϝεθλα ;
att. ᾄδω, ᾠδή, hom. ἀείδω, ἀοιδή, ἀοιδός : béot. -αϝυδος ; etc.

Dans les verbes à wau initial, on attend, aux temps historiques, l'augment syllabique (**ĕ-*, parfois **ē-*), lequel, à la chute du ϝ intervocalique, se trouve en hiatus : aor. *ἔ-ϝειπον > hom. ἔειπον, att. (avec contraction) εἶπον ; imp. *ἠ-ϝόραον > att. (avec métathèse et esprit rude analogique : § 183, n. 1) ἑώρων ; etc. — Les flottements que présentent certains verbes, ainsi imparfait ion. εἴκαζον (de *ἐ-ϝεικ-) mais att. ᾔκαζον, aoriste att. εἰργασάμην (de *ἐ-ϝεργ-) mais aussi (inscriptions) ηργασαμην, admettent deux explications : hésitation entre les formes **ĕ-* et **ē-* de l'augment syllabique (*ἐ-ϝεργ-/

*ἠ-ϝεργ-), ou, par analogie avec les verbes à voyelle initiale, substitution à l'augment syllabique de l'augment par allongement, dit « temporel » (ἐργάζομαι/ἠργασάμην comme ἐρίζω/ἤριζον, etc.). — Seule, enfin, l'analogie peut rendre compte de att. ᾤκουν, ᾤκησα (de *ϝοικέω), etc.

§ **188**. A l'intérieur du mot, on peut attendre des groupes *-*wy*-, *-*wr*-, *-*wl*- précédés et suivis de voyelles. Le mycénien conserve (sauf dans les féminins en *-*yă*) **w* devant yod (διϝyος, écrit *di-wi-jo*/*di-u-jo*, etc. : § 177). Il conserve de même **w* devant liquide (*e-wi-ri-po* : Εϝριπος, etc.) ; le premier terme de composé εϝρυ- « large » n'est écrit *e-u-ru-* que faute d'un signe pour **wu*[1].

Mais le grec du premier millénaire ne conserve plus aucun *w* antésonantique dans l'intérieur du mot :

1° Il a éliminé l'ancien groupe *-*wy*-, avec aboutissement à une diphtongue en -*i* dans la syllabe qui précède (§ 177) ;

2° Il a éliminé les anciens groupes *-*wr*- et *-*wl*-, avec aboutissement à une diphtongue en -*u* dans la syllabe précédente ; ainsi dans εὐρύς (de *ἐ-ϝρύς, avec prothèse : § 215 ; skr. *urúḥ*), etc. ; ainsi dans hom. ταλαύρῑνος « porteur d'un (bouclier de) cuir » < *ταλα-ϝρῑνος (cf. att. ῥῖνος), καλαῦροψ « houlette » (*καλα-ϝροψ ; premier terme obscur ; cf. att. ῥόπ-αλον), ἀπούρᾱς <*ἀπο-ϝρᾱς, tous mots où la composition n'était plus sentie ; etc. Il y a, cependant, deux groupes d'exceptions, dues à l'analogie.

a) Dans les parfaits redoublés[2] des verbes à initiale ϝρ- ou ϝλ-, l'analogie tendait à restaurer -ϝρ- ou -ϝλ- (arg. ϝεϝρε̄μενα) ; ces groupes restaurés ont, ensuite, été altérés par chute de ϝ et allongement compensatoire (§ 227) de la voyelle du redoublement : ion. att. εἴρημαι (*ϝέ-ϝρη-μαι), εἴρῡμαι (*ϝε-ϝρῡ-μαι), εἴλῡμαι (*ϝέ-ϝλῡ-μαι), crét. archaïque (Eltynia) ϝε̄ρημενον, etc. ;

b) Après augment[3] ou premier terme de composé (dans la mesure où la composition restait sensible), on trouve les mêmes

§ 188-1. Cf. § 157, n. 2. — Cependant, il est sans doute arrivé qu'une gémination de la seconde sonante provoque un changement de syllabation et la constitution d'une diphtongue en -*u*- dans la première syllabe (...α|ϝρα... > ...αυ(ρ)|ρα...) ; de ces doublets on a trace dans les flottements orthographiques du type *ra-wa-ra-ti-ja*/*ra-u-ra-ti-ja*, etc. — Sur les faits du même ordre concernant **wy*-, voir § 176, n. 7.

2. Exception faite, bien entendu, de formations analogiques récentes comme pind. ῥερῖφθαι (*ϝρῑπ-), etc., qui ne sont pas plus justiciables d'une explication phonétique que ῥερύπωμαι (§ 115, n. 1) ou λελάθηκα (§ 112, n. 5), νένημαι (§ 117, n. 1), etc.

3. Après ἐ- tenant lieu de redoublement, l'analogie a entraîné le même traitement des groupes de consonnes qu'après l'augment ἐ- (traitement initial ; cf. § 112, n. 3) : att. ἔ-ρρηγμαι comme ἐ-ρράγην (**wrēg*-).

traitements qu'à l'initiale du mot : selon les parlers, wau subsiste ou s'assimile à la liquide (§§ 157, 185) : cypr. ε-Ϝρητάσατυ (*e-ve-re-ta-sa-tu*), att. ἐ-ρρήθην, ἀπό-ρρητος. Cependant, même en cette position, quelques gloses éoliennes présentent le traitement intérieur normal : αὔρηκτος, εὐράγη (att. ἄ-ρρηκτος, ἐ-ρράγη).

3° Dans les *géminées* (*-ww-*), la première sonante se vocalise en *u* (second élément de diphtongue) ; la seconde devient intervocalique et tend à s'amuïr. Le traitement est parallèle à celui de *-yy-* (§ 173).

Des exemples s'en rencontrent :

a) Dans des noms propres (hypocoristiques, cf. § 59 n. 4), où la gémination a un caractère expressif : thess. Κλευᾶς de *ΚλεϜϜᾶς (cf. noms en *ΚλεϜο-), thess. Ερμαυος de *ἙρμᾶϜϜος ; etc. ;

b) Dans le traitement lesbien de l'ancien groupe **sw* intervocalique (*νάσϜος > *νάϜϜος > ναῦος : § 138) et dans le traitement de l'ancien groupe initial **sw* en composition (*ἔ-σϜαδε > *ἔ-ϜϜαδε > hom. εὔαδε : § 128) ;

c) En phonétique syntactique, par assimilation à un Ϝ initial d'une consonne finale de préverbe : hom. αὐερύοντα de *ἀϜϜερύω < *ἀν-Ϝερύω (cf. delph. Ϝερυσατω) ; hés. καυάξαις de *καϜϜάξαις < *κατ-Ϝάξαις ; etc. (§§ 356-358) ;

d) En quelques cas isolés de *gémination non étymologique* d'un Ϝ entre voyelles[4] : cypr. κενευϜος (gén. *ke-ne-u-vo-ne*) de *κενεϜϜος, à côté de *κενεϜός : hom. κενεός ; etc.[5].

§ **189**. Pour les groupes intérieurs de consonne+wau, les traitements sont, dans l'ensemble, de trois types :

1° Du groupe ancien **-sw-* entre voyelles, tant en lesbien que dans les autres parlers, il ne subsiste, en définitive, comme élément consonantique, qu'un **w* intervocalique, destiné ensuite à s'amuïr : lesb. ναυ(Ϝ)ος, lac. νᾶϜος (§ 130) ;

2° La plupart des groupes d'occlusive+*w* sont éliminés, dès la préhistoire, soit par combinaison des deux éléments (**-kw-* > -ππ- : ἵππος, § 72 ; **-tw-* > -σσ- ou -ττ- : τέτταρες, § 95), soit encore

4. On a signalé des faits du même ordre pour les liquides (§ 139), les nasales (§ 144) et yod (§ 173).

5. La forme éolienne αὐάτα répondant à att. ἄτη, toujours scandée ⏑ ⏑ - chez Alcée et Pindare (alors que εὔαδε vaut - ⏑ ⏑ chez Homère), paraît n'être qu'une graphie des papyrus et manuscrits pour ἀϜάτα (sans gémination). Il peut en être de même des formes éoliennes αὔελλα (hom. ἄελλα), αὔηρ (att. ἀήρ), αὔως (att. ἕως), etc.

par amuïssement pur et simple de la semi-voyelle (ainsi, semble-t-il, après labiale : § 71) ;

3° Jusqu'à l'époque alphabétique se conservent entre voyelles les groupes *-*dw*- (§ 71 : cor. χελῖδϜõν), *-*rw*-, *-*lw*- et *-*nw*- (§ 159 : arc. κορϜᾶ, béot. καλϜος, él. ξενϜος), ainsi que -σϜ- avec sifflante récente (§ 131 : arc. ϜισϜος). La semi-voyelle s'y efface ensuite (plus tôt en général après ν qu'après ρ et σ), en laissant, selon les dialectes, tantôt brève, tantôt longue, la syllabe qui précède (voir § 332).

DEUXIÈME PARTIE

LES VOYELLES

CHAPITRE VI

DU VOCALISME INDO-EUROPÉEN AU VOCALISME GREC ANCIEN

I

NOTIONS SUR L'ARTICULATION DES VOYELLES

§ **190**. Dans l'articulation des voyelles[1], l'air expiré par les poumons met en vibration les cordes vocales ; puis il s'échappe, soit par la bouche seule, si le voile du palais est relevé *(voyelles orales)*, soit à la fois par la bouche et par le nez si le voile du palais est abaissé *(voyelles nasales)*. Les voyelles nasales semblent n'avoir joué aucun rôle en grec ancien et ne tiennent, en grec moderne, qu'une place restreinte (cf. § 143). Il sera seulement question, dans ce qui suit, des voyelles orales.

Ce qui confère à une voyelle son *timbre* caractéristique, c'est la forme prise par la cavité buccale où vient résonner l'air vibrant au sortir de la glotte. Cette forme résulte de mouvements combinés du maxillaire inférieur, de la langue et des lèvres, à quoi s'ajoutent des mouvements du larynx.

Les déplacements du maxillaire inférieur règlent l'ouverture plus ou moins grande de la bouche. A cet égard *(aperture)*, les voyelles se classent en *ouvertes*, *moyennes*, *fermées*. La voyelle la plus ouverte est *a* ; parmi les voyelles les plus fermées figurent *i* et *u*[2] ; l'ouverture des voyelles telles que *e*, *o* est intermédiaire. L'étude de la plupart des langues, et du grec ancien en particulier, amène d'ailleurs à définir des degrés d'aperture plus nombreux et

190-1. M. Grammont, *Traité*, 84-92.

2. On symbolise en phonétique par *u* la voyelle que le français note *ou (sou)*, par *ü* celle que le français note *u (su)*.

à distinguer, notamment, des *e* ouverts (plus proches de *a*)[3] et des *e* fermés (plus proches de *i*)[4], des *o* ouverts (plus proches de *a*)[5] et des *o* fermés (plus proches de *u*)[6], etc.

Les mouvements de la langue sont ceux qui modifient le plus sensiblement la forme de la cavité buccale. La région où les bords de la langue se rapprochent le plus des côtés du palais définit, pour chaque voyelle, sa *région articulatoire*. Les voyelles, à cet égard, se classent en *antérieures* (ou prépalatales), *médianes*, *postérieures* (ou vélaires). D'avant en arrière se situent, dans l'ordre, les zones des voyelles *i*, *e*, *a*, *o*, *u*. L'étude de la plupart des langues, et du grec ancien en particulier, amène d'ailleurs à définir des positions articulatoires plus nombreuses : un *e* fermé s'articule plus en avant qu'un *e* ouvert (c'est-à-dire plus près de la zone de *i*) ; un *o* fermé s'articule plus en arrière qu'un *o* ouvert (c'est-à-dire plus près de la zone de *u*) ; etc.[7].

Les lèvres, dans l'articulation des voyelles, peuvent ou non se projeter en avant (voyelles dites *arrondies*, ou *non arrondies*). Les voyelles postérieures *o*, *u* sont arrondies, non les voyelles antérieures *e*, *i*. Cependant, il peut exister (et il existe, par exemple, en français) des voyelles antérieures arrondies *ö* et *ü*[8]. Ces voyelles étaient étrangères à l'indo-européen et elles sont étrangères au grec moderne ; mais on verra (§ 252) que, durant une période de son développement, le grec ancien a connu la voyelle *ü*.

§ **191**. Une voyelle se caractérise non seulement par son timbre, mais par sa *durée*, sa *hauteur musicale*, son *intensité*.

Dans l'état le plus ancien des langues indo-européennes, les

3. On les symbolise souvent en phonétique, et on les symbolisera ici, par *ę*.

4. On les symbolise souvent en phonétique, et on les symbolisera ici, par *ẹ*.

5. On les symbolise souvent en phonétique, et on les symbolisera ici, par *ǫ*.

6. On les symbolise souvent en phonétique, et on les symbolisera ici, par *ọ*.

7. Le tableau suivant schématise cette double classification des voyelles en fonction de leurs degrés d'aperture et de leurs régions articulatoires :

	v. antérieures		v. médianes		v. postérieures
v. fermées	*i*				*u*
	ẹ				*ọ*
v. moyennes					
		ę		*ǫ*	
v. ouvertes			*a*		

8. En phonétique, *ö* symbolise des voyelles antérieures arrondies d'aperture moyenne, celles de fr. *meurt* (avec une ouverture du même ordre que pour *e* dans *mer*), et de fr. *meut* (avec une ouverture de même ordre que pour *e* dans *mes*) ; *ü* symbolise la voyelle fermée de fr. *mut* (avec une ouverture de même ordre que celle de *i* dans *mit*). La position des lèvres est sensiblement la même pour *ö* que pour *o*, pour *ü* que pour *u*.

oppositions de durée (on dit aussi : de quantité)[1] entre *voyelles brèves* et *voyelles longues* jouaient un rôle aussi important que les oppositions de timbre. Pour chacun des timbres *i*, *e*, *a*, *o*, *u*, il existait une brève et une longue. Sans doute la durée absolue des longues et des brèves devait varier avec les timbres ; il est probable, par exemple, qu'une voyelle brève fermée avait moins de durée qu'une voyelle brève ouverte ; mais, pour chaque timbre, l'opposition des deux quantités était nette. Ce système d'oppositions quantitatives se conserve en grec ancien (et dans celles des langues indo-européennes qu'on connaît à date assez reculée comme le latin ou le sanskrit). Il est donc essentiel, en matière de grammaire comparée, de tenir compte de la quantité, brève ou longue, des voyelles grecques[2].

En indo-européen, les oppositions d'*intensité*[3] ne jouaient aucun rôle dans la structure du mot ou dans le rythme de la phrase. Dans la structure du mot intervenaient des oppositions de *hauteur musicale*[4] : en principe, sur une des voyelles de chaque mot, il se produisait une élévation sensible de la voix *(ton)* dans des conditions déterminées par la forme, le sens et la fonction du mot (§§ 336-349). Quant au rythme de la phrase, il reposait uniquement sur l'opposition des syllabes brèves et des syllabes longues, la quantité d'une syllabe étant fonction de sa structure et de la quantité propre de la voyelle (§§ 322-335). Tel est encore l'état du grec ancien ; son rythme est quantitatif ; son « accent » demeure un accent musical (accent de hauteur).

C'est seulement dans le passage du grec ancien au grec moderne que la nature de l'accent se transformera : un renforcement de la voix s'y associera à l'élévation de la voix et déterminera une nouvelle répartition des oppositions de quantité, toute voyelle intense tendant à s'allonger (surtout en syllabe initiale ou intérieure), toute voyelle inaccentuée tendant à s'abréger. Si bien que le rythme du grec moderne est fondé sur l'accent.

§ 191-1. M. Grammont, *Traité*, 110-111.

2. Sur la notation des voyelles longues en grec ancien, voir § 220. Les dictionnaires indiquent (là où elle ne ressort pas de l'accentuation) la quantité de α, ι, υ.

3. M. Grammont, *Traité*, 115-123.

4. M. Grammont, *Traité*, 125-129.

II

ÉLÉMENTS DU SYSTÈME VOCALIQUE INDO-EUROPÉEN

1° *Voyelles proprement dites*

§ **192**. L'indo-européen possédait trois voyelles brèves et trois voyelles longues de timbres *e*, *a*, *o*, définies par les correspondances suivantes :

Voyelles brèves :

**e* : gr. ε, lat. *e*, germ. *e* ou *i*, sl. *e*, skr. *a* ;
**a* : gr. ᾰ, lat. *ă*, germ. *a*, sl. *o*, skr. *a* ;
**o* : gr. ο, lat. *ŏ*, germ. *a*, sl. *o*, skr. *a*.

Voyelles longues :

**ē* : gr. η, lat. *ē*, germ. *ē*, sl. *ě*, skr. *ā* ;
**ā* : gr. ᾱ[1], lat. *ā*, germ. *o*, sl. *a*, skr. *ā* ;
**ō* : gr. ω, lat. *ō*, germ. *o*, sl. *a*, skr. *ā*.

De l'indo-européen au grec, ces six voyelles se sont donc conservées sans altération. Exemples (en syllabe initiale) :

Pour les brèves :

δέκα : lat. *decem*, v. h. a. *zehan*, v. sl. *desętĭ*, skr. *dáça* ;
φέρω : lat. *ferō*, v. h. a. *beran*, v. sl. *berǫ*, skr. *bhárati*[2] ;
ἄγω : lat. *agō*, v. isl. *aka*, skr. *ájati* ;
ἄξων : lat. *axis*, v. h. a. *ahsa*, v. sl. *osĭ*, skr. *ákṣaḥ* ;
δόμος : lat. *domus*, v. sl. *domŭ*, skr. *dámaḥ* ;
ὀκτώ : lat. *octō*, v. h. a. *ahto*, skr. *aṣṭá*[3].

§ 192-1. Sauf en ionien-attique, où ᾱ du grec commun est toujours (ionien) ou presque toujours (attique) passé à η (§§ 249-250).

2. Le nom i.-e. du « cheval » est **ekwo-*. Le vocalisme initial de ἵππος, (déjà mycénien : *i-qo*) est inexpliqué (tout comme l'esprit rude : § 320, note 1) ; il est vain de formuler une loi (fermeture de **ĕ* en *i* devant groupe **kw*) aussi longtemps qu'aucun autre exemple ne l'appuie ; peut-être (comme pour σῦς : § 82, n. 2) emprunt à une langue i.-e. disparue ? En tout cas, le traitement -ππ- de *-κϜ- s'explique en grec même (§ 72, n. 1).

3. En regard du **ĕ* du hittite *(nekuz)* et du **ŏ* des autres langues (lat. *nŏx*, got. *nahts*, v. sl. *noštĭ*), le sanskrit *nák* étant ambigu, le vocalisme de gr. νύξ fait difficulté

Pour les longues :

μήν : lat. *mēnsis*, got. *mēna*, v. sl. *měsęcĭ*, skr. *máḥ* (de **mē(n)s-* « lune, mois »)[4] ;
dor. μᾱ́τηρ : lat. *māter*, v. isl. *móðr*, v. sl. *mati*, skr. *mātá* ;
δῶ-ρον : lat. *dō-num*, v. sl. *da-rŭ*, skr. *dā-nám* (de **dō-* « donner ») ;
θω-μός « tas » : got. *dō-ms* « sentence » (**dhē-/*dhō-* « poser, statuer »).

On voit que le grec appartient, comme le latin, au groupe de langues (arménien, grec, italique, celtique) où se sont conservés distincts, dans la série brève comme dans la série longue, les trois timbres des voyelles indo-européennes[5]. Toutes les autres langues ont tendu à confondre en une seule voyelle brève **ă* et **ŏ* anciens, en une seule voyelle longue **ā* et *ō* anciens ; l'indo-iranien a, de plus, confondu par la suite l'ancien **ĕ* avec les anciens **ă*, **ŏ*, l'ancien **ē* avec les anciens **ā*, **ō*[6].

§ **193**. Outre les six voyelles définies ci-dessus, il existait en indo-européen une *voyelle réduite* brève, de timbre sans doute indécis, qu'on symbolise par **ə*[1]. Elle est définie par la correspondance :

**ə* : gr. ᾰ, lat. *ă*, germ. *a*, sl. *o*, skr. *i* ;

c'est en indo-iranien seulement qu'elle se distingue de l'ancien **ă* indo-européen.

Exemples (en syllabe initiale) :

πᾰτήρ : lat. *păter*, got. *fadar*, skr. *pitá* ;
στᾰ́σις : lat. *stătim*, *stătiō*, got. *staþs*, skr. *sthitiḥ* (dérivé **stə-ti-* de **stā-*) ;
στᾰτός : lat. *stătus* (participe de *sistō*), skr. *sthitáḥ* (**stə-to-*) ; etc.

(ainsi, d'ailleurs que le consonantisme : § 31, n. 6). — Le flottement entre ὄνομα et (lesb. dor.) ὄνυμα est mal expliqué ; peut-être y a-t-il eu dissimilation (§ 254 : à ὄνομα/ ἐπ-ώνυμος, comparer arg. οροφᾱ/υπ-ωρυφιᾱ). — On a proposé d'expliquer le timbre υ dans ces deux mots par l'action d'une quasi sonante **ə₃* (voir § 208) qui aurait primitivement précédé une voyelle d'appui (voir § 209) : on aurait **ə̥₃nə₃°mn̥* > ὄνυμα, en regard de **(ə₃)neə₃mn̥* > lat. *nōmen*, et, pour le nom de la nuit, une initiale **nə₃°-* en grec (νυκτ-), **nə₃e-* en latin (*nŏct-*).

4 Le vocalisme de lesb. αἰμι- est inexpliqué en regard de ἡμι- des autres parlers (lat. *sēmi-*, *skr. sāmi-* : i.-e. **sēmi-*).

5. Encore le celtique confond-il **ā* et **ō* anciens en syllabe initiale : v. irl. *máthir* (lat. *māter*), *dán* (lat. *dōnum*), etc.

6. Cf. M. Grammont, *Traité*, 157-159.

§ 193-1. Cette voyelle réduite est souvent appelée *schwa* (de *šwâ*, emprunté à la grammaire hébraïque ; on peut aussi franciser en *chva* la graphie germanique *schwa*). Elle était appelée *schwa primum* par ceux des linguistes qui étendaient le nom de *schwa* aux voyelles d'appui dont il sera question aux §§ 209-212 et appelaient ces dernières *schwa secundum*. — Un complément d'information sur les variétés et les fonctions de **ə* sera donné au § 208.

En syllabe intérieure, l'ancien *ə, voyelle particulièrement débile, tombe dans une partie des langues indo-européennes (iranien, arménien, slave, baltique, germanique) mais se maintient en général en grec (comme en sanskrit, en latin et en celtique) ; ainsi dans θυγ-ᾰ-τηρ : skr. *duh-i-tá*, mais got. *daúh-tar* ; etc.[2].

Des exemples du traitement grec ᾰ en syllabe finale sont fournis, notamment, par les pluriels neutres du type ὀνόματ-α : skr. *nā́mān-i*, etc.).

C'est donc par ᾰ que le grec représente le plus souvent *ə en toute position. Cependant, dans un petit nombre de mots, cette voyelle se trouve représentée par ε ou ο. Ce sont essentiellement les mots où elle « alternait » (au sens défini plus loin : § 207) respectivement avec η (racine **dhē-/*dhə-* : τί-θη-μι/τί-θε-μεν ; etc.), ou avec ω (racine **dō-/*də-* : δί-δω-μι/δί-δο-μεν ; etc.) ; ainsi, θε-τός répond phonétiquement à skr. *dhi-táḥ* (**dhə-tó-s*)[3], ἔ-θε-το à skr. *á-dhi-ta* (**é-dhə-to*), δο-τός à lat. *dă-tus* (**də-tó-s*), ἔ-δο-το à skr. *á-di-ta* (**é-də-to*), etc. ; de même, γενέ-τωρ, γενε-τήρ répondent à skr. *jani-tā́*[4] (**genə-* « naître » alternant avec **gnē-* : γνή-σιος) ; etc. Il arrive pourtant que *ə soit représenté par ε ou ο sans que le degré alternant *ē ou *ō soit connu du grec ; ainsi dans ἄνε-μος (cf. skr. *áni-laḥ*, gall. *ana-dl*[5]), etc. — Sur l'interprétation du triple traitement grec ε, α, ο de *ə, voir § 208 ; aucune autre langue indo-européenne n'en a l'équivalent. En tout cas, la répartition des timbres de *ə attestée au premier millénaire est déjà acquise à date mycénienne, tant pour les mots isolés comme *pa-te* (πᾰτε̄ρ), *tu-ka-te-* (θυγᾰτε̄ρ), *a-ne-mo* (ανε̆μος), etc., ou dans des morphèmes comme la désinence n. pl. (*do-ra* : δōρᾰ, etc.), que dans des paradigmes alternants[6] : degré zéro de **stā-/*stə-* dans *ta-to-mo* (στᾰθμος),

2. Cependant il semble que *ə intérieur s'amuïsse en grec après une syllabe initiale dont la voyelle est o : ainsi dans πόρ-νη (« racine disyllabique » **perə-/*prā-* de πέρναμαι, ἐ-πέρα-σσα, πέ-πρᾱ-μαι), etc. — D'ailleurs italique et celtique présentent aussi divers exemples d'amuïssement de *ə en seconde syllabe : lat. *pal-ma* en regard de gr. παλά-μη, etc. Et, en sanskrit même, il arrive que *i* < *ə s'amuïsse en syllabe initiale d'un second terme de composé : *(áva)-ttaḥ* de **-dətos* (**dā-/*də-* « partager »), etc.

3. Lat. *con-dĭtus* continue lui-même un plus ancien lat. **con-dătos*, répondant à θετός.

4. Lat. *genĭtor* continue lui-même un plus ancien lat. ** genătōr*, répondant à γενέτωρ.

5. Lat. *anĭmus* continue lui-même un plus ancien lat. **anămos*, répondant à ἄνεμος.

6. On notera que l'adjectif verbal βᾰτός pouvait, *a priori*, s'expliquer par le degré zéro de **gʷā-* ou le degré zéro de **gʷem-*, encore que l'indo-iranien (skr. *gatáḥ*) et l'italique (lat. *in-uentus*) favorisent la seconde hypothèse. En mycénien où *ə alternant avec *ā est toujours de timbre α, mais où la nasale voyelle est souvent de timbre o (§ 202), la forme *a-pi-qo-to* (« ἀμφίβατος ») est venue démontrer que la seconde hypothèse est juste.

degré zéro de *dē-/*də- « lier » dans *de-de-me-no* (δεδε̃μενος), degré zéro de *dō-/*də- dans *a-pu-do-si* (ἀπυδο̃σις), etc.

2° *Diphtongues*

§ **194**. Une diphtongue résulte de l'étroite combinaison de deux éléments vocaliques successifs *dans une même syllabe* ; une diphtongue est, en fait, une voyelle unique qui change de timbre au cours de son émission[1].

Les diphtongues les plus usuelles, parce que les plus stables, sont celles dont le premier élément est plus ouvert que le second *(ei, ai, ae ; ao, au, ou ; eu ; oi)* ; c'est ainsi qu'en grec ancien, là où les deux voyelles ε+ο (d'aperture semblable), se trouvant en hiatus, ont tendu à constituer une diphtongue (ionien, dorien oriental), il s'est institué entre les deux éléments une différence d'aperture (ε+ο >εῦ : § 275). Cependant, des diphtongues d'autres types sont possibles ; au cours de son évolution, le grec a connu une diphtongue υι (dont les deux éléments sont à peu près également fermés[2]) dans des mots comme υἱός, μυῖα (disyllabes), etc. ; mais cette diphtongue est de celles qui se sont altérées le plus tôt (§ 239).

§ **195**. Les théoriciens de l'indo-européen donnent souvent au mot « diphtongue » une acception plus large et entendent par là la combinaison, dans une même syllabe, de deux éléments successifs, l'un et l'autre continus et sonores, dont le premier est une voyelle proprement dite, et le second, soit **i*, **u*, soit une liquide **r*, **l*, soit une occlusive nasale **m*, **n*, c'est-à-dire une « sonante » (§ 198) ; du point de vue indo-européen, *en* dans **en-tos* (ἐντός) ou *er* dans **ser-pō* (ἕρπω) peuvent être considérés comme des diphtongues au même titre que *ei* dans **ei-mi* (εἶμι). Mais, du point de vue grec, liquides et occlusives nasales, en cette position, ne se comportent pas autrement qu'occlusives orales ou que sifflantes[1]. Dans ce qui suit, on réservera le nom de diphtongues à celles dont le second élément est *i* ou *u*.

§ 194-1. M. Grammont, *Traité*, 109-110.

2. On doit cependant présumer que le premier élément *(u)* était légèrement plus ouvert que le second *(i)*; seule, en effet, une diphtongue d'aperture *décroissante*, terminant une syllabe, pouvait conférer à celle-ci la quantité longue (§ 326, note 2).

§ 195-1. On a supposé, cependant, que l'accentuation homérique gardait quelques traces de l'état indo-européen (ἔνθά τε y reçoit le même accent d'enclise que εἶτά τε à la différence de ἔκτα τε).

§ **196**. Les diphtongues **ei*, **ai*, **oi* et **eu*, **au*, **ou* de l'indo-européen[1] se sont conservées sans altération jusqu'en grec ancien, alors que, dans beaucoup de langues, elles se sont altérées assez tôt (ainsi en sanskrit, où **ei*, **ai*, **oi* ont abouti à une voyelle longue *e*, et **eu*, **au*, **ou* à une voyelle longue *o*).

Exemples (en syllabe initiale) :

ei* : εἶ-μι « j'irai », lat. *ī-s* « tu vas », skr. *e-mi*, *e-ṣi* (ei-* « aller ») ;
ai* : αἴθω, lat. *aedēs* « foyer », skr. *édhaḥ* (aidh-* « brûler ») ;
oi* : hom. οἶος, cypr. οι-ϝος (dat. *o-i-vo-i*), lat. *ū-nus*, skr. *é-kaḥ* (oi-* « seul ») ;
eu* : ζεῦγος, ζευκτήρ, lat. *iūgera*, skr. *yoktá* (yeug-* « atteler ») ;
au* : αὔξω, lat. *augeō*, skr. *ójaḥ* (aug-* « croître ») ;
**ou* : οὖθαρ, lat. *ūber*[2] ; etc.

§ **197**. A côté de cette série de diphtongues, l'indo-européen se trouvait posséder des *diphtongues à premier élément long *ēi*, etc. ; le sanskrit, notamment, permet de les distinguer des précédentes, car **ēi*, **āi*, **ōi* y ont abouti à *āi* (non à *e*), **āu*, **ēu*, **ōu* à *āu* (non à *o*). Il n'y a pas de raisons de croire qu'en durée absolue ces diphtongues fussent, au total, plus longues que **ĕi*, etc. ; mais la modification du timbre n'intervenait pas au même point de l'émission que pour **ĕi*, etc. : elle était rejetée vers la fin ; une diphtongue à premier élément long était donc une diphtongue dont le premier élément était nettement plus long que le second. De là un déséquilibre qui, presque partout, a tendu à se résoudre, soit (le plus souvent) par l'égalisation des deux éléments[1], soit par l'élimination du second au profit du premier.

Le grec ancien connaît encore des diphtongues à premier élément long. En vertu de la loi d'Osthoff (§ 225), il n'en pouvait conserver ailleurs qu'en finale absolue ; mais, en cette position, il conserve **-ēi* (que nous écrivons -ῃ : 3e sg. subjonctif), **-āi* (que nous écrivons -ᾳ : dat. sg. de la première déclinaison), **-ōi* (que nous

§ 196-1. Les diphtongues **əi*, **əu* sont rares. Seules des considérations étymologiques fondées sur l'examen des « alternances » (§ 207) permettent de les distinguer de **ai*, **au*. C'est ainsi qu'on explique par **əi* la diphtongue de δαι-τύς, δαι-τρός, δαί-νῦμι (par suffixation de **dā-/də-* « partager ») ; par **əu*, celle de σταυρός « pieu » (par suffixation de **stā-/*stə-* : ἵστημι « placer debout ») ; etc. — Mais il *pourrait* s'agir aussi de plus anciens *δᾱι-, *στᾱυ- (§ 225).

2. Il y a moins de bons exemples pour **ou* que pour les autres diphtongues. Le traitement *o* est assuré en sanskrit pour **ou* comme pour **eu*, **au*.

§ 197-1. Il n'en résulte pas nécessairement partout une confusion avec les anciennes diphtongues à premier élément bref. Ainsi en latin (en finale absolue), **-āi* ancien aboutissait à *-ai* (devenu ensuite *-ae* : dat. sg. de la première déclinaison) à un moment où **-ăi* ancien était déjà passé à *-ei-* (devenu ensuite *-ī* : 1e sg. parfait). Etc.

écrivons -ῳ : dat. sg. de la deuxième déclinaison). C'est seulement au cours de l'histoire du grec ancien que s'élimineront ces diphtongues (§ 236).

3° *Sonantes voyelles*

§ **198**. Dans la théorie de l'indo-européen, on réunit sous le nom de « sonantes » les six phonèmes **y*, **w*, **r*, **l*, **m*, **n*. La définition des « sonantes » ressortit à la morphologie autant qu'à la phonétique.

Phonétiquement, ces phonèmes n'ont de commun que leur caractère continu[1] et sonore : **y* et **w* sont des semi-voyelles (§ 160), **r* et **l* des liquides (§ 136), **m* et **n* des occlusives nasales (§ 141).

Mais, en fonction des « alternances » morphologiques qui seront définies plus loin (§ 204), chacun de ces phonèmes pouvait être appelé à jouer, dans un même élément du mot (racine ou suffixe ou désinence), tantôt le rôle de second élément de diphtongue (**ei-mi* « je vais »)[2], tantôt le rôle de voyelle (**i-mes* « nous allons »), tantôt le rôle de consonne (**y-onti* « ils vont »). Il arrivait donc aux semi-voyelles, aux liquides, aux nasales, de fonctionner comme voyelles, soit devant consonne, soit en fin de mot ; dans ce cas, on les symbolise respectivement par **i*, **u*, **r̥*, **l̥*, **m̥*, **n̥*[3].

§ **199**. Les traitements de **i*, **u* ne font pas difficulté : ces voyelles se conservent en grec comme dans la plupart des langues indo-européennes. Exemples (en syllabe initiale) :

δίς : lat. *bis*, m. h. a. *zwis*, skr. *dviḥ* ;
ζυγόν : lat. *iugum*, got. *juk*, skr. *yugám* ; etc.

Mais les traitements des liquides et nasales voyelles sont divers, selon les langues. Le plus souvent, une résonance vocalique, de timbre variable, précède ou suit l'articulation consonantique ; c'est le cas, en grec, pour les liquides :

**r̥* : *gr.* ᾰρ, ρᾰ (parfois ορ, ρο : §§ 201-202), lat. *ŏr*, celt. *rĭ*, germ. *ŭr*, skr. *r̥*[1] ;

§ 198-1. Continuité de l'émission *orale* de l'air pour semi-voyelles et liquides ; continuité de l'émission *nasale* de l'air pour *m*, *n* (tandis qu'il y a occlusion de l'émission orale).

2. Lorsque les semi-voyelles *y*, *w* jouent le rôle de seconds éléments de diphtongues, on a coutume de les noter par *i*, *u*. Sur les « diphtongues » indo-européennes à second élément *r*, *l*, *m* ou *n*, voir § 195.

3. Voir M. Grammont, *Traité*, 103-104.

§ 199-1. En sanskrit, *r̥* doit représenter encore l'articulation de type indo-européen des liquides voyelles (vibration sonore de la liquide jouant le rôle de voyelle) ; mais cette voyelle *r̥* du vieil indien sera éliminée dès le moyen indien et aboutira soit à *r*+voyelle brève, soit à voyelle brève sans trace d'articulation consonantique.

*ḷ : gr. ἄλ, λᾰ (parfois ολ, λο : §§ 201-202), lat. *ŏl*, celt. *lĭ*, germ. *ŭl*, skr. *ṛ*.

Parfois, la sonante voyelle est représentée simplement par une voyelle brève, sans articulation consonantique ; c'est le cas en grec (comme en sanskrit) pour les nasales :

*m̥ : gr. ᾰ (parfois ο, § 202), lat. *ĕm*, germ. *ŭm*, skr. *ă* ;
*n̥ : gr. ᾰ (parfois ο, § 202), lat. *ĕn*, germ. *ŭn*, skr. *ă*.

Exemples (en syllabe initiale) :

ἄρκτος : lat. *ursus* (d'un plus ancien lat. **orcsos*), skr. *ṛ́kṣaḥ* (i.-e. **ṛkˢo-*) ;
καρδίᾱ, hom. κραδίη : lat. *cor* (gén. *cordis*), v. irl. *cride* (i.-e. **kṛd-*) ;
θαρσύς, θρασύς[2] : skr. *dhṛṣúḥ* (i.-e. **dhṛs-*) ;
ἀ-μαλδῡ́νω « attendrir », βλαδαρός (de *μλαδαρός) « mou » : lat. *mollis* (d'un plus ancien lat. **moldwis*), skr. *mṛdúḥ* (i.-e. **mḷd-*) ;
ἅ(-παξ) : lat. *sem(-per)* « une fois pour toutes », skr. *sa(-kṛ́t)* « une fois » (i.-e. **sm̥-*) ;
ἑ-κατόν « un cent » : lat. *centum*, got. *hund*, skr. *çatám* (i-e. **km̥tom*) ;
ἀ- (privatif) : lat. *in-* (avec un traitement particulier), germ. *un-*, skr. *a-* (i.-e. **n̥-*) ;
τατός « tendu » : lat. *tentus*, skr. *tatáḥ* (i.-e. **tn̥-tó-*) ; etc.

§ **200**. Les conditions dans lesquelles se répartissent les traitements des liquides voyelles des types αρ (αλ, ορ, ολ) et ρα (λα, ρο, λο) sont malaisées à définir, sauf à l'initiale et à la finale, où le type αρ est de règle : ἄρκτος (§ 199), ἧπαρ (§ 167), etc.

A l'intérieur du mot devant consonne, le traitement de type ρα est le plus fréquent : πατράσι (πατέρες), ἔδρακον (δέρκομαι), ἐτράπην (τρέπω), ἔπραθον (πέρθω), etc. On serait tenté de le considérer comme régulier et d'attribuer le traitement de type αρ à des actions analogiques : d'après τέρπω, att. ἐτάρπην (mais hom. encore ἐτράπην) ; d'après κῆρ, καρδίᾱ (mais hom. encore[1] κραδίη), de **kṛd-* : § 199 ; d'après τέσσερες, etc., τέταρτος (mais hom. encore τέτρατος), de **kʷetṛ-to-*[2] ; d'après δέρω, δαρτός (en concurrence avec δρατός) ;

2. Le maintien de -σ- dans θρασύς s'explique par l'analogie du doublet θαρσύς. — On a supposé aussi, avec moins de vraisemblance, que, lors de la chute de *-*s*- intervocalique en grec commun, il existait encore un *ṛ* comparable à celui du sanskrit, et après lequel la sifflante ne s'amuït pas parce que l'articulation n'en était pas proprement vocalique.

§ 200-1. Il est vrai que καρδίη est exclu de l'hexamètre.

2. L'élément -*w*- de ion. τέσσερες, att. τέτταρες, etc. (-σσ-, -ττ- de *-τϝ- : § 85), fait défaut dans toutes les formes grecques de l'ordinal (comme il fait défaut dans la forme dorienne τετορες du cardinal : § 95, note 1).

d'après σπείρω et φθείρω, ἔσπαρμαι et ἔφθαρμαι[3] ; etc. Il apparaîtrait ainsi qu'à l'intérieur du mot devant consonne, ρα est à attendre normalement pour *ṛ* alternant (§ 204) soit avec *re* (τρέπω : ἐτράπην) soit avec *er* (τέρπω : hom. ἐτράπην), mais que le traitement (initial et final) αρ a *pu* y être substitué par analogie là où *r* alterne avec *er* (τέρπω : att. ἐτάρπην).

Mais toutes les données ne sauraient s'expliquer ainsi. Par exemple, pour l'adjectif signifiant « fort », le grec connaît **kret-* (compar. ionien κρέσσων, etc.) mais ignore **kert-* ; il n'en a pas moins κάρτερος comme doublet de (hom.) κράτερος ; etc. On est donc amené à invoquer la mobilité générale des liquides dans la syllabe (§ 138 : κρίκος/κίρκος, etc.).

§ **201**. Dans les parlers éoliens et arcado-cypriotes, il arrive que les liquides voyelles soient représentées par ορ (ολ), ρο (λο), avec une résonance vocalique vélaire (comme en latin : *or*, *ol*)[1] :

cypr. (glose) κορζίᾰ (§ 263 n. 3) : att. καρδίᾱ ;
lesb. θροσέως : att. θρασέως ;
lesb. κόρτερος : att. καρτερός ;
arc. τετορτος : att. τέταρτος ;
hom. (éol.) βροτός (de *μροτός), épique μορτός : skr. *mṛtáḥ* (**mṛ-tó-*) ;
hom. (éol.) aoriste ἤμβροτον (de *ἄμροτον) : att. ἥμαρτον ; etc.

Dans ces mêmes parlers, quelques exemples isolés de ο pour ᾰ, notamment dans les noms de nombres : arc. (δυο)δεκο (att. δέκᾰ : lat. *decem*, skr. *dáça*, de **deкm̥*), arc. lesb. δεκοτος (att. δέκᾰτος), arc. *h*εκοτον (att. ἑκᾰτόν), admettent des explications diverses et ne suffiraient pas à fonder solidement l'hypothèse d'un traitement ο de **m̥*, **n̥*, à côté du traitement régulier ᾰ.

§ **202**. Les données mycéniennes sont venues confirmer les indications fournies par l'éolien et l'arcado-cypriote.

Les liquides voyelles y ont une résonance vocalique de timbre *o* : dat. pl. *tu-ka-to-si*, avec -τορ- (écrit *-to-* : § 8) en regard de att. -τρα- (θυγατράσι) ; premier terme de composé *a-no-* (dans des anthroponymes en -μήδης comme *a-no-me-de*, en -φόντᾱς comme *a-no-qo-ta*, etc.), soit ανορ-, en regard de v. att. *ανρᾰ- > ἀνδρᾰ- (ἀνδραφόνος) ; *to-pe-za* « table » avec τορ- en regard de att. τρα-

3. Il est vrai que αρ a pu aussi être préféré à ρα pour des raisons *phonétiques*, après des groupes de consonnes tels que σπ, φθ, etc.

§ 201-1. A côté des exemples occasionnels de ορ/ρο, ολ/λο en éolien et en arcado-cypriote, il paraît avoir existé en grec des exemples isolés de υρ/ρυ, υλ/λυ : ἄγυρις, πανήγυρις (ἀγείρω), etc.

(τράπεζα) ; avec, cette fois, traitement -ρο- (non -ορ-), premier terme de composé *qe-to-ro-* (avec -τρο- écrit *-to-ro-* : § 8) en regard de att. τετρα- ; etc.

Pour les nasales voyelles, le traitement mycénien régulier paraît être ă ; ainsi, premier terme *a-* des composés privatifs (**n̥-*, devant consonne) dans *a-ki-ti-to* (α-κτιτος), etc. ; adjectif *a$_2$tero* (*hατερος* < **sm̥-tero-*) « autre » ; part. fém. *a-pe-a-sa* « absente » (**-es-n̥t-yə*) ; etc. Mais après consonne labiale (π, φ, β ; μ ; ϝ ; explosion labiale des labiovélaires), la nasale voyelle est presque toujours de timbre o : *a-re-po-* à côté de *a-re-pa-* dans le nom de l'« onguent » (« ἄλειφα »), *pe-mo* « grain » beaucoup plus fréquent que *pe-ma* (« σπέρμα »), nom de nombre « neuf » (en premier terme de composé) *e-ne-wo-* ; adj. verbal *a-pi-qo-to* (de **gʷm̥-to-* : § 193 note 6) « ἀμφίβατος » ; etc.

Le timbre des nasales et liquides voyelles a donc, anciennement, hésité entre *a* et *o*, avec (au moins pour les liquides) une préférence, marquée pour *o* dans une lignée dialectale dont relève le mycénien.

§ **203**. A côté des sonantes voyelles normales **i*, **u*, **r̥*, **l̥*, *m̥*, **n̥*, l'indo-européen présentait occasionnellement des *sonantes voyelles longues*.

Les longues **ī*, **ū*[1] se sont conservées sans altérations dans la plupart des langues, notamment en grec. Exemples (en syllabe initiale) :

hom. (ϝ)ῖ-φι « par force » : lat. *uī-s (*wī-)* ;
θῦμός : lat. *fūmus*, lat *dhūmáḥ* (**dhū-*) ; etc.

Les longues **r̥̄*, **l̥̄*, **m̥̄*, **n̥̄* étaient très rares[2]. Leurs traitements grecs sont mal établis, faute de données dont l'interprétation morphologique soit sûre ; on hésite entre ρω, λω, etc., et ρᾱ, λᾱ etc. (sans qu'il soit exclu, d'ailleurs, que le grec ait connu l'un et l'autre), parce qu'on ne sait avec certitude si στρωτός, par exemple, repose

§ 203-1. Souvent, l'origine de ces longues est obscure (alors qu'on apercoit l'origine des longues **ē, *ā, *ō:* §§ 205, 208) ; il semble, en particulier, qu'il y ait eu en indo-européen des flottements entre **ĭ* et **ī*, **ŭ* et **ū*, dont les conditions nous échappent. — Mais, souvent aussi, **ī*, **ū* résultaient, en indo-européen, de la combinaison de **ĭ*, **ŭ* avec un **ə* voisin (voir § 208), notamment dans les formations dites « racines disyllabiques » : devant consonne, **gʷī-* (*lat. uī-uos*, skr. *jīváḥ*, etc.) repose sur **gʷĭə-*, qui admet un doublet **gʷiyə-* (§ 210 : βίοτος) et qui « alterne » (§ 204) avec **gʷeyə-* (βέομαι) /**gʷyō-* (ζώω) ; de même, **bhū-* (φῦ-ναι) repose sur **bhŭə-* qui alterne avec **bhewə-* ; etc.

2. Elles résultaient toujours, en indo-européen, de la combinaison d'une liquide ou nasale voyelle brève avec un **ə* qui suivait (voir § 208), dans les formations dites « racines disyllabiques » : devant consonne, **str̥̄-* repose sur **str̥ə-*, qui admet un doublet **stᵒrə-* (§ 209) et « alterne » (§ 204) avec **sterə-* ; **tl̥̄-* repose sur **tl̥ə-*, qui admet un doublet **tᵒlə-* et alterne avec **telə-* ; etc.

sur **sṝtó-* (formation attendue) ou sur **strōtó-* (formation analogique), si (dor.) τλᾱτός repose sur **tḹtó-* (formation attendue) ou sur **tlātó-* (formation analogique), etc. Le problème, qui n'est pas résolu, ne concerne, d'ailleurs, qu'un petit nombre d'éléments radicaux (du type communément appelé « racines disyllabiques »).

4° *Aperçu sur les alternances vocaliques*

§ **204**. Les éléments du mot indo-européen : racines, suffixes, désinences, comportaient chacun une partie consonantique stable et une partie vocalique sujette à certaines variations. La formation et la flexion des thèmes verbaux et des thèmes nominaux entraînaient, dans des conditions déterminées, de telles variations, auxquelles on donne le nom d'*alternances vocaliques*. La même racine (qui signifie « enfanter ») pouvait avoir les formes **tek-*, **tok-*, **tk-* ; le même suffixe (de noms d'agents) pouvait avoir les formes *-*ter-*, *-*tor-*, *-*tr-* ; la même désinence (génitif sg. de la troisième déclinaison) pouvait avoir les formes *-*es*, *-*os*, *-*s*, etc.[1]. Le procédé est encore très apparent pour la partie radicale des mots dans certaines langues modernes : ainsi, dans la formation des temps des « verbes forts » allemands ou anglais, les oppositions *steigen/stieg/gestiegen* ou *to write/wrote/written* sont de même nature que les oppositions λείπω/λέλοιπα/ἔλιπον (§ 206) et continuent, comme elles, des alternances vocaliques indo-européennes.

Les alternances vocaliques sont un procédé grammatical ; leur étude relève de la morphologie. Mais, en indo-européen, le jeu des « sonantes » (tantôt seconds éléments de diphtongues, tantôt consonnes, tantôt voyelles : § 198) n'est intelligible qu'en fonction des alternances vocaliques. D'autre part, les transformations phonétiques qui interviennent entre l'indo-européen et le grec ont modifié diversement la forme des alternances et contribué à en obscurcir le sentiment.

§ **205**. Les voyelles longues **ē*, **ā*, **ō* que possède l'indo-européen commun entretiennent avec le système des alternances des relations diverses[1].

a) Dans le développement de l'indo-européen, comme au cours de l'histoire séparée des différentes langues qui le continuent, il a dû se créer des longues **ē*, **ā*, **ō* résultant de contractions (§ 259 :

§ 204-1. On symbolise en général chaque élément du mot par celle de ses formes qui comporte le vocalisme *e:* la racine **tek-*, le suffixe *-*ter-*, etc.

§ 205-1. Sur les origines des sonantes voyelles longues, voir notes au § 203, et, plus bas, § 208.

imparfait *ēsm̥ de *ĕsmi, etc.) ou d'allongements compensatoires. Elles n'intéressent pas le système des alternances.

b) D'autre part, certaines formations nominales ou verbales pouvaient mettre en œuvre le procédé morphologique consistant dans l'allongement d'une brève *ĕ ou *ŏ : ainsi les nominatifs singuliers caractérisés par une voyelle suffixale longue (πατήρ, ἀπάτωρ skr. *pitā́*) qui s'oppose à la brève de l'accusatif (πατέρ-α, ἀπάτορ-α, skr. *pităr-am*) ; ainsi des thèmes verbaux comme ceux de πωτάομαι, νωμάω, en regard de πέτομαι, νέμω ; etc. Ces allongements jouent un rôle accessoire en marge de l'alternance fondamentale *ĕ/*ŏ/ zéro qui sera définie au § 206.

c) Enfin il existait en indo-européen des longues *ē, *ō qui, organiquement, n'alternent jamais avec les brèves *ĕ, *ŏ, mais qui, de même que *ā, alternent avec la brève *ə, et constituent un des systèmes d'alternances

*ē/*ō/*ə
*ā /*ə
*ō /*ə

qui seront définis avec plus de précision au § 207.

§ **206**. Parmi les voyelles brèves, la voyelle *ă n'est sujette en principe, à aucune alternance.

Dans une série de mots, d'autre part, existe une voyelle *ŏ qui, elle non plus, n'est pas sujette à alternance (*okʷ- « voir », *od- « sentir », etc.).

La brève *ŏ, à ces quelques exceptions près, et la brève *ĕ, sans exception, doivent être considérées comme deux aspects de l'alternance fondamentale

*ĕ/*ŏ/zéro

(zéro désignant l'absence de voyelle) ; ainsi, gr. πα-τέρ-α, ἀ-πά-τορ-α, πα-τρ-ός.

Parfois, on l'a vu, il peut y avoir, en outre, allongement de *e* ou de *o* (πα-τήρ, ἀ-πά-τωρ, au nominatif sg.), cet allongement étant lui-même un procédé morphologique (§ 205 *b*).

Le degré zéro pouvait entraîner la vocalisation d'une sonante : πα-τρά-σι (*-tr̥- devant consonne) en regard de πα-τρ-ός (*-tr- devant voyelle). De là des alternances telles que :

λείπω/λέλοιπα/ἔλιπον (**leikʷ-*/**loikʷ-*/**likʷ-*) ;
ἐλεύσομαι/εἰλήλουθα/ἤλυθον (**leudh-*/**loudh-*/**ludh-*) ;
δέρκομαι/δέδορκα / ἔδρακον (**derk-*/**dork-*/**dr̥k-*) ;
χείσομαι (de *χενδ-σο-)/κέχονδα/ἔχαδον (**ghend-*/**ghond-*/**ghn̥d-*),

où les traitements grecs des liquides et surtout des nasales voyelles ont déjà obscurci les rapports des trois formes.

Le degré zéro pouvait aussi entraîner en grec le développement d'une « voyelle d'appui » (§ 209) : ἰδ-ρύω (*s°d- devant consonne) en regard de ἵζω <*σί-σδ-ω (*sd- devant voyelle) : racine *sed- ; le degré zéro de *kˢen- (κτείνω) / *kˢon- (ἔκτονα) pouvait être représenté soit (devant voyelle) par *kˢ°n- (voyelle d'appui : ἔ-κταν-ον), soit (devant consonne) par *kˢn̥- (nasale voyelle : ἔ-κτα-μαι). Cela aussi a contribué à brouiller, en grec, le sentiment des anciennes alternances.

§ **207**. A côté de l'alternance

*ĕ/*ŏ/zéro

existait, on l'a vu (§ 205 *c*), un autre type d'alternance :

voyelle longue /*ə.

Ainsi, dans les présents

τί-θη-μι/τί-θε-μεν (*dhē-/*dhə-),
ἵ-στᾱ-μι (dor.) /ἵ-στᾰ-μεν (*stā-/*stə-),
δί-δω-μι/δί-δο-μεν (*dō-/*də-),

l'alternance : longue/*ə joue le même rôle que l'alternance *ĕ/zéro dans

εἶ-μι/ἴ-μεν.

Ainsi encore, au parfait, dans

ἕ-στᾱ-κα (dor.) /ἕ-στᾰ-μεν

l'alternance : longue /*ə joue le même rôle que l'alternance *ŏ/zéro dans

οἶδ-α/ἴδ-μεν.

La voyelle *ə étant représentée, respectivement, en grec par ε, ᾰ, ο, selon qu'elle alterne avec η, ᾱ, ω (§ 193), l'alternance indo-européenne : longue /*ə s'est trouvée prendre en grec commun la forme d'une alternance : longue/brève (η/ε, ᾱ/ᾰ, ω/ο)[1]. Plus tard, en ionien-attique, la fermeture de ᾱ en η (§ 249) introduira, dialectalement, une opposition de timbres dans l'une de ces variétés d'alternances : ἵστημι/ἵστᾰμεν, etc.

§ 207-1. De là, par analogie, -νῦμι substitué à *-νευμι en regard du pluriel -νῠμεν et du moyen -νῠμαι dans les présents du type ὄρνῡμι (skr. *ṛṇómi*), sous l'influence des présents du type δάμνᾱμι (dor.)/δάμνᾰμεν, δάμνᾰμαι.

§ **208**. L'alternance *ā/ə étant parallèle à *ei/i ou à *oi/i, tout se passe comme si *ā était une sorte de diphtongue *eə ou *oə, dont le degré zéro serait *ə voyelle. On a supposé qu'il en était ainsi à un stade archaïque de l'indo-européen. Les travaux, déjà anciens, de Ferdinand de Saussure et les travaux, plus récents, de A. Cuny, J. Kuryłowicz, E. Benveniste, E. Sturtevant, etc., ont amené à poser, pour cette phase de l'indo-européen, des « quasi-sonantes »[1] qu'on symbolise par $*ə_1$, $*ə_2$, $*ə_3$, et dont la diphtongaison avec un *ĕ précédent a donné respectivement, dès l'indo-européen commun, $*eə_1 > *ē$, $*eə_2 > *ā$, $*eə_3 > *ō$. Par cette théorie, les deux grands types d'alternances se trouvent ramenés à l'unité.

Les quasi-sonantes, en formant diphtongue avec une voyelle précédente, avaient donc pour effet d'*allonger* cette voyelle (en en modifiant, dans certains cas, le timbre). On comprend, dès lors, comment la combinaison d'un *ĭ ou d'un *ŭ avec un *ə qui suivait a pu, en indo-européen, donner *ī, *ū, et pourquoi l'on symbolise par *r̥̄, etc., les combinaisons de liquide (ou nasale) voyelle+*ə (§ 203 et notes).

Les trois quasi-sonantes $*ə_1$, $*ə_2$, $*ə_3$, lorsqu'elles jouaient le rôle de voyelles, se sont, en général, confondues entre elles : c'est ce traitement commun qu'on a symbolisé par *ə (lat. *ă*, skr. *i*, etc. : § 193). Mais il est difficile d'expliquer par des innovations grecques les traitements ε et ο de *ə (τίθεμεν au lieu de [*τιθᾰμεν] d'après τίθημι et δίδομεν au lieu de [*διδᾰμεν] d'après δίδωμι, en regard de ἵστᾰμεν/ dor. ἵστᾱμι), puisqu'on les rencontre même dans des mots où la longue alternante ne se présente jamais (**anə-mo-s* > ἄνεμος, etc.). On est donc amené à penser que grec ε (de τί-θε-μεν ou ἄνεμος) continue directement $*ə_1$ voyelle, ᾰ (de ἵ-στᾰ-μεν ou πᾰ-τήρ) $*ə_2$ voyelle[2], ŏ (de δί-δŏ-μεν) $*ə_3$ voyelle, cette distinction constituant un archaïsme remarquable, dont aucune autre langue n'a l'équivalent. En tout cas, le mycénien présente déjà les mêmes traitements que le grec postérieur, à la fois dans les systèmes grecs d'alternances (δη-/δε- « lier » : *de-de-me-no* « δεδεμένος », avec *-de-* radical issu de $*də_1$- ; στᾱ-/στᾰ- : *ta-to-mo* « στᾰθμός », avec *ta-* radical issu de $*stə_2$- ; δω-/δο- : *de-do-me-na* « δεδομένα », avec *-do-* radical issu de $*də_3$-), et dans des mots isolés comme *a-ne-mo* « ἄνεμος » ($ε < *ə_1$), *pa-te* « πᾰτήρ » ($ᾰ < *ə_2$), etc.

§ 208-1. On les a symbolisées tantôt par des signes (ə ; dans quelques ouvrages anciens, *A* ou ɒ) évoquant leur fonction vocalique (§ 193), tantôt par des signes (*H*, etc.) évoquant leur fonction consonantique et leur nature laryngale probable (voir note 4). Dans le détail, la théorie de ces « laryngales » indo-européennes reste en discussion.

2. Les formes où ᾰ paraît continuer $*ə_1$ ou $*ə_3$ voyelles sont justiciables d'explications analogiques : ἐ-πᾰγ-ην, de πήγνῡμι < **pāg-* a entraîné ἐ-ρρᾰγ-ην, de ῥήγνῡμι > **wrēg-*, etc.

Les sonantes indo-européennes se présentent tantôt comme seconds éléments de diphtongues, tantôt comme voyelles, tantôt comme consonnes (§ 198). Existait-il une fonction consonantique de ces quasi-sonantes qui viennent d'être définies comme seconds éléments de diphtongues et comme voyelles ? On en a décelé des traces. Il semble notamment qu'en indo-européen archaïque aucun mot n'ait commencé par une voyelle. Tout *ă- initial de l'indo-européen commun (gr. ἀντί, lat. *ante*, skr. *ánti*) résultait d'un plus ancien groupe *$ə_2$ĕ- ; tout *ŏ- initial non susceptible d'alterner avec *e* (§ 206 : gr. ὀστέον, lat. *os*, skr. *ásthi*) résultait d'un plus ancien groupe *$ə_3$ĕ- ; or, ces deux quasi-sonantes (responsables de l'altération du timbre de la voyelle suivante) subsistent en hittite sous la forme consonantique *ḫ* (*$ə_2$- > *ḫ*- dans *ḫanti* « devant » ; *$ə_3$- > *ḫ*- dans *ḫastai* « os »). Tout *ĕ- initial résultait d'un plus ancien groupe *$ə_1$ĕ- avec (forme alternante *o-, issue de *$ə_1$ŏ-), où *$ə_1$ n'altérait pas le timbre de la voyelle suivante et tombait sans laisser de traces. — Cette théorie, d'une part, explique, au moins en partie, que les *ă et certains *ŏ de l'indo-européen ne sont pas sujets à alternance[3]. Elle met, d'autre part, en évidence le caractère consonantique de *$ə_2$, *$ə_3$, remarquablement conservé en hittite.

Ainsi se trouve complétée la théorie des quasi-sonantes par la définition de leur fonction consonantique[4]. En tant que consonnes, elles étaient extrêmement débiles. Elles s'amuïssaient entre voyelles. Elles s'amuïssaient entre consonne et voyelle[5] ; mais, en cette dernière position, elles ont pu agir parfois, avant de s'amuïr, sur une occlusive précédente : on a expliqué skr. *píbati*, lat. **pibeti* > *bibit*, à partir de **pi-pə₃-e-* (avec degré zéro de la racine **peə₃-* > **pō-* « boire »)[6] : il y a eu passage indo-européen de la sourde à la sonore devant *$ə_3$; on a expliqué skr. *tíṣṭhati*, lat. *sistit*, à partir de **sti-stə₂-e-* (avec degré zéro du thème **stee₂-* > **stā-*) : il y a eu passage de la sourde à la sourde « aspirée » (conservée en sanskrit : § 23) devant *$ə_2$: ce sont d'autres vestiges, l'un et l'autre étrangers au grec, du caractère consonantique de *$ə_2$, *$ə_3$.

3. Ainsi, par opposition à τέμω « couper » /τομός « coupant », il y a un même vocalisme radical dans ἄγω « conduire » et dans ἀγός « conducteur » : le fait s'éclaire si l'on admet que ἄγω remonte à *$ə_2$ĕg-, ἀγός à *$ə_2$ŏg-, les groupes *$ə_2$ĕ- et $ə_2$ŏ- aboutissant tous deux, dès l'indo-européen, à *ă-.

4. Mais on ignore quelle était la nature exacte de ces consonnes ; on a songé à des consonnes laryngales, analogues à celles des langues sémitiques.

5. Entre consonne et sonante voyelle (ou à l'initiale devant sonante voyelle), les traitements de *ə sont malaisés à définir : il semble qu'il y ait tantôt amuïssement de *ə, tantôt constitution d'une diphtongue telle que **əi*, **əu*, etc. (§ 196, note 1).

6. Les présents redoublés thématiques sont bâtis sur le degré zéro de la racine : *-*mn*- (racine **men*-) dans μί-μν-ω, *-*pə₃*- (racine **peə₃*-, c'est-à-dire **pō*-) dans *pi-b-ati*, etc.

Il devait arriver qu'à l'initiale des racines, le jeu des alternances amenât ces consonnes $^*ə_1$-, $^*ə_2$-, $^*ə_3$- à se trouver placées devant d'autres consonnes. En pareille position, elles se sont, en général, amuïes ; mais en grec elles ont pu parfois se vocaliser : ce serait une des origines de la prothèse (§§ 213-216) ; ainsi pour $^*ə_2$*eug*- > **aug*- (αὔξω, lat. *augeō*) alternant[7] avec $^*ə_2$*weg*- (skr. *vakṣayati*, got. *wahsjan*, mais gr. ἀ-(ϝ)έξω avec « prothèse »). Une partie des exemples de ἐ-, ἀ-, ὀ- prothétiques peut donc continuer des quasi-sonantes $^*ə_1$, $^*ə_2$, $^*ə_3$ initiales de racines[8].

L'ensemble des théories résumées ci-dessus porte, essentiellement, sur la préhistoire de l'indo-européen commun. Elles intéressent directement le vocalisme grec sur deux points : explication des trois traitements grecs de *ə (θετός στᾰτός, δοτός), explication partielle de la prothèse. Elles doivent être considérées comme bien établies dans leur principe, même si des discussions subsistent sur la nature exacte (et le nombre même) des phonèmes ici symbolisés par *ə, même si, d'autre part, en ce qui concerne le vocalisme grec, plus d'une difficulté de détail reste présentement à résoudre.

7. Alternance $^*ə_2$*eu-g-*/$^*ə_2$*w-eg-* parallèle à **wer-g-* (ἔρδω) / **wr-eg-* (ῥέζω), etc.

8. Cette théorie de la prothèse (corollaire, d'ailleurs non nécessaire, des théories précédemment résumées) laisse subsister, dans le détail, bien des difficultés concernant le timbre de la voyelle prothétique. Et ces difficultés s'accroissent si l'on envisage les faits arméniens et albanais en même temps que les faits grecs.

III

DÉVELOPPEMENT DE VOYELLES D'APPUI

§ **209**. Il arrivait dès l'indo-européen et il arrivait en grec ancien (comme il arrive encore en grec moderne) qu'*à l'intérieur d'un groupe de consonnes initial de syllabe*[1] se développât une voyelle brève, dite *voyelle d'appui*[2] ; la structure syllabique du mot se trouvait par là modifiée. Toute voyelle d'appui, dans ce qui suit, sera symbolisée[3] par ^{o}. Il ne s'agit pas, comme pour les voyelles jusqu'ici définies (y compris *ə), d'un phonème indo-européen. Le développement de voyelles d'appui est un phénomène général qui s'est manifesté à des époques diverses, depuis l'indo-européen jusqu'au grec moderne ; ^{o} *devra être considéré, non comme un symbole phonétique indo-européen, mais comme un symbole phonétique général*[4].

Le développement de voyelles d'appui est particulièrement fréquent dans les groupes dont le second élément est une sonante, soit semi-voyelle (§ 210), soit liquide ou nasale (§ 211). Mais il s'observe aussi dans des groupes dont le second élément est une sifflante ou une occlusive (§ 212).

§ **210**. En grec (comme dans un grand nombre d'autres langues), la voyelle d'appui est, comme on l'attend, de timbre *i* devant *y*,

§ 209-1. Le développement d'une voyelle à l'intérieur d'un groupe hétérosyllabique (c'est-à-dire entre consonne finale de syllabe et consonne initiale de syllabe) est exceptionnel en grec ancien ; exemples occasionnels, après liquide, dans quelques rares inscriptions (att. *h*ερεμε͂ς pour Ἑρμῆς, Γορογο͂ς pour Γοργοῦς, etc.) ; le grec moderne en présente des exemples (συνεδένω, de συνδένω « enchaîner », etc.).

2. Les grammairiens modernes donnent à ce phénomène le nom d'*anaptyxe* (ἀνάπτυξις « déploiement »).

3. Autres symboles employés : Ь, Ъ (signes qui notent, dans l'alphabet slave, des voyelles réduites), ou encore $_{e}$. Devant *y* et *w*, l'usage quasi constant est de symboliser la voyelle d'appui par ^{i} et ^{u} respectivement (cf. § 210). Devant liquide ou nasale, ce que nous notons ici ^{o}r, etc., se trouve aussi noté $\textit{r̥}^{r}$ ou *r̥r*, ou simplement *r̥*. — Sur le nom de ***schwa secundum*** parfois donné à la voyelle d'appui, voir § 193, note 1.

4. Cette position s'écarte donc de celle d'un certain nombre de comparatistes (dont A. Meillet : § 12), qui admettent l'existence d'une « *voyelle réduite* » *indo-européenne* ^{*o} (ou : *Ь, ou : *Ъ, ou : $^{*}{}_{e}$: voir note 3 ci-dessus) et qui s'efforcent de la définir par un système de concordances entre diverses langues indo-européennes.

de timbre *u* devant *w*. De plus, en grec, après le développement de la voyelle d'appui, la semi-voyelle se trouve en position intervocalique et s'amuït.

Ainsi, dès l'indo-européen, le nom de nombre « deux » admettait les formes **dwō̆* (got. *twai*, etc.) et *d^{o}*wō̆*, c'est-à-dire *d^{u}*wō̆* ; la forme disyllabique est conservée en grec (att. δύο, hom. δύω, avec chute du ϝ intervocalique), comme en latin *(duo)* et en sanskrit *(duvá)* ; mais le premier terme de composé **dwi-* est toujours monosyllabique (gr. δί-πους, lat. *bi-pēs*, skr. *dvi-pát*).

De même *g^{w}*yō-* « vivre » (gr. ζω- dans le présent dérivé ζώω) admettait un doublet *g^{wo}*yō-*, c'est-à-dire *g^{wi}*yō-* (gr. βιῶναι) ; βίοτος repose sur *$g^{wo}y\partial_3$-, ἐπριάμην sur *$k^{w}r^{o}y\partial_2$-, etc. Le suffixe nominal *-*yo-* a un doublet *-^{o}*yo-* (c'est-à-dire *-^{i}*yo-*), qui, dès l'indo-européen, paraît avoit été normal après groupe de consonnes : **pətr-*^{i}*yo-* (πάτριος, skr. *pitryaḥ* trisyllabique), en regard de **ped-yo-* (πεζός, skr. *pádyaḥ* disyllabique) ; la forme -ιο- du suffixe s'est largement développée en grec aux dépens de *-yo-*.

L'état de choses mycénien, quant aux voyelles d'appui *i* devant *y*, *u* devant *w*, était certainement semblable à celui du grec postérieur, mais l'orthographe syllabique ne fournit que des indications ambiguës[1].

§ **211**. Devant liquide ou nasale (suivies de voyelle), la voyelle d'appui a, normalement, en grec, le timbre *a*[1]. En regard de 1re pl. hom. τέ-τλᾰ-μεν (*-*tlə-*), τᾰλᾰσί-φρων repose sur *t^{o}*lə-* ; en regard de 1re pl. τέ-θνᾰ-μεν (*-*dhnə-*), θᾰ́νᾰτος repose sur *dh^{o}*nə-* ; autres

§ 210-1. Pour noter un groupe de consonne+yod, on utilisait deux syllabogrammes dont le premier était de vocalisme *i ;* pour noter un groupe de consonne+wau, on utilisait deux syllabogrammes, dont le premier pouvait être de vocalisme *u* (mais pouvait être aussi de même vocalisme que le second). En sorte que, devant des séquences du type *...ri-jo...*, *...du-wo...*, etc., on n'est jamais sûr, *a priori*, du nombre des syllabes notées : une seule (*...rjo...*, *...dwo...*, avec voyelles *i*, *u* purement graphiques) ou deux (avec voyelles d'appui *i*, *u* effectivement prononcées). Les seuls cas non ambigus concernent *w* et sont ceux où un même mot s'écrit, par exemple, tantôt avec *...du-wo...*, tantôt avec *...do-wo...*, ce qui implique une prononciation monosyllabique (*...dwo...*).

§ 211-1. De même que l'éolien présente parfois ορ/ρο, ολ/λο pour les liquides voyelles (§ 201), il présente parfois, semble-t-il, ο pour la voyelle réduite devant liquide : gloses ἐστόροται (*-*st*^{o}*r-ə-* ; parfait de στόρνυμαι), aor. ἐσπόλην (*sk^{wo}*l-ē-*), etc. Il paraît, de plus, exister en grec des exemples isolés de voyelle réduite υ devant liquide (cf. § 201, note 1) : φύλλον (cf. lat. *folium*), μύλη (cf. lat. *mola*), etc. — D'autre part, entre labiovélaire et nasale, une voyelle d'appui était sollicitée vers le timbre *u* par la labiovélaire, vers le timbre *a* par la nasale ; l'un et l'autre traitement sont attestés pour le nom de la « femme » : ion. att. γυνή, dor. γυνᾱ́ avec réduction ultérieure de *g^{w}- à *g-* devant *u*), béot. βανᾱ́ (avec passage ultérieur de *g^{w}- à *b-* devant *a*) ; mais, dans les autres mots, c'est le timbre *a* qui l'a emporté : βαρύς, ἔβαλον et βάλλω, βαίνω (de *g^{wo}*m-yo-* : § 155), etc.

exemples : πάρος (*p°ros), τέτταρες (*k^w etw°r-), ἅλις (*sw°l-), γάλα (*g°lakt-), πάλιν (*k^w°l-), οὐδ-αμός (*s°mo-), hom. τάνυμαι (*t°nu-), etc.

Nombre de formations d'aoristes présentent cette voyelle d'appui : ἐδάρην (*d°r-ē- ; racine *der- : δέρω), ἐκάρην (κείρω), ἐχάρην (χαίρομαι), ἐάλην (εἴλω), ἐστάλην (στέλλω), ἐμάνην (μαίνομαι), etc. ; — ἔβαλον (*g^w°l-o- ; racine *g^w el- : βάλλω), ἔκαμον (κάμνω), ἔταμον (τέμνω), ἔκτανον (κτείνω), etc. — On voit, dans une série de présents, que le traitement était le même lorsque la liquide ou la nasale était suivie non de voyelle, mais de semi-voyelle : χαίρομαι (de *χᾰ́ρyομαι : *gh°r-yo-, racine *gher-), βάλλω (*g^w°l-yo-, racine *g^w el-), μαίνομαι (*m°n-yo-, racine *men-), etc. On manque d'exemples nets de voyelle d'appui devant liquide ou nasale suivie de *w[2].

En mycénien le timbre α de la voyelle d'appui devant liquide et nasale est attesté par des exemples comme *pa-ro* (préposition : lesb. πάρο, ion. att. παρά : *p°r-), etc.

Par exception, la même voyelle d'appui ᾰ se trouve développée devant ν, non point dans un groupe de consonnes, mais à l'initiale du mot, au premier terme de composés négatifs[3], dont le second terme commençait par une voyelle[4] : ἀν-όστεος, ἄν-υδρος, etc. ; la négation de mot avait donc la forme *n̥- devant consonne (ἄ-γνωτος), mais *°n- devant voyelle[5]. Le témoignage du sanskrit confirme celui du grec : *an-asthāḥ*, *an-udrāḥ* (*°n-) en regard de *á-jñātaḥ* (*n̥-). En mycénien, ἀν- est manifeste devant voyelle : *a-no-we* « sans oreilles » (οὖς), *a-no-no* « sans usufruit » (ὀνίνημι), etc. ;

2. Ainsi hom. ἱκᾰ́νω (de *ἱκᾰ́νϝω) est analogique de κιχᾰ́νω (*χιχᾰ́νϝω), dont l'ᾰ continue étymologiquement un ancien *ə.

3. Il est possible que ἄτερ et ἄνευ « sans » soient apparentés à la négation et reposent respectivement sur *n̥-ter et *°n-eu ; mais les deux formes posent des problèmes étymologiques délicats.

4. Le grec garde trace de composés privatifs dont le premier terme était *nĕ- ; les seuls exemples qu'il en conserve comportaient des seconds termes à initiale vocalique étymologiquement brève (ᾰ, ε, ο) ; ces voyelles sont allongées en composition : *νᾱ́κεστος > ion. νήκεστος (ἀκεῖσθαι), νήγρετος (ἐγείρω), νώδυνος (ὀδύνη), etc., cet allongement pouvant continuer la tradition de contractions de date pré-grecque (§ 259) *nĕ-ă... > *nā..., etc. Il s'agit de termes rares, dont la plupart ont été ensuite concurrencés par des composés grecs normaux, en ἀν- : νήκουστος (ἀκούω) par ἀν-ήκουστος, νώνυμος (ὄνομα) par ἀν-ώνυμος, *νωφελής (ὄφελος : myc. n. pl. *no-pe-re-a₂*) par ἀν-ωφελής, etc. De même en latin (où les exemples conservés de *nĕ- se trouvent être antéconsonantiques), *ne-scius* a été concurrencé par *in-scius*, *ne-fandus* par *in-fandus*.

5. L'amuïssement de *h*- et, là où il s'est produit, celui de *w*-, ont amené, au premier millénaire, quelque confusion dans la répartition de ἀν- et de ἀ- ; ainsi ἄν-οπλος a été refait en regard du plus ancien ἄ-οπλος (*sep-), ἀν-ωρίη en regard de ἄ-ωρος (*yēr-), ἀν-έλπιστος en regard de ἀ-ελπής (*welp-), etc. Et ces flottements ont, eux-mêmes, rendu possible la création de composés en ἀ- étymologiquement injustifiés : ἄ-ορνος (ὄρνις), ἄ-ογκος (ὄγκος), etc.

mais c'est par ἀ- qu'on y interprétera[6] le premier terme privatif *a-* devant consonne : *a-tu-ko* (τυχή), *a-ki-ti-to* (κτίζω), etc.

§ **212**. Dans les groupes, initiaux de syllabe, dont le second élément est une sifflante ou une occlusive orale, le développement d'une voyelle d'appui est rare en grec.

Les exemples les plus nets[1] sont ceux où le second élément du groupe est dental (*s*, *t*, *d*) ; la voyelle d'appui a le timbre *i*.

Exemples :

hom. νισσομαι, s'il faut y voir **n°s-so-* (présent dérivé de la racine **nes-* : νέομαι, νόστος) ;
hom. (éol.) πῐ́συρες « quatre », de **k^wo^tur-* (avec assibilation de *t* devant *u* : § 52)[2] ;
πῐ́τνημι « étendre » (**p°t-n-ā-*), σκῐ́δνημι « disperser » (**sk°d-n-ā-*), et extension analogique de -ι- à κίρνημι, κρίμνημι, πίλναμαι, etc.[3] ;
ῐ̆δρύω de **s°d-* (racine **sed-* de ἕδος ; mais ἵζω est plus probablement **si-sd-ō* que **s°d-yō*).

Au voisinage[4] d'une labiovélaire (§ 31), la voyelle d'appui a reçu le timbre υ dans quelques mots[5] comme γυνή[6] et aussi peut-être

6. L'orthographe est ambiguë puisqu'une nasale finale de syllabe ne serait pas notée (§ 8).

§ 212-1. Sur l'hypothèse (insuffisamment fondée) d'une voyelle d'appui α devant « gutturale » dans διδάσκω, voir § 110, note 4.

2. La flexion ancienne de « quatre » a dû comporter une alternance entre **k^wo^tw^e/o^r-* et **k^we^tw^o^r-* (att. τέτταρες) ou **k^we^tur-* (lesb. πεσυρες), nivelée ensuite par des actions analogiques diverses : ainsi ion. τέσσερες présente le vocalisme *e*, hom. πίσυρες le vocalisme zéro, dans l'un et l'autre élément. Voir notes aux §§ 37, 52, 95, 200.

3. Extension facilitée par l'existence des verbes redoublés en -ημι qui présentaient, dans la première syllabe, l'ι du redoublement : ἵστημι, πίμπλημι, etc. Mais il paraît difficile de rendre compte de *tous* les exemples de ι voyelle d'appui, comme on a tenté de le faire, par des actions analogiques.

4. C'est, semble-t-il, le seul cas où le timbre d'une voyelle d'appui puisse être conditionné par une consonne *précédente*.

5. Mais dans βαίνω (**g^wo^m-yo-* : § 155), βάλλω (**g^wo^l-yo-*) et ἔβαλον (**g^wo^l-o-*), βαρύς (**g^wo^r-u-*), le timbre α de la voyelle d'appui est celui que fait attendre la consonne *suivante* (nasale ou liquide). Sur béot. βᾰνᾱ́, voir note 6.

6. Sur un thème **g^wnā-* reposent des formes sans voyelle d'appui (hom. μνάομαι « courtiser ») et avec voyelles d'appui soit ᾰ (influence de la nasale suivante, comme dans βαίνω, etc., voir note 5) soit ῠ (influence de la labiovélaire précédente) : béot. βᾰνᾱ́, mais hom. γυνή. — Il est *possible* (sans plus), qu'on ait là des traitements d'âges différents : à un premier stade, antérieur à la labialisation (§ 40) des labiovélaires, il y aurait eu des doublets **g^wnā* et **g^wo^nā-*, le premier se conservant, le second aboutissant (§§ 31, 212) à γυνᾱ- ; plus tard, quand **g^w-* fut passé à **b-*, il se serait, à côté de **g^wnā-* > **bnā-* (qui aboutit à μνᾱ- : § 67 ; d'où μνάομαι), développé un doublet **b°nā-* (qui aboutit à βᾰνᾱ- : § 211 ; d'où le nom béotien de la « femme »).

κύκλος, νύκτωρ, etc. Mais d'autres explications ont été proposées pour certains de ces exemples[7]. De manière générale, là où il ne répond pas à un *ŭ indo-européen, le υ du grec[8] est souvent d'interprétation difficile[9].

Le mycénien n'a pas encore fourni d'exemples clairs pour les timbres ι et υ de la voyelle d'appui.

7. Cf. § 31 note 5, § 192 note 3.

8. Cf. aussi § 192, note 3 (ὄνυμα, ἐπώνυμος, υπωρυφιᾶ), § 201, note 1 (ἄγυρις πανήγυρις), § 211, note 1 (φύλλον, μύλη), etc.

9. Il n'y a pas d'explication satisfaisante pour des mots comme γυμνός « nu », etc.

IV

DÉVELOPPEMENT DE VOYELLES PROTHÉTIQUES

§ **213**. Il arrive que le grec présente une voyelle brève initiale qui fait défaut dans les langues apparentées : très rarement devant occlusive (ὀ-δόντ- en regard de skr. *dant-*, lat. *dent-*)[1], souvent devant sonante (ὀ-ρέγω en regard de lat. *regō*), parfois devant groupe de consonnes incluant une occlusive (ὀ-φρῦς en regard de skr. *bhrū́ḥ*). Cette voyelle est dite *prothétique*[2].

Le problème de la prothèse est compliqué par l'existence présumée en indo-européen de préverbes *ĕ- ou *ŏ-, qu'on reconnaît souvent dans ἐ-θέλω, à côté de θέλω, ou dans ὀ-κέλλω, à côté de κέλλω, et par l'existence de composés à premier terme **sm̥-* (gr. ἁ-), dans lesquels l'analogie a étendu une forme dépourvue d'esprit rude (§ 82), ainsi peut-être dans ἄ-πεδον « terrain plat » en regard de πέδον.

Certaines théories récentes assignent à la prothèse grecque, au moins dans une partie des cas, un point de départ indo-européen (§§ 149, 208). Mais le développement d'une voyelle prothétique, tant devant consonne que devant groupe de consonnes, s'observe dans certaines langues non indo-européennes, et la phonétique générale pourrait en fournir une explication[3].

§ **214**. Devant sonante, la tendance à développer une voyelle prothétique est commune au grec, à l'arménien et à l'albanais. Le timbre de cette voyelle est ε, α, moins souvent ο : ἐ-ρυθρός (lat. *ruber*), ἀ-ρήγω (v. sax. *rōkian*), ὀ-ρέγω (lat. *regō*), etc. Aucune règle ne détermine ce timbre, et le grec présente des flottements : ἐ-ρέφω et ὄ-ροφος (peut-être de *ἔροφος par assimilation ?), ἐ-(ϝ)έρση et ἄ-(ϝ)ερσα, peut-être (si les deux mots sont apparentés) ὀ-μίχλη et ἀ-μιχθαλόεις, etc.

§ 213-1. Mais il existe une étymologie (la « dent » = la « mangeuse ») qui invoque la racine **ed-*/**od-*/**d-* dont le degré plein **od-* apparaîtrait dans la forme grecque, le degré zéro **d-* dans les formes sanskrite et latine.

2. Au lieu de *prothèse* (πρό-θεσις) « préfixation »), on dit aussi parfois *prosthèse* (πρόσ-θεσις « affixation »).

3. M. Grammont, *Traité*, 360-361.

La prothèse affecte presque toutes les racines commençant par *r (§ 147), une partie des racines commençant par *l, *m, *n (§ 148) et (fait propre au grec) quelques racines commençant par *w (§ 180). Très rarement pour *r, parfois pour *l et pour les nasales, régulièrement pour *w, il existe des doublets dépourvus de prothèse : ἐ-ρωή/ῥώομαι, ἐ-λαχύς/λαχεῖα, ἀ-μαλδύνω/μέλδομαι, ἐ-(ϝ)έλδεται/(ϝ)έλδεται, etc.

§ **215**. Devant groupe de consonnes incluant une occlusive, il y a en grec quelques exemples, peu nombreux, de prothèse.

La voyelle peut être de timbre ε, ᾰ, ο :

ἐ-χθές « hier » à côté de la forme sans prothèse χθές : lat. *her-ī* (§ 28)[1] :

ἀ-στήρ, ἄ-στρον (emprunté par le latin : *astrum*) en regard de got. *stairna*, comme arm. *astl* en regard de lat. *stēlla*[2] ;

ὀ-φρῦς en regard de skr. *bhrū́ḥ*[3] ;

ou encore ι :

ἰ-κτῖνος « milan » : arm. *çin*, skr. *çyenáḥ* (§ 28)[4] ;

ἰ-χθῦς : arm. *jukn*, lit. *žuvìs* (§ 28) ; etc.[5].

§ **216**. Dans la mesure où nous sommes informés, le mycénien, pour les voyelles prothétiques, se comporte comme le grec postérieur : *a-re-pa* en regard de ἄλειφα (**leiph-* : § 148), formes à prothèse *a-*[1] pour le nom de l'« homme » en regard de ἀνήρ (**ner-* : § 148), *e-wi-su-* (cf. hom. ἔϊσος < *εϝισϝος) et *wi-so-wo-* (cf. hom. ἶσος < *ϝισϝος) comme premier terme de composé signifiant « égal » (§ 180), *e-re-u-te-ro* en regard de ἐλεύθερος (**leudh-* : § 148), *e-ne-wo-* pour le numéral « neuf » (**newn̥* : § 148), *e-ru-to-ro* en regard de ἐρυθρός (**reudh* : § 148), adj. n. pl. *o-da-tu-we-ta* « dentelés » (*οδατ-ϝεντ-, avec -ατ- de **-n̥t-*) en regard de ὀδόντ- (§ 213), *-o-pu$_2$-ru* en regard de ὀφρῦς (§ 215), etc.

§ 215-1. Mais il n'y a pas prothèse devant χθ- dans un mot comme χθών.

2. Mais il n'y a pas prothèse devant στ- dans στάζω, στέλλω, etc., et, de la racine de ἀστήρ, existe στεροπή à côté de ἀστεροπή.

3. Mais il n'y a pas prothèse devant φρ- devant φράζω, φρᾱ́τωρ, etc.

4. Mais il n'y a pas prothèse devant κτ- dans κτείνω, κτίζω, etc.

5. L'impératif ἴσθι « sois » est probablement une forme à prothèse (i.-e. **s-dhi* : av. *z-dī*), bien qu'on puisse à la rigueur l'expliquer par assimilation régressive de timbres à partir d'une forme supposée [*ἐσθι], réfection grecque de **sdhi* (comme 1er pl. ἐσμεν est une réfection de **s-me-* : skr. *smáḥ*). En tout cas, il n'y a pas de prothèse devant σθ- dans un mot comme σθένος.

§ 216-1. En premier terme de composé, *a-no-* (à entendre *ἀνορ-, avec -ορ- de **-r̥-* : § 202) dans des anthroponymes comme *a-no-me-de* (-μηδης), *a-no-qo-ta* (-φοντᾱς), etc. En second terme de composé, ...*a-no* (à entendre -ᾱνωρ) dans des anthroponymes comme *a-ta-no*, gén. *a-ta-no-ro* (Ἀντ-ᾱ́νωρ, -ᾱ́νωρ-ος), etc. Dérivé ἀνδριάντ- « figuration humaine » à l'instr. pl. *a-di-ri-ja-pi*.

V

SYSTÈME VOCALIQUE DU GREC COMMUN

§ **217**. Il résulte des faits exposés dans ce chapitre que le grec a relativement peu altéré le vocalisme indo-européen ; c'est la langue qui en conserve l'image la plus fidèle.

La seule innovation grave concerne le jeu des « sonantes », qui, en grec, a déjà cessé d'être clair : **y*, forme consonantique de **i*, ne se conservera en aucune position (ch. v) ; dans ᾰ, issu de **n̥*, on ne peut plus reconnaître la forme vocalique de **n* ; etc. Du point de vue grec, la distinction entre voyelles proprement dites et sonantes voyelles a perdu sa signification.

§ **218**. En définitive, le grec commun connaissait cinq voyelles brèves ῐ, ε, ᾰ, ο, ῠ et cinq longues ῑ, η, ᾱ, ω, ῡ, dont on rappelle ci-dessous les origines principales[1].

Voyelles brèves :

ῐ : **ĭ* (δίς)
voyelle d'appui (βιῶναι, ἱδρύω)
voyelle prothétique (ἰχθῦς)
ε : **ĕ* (δέκα)
**ə* (en alternance avec **ē* : θετός)
voyelle prothétique (ἐρυθρός, ἐχθές)
ᾰ : **ă* (ἄγω)
**ə* (πατήρ, στατός)
nasale voyelle (ἑκατόν, τατός)
résonance vocalique des liquides voyelles (θαρσύς, θρασύς, ἔσταλμαι)
voyelle d'appui (ἐδάρην, οὐδαμός, ἄνυδρος, βάλλω)
voyelle prothétique (ἀμέλγω, ἀστήρ)
ο : **ŏ* (ὀκτώ)
**ə* (en alternance avec **ō* : δοτός)

§ 218-1. On a laissé de côté dans ce résumé certains traitements soit dialectaux (myc. *to-pe-za*, lesb. θροσέως, κόρτερος, etc.), soit rares (γυνή : timbre υ de la voyelle d'appui, dû à la labiovélaire), soit mal expliqués (ἵππος, κύκλος, etc.).

voyelle prothétique (ὄνειδος, ὀφρῦς)
ŭ : *ŭ (ζυγόν)
voyelle d'appui (δύο)

Voyelles longues :

ῑ : *ī (ἶφι)
η : *ē (μήν)
ᾱ : *ā (μάτηρ, hors de l'ionien-attique)
résonance vocalique de *r̥̄, etc. (?) : § 203.
ω : *ō (δῶρον)
résonance vocalique de *r̥̄, etc. (?) : § 203.
ῡ : *ū (θῡμός)

De plus, le grec commun connaissait une série de diphtongues de type normal[2] :

ει : *ei (εἶμι)
αι : *ai (αἴθω)
*əi (δαιτύς)
οι : *oi (οἶος)
ευ : *eu (ζεῦγος)
αυ : *au (αὔξω)
*əu (σταυρός)
ου : *ou (οὖθαρ)

et conservait, en finale absolue, des diphtongues à premier élément long :

-ηι (-ῃ) : *ēi,
-ᾱι (-ᾳ) : *āi
-ωι (-ῳ) : *ōi.

Les deux chapitres qui suivent exposent les modifications apportées à ce système par l'évolution historique du grec ancien.

§ **219**. Le syllabaire mycénien (§ 8), comme plus tard le syllabaire cypriote, possédait cinq signes vocaliques *i*, *e*, *a*, *o*, *u* (employés en début de mot ou de syllabe), et, pour chaque consonne cinq signes syllabiques différant par le vocalisme (*ni*, *ne*, *na*, *no*, *nu* ; etc.). La notation des voyelles grecques, en ce qui concerne le timbre, n'a donc fait difficulté dans aucune de ces écritures syllabiques.
En revanche, les différences de *quantité*, en dépit de l'importance

2. Sur la diphtongue υι, qui s'est produite au cours de l'évolution du grec et à été peu stable, voir §§ 194, 238, 239.

de leur rôle dans la langue, n'ont de notation ni dans la graphie mycénienne (p. ex. *e-re-mo* : att. ἐρῆμος ; *te-o-do-ra* : att. Θεοδώρᾱ ; etc.) ni dans la graphie cypriote (p. ex. *a-ne-te-ke* : att. ἀνέθηκε ; accus. sg. *ko-ro-ne* : att. χῶρον ; etc.)

Les signes vocaliques *i* et *u* ont été employés pour noter les seconds éléments des *diphtongues* : myc. *a-ro-u-ra*, cypr. *a-ro-u-ra-i* (respectivement, acc. sg. et dat.-loc. sg. de ἄρουρα), etc. — Cependant un usage orthographique mycénien (sans support phonétique dans le grec du second millénaire ; probablement tradition héritée d'une écriture pré-mycénienne) consiste à ne pas noter, en général, le second élément des diphtongues en *i* : *re-qo-me-no* pour λειπομενοι, *e-ra-wo* pour ελαιϝον, *po-me* pour ποιμην, *e-ke* pour εχει, etc. Cependant, nous savons que ce second élément de diphtongue était prononcé[1].

§ **220**. Pour noter un tel système vocalique qui comportait cinq timbres, et, pour chaque timbre, deux quantités, les Grecs, lorsqu'ils empruntèrent l'alphabet phénicien, durent innover, car l'écriture sémitique ne notait que les consonnes.

Pour *i* et *u*, ils recoururent naturellement aux signes des semi-voyelles correspondantes (§ 162). La lettre *yod* était disponible, le grec ayant alors perdu **y* (ch. v) ; elle fournit à l'alphabet grec son ἰῶτα (S, puis Ƨ, puis I). Le signe *waw* fut différencié en deux lettres, affectées l'une à *u* (Y), l'autre à *w* (F). Les lettres ι et υ furent utilisées pour noter, non seulement les voyelles *ĭ*, *ŭ*, mais les seconds éléments des diphtongues.

Pour les autres voyelles, ils recoururent aux signes de consonnes laryngales dont le phonétisme grec n'avait pas l'équivalent : la lettre *'ālęp*, notant l'occlusive laryngale, fut utilisée pour *a* (ἄλφα, A) ; pour *o*, la lettre *ᶜayin* (O), qui notait une spirante laryngale sonore ; pour *e*, la lettre *he* (E), qui notait une spirante laryngale sourde.

Cette innovation a constitué dans l'histoire de l'écriture alphabétique un progrès décisif. Cependant, elle ne fournissait, du vocalisme grec, qu'une notation imparfaite. Les voyelles longues n'étaient pas distinguées des brèves. C'est plus tard seulement qu'en Ionie le signe de l'« aspiration » (B puis H, *ḥet* du sémitique), rendu disponible par la disparition de *h* (§ 294), servira à noter l'*ē* du grec commun (ἦτα), et qu'alors un signe spécial Ω sera créé

§ 219-1. Par la spécialisation des « doublets » a_3 pour αι, ra_3 pour λαι, ραι (§ 8) ; par des graphies occasionnelles où les scribes (notamment à Cnossos) introduisent un *-i-* (*ko-to-i-na*, rare, en regard de *ko-to-na*, fréquent, pour κτοινᾱ ; etc.).

par symétrie pour noter l'*ō* du grec commun. Et jamais le grec n'aura de notation distincte pour *ī*, pour *ā*, pour *ū*.

Ceci s'explique par les conditions mêmes qui ont amené la création des signes vocaliques η et ω. L'ionien possédait alors (§ 247) un ę̄ et un ǭ, un ẹ̆ et un ọ̆, hérités du grec commun, mais aussi un ẹ̄ et un ọ̄ secondaires, d'origines diverses (contractions, allongements compensatoires : § 245). C'est pour distinguer les longues ouvertes (ἧμαι, δώς, etc.) des longues fermées (εἶμαι, δούς, etc.) que furent employés η et ω (les longues fermées continuant à être notées E, O). C'est seulement plus tard, et accessoirement, lorsque *ei* eut abouti à ẹ̄ et *ou* à ọ̄ (§§ 240-241), que EI, OY fournirent des graphies permettant de distinguer les longues fermées des brèves fermées (E, O). Dans la mesure, donc, où une notation de quantités a été instituée en grec, elle l'a été, au départ, pour marquer, dans le domaine des voyelles d'aperture moyenne, des différences de timbre.

CHAPITRE VII

ÉVOLUTION HISTORIQUE DU VOCALISME GREC

§ **221**. Le fait dominant, qu'il convient de rappeler d'abord, est l'absence d'accent d'intensité en grec ancien (§ 191). Le ton (accent de hauteur) que porte chaque mot n'a, pratiquement, d'influence ni sur les quantités ni sur les timbres des voyelles ; il n'y a donc pas lieu de distinguer, dans l'étude du grec ancien, les traitements des voyelles intonées et des voyelles atones[1].

Le grec, d'autre part, fidèle au type indo-européen, à la différence du latin, n'a pas conféré une importance particulière à l'articulation de la syllabe initiale du mot. Il n'y a donc pas lieu de distinguer, comme en latin, les traitements des voyelles en syllabe initiale, en syllabe intérieure et en syllabe finale[2].

Enfin (à la différence de ce qui a lieu, par exemple, dans le développement des langues romanes), les voyelles grecques ont été, très généralement[3], traitées de même façon, qu'elles fussent « libres » ou « entravées », c'est-à-dire finales, ou non, de syllabes (§ 325).

§ 221-1. Cf. cependant §§ 230-232 (les très rares exemples d'aphérèse, de syncope, d'apocope ne concernent guère que des voyelles brèves atones). Mais une brève intonée est susceptible d'élision (§ 368).

2. Cf. cependant § 253.

3. Cf. cependant § 277 (l'entrave joue un rôle dans l'hyphérèse) et § 225 (la loi dite d'Osthoff concerne une qualité particulière d'entrave).

I

MAINTIEN DES OPPOSITIONS DE QUANTITÉ

§ **222**. La quantité[1], brève ou longue, d'une voyelle (§ 191) n'est jamais notée dans les écritures syllabiques (§ 219 ; on n'a donc aucune information directe sur la quantité des voyelles en mycénien) et n'est notée, dans l'écriture alphabétique (§ 220) que pour les voyelles d'aperture moyenne, de timbres *e* et *o*.

Des informations indirectes sur les quantités nous sont fournies, au premier millénaire : *a)* par la métrique, pour les voyelles non finales en syllabe ouverte[2] ; *b)* par l'accentuation. en certains cas[3] ; *c)* par certaines altérations phonétiques qui concernent exclusivement soit des voyelles brèves soit des voyelles longues[4].

§ **223**. En principe, toute voyelle, brève ou longue, du grec commun conserve, en grec ancien, sa quantité.

Les confusions entre ε et η, entre ο et ω, indépendantes de la place du ton, assez fréquentes dans les papyrus à partir du IIe siècle, dans les inscriptions attiques à partir de l'époque impériale, indiquent que les oppositions de quantité commençaient à perdre de leur netteté dans la prononciation populaire, surtout dans les régions où le grec s'était étendu aux dépens d'autres langues (Égypte, Asie Mineure), ou dans les grands centres à population très mêlée (Athènes). Quant, plus tard (époque byzantine), interviendra l'accent d'intensité, il bouleversera sans peine un rythme quantitatif qui, déjà, s'altérait (cf. § 191).

Mais, jusqu'à l'époque hellénistique au moins, l'opposition des longues et des brèves est demeurée stable. Et, s'il arrive que des voyelles longues s'abrègent, que des voyelles brèves s'allongent, ou, au contraire, se réduisent jusqu'à s'amuïr, c'est dans un nombre de cas restreint et dans des conditions phonétiques définies.

§ 222-1. προσῳδία βραχεῖα, μακρά. Noter que le mot προσῳδία, chez les grammairiens grecs, s'applique non seulement à la quantité des voyelles, mais aussi à leur intonation, et à leur caractère « aspiré » ou non s'il s'agit de voyelles initiales.

2. La métrique informe sur la quantité des syllabes ; or toute syllabe fermée (§ 325) est longue, quelle que soit la quantité propre de la voyelle ; toute syllabe ouverte a même quantité que la voyelle par quoi elle se termine. Sur les syllabes finales, cf. § 327.

3. Seules les voyelles longues peuvent recevoir le circonflexe ; en syllabe pénultième, si la voyelle de la syllabe finale est brève, un aigu ne peut porter que sur une voyelle brève ; etc.

4. Par exemple, dans la phonétique de phrase, seules les voyelles brèves sont élidables (ch. x) ; etc.

1° *Cas d'abrègement d'une voyelle longue*

§ **224**. Est préhistorique l'abrègement d'une longue devant sonante (*r*, *l* ; *m*, *n* ; *i*, *u* seconds éléments de diphtongue) si cette sonante est suivie d'une consonne[1] ; c'est la *loi* phonétique à laquelle demeure attaché le nom d'*Osthoff* (§ 225).

D'autre part, jusqu'à l'époque historique, se manifeste une tendance à l'abrègement des *voyelles longues en hiatus* dans le mot (§§ 279-282) ou dans la phrase (§ 370). Ces derniers abrègements seront envisagés aux ch. VIII et X.

De ces deux types d'abrègement phonétique, il faut distinguer certains *abrègements métriques* qui n'ont aucun fondement dans la prononciation. Les poètes dactyliques y recourent pour éviter la séquence - ◡ -, fréquente dans la langue, mais interdite dans l'hexamètre : hom. φοινῐκόεσσα (au lieu de -νῑκ-), στᾰμῖνεσσι (au lieu de -μῑν-, etc.).

§ **225**. Loi d'Osthoff. Exemples en syllabe non finale : participes en *-nt-* des thèmes verbaux à voyelle longue, nom. pl. *φανη-ντ-ες > φανέντες, *στᾱ-ντ-ες > στᾰ́ντες, *γνω-ντ-ες > γνόντες *φῡ-ντ-ες > φῠ́ντες, ; etc. ; — *πτηρσνᾱ « talon » (cf. skr. *pā́rṣṇiḥ*) > att. πτέρνη ; — *σνηυρον (cf. av. *snāvarə*) > νεῦρον ; dat. pl. *νᾱυσί (cf. skr. *nāuṣú*) > att. ναυσί[1] ; etc.

Exemples en syllabe finale[2] : 3e pl. en **-nt* (aoriste) de thèmes verbaux à voyelle longue *ἐ-φανη-ντ > *ἐφανεντ > hom. ἔφανεν (att. ἐφάνησαν) ; *ἐ-στᾱ-ντ > *ἐστᾰντ > hom. ἔστᾰν (att. ἔστησαν), *ἐ-γνω-ντ > *ἔγνοντ > pind. ἔγνον (att. ἔγνωσαν) ; *ἐ-φῡ-ντ > *ἐφῠντ > hom. ἔφῠν (att. ἔφῡσαν), etc. ; — nomin. masc. sg. des participes[3] *φανη-ντ-ς > *φανενς > att. φανείς ; *στᾱ-ντ-ς > *στᾰνς > att. στᾱ́ς ; *γνω-ντ-ς > *γνονς > att. γνούς ; *φῡ-ντ-ς > *φῠνς >

§ 224-1. Si l'on voulait appliquer au grec la définition *indo-européenne* des « diphtongues » (§ 195), on arriverait, pour la loi d'Osthoff, à cette formule : « le grec commun n'admet pas de diphtongues à premier élément long ailleurs qu'en finale absolue ».

§ 225-1. Hom. νηυσί est une réfection analogique, d'après νη- des autres cas.

2. Il est probable que le neutre κῆρ « cœur » (sur quoi ont été faits analogiquement hom. κῆρ-ι et κηρ-όθι) repose sur **kēr*, alors que les dérivés καρδίᾱ etc. reposent sur **kr̥-d-* (§ 199). Le nom du « foie » (§§ 26, 167) comportait, pareillement, en i.-e., des formes les unes dépourvues (comme av. *yākarə*), les autres pourvues (comme skr. *yákr̥-t-*) d'occlusive finale. Il n'y a donc pas lieu de penser à un *κηρδ dont la longue se serait maintenue en dépit de la loi d'Osthoff (qui ferait alors attendre *κερ).

3. Le nomin. masc. sg. (sans désinence *-s*) des participes en -ων (gén. -οντος) ne repose pas sur un suffixe en **-nt-*, mais sur un suffixe en **-n-* ; il ne ressortit donc pas à la loi d'Osthoff.

att. φῦς, etc. ; nominatifs neutres correspondants : *φανη-ντ > φανέν, etc. ; — accus. plur. de la première déclinaison *-ᾱ-νς > *-ᾰνς > att. -ᾱς ; — dat. plur. de la deuxième déclinaison *-ωις (skr. instrumental *-āis*) > -οις ; — nomin. sg. **dyēu-s* (skr. *dyáuḥ*) >Ζεύς, **nāu-s* (skr. *náuḥ*) > att. ναῦς[4], **g*ʷ*ōu-s* (skr. *gáuḥ*) > βοῦς ; etc.

Il est difficile de dater l'abrègement (panhellénique) dit d'Osthoff relativement au mycénien[5], soit directement (nous ignorons les quantités des voyelles mycéniennes : § 222), soit indirectement. — Cet abrègement est *postérieur* aux premières altérations qui ont atteint la flexion du nom du « mois »[6] : gén. sg. **mēnsos* > **mēsnos* (§ 123 ; d'où ion. att. μηνός, lesb. μηννος), le nom de l'« épaule » : **ōmsos* > **ōsmos* (§ 123 ; d'où ion. att. ὦμος, etc.), le nom de l'« aurore » : **āusōs* > **āuhōs* > **(h)āwōs* (§ 187 ; d'où hom. ἠώς, etc.) ; en effet les longues *ē*, *ō*, *ā* étymologiques se sont conservées dans ces trois cas ; les syllabes initiales n'étaient donc déjà plus de formes **mēn*|-, **ōm*|-, **āu*|- au moment où a commencé à jouer la loi d'Osthoff. Or le mycénien a déjà gén. sg. *me-no* pour le nom du « mois », **o-mo* (impliqué par *e-po-mi-jo*) pour le nom de l'« épaule », **a-wo* (impliqué par *a-wo-i-jo*) pour le nom de l'« aurore ». Il est donc possible d'après ce critère que la loi d'Osthoff soit pré-mycénienne aussi bien que post-mycénienne. — D'autre part, l'abrègement est *antérieur* à la chute des occlusives finales (*ἔγνωντ > *ἔγνοντ > ἔγνον : voir plus haut) ; or il est seulement probable (mais non démontré) que cette altération soit pré-mycénienne (§ 29).

La loi d'Osthoff a joué pendant une période limitée de l'histoire de la langue (entre l'époque de l'amuïssement de *-*s*- intervocalique et l'époque de la chute des occlusives finales). Plus tard, des longues, qui subsistent devant sonante+consonne, ont été réintroduites en grec, soit par l'analogie : subj. φέρωνται d'après φερώμεθα, φέρησθε ; imparfait ᾤιδεον (écrit ᾤδεον) de οἰδέω, d'après ὦζον (de ὄζω) ; etc. —, soit par le jeu des contractions : τῑμάοντες > τῑμῶντες ; ἀ(ϝ)είδω > ἄιδω (écrit ᾄδω) ; etc.

4. Hom. νηῦς est une réfection analogique d'après νη- des autres cas.

5. Dans les équivalents alphabétiques des mots mycéniens, nous donnons dans ce livre, par commodité, l'abrègement comme acquis : ιερευς pour *i-je-re-u*, etc.

6. Thème **mēns*-. Au nomin sg., ion. μείς repose sur *μενς < *μηνς et présente donc l'abrègement attendu (alors que att. μήν est analogique de μῆν-α, μην-ός, etc.). Mais les formes fléchies, à cause de l'altération très ancienne (§ 123) de -*ns*- intervocalique, échappent à l'abrègement (qui eût donné finalement *μειν- en ion.-att., *μενν- en lesbien, etc.).

2° *Cas d'allongement d'une voyelle brève*

§ **226**. Ni l'allongement (tenant lieu d'augment ou de redoublement) de la voyelle initiale d'un verbe (ἐρίζω/ἤριζον ; ἄγω/ἦγον ; ὄζω/ὦζον), ni l'allongement de la voyelle initiale d'un second terme de composé (ὑψ-ηρεφής, cf. ἐρέφω ; εὐ-ήνεμος, cf. ἄνεμος ; εὐ-ώδης, cf. ὄζω), n'ont de fondement phonétique en grec même ; ce sont des procédés morphologiques que le grec a hérités de l'indo-européen (cf. §§ 259 ; 372 notre 2).

En revanche, un allongement comme en présentent νεώ-τερος, νεώ-τατος, en regard de νέο-ς, s'explique en grec. En effet, s'il existe, à l'époque historique, nombre de mots grecs où se succèdent trois syllabes brèves ou davantage (ἐφερόμεθα, περιφερόμενος, etc.), la langue, à un stade ancien de son développement, avait tendu à éviter de telles séquences. Ainsi, dans la formation des comparatifs et superlatifs d'adjectifs thématiques, où ...ο-τερος, ...ο-τατος (...⏑ ⏑ ⏓) ne sont admis qu'après syllabe longue (κουφότατος ; *στενϝότατος : § 332 ; etc.) ; les procédés mis en œuvre sont divers (φῐλο-ς/φίλ-τατος, etc.) ; le plus usuel est l'*allongement rythmique* d'une voyelle brève en syllabe ouverte (σοφό-ς/σοφώ-τατος, etc.).

Pour éviter, notamment, les séquences - ⏑ - et ⏑ ⏑ ⏑, les poètes dactyliques ont souvent recouru à des *allongements métriques* : hom. ἱστῑ́η (att. ἑστῑ́ᾰ), πνείων (att. πνέων), μείλᾰνῐ (att. μέλανι), οὔρεᾰ (att. ὄρη), etc,[1] ; l'ᾰ allongé métriquement est représenté chez Homère tantôt par η (ce qui semblerait indiquer une tradition métrique antérieure à la fermeture ionienne de ᾱ en η : § 249) : ἠνεμόεις, tantôt par ᾱ (sous l'influence, semble-t-il, des doublets qui conservaient la brève ᾰ) : παν-απάλῳ (scandé - ⏑ ⏑ - ; timbre α dû à l'ensemble des composés en παν-) ; mais le détail des faits est obscur.

Un mot comme ᾰ-θᾰ́νᾰτος, dont la voyelle initiale est étymologiquement brève (ἀ- <*n̥-), est scandé avec une première syllabe longue dans toutes les formes de la poésie grecque, même celles qui admettent sans difficulté ⏑ ⏑ ⏑ (trimètre ïambique, etc.). Il peut s'agir soit d'un allongement rythmique, datant du grec commun, soit d'un allongement métrique originaire de la poésie dactylique, mais ensuite conservé sous l'influence du modèle homérique.

§ **227**. De ces allongements, conditionnés par le rythme de la langue ou du vers, il faut distinguer l'*allongement compensatoire* : si, dans un groupe de deux consonnes sonores (géminées exceptées),

§ 226-1. Sur la notation de ε allongé par ει, de ο allongé par ου, voir § 246.

la première venait à perdre toute articulation propre, ses vibrations glottales pouvaient se reporter sur la voyelle qui précédait le groupe et l'allonger si elle était brève. Les modalités et la distribution de ces allongements (qu'ignorent lesbien et thessalien) ont été définies à propos des divers groupes de consonnes ; les notations des longues résultantes, lorsqu'elles sont de timbre *e* ou *o*, seront examinées plus bas (§ 246). On se bornera ici à une récapitulation rapide et à un classement chronologique pour les données du premier millénaire. Rien n'indique de façon sûre qu'il y eût déjà des allongements compensatoires en mycénien.

§ **228**. 1° Allongements antérieurs à la fermeture de ᾱ (§ 249) en ionien-attique (ᾰ allongé est représenté en ionien par η) :

Sifflante ancienne devant liquide, nasale ou wau : hom. τρήρων (de *τρᾰ́σρων) : § 115 ; — ion. χείλιοι, dor. χήλιοι (de *χέσλιοι) : § 115 ; — ion.-att. ἡμεῖς, dor. ἁμές (de *ἀσμε-), ion.-att. εἰμι, dor. ἠμι (de *ἐσμι) : § 116 ; — ion.-att. σελήνη, dor. σελᾱ́νᾱ (de *σελᾰ́σνᾱ), ion.-att. εἶναι, arc. ηναι (de *ἔσναι) : § 117 ; — ion. νηός, dor. νᾱός (de *νᾰσϝός), ion.-att. εἴωθα (de *σέσϝωθα) : § 130.

Liquide ou nasale devant sifflante ancienne, entre voyelles : ion.-att. ἐκάθηρα, dor. ἐκάθᾱρα (de *ἐκάθᾰρσα), ion.-att. ἔφθειρα (de *ἔφθερσα) : § 120 ; — ion.-att. ἔσφηλα, dor. ἔσφᾱλα (de *ἔσφαλσα), ion.-att. ἔστειλα (de *ἔστελσα) : § 120 ; — ion.-att. ἔνειμα (de *ἔνεμσα) : § 123 ; — ion.-att. ἔφηνα, dor. ἔφᾱνα (de *ἔφᾰνσα), ion.-att. ἔμεινα (de *ἔμενσα) : § 124.

Liquide devant nasale (**ln*) : ion.-att. στήλη, dor. στᾱ́λᾱ (de *στᾱ́λνᾱ), ion.-att. ὀφείλω, dor. οφηλω (de *ὀφέλνω), ion.-att. βουλή, arc. βωλᾱ (s'il faut bien y voir *βολνᾱ) : § 152.

A la même période ancienne appartiennent probablement, bien qu'on ne puisse le démontrer, les allongements dus à *liquide ou nasale devant yod*, et qui ne se produisent que pour ι, ε, υ (§ 155) : ion.-att. φθείρω, arc. φθηρω (de *φθέρyω), ion.-att. κτείνω (de *κτένyω), ou à *wau devant liquide* (εἴρημαι : § 188).

§ **229**. 2° Allongements postérieurs à la fermeture de ᾱ en ionien-attique (ᾰ allongé est représenté en ionien par ᾱ) :

Nasale devant sifflante récente ou finale : ion.-att. dor. πᾶσα (de *πᾰ́νσᾰ < *πάντyα), ion.-att. τιθεῖσα (de *τιθένσα < *τιθέντyα), ion.-att. φέρουσα, dor. φέρωσα (de *φέρονσα < <*φέροντyᾰ), etc. : § 124 ; mêmes traitements en fin de mot (πᾱ́ς < *παντς, etc.) : § 125.

Liquide ou nasale devant wau (§ 159) : hom. κᾱλός (de *κᾰλϝός), δειρή (de *δερϝᾱ), οὖλος (de *ὄλϝος), κούρη (de *κόρϝᾱ) ; — hom.

φθᾰ́νω (de *φθᾰ́ν*F*ω), ξεῖνος (de *ξέν*F*ος ; cyr. ξηνος), μοῦνος (de *μόν*F*ος) ; etc.

Sur le traitement de *sifflante récente devant wau* : hom. ἶσος pour (*F*)ίσ*F*ος, voir § 131. — Sur le traitement de *d devant wau* : hom. δείδω pour δέδ*F*οα, θεουδής pour θεοδ*F*ής, voir § 71.

3° *Cas d'amuïssement d'une voyelle brève*

§ **230**. Il est extrêmement rare qu'une voyelle brève s'amuïsse dans le mot[1].

En syllabe initiale, l'*aphérèse*[2] appartient à la langue orale familière, où les mots usuels subissent une usure qui échappe aux lois phonétiques normales[3]. A peine les textes anciens nous en font-ils connaître un ou deux exemples : ainsi att. σκορακίζω, qui suppose 'σκόρακας (pour ἐς κόρακας)[4]. — En grec moderne, en revanche, l'aphérèse d'une voyelle initiale inaccentuée (donc brève) est fréquente : δόντι « dent » (de ὀδ-), μέρα (de ἡμέρα), δέν (de οὐδέν), etc.

§ **231**. En syllabe intérieure, on ne relève de *syncope*[1] d'une voyelle brève que dans un nombre de mots infime, et les causes en sont diverses : dissimilation d'une brève (après liquide ou nasale) par une brève de même timbre qui précède ou qui suit (σκορδον pour σκόροδον, Βερνῖκη pour Βερενῖκη, etc., à Athènes sur des inscriptions d'âge hellénistique) ; — absorption, en éolien, d'un *i* intérieur par un *r* qui précède (thess. Λᾱρισσα > Λᾱσσα, 'Αριστο- > Αστο-)[2] ; — hyphérèse d'une brève intérieure en hiatus (voir §§ 276-277) ; — usure phonétique dans un mot accessoire comme οἴομαι devenu en attique une sorte de particule sous la forme οἶμαι ; etc. — En grec moderne, en revanche, sous l'effet de l'accent d'intensité, la syncope d'une voyelle intérieure inaccentuée (donc brève) est fréquente : πέρσι (de πέρυσι), φέρτε (de φέρετε), etc.

§ 230-1. Sur l'élision et l'élision inverse, qui relèvent de la phonétique syntactique, voir ch. x.

2. Chez les grammairiens grecs, ἀφ-αίρεσις (« ablation ») désigne toute disparition d'une lettre initiale, consonne ou voyelle. Les grammairiens modernes en restreignent parfois le sens et réservent alors ce nom à l'élision inverse (§ 369).

3. Très sommaires indications chez M. Grammont, *Traité*, 376-368.

4. Ces aphérèses vulgaires de la langue orale ne sont pas conditionnées par la fin du mot précédent. Elles diffèrent par là de l'élision inverse (ἠ'ς pour ἠ ἐς, etc. Voir § 369).

§ 231-1. Chez les grammairiens, συγ-κοπή désigne toute disparition d'une ou plusieurs lettres (consonnes ou voyelles) dans le corps du mot.

2. Sur éol. -χριτος < -κερτος, etc. (où certains voient la même absorption de *ĭ* par *r*, suivie du développement d'une voyelle d'appui *e*), cf. § 138, note 2.

§ **232**. En syllabe finale, l'*apocope*[1] est propre à certains mots accessoires (surtout, prépositions-préverbes), par eux-mêmes dépourvus, le plus souvent, de ton, donc d'autonomie phonétique (proclise, § 348). L'ionien-attique l'ignore,à l'exception de la négation οὐκ, issue de *οὐκι (de *-*kʷĭd* : § 32) ; le thessalien en a les plus nombreux exemples (ον pour ἀνὰ, παρ pour παρὰ, απ pour ἀπὸ, επ pour ἐπὶ, κατ pour κατὰ, ποτ pour ποτὶ, περ pour περὶ ; on a aussi expliqué par une apocope le gén. sg. thessalien en -οι (IIᵉ décl.), à partir de la forme proclitique τοι < τοιο de l'article. L'apocope, à la différence de l'élision, n'est pas, en général, déterminée par la nature du phonème initial du mot suivant : hom. ἀν, παρ, κατ se rencontrent devant consonne quelconque ; cependant, dans les parlers occidentaux, ποτ, κατ ne se rencontrent que devant τ- : une dissimilation (ποτι το > ποτ το) y a commandé le choix entre forme apocopée et forme pleine (§ 355 et note 6). — Le grec moderne a d'assez fréquents exemples d'amuïssement d'une voyelle finale inaccentuée, donc brève, soit dans des prépositions (doublet ἀπ de ἀπὸ), soit ailleurs (δόσ' τό « donne-le », de δόσε τό).

§ 232-1. Chez les grammairiens grecs, ἀπο-κοπή (« retranchement ») désigne toute disparition d'une ou plusieurs lettres (consonnes ou voyelles) à la fin d'un mot.

II

TENDANCE A L'ÉLIMINATION DES DIPHTONGUES

§ **233**. Les diphtongues ont représenté, dans le développement du vocalisme grec, un élément assez peu stable ; plus ou moins tôt, elles ont tendu à disparaître[1]. La langue moderne ne conserve plus aucune des diphtongues que le grec avait héritées de l'indo-européen (§§ 196-197). Une notable partie de cette évolution appartient déjà à l'histoire du grec ancien.

En revanche, dès le Moyen Age, il a commencé à se constituer en grec, par la combinaison de voyelles en hiatus, des diphtongues nouvelles (§ 258).

§ **234**. A date mycénienne, nous n'avons aucune indication donnant à penser que fussent altérées soit les diphtongues à premier élément long (en dehors des effets éventuels de la loi d'Osthoff, si celle-ci est prémycénienne : § 225), soit les diphtongues à premier élément bref[1].

La non-notation du second élément des diphtongues en *-i* (§§ 8, 219) est un phénomène purement orthographique[2]. On verra (§§ 240-241) que les diphtongues le plus tôt altérées en grec ont été ει et ου ; or ου se conserve en mycénien (graphies *a-ro-u-ra* pour αρουραν, *o-u-* pour la négation, etc.) aussi bien que αυ (*ka-ra-u-ko* pour γλαυκος, *-ke-ka-u-me-no* pour κεκαυμενος, etc.) et que ευ (*e-re-u-te-ro* pour ελευθερος, dat. pl. *ze-u-ke-si* pour ζευγεσσι, etc.) ; et d'autre part ει n'est pas traité graphiquement (*re-qo-me-no* pour λειπομενοι, etc.) d'autre façon que αι (*e-ra-wo* pour ελαιϝον, etc.) ou que οι (*wo-no* pour ϝοινος, etc.).

On admettra donc que les premières altérations des diphtongues grecques (abrègement d'Osthoff excepté) sont de date post-mycénienne.

§ 233-1. Sur la monophtongaison, voir M. Grammont, *Traité*, 223-225.

§ 234-1. Le cas du nom du « fils », à diphtongue initiale *ui-* (§ 238), est particulier, parce que la diphtongue était elle-même, dans le mot, suivie d'un *-w-* qui pouvait être le point de départ d'une dissimilation régressive. C'est peut-être ce qui s'est passé en mycénien, où diverses formes à *i-* initial ont été (avec plus ou moins de probabilité) rapportées à ce mot : *i-je-we* (datif en -εϝ-ει), *i-we* (datif en -ϝ-ει), etc.

2. A la différence des inscriptions syllabiques mycéniennes, les inscriptions syllabiques cypriotes (§ 219) notent régulièrement, pour les diphtongues, aussi bien le second élément *i* (*a-i-ve-i* : αιϝει ; *vo-i-ko-i* : ϝοιχōι) que le second élément *u* (*e-u-ko-la-se* : ευχōλᾱς ; *a-u-ta-ra* : αυταρ ; *a-ro-u-ra-i* : αρουρᾱι).

1° *Diphtongues à premier élément long*

§ **235**. Celles dont avait hérité le grec (§ 197) ne pouvaient, en vertu de la loi d'Osthoff (§ 225), subsister ailleurs qu'en finale absolue : 3ᵉ sg. subj. actif φέρῃ (c'est-à-dire φέρηι), datifs sg. φορᾷ (c'est-à-dire φορᾶι), φόρῳ (c'est-à-dire φόρωι), etc. — Un certain nombre d'autres ont, plus tard, résulté de contractions, soit en finale absolue : att. φέρῃ (2ᵉ sg. subj. moyen, de *φέρη-σαι), 3ᵉ sg. λυθῇ (subj., de *λυθή-ῃ), τῑμᾷ (indic., de *τῑμά-ει), γνῷ (subj., de *γνώ-ῃ), etc., — soit même en d'autres positions : att. θνῄσκω (de *θνᾱ-ΐσκω), v. att. κλῄς « clé » (de *κλᾱϝίς), att. ᾄδω (de *ἀϝείδω), ᾠδή (de *ἀϝοιδᾱ́), πατρῷος (de *πατρώϝιος), κᾆτα (de καὶ εἶτα : § 376), ἐγῷμαι (de ἐγὼ οἶμαι), σεᾱυτοῦ (de *σέο αὐτόο), ion. ὡυτός (de ὁ αὐτός), etc.[1]. — L'analogie a aussi joué son rôle dans la reconstitution de telles diphtongues, notamment dans les allongements qui tiennent lieu d'augments et de redoublements : att. ηὑδούμην, ηὑδέσθην, ηὕδεσμαι du verbe αἰδοῦμαι, comme ἠδίκουν, ἠδίκησα, ἠδίκηκα de ἀδικῶ ; att. ᾖδουν, ᾔδησα, ᾔδηκα de οἰδῶ comme ὠνόμαζον, ὠνόμασα, ὠνόμακα de ὀνομάζω, etc.[2].

§ **236**. Toutes ces diphtongues à premier élément long, tant anciennes que récentes, étaient particulièrement instables (§ 197). Elles s'altèrent au cours de l'histoire du grec ancien[1], le plus souvent par amuïssement du second élément (*ēi* > *ē*, etc.), parfois par abrègement du premier (*ēi* > *ei*, etc.)[2]. Les graphies traditionnelles ῃ, ᾱͅ, ῳ de nos éditions (qui ne remontent qu'aux manus-

§ 235-1. En syllabe intérieure aussi, la résolution lesbienne du groupe récent -νσ- (§ 112) a amené 3ᵉ pl. subj. -ωισι < *-ωνσι < *-ω-ντι.

2. L'analogie a aussi restitué quelques rares diphtongues initiales ηυ : att. ηὔξανον, ηὔξησα, ηὔξηκα (αὐξάνω), ηὐδοκίμουν, ηὐδοκίμησα, ηὐδοκίμηκα (εὐδοκιμῶ), etc. — On a signalé au § 225 que hom. νηῦς et νηυσί étaient des réfections analogiques de ναῦς, ναυσί d'après νῆα, νηός, etc.

§ 236-1. Sauf celles que l'analogie tendait perpétuellement à recréer (augments ou redoublements par allongement) ; on notera pourtant qu'à l'imparfait, à l'aoriste et au parfait, la plupart des verbes commencant par ευ- ne présentent pas d'allongement : la tendance phonétique (ηυ- > ευ-) l'a emporté sur l'analogie.

2. Après le ıvᵉ s., une diphtongue ει, lorsqu'elle venait à se produire, devait être instable et aboutir rapidement à un *ē* très fermé. En sorte que le passage de ηι à ει, comme celui de ηι à η, est, en fin de compte, une monophtongaison. Mais il s'agit de deux processus différents, comme le montre clairement le sort de ωι qui a abouti soit à οι (qui subsiste comme diphtongue) soit à ω. On notera à ce sujet que le latin républicain a emprunté τραγῳδός et κωμῳδός sous les formes *tragoedus*, *comoedus*, alors que le latin impérial a emprunté ῥαψῳδός sous la forme *rhapsōdus* ; il s'agit, dans ces mots, d'une diphtongue -ωι- récente issue de contraction (voir plus bas).

crits médiévaux) recouvrent à l'origine de vraies diphtongues, plus tard de simples longues ; mais l'orthographe des inscriptions (et des papyrus), où l'iota n'est jamais souscrit (il est soit adscrit, soit omis), permet de suivre l'évolution de ces diphtongues.

Ailleurs qu'en finale absolue, il y a eu tendance à abréger le premier élément : entre le IVe et le Ier siècle, on rencontre, dans les inscriptions attiques, ει pour ηι (κλεις, de κληις ; λειτουργιᾶ, de ληιτο- ; ειτησατο, aor. de αἰτοῦμαι ; etc.), ευ pour ηυ (parfaits ευεργετηκᾶσι de εὐεργετῶ, επευξημενον de ἐπαυξάνομαι, etc.), οι pour ωι (τραγοιδος, κομοιδος, de -ωιδος) etc.

Les exemples les plus nombreux et les plus nets sont ceux de -ηι, -αι, -ωι en finale absolue.

a) Dans les inscriptions attiques, -ᾱι alterne avec -ᾱ, -ωι avec -ω à partir du IIe siècle avant notre ère : dès cette époque, au moins, le second élément n'est plus prononcé[3]. Mais, dans d'autres parlers, pareils flottements apparaissent à date plus ancienne. Au IVe siècle, la réduction à une voyelle longue (par chute du second élément) est acquise : pour η(ι) en ionien d'Asie, pour η(ι), ᾱ(ι), ω(ι) en lesbien, en thessalien, en cypriote. Et il y a des exemples isolés de cette évolution plus tôt encore.

b) L'abrègement du premier élément est bien plus rare. A Érétrie et à Oropos (ionien d'Eubée), au IVe siècle, l'orthographe régulière est -ει pour -ηι, -οι pour -ωι : τει θυσιει (dat. sg. de ἡ θυσίη), τοι ιεροι (dat. sg. de τὸ ἱερόν). A Athènes même, à partir du IVe siècle, les inscriptions présentent souvent ει pour ηι. Mais ces particularités locales n'ont pas prévalu, et la κοινή, d'où est issu le grec moderne, repose sur un état de l'ionien-attique où -ῃ, -ᾳ, ῳ se prononcent -η, -ᾱ, -ω,

2° *Diphtongues à premier élément bref*

§ **237**. Aux exemples anciens des diphtongues ει, αι, οι, ευ, αυ, ου, (§ 196) sont venus s'en ajouter de nouveaux, résultant d'évolutions phonétiques multiples[1] : Réductions, soit anciennes (§ 225), soit récentes (§ 236) de diphtongues à premier élément long : Ζεύς (de *Ζηύς), att. κλείς (de *κλῄς), etc. — Résolutions d'hiatus (§ 267) : γένει (hom. γένεϊ, de *γένεσι), οἶς (hom. ὄϊς, de

3. A cette date, -ᾱι, -ωι ne sont plus que des graphies *traditionnelles* subsistant à côté des graphies *phonétiques* -ᾱ, -ω.

§ 237-1. Certaines demeurent inexpliquées (lesb. αιμι- au lieu de ημι- : *sēmi-), d'autres mal expliquées : ainsi la tendance du thessalien et surtout du béotien à faire passer *e* à *ei* (rarement *a* à *ai*) devant *s* suivi de consonne : thess. πρεισβειᾶ, béot. πρῖσγειες (d'un plus ancien béot. *πρεισγηϝες), béot. Θιοφειστος (d'un plus ancien Θεοφεστος), etc.

*ὄϝις), εὐ- (hom. ἐΰ-, de *ἐσυ-), etc. — Anticipation de yod (§§ 176-177) : χαίρω (de *χάρyω), τεκταίνω (de *τεκτάνyω), κλαίω (de *κλάϝyω), etc. — Vocalisation de digamma intérieur devant consonne (§ 188) : hom. ἀπούρᾱς (de *ἀπόϝρᾱς), εὔαδε (de *ἔϝϝαδε <*ἔσϝαδε), etc. — Dissimilations diverses : παιπάλλω (de *παλπάλλω), crét. μαιτυρος (de *μάρτυρος), § 150 ; lesb. (accus. fém. pl.) φεροίσαις (de *φερονσανς) : §§ 124-125. Etc.

Des actions diverses ont aussi transformé des diphtongues les unes dans les autres[2]. En particulier, dès le grec commun, *eu* est dissimilé en *ei* par une consonne *w* qui précède[3] : hom. ἔ(ϝ)ειπον de **e-we-uk*ʷ*-o-* (skr. *ávocam* ; aoriste redoublé de **wek*ʷ*-*). En attique, οι est dissimilé en ει par un υ qui précède, dans δυεῖν (ɪvᵉ s.) issu de δυοῖν. Etc.

§ **238**. De plus il s'était constitué en grec une diphtongue *ui*[1]. Elle se trouvait amenée par le jeu des sonantes dans la flexion du nom du « fils » (nomin. sg. **suy-ú-s*, refait en **suiyús* : lac. *h*υιυς, d'après le génitif ; gén. sg. **sui-w-ós* : hom. υἷος). — La morphologie mettait parfois en contact un élément de mot terminé par *ŭ* et un autre commençant par *ĭ*, et des diphtongaisons s'ensuivaient[2] : optatifs archaïques des présents en -νυμαι, des aoristes ἔφῡν et ἔδῡν, des parfaits médio-passifs comme λέλυμαι (*δαινυ-ῑ-το, *δυ-ῑ-μεν, *λελυ-ῑ-το) ; adverbes de lieu en *-*ŭ* (i.-e. **k*ʷ*ŭ* : av. *kū*) avec élargissement -ι(ς) en dorien et en éolien (arg. vᵉ s. *h*οπυι, rhod. vɪᵉ s. υις, lesb. τυῖδε) ; diminutifs en -ιδιον de noms en -*ŭ*- (ἰχθῦς, etc.). — Les traitements phonétiques de *-*wy*-, *-*sy*-, aboutissaient, d'autre part, à la constitution de finales -υίω (reposant sur *-*uw-yō* : § 172), ainsi dans lesb. φυίω, ou -υιᾰ (reposant sur *-*us-yə* : § 127), ainsi dans μυῖα et dans les participes parfaits féminins (à quoi se rattachent des noms comme ἄγυια ou ὄργυια).

§ **239**. Ces sept diphtongues se sont altérées diversement, et à des époques différentes. On réservera pour le ch. ᴠɪɪɪ l'examen des

2. Sur le passage de *eu* à *au* après *r*, voir § 256.

3. Voir M. Grammont, *Traité*, 288.

§ 238-1. On se défiera de la prononciation française usuelle du grec ancien, qui tend à articuler υι comme fr. *oui* au lieu de l'articuler, approximativement, comme fr. *houille* (diphtongue décroissante : § 194, note 2).

§ 238-1. On se défiera de la prononciation française usuelle du grec ancien, avec υι lu comme fr. *huis*. La diphtongue υι, dans son état le plus ancien, devait ressembler davantage à fr. *houille* qu'à fr. *oui* ; et cela reste vrai, mutatis mutandis, après le passage de *u* à *ü*.

2. La diphtongaison est rare au datif singulier des thèmes en -*ū*- (gr. -ῠϝι, cf. skr. -*ūve*) ; cependant, πληθυῖ, νέκυι, θρήνυι, ἰξυῖ, etc., sont disyllabiques chez Homère.

altérations propres aux diphtongues en hiatus dans le mot (att. αἰεί > ἀεί ; etc.). On examinera ici l'évolution de αι, ει, οι, υι, αυ, ευ, ου devant consonne ou en finale absolue¹.

La diphtongue υι (qui conservait presque partout la prononciation *ui*, mais devint *üi* en attique quand *u* y devint *ü* : § 252) était instable parce qu'elle comportait deux éléments d'aperture semblable (§ 194). Elle a tendu à disparaître par assimilation complète du second élément au premier : υι > ῡ (dor. *ū*, att. *ǖ*) : optatifs hom. δαινῦτο, αἰνῦτο, ἐκδῦμεν, λελῦτο, att. πηγνῦτο ; adverbes de lieu syrac. πῦς, ὗσπερ, rhod. (IIIᵉ s.) οπῡς, arg. (IIᵉ s.) ῡς ; diminutif att. ἰχθῦδιον ; etc.

§ **240**. Les six autres diphtongues étaient du type normal, à aperture décroissante. Elles ont été inégalement stables. Les plus tôt altérées ont été celles dont les deux éléments étaient le plus voisins l'un de l'autre, soit tous deux prépalataux (*ei*), soit tous deux vélaires (*ou*) ; par assimilation des deux éléments, elles ont abouti respectivement à *ē* et à *ō*.

En grec commun, ει était une diphtongue, et, au vᵉ s., l'orthographe cypriote met encore en évidence cette prononciation (*pe-i-se-i* : πεισει ; *a-i-ve-i* : αιϝει). — A Corinthe, dès les premiers textes (VIIᵉ-VIᵉ s.), un même signe Ɛ (différent du signe employé pour ε, η) sert à noter à la fois l'ancienne diphtongue *ei* (ΠοτƐδᾱν) et l'*ẹ̄* résultant de contractions (ε+ε) ou d'allongements compensatoires (Ɛμι « je suis »). A cette époque donc, en corinthien, **ei* était déjà réduit à *ẹ̄*. — Les inscriptions attiques du vᵉ siècle font encore en général la différence entre l'ancienne diphtongue *ei* (notée **EI** : ΠοσΕΙδōν) et *ẹ̄* secondaire (noté **E** : φερΕν « porter », Εμι « je suis ») ; mais, à partir du IVᵉ siècle, cet *ẹ̄* aussi est régulièrement noté par **EI** (φερΕΙν, ΕΙμι) : c'est l'orthographe classique. Dans l'écriture comme dans la prononciation, il n'y a plus, dès lors, de distinction entre ει ancienne diphtongue (εἶμι « j'irai » ; première syllabe de λείπειν) et *ẹ̄* secondaire (εἰμι « je suis » ; seconde syllabe de λείπειν). — Dans tous les dialectes, à l'époque hellénistique, l'ancienne diphtongue *ei* se trouve réduite à une voyelle longue.

Cette voyelle était dès l'origine un *ē* très fermé (de timbre intermédiaire entre *e* et *i*), et elle n'a cessé de se fermer davantage jusqu'à aboutir à *ī*. Le fait apparaît très tôt dans certains parlers ; sporadiquement en argien dès le vᵉ siècle : *hī* (pour εἶ « où »,

§ 239-1. Il faut se garder de se laisser abuser par la prononciation française usuelle du grec ancien, qui garde à ει, αι, οι, υι le caractère de diphtongues, mais fait de ευ, αυ, ου des voyelles simples (ευ prononcé comme *eux*, αυ comme *haut*, ου comme *houx*). On verra à quel point cette prononciation est contraire aux données historiques.

ancienne diphtongue), τελῖτō (pour τελείτω : contraction ε+ε) ; régulièrement en béotien à la même époque : Πῖθαρχος (pour Πείθαρχος), etc. Il se manifeste avec fréquence à partir du IIIe siècle dans la κοινή, à laquelle ει fournit alors une notation commode pour ī. Il prévaudra en grec moderne, où ει se prononce *i*.

§ **241**. En grec commun, ου était une diphtongue, et, au ve s., l'orthographe cypriote met encore en évidence cette prononciation (*a-ro-u-ra-i* : αρουρᾶι). — A Corinthe, dès les premiers textes (VIIe-VIe s.), la graphie ΟΥ note non seulement l'ancienne diphtongue *ou*, mais un ǭ secondaire résultant de contraction (ο+ο) ou d'allongement compensatoire : gén. sg. ΞενυλλΟΥ, ΔρōπυλΟΥ ; dès cette époque, donc, *ou* y était déjà réduit à ǭ. — Les inscriptions attiques du ve siècle font encore en général la différence entre l'ancienne diphtongue *ou* (notée ΟΥ) et ō secondaire (noté Ο) : ουτε κατα τō κοινō ουτε κατα ιδιōτō ; mais à partir du IVe siècle s'étend l'usage de ΟΥ pour noter ǭ secondaire (gén. sg. του κοινου, ιδιωτου, etc.) : c'est l'orthographe classique. L'écriture comme la prononciation a, dès lors, cessé de distinguer entre *ou* ancienne diphtongue (première syllabe de τούτου) et ǭ secondaire (seconde syllabe de τούτου). — Dans tous les dialectes, à l'époque hellénistique, l'ancienne diphtongue *ou* est réduite à une voyelle longue.

Cette longue était, dès l'origine, un ō très fermé (de timbre intermédiaire entre *o* et *u*) et elle a continué de se fermer, tendant vers une prononciation ū qui est celle de la κοινή : c'est alors par ου que le grec transcrit l'*u* latin (long ou bref) : Μούκιος (*Mūcius*), Τούλλιος (*Tŭllius*), Λούκουλλος (*Lūcŭllus*), etc. En grec moderne encore, ου se prononce *u*.

§ **242**. Les diphtongues αι et οι ont été plus résistantes parce que leurs deux éléments étaient plus distincts l'un de l'autre par l'aperture et par la région articulatoire[1]. Cependant, pour l'une et pour l'autre, l'assimilation a fini par se produire, assez tôt en béotien, plus tard dans la κοινή.

En Béotie, dès le ve siècle, αι est parfois écrit αε : en augmentant d'aperture, le second élément se rapproche du premier ; au IVe siècle, l'assimilation est terminée et la diphtongue réduite à un ē ouvert (noté η), qui, plus tard, tendra d'ailleurs à se fermer. — Le béotien devance ici de plusieurs siècles les autres parlers grecs. C'est seule-

§ 242-1. Le fait que **w* s'est effacé bien plus tôt devant ο et ω que devant οι (§ 162) indique que très tôt en grec *o* avait, dans la diphtongue *oi*, un caractère particulier (peut-être un avancement du point d'articulation, de *o*, en direction de *ü*?.

ment au milieu du IIe siècle qu'apparaissent en κοινή, dans les papyrus, les premiers flottements entre αι et ε, annonçant la réduction de la diphtongue. En grec moderne, αι note un *e* ouvert.

§ **243**. En Béotie, dès le ve siècle, οι est parfois écrit οε : les deux éléments sont dès lors d'aperture sensiblement égale, mais le premier demeure arrondi, le second prépalatal et non arrondi. L'assimilation, se poursuivant, aboutira à une voyelle prépalatale arrondie (d'abord sans doute *ọ̈* long, qui ensuite se ferme en *ṻ*) : à partir du IIIe siècle, οι fait place régulièrement à υ sur les inscriptions béotiennes : τυς αλλυς προξενυς κη ευεργετης (att. τοῖς ἄλλοις προξένοις καὶ εὐεργέταις). — Ici encore, le béotien est en avance sur les autres parlers. Rares sont, dans la κοινή, à partir du IIe siècle, les flottements entre οι et υ qui annoncent la réduction de la diphtongue. A l'époque byzantine, cette réduction est acquise et οι se prononce *ü*. C'est vers le IXe siècle seulement que cet *ü* passera à *i* (§ 252), prononciation moderne de οι.

§ **244**. En revanche, ευ et αυ ont résisté à l'assimilation. Certaines graphies archaïques, telles que cor. Αχιλλεους (Ἀχιλλεύς), att. αϝυταρ (αὖταρ disyllabe), ion. αοτοι (αὐτοί), Γλαοκος (Γλαῦκος), φεογετω (φευγέτω), etc., mettent en évidence la prononciation diphtonguée, qui s'est conservée durant toute la période classique. — Cependant, la tendance à l'élimination des diphtongues s'est manifestée ici encore : cette fois, par différenciation des deux éléments[1], dont le second tend vers une prononciation nettement consonantique (spirante bilabiale, puis labiodentale)[2]. Dès le IIIe siècle, en Béotie, plus tard dans d'autres parties du monde grec, des confusions graphiques entre -εϐδ- et -ευδ-, -αϐδ- et -αυδ-, etc. (§ 44), annoncent déjà la prononciation du grec moderne : αυ, ευ se lisent aujourd'hui *af*, *ef* devant consonne sourde, *av*, *ev* devant sonore.

§ 244-1. En Crète, au contraire, il y a quelques traces d'un début d'assimilation pour ευ (*eu* >*ou* dans ελουθερος, επιτᾱδουμα, etc.).

2. Il n'y a pas lieu d'interpréter ainsi des graphies archaïques telles que Ναϝπακτιος pour Ναυπάκτιος, etc. (§ 184).

III

CRÉATION DE NOUVELLES VOYELLES LONGUES

§ **245**. A date post-mycénienne, allongements compensatoires anciens (§ 228), puis allongements compensatoires récents (§ 229) et contractions (ch. VIII), puis réductions de diphtongues (§§ 239-243) ont eu pour effet, à diverses reprises, la formation de voyelles longues secondaires (c'est-à-dire récentes) dans tous les parlers grecs.

Lorsqu'elles étaient de timbres ῑ, ᾱ, ῡ, ces longues secondaires se trouvaient pareilles aux longues anciennes héritées de l'indo-européen, et se sont confondues avec elles. On notera cependant qu'en ionien, après la fermeture de ᾱ en η, les allongements récents (*πανσανς > πᾱ́σᾱς, *καλϜός > κᾱλός, *φθάνϜω > φθᾱ́νω)[1] et les contractions *τῑμάειν > τῑμᾶν) ont rendu au dialecte une voyelle ᾱ qu'il avait perdue[2].

§ **246**. Mais beaucoup de parlers grecs avaient donné aux brèves ε, ο une prononciation plus fermée que celle des longues η, ω (§ 251, *a*)[1]. Les longues secondaires résultant soit de l'allongement de cet ε ou de cet ο, soit de contractions telles que ε+ε, ο+ο, se sont donc trouvées normalement plus fermées que les longues anciennes. Généralement notées par les mêmes signes que ε et ο dans les alphabets archaïques, elles ont été plus tard écrites ει, ου, lorsque la réduction des diphtongues *ei*, *ou* à un ē et à un ō très fermés (§§ 240-241) eut fourni pour elles une notation commode. Beaucoup de parlers grecs ont donc, à l'époque historique, deux ē (l'un ancien et ouvert : η, l'autre récent et fermé : ει) et deux ō (l'un ancien et ouvert : ω, l'autre récent et fermé : ου). C'est le cas de l'ionien-attique et de la plus grande partie des parlers occidentaux (delphique, locrien, mégarien, corinthien, etc.), ceux qu'à la suite d'Ahrens les grammairiens du XIX[e] siècle ont appelés « dorien doux » *(doris milior, mild-dorisch)* : εἰμι « je suis » (allongement :

§ 245-1. A quoi il faut ajouter αι > ᾱ en hiatus (δαι(Ϝ)ήρ > δᾱήρ : § 265).

2. Cf., toutefois, sur Μητρᾶς, etc., § 249, note 1 ; sur ἀήρ, § 254.

§ 246-1. On ne se laissera pas abuser par la prononciation française usuelle du grec ancien, qui attribue bien une qualité fermée à ε, une qualité ouverte à η, mais inversement, fait de ο un *o* ouvert, de ω un *o* fermé.

*ἔσμι), τρεῖς (contraction : *τρέες) en regard de μή (longue ancienne) ; τούς (allongement : *τόνς), τοῦ (contraction : *τόο) en regard de τῶν (longue ancienne).

Dans certains dialectes, au contraire, *ē*, *ō* secondaires (provenant d'allongements ou de contractions) se sont confondus respectivement avec *ē*, *ō* anciens.

Ainsi en thessalien, où il n'y a plus que des longues fermées, même pour *ē* ancien (μει) , *ō* ancien (τουν) : § 251 *b*.

Ainsi en béotien, où tous les *ē* sont fermés (§ 251 *b* : μει comme τρεις, ειμι), tous les *ō* ouverts (accus. plur. τως et gén. sg. τω comme gén. pl. των), et où, en revanche, les anciennes diphtongues *ei*, *ou* ont abouti respectivement à *ī*, *ū* (§§ 240-241).

Ainsi en lesbien, en arcadien, et dans une partie des parlers occidentaux (« dorien sévère », *doris seuerior*, *streng-dorisch* : crétois, laconien, éléen, etc.), où il n'y a que des longues ouvertes : τρης (att. τρεῖς), τω (att. τοῦ), arc. ηναι (att. εἶναι), dor. τως (att. τούς), etc.[2]. Cependant, dans ces dialectes, la réduction des diphtongues *ei*, *ou* est venue, par la suite, introduire un *ē* et un *ō* fermés.

§ **247**. Le tableau ci-dessous donne un aperçu schématique des voyelles longues de timbres *e*, *o* à l'époque classique :

	**ē*	*ĕ*+*ĕ* / *ĕ* allongé	**ei*	**ō*	*ŏ*+*ŏ* / *ŏ* allongé	**ou*
ion. att. dor. « doux »	η (*ę̄*)	ει (*ẹ̄*)	ει (*ẹ̄*)	ω (*ǭ*)	ου (*ọ̄*)	ου (*ọ̄*)
thess.	ει (*ẹ̄*)	ει (*ẹ̄*)	ει (*ẹ̄*)	ου (*ọ̄*)	ου (*ọ̄*)	ου (*ọ̄*)
béot.	ει (*ẹ̄*)	ει (*ẹ̄*)	ι (*ī*)	ω (*ǭ*)	ω (*ǭ*)	ου (*ū*)
lesb. arc. dor. « sévère »	η (*ę̄*)	η (*ę̄*)	ει (*ẹ̄*)	ω (*ǭ*)	ω (*ǭ*)	ου (*ọ̄*)

De sorte que, si le grec commun n'avait que cinq voyelles longues *ī*, *ē*, *ā*, *ō*, *ū*, la plupart des parlers en comptent sept à l'époque historique : *ī*, *ẹ̄* (ει), *ę̄* (η), *ā*, *ǭ* (ω), *ọ̄* (ου), *ū*[1].

2. Le détail des faits dialectaux est compliqué. Certains parlers doriens (Argos, Théra, Cos, Rhodes) présentent, pour *ē*, *ō* secondaires, tantôt η, ω, tantôt ει, ου, sans que le principe de la répartition se laisse nettement définir. En éléen, *ē* secondaire est noté par η, mais était peut-être plus fermé que *ē* ancien, qu'on trouve noté tantôt par η, tantôt par ᾱ (§ 251 *b*). Etc.

§ 247-1. Le détail diverge de parler à parler. L'attique classique n'a pas de *ū* mais un *ǖ* (§ 252). — Le béotien n'a pas de *ọ̄*; mais, outre *ī* (issu de **ī* et de **ei*), *ẹ̄* (issu de **ē*), *ę̄* (issu de **ai*), *ā*, *ǭ* (issu de **ō*), *ū* (issu de **ou* et de **ū*), il possède un *ǖ* (issu de **oi*). — L'éléen a peut-être à la fois *ẹ̄* (issu de **ei*), *ę̄* (issu de *ĕ*+*ĕ* ou de *ĕ* allongé) et *ā̄* (noté tantôt η, tantôt ᾱ ; issu de **ē*). Etc.

IV

ALTÉRATIONS DIVERSES DES TIMBRES

§ **248**. Dans l'histoire des parlers grecs anciens, il se présente diverses altérations de timbre tant pour les longues que pour les brèves. Certaines de ces altérations sont conditionnées par la position de la voyelle dans le mot, l'action des voyelles ou consonnes voisines, l'action des autres voyelles du mot. Certaines altérations sont inconditionnées et se produisent, à une même date et dans un même parler, en toutes positions dans le mot.

Il arrive que certains voisinages phonétiques contrarient le développement des altérations inconditionnées. Ainsi en attique, le mouvement de fermeture de *ā* vers *ē* s'est trouvé arrêté puis renversé après *r* ou voyelle.

Il arrive souvent aussi qu'altérations inconditionnées et altérations conditionnées mettent en évidence les mêmes tendances articulatoires. Ainsi en éléen le flottement (inconditionné) entre η et ᾱ et le flottement (en certaines positions seulement) entre ε et ᾰ indiquent, l'un et l'autre, pour ce dialecte, une tendance à ouvrir fortement les voyelles de timbre *e*.

Le mycénien ne présente[1] qu'un très petit nombre d'altérations (conditionnées) des timbres vocaliques[2].

1° *Altérations inconditionnées*

§ **249**. Les voyelles, brève et longue, de timbre *a* se sont en général, du grec commun aux dialectes et de la κοινή au grec moderne, conservées sans altération.

Cependant, l'ensemble du groupe ionien-attique a connu une période où l'articulation de *ā* s'est déplacée vers l'avant du palais ; *ā* a pris progressivement une prononciation prépalatale et fermée, intermédiaire entre *ā* et *ē*, qu'on symbolisera ici par *ǟ*. Cette ferme-

§ 248-1. Du moins dans les mots proprement grecs. Dans les mots d'emprunt préhelléniques, on constate, comme il est normal, divers flottements ; notamment entre *e* et *i* : *di-pa* en regard de hom. δέπας ; *ku-te-so* en regard de κύτισος ; (gén.) *a-te-mi-to* et dat. *a-ti-mi-te* pour le nom d'Ἄρτέμις ; etc.

2. Cf. §§ 253 *(a-pu)*, 254 *(o-ko-me-ne-u)*, 256 *(pe-mo)*.

ture affecte à la fois les ᾱ du grec commun[1] et ceux qui résultaient des allongements compensatoires anciens (*ἔφανσα >ἔφηνα, etc. § 228). — En revanche, elle avait cessé de se produire avant l'époque des allongements compensatoires récents (*πάνσανς > πᾶσᾱς, etc. : § 229) et des contractions de ă avec ĕ (*τῑμάετε > τῑμᾶτε), ē̜ (*τῑμάειν > τῑμᾶν) ou ę̄ (*τῑμάητε > τῑμᾶτε) ; les ᾱ qui en résultent ont subsisté en ionien et en attique, ainsi que les ᾱ des mots d'emprunt postérieurs (*Dārayavahuš* : Δᾱρεῖος)[2].

L'ǣ ionien-attique a, par la suite, continué de se fermer jusqu'à se confondre avec ē ancien. La confusion n'est pas encore achevée au VIIe siècle et au VIe siècle dans l'ionien des îles : les inscriptions d'Amorgos, de Naxos, de Céos notent ǣ par η, ē ancien par ε̄ (κασιγνε̄τη). Mais elle est acquise dès les premiers textes en ionien d'Asie (κασιγνητη), en ionien d'Eubée et en attique (κασιγνε̄τε̄ ; à partir du IVe s., κασιγνητη). C'est à la comparaison des autres dialectes ou à l'étymologie qu'il faut avoir recours pour savoir si un η de l'ionien-attique remonte à un ā ou à un ē du grec commun (μήτηρ : dor. μᾱτηρ ; i.-e. **mātēr*).

§ **250**. Mais, avant que la confusion fût achevée entre ā et ē, il s'est produit *en attique*, à deux reprises, une *ouverture conditionnée* de cet ǣ, qui l'a ramené au timbre ā.

Tout d'abord, ǣ s'est ouvert en ā après *r* (att. ἡμέρᾱ : ion. ἡμέρη, dor. ἁμέρᾱ ; att. πρᾱ́ττω : ion. πρήσσω, dor. πρᾱ́σσω, etc.). Cette ouverture avait cessé de se produire lors de la contraction de ε+ᾰ puisque l'ǣ qui en résultait a abouti à η (accus. sg. *πλήρεᾰ > πλήρη : § 295)[1]. Elle est antérieure aussi à la chute de ϝ après ρ (§ 159) ou à l'assimilation récente de -ρσ- en -ρρ- (§ 119), puisque *κόρϝᾱ aboutit à κόρη, *δέρϝᾱ à δέρη « nuque », *κόρσᾱ à κόρρη « tempe ».

Plus tard, ǣ s'est ouvert en ā après *e*, *i* ou diphtongue en **i* (att. γενεᾱ́ : ion. γενεή ; καρδίᾱ : ion. κραδίη ; adjectifs fém. att.

§ 249-1. Excepté, semble-t-il, dans les hypocoristiques en -ᾶς (Μητρᾶς, Διᾶς, Λυσᾶς, etc.), où le caractère expressif du suffixe maintint le vocalisme ā.

2. Il n'est pas vraisemblable, historiquement, que les Grecs aient pu emprunter le nom *māda-* des Mèdes (ion. att. Μῆδος ; ailleurs ᾱ, ainsi cypr. ve s. *ma-to-i* : Μᾶδοι) avant le VIIIe s. au plus tôt ; il est, d'autre part, très probable que la fermeture ionienne de ā en ǣ est antérieure au VIIIe s. ; il est donc imprudent d'utiliser la forme Μῆδος, en l'opposant à la forme Δᾱρεῖος, pour situer l'altération de ā ancien en ionien entre le premier emprunt et le second. Un certain nombre d'emprunts du grec à l'iranien (*māda-* > Μῆδος ; *pārša-* >Περσης ; *kārša-*, nom d'un poids > κέρσα ; etc.), dont l'un datable avec précision (ve s. : *xšayāršā-* > Ξέρξης) posent, quant au vocalisme, des problèmes de transmission (directe, ou indirecte) d'une langue à l'autre non résolus à ce jour.

§ 250-1. Le timbre de la longue contracte dans le pluriel neutre *ἀργυρέα > ἀργυρᾶ est analogique et sans lien avec la présence de *r* (cf. *χρῡσέα >χρῡσᾶ).

γενναίᾱ, ἀστεῖᾱ, ὁμοίᾱ : ion. γενναίη, ἀστείη, ὁμοίη, etc.). — Cette ouverture est postérieure à la chute de ϝ entre voyelles (*νέϝᾰ > att. νέα, ion. νέη ; *δεξιϝᾱ > att. δεξιᾱ, ion. δεξιή ; etc.). Elle est postérieure aussi à la contraction de ε+ᾰ, puisque l'ā qui en résultait a abouti à ā dans les accus. sg. *ἐνδεέα > ἐνδεᾶ, *ὑγιέα > ὑγιᾶ.

Les traitement attiques de ā ancien après υ, diphtongue en υ, et ο sont peu clairs : ὀξύη, ἐγγυήτης, mais σικύᾱ, *εὐφυέα >εὐφυᾶ ; -σκευή, mais ναυᾱγός ; πνοή (*πνοϝᾱ), φθόη (*φθόyᾱ), mais ἀκρόᾱσις, ἠκροᾱσάμην, etc.[2]. — Il y a, de plus un petit nombre de mots qui font difficulté, avec η au lieu de ᾱ attendu : κρήνη (dor. κρᾱ́νᾱ), ἐμίηνα (aor. de μιαίνω) ; plus rarement avec ᾱ au lieu de η attendu : att. ἀήρ (en regard de ion. ἠήρ : § 254), χαμᾶθεν (en regard de ion. χαμᾶθεν) ; ils doivent s'expliquer soit par des assimilations ou dissimilations, soit par l'analogie, soit par l'emprunt.

§ **251**. L'histoire des voyelles de timbres *e* et *o* diffère de dialecte à dialecte, et le détail en est compliqué. On indiquera ci-dessous les faits les plus caractéristiques.

a) Beaucoup de parlers grecs (ionien-attique et « dorien doux » : § 246) ont conféré aux brèves *ĕ*, *ŏ* une prononciation plus fermée que celles des longues anciennes *ē*, *ō*[1]. De là les différences de timbres entre ces longues et les longues récentes (fermées) résultant de *ĕ*+*ĕ*, *ŏ*+*ŏ*, etc. Cependant, même dans ces parlers, les brèves ε, ο sont toujours demeurées distinctes respectivement de *ĭ* et de *ŭ*, et le grec moderne, qui repose sur l'ionien-attique, leur conserve leurs timbres *e*, *o*.

b) En éléen, *ē* ancien avait une prononciation très ouverte (*ǟ*), si bien que les inscriptions archaïques d'Olympie hésitent entre les notations ε̄ et ᾱ : πλε̄θυοντι et πλᾱθυοντα (de **plē-*), ειε̄ et εᾱ (opt. de εἰμι : suffixe **-yē-*), négation με̄ et μᾱ (**mē*), βασιλᾱες (suffixe -ηϝ-), ϝρᾱτρᾱ (de **wrē-*), etc. — Inversement, *ē* ancien avait, en béotien et en thessalien, une prononciation très fermée ; quand l'alphabet ionien s'introduisit dans ces régions (ɪᴠᵉ s.), c'est par ει

2. On a supposé que l'ouverture de la voyelle longue dans ἀκρόᾱσις, ἀθρόᾱ, δικρόᾱ, pouvait être due, à travers ο, à l'action ouvrante de ρ (appuyé et sonore) ; le ῥ- (initial, sourd) de ῥοή (*σροϝᾱ́) n'aurait pas eu la même action. — Mais, d'une part, au moins au contact direct de la longue, ῥ- initial sourd (ῥᾴδιος, etc.) a eu la même action ouvrante que ρ appuyé sonore (πρᾱ́ττω, etc.). D'autre part, au moins à travers υ, ρ appuyé sonore n'a pas eu d'action ouvrante dans ὀφρύη, etc. — Le détail des faits reste obscur ; des actions analogiques ont pu intervenir (ῥοή modelé sur πνοή ? Etc.). — [Sur πόᾱ, issu de ποίᾱ voir § 264.]

§ 251-1. Voir § 246, note 2.

qu'on nota cette voyelle, non par η[2] : béot. thess. μει (att. μή), thess. ονεθειχε (att. ἀνέθηκε : racine *dhē-), βασιλειος (de *-ηϝ-ος), béot. ματειρ (att. μήτηρ), etc. De plus, en thessalien, ō ancien était également très fermé et a été noté très tôt par ου : Απλουν (VIIe s. : att. 'Απόλλων), εδουκε (att. ἔδωκε, rac. *dō-), etc.

c) A l'époque hellénistique, les voyelles longues de timbre ē se ferment et tendent vers le timbre ī ; cette fermeture affecte aussi bien l'ē ouvert (η) que l'ē fermé (ει) de l'ionien-attique ; l'un et l'autre sont représentés par *i* en grec moderne. — En revanche, seul l'ō fermé de l'ionien-attique (ου) tend vers ū (§ 241) ; l'ō ouvert (ω) résiste à cette tendance et garde, jusqu'en grec moderne, le timbre *o*

§ **252**. Enfin, si les voyelles (brève et longue) de timbre *i* ont été stables en grec ancien et le demeurent en grec moderne, les voyelles de timbre *u* se sont altérées dialectalement, notamment en ionien-attique ; l'articulation s'en est déplacée vers l'avant, l'arrondissement se maintenant. De là des voyelles de timbre *ü*[1]. Celles-ci, au cours du Moyen Age (IXe s.), perdant leur caractère de voyelles arrondies, aboutiront finalement à *i*.

A date historique, l'ancienne prononciation *u* se conserve dans la plupart des parlers. Les alphabets archaïques emploient devant υ (bref ou long) le signe ϙ de l'occlusive vélaire (§ 21) : cor. ϙῦμαθοος, ϙλυτος, Σεϙυϝονιιος, etc. Plus tard, quand l'alphabet ionien eut prévalu, des graphies accidentelles telles que ου (pour ŭ, ū), ο (pour ŭ) témoignent du maintien de l'articulation vélaire. En Béotie, à partir du IVe siècle, ου devient la notation régulière de l'ancien *u* (bref ou long) : τού, τουχᾱ, Πολουξενος, Πουθοδωρος, Ευθουμος, etc.[2]. Divers indices montrent qu'à l'époque impériale, la prononciation *u* survivait encore par endroits.

Pour l'ionien-attique même, il subsiste encore quelques vestiges de *u* vélaire (graphies λεϙυθος, ϙυϙνυς, sur des inscriptions chalcidiennes archaïques, alors que les plus anciennes inscriptions attiques ne présentent déjà plus que κ devant υ). Mais, très tôt (peut-être d'abord en Ionie d'Asie), l'articulation de ŭ, ū s'est déplacée vers l'avant (comme celle de ā : § 249) ; la prononciation *ü* est déjà celle de l'époque classique.

2. **En béotien, η fut alors affecté à l'ē ouvert issu de *ai (§ 242).**

§ 252-1. Sur ü résultant de *oi* en béotien, voir § 243.

2. En revanche, υ, avec sa valeur attique de ü, sera employé, à partir du IIIe siècle pour noter l'aboutissement de *oi* (§ 217).

2° *Altérations conditionnées*

§ **253**. Le grec ancien est une langue où les timbres vocaliques ne dépendent que dans une faible mesure de l'entourage phonétique.

Il arrive cependant qu'ils se modifient sous l'action des autres voyelles du mot (assimilations ou dissimilations) ou sous l'action des phonèmes avec lesquels la voyelle est en contact direct. — De plus, la position en fin de mot a parfois influencé le timbre de la voyelle ; ainsi, dans le groupe arcado-cypriote (où ε, ο tendaient vers une prononciation très fermée sous diverses influences), -ŏ passe à -ŭ en finale absolue : désinences moyennes -τυ, -ντυ ; gén. masc. sg. (1re décl.) en -αυ (de -ᾱο) ; préposition απυ (forme déjà attestée en mycénien : *a-pu* ; également connue du lesbien et du thessalien) ; etc.

§ **254**. Assimilations et dissimilations relèvent de l'histoire individuelle des mots. Elles concernent plus souvent les voyelles brèves que les voyelles longues.

Exemples d'assimilations[1] : à Athènes, au ve siècle, ὀϐελός (cf. crét. οδελος) devient ὀϐολός ; μέγᾰθος (gén. μεγάθεος), forme ancienne conservée par l'ionien, devient en attique μέγεθος ; le nom de ville Ἐρχομενός (Arcadie, Béotie) devient Ὀρχομενός[2] ; ἑστίᾱ, conservé en attique, devient ιστιᾱ dans la plupart des dialectes (ion. ἱστίη) ; βυϐλίον devient en attique βιϐλίον ; χείλιοι (forme conservée par l'ionien, de *χέσλιοι : lesb. χελλιοι) devient en attique χῑλιοι ; εἱμάτιον (ε̄ματιοις au ve s. sur une inscription ionienne de Céos), diminutif de εἷμα (plus ancien *ϝέσμα : lesb. ἔμμα), devient en attique ἱμάτιον ; le premier terme du composé *ϝεκα-δᾱμος (conservé en béotien) a connu deux assimilations en sens inverses : thess. ϝεκεδᾱμος, att. Ἀκάδημος[3] ; la voyelle prothétique est ἐ- devant ε dans ἐρέφω, mais ὀ- devant ο dans ὄροφος (§ 214) ; etc.

Les exemples de dissimilations sont plus rares, et moins nets[4] ; citons ion. τελήεις issu de *τελείεις (§ 130 : ē fermé + ē fermé > ē ouvert + ē fermé), ou encore hom. et att. ἀήρ, de *ἀϝήρ (une différenciation préventive[5] a empêché, devant η, la fermeture normale

§ 254-1. « Dilations vocaliques » : M. Grammont, *Traité*, 255-267.

2. En mycénien déjà, on a côte à côte le toponyme *e-ko-me-no* et l'ethnique (devenu anthroponyme) *o-ko-me-ne-u*.

3. Avec une disparition mal expliquée de l'esprit rude.

4. Sur l'opposition de ἐπώνυμος à ὄνομα et de υπωρυφίᾱ à οροφᾱ, voir § 192, note 3.

5. M. Grammont, *Traité*, 229-238.

de ᾱ en η[6]) ; il s'agit d'ailleurs, dans ces deux cas, de voyelles en contact (cf. § 274).

§ **255**. Il arrive que le contact de certains phonèmes favorise soit l'ouverture, soit la fermeture des voyelles (en particulier des brèves).

On a déjà vu (§ 250) qu'en attique, *après voyelle* (ι, ε, ou diphtongue ει, αι, οι) un ᾱ s'est ouvert en ā. — En éléen, après diphtongue ει, οι, un ε s'est ouvert en ᾰ (opt. 3[e] pl. εαν, de *εῖεν ; θειαν ; γνοιαν ; βαινοιαν ; etc.).

Inversement, *devant voyelle* de timbre *e*, *o*, *a*, un ε a pris une prononciation fermée dans maint parler, allant jusqu'à se confondre avec ῐ, notamment en Béotie, en Crète centrale, à Cypre, en Pamphylie (béot. 3[e] pl. aor. ανεθιαν, de *αν-εθεαν répondant à att. -έθεσαν ; θιος, de θεός ; ιοντος de ἐόντος ; ριοντος de ῥέ(ϝ)οντος ; cypr. *-ti-o-ne*, de θεόν ; *i-o-ta* de ἐό(ν)τα ; *-ve-pi-ya* de ϝέπεα ; pamph. ϝετιια de ϝέτεα ; etc.). En Crète centrale, en Laconie et à Héraclée, cette fermeture avait cessé de se produire lors de la chute de ϝ entre voyelles : crét. ιοντος (*ἐσόντος), καλιων (*καλέyων), mais ρεοντα (*σρέϝοντα).

§ **256**. Action des consonnes voisines. — On a déjà vu qu'en dépendent largement les timbres sous lesquels se sont fixées les voyelles d'appui (§§ 209-212).

La *liquide r* a souvent favorisé l'*ouverture* des voyelles qui la suivaient ou la précédaient[1]. On a vu (§ 250) qu'en attique, après ρ, un ᾱ s'est ouvert en ā. Après ρ, un ε tend vers ᾰ en éléen (λατραιομενον à côté de λατρειομενον ; κατιαραυσειε, opt. aor. de καθιερεύω ; etc. Après ρ, un ῐ tend vers ε en éolien : lesb. Δᾱμοκρετος, thess. κρεννεμεν, béot. Διο-κρενε̄ς (att. -κριτος, etc.). — Devant ρ, un ε tend vers ᾰ non seulement en éléen (φᾰρεν : att. φέρειν ; ϝᾰργον ; ελευθαρος ; etc.), mais dans tout le groupe du Nord-Ouest ; ἱαρός est commun à tout le grec occidental, au béotien et au thessalien, en regard de myc. *i-je-ro*, att. et arc. cypr. ἱερός et de ion. ἶρός, lesb. ἶρος[2]. Devant ρ, un ῐ tend vers ε en éléen (πολερ à côté de πολιρ : att. πόλις, § 306) et en lesbien (Δαμο-κερτος : § 138). — Pour la liquide *l*,

6. Ion. ἠήρ est analogique des autres cas (ἠέρος, etc.), où, du fait de la différence de timbres entre ε (fermé) et η, ᾱ a pu évoluer normalement vers η. Inversement, att. ἀέρος est analogique du nominatif.

§ 256-1. Exemples d'action de *r* sur une voyelle chez M. Grammont, *Traité*, 217.

2. On a supposé un triple point de départ : **isero-* pour ἱερός, **is°ro-* pour ἱαρός (cf. § 211), **isro-* pour ἶρός (cf. § 115 ; il faut admettre alors que ῑρ- au lieu de *ιρρ- soit un ionisme en lesbien). Il s'agirait alors d'une variation morphologique (alternance suffixale) et non d'une variation phonétique (ouverture de ε en α devant ρ comme dans φαρεν, etc.).

il n'y a que quelques exemples sporadiques d'une action analogue (delph. Δᾰλφοι à côté de Δελφοι).

Bien que l'éléen présente des exemples de ᾰ pour ε̆ devant ν final (infinitif γνο̄μᾰν à côté de δομεν, etc. ; optatifs 3e pl. -ειαν, -οιαν, voir § 255), la *nasale n* a souvent favorisé la *fermeture* des voyelles qui la précédaient[3], notamment celle de ε en arcado-cypriote : préposition et préverbe ιν (att. ἐν), participes en -μινος, arc. μινονσαι (att. μένουσαι), etc. — Devant la nasale *m*, il y a des exemples sporadiques d'une action analogue (lesb. et arc. υμοιος ; att. ὅμοιος ; etc.).

Après une consonne labiale, on a vu (§ 202) qu'en mycénien le timbre des nasales voyelles tend de *ă* vers *ŏ* (*pe-mo*, etc.).

Après une consonne dentale (τ, δ, θ ; σ ; ν) et après la liquide λ, la voyelle *u* (brève ou longue) recevait en béotien une attaque prépalatale (^{y}u) ; ce phénomène s'observe en d'autres langues, notamment en osque[4]. A partir du milieu du IIIe siècle s'introduit, en cette position, la graphie ιου (à côté de ου : § 252) : τιουχᾱ (att. τύχη), Ϝᾱδιουλογος (ἡδύλογος), προθιουρον (πρόθῡρον), Σιουνεσις (Σύνεσις), νιουν (νῦν), Πολιουξενος (Πολύξενος), etc.[5].

3. Exemples d'action de *n* sur une voyelle chez M. Grammont, *Traité*, 217-222.

4. Osq. *u* est souvent noté **iu** après *t, d, s, n ;* ainsi l'emprunt au grec τύρσις, τύρρις « tour » (également emprunté par le latin : *turris*) s'écrit **tiurrí** (accus. sg.).

5. Par ailleurs, on a supposé, sans raisons suffisantes, que lesb. ἴψος (att. ὕψος) s'expliquait par l'action dissimilante de la consonne labiale qui suit ; mais lesb. ὐπὰ (att. ὑπὸ), ὔπισθα (att. ὄπισθεν), etc., ne confirment pas cette vue. Le vocalisme de ἴψος reste obscur.

V

APERÇU SUR LE VOCALISME DU GREC MODERNE

§ **257**. Si l'on néglige les voyelles nasales (qui ne se rencontrent que devant consonne nasale finale de syllabe : § 143), le grec moderne ne possède que cinq voyelles : *i*, *e*, *a*, *o*, *u*. Chacune de ces voyelles, quand elle est sous l'accent, est à la fois plus intense, plus longue et plus haute que les autres voyelles du mot ; il n'existe aucune distinction de quantités indépendamment de l'accent. Le vocalisme grec a donc subi, depuis l'antiquité classique, d'une part, une réduction sensible de la variété des timbres, d'autre part, une altération profonde de son système[1].

Entre le vocalisme de l'ionien-attique classique et celui du grec moderne, les correspondances historiques sont les suivantes (on notera la multiplicité des origines de *i* en grec moderne) :

Ion.-att. classique :	Gr. moderne :
ῑ, ῐ	*i*
ει (*ē* fermé)	*i* (§ 240)
ε (*ĕ* fermé)	*e*
η ou ῃ (*ē* ouvert)	*i* (§ 251)
ᾱ ou ᾱͅ, ᾰ	*a*
ω ou ῳ (*ō* ouvert)	*o*
ο (*ŏ* fermé)	*o*
ου (*ō* fermé)	*u* (§ 241)
ῡ, ῠ (*ü* long ou bref)	*i* (§ 252)
υι	*i* (§ 239)
οι	*i* (§ 243)
αι	*e* (§ 242)
ευ	*ev*, *ef* (§ 244)
αυ	*av*, *af*

§ 257-1. Une partie de ces évolutions est antérieure, on l'a vu, à notre ère. Certaines fautes dans les inscriptions ou les papyrus entre le v[e] et le III[e] s. manifestent, dès avant l'époque hellénistique, de façon sporadique, les débuts des tendances de ει, ηι, η, υ, υι, οι vers *i*, de αι vers *e*.

§ **258**. Les diphtongues du grec moderne ne continuent jamais les diphtongues du grec ancien. Elles résultent de la combinaison de deux voyelles en hiatus, soit dans le mot : ἐλέησον > *eléison*, ἀηδόνιον > *aidóni*, etc., soit, par synizèse, dans la phrase : τοῦ εἶπε > *tuipe* « il lui a dit »[1].

§ 258-1. Selon que la parole est plus ou moins lente, un groupe tel que gr. mod. ἡ ἀγάπη peut comprendre quatre syllabes *(i-a-gá-pi)* ou trois seulement ; mais il est difficile de dire si, dans ce dernier cas, on a affaire à *ya-* (avec *i* devenu consonne devant *a* : § 164) ou à une sorte de diphtongue croissante *ia-*.

CHAPITRE VIII

EFFETS DES RENCONTRES DE VOYELLES DANS LE MOT

§ **259**. On a laissé de côté, dans le chapitre VII, l'examen des contractions vocaliques et, plus généralement, des effets de l'hiatus intérieur[1]. Cette question mérite une étude particulière, tant par sa complexité que par la place qu'elle a tenue dans l'histoire du vocalisme grec ancien.

A date indo-européenne, tous les hiatus résultant du contact de deux éléments morphologiques avaient été résolus par des contractions ; la théorie de ces contractions est, d'ailleurs, imprécise, l'analyse des formes contractes demeurant le plus souvent incertaine[2]. — On citera comme exemple de contraction de date indo-européenne la combinaison de l'augment avec une voyelle brève initiale de racine, aboutissant à l'allongement de la voyelle : racine **es-* (εἶμι de **es-mi*)/forme augmentée **ēs-* (imparfait hom. ἦα de **ēs-m̥*) ; de même **ăg-* (ἄγω)/**āg-* (ᾶγον, ion.-att. ἦγον) ou **ŏd-* (ὄζω)/**ōd-* (ὦζον) ; le grec a hérité du *procédé* qui consiste à *allonger* la voyelle initiale (augment dit « temporel ») ; mais ces formes augmentées ne sauraient être invoquées dans l'étude des contractions grecques. Seules comportent des contractions de date grecque quelques rares formes augmentées comme ion.-att. εἶρπον (§ 82), εἶμεν (§ 170), εἰργασάμην (§ 187,) dont les racines commençaient, en indo-européen, par une consonne qui, en grec s'est amuïe entre voyelles : εἶρπον de *ἕ-*h*ερπον (**serp-*), εἶμεν de *ἕ-*h*εμεν (**yə-*) εἰργασάμην de *ἐ-ϝεργασσάμᾱν (**werg-*), etc. — Autre exemple : l'allongement, en grec, des voyelles initiales α, ε, ο de seconds termes de

§ 259-1. Sur les effets de l'hiatus entre deux mots, voir ch. X.

2. S'il est possible, par exemple, que la finale i.-e. -**ōi* de dat. sg. (IIe décl.) résulte d'une contraction entre **-ŏ-* et la désinence **-ei* (laquelle se retrouve dans la IIIe décl.), la démonstration n'en peut être faite. Et rien ne permet d'isoler les désinences qui se sont contractées avec ** -ŏ-* dans les finales d'ablatif singulier (**-ōd*) ou d'instrumental pluriel (**-ōis*).

composés nominaux continue probablement la tradition de contractions i.-e. à la jonction des deux termes ; ainsi, après premier terme remontant à *ně-, on a *νᾰ́νεμος > ion. νήνεμος (ἄνεμος), νηλεής (ἔλεος), νωδός (ὀδούς), etc. (§ 211, note 5).

§ **260**. Mais, si l'indo-européen avait éliminé par contraction les hiatus intérieurs, il s'en est reformé en grec un très grand nombre.

La plupart sont dus à l'amuïssement d'une spirante intervocalique : *-*s*-, *-*y*- dès le IIe millénaire (§§ 84, 170), -*w*- plus tard et à des dates diverses selon les dialectes (§ 187) : hom. νέομαι (**nes-o*-), βέομαι (**g*ʷ*ey-o*-), χέομαι (**ghew-o*-) ; nomin. pl. hom. δυσμενέες (*-*es-es*), crét. τρεες (*-*ey-es*), hom. πολέες (*-*ew-es*) ; etc. L'inégale ancienneté de ces hiatus se manifeste parfois par des différences de traitements : crét. (Gortyne) ρεοντα (*-εϝο-) sans fermeture de ε en hiatus (§ 255), mais ιοντα « étant » (*εσο-), ϝοικιοντες (*-ε*y*ο-) ; att. ἡδέα (*-εϝᾰ) sans contraction, mais ψεύδη (*-εσᾰ), χρῡσᾶ (*-ε*y*ᾰ) avec contraction ; etc.

Ont abouti aussi à des hiatus les traitements de certains groupes de spirantes entre voyelles : τελέω (*τελέσ*y*ω : § 127), εἴωθα (*σέσϝωθα : § 130, δῖος (*δῐϝ*y*ος : § 177).

Quelques hiatus, peu nombreux, résultent directement, en grec même, de la juxtaposition de deux éléments morphologiques : hom. ἡμέ-ων, ὑμέ-ων (att. ἡμῶν, ὑμῶν) ; *θνᾱ-ἰσκω (att. θνῄσκω) ; subjonctifs tels que hom. ἀλώ-ω (att. ἀλῶ), θή-ῃς (att. θῇς), δώ-ῃ (att. δῷ), *θή-ομεν (écrit θείομεν : att. θῶμεν), δαμή-ετε (att. δαμῆτε), γνώωσι (att. γνῶσι) ; optatifs tels que *στᾰ-ῑ-μεν (att. σταῖμεν), etc.

§ **261**. Il n'est pas sûr que *tous* ces hiatus d'origine grecque existent déjà en mycénien, où se conserve encore, semble-t-il, un -*h*- intervocalique issu de *-*s*- (§§ 81, 84), sans doute aussi de *-*y*- (§§ 170, 171), et que l'orthographe ne met pas en évidence (sauf, quand la seconde voyelle est α, par l'emploi occasionnel de a_2). Ainsi, dans les thèmes en -*s*-, le neutre pluriel écrit soit *pa-we-a* soit *pa-we-a*$_2$ (pour φαρϝε*h*α « vêtements ») invite à entendre gén. *pe-ri-me-de-o* comme Περιμēδε*h*ος, dat. *we-te-i* comme ϝετε*h*ι, duel *qi-si-pe-e* comme ξιφε*h*ε, etc.

En tout cas *aucune contraction n'a encore eu lieu en mycénien* (même entre voyelles de timbres semblable). Les données mycéniennes ont, par là, l'avantage de témoigner de l'état pré-contracte d'un certain nombre de formes, état jusque-là soit seulement supposé (ainsi infinitif *e-ke-e* « avoir » : antécédent *εχεεν de att. ἔχειν, etc.) soit ignoré (ainsi nom *do-e-ro* de l'« esclave » : antécédent *δοελος de att. δοῦλος, etc.).

Les faits étudiés dans ce chapitre sont tous de date post-mycénienne.

I

Ĭ, Ŭ ET DIPHTONGUES EN HIATUS

1° ĭ, ŭ devant voyelle

§ **262**. Les hiatus sont généralement stables quand la première voyelle est de timbre *i*, *u* (ou *ü*) ; car, entre elle et la voyelle *e*, *a*, *o* qui suit, il se développe normalement dans la prononciation (§ 163) une fugitive consonne de transition[1] *y*, *w* (ou *ẅ*).

Dans la déclinaison des thèmes nominaux en *-ī-*, *-ū-*, la longue, dès l'indo-européen, se dédoublait en *-ĭy-*, *-ŭw-* devant voyelle[2] ; de là les génitifs κῐός de κῖς, σῠός de σῦς, ἰχθύος de ἰχθῦς, etc. Mais le grec admet ῑ, ῡ en hiatus (δῖος, de *δῐϝyος). Dans les présents en -ίω, -ύω, ι et υ sont tantôt brefs, tantôt longs.

§ **263**. La poésie apprend que parfois ῐ ou ῠ en hiatus étaient prononcés assez rapidement[1] pour n'avoir plus de valeur syllabique ; ainsi le gén. sg. πόλιος se trouve scandé ⏑ ⏑ chez Homère, le gén. sg. καρδίᾱς scandé - - chez Eschyle, etc. ; il devait s'agir en pareil cas de diphtongues occasionnelles *io*, *ia*, etc., à aperture croissante[2].

Il y a, d'autre part, en éolien et en cypriote, quelques exemples nets d'une prononciation consonantique *y* de ι devant voyelle : lesb. ζα-бαις (§ 105 : att. δια-бᾶς), περρ-έχοισα (§ 176 : att. περι-έχουσα), cypr. (glose) ζάει (3e sg. de δι-άημι), etc.[3]. Voir plus haut,

§ 262.1. M. Grammont, *Traité*, 233-234.

2. Du dédoublement de ī en *iy* devant voyelle, la contraction de *iy* en ī devant consonne est, en quelque sorte, la contre-partie ; voir §§ 67 (γῑνομαι), 127 (κονῑω), 177 (δῖος).

§ 263-1. Ce type de prononciation (que, précisément, les grammairiens sanskrits nomment *kṣaipra-* « rapide ») serait plutôt justiciable du nom de *synizèse* (§ 285) que de celui de *synérèse* (car συναίρεσις s'applique à la constitution d'une diphtongue normale, d'aperture décroissante).

2. Comme en connaît le grec moderne ; voir M. Grammont, *Traité*, 110. La seconde syllabe de πόλιος n'en est pas allongée, parce que seule compte, pour la longueur de la syllabe, la portion qui commence avec l'élément le plus ouvert (voir § 326, note 2). La première syllabe n'en est pas allongée parce que ι n'est pas devenu consonne et que la coupe syllabique est toujours πό|λιος.

3. La graphie κορζίᾱ (glose cypriote, cf. § 201) semble être un compromis entre *κορδιᾱ (forme plus ancienne, trisyllabique comme att. καρδίᾱ) et *κορζᾱ (disyllabe).

§ 178. — On s'est même demandé à propos de στερρός (qui apparaît en poésie attique au ve s.), en regard de hom. στερεός, et à propos de att. Βορρᾶς, en regard de hom. Βορέης, si, sporadiquement, une prononciation rapide de ε en hiatus ne pouvait en entraîner la fermeture puis le passage à yod[4]. La même question se pose, à présent, à propos de quelques formes mycéniennes comme les féminins *su-za* « figuier », a_3-*za* « de chèvre », *ka-za* « de bronze », etc.[5].

Pour *i*, *u* entre consonne et voyelle, l'alternance entre une prononciation lente (ou normale) i^y, u^w (§ 262) et une prononciation rapide *y*, *w* (§ 263) est une phénomène général[6] dont le grec ancien ne présente en définitive, qu'un nombre restreint d'exemples.

2° *Diphtongue devant voyelle*

§ **264**. Fréquemment en grec, des diphtongues en *-i-* se trouvaient en hiatus : εἴην et optatifs en -είην, -αίην, -οίην ; présents en -είω, -αίω, -υίω (ὀπυίω, etc.) ; dérivés nominaux en -ειος, -αιος, -οιος ; féminins en -ειᾰ, -υιᾰ, etc. Ces diphtongues peuvent se conserver sans altération ; dans la prononciation, il devait alors se développer après elles (comme après *i* : § 262) un *y* de transition : arg. τᾶι Αθᾶναιιᾶι τᾶι Πολιιαδι.

Cependant, une prononciation plus rapide pouvait faire jouer le rôle de consonne au second élément de diphtongue lui-même ; εἴη [- -] devenait alors *ἔ(*y*)η [◡ -] : éléen εᾶ ; de même dans hom. ὠκέα pour ὠκεῖα (*ὠκέϝ*y*ᾰ), dans le doublet attique ποεῖν de ποιεῖν (*ποιϝέω), dans att. πόᾱ « pâturage » (de *ποίϝᾱ : ion. ποίη), etc.[1].

4. Mais on pourrait invoquer aussi pour στερρός l'analogie de χερρός, pour Βορρᾶς l'hypothèse d'une gémination expressive.

5. La voyelle antérieure, en hiatus devant ᾱ, est passée à yod, lequel s'est combiné à l'occlusive dorsale précédente pour donner une sifflante forte (notée par un signe *z*-) soit sourde (*κ*y* dans *su-za*, *χ*y* dans *ka-za*) soit sonore (*γ*y* dans a_3-*za*) ; mais le point de départ était-il σῡκέᾱ ou σῡκίᾱ (qui, tous deux, existent) pour *su-za*, αἰγέᾱ ou *αἰγίᾱ pour a_3-*za*, χαλκέᾱ ou χαλκίᾱ (qui existe en éolien) pour *ka-za ?*

6. Les signes « complexes » du syllabaire mycénien (§ 8) impliquent des groupes de consonnes dont le second élément est toujours yod (*rja*, *rjo*, *tja ;* ajouter *ple*, sans doute issu de **pje :* § 68 et n. 5) ou wau *(dwe*, *dwo*, *nwa*, *twe*, *two)*. L'alternance *graphique : nu-wa* (graphie développée) / *nwa* (graphie condensée), *ri-ja* (graphie développée) / *rja* (graphie condensée), etc. est sans doute, à l'origine, un reflet d'une alternance *phonétique :* νυ(ϝ)α (prononciation lente) /νϝα (prononciation rapide), ρι(*y*)α (prononciation lente) /ρ*y*α (prononciation rapide), etc.

§ 264-1. Dans trois passages homériques, et assez souvent en poséie attique, l'α de ἀεί est scandé bref ; il existait donc pour ce mot une prononciation rapide analogue à celle de ποιῶ.

§ **265**. Il faut, de plus, signaler deux traitements particuliers à υι et à αι.

a) Devant voyelle aussi bien que devant consonne (§ 239)[1], att. -υι- tend à se réduire à -ῡ- : nomin. *hῡυς* > *hῡς* (de *υἱύς), attesté dans les inscriptions aux VIe et Ve s. ; nomin. ῡος (de υἱός) et part. parf. fém. en -ῡα (de -υῖα), réguliers dans les inscriptions dès le IVe s.

b) En ionien et en attique, la diphtongue αι tendait vers ᾱ quand la chute d'un wau la laissait en hiatus devant voyelle non vélaire : hom. δᾱήρ (*δαιϝήρ : skr. *devá*) ; att. ἐλᾱ́ᾱ (*ἐλαίϝᾱ), ἐλᾱ́ϊνος (*ἐλαίϝϊνος), mais ἔλαιον (*ἔλαιϝον) ; att. Ἀχᾱϊκός (*Ἀχαιϝικός) mais Ἀχαιός (*Ἀχαιϝός) ; att. ᾱ̓εί (régulier dans les inscriptions à partir du IVe siècle : *αἰϝεί) mais αἰών (*αἰϝών) ; ᾱ̓ετός (*αἰϝετός < *ἀϝyετός) ; att. κλᾱ́ειν à côté de κλαίω (*κλᾰϝyε-, *κλᾰϝyο-), d'où, par uniformisation du paradigme, les formes analogiques κλαίειν et κλᾱ́ω ; etc. — La réduction à ᾱ a lieu aussi dans le nom att. Ἀθηνάᾱ, d'où Ἀθηνᾶ (de Ἀθᾱναίᾱ) et dans un petit nombre de mots (Θηβᾱΐς, dérivé en -ίδ- répondant à Θηβαῖος ; etc.) où l'hiatus ne résulte pas, cependant, de la chute d'un digamma. — Aucune explication satisfaisante n'a été jusqu'ici donnée de ces faits.

§ **266**. Il arrive que des diphtongues en *-u-* se trouvent en hiatus, notamment dans les présents en -εύω, -αύω, -ούω et dans les composés à premier terme εὐ-. Dans ces deux catégories d'exemples[1], les diphtongues se conservent sans altération ; la consonne *-w-* de transition, qui se développe en composition après εὐ-, est souvent notée dans les inscriptions archaïques : cor. Ευϝαρχος, lac. Ευϝανδρος, béot. Ευϝᾱγορος, cypr. *e-u-va-ko-ro-se* (Ευϝᾱγορος), etc. (Mais, en mycénien, on a exceptionnellement *e-wa-ko-ro* à côté de *e-u-wa-ko-ro*).

Mais, dans certains mots où l'hiatus résulte de la simple chute d'un *-*s*-, c'est le second élément de diphtongue qui a reçu une prononciation consonantique (et, par suite, s'est amuï) : génitif att. du nom de l'« oreille » *ὀ(ϝ)-ατος (d'où, par contraction, ὠτός), d'un plus ancien οὔ-ατος (hom.), issu de *οὐσ-ατ- ; att. ἀκοή « audition » en regard de hom. ἀκουή (de *ἀκουσᾱ́ ; le présent, lui repose sur *ἀκούσyω : hom. att. ἀκούω) ; etc.

§ 265-1. Peut-être, précisément, parce que, même en ce cas, -υι- se trouvait en fait devant consonne (-*y*- de transition).

§ 266-1. L'influence analogique des autres thèmes verbaux (-ευσω, -ευσα, etc.) et celle des composés où εὐ- se trouvait devant consonne ont d'ailleurs pu favoriser ce maintien de ευ en hiatus.

3° *Voyelle devant i, u*

§ **267**. En dehors du cas où la première de deux voyelles en contact était *i*, *u* et tendait à développer après elle une consonne *y*, *w* de transition, les hiatus troublaient le régime de la syllabation : celui-ci appelle normalement, entre deux phonèmes de grande aperture (voyelles), un phonème, ou plusieurs, de moindre aperture (consonnes)[1]. Aussi le grec a-t-il tendu à éliminer les hiatus[2], comme avait fait, bien plus tôt, l'indo-euro-péen (§ 259). Cette élimination s'est faite le plus souvent soit par contraction[3], soit par diphtongaison[4].

§ **268**. Lorsque les voyelles en contact étaient toutes deux de timbre *i* ou de timbre *u*, l'hiatus a tendu à se résoudre par *contraction* : hom. optatif 3ᵉ sg. φθῖτο (*φθῐ-ῑ-το), att. ὀφῑ́διον diminutif de ὄφις (*ὀφῐ-ῐδιον), att. (inscr.) *h*ῡ̃ς « fils » (contraction de *h*ῠ́υς < **suyus*), etc. En attique, l'analogie des autres cas a maintenu disyllabique le datif Διί (de *ΔιϜί), qui est contracté en Δῑ dans la plupart des parlers.

§ **269**. Lorsque, de deux voyelles en hiatus, la seconde était de timbre *i* ou *u*, elle tendait à constituer une *diphtongue* avec une voyelle précédente de timbre *e*, *a* ou *o* ; de plus, comme le grec ancien connaissait par ailleurs une diphtongue *ui*, des hiatus entre *u* et *ī* ont pu être aussi résolus par diphtongaison.

Les exemples sont rares pour voyelle +*ŭ* ; on citera **esu-* > ἐΰ- (hom.) > εὐ- au premier terme de composés.

Les exemples sont fréquents pour voyelle brève +*ĭ* : optatifs 1ʳᵉ pl. (suffixe *-*ī*- alternant avec *-*yē*- du singulier) *θε-ῑ-μεν > θεῖμεν, *στᾰ-ῑ-μεν > σταῖμεν, *δο-ῑ-μεν > δοῖμεν, *δυ-ῑ-μεν > *δυῖμεν (d'où hom. δῦμεν : § 239) ; — datifs sg. *ὄρεσ-ι > ὄρεϊ (hom.) > ὄρει (disyllabe) ; *ὀξέϜ-ι > ὀξέϊ (hom.) > ὀξεῖ ; *Λᾱτό(*y*)ι > Λητοῖ ; *θρᾱ́νυ-ι > θρήνυι (disyllabe dès Homère), etc. ; — formes diverses : *ἔ-Ϝιδον > εἶδον, *ἀ-Ϝῑκίᾱ (cf. l'hapax hom. ἀϊκῶς, scandé ⏑ ⏑ -) > att. αἰκίᾱ[1], *πᾰ́Ϝις > πάϊς (hom.) > παῖς, *ὄϜις > ὄϊς (hom.) > οἶς ; etc.

§ 267-1. M. Grammont, *Traité*, 222-223. — Le nom grec χασμωδία (χαίνω « béer ») que traduit lat. *hiātus* (*hiō* « béer ») marque bien cette absence du mouvement de fermeture entre voyelles de deux syllabes consécutives.

2. L'ensemble des actions par lesquelles les hiatus se trouvent réduits est désigné par les grammairiens grecs du nom de *synalèphe* (συναλιφή « jointoiement »).

3. C'est ce que les grammairiens grecs désignent par κρᾶσις (« mélange »).

4. C'est ce que les grammairiens grecs désignent par συναίρεσις (« ramassement »).

§ 269-1. Les formes ioniennes correspondantes présentent un autre vocalisme radical (*-Ϝεικ-) : hom. ἀεικίη, etc.

§ **270**. La diphtongaison de voyelle longue +ῐ̄ ne se rencontre guère hors de l'attique[1] : ion. κληῑ́ς, dor. κλᾱῑ́ς de *κλᾱϝίς « clé », mais att. κλῄς (d'où, plus tard, κλείς : § 236) ; ion. ῥηῑ́διος, éol. βρᾱῑ́διος (avec βρ- notant *ϝρ-), mais att. ῥᾴδιος ; ion. πατρώϊος (de *-ώϝ-ιος), mais att. πατρῷος ; etc. En attique même, l'analogie a contribué à maintenir disyllabique le datif νηῑ́ de ναῦς.

Parfois, devant ῐ̄, une voyelle longue s'est abrégée en divers parlers (comme il arrive devant d'autres voyelles : § 279) ; il se forme ensuite une diphtongue à premier élément bref. Ainsi : dat. sg. *βασιλῆϝι > βασιλῆϊ (hom.) > *βασιλέϊ[2] > βασιλεῖ (att.) ; *στωϝιᾱ > στωϊᾱ (dorien de Crète) > *στοϊᾱ > στοιᾱ́ (att.) ; etc. Quelques textes poétiques témoignent du stade intermédiaire (εϊ, οϊ) : le suffixe complexe *-ηϝ-ιο- > -ηϊο- (hom. ἱερήϊον, ion. ῑ̓ρήϊον, dor. ιαρηιον) > -ειο- (att. ἱερεῖον)[3] a eu une forme -εϊο- (Ἀχιλλέϊος ἀνδρέϊος chez Théocrite) ; à hom. χρηῑ́ζω répond chez Hérondas χρεῑ́ζω (att. χρῄζω avec diphtongaison sans abrègement préalable) ; de même, chez Théocrite, ζοῑ́ᾱ de *ζωϝῑᾱ.

§ **271**. Les grammairiens grecs appelaient δι-αίρεσις et opposaient à συν-αίρεσις (diphtongaison) la résolution d'une diphtongue en deux syllabes distinctes ; par référence aux formes de la κοινή qu'ils considéraient comme normales (παῖς, ἱερεῖον, etc.), ils attribuaient à des « diérèses » hom. πάϊς, ἱερήϊον, etc. Mais il s'agit toujours soit de formes *archaïques* antérieures aux diphtongaisons, soit d'imitations *artificielles* de ces formes (par exemple ὄϊδα [⏑⏑⏑] pour οἶδα chez Alcée, πύυρ [⏑⏒]pour πῦρ chez Simonide, etc.). Cette notion de « diérèse » est dépourvue de signification en phonétique historique.

4° *Voyelle devant diphtongue*

§ **272**. Les hiatus entre voyelle *e*, *a*, *o* et diphtongue[1] parfois subsistent, plus souvent se résolvent par une *contraction* dont le

§ 270-1. A côté de *θνᾱ-ῑ́σκω (att. θνῄσκω), il a dû exister un doublet *θνᾱ-σκω. Le présent homérique transmis sous la forme θνῄσκω (avec diphtongue) doit sans doute se lire θνήσκω.

2. Abrégement favorisé en attique par l'analogie des autres cas, où η passait à ε devant ω, α, ο.

3. Abrégement favorisé en attique par l'analogie du suffixe -ειο- qui a d'autres origines.

§ 272-1. Il s'agit ici, bien entendu, de véritables diphtongues (*ei*, *ēi*, *eu*, etc.) et non de ẹ̄, ọ̄ d'origines diverses, notés respectivement ει, ου en ionien-attique et ailleurs. Il y a contraction entre voyelle et diphtongue dans 3e sg. *τῑμάει (att. τῑμᾷ avec iota souscrit), non dans l'infinitif *τῑμάειν (τῑμᾶν), ou la 3e pl. *τῑμάουσι (τῑμῶσι), non plus que dans *μισθόειν (μισθοῦν), *μισθόουσι (μισθοῦσι), etc.

résultat est une diphtongue à premier élément long. Le maintien ou la résolution de l'hiatus, et, dans ce dernier cas, le timbre du premier élément de la diphtongue résultante, sont déterminés par les règles générales de contraction qui seront données plus loin. Ainsi, en ionien-attique, *ă*+*ĕ*>*ā* (3e sg. imparfait ἐτῑ́μᾱ), donc *ă*+*ĕi*>*āi* : 3e sg. présent τῑμᾷ ; *ă*+*ŏ*>*ō* (1re pl. indic. τῑμῶμεν), donc *ă*+*ŏi*>*ōi* (1re pl. optatif τῑμῷμεν) ; etc. — Même principe pour les faits de phonétique syntactique qui seront mentionnés au ch. x (et qui sont les seuls à comporter des contractions de *e*, *a*, *o* avec diphtongue en *u*) : att. ᾱ̔νήρ de ὁ ἀνήρ, donc τᾱὐτό de τὸ αὐτό ; ion. ὠνήρ de ὁ ἀνήρ, donc τωὐτό de τὸ αὐτό ; etc.

§ **273**. Les seules exceptions à ce principe concernent les hiatus de *ĕ*+*ei*, *ŏ*+*oi*, *ĕ*+*oi*, *ŏ*+*ei*. En ionien-attique, εει aboutit à ει (3e sg. *ἀδικέει > ἀδικεῖ), οοι aboutit à οι (1re pl. opt. *μισθόοιμεν > μισθοῖμεν, nomin. pl. *εὔνοοι > εὖνοι), εοι aboutit à οι (1re pl. opt. *ἀδικέοιμεν > ἀδικοῖμεν, nomin. pl. *χρῡσέοι > χρῡσοῖ), οει aboutit à οι (3e sg. *μισθόει > μισθοῖ) ; de manière analogue, οῃ aboutit même à οι (3e sg. subj. *μισθόῃ > μισθοῖ). Il semble que la première voyelle s'absorbe dans la diphtongue (en lui conférant, le cas échéant, un timbre initial vélaire : οει > οι) et qu'on ait affaire à une sorte d'*hyphérèse* (§ 276), plutôt qu'à une contraction proprement dite. L'accentuation est celle des formes contractes du type normal.

II

Ĕ, Ă, Ŏ EN HIATUS

§ **274**. L'hiatus entre deux voyelles de moyenne ou de grande aperture *(ĕ, ă, ŏ)* peut soit se résoudre (en général par contraction, parfois par diphtongaison ou par hyphérèse), soit se maintenir ; son maintien même peut entraîner pour les voyelles en contact des altérations de timbre ou de quantité[1]. La théorie des contractions sera exposée plus loin. On examinera ici, en prenant comme exemples les traitements de *ĕŏ*, *ēŏ*, les autres effets de l'hiatus.

1° *Premier exemple : traitements de ĕŏ*

§ **275**. Soit le groupe vocalique εο. Ce n'est guère qu'en attique qu'il y a *contraction*, c'est-à-dire assimilation complète des timbres et fusion subséquente en une voyelle longue (*ę̆*+*ǫ̆*>*ǭ*, noté ου : § 292) ; encore l'attique conserve-t-il des hiatus entre ε et ο, soit dans des disyllabes (à cause de la brièveté du mot) : πέος (*πέσος), δέος (*δϝέγος), νέος (*νέϝος), soit dans les polysyllabes où l'hiatus est dû à la chute (tardive) de ϝ : πλέομεν, ἡδέος (§ 260).

En ionien (et dans l'Est du domaine dorien), des formes *diphtonguées* répondent aux formes contractes de l'attique : les deux voyelles gardent des timbres différents, mais tendent à se prononcer d'une seule émission de voix ; la seconde, alors, se ferme en *u*, conformément au type des diphtongues stables à aperture décroissante (§ 194) ; cette diphtongaison se produit pour *ę̆*+*ǫ̆* (εο) et pour *ę̆*+*ǭ* (εου), qui aboutissent à *eu* : 1[re] pl. ἀδικεῦμεν (*ἀδικέομεν), 3[e] pl. ἀδικεῦσι (*ἀδικέουσι).

Ailleurs (sauf cas de *synizèse* : § 285), *maintien de l'hiatus*, soit sous forme εο, soit sous forme ιο (avec fermeture de la première voyelle : § 255). Un allongement de la seconde voyelle s'observe, de plus, à Héraclée : εμετριωμες, μετριωμεναι (att. ἐμετροῦμεν, μετρούμεναι), du verbe μετρέω (cf. § 283, note 3).

Mais un autre traitement encore est possible : lorsque deux consonnes suivent le groupe εο, celui-ci est sujet à perdre par

§ 274-1. **Sur les dissimilations de voyelles (longues) en hiatus, voir aussi § 254.**

hyphérèse[1] l'une ou l'autre voyelle, en général la première. Il y en a des exemples isolés en ionien-attique : doublets νοσσός de νεοσσός, ὁρτή de ἑορτή ; Ετοκλεες (Eubée), de *Ἐτεοκλέης ; etc. Il y en a des exemples nombreux en dorien, fournis notamment par les présents ou futurs en -εω : 3e pl. -ὄντι (de *-έοντι), participe -ὄντες (de -έοντες), et aussi (à Cyrène) -εντι, -εντες. De sorte qu'en Crète orientale, le groupe εο a deux traitements réguliers : contraction εο >ω[2] si ο est suivi d'une seule consonne, hyphérèse de ε si ο est suivi d'un goupe de consonnes ; ainsi, des verbes en -έω, 1re pl. ευχαριστωμες, partic. παρακαλωμενα, mais συντελοντες, κατοικοντες.

La diversité d'aspects du premier terme des noms composés en Θεο- illustre bien la diversité des traitements de -εο-. A côté de nombreuses formes avec hiatus (même en ionien-attique, sous l'influence du simple θεός) : Θεο- ou Θιο- (béot. Θιοφειστος, lac. Θιοκλεῖς, etc.), on trouve des formes contractes (att. Θουκυδίδης), des formes diphtonguées (ion. Θεῦγνις) et des formes à hyphérèse[3] : ion. (Eubée) Θοκλος, még. Θογνητος, Θοκλης d'une part, Θεμνᾶστος d'autre part.

2° *Hyphérèse*

§ **276**. L'hyphérèse, dont on vient de donner un exemple, est rare. Elle s'observe dans les conditions suivantes :

a) Dans un groupe de trois voyelles en hiatus, où les deux premières sont des brèves de timbre ε ou ο, la première peut disparaître par hyphérèse (son accent, si elle portait l'aigu, se reportant sur la voyelle de la syllabe précédente) ; ainsi dans dor. βοᾱθέω, ion. βωθέω, att. *βοηθέω > βοηθῶ, de βοᾱθοεω (conservé en étolien), dénominatif de *βο(Ϝ)ᾱ-θο(Ϝ)ός. Autres exemples : 2e sg. impér. moyen ἀποαίρεο (Homère), φόβεο (Hérodote), pour -έεο (αἱρέω, φοβέω) ; ἀνακοίνεο (Théognis), pour -όεο (κοινόω) ; — flexion des composés à second terme *-κλεϜέσ- ou *-ελεϜέσ- : hom. nomin. pl. ἀκλέες (pour -εέες), accus. sg. νηλέᾰ (pour -εέᾰ), dat. νηλέῐ (pour -εέῐ), még. génitif Προκλεος (pour -εέος) ; etc.

§ **277**. *b)* Dans un groupe de deux voyelles brèves εο ou οε, si la seconde est en syllabe fermée, la première ou (rarement) la

§ 275-1. Dénomination moderne (par emprunt à ὑφ-αίρεσις « soustraction ») ; les grammairiens grecs ne distinguaient pas l'hyphérèse des autres cas où une lettre (consonne ou voyelle) vient à disparaître dans le mot (συγκοπή au sens large ; cf. § 231).

2. C'est, avec l'Attique, la seule région où εο se contracte ; sur la qualité ouverte du ō résultant, voir § 246.

3. Par analogie de Θοκλῆς, etc., ont été formés quelques noms comme Θότῑμος, où ο est en syllabe ouverte et où l'hyphérèse ne se justifie pas.

seconde peut disparaître par hyphérèse ; ainsi, du composé *δᾱμιο-(ϝ)εργός (hom. δημιοεργός), à côté de formes contractes (att. δημιουργός, dor. δᾱμιωργός), on a, d'une part, dor. δᾱμιεργος, d'autre part dor. δᾱμιοργος, ion. δημιοργος. Autres exemples au § 275.

c) On a vu, enfin (§ 273), que les traitement εει > ει, εοι > οι etc s'apparentent à l'hyphérèse plutôt qu'à la contraction (si l'on fait abstraction de l'accentuation).

3° *Second exemple: traitements de -ēŏ-*

§ **278**. Soit, à présent, le groupe -ηο-. Le génitif singulier des noms en -εύς (*-ηϝ-ός) en fournit, après l'amuïssement de ϝ, une large série d'exemples. Selon les parlers, trois traitements apparaissent.

a) *Maintien de la longue en hiatus:* hom. βασιλῆος, lesb. βασιληος (vi^e^-ive s.), thess. et béot. βασιλειος (fermeture inconditionnée de ē : § 251), él. βασιλᾱος (ouverture inconditionnée de ē : § 251) ;

b) *Abrègement de la longue:* la plupart des dialectes (parlers occidentaux, arcadien, ionien) présentent βασιλεος ; en ionien, ce groupe -εο- récent (issu de -ηο-) n'est pas sujet, comme les groupes -εο- plus anciens, à se diphtonguer en -ευ-. La langue homérique a déjà des exemples d'abrégement dans des noms propres en -εύς (Πηλῆος et Πηλέος, etc.). Dans les inscriptions lesbiennes, βασιλεος succède à βασιληος vers la fin du ive siècle ;

c) *Métathèse:* en attique, l'abrégement de η est accompagné par un allongement de ο : βασιλέως ; les textes poétiques (tragiques, comiques) indiquent que cette finale -εως est normalement dissyllabique ; la *synizèse* (§ 285) est l'exception.

Pour les groupes ηο d'autres origines, les types de traitements sont les mêmes, mais la répartition des faits diffère dans le détail. Ainsi, en ionien-attique, pour -ηο- issu de *-ᾱϝο- : ion. gén. sg. νηός et νεός (l'un et l'autre chez Homère, νηός encore chez Hérodote), att. νεώς (de *νᾱϝ-ός) ; mais, avec métathèse en ionien comme en attique, ἕως, τέως (de *ἇϝος, *τᾶϝος : hom. εἶος, τεῖος notations fautives de ἦος, τῆος) ; etc.

4° *Abrégement en hiatus*

§ **279**. D'une manière générale, l'abrégement d'une voyelle longue en hiatus[1], loin d'être de règle en grec (comme il l'est en

§ 279-1. Sur ῑ, ῡ devant voyelle, voir § 262 ; sur voyelle longue devant ῑ, voir § 270.

latin), y est médiocrement fréquent. Il y est, de plus, assez récent : les longues sont, le plus souvent, conservées chez Homère ; beaucoup d'abrégements sont postérieurs à la chute de ϝ entre voyelles, donc relativement peu anciens ; certains apparaissent d'ailleurs à l'époque historique (lesb. βασιληος > βασιλεος au ɪᴠ^e s.).

§ **280**. Si l'on excepte quelques menus faits prosodiques (νᾰος pour νᾱος « temple » dans des inscriptions métriques récentes en Crète), il n'y a pratiquement pas d'exemple d'abrégement *pour ā*[1].

Il n'y a pas non plus d'abrégements en hiatus *pour* les voyelles longues secondaires (§ 246) *ē fermé, ō fermé*[2].

Pour ō ouvert, les exemples sont peu nombreux : ion. (poét.) ζοός, mais hom. ζωός, crét. δωος (de *ζωϝός) ; ion. et poét. ζόη (mais hom. ζωή), dor. ζόᾱ et ζωᾱ́ (de ζωϝᾱ́)[3] ; delph. 3e sg. subj. ζοη, mais hom. et ion. ζώω, crét. δωω (de *g ʷyō-yō). — Scansion parfois brève de ω dans ἥρωος (ζ 203), ἥρωες et ἥρωας (Pindare) à côté de la flexion avec ω long, normale depuis Homère : ἥρωα, ἥρωος, ἥρωες, ἡρώων (cf. crét. accus. pl. πατρωανς). Etc.

§ **281**. Ce n'est donc guère que *pour ē ouvert* que se pose la question de l'abrègement, qu'il s'agisse de *ē ancien, ou encore, en ionien-attique, de *ā ancien. Le traitement dépend de la quantité et du timbre de la voyelle suivante. Mais l'analogie trouble parfois l'action des conditions phonétiques : partout le paradigme des noms en -εύς présente uniformément dans le suffixe soit -η-, soit -ε-, quelle que soit la voyelle qui suit (hom. accus. βασιλῆα, gén. -ῆος, dat. -ῆϊ, nomin. pl. -ῆες, gén. pl. -ήων ; dorien de Crète -εα, -εος, -ει, -εες, -εων)[1] ; en ionien, on a souvent expliqué βασιλέος (sans métathèse -ηος > -εως) par l'analogie des autres génitifs en -ος ; etc.

Devant voyelle longue, η, après Homère, s'abrège le plus souvent.

§ 280-1. Hors de l'ionien-attique, le résultat des contractions diffère pour ā+ĕ (dor. ā) et pour ă+ĕ (dor. ē), pour ā+ŏ (dor. ā) et pour ă+ŏ (dor. ō) : la contraction n'a donc pas été précédée d'un abrégement. — En ionien-attique, la fermeture de ā en ē est intervenue avant les contractions ; pas d'abrégement dans hom. ἀ̄ήρ (de *ἀ̄ϝήρ), où l'influence dissimilante de η avait maintenu le timbre ā initial (§ 254).

2. Sur l'alternance hom. εἴωθε/ἔωθε, voir § 130, note 3 ; elle s'explique par la morphologie. — [Distinguer ce cas de celui de hom. πνείων/πνέων, etc., où ει note un allongement métrique de ε, imposé par le vers dactylique : § 226 et note 1. Le distinguer aussi du cas de hom. ἐτέλειον/τέλεον : § 127, et de celui de hom. ὠκεῖα/ὠκέα : § 264, où il s'agit de *ei* diphtongue.]

3. Sur le doublet *ζωϝῑ́ᾱ > (ζοΐᾱ chez Théocrite, voir § 270.

§ 281-1. Toutefois, le paradigme du nom irrégulier ναῦς a été moins unifié : att. gén. sg. νεώς, mais dat. νηΐ, etc.

Il y a peu d'exemples devant η, ᾱ : att. πλέᾱ, ion. πλέη « pleine » (de *πλή-yᾰ : hom. πλείη, graphie fautive pour πλήη) ; — att. θέᾱ, ion. θέη « vue » (de *θᾱϝᾰ : cf. hom. θηητήρ) ; — dans les subjonctifs tels que hom. θήῃ, ἥῃ, στήῃ, il y a, dès Homère, des exemples d'abrégement (ἀφέῃ Π 590) et de contraction (ἀναστῇ σ 334), et, sauf en Béotie (-ειει issu de -ηῃ : § 251) et en Arcadie (-ῆε), la contraction est acquise partout dès les premiers textes.

Devant ω, la longue η s'abrège en ε ; de plus, en attique, εω se contracte en ω, sauf si l'hiatus résulte de la chute d'un ϝ : gén. pl. -εων des noms en -εύς (hom. et arc. -ηων ; lesb. VIe-IVe s. -ηων, thess. -ειουν : § 251, béot. -ειων, sous l'influence des autres cas) ; — subjonctifs tels que hom. δαμόω, βήω, στήωσι ; ion. θέω, θέωσι, lesb. θέω, dor. -θεωντι, -θιωντι : § 255 ; att. δαμῶ, θῶ, βῶ, στῶ, etc. ; — génitif pluriel de la première déclinaison, ion. -έων, att. -ῶν (de *-ήων < *-ᾱσων) ; — exemples divers : att. ἕως « aurore » (hom. ἠώς <*ᾱϝώς) ; génitif pl. ion.-att. νεῶν (hom. νηῶν et νεῶν, de *νᾱϝ-ῶν) ; participe ion.-att. τεθνεώς (hom. τεθνηώς, de *τεθνᾱϝώς) ; ion. Ποσειδέων, att. Ποσειδῶν (de *-ᾱων, sans digamma : myc. *po-se-da-o-*) ; etc.

§ **282**. *Devant voyelle brève* de timbre ε, on n'a guère d'exemples d'abrégement de η hors de la déclinaison, où l'analogie peut les expliquer (-εες d'après gén. pl. -εων) : ion. νέες (cf. νεῶν), déjà homérique à côté de νῆες (cf. hom. νεῶν à côté de νηῶν) ; noms en -εύς, nomin. pl. crét. -εες, ionien et « dorien doux » (§ 246) -εις (contraction de -εες) : cf. gén. pl. -έων. — Mais ion.-att. ἥλιος <ἠέλιος (hom.) <*ᾱϝέλιος, sans abrégement de η avant la contraction ; de même v. att. nomin. pl. βασιλῆς[1] ; d'un présent dialectal *χρήεομαι, formes non abrégées : béot. infinitif χρειειςθη (avec ει < *η et η < *αι), még. impératif χρηειςθω, etc.

En revanche, après Homère, l'abrégement est général pour η devant ᾰ et ο (dialectes éoliens exceptés) : ion. 3e pl. parfait εἰρέαται (Hérodote) et, avec contraction, ειρηται (Eubée), de -η-αται (cf. hom βεβλή-αται) ; — ion., arc. (Tégée), grec occidental χρεος « dette », de *χρῆϝος (hom. χρεῖος, graphie fautive pour χρῆος ; à Orchomène d'Arcadie, encore χρηατα) ; — ion. (déjà homérique : υ 355) et dor. πλέος « plein », de *πληyος (hom. πλεῖος, graphie fautive pour πλῆος) ; — noms en -εύς : accus. ionien -εα, dor. -εα (Crète) ou -η (contraction de -εα), gén. ionien et dor. -εος. — En ionien-attique, dans une partie des cas, un allongement de la seconde voyelle répond à l'abrégement de la première *(métathèse)* : att. χρέως, πλέως, βασιλέᾱ, βασιλέως etc.

§ 282-1. En attique récent (IVe s.), βασιλεῖς est dû à une réfection analogique : nomin. pl. *-έες (d'où -εῖς), d'après gén. pl. -έων).

5° *Métathèse*

§ **283**. La métathèse, c'est-à-dire l'interversion, des quantités[1] est propre à l'ionien-attique[2]. Elle est limitée aux groupes ηα et ηο (avec η soit ancien, soit issu de *ᾱ), qui aboutissent respectivement à εᾱ et εω par abrégement de ē en hiatus et allongement concomitant de ă, ŏ. Certains dialectes germaniques, comme le vieil islandais, présentent des faits analogues[3].

Subsidiairement, pour ηο > εω, l'interversion des quantités s'accompagne d'une interversion des degrés d'aperture : passage de ē ouvert+ŏ fermé à ĕ fermé+ō ouvert[4] : il est fréquent, et il arrive ailleurs en grec même que, de deux voyelles en hiatus, la première tende à se fermer, la seconde à s'ouvrir (§ 255). On observera en particulier qu'en ionien-attique ηου aboutit à εω (ouverture de la seconde voyelle) dans τοῦ νεώ (de *νηοῦ), τοὺς νεώς (de νηούς), ion. χρέωσα (de *χρήουσα : *χρήω « rendre des oracles »), etc.

Intervenant longtemps après la fixation, pour chaque forme, de la place du ton, les métathèses n'ont point modifié cette place (malgré les irrégularités apparentes qui pouvaient en résulter, cf. § 341) : νηός > νεώς, βασιλῆος > βασιλέως, πόληος > πόλεως.

§ **284**. La métathèse de quantité est moins générale en ionien qu'en attique.

D'une part, nous n'avons aucun témoignage sûr de la quantité longue de α dans ion. -εα- issu de -ηα- en dehors de hom. ἔᾱ « j'étais » (de ἦα : Δ 321, E 887) ; le plus souvent -εα- compte pour une voyelle longue par synizèse chez les poètes ioniens. En attique, en revanche, la longue est assurée par la métrique : βασιλέᾱ, στέᾱτος (*στη-ατ-), φρέᾱτος (*φρη-ατ-), etc.

D'autre part, un certain nombre de groupes *ηο présentent en ionien l'abrégement (εο), non la métathèse, laquelle est de règle en attique : πλέος (att. πλέως), χρέος (att. χρέως), βασιλέος (att.

§ 283-1. C'est ce que les grammairiens grecs appellent ὑπερβιβασμὸς τοῦ χρόνου (et non μετάθεσις, terme qu'ils appliquent aux transpositions de lettres dans le mot : θαρσύς/θρασύς, etc.).

2. A Cos, dans une inscription dorienne des environs de 300, la métathèse dans l'adjectif τελεως <*τεληος <*τελεσϝος (§ 130) est un trait de phonétique ionienne comme en présente parfois le dorien oriental. Le poète alexandrin Hérondas (1re moitié du IIIe s.), qui situe à Cos l'action de plusieurs de ses mimes, a peut-être repris cette forme dans une de ses pièces (VII 20 ; vers mutilé ; neutre (?) τέλεων, scandé ⏑ — avec synizèse).

3. Étant donné qu'un ĭ, en durée absolue, est généralement plus bref qu'un ĕ (§ 170), on serait tenté d'interpréter le passage de εο à ιω en dorien d'Héraclée (§ 275) comme une sorte de métathèse.

4. Si l'ionien-attique n'a qu'une variété de ĕ (ε), il a deux variétés de ō (ouvert : ω, fermé : ου) ; il est donc significatif que l'allongement de ο donne ici ω.

βασιλέως), et parfois génitifs masculins de la 1re déclinaison en -εο à côté de la finale usuelle -έω (de *-ηο < *-ᾱο)[1]. En revanche, ion. et att. ἕως (conjonction), ἵλεως, etc. Souvent, en poésie ionienne, le groupe ε͜ω compte pour une voyelle longue, par synizèse.

6° *Synizèse*

§ **285**. On appelle synizèse[1] l'articulation occasionnelle en une seule syllabe de deux voyelles en hiatus, dont la première est le plus souvent un ε. La synizèse n'est pas notée dans l'écriture ; elle n'est mise en évidence que par la scansion des textes poétiques. Les inscriptions métriques archaïques garantissent l'authenticité et l'ancienneté du fait. Ainsi, à Naxos, au VIe siècle, les hexamètres[2]

ϙōρη Δεινοδικηō τō Ναhσιō, εhσοχος α(λ)λ ηων,
Δεινομενεος δε κασιγνēτη, Φhραhσō δ' αλοχος νῦν,

qui seraient, en graphie ionienne classique :

κούρη Δεινοδίκε͜ω τοῦ Ναξίου, ἔξοχος ἀλλέ͜ων,
Δεινομένε͜ος δὲ κασιγνήτη, Φράξου δ' ἄλοχος νῦν,

ne sont scandables qu'avec synizèse des finales de génitif sg. -ε͜ω (Ire décl.) et -ε͜ος (IIIe décl.) et de gén. pl. -ε͜ων (Ire décl.). La langue homérique présente d'assez nombreuses synizèses. Les textes poétiques étant notre seule source d'information, nous ne savons dans quelle mesure les synizèses sont des artifices métriques, dans quelle mesure elles reposent sur l'usage de la langue parlée.

§ **286**. Le mécanisme même de la synizèse demeure obscur ; sans doute était-il divers, la synizèse se faisant dans la diction poétique soit par contraction, soit par diphtongaison proprement dite (c'est probablement le cas en ionien pour -εο- : § 275), soit encore par la constitution passagère de diphtongues d'aperture croissante (εα, εω, etc.), combinaisons instables, mais qui n'en ont pas moins une existence phonétique réelle[1].

§ 284-1. La finale attique -ου (πολίτου) est analogique, non phonétique.

§ 285-1. C'est ce que les grammairiens grecs appelaient, précisément, συν-ίζησις (« tassement »). Les grammairiens modernes emploient souvent *synérèse* dans le même sens que *synizèse ;* cette dénomination est moins heureuse, le terme grec συν-αίρεσις ayant une signification différente (diphtongaison : § 267, note 4).

2. La lettre η note dans ce texte l'ē très ouvert issu de *ā ancien (§ 249) et même l'ē issu de l'abrégement d'un tel ē en hiatus.

§ 286-1. Sur la possibilité de telles diphtongues, voir M. Grammont, *Traité*, 110. Rapprocher le cas de πόλιος parfois disyllabique en grec ancien (§ 263), et ce qui a été indiqué § 257 du grec moderne.

III

LES CONTRACTIONS

1° *Conditions générales*

§ **287**. C'est, le plus souvent, par contraction[1] qu'a été résolue en grec la difficulté apportée par les hiatus au régime de la syllabation (§ 267).

Lorsque les deux voyelles avaient le même timbre, il a suffi de la suppression du ressaut d'énergie expiratoire qui les maintenait distinctes pour qu'elles se fondent en une voyelle longue, de même timbre que ses éléments constituants[2].

Lorsque les deux voyelles étaient de timbres différents, la contraction proprement dite était précédée d'une assimilation des timbres ; mais nous n'avons, de cette phase transitoire, aucun témoignage écrit. Les formes homériques telles que ὁρόω, ὁρόωντες, ἑάᾳς, αἰτιάασθαι, etc.[3], ne témoignent pas d'un état historiquement intermédiaire entre ὁρᾰ́ω et ὁρῶ, ὁρᾰ́οντες et ὁρῶντες, ἐᾰ́εις et ἐᾷς, αἰτιᾰ́εσθαι et αἰτιᾶσθαι, etc. ; ce sont des formes artificielles, introduites par les aèdes et représentant un compromis entre les formes non contractes des anciennes formules épiques (dont il importait de conserver le rythme) et la prononciation contracte qui était déjà celle des aèdes et de leur public dans l'usage quotidien de la langue

La contraction ne modifie pas la position du ton. Voir § 339.

§ **288**. Dans le développement du grec, les contractions, dans leur ensemble, constituent un phénomène relativement récent. Le mycénien les ignore. On a souligné déjà qu'en ionien-attique les contractions de *ă*+*ĕ* sont postérieures à la fermeture de ᾱ en η (§ 249). La tradition homérique conserve des hiatus dans nombre de formes qui, à date historique, sont contractes tant en éolien qu'en ionien.

§ 287-1. Voir M. Grammont, *Traité*, 225-228.
2. Ainsi pour les contractions de *i*+*i*, *u*+*u* mentionnées au § 268.
3. Les grammairiens anciens y voyaient une « distension » (δι-έκ-τασις) de la voyelle longue contracte s'étalant sur deux syllabes.

Étant relativement récente, la contraction diffère sensiblement de dialecte à dialecte dans sa fréquence et dans ses modalités.

§ **289**. Il s'en faut que tous les hiatus entre voyelles de timbres *e*, *a*, *o* soient résolus par des contractions. Une partie des hiatus subsiste.

La fréquence des contractions est plus grande entre voyelles de même timbre qu'entre voyelles de timbres différents. Elle est plus grande entre voyelle postérieure et voyelle antérieure (*oe*, *oa*, *ae*) qu'entre voyelle antérieure et voyelle postérieure (*eo*, *ea*, *ao*).

En second lieu, la fréquence des contractions varie de dialecte à dialecte ; c'est en attique qu'elle est le plus grande : l'attique contracte certains groupes que l'ensemble des autres parlers conserve en hiatus : γένη (ailleurs γένεα), γένους (ailleurs γένεος).

Enfin, dans un même parler et pour un même groupe de voyelles, diverses circonstances peuvent favoriser soit la contraction, soit le maintien de l'hiatus. La contraction est favorisée si le groupe en hiatus est lui-même précédé d'un *i* ou d'un *u* : att. 3e pl. τιθέᾱσι, mais ἴᾱσι (de *ἰέᾱσι) ; att. gén. sg. βασιλέως, mais ἁλιῶς (de *ἁλιέως) ; ionien neutre pl. ἔτεα, mais θύη (de *θύεα), etc. — Le caractère accessoire d'un mot proclitique comme l'article y favorise les contractions : gén. fém. pl. béot. τᾶν Μωσᾶων (τᾶν de *τᾱων), ion. (Eubée) των δραχμεων (των de *τεων), etc. — D'autre part, l'âge récent d'un hiatus (chute de ϝ intervocalique) en favorise le maintien : att. χρῡσοῦς (de *χρῡσεyος), gén. ψευδοῦς (de *ψευδέσος), mais γλυκέος (de *γλυκέϝος). — Le caractère disyllabique d'un mot y favorise aussi le maintien des hiatus (les éléments d'un mot bref ayant toujours tendance à se prononcer plus lentement que des éléments de même nature dans un mot long) : att. θεός, mais Θουκυδίδης (de *Θεο-), νέος mais νουμηνία, dor. νᾶος « temple » mais νᾶκορος (de νᾱο-), etc. — L'analogie, enfin, a pu jouer un rôle. Si les deux voyelles de même timbre de crét. τρεες (*τρέyες) ne sont pas contractées, le maintien de l'hiatus s'explique autant par l'analogie des nominatifs en -ες (τετορες, etc.) que par le caractère disyllabique de la forme. Si les deux voyelles de même timbre de att. ὄγδοος (*ὄγδοϝος) ne sont pas contractées, c'est autant à cause de la structure trisyllabique des ordinaux voisins (ἕβδομος, ἔνατος) qu'à cause du caractère récent de l'hiatus. Etc.

§ **290**. Lorsqu'il y a contraction, le timbre de la voyelle résultante dépend des timbres, des quantités, des positions respectives des deux voyelles contractées, sans pourtant qu'aucune règle tout à fait générale puisse être posée.

Ainsi, quand les deux voyelles sont brèves, le timbre *o* l'emporte

toujours sur ǎ et sur ě. Le timbre ě l'emporte en général sur ǎ ; mais il y a une exception (ion.-att. ǎě > ā)[1].

La longueur d'une des deux voyelles peut en faire prévaloir le timbre : ainsi dor. οᾰ > ᾱ et ᾱο > ᾱ en regard de οᾰ > ω et ᾰο > ω. Mais, en attique, la contraction ᾰη > ᾱ donne le même résultat que ᾰε > ᾱ, et c'est le timbre de la brève ᾰ qui prévaut.

L'ordre des voyelles peut, lui aussi, jouer un rôle : si ᾰο et οᾰ donnent ω en attique (comme en dorien), on a en revanche att. εᾰ > η en regard de ᾰε > ᾱ.

Enfin, l'analogie vient parfois troubler le jeu, déjà complexe, des conditions phonétiques. Ainsi la contraction attique de εᾰ donne normalement η (γένεα > γένη) ; mais l'analogie des accusatifs en -ᾰς de la IIIe déclinaison a fait prévaloir le timbre *a* pour la voyelle longue contracte de ἡμᾶς, ὑ̄μᾶς (*ἡμέ-ᾰς, *ὑ̄μέ-ᾰς) ; l'analogie des pluriels neutres en -ᾰ de la IIe déclinaison a fait prévaloir le timbre *a* pour la voyelle longue contracte de ὀστᾶ, χρῡσᾶ (*ὀστέᾰ, *χρῡσέᾰ). La contraction attique de οη, quand elle a lieu, se fait en ω (*μισθόητε > μισθῶτε) ; mais l'analogie des féminins en -η de la Ire déclinaison a fait prévaloir le timbre η pour la longue contracte de ἁπλῆ (*ἁπλόη). Etc.

2° *Contractions attiques : groupes ee, eo, oe, oo*

§ **291**. On se rappelle que l'attique a un seul *e* bref (fermé : ẹ̆), noté ε, mais deux *e* longs, l'un ouvert (ę̄), noté η, l'autre fermé (ẹ̄), noté ει ; il a, de même, un ọ̆ (noté ο), un ǭ (noté ω) et un ọ̄ (noté ου). Les contractions entre voyelles de timbres *e*, *o*, y obéissent aux règles suivantes :

a) La longue résultante n'est fermée (ει, ου) que si les voyelles contractées étaient l'une et l'autre fermées (ε, ει, ο, ου) ;

b) La longue résultante n'est de timbre *e* (η, ει) que si les voyelles contractées étaient l'une et l'autre de timbre *e* (ε, η, ει).

§ **292**. Aboutissent à une voyelle fermée :

ẹ̆+ẹ̆ > ẹ̄ : *τρέες > τρεῖς, *φιλέετε > φιλεῖτε ;
ẹ̆+ẹ̄ > ẹ̄ : *κλεεινός[1] > κλεινός, *φιλέειν[2] > φιλεῖν ;
ẹ̆+ọ̆ > ọ̄ : gén. *γένεος > γένους, *φιλέομεν > φιλοῦμεν ;

§ 290-1. Dans le résultat des contractions du *grec moderne*, on observe plus nettement encore la prépondérance du timbre des voyelles postérieures sur les voyelles antérieures.

§ 292 et 293-1. -εινός d'un plus ancien *-εσνός (allongement compensatoire).

2. -ειν d'un plus ancien *-εεν (très tôt contracté).

ẹ̆+ọ̄ > ọ̄ : accus. pl. *χρῡσέους[3] > χρῡσοῦς, *φιλέουσα[4] > φιλοῦσα ;
ọ̆+ẹ̆ > ọ̄ : nomin. pl. *βελτίοες > βελτίους, *μισθόετε > μισθοῦτε ;
ọ̆+ẹ̄ > ọ̄ : *πλακόεις[5] > πλακοῦς, *μισθόειν[2] > μισθοῦν ;
ọ̆+ọ̆ > ọ̄ : *εὔνοος > εὔνους, *μισθόομεν > μισθοῦμεν ;
ọ̆+ọ̄ > ọ̄ : accus. pl. *εὐνόους[3] > εὔνους[6], *μισθόουσα[4] > μισθοῦσα.

§ **293**. Aboutissent à une voyelle ouverte :

ę̄+ę̄ > ę̄ : subj. *ζήητε > ζῆτε, *θήητε > θῆτε ;
ẹ̆+ę̄ > ę̄ : *Περικλέης > -κλῆς, subj. *φιλέητε > φιλῆτε ;
ę̄+ẹ̆ > ę̄ : nomin. pl. *ἱππῆες > v. att. ἱππῆς ; *ζήετε > ζῆτε ;
ę̄+ẹ̄ > ę̄ : *ζήειν[2] > ζῆν ;
ę̄+ǭ > ǭ : subj. *ζήωμεν > ζῶμεν, *θήωμεν > θῶμεν ;
ę̄+ọ̄ > ǭ : *ζήουσα[4] > ζῶσα ;
ę̄+ọ̆ > ǭ : *ζήομεν > ζῶμεν ;
ẹ̆+ǭ > ǭ : gén. pl. *χρῡσέων > χρῡσῶν, subj. *φιλέωμεν > φιλῶμεν ;
ǭ+ę̄ > ǭ : subj. *ῥῑγώητε > ῥῑγῶτε, *γνώητε > γνῶτε ;
ǭ+ẹ̄ > ǭ : *ῥῑγώειν[2] > ῥῑγῶν ;
ǭ+ẹ̆ > ǭ : *ῥῑγώετε > ῥῑγῶτε ;
ọ̆+ę̄ > ǭ : subj. *μισθόητε > μισθῶτε ;
ǭ+ǭ > ǭ : gén. pl. *λαγωων > λαγῶν, subj. *γνώωμεν > γνῶμεν ;
ọ̆+ǭ > ǭ : gén. pl. *εὐνόων > εὔνων[6], subj. *μισθόωμεν > μισθῶμεν ;
ǭ+ọ̆ > ǭ : *λαγωος > λαγῶς, *ῥῑγώομεν > ῥῑγῶμεν ;
ǭ+ọ̄ > ǭ : accus. pl. *λαγωους[3] > λαγῶς, *ῥῑγώουσα[4] > ῥῑγῶσα.

Les résultats des contractions sont les mêmes pour att. η issu de *ē ancien (exemples ci-dessus) et pour η issu de *ā ancien. Ainsi pour *ἀ̄έλιος > *ἠέλιος > ἥλιος. — Ainsi pour les présents contractes en *-ᾱ́ω > *-ήω tels que πεινᾱ́ω, διψᾱ́ω : 2e pl. πεινῆτε (indicatif ᾱε > ηε > η, subjonctif ᾱη > ηη > η), infinitif πεινῆν, partic. fém. πεινῶσα, 1er pl. πεινῶμεν (indic. ᾱο > ηο > ω, subj. ᾱω > ηω > ω). — Ainsi au subjonctif des aoristes en -ā- tels que *ἔστᾱν, *ἔβᾱν : 2e pl. *στᾱ́ητε > *στήητε > στῆτε, 1er pl. *στᾱ́ωμεν > *στήωμεν > στῶμεν ; etc.

§ **294**. Les mêmes règles s'appliquent en principe en cas de contraction entre voyelle de timbre *e* ou *o* et diphtongue en *i* à premier élément *e* ou *o* (§ 272) :

ηη > η, donc ηῃ > ῃ : ζῇς (2e sg. subj.) ;
εη > η, donc εῃ > ῃ : φιλῇς (2e sg. subj.) ;

3. -ους d'un plus ancien *-ονς (allongement compensatoire).
4. -ουσα d'un plus ancien *-ονσα < *-οντyα (allongement compensatoire).
5. -εις d'un plus ancien *-ενς < *-εντς (allongement compensatoire).
6. L'accentuation est irrégulière et due à l'analogie.

ηε > η, donc ηει > ῃ : ζῇς (2e sg. ind.) ;
ηο > ω, donc ηοι > ῳ : ζῷτε (2e pl. opt.) ;
εω > ω, donc εῳ > ῳ : χρῡσῷ (dat. sg.) ;
ωη > ω, donc ωῃ > ῳ : ῥῑγῷς (2e sg. subj.) ;
ωε > ω, donc ωει > ῳ : ῥῑγῷς (2e sg. ind.) ;
οω > ω, donc οῳ > ῳ : εὔνῳ[1] (dat. sg.) ;
ωο > ω donc ωοι > ῳ : ῥῑγῷτε (2e pl. opt.) ; etc.

Mais on a déjà signalé (§ 273) le traitement particulier (plus apparenté à l'hyphérèse qu'à la contraction) des groupes suivants :

εει > ει : φιλεῖς (2e sg. ind.) ;
εοι > οι : χρῡσοῖ (nomin. pl.), φιλοῖτε (2e pl. opt.) ;
οει > οι : μισθοῖς (2e sg. ind.),
et de même οῃ > οι : μισθοῖς (2e sg. subj.) ;
οοι > οι : εὖνοι[1] (nomin. pl.), μισθοῖτε (2e pl. opt.).

3° *Contractions attiques : groupes ea, ae, aa, ao, oa*

§ **295**. Les contractions de ces groupes, où figure la voyelle *a*, aboutissent toujours à des longues ouvertes η, ᾱ, ω. Parallèlement, les groupes correspondants, dont le second élément est une diphtongue en *-i*, se contractent, comme on l'attend (§ 272), en ῃ, en ᾳ ou en ῳ respectivement.

De la contraction de *ĕ*+*ă* résulte d'abord un *ǟ* (longue de timbre intermédiaire entre *ē* et *ā*) ; cet *ǟ*, ensuite, se ferme généralement en η, mais, après voyelle, s'ouvre en ᾱ[1] :

εᾰ > η : plur. n. *γένεα > γένη, *μέρεα > μέρη (mais *χρέεα > χρέᾱ) ; accus. sg. *ψευδέα > ψευδῆ, *πλήρεα > πλήρη (mais *ἐνδεέα > ἐνδεᾶ, *ὑγιέᾰ > ὑγιᾶ, *εὐφυέα > εὐφυᾶ)[2] ;
εαι > ῃ : 2e sg. ind. moyen *λείπεαι > v. att. λείπῃ, *φέρεαι > v. att. φέρῃ[3] ;
ηᾰ > η[4] : 1er sg. *ἦα > ἦ « j'étais » ;

§ 294-1. L'accentuation est irrégulière, et due à l'analogie.

§ 295-1. Il se comporte donc comme *ǟ* résultant en attique de la fermeture d'un *ᾱ du grec commun (§ 249). Toutefois, la contraction intervient à une date où -ρ- a déjà perdu, mais où -ε-, -ι- conservent encore une action ouvrante sur un *ǟ* qui suit (§ 250). De là vient qu'après ρ, *ǟ* issu de contraction aboutit à η (tandis que *ǟ* issu de *ᾱ ancien aboutit à ᾱ).

2. Les pluriels neutres *χρῡσέᾰ < χρῡσᾶ, *ὀστέᾰ > ὀστᾶ, etc., sont analogiques (§ 290).

3. Par analogie, après voyelle, 2e sg. indicatif moyen v. att. λύῃ, etc. Les nomin. fém. pl. tels que χρῡσαῖ sont analogiques des féminins non contractes.

4. Peut-être par l'intermédiaire d'une métathèse (ηᾰ > εᾱ > η).

ηαι > η : 2e sg. subj. moyen *λείπηαι > λείπῃ, *φέρηαι > φέρῃ[5] ;
εᾱ > η : fém. *χρῡσέᾱ > χρῡσῆ[6] (mais, après voyelle, 3e pl. *ἱέᾱσι[7] > ἱᾶσι) ;
εᾱͅ > ῃ : dat. sg. *χρῡσέᾱͅ > χρυσῇ.

§ **296**. La contraction de ᾰ+ĕ[1] aboutit à ᾱ :

ᾰε > ᾱ : *ἄεθλον > ἆθλον, *ἀεργός > ἀργός, *τῑμάετε > τῑμᾶτε ;
ᾰει > ᾱͅ : *ἀείδω > ᾄδω, *τῑμάεις > τῑμᾷς ;
ᾰε̄ > ᾱ : *φαεινός[2] > φᾱνός, *τῑμάειν[3] > τῑμᾶν, aor. *ἀεῖραι[4] > ἆραι ;
ᾰη > ᾱ : 2e pl. subj. *τῑμάητε > τῑμᾶτε ;
ᾰῃ > ᾱͅ : 2e sg. subj.* τῑμάῃς > τῑμᾷς.

De même, la contraction de deux ᾰ aboutit à ᾱ :

ᾰᾰ > ᾱ : *κά(ϝ)αλον > κᾶλον « bois » ; pl. n. *σά(ϝ)α > σᾶ « sains et saufs » ;
ᾰᾱ > ᾱ : 3e pl. *ἱστάᾱσι > ἱστᾶσι ;
ᾱᾱ > ᾱ : *'Αθᾱναίᾱ > *'Αθηνάᾱ (§ 265) > 'Αθηνᾶ ;
ᾱᾱͅ > ᾱͅ : dat. sg. 'Αθηνᾷ.

§ **297**. La contraction de ᾰ+ŏ[1] donne ō :

ᾰο > ω : *φάος > φῶς, *τῑμάομεν > τῑμῶμεν[2] ;
ᾰοι > ῳ : *ἀοιδή > ᾠδή, 2e pl. opt. *τῑμάοιτε > τῑμῷτε ;
ᾰō > ω : τῑμάουσα[3] > τῑμῶσα ;
ᾰω > ω : *ἑσταώς > ἑστώς, 1e pl. subj. *τῑμάωμεν > τῑμῶμεν.

Enfin, la contraction de ŏ+ᾰ[4] donne également ō :

οᾰ > ω : thème *ὀατ- (§ 266) > ὠτ- du nom de l'« oreille » ; accus. sg. *βελτίοα > βελτίω, *πειθόα > πειθώ[5] ;
ωᾰ > ω : accus. sg. *ἥρωα > ἥρω.

5. Par analogie, après voyelle, 2e sg. subj. moyen λύῃ, etc.

6. Les accus. fém. pl. tels que χρῡσᾶς sont analogiques des féminins non contractes. Le féminin ἀργυρᾶ (de *ἀργυρέᾱ), au lieu de [*ἀργυρῆ] paraît analogique du type ἐλευθέρᾱ.

7. -ᾶσι d'un plus ancien *-ανσι < *-αντι (allongement compensatoire).

§ 296-1. Pas d'exemples de ᾱ+ĕ; sur *ηε issu de *ᾱe, etc., voir § 293.

2. -εινός d'un plus ancien *-εσνός (allongement compensatoire).

3. -ειν d'un plus ancien *-εεν (très tôt contracté).

4. Aoriste de ἀείρω (*ἀϝέρyω) : -ειραι d'un plus ancien *-ερσαι (allongement compensatoire).

§ 297-1. Pas d'exemples de ᾱ+ŏ; sur *ηο issu de *ᾱo, etc., voir § 293.

2. Le neutre ἑστός, au lieu de [*ἑστώς], de *ἑσταός, est analogique.

3. -ουσα d'un plus ancien *-ονσα < *-οντyα (allongement compensatoire).

4. Pas d'exemples de ŏ+ᾱ; sur ἁπλῆ, voir § 290.

5. L'accentuation est irrégulière, et due à l'analogie du nominatif.

4° *Contractions hors de l'attique*

§ **298.** *a)* Le détail des faits varie de parler à parler. Ainsi le dialecte le plus proche de l'attique, l'ionien, ne contracte qu'exceptionnellement εα en η ; il ignore la contraction de εο en ου, mais connaît une prononciation diphtonguée εο > ευ (§ 275). D'une manière générale, d'ailleurs, les contractions ĕ+ă, ĕ+ŏ sont à peu près inconnues hors de l'attique ;

b) Les groupes εε d'une part, οε, οο d'autre part, se contractent respectivement en ẹ̄ (ει) et ọ̄ (ου) dans les dialectes qui, comme l'attique, distinguent deux ē et deux ō (ionien, « dorien doux » ; § 251). Mais, ailleurs, les résultats de ces contractions se confondent avec ē, ō anciens (d'où η, ω en arcadien, en lesbien, en « dorien sévère ») : dor. *τρέες > τρης (Théra), nomin. pl. *ἐλάσσοες > ἐλάσσως (Sparte), gén. sg. *-οο > -ω de la II[e] déclinaison, etc ;

c) La conservation de l'ᾱ du grec commun hors de l'ionien-attique donne lieu à des contractions qu'ignore, nécessairement, l'attique :

ᾱε > ᾱ : dor. *ἀέλιος > ἅλιος[1]
ᾱο > ᾱ : dor. *ἇος > ἇς « jusqu'à ce que » ; 1[e] pl. *πεινᾱ́ομες > πεινᾶμες; gén. masc. sg. *-ᾱο > -ᾱ de la I[re] déclinaison ;
ᾱω > ᾱ : dor. *Ποτειδᾱων > Ποτειδᾶν ; gén. pl. *-ᾱ́ων > -ᾶν de la I[re] déclinaison ;
οᾱ > ᾱ : lesb. βᾱ-θόημι (cf. § 276 *a*), rhod. Bᾱ-δρομιος, de *βοᾱ- (att. βοη-) ;

d) Si, dans tous les dialectes, la contraction de ă+ŏ (ainsi que celle de ŏ+ă[2]) donne ω comme en attique[3], en revanche la contraction de ă+ĕ donne η, non ᾱ, hors de l'ionien-attique, du lesbien et du thessalien : dor. 1[e] sg. τῑμῶ, 1[e] pl. (ind. subj.) τῑμῶμες, partic. fém. τῑμῶσα, mais 2[e] pl. (ind., subj.) τῑμῆτε, inf. τῑμῆν ; de même, en dorien, aor. *ἀϝερσαι > *ἀηραι (allongement compensatoire) > ἦραι (crét. ηραντας) ; etc.

§ 298-1. Dans dor. θᾱτήρ (hom. θηητήρ) « spectateur », aor. θᾱσαμενος (hom. θηήσατο), etc., on ne peut décider étymologiquement si ᾱ repose sur la contraction de ᾱ+η ou sur celle de ᾱ+ᾱ.

2. Quelle que soit la structure ancienne de l'ordinal dorien πρᾶτος (**pr̥̄-to-?* ou *πρᾱ(ϝ)οτος dérivé d'un *πρᾱϝος répondant à skr. *pū́rvaḥ* et remontant à **pr̥̄-wo-?*), la phonétique interdit de l'interpréter par *πρό-ατος.

3. Dans les présents et imparfaits contractes du type τῑμᾰ́ω > τῑμῶ, l'ionien et les parlers occidentaux présentent parfois devant voyelle de timbre *o*, un ε au lieu du α attendu : hom. 3[e] sg. ὁμόκλᾱ (de *-ᾰε), mais 1[er] pl. ὁμοκλέομεν, 3[e] pl. ὁμόκλεον, etc. Entre autres explications, on a supposé des dissimilations de *ăŏ* en *ĕŏ* par réaction contre l'assimilation qui était alors en voie de se produire entre *ă* et *ŏ* (contraction), et qui, finalement, l'a emporté.

TROISIÈME PARTIE

LE MOT

CHAPITRE IX

INDIVIDUALITÉ DU MOT

§ **299**. L'individualité du mot dans la phrase était rendue assez nette en indo-européen par l'existence de traitements particuliers à la fin de mot, et par la présence dans la plupart des mots d'une voyelle intonée, c'est-à-dire prononcée sur une note plus élevée que les autres[1].

La netteté des limites du mot phonétique se maintient en grec ancien. Certains traitements y demeurent propres à la fin de mot ; en vertu d'innovations grecques, il y a aussi des traitements propres à l'initiale du mot (survivance, au premier millénaire, de la spirante *h*, etc.). — Tout mot, d'autre part, comporte en principe une voyelle intonée et une seule ; en vertu d'une innovation grecque, la place du ton est elle-même en partie déterminée par le rythme du mot et confinée aux trois dernières syllabes. — Enfin, ce n'est guère que dans les limites du mot phonétique que s'exercent l'assimilation à distance[2] (ὀβελός > ὀβολός, γλυκύτατος > κλυκυτατος, etc.), la dissimilation[3] (*ϝεύρημαι > ϝείρημαι, *φειθώ, > πειθώ, etc.) et la métathèse[4] (*τίτκω > τίκτω, δίφρος > δρίφος), ainsi que la superposition syllabique[5] (τετράδραχμον > τέτραχμον : § 334) ; seule ou à peu près, l'assimilation de deux phonèmes en contact[6] se rencontre à la fois dans le mot et, dans la phrase, entre fin de mot et initiale du mot suivant (§ 355).

§ 299-1. En revanche, pas plus en grec qu'en indo-européen, l'individualité du mot ne se marque par une solidarité des timbres vocaliques des diverses syllabes, comme celle qui se traduit par l'*harmonie vocalique* dans d'autres familles de langues (turc, etc.).

2. M. Grammont, *Traité*, 251-267 (« dilation »).

3. *Ibid.*, 229-238 (« différenciation » de deux phonèmes contigus) et 269-329 (« dissimilation » entre phonèmes non contigus).

4. *Ibid.*, 239-249 (« interversion » de deux phonèmes contigus) et 339-357 (« métathèse » entre phonèmes non contigus).

5. *Ibid.*, 331-337.

6. *Ibid.*, 185-228 (« assimilation »).

§ **300**. Ni en indo-européen, ni en grec ancien, le mot phonétique n'a toujours les mêmes limites que le mot morphologique. L'hémistiche homérique : ... καὶ γάρ τ' ἐκ Διός ἐστιν (A 63) comprend seulement deux mots phonétiques, caractérisés chacun par une élévation de la voix (ton) : καὶ-γάρ-τ(ε) ἐκ-Διός-ἐστιν les *enclitiques* (§ 347) comme τε ou ἐστιν, les *proclitiques* (§ 349) comme ἐκ ou comme καὶ (dont l'accent est purement graphique) sont dans la phrase des éléments grammaticaux autonomes, mais sont dépourvus d'autonomie phonétique. Ainsi s'explique le maintien de la consonne finale de ἐκ, alors que le grec n'admet pas d'occlusive en fin de mot (§ 29) : ἐκ, étant proclitique, ne termine pas un mot phonétique ; arrive-t-il, par exception, que cette préposition suive son régime et se trouve devant une pause, elle doit être intonée et elle n'admet d'autre forme que ἔξ : ... οὐ μέν μοι κακὸς εἴδεται οὐδὲ κακῶν ἔξ (Ξ 472) ; οὐκ, pour les mêmes raisons, devant pause, cède la place à οὔ.

§ **301**. Dans la plupart des langues existent des *mots accessoires* dont l'autonomie phonétique est réduite : ainsi, en grec ancien, ceux qui ont fini par perdre leur intonation propre et par devenir proclitiques. Ces mots accessoires sont, en général, exposés à une usure phonétique[1] assez rapide, et ils tendent vers des formes abrégées, soit par une accélération de l'évolution phonétique normale, soit en vertu de traitements qui leur sont propres. Ainsi, d'une part, au gén. fém. pl. de la première déclinaison, la contraction intervient plus tôt dans l'article que dans le nom : béot. τᾶν υπερᾱμεριᾱων τᾶν ιωσᾱων, thess. τᾶν κοινᾱουν ποθοδουν, ion. των φυλεων, etc. (§ 289). Ainsi, d'autre part, est propre aux prépositions l'apocope d'une voyelle brève finale : παρ pour παρὰ, κατ pour κατὰ, etc. (§ 232).

§ **302**. On ne connaît guère en grec ancien qu'un exemple net de *fausse coupure* entre deux mots[1] ; encore apparaît-il dans le groupement étroit d'un mot tonique avec un mot atone qui le suit. Quand le pluriel neutre τινα de l'indéfini eut remplacé le plus ancien *σα, att. *τα (de *k^w*yə*), on ne sut plus analyser des groupes tels que ὁποῖά-σσα, att. ὁποῖά-ττα (pl. n. de ὁποῖός-τις ; les

§ 301-1. Sur la notion d'usure phonétique, brèves indications chez M. Grammont, *Traité*, 367. — Si l'étymologie ὦ τᾶν < *ὦ τάλαν est valable, il y aurait là, dans une interjection issue d'un vocatif, un exemple comparable à fr. populaire *maam* < *madame*, que cite Grammont.

§ 302-1. Français *m'amie* > *ma mie*, et, inversement, *l'ierre* > *lierre* (cf. M. Grammont, *Traité*, 360). — Le grec moderne présente assez souvent des faits de cet ordre : τὸν ὦμον > τὸ νῶμον, et, inversement, τὸ ὀμμάτιον > τὸ μάτι ; etc.

géminées se maintiennent en position non initiale : § 100) ; de la fausse coupure ὁποῖ' ἄσσα (ὁποῖ' ἄττα) naquit alors ἄσσα (ἄττα).

§ **303**. Le sentiment qu'avaient les Grecs des limites du mot phonétique apparaît (bien des siècles avant que philosophes puis philologues n'appliquent leur réflexion aux problèmes grammaticaux) dans l'usage *régulier* que font les scribes mycéniens des diviseurs de mots (petits tirets verticaux) ; ainsi : *e-ri-ta* | *i-je-re-ja e-ke* | *e-u-ke-to-qe* | *e-to-ni-jo* | *e-ke-e* | *te-o* | *da-mo-de-mi* | *pa-si* | *ko-to-na-o* | *ke-ke-me-na-o* | *o-na-to* | *e-ke-e* | *to-so* | *pe-mo* | ... (Pylos)[1] ; etc. Ce type d'écriture distincte des mots phonétiques s'observe encore, au premier millénaire, dans *certaines* inscriptions syllabiques cypriotes (avec diviseurs consistant en petits tirets verticaux) ; ainsi : *ta-ma-ti-ri* | *ka-se* | *ko-ra-i* | *e-lo-wo-i-ko-se* | *po-te-si-o-se* | *a-ne-te-ke* | *i-tu-ka-i* (Kourion, IVe s.)[2] ; etc. — Il s'observe de même[3] dans *certaines* inscriptions alphabétiques archaïques (avec interponctions consistant généralement en plusieurs points superposés verticalement) ; ainsi arg. Φρα*h*ιαριδᾶς ⁝ Μυκᾶνεᾶθεν ⁝ παρ Ἀθᾶναιᾶς ⁝ ες πολιος ⁝ ικετᾶς ⁝ εγεντο ⁝ επ' Αντιᾶ ⁝ και Πυρϝιᾶ ⁝ ... (Mycènes, VIe s.) ; att. Φανοδικō : ειμι : τō *h*ερμοκρατōς : τō Προκο(ν)νēσιō : κἀγō : κρᾱτēρα : κἀπιστατον : και *h*ēθμον : ες πρυτανειον : εδōκα : μνēμα : Σιγε(ι)ευσι : ... (Sigée, VIe s.) ; etc. — Il s'en faut, d'ailleurs, qu'au premier millénaire, diviseurs ou interponctions délimitent toujours rigoureusement des mots phonétiques ; lorsqu'il en est fait usage, cet usage est souvent capricieux, et il arrive plus d'une fois qu'ils enclosent non des mots mais des groupes syntactiques d'étendue variable.

En grec classique et hellénistique se généralise l'usage (déjà fréquent en grec archaïque) d'écrire les mots à la suite sur pierre ou sur bronze comme sur papyrus, sans intervalle ni signe de séparation (mais sans qu'on soit en droit de conclure pour autant qu'on sentît alors moins nettement l'individualité du mot). C'est seulement à l'époque byzantine que les mots seront régulièrement séparés dans l'écriture.

§ 303-1. Soit (en transposition alphabétique) : *Erita* ιερεια εχει ευχετοι τε *etonijo*ν εχεεν θεωι (δᾶμος δε μιν φᾶσι κτοινᾶōν *keke*μενᾶōν ονᾶτον εχεεν) τοσον σπερμο... « La prêtresse E. détient, et professe le détenir en tant qu'*etonijo* pour la divinité (mais le δᾶμος soutient qu'elle le détient comme usufruit prélevé sur les parcelles *kekemena*), tel montant de (terre à) grain... ».

2. Soit (en transposition alphabétique) : Δᾶμᾶτρι κας Κορᾶι Ε(λ)λοϝοικος Ποτēσιος ανεθēκε ι(ν) τυχᾶι, « E. (fils) de P. a fait dédicace à Déméter et Koré, en (bonne) chance ».

3. C'est nous qui séparons ci-dessous les mots grammaticaux à l'intérieur des mots phonétiques isolés par les interponctions ; les textes portent, d'un seul tenant, ΠΑΡΑΘΑΝΑΙΑΣ, ΕΣΠΟΛΙΟΣ, ΕΠΑΝΤΙΑ, etc.

I

LA FIN DE MOT

§ **304**. Dans toute langue, fin de mot[1] et début de mot doivent être conformes aux règles générales de structure des syllabes. Tout groupe de consonnes exclu de la partie descendante d'une syllabe[2] est, par là même, exclu de la fin de mot. Ainsi les consonnes géminées, qui, par définition, se répartissent sur deux syllabes consécutives (§ 323), ne peuvent terminer un mot ; en grec ancien, par exemple, de l'assimilation du groupe *ts* il peut bien résulter, entre voyelles, des géminées : opt. aor. hom. ἐρῑ́σσειε (*ἐρῐδ-σ-) de ἐρῑ́ζω : § 92 ; mais il ne peut en résulter, en fin de mot, qu'une sifflante simple : nominatif ἔρις (*ἔρῐδ-ς) : § 99.

Certains phonèmes finaux, certains groupes finaux doivent parfois à leur position d'échapper à des altérations qui atteignent, dans le mot, les mêmes phonèmes ou les mêmes groupes. En grec ancien, par exemple, les diphtongues à premier élément long ont subsisté plus longtemps en fin de mot qu'en position intérieure (§§ 225, 236) ; la sifflante finale subsiste, alors que la sifflante intervocalique ou initiale devant voyelle s'amuïssait avant l'histoire (§§ 75-76) ; un groupe *ns* ancien, éliminé entre voyelles avant l'histoire, se conserve en fin de mot jusqu'au seuil de l'époque alphabétique, plus tard même en certains dialectes (§§ 123, 125) ; etc.

En revanche, l'articulation de mainte consonne finale est nécessairement incomplète ; ainsi les occlusives, tant orales que nasales, sont, en fin de mot, réduites à l'implosion et ne comportent pas d'explosion. De là, pour les consonnes finales, le principe d'une débilité qui se manifeste dès l'indo-européen, et, plus nettement encore en grec.

On rappellera ici qu'à la différence de l'orthographe cypriote qui note les consonnes finales (avec syllabogrammes de vocalisme conventionnel *e* : § 4, note 1), l'orthographe mycénienne fait abstraction

§ 304-1. Indications générales chez M. Grammont, *Traité*, 363-366.

2. Sur la définition de la syllabe, voir M. Grammont, *Traité*, 97-104. Et cf. § 323, note 1.

de ces consonnes (§ 8) ; nous ne sommes donc informés sur les fins de mots consonantiques que pour le grec du premier millénaire.

§ **305**. Les occlusives finales indo-européennes tendent à s'affaiblir.

Elles subsistent en hittite, en indo-iranien et en italique, mais sans y conserver de mode d'articulation propre : elles sont uniformément représentées par des sourdes en indo-iranien, par des sonores en italique. Dans les autres langues, elles s'amuïssent. Ainsi : neutre pronominal en *-*ŏd* : hitt. -*at*, skr. *tat*, lat. *is-tud*, gr. τό, v. pruss. *s-ta*, v. sl. *to*, etc. ; ablatif sg. en *-*ōd* : skr. -*āt*, v. lat. -*ōd* (lat. -*ō*), gr. -ω (Ϝοικω), v. sl. -*a*, lit. -*o*, etc. ; 3e sg. thématique (temps secondaires) en *-*e-t* : skr. -*at* (*ábharat*), italique -*ed* (v. lat. *fēced*, osque DEDED), gr. -ε (ἔφερε, cf. arm. *eber*), etc.

A date probablement pré-mycénienne, les occlusives se sont amuïes, en fin de mot, soit après voyelle (*ἔφερετ > ἔφερε), soit après consonne (*ἔγνωντ > ἔγνον : § 225), soit en groupe (*γάλακτ > γάλα) : § 29. Le grec ancien ne conserve d'occlusives qu'à la fin de mots proclitiques (οὐκ, ἐκ, prépositions apocopées), étroitement liés, dans la prononciation, au mot suivant (§ 300).

§ **306**. La sifflante finale indo-européenne tend à s'affaiblir.

Cette tendance se manifeste moins largement que la précédente. Elle n'est pleinement réalisée qu'en slave, où *-*s* s'amuït. En v. lat., -*s* est assez débile pour, parfois, ne pas « faire position » dans le vers. En sanskrit, *-*s* se réduit à un souffle sourd, noté *ḥ*. Dans une partie des langues germaniques (scandinave) et italiques (ombrien récent), *-*s* se sonorise et passe à *-*z*, puis à -*r* (rhotacisme). Ainsi, nominatif sg. λύκος, mais v. sl. *vlŭkŭ*, v. lat. *lupu(s)*, skr. *vṛkaḥ*, v. norrois *ulfr*.

Le grec ancien conserve *-*s*, soit après voyelle (§ 75), soit après consonne ; les traitements des groupes finaux d'occlusive+sifflante (§ 60), de liquide+sifflante (§ 122), de nasale+sifflante (§ 125) laissent subsister la sifflante : *λίϐ-ς > λίψ, *θρίχ-ς > θρίξ, *θήτ-ς > θής, *νύκτ-ς > νύξ ; ἅλ-ς ; *τόνς > att. τούς et autres dialectes τος, τονς, τως, τοις.

Cependant, quelques parlers altèrent -ς après voyelle. — Il s'agit parfois d'altérations conditionnées, et accidentelles, -ς final après voyelle pouvant être traité, devant voyelle initiale du mot suivant, comme l'est, à la même époque et dans le même parler un -σ- intervocalique récent (cypr. *κας α(ν)τι > *ka-a-ti* : § 355, comme 3e pl. *φρονεōσι > *po-ro-ne-o-i* : § 88 ; érétr. *οπως αν > οπωρ αν : § 355, comme *οποσαι > οποραι : § 88 ; etc.). — Il s'agit ailleurs d'altérations conditionnées à l'origine, mais

étendues ensuite analogiquement : généralisation du traitement sonore *-s* > **-z* > *-r*, attendu devant consonne sonore initiale du mot suivant (§ 353) ; on observe un tel rhotacisme en éléen, sans régularité dans les inscriptions archaïques, régulièrement après 350 (επει Δᾱμοκρατηρ Αγητορορ Τενεδιορ πεπολιτευκωρ παρ'ᾶμε, αυτορ τε και ο πατᾶρ, καὶ εστεφανωμενορ...) ; en laconien, seulement à partir du IIᵉ siècle de notre ère, et dans les gloses ; dans l'ionien d'Érétrie, au témoignage de Platon (qui lui attribue σκληρότηρ, pour σκληρότης), mais les inscriptions ont généralement -ς.

Ces altérations sont étrangères à la κοινή ; -ς du grec ancien s'est conservé intact en grec moderne.

§ **307**. La nasale finale indo-européenne tend à s'affaiblir.

D'une part, elle perd son point d'articulation propre. Les langues n'admettent généralement en cette position qu'*une* sorte de, nasale, soit *-m*, soit *-n* ; c'est la dentale *-n* en grec (§ 142) comme en hittite, en baltique et dans une partie du vénète et du celtique.

D'autre part, l'articulation de l'occlusive nasale, réduite à l'implosion, était débile. En latin et en sanskrit, *-m* n'est guère qu'un signe de nasalisation : en latin, *-m* autorise l'élision de la voyelle précédente. En slave, en germanique, il y a amuïssement complet de la nasale. En grec ancien, l'omission de -ν dans les inscriptions s'observe parfois à date archaïque (att. θανοτοι[1] pour θανοντοιν, au vᵉ s.), surtout à Cypre et en Pamphylie ; elle devient plus fréquente, à l'époque hellénistique, en diverses régions du monde grec. En grec moderne, la nasale finale s'est, en partie, amuïe : accus. sg. φίλο, ποιητή, 1ᵉ pl. ἔχουμε, etc.

§ **308**. En indo-européen, certaines sonantes finales tendent à s'amuïr après voyelle longue. Le grec ancien les conserve ou les rétablit le plus souvent.

Les nominatifs sg. athématiques du genre animé fournissent les exemples les plus nets. Thèmes en **-er-*, **-or-*, nomin. sg. en **-ē(r)*, **-ō(r)* : gr. μήτηρ, γενέτωρ, lat. *māter* (d'un plus ancien **mātēr*), *genitor* (d'un plus ancien **genatōr*), mais skr. *mātā́*, *janitā́*, lit. *mótė*, v. sl. *mati*. — Thèmes en **-en-*, **-on-*, nomin. sg. en **-ē(n)*, **-ō(n)* : gr. ἀρήν, ἄκμων (mais skr. *áçmā*, lit. *akmuõ*), χελῑδών (mais lat. *hirundō*). — Pas d'exemples sûrs pour la sonante *y* ; au nominatif des thèmes en **-oy-*, en regard du dorien archaïque -ōι (Mégare, Corinthe, etc.), ion.-att. -ώ (πειθώ) peut être ancien (cf. skr. *sákhā*), mais pourrait aussi résulter d'une innovation

§ 307-1. Sur la débilité de la nasale *intérieure* finale de syllabe (c'est-à-dire appuyante), voir § 143.

grecque[1]. — Pour la sonante *w*, les noms de nombres **dwṓ(u)* : skr. *d(u)vā́u* et *d(u)vā́* mais hom. δύω, **oktṓ(u)* : skr. *aṣṭā́u* et *aṣṭā́* mais gr. ὀκτώ, fournissent peut-être des exemples[2].

§ **309**. En définitive, en grec ancien, le mot se termine soit par voyelle (ou diphtongue), soit par une des consonnes[1] -ς, -ρ (pas d'exemple de -λ), -ν, soit par un groupe de consonnes dont la dernière est -ς (φλέψ, χρέμψ, φλόξ, ὧλξ, σφίγξ, ἅλς, etc).

En grec moderne, à la suite de l'effacement partiel de -ν (§ 307) et de l'élimination des anciens mots en -ρ (πατήρ devenu πατέρας, etc.), il ne subsiste guère que la consonne finale -ς du grec ancien.

§ 308-1. Si l'on admettait que la diphtongue -ώι (nomin. sg. athématique) a pu perdre son second élément beaucoup plus tôt que -ῶι (datif sg. thématique).

2. Mais, dans la structure de ces noms de nombres pairs, la présence de l'élément -*u* était facultative en indo-européen : l'absence de la sonante finale peut donc s'expliquer autrement que par la phonétique.

§ 309-1. Le syllabaire cypriote n'a de signes que pour voyelle seule ou consonne + voyelle. Pour noter une consonne finale, il la fait suivre de *e* : *-se* pour -ς *(po-to-li-se)*, *-ne* pour -ν *(po-to-li-ne)*, etc.

II

LE DÉBUT DE MOT

1° *Traitements propres à l'initiale*

§ **310**. Ils ont été signalés déjà à propos des divers phonèmes, mais appellent ici quelques remarques d'ensemble.

a) Développée devant la quasi-totalité des racines commençant par **r*-, devant une partie des racines commençant par **l*-, **m*-, **n*-, devant quelques racines commençant par **w*-, parfois aussi devant certains groupes de consonnes, la *prothèse vocalique* (§§ 213-216) a accru le nombre des mots à voyelle initiale.

§ **311**. *b)* A l'initiale du mot devant voyelle, et en cette position seulement, s'est maintenue en grec au Ier millénaire une consonne nouvelle, la *spirante h*-, résultant de l'affaiblissement articulatoire d'autres spirantes ou groupes de spirantes. Voir plus bas, §§ 317-321.

§ **312**. *c)* De l'initiale du mot est exclu tout *groupe de consonnes* qui est exclu de la partie ascendante d'une syllabe[1]. De là, la simplification de certains groupes initiaux par chute de leur premier élément : ainsi, l'épenthèse d'une occlusive entre nasale et liquide (§ 153) ayant créé des groupes -μβρ-, -μβλ-, -νδρ-, ceux-ci subsistent entre voyelles (*ἄ-μροτος > ἄμβροτος), mais se réduisent, au début du mot, à occlusive+liquide (*μροτός > βροτός).

d) Par définition, les *consonnes géminées* sont réparties entre deux syllabes successives (§ 323) ; elles sont donc exclues de l'initiale du mot.

Dans le cas particulier de la semi-voyelle **y*, la gémination initiale paraît avoir constitué une réaction contre l'affaiblissement articulatoire de la consonne (§ 168) ; une telle réaction n'était efficace que si les géminées, instables en cette position, aboutissaient

§ 312-1. Sur la définition de la syllabe, voir M. Grammont, *Traité*, 97-104, et se reporter au § 323.

elles-mêmes à une articulation initiale nette ; il y a eu, par différenciation de *ʸy- en *ᵊy-, constitution d'un groupe initial *zd-* (noté ζ-).

Dans tous les autres cas, il y a simplification des géminées initiales.

Ainsi pour le groupe *zd-*, d'origines diverses, lorsqu'il a subi une assimilation, soit progressive, soit régressive, selon les dialectes (§§ 106-107) : il en est résulté entre voyelles *-zz-* ou *-dd-*, mais à l'initiale *z-* ou *d-*. Cependant les géminées sont susceptibles de reparaître en composition : béot. Δευξ-ιππος, mais περι-δδυγα, etc.

Ainsi encore pour les groupes constitués par occlusive+semi-voyelle, qui, entre voyelles, aboutissent à des géminées (-τϝ- : § 71 ; -κϝ- : § 72 ; -τy-, -θy- : § 93 ; -κy-, -χy- : § 94) : ils sont représentés à l'initiale par des consonnes simples (§§ 72, 100). Mais les géminées sont susceptibles de reparaître soit après proclitique (béot. τα-ππᾶματα : πᾶμα <**kwā-*), soit au début d'un enclitique (relatif-indéfini ἅ-ττα : cf. τά < **kʷyə*), soit en composition (φερε-σσακής / σάκος, δια-ττῶ / τῶ, ἔ-σσευα / σεύω), soit même dans l'enchaînement de la phrase (hom. ὅτε (σ)σεύαιτο : ⏑ - - - ⏑). Etc.

§ **313**. *e)* Il y a, de plus, pour une série de groupes de consonnes, opposition entre le traitement initial (gémination, et simplification des géminées) et les traitements intérieurs, qui sont de types divers.

Ainsi pour **wr* (§§ 188 et 157) : entre voyelles, vocalisation de wau (*ἐϝρύς > εὐρύς ; mais chute de ϝ et allongement pour *ϝεϝρημαι) ; à l'initiale, gémination : les géminées se simplifient (ῥῆμα, ῥήτωρ) mais reparaissent en composition (ἀπό-ρρητος, ἐ-ρρήθην).

Ainsi, pour **sr*, **sl*, **sm*, **sn*, **sw* (§§ 114-117, 130, et 112, 128) : entre voyelles, soit gémination de la sonante (lesbien et thessalien : *σελασνᾱ > σελάννᾱ, etc.), soit effacement de la sifflante et allongement de la voyelle précédente (autres dialectes : σελᾱ́νᾱ, σελήνη) ; à l'initiale, dans tous les parlers, gémination : les géminées se simplifient (νῆν), mais reparaissent en composition (hom. ἐΰ-ννητος, ἔ-ννεον).

Ces différences de traitements ne s'expliquent pas seulement par la différence des positions dans le mot, mais par celle des époques où les traitements interviennent. Tout groupe *-*wr*- entre voyelles est éliminé avant le Ier millénaire, alors que **wr-* initial se conserve en certains parlers jusqu'à l'époque historique. Le traitement de *σν- initial, s'il s'oppose à celui de *-σν- *ancien* entre voyelles, est pareil à celui de -σν- *récent* entre voyelles (gémination dans tous les parlers : § 118). A l'initiale de certains mots, **sm-* se conserve jusqu'à l'époque historique (§ 113) ; on a supposé qu'à l'initiale de certains mots, **sw-* s'était assez longtemps conservé (§ 129) pour

avoir ensuite le même traitement que *-σϝ- récent* entre voyelles (effacement de ϝ- § 131). Ces divers indices donnent à penser que les groupes de wau + liquide, sifflante + liquide, sifflante + nasale, sifflante + wau se sont altérés plus tôt entre voyelles qu'à l'initiale du mot[1].

2º *Formes du début de mot*

§ **314**. En grec ancien, dans un dialecte tel que l'attique, où ϝ initial s'est amuï, mais où *h-* initial se conserve, le début de mot admet les formes suivantes :

a) Voyelle. — Toute voyelle (sauf υ), toute diphtongue (sauf υι) est susceptible de commencer le mot. L'*esprit doux* (') de nos textes[1] (inconnu des inscriptions) ne note aucun phonème, mais indique simplement l'absence d'« aspiration »[2]. La voyelle υ et la diphtongue υι étant toujours « aspirées », c'est-à-dire précédées de la spirante *h-*, ne sont donc jamais, à proprement parler, initiales (§ 320)[3].

§ **315**. *b) Consonne suivie de voyelle.* — Les consonnes admises devant voyelle au début du mot sont : les *occlusives* sourdes (π-, τ-, κ-), sonores (β-, δ-, γ-) ou « aspirées » (φ-, θ-, χ-) ; — les *sifflantes*, sourde (σ-) et sonore (ζ-), l'une et l'autre d'origine récente, puisque **s-* ancien était passé à *h-* (§ 83) et que *z-* résulte, en grec même, d'une simplification de *zd-* (§ 107) ; — les *liquides* (ῥ-, λ-) et les *nasales* (μ-, ν-), la liquide ῥ- (issue le plus souvent de **sr-*, parfois de **wr-* : §§ 112, 157) étant normalement sourde, mais λ, μ, ν étant

§ 313-1. D'une manière générale, c'est entre voyelles que se sont le plus vite altérés consonnes débiles et groupes consonantiques instables. Rapprocher ce qui a été indiqué au § 179 sur les dates relatives de l'effacement de **w* entre voyelles et à l'initiale devant voyelle. Rapprocher aussi ce qui a été indiqué au § 304 sur les dates et modalités différentes de l'altération de **ns* entre voyelles et en fin de mot.

§ 314-1. πνεῦμα ψīλόν. C'est simplement le signe ⊢ de l'esprit rude (§ 317, note 2) qui a été inversé : ⊣ pour marquer l'absence d'« aspiration » (de même que l'accent grave est l'accent aigu inversé pour marquer l'absence d'élévation de la voix : § 354, note 2).

2. En fonction des théories signalées au § 208 et selon lesquelles toute voyelle apparemment initiale en indo-européen commun était, plus anciennement, précédée d'une des consonnes symbolisées par **ə*, quelques linguistes ont voulu voir dans l'esprit doux du grec la trace d'une telle consonne (occlusive laryngale, dite « coup de glotte »). Mais pareille hypothèse est incompatible avec l'existence de l'élision (§ 364), laquelle nous est connue dès les plus anciens textes grecs (alors que l'invention de l'esprit doux est un expédient graphique, qui date de la philologie alexandrine : § 317, note 2).

3. Bien entendu, υ, υι peuvent être initiaux dans les dialectes à « psilose » (§ 321) : lesb. ὐπά (att. ὑπό), etc.

normalement sonores (§§ 140, 145) ; — enfin[1], la *spirante h* (notée par l'esprit rude), qui peut précéder toute voyelle ou diphtongue, et qui précède toujours υ et υι (voir ci-dessous §§ 317-321).

§ **316**. *c) Groupe de consonnes suivi de voyelle.* — Les groupes admis à l'initiale sont nécessairement tels qu'ils puissent appartenir à la partie ascendante d'une syllabe (§ 312)[1] ; mais on verra que les mêmes groupes, quand ils figuraient entre voyelles, étaient normalement dissociés entre deux syllabes consécutives (§ 323). Ce sont les suivants :

Occlusive (labiale ou « gutturale ») + occlusive (dentale) : πτ(έρον), βδ(έω), φθ(όνος), κτ(ίζω), χθ(ών) : § 57. Ces groupes sont stables ; la prothèse est très rare (χθές/ἐχθές : § 215) ; les alternances initiales du type χθαμαλός/χαμηλός remontent à l'indo-européen (§ 28). On n'a pas d'exemple de γδ- ; l'opposition du composé ἐρί-γδουπος au simple δοῦπος laisse supposer qu'à l'initiale du mot γδ- a pu se réduire à δ-.

Occlusive (labiale ou « gutturale ») + sifflante : ψ(ῦχω), ξ(έω). Il y a quelques rares exemples d'alternance entre ψ- et σ-, ξ- et σ- (ξὺν/σὺν) : § 61.

Occlusive + liquide : πρ(έπω), πλ(έω), βρ(έμω), βλ(έπω), φρ(ονέω), φλ(έγω) ; τρ(έπω), τλ(ητός), δρ(έπω), θρ(επτός), θλ(ίβω) ; κρ(ΐνω), κλ(ΐνω), γρ(άφω), γλ(ύφω), χρ(ΐω), χλ(ΐω) : § 65. On n'a pas d'exemple de δλ- ; la correspondance de myc. *de-re-u-ko* à γλεῦκος et de lat. *dulcis* à γλυκύς montre qu'à l'initiale du mot δλ- est passé à γλ- (§ 65).

Occlusive + nasale. Certains groupes seulement se rencontrent, ceux de πν(έω) ; τμ(ητός), δν(όφος), δμ(ώς), θν(ητός) ; κν(ίζω), γν(ωτός), χν(οῦς).

Sifflante + occlusive. Nombreux exemples pour les sourdes et les « aspirées » : σπ(ένδω), σφ(άλλω), στ(έγω), σθ(ένω), σκ(άπτω), σχ(ίζω). Pour les sonores (§ 111), *zb-* (écrit σβ-) ne se rencontre que dans la racine de σβέννῡμι ; *zd-*, d'origines diverses, s'est assez tôt réduit à *z-* (écrit ζ-) en ionien-attique : § 107 ; il n'y a pas d'exemple de *zg-*.

Sifflante + nasale labiale : *zm-*, écrit σμ-, dans σμερδνός, (σ)μῑκρός, etc. (§ 113).

Nasale labiale + nasale dentale : groupe soit ancien : μνήμη (§ 153), soit assimilé de *βν- : μνηστήρ (§ 67).

§ 315-1. Il faut ajouter, bien entendu, la spirante Ϝ pour les dialectes qui la conservent, à date historique, à l'initiale devant voyelle (§§ 180-184).

§ 316-1. Ainsi le groupe πκτ, qui est exclu de la partie ascendante d'une syllabe, est exclu aussi de l'initiale, et s'y est trouvé simplifié en κτ- dans κτείς « peigne » (**pkt-en-*, en regard de **pekt-* : lat. *pectō*).

Sifflante + occlusive (sourde ou « aspirée ») + liquide ou nasale. Ce sont les groupes les plus compliqués que le grec admette au début du mot. Le seul qui ait quelque fréquence est *str-* (στραβός, στρατός, etc.) ; il y a de rares exemples d'autres groupes : σπλ(ήν), σφρ(αγίς) ; στλ(εγγίς) ; σκλ(ηρός), σκν(ιπός).

La fréquence et la diversité des groupes de consonnes initiaux mettent en évidence l'assez grande netteté articulatoire du grec ancien.

3° *La spirante h*

§ **317**. C'est seulement à l'initiale du mot devant voyelle qu'a été relativement stable en grec ancien la spirante *h*[1]. Nos textes imprimés, conformément à l'usage des manuscrits, la signalent par l'*esprit rude*[2] surmontant la voyelle initiale ou (le second élément de) la diphtongue initiale du mot.

Le *syllabaire mycénien* n'a pas les moyens de noter *h* (à l'exception de l'emploi, facultatif, de a_2 valant *h*α), pas plus qu'il n'a les moyens de distinguer les occlusives « aspirées » des sourdes (sinon par l'emploi, facultatif, de pa_2, valant φα et de pu_2 valant φυ). Le *syllabaire cypriote* n'a les moyens ni de noter *h* ni de distinguer les « aspirées » des sourdes.

Les *inscriptions alphabétiques archaïques* de presque toutes les régions du monde grec notent l'« aspiration » par le signe 𐌇 (plus tard H) : c'est la lettre phénicienne *ḥet*, qui avait la même valeur en sémitique. Dans les inscriptions postérieures au vᵉ siècle, l'« aspiration » a cessé d'être notée[3] ; mais les effets s'en reconnaissent encore au passage de π à φ, de τ à θ, de κ à χ devant voyelle initiale « aspirée » soit dans la phrase, en cas de crase (καὶ ἡμέρα > χἠμέρᾱ) ou d'élision (καθ' ἡμέρᾱν), soit en composition (ἐφ-ήμερος) : §§ 378, 367.

§ **318**. En composition, en effet, l'« aspiration » se prononçait à l'intérieur du mot (soit après voyelle, soit après consonne), à l'analogie du simple où elle était initiale ; ainsi *h*οδός (ὁδός) entraînait *εἴσ-*h*οδος (que nous écrivons εἴσοδος, mais qu'on trouve noté

§ 317-1. Sur l'articulation de *h*, voir M. Grammont, *Traité*, 70-71.

2. πνεῦμα δασύ, Le signe ' de l'esprit rude a, dans les manuscrits, les formes ˪ et ⊢ ; ⊢ n'est qu'une simplification graphique de H, et se rencontre déjà sur certaines inscriptions (Tarente, ivᵉ s.). La notation de l'« aspiration » par l'esprit rude dans les éditions de textes, et l'invention de l'esprit doux (§ 314) sont attribuées au grammairien Aristophane de Byzance (fin du iiiᵉ s. avant notre ère).

3. Sauf à Tarente où, après l'introduction de l'alphabet ionien (avec H notant *ē*), se maintient au ivᵉ siècle l'usage de ⊢ *(h)*, comme celui de F (§ 162).

εσ*h*οδος à Athènes au ve s.), *κάτ-*h*οδος (c'est-à-dire κάθοδος), *πρό-*h*οδος (qui, après anticipation de *h* et contraction des deux voyelles, devient *π*h*ρōδος, qui s'écrit φροῦδος : § 372), etc. ; les emprunts du latin *(synhodus)*, du copte, de l'arménien indiquent encore, pour l'époque hellénistique, la prononciation σύν*h*οδος.

§ **319**. Mais, en dehors des composés, le grec classique n'a pas conservé d'« aspiration » à l'intérieur du mot[1]. Entre voyelles, lorsque l'articulation d'un *-*s*- ancien s'est relâchée (§ 84), il en est bien résulté un souffle sourd *h*, dont il y a encore trace à date mycénienne (§ 81). Mais celui-ci était lui-même très faiblement articulé, et il s'est amuï sans avoir exercé d'action dissimilante (§ 45) sur une occlusive « aspirée » ou une « aspiration » initiale : *χαῖσος « houlette » (de **ghaiso-* : skr. *hḗṣaḥ*, gaul. γαισος) a donné χαῖος, *σαῦσος « sec » (de **sauso-* : lit. *saũsas*) a donné att. αὖος, etc.[2]. Il n'a pas davantage, avant de s'amuïr, exercé d'action assimilante sur une occlusive sourde précédente (§ 47) : *πέσος (**peses-* : skr. *pásaḥ*) a donné πέος, etc. Un seul vestige en demeure : dans le cas où *h* intervocalique suivait une voyelle (ou diphtongue) initiale, il a pu se reporter[3] au début du mot : *εὔ*h*ω (**eus-ō* : lat. *ūrō*) a abouti à εὕω, *ἐ*h*επόμᾱν (imparfait de ἕπομαι, **sek*ʷ*-o-* : lat. *sequor*) a abouti à **h*ēπομᾱν (att. εἱπόμην), etc.[4] ; le même report à l'initiale a pu avoir lieu pour *h* issu de **y* entre voyelles (§ 170) : *ἔ*h*ηκα (aor. de ἵημι, rac. **yē-* : lat. *iēcī*) a abouti à hom. ἕηκα, att. ἧκα, etc. ; mais, de manière générale, l'anticipation d'une « aspiration » intervocalique comporte d'assez nombreuses exceptions.

Bien plus tard, lorsqu'un -σ- intervocalique (soit restitué par l'analogie, soit d'origine récente) s'est altéré dans certains dialectes (§ 88), il s'y est d'abord réduit à un souffle sourd (noté dans quelques inscriptions : lac. νῑκᾱ*h*ᾱς, plus tard νῑκᾱᾱς) ; mais celui-ci devait être, lui aussi, faiblement articulé ; il n'a, avant de s'amuïr, exercé aucune action (assimilation ou dissimilation) sur les autres phonèmes du mot.

Dans les traitements anciens des groupes intérieurs *-*sr*-, **sl*-,

§ 319-1. Abstraction faite d'interjections comme *haha*, *hühü*, etc. (ἀᾶ : Euripide ; ὐῦ, εὐαῖ : Aristophane ; etc.).

2. L'absence d'« aspiration » initiale dans la glose ἔορες · συγγενεῖς (de **swesor-* : lat. *soror*) n'étant pas due à une dissimilation, il faut supposer que le mot provient d'un dialecte à psilose (§ 321).

3. M. Grammont, *Traité*, 192.

4. A l'époque (préhistorique) où s'est amuï ce *h* intervocalique, un *F* initial devant voyelle subsistait encore, même en ionien-attique ; *F*ῖσός « poison » (lat. *uīrus*) est donc devenu d'abord **F*ῑ*h*ός, puis **F*ῑός, avant de se réduire à ἰός ; de là l'esprit doux initial de att. ἰός, ἔαρ (**F*έσαρ), etc.

*-*sm*-, *-*sn*-, *-*sw*- (§§ 114, 123, 130), la sifflante, par sonorisation et relâchement articulatoire, passait à un souffle sonore **h** qui, dans la plupart des dialectes, s'est dissocié : alors que l'élément sonore subsiste (vibrations glottales allongeant la voyelle précédente), l'élément spirant s'amuït. Il semble pourtant (dans le cas de *-*sm*-) que cet élément spirant ait pu se transposer avant la voyelle précédente si celle-ci était initiale de mot : *ἦσ-μαι > ἧμαι (§ 114), *ὀρ-σμᾱ́ ὁρμή (§ 133), mais, ici encore, non sans exceptions.

Dans les traitements des groupes initiaux **sr*-, **sl*-, **sm*-, **sn*-, **sw*- (§§ 112, 128), la sifflante, dont l'articulation se relâche, passe à un souffle sourd *h* ; mais celui-ci, après s'être transposé derrière la sonante et l'avoir assourdie, s'assimile à elle, et les graphies ρ*h*-, λ*h*-, μ*h*-, ϝ*h*- de certaines inscriptions archaïques, de même que l'esprit rude de nos textes sur ῥ-, n'ont d'autre valeur que d'indiquer la qualité sourde de la sonante.

§ **320**. Il n'y a donc de consonne *h*- stable qu'à l'initiale du mot devant voyelle. Elle y résulte, dès le grec commun, de l'affaiblissement articulatoire de **s*- (§ 82), de **y*- (§ 167) et du groupe **sy*- (§ 127) : **so* > ὁ, **yos* > ὅς, etc. Elle y résulte, plus tard, de l'affaiblissement articulatoire de ϝ sourd issu de **sw*- (§ 128), parfois aussi, dans des conditions malaisées à définir, de l'affaiblissement d'un ancien **w*- (§ 183) : **swos* > ὅς, **wesperos* > ἕσπερος, etc. Parfois encore, elle résulte de la transposition, à l'initiale du mot, d'un *h* intérieur (§ 319). Dans quelques mots isolés, l'origine en est obscure[1].

L'analogie, de plus, l'a étendue à des mots où l'étymologie ne la justifie pas : dor. (Héraclée) *h*οκτω et *h*εννεα d'après ἕπτα, att. ἡμέρᾱ peut-être d'après ἕσπερος, etc. — D'autre part, en dehors des mots qui commençaient primitivement par **yu*- (ὑσμῑνη, etc.), par **syu*- (ὑμήν), par **su*- (ὑγιής, υἱός, ὕπνος, ὕω, etc.), tout υ initial a reçu en grec un esprit rude (ὑπὲρ, ὑπὸ : skr. *upári*, *úpa* ; ὕστερος : skr. *úttaraḥ* ; ὕδρος : skr. *udráḥ* ; etc.), même si une occlusive « aspirée » figurait dans le corps du mot (ὑφαίνω, cf. skr. *ubhnáti*) : le phénomène est donc postérieur aux effets de la loi de Grassmann

§ 320-1. Pour ἵππος (dont le vocalisme ι, déjà mycénien, fait aussi difficulté : § 192, n. 2), l'esprit rude est inexpliqué. On observera qu'il ne figure ni dans la forme tarentine (glose) ἴκκος (§ 72 et n. 1) ni dans certains anthroponymes composés, attestés dans des dialectes sans psilose, comme Ἄλκ-ιππος, Ἀρίστ-ιππος, Κράτ-ιππος, Νίκ-ιππος etc. (écrits avec τ, κ, non avec θ, χ). Il y a donc chance que ce soit une innovation relativement récente. Il est très possible (mais invérifiable) que myc. *i-qo* soit encore ἰκϝος (sans « aspiration ») ; les présomptions contraires qu'on a voulu tirer de l'anthroponyme *a-i-qe-u* reposent sur une interprétation, non seulement indémontrable, mais improbable, de ce nom propre comme dérivé en -εύς d'un adjectif privatif *α-(*h*)ικϝος.

(§ 45). Son caractère récent apparaît aussi dans l'opposition entre ἄ-ϋπνος, myc. *a-u-po-no* (l'« aspiration est étymologique ; ἀ- privatif est la forme normale devant consonne) et ἄν-υδρος, ἀν-υπ-(εύθῡνος), ἀν-υπέρ-(βλητος), etc. (l'« aspiration » n'est pas étymologique ; ἀν- est la forme normale devant voyelle). Il s'agit là d'un développement phonétique dont le mécanisme reste obscur[2], mais qui a des parallèles ailleurs (notamment dans certains parlers slaves modernes). Il est, en tout cas, indépendant du passage de *u* à *ü* (§ 252) et a une bien plus large extension ; ainsi à Cumes, où υ est vélaire (λεϙυθος écrit avec ϙ, etc.), on lit *h*υπυ (pour ὑπὸ, avec assimilation progressive des timbres), etc.

Inversement, l'« aspiration » initiale que fait attendre l'étymologie peut se trouver effacée, soit par dissimilation : ἀ-δελφός (**sm̥-*) soit par analogie : ἀ-γάστωρ (exemples aux §§ 82, 130, 167). Elle peut manquer aussi si le mot a été emprunté à l'un des parlers grecs où *h* s'est très tôt amuï (§ 321) : att. ὀρός « petit-lait » (de **soro-* : skr. *saráḥ*) résulte probablement d'un tel emprunt, etc.

Les flottements entre formes pourvues ou dépourvues d'« aspiration » initiale ont été facilités par la débilité propre à la consonne *h* en grec.

§ **321**. En effet, dans la position (initiale devant voyelle) et dans les parlers (attique, notamment), où elle a été le plus stable, l'« aspiration » n'en est pas moins, de toutes les consonnes grecques, la plus débile.

C'est la seule qui autorise l'élision d'une voyelle brève précédente (§ 367) : κατὰ *h*ημέρᾱν > κατ' *h*ημέρᾱν (καθ' ἡμέρᾱν) comme κατὰ ἤπειρον > κατ' ἤπειρον ; c'est la seule qui autorise la crase (§ 378) : καὶ *h*ημέρᾱ > κ*h*ημέρᾱ (χἠμέρᾱ) comme καὶ ἔπειτα > κἤπειτα. C'est la seule aussi qui n'entre jamais en ligne de compte pour déterminer la quantité syllabique (§ 323) : la syllabe initiale dans le groupe de mots ἐν *h*ημέρᾳ est brève, comme dans ἐν ἠπείρῳ, alors qu'elle est longue dans tout groupe de mots où ἐν est suivi par un mot à initiale consonantique : ἐν θήκῃ, ἐν σηκῷ, ἐν νήσῳ, etc.

Il n'est pas surprenant qu'une consonne aussi débile ait, plus ou moins tôt, tendu à s'amuïr. Les grammairiens appellent *psilose* (ψῑλωσις « retour [de la voyelle initiale] à l'état nu ») un tel amuïssement de *h*-.

Les plus anciennes inscriptions d'Asie Mineure (ioniennes et éoliennes), de Crète centrale, d'Élide, ignorent le signe **H** avec la valeur de *h*- et ne présentent presque aucun exemple de passage de π à φ, de τ à θ, de κ à χ devant les voyelles initiales qui sont

2. Peut-être **u-* > **wu-* > **hu-?*

« aspirées » dans les autres dialectes : ion. d'Asie απ' εκαστης, τωμισυ (crase pour τὸ ἥμισυ), κατιδρυθεντος (att. καθιδρύω), etc.[1]. Dans d'autres parlers encore, les inscriptions archaïques connaissent *h*, mais l'emploient sans régularité (l'omettant souvent, en particulier, dans les formes de l'article). Dès nos premiers textes alphabétiques, l'« aspiration » est donc déjà disparue ou en voie de disparition sur une partie non négligeable du domaine grec[2]. — En Ionie d'Asie, la psilose qui rendait disponible dans l'alphabet le signe H *(ḥeī)* en a permis l'affectation à la notation de *ē* ancien (ἦτα : § 220). L'alphabet ionien d'Asie étant devenu au IVe siècle le système d'écriture commun à toute la Grèce, l'« aspiration » a cessé d'être notée par H dans les inscriptions (§ 317), là même où elle se prononçait encore, comme en attique.

L'attique est, en effet, un des parlers où l'« aspiration » initiale s'est le mieux maintenue, et pendant un temps la κοινή continue sur ce point l'usage de l'attique, comme le prouvent les emprunts du latin républicain au grec hellénistique (*haeresis*, *harmonia*, etc.), ceux aussi de diverses langues orientales (démotique, hébreu, indien, etc.). C'est seulement à l'époque impériale, dans le passage du grec ancien au grec byzantin que s'amuït, progressivement, l'« aspiration » ; elle n'est plus prononcée aujourd'hui, et les esprits rudes conservés par l'orthographe traditionnelle ne répondent plus à aucune réalité phonétique.

Ignorée de l'indo-européen[3], ignorée du grec moderne, la consonne *h* n'a donc eu, dans le développement du système phonique grec, qu'une existence passagère[4].

§ 321-1. Historiquement, il faut, en réalité, distinguer trois phases. 1° Maintien traditionnel de -φ-, -θ-, -χ- dans les composés au moment où *h*- initial a déjà cessé, de se prononcer : ποθ-ελομενō dans un texte éléen du ve s. (*I. v. O.* 16). 2° Recomposition, qui tient compte de l'amuïssement de *h*- : éléen ποτ-αρμοξαιτο (*I. v. O.* 16 : même texte que celui qui conserve ποθ-ελομενō), IVe s. κατ-ιαραιων (= καθιερεύων ; bronze Szanto), etc. 3° Réintroduction de -φ-, -θ-, -χ- sous l'action de la κοινή : éléen IIIe/IIe s. καθωρ (= καθώς ; *I. v. O.* 39), etc.

2. Sur les parlers éoliens et ioniens d'Asie, où *h*- s'est amuï, reposent de grandes langues littéraires. Nos manuscrits et éditions adoptent des partis différents pour le texte des poètes lesbiens, pour celui des auteurs ioniens, et pour Homère. La tradition d'Alcée et de Sappho ignore l'esprit rude ; celle d'Hérodote écrit l'esprit rude là où l'attique le présenterait, mais respecte la non- « aspiration » des occlusives sourdes : ἕκτῃ ἡμέρῃ ἀπ' ἧς ἀπίκοντο... (Hérodote I, 1) ; la tradition homérique ne conserve trace de psilose que pour les formes qu'ignore l'attique : ἡμέρη mais ἦμαρ, ἐπ-άλμενος mais καθ-αλλομένη, etc.

3. Sur la nature consonantique des phonèmes $*ə_1$, $*ə_2$, $*ə_3$, voir § 208.

4. Comme la voyelle *ū* (§ 252) ; mais celle-ci a été ensuite se confondre avec des *i* de provenances diverses (§ 258), tandis que la consonne *h* a disparu sans laisser de traces.

III

LE RYTHME DU MOT

§ **322**. En grec ancien, le rythme[1] du mot est quantitatif et repose sur l'opposition de syllabes brèves et de syllabes longues ; il est indépendant du ton. C'est seulement dans le passage au grec moderne, quand un accent d'intensité se sera superposé au ton, que le rythme quantitatif, sous sa forme nouvelle, coïncidera avec le rythme accentuel (§ 191).

Le grec ancien évitait volontiers, sans d'ailleurs la proscrire, la succession dans le corps du mot (syllabe finale non comprise) de trois syllabes brèves ou davantage : de là un certain nombre d'innovations, soit phonétiques (allongements rythmiques, § 201), soit morphologiques, conditionnées par le rythme du mot. Au rythme du mot sont liées, d'autre part, certaines particularités d'accentuation (lois de Wheeler et de Vendryes, §§343-344).

La métrique grecque ancienne est quantitative, comme l'est le rythme même de la langue. Les textes poétiques nous renseignent donc de façon précise sur la quantité, brève ou longue, des syllabes.

1° *Syllabes ouvertes et fermées, brèves et longues*

§ **323**. Le mot grec comprend autant de syllabes qu'il comprend de voyelles (ou diphtongues)[1].

A l'intérieur du mot, deux voyelles (ou diphtongues) sont normalement séparées par un ou plusieurs phonèmes de moindre aperture (consonnes) ; leur contact direct *(hiatus)*, lorsqu'il se produit, entraîne des difficultés auxquelles le grec ancien a apporté des solutions diverses (ch. VIII).

Lorsque deux voyelles du mot sont séparées par *une consonne*

§ 322-1. Indications sur la notion de rythme chez M. Grammont, *Traité*, 137-139.

§ 323-1. Il ne faudrait pas considérer cette observation comme définissant la syllabe en général de façon suffisante, ni même de façon toujours exacte. Sur ce problème, très discuté, on se reportera à M. Grammont, *Traité*, 97-104. Des notions comme celle d'appartenance d'une consonne donnée à une syllabe donnée n'ont de sens rigoureux qu'en fonction d'une définition théorique précise de la syllabe.

simple, celle-ci, quelle qu'en soit la nature, appartient à la même syllabe que la voyelle qui suit : πό|τος, πό|κος, πό|θος, πό|σος, πό|ρος, πό|λος, πό|νος, etc.

Les *consonnes géminées*[2], au contraire, sont toujours réparties entre deux syllabes consécutives : hom. πόσ|σος (en regard de att. πό|σος).

Lorsque deux voyelles du mot sont séparées par un *groupe de* deux (ou plus de deux) *consonnes*, la répartition de ces consonnes entre les deux syllabes varie avec la nature du groupe, avec les lieux et les époques.

L'étude des quantités syllabiques donne à penser qu'en principe, en grec ancien, *tout groupe de consonnes intervocalique était réparti entre deux syllabes* ; l'élément initial du groupe appartenait donc à la syllabe qui précède : πότ|μος, πόσ|τος, πόρ|νος, πόν|τος, etc.[3]. Si bien qu'un même groupe qui, à l'initiale du mot (§ 316), appartient nécessairement à la partie ascendante d'une seule et même syllabe (groupe *tautosyllabique*) était, à l'intérieur du mot, réparti entre deux syllabes (groupe *hétérosyllabique*) : κτῆ|μα mais κέκ|τη|μαι (non *κέ|κτη|μαι), σταί|ην mais ἱσ|ταί|ην, τρό|πος mais ἄτ|ρο|πος, etc. Même opposition entre groupe final (§ 309), tautosyllabique : σφίγξ, et groupe intervocalique, hétérosyllabique : ἔσ|φιγ|ξα.

C'est seulement dans quelques dialectes (dont l'attique), qu'à l'intérieur du mot certains groupes ont pu appartenir tout entiers à la syllabe qui suit : hom. πότ|μος mais att. πό|τμος (§ 331).

La spirante *h*, là où elle se prononçait, après consonne, à l'intérieur d'un mot composé (§ 318), était sans influence sur la coupe des syllabes : le mot σύνοδος (prononcé σύν*h*οδος) se décomposait syllabiquement : σύ|ν*h*ο|δος, exactement comme σύ|νο|χος, etc. La spirante *h* ne doit jamais être considérée comme constituant, avec une consonne précédente, un groupe de consonnes[4].

§ **324**. L'orthographe ne nous renseigne qu'occasionnellement (et parfois de manière ambiguë) sur la syllabation.

Dans l'écriture mycénienne, les groupes de consonnes intervocaliques du grec ont deux traitements ; *a)* non-notation de la

2. Voir M. Grammont, *Traité*, 52-57, 60-67, 95, et se reporter aux §§ 59, 90, 139, 144, 173, 188.

3. Dans l'incertitude où l'on demeure, faute d'information expérimentale, sur la syllabation, nous nous en sommes tenu à la théorie de M. Grammont, qui est la plus commode pour l'exposition des faits. Mais il reste possible que la première consonne n'ait pas appartenu tout entière à la syllabe précédente et que la limite syllabique ait passé entre son implosion et son explosion (πότ|ᵗμος, etc.).

4. A plus forte raison les occlusives « aspirées » (M. Grammont, *Traité*, 108-109) doivent-elles être considérées comme des consonnes simples.

première consonne, lorsque celle-ci est une sifflante (font exception les groupes -σμ- et -σϝ-), ou une nasale (font exception les groupes -μν- et -νϝ-) ou une liquide[1] ; *b)* notation des deux consonnes dans les autres cas : occlusive + occlusive[2], occlusive + sifflante[3], occlusive + nasale[4], occlusive + liquide[5], occlusive + wau[6], wau + liquide[7] et groupes -σμ-[8], -σϝ-[9], -μν-[10], -νϝ-[11]. On enseigne en général que l'orthographe mycénienne néglige les consonnes finales de syllabes. A ce compte, tous les groupes justiciables du traitement *b)* seraient tautosyllabiques, et la structure des syllabes (avec une nette prépondérance du type ouvert : § 325) serait profondément différente de ce qu'elle est au premier millénaire. Aussi doit-on faire des réserves sur l'interprétation phonétique d'une orthographe peut-être héritée (comme, et avec, le syllabaire B) d'une tradition graphique préhellénique.

L'écriture cypriote note, en principe, toutes les consonnes prononcées, qu'elles appartiennent à la partie décroissante ou à la partie croissante d'une syllabe. Pour noter un groupe de consonnes, elle affecte la première du vocalisme de la syllabe précédente si le groupe est hétérosyllabique (*a-ra-ku-ro* pour αρ|γυ|ρō ; *mi-si-to-ne* pour μισ|θōν ; etc.), du vocalisme de la syllabe suivante si le groupe est tautosyllabique (*sa-ta-si-ku-po-ro-se* pour Στᾱ|σι|κυ|προς ; etc.). Cet usage orthographique nous informe donc sur la syllabation ; mais il n'est pas toujours rigoureusement observé par les scribes.

L'écriture alphabétique nous apprend peu de choses sur la structure des syllabes[12]. — On notera cependant un petit fait

§ 324-1. Il existe quelques très rares cas de liquide notée devant consonne, ainsi pour *a-ra-ro-mo-te-me-no* (part. parf. pass. αραρμοτμενος) ou *a-ra-ru-wo-a* (pl. n. part. parf. αραρϝο(*h*)α) ; mais il y a toujours, à cela, des explications particulières (p. ex. ici mise en évidence du redoublement αρ-αρ-). La non-notation de λ ou ρ devant consonne demeure la règle.

2. Ainsi *di-ka-ta-jo* pour Δικταιος, *po-ni-ki-pi* pour instr. pl. φοινιχφι, *ke-ni-qe-te-we* (§ 40), etc. ; et même (occlusive+occlusive+liquide) : *a-re-ke-tu-ru-wo* pour Αλεκτρυōν, *re-u-ko-to-ro* pour Λευκτρον, etc.

3. Ainsi *a-ko-so-ne* pour αξονες, *mo-qo-so* pour Μοψος, etc. ; et même (occlusive+sifflante+nasale) a_2*-ka-sa-ma* (§ 62).

4. Ainsi *e-ra-pe-me-na* pour ερραπμενᾱ, *ta-to-mo* pour σταθμός, *e-ka-ma-pi* (§ 66, note 7), *po-ti-ni-ja* pour ποτνια, *ko-ri-ja-do-no* pour κοριαδνον (§ 67, note 3), etc.

5. Ainsi *a-ko-ro* pour αγρος, *e-ri-ke-re-we* pour ΕρικλεϝΕς, *-o-pu*$_2$*-ru* pour -οφρῦς, etc.

6. Ainsi *te-mi-dwe-ta* pour τερμιδϝεντα (§ 70 et note 6), *ma-ra-tu-wo* pour μαραθϝον « fenouil », *te-tu-ko-wo-a*$_2$ pour τετυχϝο(*h*)α , etc.

7. Ainsi *e-wi-ri-po* pour Εϝριπος, etc.

8. Ainsi *de-so-mo* pour δεσμος, etc.

9. Ainsi *wi-so-wo-* pour ϝισϝο-, etc.

10. Ainsi *a-mi-ni-so* pour Αμνισος, etc.

11. Ainsi *pe-ru-si-nu-wo* pour περυσινϝος, etc.

12. Les scribes ne s'astreignent pas, dans un document de plusieurs lignes, à terminer une ligne sur une fin de syllabe ; il n'y a donc aucun enseignement à tirer des dispositifs de nos textes.

significatif : les géminées étant toujours hétérosyllabiques, il arrive dans les inscriptions que soit redoublée[13] la consonne initiale d'un groupe, pour mieux marquer ainsi le caractère hétérosyllabique du groupe ; le fait est particulièrement fréquent pour sifflante + consonne : αρισστος, εσστᾶσε, Ϝασστος, νραψασσθαι, Εχεσσθενε̄ς, Ϝαλισσκε̄ται, Ασσκληπιος, Λεσσϐος, πρεσζϐευτᾶς (§ 111 : graphies pour *zb*), δικασζοιτο (§ 105 : graphie pour *zd*), κοσσμος, αναδεσζμους (§ 118 : graphies pour *zm*), etc. ; mais il s'observe également pour d'autres groupes (τεθαπτπται, Εκκτωρ, μεδιμμνον, etc.), y compris ceux d'occlusive + liquide là où ils demeuraient hétérosyllabiques (crét. αλλοττριος, διπτλει, etc.). Moins souvent, c'est la seconde consonne qui est redoublée dans l'écriture (ion. VIe s. οκττω, ηνειχτθησαν, etc.).

§ **325**. On appelle *ouverte* toute syllabe qui se termine par une voyelle (ou diphtongue) : ainsi l'une et l'autre syllabe de αὐ|τό, de φέ|ρω, etc.

On appelle *fermée* toute syllabe qui se termine par une consonne : ainsi l'une et l'autre syllabe de πόν|τος, de ὀσ|τοῦν, etc. La syllabe initiale de πότμος est fermée chez Homère (πότ|μος), mais ouverte en attique (πό|τμος) : § 331.

§ **326**. La quantité, brève ou longue, d'une syllabe[1] dépend de la quantité propre de la voyelle, et de la structure ouverte ou fermée de la syllabe. Elle ne dépend aucunement des éléments consonantiques qui peuvent précéder la voyelle : ainsi la sylliabe initiale de στρό|φις a la même quantité que celle de ὄ|φις[2].

Est *brève*, à l'initiale ou à l'intérieur du mot, toute syllabe ouverte dont la voyelle est brève ; ainsi la première syllabe de πότος [⏑ ⏓].

Est *longue*, à l'initiale ou à l'intérieur du mot, toute syllabe ouverte dont la voyelle est longue (οἶτος, γνωτός : - ⏓) et toute syllabe fermée, que la voyelle en soit brève (πόστος : - ⏓) ou longue (γνωστός : - ⏓). On notera que le grec, à la différence d'autres langues, admet des voyelles longues en syllabe fermée : σκῆπτρον, φέρησθε, etc. ; la loi d'Osthoff (§ 225) n'en avait éliminé qu'un petit nombre

13. Sur les redoublements qui se présentent dans l'enchaînement de deux mots, voir § 382.

§ 326-1. Sur la durée des syllabes, voir M. Grammont, *Traité*, 112-1113.

2. Dans l'appréciation de la durée d'une syllabe, seuls comptent les éléments qui suivent l'élément le plus ouvert. De là vient qu'une syllabe se terminant sur une diphtongue normale, d'aperture décroissante (οι, etc.), est longue, alors qu'une syllabe se terminant sur une diphtongue (exceptionnelle) d'aperture croissante (ιο̯) demeure brève (§ 263, note 2).

(*γνωντες > γνόντες, etc.) et l'analogie ou les contractions en ont rétabli ou créé beaucoup.

§ **327**. Une *syllabe finale* en tant que telle, n'avait de quantité ni nette ni constante. Comme elle se trouvait devant une pause et que la durée n'en était pas limitée par l'attaque d'une syllabe suivante, elle ne donnait pas une impression nette de brévité ou de longueur. C'est seulement dans l'enchaînement de la phrase, et en vertu de la limitation apportée à la fin de mot par le début du mot suivant, que les fins de mots sont susceptibles de quantités définies, mais variables en fonction du contexte (§§ 380-382).

Les textes poétiques nous renseignent, ici, imparfaitement. Le rythme s'en trouverait rompu si toute fin de phrase ou de membre de phrase, tombant en une place quelconque du vers, y entraînait la présence d'une syllabe de quantité indifférente ; aussi le vers est-il construit sans tenir compte des effets normaux des pauses du discours : il y a un enchaînement de tous les mots du vers, indépendamment du sens. Inversement, le dernier mot du vers est toujours suivi d'une pause rythmique, même si le mouvement de la phrase l'enchaîne normalement au premier mot du vers suivant ; à cette place est toujours admise une syllabe de quantité indifférente : φίλε, φίλη, φίλον, φίλων terminent également bien un trimètre ïambique, etc.

La poésie ne manifeste donc que devant une pause qui lui est propre, et que le sens ne conditionne pas, cette indifférence quantitative des syllabes finales qui, dans le discours, devait apparaître devant toute pause motivée par le sens de la phrase.

2° *Tendance à l'ouverture des syllabes*

§ **328**. A un moindre degré que l'arménien, par exemple, le grec manifeste, dans son évolution, une tendance à ouvrir les syllabes. A aucun moment cette tendance, contrariée par des actions diverses, n'a abouti à éliminer les syllabes fermées, que le grec ancien admettait et qu'admet encore le grec moderne. Mais elle en a sensiblement réduit la fréquence.

a) Le développement des voyelles d'appui à l'intérieur d'un groupe de consonnes, qui a son point de départ en indo-européen, et l'*anaptyxe* proprement grecque, assez rare à vrai dire dans les groupes tautosyllabiques (dor. Ἀσκαλᾱπιος/Ἀσκλᾱπιός), plus rare encore dans les groupes hétérosyllabiques (att. *h*ερεμε̄ς/Ἑρμῆς, τεροπο̄ν/τέρπων), ont accru le nombre des syllabes ouvertes (§§ 209-212). — En revanche, les liquides voyelles, qui, en indo-européen,

semblent avoir été de simples voyelles brèves (comme est encore *ṛ* en sanskrit), sont représentées en grec par voyelle brève + consonne ou consonne + voyelle brève (§§ 199-200) ; la syllabe initiale de πατράσι est fermée, au moins chez Homère (πατ|ρά|σι), alors que celle de skr. *pi|tṛ|ṣu* est, nécessairement, ouverte ; le traitement grec des liquides voyelles, tant pour hom. τέτρατος [- ⏑ ⏓] que pour τέταρτος (⏑ - ⏓], a donc accru le nombre des syllabes fermées.

§ **329**. *b)* Les altérations de certains groupes de consonnes entre voyelles ont eu pour effet d'ouvrir la syllabe précédente tout en lui maintenant sa quantité longue. — C'est le cas des « allongements *compensatoires* » de toutes dates (§§ 227-229) : une forme comme *ἔφανσα n'a jamais changé de rythme [⏑ - ⏓] ; mais, alors que la deuxième syllabe demeure fermée en lesbien et en thessalien (ἔφᾰννα), elle s'ouvre dans les autres dialectes (ἔφᾱνα, ἔφηνα).— C'est aussi le cas d'une série d'autres traitements de groupes intervocaliques, aboutissant à la constitution de diphtongues dans la syllabe précédente ; celle-ci reste donc longue, mais s'ouvre : *ἐϝρύς > εὐρύς (§ 188), *αἰδοσ*y*ος > αἰδοῖος (§ 127), *δάϝ*y*ω > δαίω (§ 177), *νασϝος > lesb. ναῦος (§ 188), *φέροντ*y*ᾰ > *φέρονσᾰ > lesb. φέροισα (§ 124) ; etc.

§ **330**. *c)* Le grec n'a pas hérité de l'indo-européen de *consonnes géminées*[1] ; mais il s'en est produit en grec : 1° par gémination expressive dans le vocabulaire familier (πάππος, τίτθη, γύννις, etc.), notamment dans les hypocoristiques (Θεοκκώ, Πόσσις, Πολλίων, etc.) ; — 2° par juxtaposition d'éléments morphologiques, l'un terminé, l'autre commençant par la même consonne (hom. ἔσ-σο-μαι (§ 91), etc.) ; — 3° par assimilation, dans les traitements d'un assez grand nombre de groupes consonantiques, l'assimilation étant particulièrement fréquente en lesbien et thessalien pour les sonantes, en dorien de Crète pour les occlusives[2] ; — 4° accessoirement, en thessalien, par gémination de toute consonne devant *i* passé à *y* en hiatus (§ 178).

Les géminées ne sont pas admises, et par suite se simplifient, au début du mot (§ 312), à la fin du mot (§ 304), à l'intérieur du mot après une autre consonne (*χερσ-σί > χερσί, etc.) ou devant une autre consonne (*δύσ-στᾱνος > δύστηνος, etc.). Elles sont admises, en revanche, entre voyelles, même après voyelle longue (att. γλῶττα, ion. γλῶσσα, att. ὠρρώδουν, ἠλλάγην, λῆμμα, ζώννῡμι, etc.), plus

§ 330-1. Voir § 323, note 2.
2. Voir § 57, note 2.

rarement après diphtongue (att. λέλειμμαι). Seules les semi-voyelles géminées disparaissent dès le grec commun, la première formant diphtongue avec la voyelle qui précède (§§ 173, 188).

Cependant il se marque en grec une tendance à simplifier les géminées[3]. — Dès avant nos premiers textes, -σσ- issu de *s*+*s* (§ 91) ou d'occlusive dentale +*s* (§ 92) se simplifie en -σ- après voyelle longue ou diphtongue : aor. hom. ζώσατο (**yōs-*), σείσατο (**tweis-*), ὤσατο (**wōdh-*), ἔπεισεν (**bheidh-*). Chez Homère, ces mêmes groupes géminés et aussi, dans certains mots, -σσ- issu de dentale+*y* (§ 93), alternent avec -σ- après voyelle brève : ἔπεσσιν/ἔπεσιν (*ϝεπεσ-), ποσσίν/ποσίν (*ποδ-), μέσσος/μέσος. A date historique, ces groupes ne sont plus représentés en attique, en ionien et en arcadien que par -σ-. Il y a donc eu ouverture de la syllabe précédente : d'abord (et pour l'ensemble du grec) dans les cas où l'ouverture n'entraîne aucun changement de quantité, plus tard (dialectalement) même après voyelle brève.

A l'époque classique sont stables : les autres sifflantes géminées (§ 96), les occlusives, liquides et nasales géminées ; cependant, quelques exemples occasionnels de simplification apparaissent dans divers dialectes (lesb. δισχέλιοι : § 115, note 4 ; thess. εμι : § 116, note ; arc. φθεραι : § 120, note 1 ; etc.) et les aèdes homériques s'autorisent de ces flottements pour utiliser ἔμεναι à côté de ἔμμεναι, etc. Inversement, les inscriptions présentent, en particulier, pour λ et μ (§§ 139, 144) des exemples de géminées non étymologiques : ελλευθεριᾱ, μνᾱμμειον, etc.

A l'époque hellénistique commencent à apparaître avec fréquence, dans les inscriptions, des graphies comme Φιλιπος, γλωτα, Πυρος, γραματευς, etc., annonçant déjà la simplification générale des géminées qui se réalisera dans le passage du grec ancien au grec moderne.

§ **331**. *d)* Dans la prosodie homérique est longue toute syllabe dont la voyelle, même brève, est suivie d'occlusive + liquide ou d'occlusive + nasale (comme de tout autre groupe de consonnes)[1] ; ainsi, dans les vers A 357-358 :

ὣς φάτο δάκρυ χέων · τοῦ δ' ἔκλυε πότνια μήτηρ
ἡμένη ἐν βένθεσσιν ἁλὸς παρὰ πατρὶ γέροντι

δᾰ́κρυ et πᾰτρί se scandent - ⏑, ἔκλυε et πότνια se scandent - ⏑ ⏑ ; les aèdes homériques ne font guère exception à cette règle que si elle interdisait l'emploi dans l'hexamètre d'un mot ou d'une formule

3. Voir M. Grammont, *Traité*, 232.
§ 331-1. Cf. M. Grammont, *Traité*, 112-113.

usuelle (ainsi 'Ἀφροδίτη, avec ᾰ et ῐ, se trouve toujours scandé ⏑ ⏑ - ⏓, puisque - ⏑ - ⏓ est exclu par le mètre). Au contraire, la prosodie attique traite comme brève (sous les réserves indiquées au § 382) une syllabe dont la voyelle est brève et se trouve suivie d'occlusive + liquide ou d'occlusive (sourde ou « aspirée ») + nasale ; ainsi, dans les trimètres 353-355 d'*Œdipe à Colone :*

σὺ δ', ὦ τέκνον, πρόσθεν μὲν ἐξίκου πατρὶ
μαντεῖ' ἄγουσα πέντα, Καδμείων λάθρᾳ,
ἃ τοῦδ' ἐχρήσθη σώματος...

il faut scander brève la syllabe initiale de τέκνον, πᾰτρί, λᾰθρᾳ, ἐχρήσθη ; si parfois les tragiques (beaucoup plus rarement les comiques) traitent encore de telles syllabes comme longues, c'est par tradition et sous l'influence du modèle homérique ; en revanche, le groupe : occlusive sonore + nasale n'a pas cessé, en attique, d'allonger régulièrement la syllabe qui précède (ainsi pour Κᾰδμείων scandé ci-dessus - - -).

Cette opposition des deux prosodies traduit un changement survenu dans la prononciation. Entre voyelles, un groupe tel que -τρ- est hétérosyllabique en grec commun (πατ|ρί : - ⏓] ; de là des comparatifs tels que μᾰκρότερος, formés (comme δεινότερος, πιστότερος) sans l'allongement de ο en ω qui est de règle après une syllabe brève (§ 226) ; de là aussi l'accentuation de πᾰτράσι, s'il s'agit bien d'un ancien oxyton *πατρασί (avec ton sur la désinence), devenu paroxyton parce qu'il était de rythme dactylique (loi de Wheeler, § 343). C'est cette coupe syllabique que suppose la prosodie homérique. En attique, au contraire (« *correptio attica* »), le groupe -τρ- entre voyelles est devenu tautosyllabique : la syllabe précédente s'est ouverte, et abrégée (πα|τρί : ⏑ ⏓).

§ **332**. *e)* En attique et dans la plupart des parlers (ionien oriental et dorien oriental exceptés), l'amuïssement de ϝ après ν, ρ, λ, σ récent, δ, se produit (peu avant ou durant l'époque historique) sans entraîner d'allongement compensatoire de la voyelle précédente (§§ 71, 131, 159, 189) : la première syllabe de att. ξένος, ὅρος, κᾰλός, ἴσος, δέδια est brève. Mais des comparatifs tels que στενότερος, κενότερος, sans allongement de ο en ω, sont des vestiges d'un temps où la syllabe initiale de *στενϝός, *κενϝός était encore longue (§ 226). Il est permis de supposer que, dans ces parlers, un changement était survenu dans la coupe des syllabes avant l'amuïssement du wau : att. *ξέν|ϝος [- ⏓] > *ξέ|νϝος [⏑ ⏓] > ξένος. Là, au contraire, où un tel changement n'était pas survenu, la

chute du wau a provoqué un allongement de la voyelle précédente : ion. *ξέν|ϝος [- ⏑] > ξεῖνος. Il s'agirait, avant l'effacement de ϝ, d'une innovation de même ordre que pour πατρί : déplacement de la limite syllabique, entraînant ouverture et abrègement de la syllabe précédente.

§ **333**. *f)* Il a été signalé (§ 143) que les nasales devant occlusives ne sont jamais notées en cypriote ni en pamphylien et sont parfois omises dans les inscriptions des autres parlers. En cette position, la nasale était assez faiblement articulée pour que les aèdes homériques aient pu à l'occasion compter pour brève la syllabe initiale de ἀμφί (ἀμφ' ἡμῶν, fin d'hexamètre, *Hymne à Apollon* 171). Quel qu'ait été le mécanisme de cette évolution (à quoi les dialectes grecs modernes offrent des parallèles), elle tendait également à l'ouverture de la syllabe précédant le groupe.

3° *Altérations diverses du rythme du mot*

§ **334**. Sous des influences et à des époques diverses, il est arrivé en grec que des syllabes s'allongent (allongement rythmique : § 226) ; plus souvent, que des syllabes s'abrègent (déplacement de la limite syllabique : §§ 330-332) ; la mobilité des liquides dans le mot a constitué des doublets de rythmes différents (sonantes voyelles : § 200 ; métathèses : § 138).

Sous des influences et à des époques diverses, il arrivé que le nombre des syllabes d'un mot s'accroisse (prothèse : §§ 213-215 ; voyelles d'appui : §§ 209-212), ou qu'il diminue, soit par aphérèse (§ 230) ou syncope (§ 231) ou apocope (§ 232), soit, plus souvent, par dissimilation (*ποτοτής > ποτής « boisson », *ποδ-απόνιπτρον > ποδάνιπτρον, ὠλε̆νό-κρανον > ὠλέκρανον), en général à la jonction des deux termes d'un composé (*ἀπό-ποινα > ἄποινα, *ἀμφι-φορεύς > ἀμφορεύς[1], *ἡμι-μέδιμνον > ἡμέδιμνον, *τετρά-δραχμον > τετραχμον, etc.)[2].

§ **335**. Mais les altérations les plus profondes du rythme, en grec ancien, sont liées aux effets divers de l'hiatus : perte du second élément d'une diphtongue ((*ποι|ϝᾱ > att. πό|ᾱ : § 264), hyphérèse d'une brève (*βοϝᾱθοϝέω > βοηθέω : § 280), abrègement d'une

§ 334-1. Le mycénien présente à la fois (nomin. pl. en -ηϝες ou duel en -ηϝε) *a-pi-po-re-we* (forme non dissimilée) et *a-po-re-we* (forme dissimilée).

2. Voir dans le *Traité* de M. Grammont ce qui concerne l'*hapaxépie* (336-337) et la *superposition syllabique* (331-333).

longue (*ζωϝός > ion. ζοός : § 280), métathèse de quantité (*βασιλῆϝος > att. βασιλέως : § 283), et surtout contractions qui, en réduisant le nombre des syllabes et en multipliant les voyelles longues, sont responsables des modifications les plus graves du rythme du mot en grec ancien.

L'attique, qui participe à tous les changements rappelés ci-dessus, et où les contractions sont plus fréquentes que partout ailleurs, est celui des dialectes grecs où le rythme des mots diffère le plus de ce qu'il était en grec commun.

IV

LE TON

§ **336**. En dehors d'un petit nombre de mots accessoires, toujours atones (ainsi la conjonction **-k ʷe* : gr. -τε, lat. *-que*, skr. *-ca*), tout mot indo-européen comportait un *ton* et un seul. Le ton consistait en une acuité particulière d'une des voyelles du mot ; cette acuité (hauteur musicale)[1] n'était pas accompagnée d'un renforcement sensible de la voix (intensité)[2] ; elle n'a, par suite, exercé aucune action appréciable sur l'évolution des voyelles ou sur le rythme du mot.

Le ton n'avait aucun caractère expressif ; le rôle en était purement grammatical ; la place en était déterminée par la morphologie. Toute voyelle, soit finale, soit intérieure, soit initiale, quelle que fût la longueur du mot, était susceptible d'intonation.

D'importantes catégories de mots avaient, dans la phrase, des emplois tantôt toniques, tantôt atones ; ainsi les formes personnelles du verbe étaient généralement toniques en tête de phrase (véd. *ásti*... gr. ἔστι...), ailleurs atones (véd. ...*asti*..., gr. ...ἐστι...).

§ **337**. L'intonation du grec ancien nous est connue *directement* : *a)* par quelques indications chez Platon (ɪvᵉ s.), par l'enseignement des grammairiens à partir d'Aristophane de Byzance (fin du ɪɪɪᵉ s. avant notre ère), par les remarques des scholiastes ; — *b)* par l'accentuation des textes littéraires dans les papyrus et, plus tard, dans les manuscrits[1].

Elle nous est connue *indirectement* par le témoignage de la phonétique historique, par celui de la métrique, enfin par celui de quelques textes musicaux (dont les plus importants datent du ɪɪᵉ s. avant notre ère et proviennent de Delphes).

Les règles relatives à la place du ton[2] varient, dans le détail, de

§ 336-1. M. Grammont, *Traité*, 125-129.

2. M. Grammont, *Traité*, 115-123.

§ 337-1. L'invention des accents, comme celle des esprits (§§ 314, 317), est attribuée à Aristophane de Byzance.

2. On se référera utilement au *Traité d'accentuation grecque* de J. Vendryes (Paris, 1929) et au *Manuel d'accentuation grecque* de Ch. Bally (Berne, 1945).

dialecte à dialecte ; à cet égard, le seul dialecte sur lequel nous soyons bien informés (si l'on excepte l'éolien d'Asie : § 345) est l'attique.

1° *Nature du ton*

§ **338**. Jusqu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne, le grec ancien, de façon remarquable, conserve au ton indo-européen son caractère.

Les grammairiens grecs enseignent en effet, et les textes musicaux confirment, que le ton grec (τόνος) consistait en une élévation sensible de la voix ; ainsi la voyelle antépénultième de βίοτος, ou la voyelle pénultième de πεδίον, ou la voyelle finale de σκολιός, était émise sur une note plus élevée que les autres voyelles du mot, l'intervalle musical pouvant atteindre une quinte. Étant dépourvu de tout caractère intensif, le ton n'exerce aucune action appréciable sur l'évolution des voyelles (ch. vii). Il n'intervient pas non plus dans la versification : la coïncidence d'une voyelle intonée avec telle ou telle place du vers n'est ni recherchée ni évitée par les poètes ; du moins jusqu'à Babrius (iie siècle de notre ère ?), lequel fait toujours coïncider une voyelle intonée avec le dernier temps fort (avant-dernière syllabe) de ses trimètres ïambiques scazons[1], et annonce par là la versification accentuelle qui apparaît au ive siècle avec Apollinaire d'Alexandrie[2].

§ **339**. Les voyelles brèves n'admettaient qu'une sorte d'intonation, celle que marque, dans l'écriture, l'*accent aigu*. Les voyelles longues (ou les diphtongues) en admettent deux, que marquent respectivement l'*accent circonflexe* et l'accent aigu, selon que l'élévation de la voix se produit sur la première partie de la longue (circonflexe) ou sur la seconde (aigu)[1]. Le mouvement de la voix

§ 338-1. Schéma : ⏓ - ⏑ - | ⏓ - ⏑ - | ⏓ - - ⏓. A l'époque classique, il n'y a dans ce vers, comme dans les autres, aucune place obligée du ton ; ainsi chez Hipponax :

πάλαι γὰρ αὐτοὺς προσδέχονται χάσκοντες
κράδᾱς ἔχοντας, ὡς ἔχουσι φαρμακούς.

Mais tous les scazons de Babrius ont une pénultième intonée :

λέων ἀγρεύσᾱς μῦν ἔμελλε δειπνήσειν.

2. Vers dit « populaire » (στίχος πολιτικός).

§ 339-1. Le signe du *circonflexe* (περίσπασις, ou προσῳδία ὀξυβαρεῖα) ^ résulte de la combinaison du signe de l'*aigu* (τόνος ὀξύς) ˊ et du signe du *grave* (τόνος βαρύς) ˋ : celui-ci (dont il sera question au § 383) marquant l'absence d'élévation de la voix, le signe ^ symbolise donc une élévation de la voix bornée à la portion initiale d'une longue.

est donc le même dans un *propérispomène* comme κοῦφος (•́••)[2] et dans un *proparoxyton* comme βίοτος (•́••) ; il est le même dans un *périspomène* comme σοφῶν (••́•) et dans un *paroxyton* comme πεδίον (••́•) ; il est le même, enfin, dans un *oxyton* à voyelle finale longue comme σοφούς (•••́) et dans un oxyton à voyelle finale brève comme σκολιός (•••́).

Le lituanien qui, en syllabe finale, admet pour les voyelles longues (ou diphtongues) deux sortes d'intonation, et dont l'intonation « douce » répond en général à un type grec périspomène (gén. sg. ἀλφῆς, lit. *algõs*), l'intonation « rude » à un type grec oxyton (nomin. sg. ἀλφή, lit. *algà*), paraît confirmer l'antiquité indo-européenne de la double intonation des longues finales[3].

Dans chaque forme grecque, la place du ton se trouvait fixée avant l'intervention des *contractions*. Si deux voyelles en hiatus étaient atones, la longue résultante reste donc atone : *ἐφόρεον > ἐφόρουν. Mais, si la première était intonée, la longue résultante, étant intonée sur la première partie, porte le circonflexe : *φορέειν > φορεῖν. Si, en revanche, la seconde était intonée, la longue résultante, étant intonée sur sa seconde partie, porte l'aigu : *φορεόμεθα > φορούμεθα.

La place du ton se trouvait, de même, dans chaque forme, fixée avant l'intervention des *allongements compensatoires* (§§ 227-229). — Cependant, lorsque la voyelle intéressée était en syllabe finale (devant -νς : § 125) et portait le ton, le mot demeure oxyton, et ne devient pas périspomène (nomin. sg. κτείς, μείς, οὐδείς ; accus. pl. σούς, σᾱ́ς, ἀγαθούς ἀγαθᾱ́ς ; nomin. sg. θείς, τιθείς, δούς, διδούς, στᾱ́ς, ἱστᾱ́ς, etc.). Le ton s'est donc porté en fait sur la nouvelle tranche vocalique intonable constituée par les vibrations qui se sont ajoutées à la brève primitive : *τϝόνς (•́) > σους (••́)[4]. — Lorsque la voyelle intéressée se trouvait en syllabe pénultième, la voyelle finale étant brève, la loi de la pénultième longue accentuée (§ 342) a joué en ionien-attique ((*ϝέσμα > εἷμα, etc.).

2° *Place du ton*

§ **340**. Alors que toute voyelle du mot indo-européen est susceptible d'intonation, le grec confine le ton à l'une des trois dernières voyelles du mot, et institue des relations de dépendance entre la

2. En symbolisant par • toute voyelle ou toute partie de voyelle longue susceptible de porter le ton ; les grammairiens donnent le nom de *more* à cette unité tonique élémentaire.

3. Sur les longues pénultièmes accentuées du circonflexe, voir § 342 et note 1.

4. Sur le passage, plus récent, de *εἷς à εἷς et de *πᾶς à πᾶς, , voir § 342.

place du ton et la quantité de certaines voyelles, parfois même de certaines syllabes. Au participe skr. masc. *bháramāṇaḥ*, fém. *bháramāṇā*, qui conserve le ton à sa place ancienne, sur la racine, le grec répond, en vertu des limitations qui lui sont propres, par φερόμενος, φερομένη.

§ **341**. Les règles essentielles sont celles qui lient la place du ton à la quantité, brève ou longue, de la voyelle finale *(loi de limitation)*. On observera que la structure, ouverte ou fermée, de la syllabe finale n'intervient pas : du point de vue du ton, ἦνοψ ou κοῦφος se comportent comme τοῦτο ; σκώληξ ou μήτηρ comme δούλη. On notera aussi qu'en relation avec la place du ton les diphtongues -οι et -αι, en finale absolue, sont considérées comme des voyelles brèves, sauf au vocatif sg. (Σαπφοῖ, etc.), au locatif sg. (οἴκοι, 'Ισθμοῖ, etc.) et à l'optatif 3e sg. (λῦοι, λῦσαι, etc.)[1].

Si la dernière voyelle est brève, l'accent aigu ne peut, en aucun cas, remonter au delà de la voyelle antépénultième, l'accent circonflexe au delà de la voyelle pénultième. Un mot à dernière voyelle brève peut donc être soit oxyton (σκολιός), soit paroxyton (πεδίον), soit proparoxyton (βίοτος), soit propérispomène (κοῦφος).

Si la dernière voyelle est longue, l'accent aigu ne peut, en aucun cas, remonter au delà de la voyelle pénultième, l'accent circonflexe au delà de la voyelle finale. Un mot à dernière voyelle longue peut donc être soit oxyton (σοφούς), soit paroxyton (φέρει), soit périspomène (σοφῶς).

Cette loi vaut pour l'ensemble du grec. Elle est antérieure aux contractions comme à la métathèse de quantité. Les seules exceptions ont leur origine dans la métathèse (§ 283) : ainsi le gén. sg. πόλεως (att.) a gardé le ton à la place qu'il occupait dans le plus ancien πόληος (hom.), et l'accentuation de πόλεως a entraîné par analogie, pour le génitif pluriel, πόλεων ; etc.

§ **342**. A l'intérieur des limites ainsi fixées, diverses innovations, inégalement anciennes et inégalement importantes, ont eu pour effet d'éloigner le ton de la fin du mot. Certaines (qu'on a tenté d'expliquer par l'analogie) concernent des mots isolés : ainsi le monosyllabe *εἴς « un » (◌́◌) issu de *ἕνς comme κτείς de *κτένς ou θείς de *θέντς, et conservé dans les juxtaposés οὐδ-είς, μηδ-είς, est devenu εἷς (◌́◌) ; ainsi *πᾱ́ς (issu de *πάντς comme βᾱ́ς de *βάντς) est devenu πᾶς ; ainsi att. ἕως répond à hom. ἠώς ; etc. Mais d'autres

§ 341-1. En d'autres termes, les diphtongues -οι, -αι ne sont considérées comme des longues que dans les finales où, si elles sont intonées, elles le sont du circonflexe : locatif sg. οἴκοι (-οι long : cf. 'Ισθμοῖ), mais nomin. pl. οἶκοι (-οι bref : cf. θεοί).

innovations concernent de plus ou moins larges catégories de mots et se formulent en lois.

La plus importante des lois qui régissent de telles régressions du ton est celle de la *pénultième longue intonée :*

Si la dernière voyelle est brève et la voyelle pénultième longue, la pénultième, si elle porte l'accent, ne peut recevoir que le circonflexe, à l'exclusion de l'aigu.

Cette loi est moins ancienne que la loi de limitation. Elle vaut pour certains dialectes (attique, notamment), non pour tous : dor. παίδες, γυναίκες, etc. Étant récente, elle a pu continuer à jouer après l'époque des contractions : *ἑστώτες, régulièrement issu par contraction (§ 339) de ἑσταότες (hom.), est devenu en attique ἑστῶτες. Elle ne comporte pas d'exception ; dans les dialectes qui la connaissent, tous les paroxytons à dernière voyelle brève et voyelle pénultième longue sont devenus propérispomènes (... ●●́● > ... ●́●●)[1].

§ **343**. Deux autres lois de moindre importance, relatives également à une régression du ton dans certains mots à voyelle finale brève, font intervenir les *quantités*, non plus des voyelles, mais *des syllabes* pénultième et antépénultième.

Loi de Wheeler : Tout polysyllabe oxyton à dernière voyelle brève devient paroxyton si sa syllabe pénultième est brève et sa syllabe antépénultième longue[1]. Cette loi paraît assez ancienne en grec ; les datifs pluriels *πᾰτρᾰσί, *ἀνδρᾰσί, etc., intonés, comme on l'attend, sur la désinence, sont passés à πατράσι, etc., à un moment où la syllabe initiale de *πᾰτρᾰσί était encore fermée, donc longue, dans tous les parlers (§ 331). Autres exemples : parmi les adjectifs trisyllabiques en -ιλος, -υλος, primitivement oxytons (*παχυλός supposé par l'adverbe παχυλῶς : skr. *bahuláḥ* ; etc.), sont devenus paroxytons tous ceux dont la syllabe initiale était longue (ἀγκύλος : skr. *ankuráḥ* ; ποικίλος : skr. *peçaláḥ* ; etc.). — Souvent l'analogie

§ 342-1. Aussi peut-on se demander s'il existait en grec des propérispomènes *avant* l'intervention de cette régression (*γυναίκες > γυναῖκες) et avant les contractions (*φορέομεν > φοροῦμεν). Hors du grec (notamment en lituanien), *c'est seulement* pour les longues *en syllabe finale* qu'une double intonation semble avoir existé (§ 339). Il est probable qu'*à l'époque grecque commune,* une voyelle longue pénultième (aussi bien qu'une voyelle longue antépénultième) n'était encore susceptible que d'*une* sorte d'intonation (oxytonaison) et constituait une *more* unique (au sens défini § 339, note 2) ; de là, pour la loi grecque commune de limitation (§ 34), la formule générale : « le ton ne peut frapper qu'une des trois dernières mores » (l'ω de ἄνθρωπος comptant *à cette date* pour une seule more).

§ 343-1. La formule usuelle (« *dans toute fin de mot de rythme dactylique...* ») est commode mais impropre, une *syllabe finale* n'ayant pas, dans un mot considéré isolément, de quantité définie (§ 327).

a étendu les effets de la loi de Wheeler ; ainsi pour les participes parfaits moyens, oxytons à l'origine (*-μενός), tous devenus paroxytons sous l'influence des formes, les plus nombreuses, à syllabe antépénultième longue (πεφυγμένος, λελειμμένος, ἐρρωμένος, etc.) ; ainsi encore pour les composés de la classe de στρατηγός ou de ἱπποφορβός : αἰπόλος, βουκόλος, πατροκτόνος, etc., sont devenus régulièrement paroxytons, et ont entraîné δικαιολόγος, οἰκοδόμος, etc. — Inversement, d'ailleurs, beaucoup d'actions analogiques récentes ont introduit des exceptions à la loi de Wheeler.

§ **344**. *Loi de Vendryes : Tout propérispomène dont la syllabe antépénultième est brève devient en attique proparoxyton.* Ainsi pour les mots en -ειος, -αιος, -οιος, normalement propérispomènes, à ἀνδρεῖος, σημεῖον, ἀρχαῖος, σπουδαῖος, παντοῖος, αἰδοῖος, s'opposent τέλειος, βέβαιος, γέλοιος. Cette loi, propre à l'attique, y est assez récente ; à Athènes, à l'époque classique, subsistait le souvenir d'une accentuation τροπαῖον, plus ancienne que τρόπαιον. De même s'expliquent att. ἕτοιμος (de ἑτοῖμος), ἔρημος (de ἐρῆμος), ἄγροικος (de ἀγροῖκος), et aussi att. ἔγωγε, ἔμοιγε[1].

§ **345**. On voit à quel point, et en quel sens, le grec a innové. La place du ton se trouve liée à la quantité des voyelles et au rythme du mot. Les limites dans lesquelles le ton peut se déplacer se trouvent par là très resserrées ; le grec ne peut plus opposer *λείπομενος à λιπόμενος, comme λείπων à λιπών, etc. Il est même un dialecte, l'éolien d'Asie, qui, dans toutes les formes, tant nominales que verbales, fait remonter le ton aussi haut que le permet la loi de limitation ; entièrement déterminée par la structure du mot, la place du ton y a perdu toute liberté, partant, toute signification grammaticale.

Le grec ancien a donc largement subordonné le ton au rythme, aussi longtemps que la nature du ton s'y est conservée. Quand, sur les syllabes qu'intonait le grec ancien, se développera un accent d'intensité, c'est, au contraire, le rythme qui changera de caractère et sera subordonné à l'accent.

§ 344-1. Primitivement ἐγώ-γε (oxyton+enclitique) ; à cette forme renforcée du pronom, considérée comme un mot unique, se sont ensuite appliquées la loi de la pénultième longue accentuée (*ἐγῶγε non attesté) puis la loi de Vendryes (ἔγωγε).

3° *Formes toniques et formes atones*

§ **346**. Fréquentes en indo-européen, les formes atones dites *enclitiques*[1] constituaient, avec le mot qui précédait, une unité tonique. Mais en grec l'unité tonique ainsi constituée eût risqué de contrevenir à la loi de limitation (§ 341). De là une double innovation du grec :

a) Élimination de toutes les formes enclitiques de plus de deux syllabes : elles ont reçu, en permanence, un ton, et ne se distinguent plus des formes toniques anciennes ; le grec ne conserve donc que des mots enclitiques de une ou deux syllabes qui, dans certains cas au moins, peuvent constituer, avec le mot tonique précédent, un groupe conforme à la loi de limitation : σκολιός-τις (groupe paroxyton), πεδίον-τι, σκολιόν-τινα (groupes proparoxytons), etc. ;

b) Développement d'un ton secondaire, dit *ton d'enclise :*

1) sur la dernière voyelle de tout mot atone précédant l'enclitique εἴ τις, εἴ ποτε, εἴ τίς ποτε) ;

2) sur la dernière voyelle de tout proparoxyton ou propérispomène précédant l'enclitique (βίοτός τις, βίοτός ποτε, δῶρόν τι, δῶρόν ποτε) ;

3) sur la dernière voyelle de l'enclitique dissyllabique qui suit un paroxyton (πεδίον ποτέ).

Ces *règles d'enclise* sont celles de l'attique classique ; peut-être ne sont-elles pas toutes valables pour toutes les époques et pour tous les parlers[2].

§ **347**. L'élimination par le grec des enclitiques polysyllabiques a, de beaucoup, réduit le nombre des formes qui peuvent être dans la phrase tantôt toniques, tantôt atones. Ce jeu ne se manifeste plus que pour :

1) les formes interrogatives (toniques) et indéfinies (atones) des thèmes $*k^{w}$*ei-*, $*k^{w}$*o-* (τίς/τις, πότε/ποτε, etc.) ;

2) certaines formes des pronoms personnels (σέ/σε, σοῦ/σου, etc.) ;

3) certaines personnes des indicatifs présents de εἰμι « être » et φημι « dire » (ἔστι/ἐστι, etc.).

De ces trois oppositions, la première, qui repose sur une opposition de sens, reste seule nette en grec. Les deux autres, qui reposent

§ 346-1. ἐγκλιτικά (parfois aussi ἐγκλινόμενα), « qui prennent appui sur (le mot précédent) ». La théorie des enclitiques est exposée par les grammairiens alexandrins.

2. Sur l'accentuation homérique ἔνθά τε ,etc., voir § 195, note 1.

sur des oppositions d'emplois, ne sont plus en grec que des survivances isolées d'un système disparu : de là l'incertitude des usages, que les grammairiens ont cherché à fixer par des règles compliquées et arbitraires.

Les seuls mots grecs toujours enclitiques (outre les indéfinis mentionnés plus haut) sont une douzaine de particules telles que τε, γε, περ, etc.

§ **348**. La *proclise*, sur laquelle nous n'avons pas de témoignages dans les autres langues indo-européennes, peut résulter d'un développement propre au grec.

On appelle proclitiques les formes atones constituant, avec le mot suivant, une unité tonique. La place du ton étant, en grec, limitée par rapport à la fin du mot, l'addition d'un ou plusieurs éléments atones au début du mot ne faisait jamais difficulté : la présence de proclitiques ne modifie en rien l'intonation des mots voisins. De là vient que les grammairiens grecs aient entièrement méconnu la proclise[1].

§ **349**. On a des raisons de considérer comme proclitiques (dépourvus, donc, de toute intonation propre) les monosyllabes et dissyllabes suivants :

1) les négations οὐ(κ), μὴ et une douzaine de conjonctions (καὶ, ἢ, οὐδὲ, μηδὲ, ἀλλὰ, εἰ, ὡς, etc.) ;
2) lorsqu'elles précèdent leur régime, la plupart des prépositions proprement dites (c'est-à-dire celles qui peuvent aussi servir de préverbes : ἀνὰ, ἀπὸ, διὰ, ἐκ, ἐν, etc.), en en exceptant ἀμφί, ἀντί, et en y adjoignant ὡς « vers » ;
3) les formes des thèmes pronominaux *so-, *to- en fonction d'article défini (ὁ, ἡ, τὸ, etc.).

L'orthographe traditionnelle n'enregistre l'atonie des proclitiques que pour οὐ(κ), εἰ, ὡς, les prépositions ἐν, εἰς, ἐξ, ὡς, et les nominatifs ὁ, ἡ, αἱ, οἱ de l'article, et accentue arbitrairement sur leur finale les autres proclitiques.

Même en tenant compte des proclitiques, le nombre des mots atones est petit en grec ancien, et la fréquence en est assez peu considérable. Il semble que le rôle de l'atonie ait été bien plus important en indo-européen. Le grec ancien a davantage tendu à caractériser chaque mot par la présence permanente d'une voyelle intonée.

§ 348-1. La théorie, et le nom même, des proclitiques datent de la philologie moderne (G. Hermann, J. Wackernagel).

V

DONNÉES STATISTIQUES

§ **350**. Un aspect important de la description d'une langue est la définition des *fréquences relatives* des phonèmes, des intonations, des structures syllabiques dont le mot est constitué. Une présentation des faits telle qu'elle est donnée dans ce livre a l'inconvénient de mettre sur le même plan des éléments de fréquence très inégale, et parfois même de consacrer des explications plus développées (nécessaires dans une perspective historique) à des faits rares qu'à des faits de caractère banal et courant.

Ces relevés de fréquences devraient, avant l'époque hellénistique, concerner individuellement chaque *parler* grec, et nous éclaireraient par exemple sur les impressions ressenties par les Anciens quant à « mollesse » de l'ionien, la « rudesse » du dorien, etc. Notre information sur le grec provenant principalement de textes littéraires, il serait utile d'avoir des relevés pour chaque *auteur* (ou du moins, pour les plus représentatifs), dans la mesure où, par exemple, une fréquence particulière des syllabes longues est recherchée pour produire un effet de « gravité » et devient un procédé d'art, etc.

Bien entendu, ces relevés devraient tenir compte de la *position dans la syllabe et dans le mot* (et c'est pourquoi cette mention des données statistiques est faite au chapitre IX). Tel phonème ou telle séquence de phonèmes est propre à telle position (*h*- seulement initial au premier millénaire) ou est exclue de telle position (pas d'occlusive en fin de mot tonique) ; mais, de plus, un phonème ou une séquence de phonèmes admis en différentes positions du mot ou de la syllabe peut y être très inégalement fréquent.

Malheureusement, cette recherche reste pratiquement à faire. Le travail amorcé, il y a un siècle, par Förstemann (aux tomes I [1852] et II [1853] de la *Zeitschrift* de Kuhn) serait à reprendre sur des bases théoriques mieux assurées et avec une méthode plus rigoureuse. Il n'y a eu, depuis lors, que quelques travaux de détail, qui demeurent insuffisants. On se bornera ici à un ou deux exemples.

D'après Förstemann, la fréquence des voyelles (et diphtongues) serait, en grec ancien, de 46 %, celle des consonnes, de 54 %

(celle des seules consonnes dentales, de 43 %) ; la fréquence des phonèmes sonores (voyelles+consonnes sonores) serait de 69 % ; etc. Les chiffres résultant de telles statistiques, grossières et globales, donnent cependant déjà une image de la physionomie propre de la langue. Il convient, d'autre part, de les confronter avec les chiffres correspondants tant pour le grec moderne que pour les autres langues indo-européennes anciennes ; on voit ainsi que l'ordre décroissant des fréquences aurait été, pour les timbres vocaliques du grec ancien, *e*, *o*, *a*, *i*, *u* et serait devenu en grec moderne (§ 257) *a*, *i*, *e*, *o*, *u* (avec triplement des effectifs pour *i*, doublement pour *a*) ; on voit ainsi que les occlusives sourdes, en grec ancien seraient deux fois plus fréquentes qu'en latin, trois fois plus fréquentes qu'en sanskrit ; etc.

Ces recherches pourraient aussi n'être pas sans incidence sur l'histoire des écritures. On observera, par exemple, la particulière fréquence en grec ancien des consonnes dentales sonores ; or δ est la seule occlusive sonore qui ait reçu, dans le syllabaire mycénien, une notation qui la distingue de la sourde et de l'aspirée de même position articulatoire (§ 8). On observera aussi que les voyelles les plus fréquentes sont celles d'aperture moyenne ; or c'est seulement pour les *e* et les *o* que l'écriture grecque alphabétique a institué des notations quantitatives (§ 220). Etc.

Il faut, de plus, établir les fréquences des différentes structures de syllabes et des différentes structures du mot (défini comme séquence de syllabes brèves ou longues). Des sondages (qui seraient à vérifier et à reprendre) donnent, pour la quantité des voyelles (qui n'est qu'un des éléments de la quantité des syllabes), contre 100 voyelles brèves, 99 voyelles longues chez Homère, 148 chez Eschyle, 157 chez Sophocle, 136 chez Euripide, Thucydide et Platon, mais 105 seulement chez Aristophane et Ménandre.

Les indications ici données ont pour objet de marquer l'importance de la notion de *rendement* des diverses oppositions phonologiques, et d'appeler l'attention sur des recherches qui, pour le grec ancien, restent pratiquement à faire.

CHAPITRE X

LE MOT DANS LA PHRASE

§ **351**. On a jusqu'ici considéré, dans son individualité phonétique, le mot isolé (ch. IX). Mais le mot est normalement inclus dans la phrase, entraîné dans le mouvement du discours, lié plus ou moins étroitement au mot qui précède et au mot qui suit.

Au début du mot, les voyelles (ou diphtongues) peuvent s'altérer sous l'action de la voyelle finale du mot précédent (§§ 360-379). — Au début du mot, des consonnes géminées, exclues de l'initiale absolue, c'est-à-dire après une pause (§ 312), peuvent reparaître dans la phrase : non seulement dans un groupe de mot proclitique + mot tonique (thess. οι ττολιαρχοι : cf. § 57 note 2 ; béot. τα πτᾱματα : § 72 ; att. v[e] s. τō Ρρε̄τō ; hom. γ 331 κατὰ (μ)μοῖραν scandé ⏑ - - - : § 112) ou de mot tonique + mot enclitique (hom. ἄ-σσα, att. ἄ-ττα : § 100), mais dans un groupe de deux mots toniques (hom. P 463 ὅτε (σ)σεύαιτο scandé ⏑ - - - ⏑ : § 100 ; I 191 ὁπότε (λ)λήξειεν scandé ⏑ ⏑ - - - ⏑ : § 112 ; Φ 258 ὕδατι ʽ(ρ)ρόον scandé ⏑ ⏑ - ⏑ ⏑ : § 112 ; Γ 172 φίλε ʽ(*FF*)εκυρέ scandé ⏑ - ⏑ ⏑ - : § 128 ; Θ 250 Ζηνὶ ʽ(ρ)ρέζεσκον scandé - - - - ⏑ ; att. v[e] s. αρτε̄ματα ρρῡμοις : § 157 ; etc.). L'analogie a parfois étendu (§ 112), mais bien plus souvent restreint, ces manifestations de géminées initiales dans la phrase ; la prosodie attique ne les connaît plus que pour ῥ- (§ 380), issu soit de **sr*- (§ 112), soit de **wr*- (§ 157) ; ainsi, chez Aristophane, μήτε ʽ(ρ)ρῖγῶν... [- - | - - | ...] peut commencer un tétramètre anapestique (*Nuées* 416), et ... τοῦ προσώπου τὰ ʽ(ρ)ράκη [... - | ⏑ - | - - | ⏑ ⏑̲] terminer un trimètre ïambique (*Plutus* 1065) ; etc.

A la fin du mot[1] sont susceptibles d'altérations dans la phrase : voyelles ou diphtongues, sous l'action de la voyelle initiale du mot suivant (§§ 360-379) ; consonnes ou groupes de consonnes, sous l'action de la consonne initiale du mot suivant (§§ 356-359) ;

§ 351-1. La mobilité de *h* peut même amener des altérations de consonnes non finales (mais initiales de syllabe finale) : *τὰ *h*ῑμάτια > θαἰμάτια, etc. (§ 378).

parfois même, -ς final après voyelle, devant consonne sonore (§ 353) ou voyelle (§ 355) initiale du mot suivant. — En finale absolue, c'est-à-dire devant une pause, la dernière syllabe du mot est dépourvue de quantité propre (§ 327) : dans l'enchaînement de la phrase, au contraire, toute syllabe a une quantité déterminée (§§ 380-382). — Enfin, s'il existe devant une pause des mots oxytons (σοφός, σοφούς : § 339), il n'en existe pas dans l'enchaînement de la phrase (§ 383).

Les modifications que l'entourage phonétique apporte au mot dans ses phonèmes initiaux et terminaux sont souvent désignées du nom sanskrit de *sandhi*[2]. Les faits de *sandhi* jouent un rôle non négligeable en grec ancien ; ils y sont inégalement fréquents selon la liaison sémantique plus ou moins étroite des mots dans la phrase, et selon la nature des phonèmes en contact. En grec moderne, l'importance de leur rôle s'est accrue[3]. — Les faits de *sandhi*, ainsi que les modifications subies dans la phrase par le rythme et l'intonation du mot relèvent de la *phonétique syntactique*[4].

Les textes mycéniens n'apportent pratiquement aucune information dans ce domaine[5]. Les observations qui suivent reposent sur les données du premier millénaire.

§ **352**. Bien que tout *juxtaposé*[1] (νέᾱ πόλις > Νεᾱ́πολις, Ἕλλης πόντος > Ἑλλήσποντος, etc.), et, à plus forte raison, tout *composé*, étant pourvu d'un seul ton, constitue par là un mot unique, les traitements de la fin du premier terme et de l'initiale du second terme, dans les juxtaposés et les composés, relèvent de la phonétique syntactique

A l'initiale du second terme, si le premier se termine par une voyelle, peuvent reparaître des consonnes géminées exclues de l'initiale absolue : thess. αρχι-ττολιαρχεντος (§ 57 note 2), béot. Θιο-ππᾱστος (§ 72), hom. ἐπι-σσεύεσθαι, ἐπι-σσείων (§ 100), μετα-λλήξᾱς, ἄ-μμορος, εὐ-ννητος (§ 112), etc. Mais l'analogie du simple a,

2. Littéralement « composition ».

3. Ainsi τὸν φύλακα a abouti en grec moderne à *tofilaka*, mais τὸν πατέρα à *tombatéra*, etc.

4. Indications sommaires chez M. Grammont, *Traité*, 359-361.

5. Comme dans le grec postérieur, la syllabation est non étymologique, mais phonétique, à la jonction des deux membres d'un composé : *a-no-no* (αν-ōνος : particule privative ἀν-), *a-na-ke-e* (αν-αγεεν : préverbe ἀνα- avec élision), *e-ne-e-si* (εν-εενσι : préverbe ἐν-), *a-pe-do-ke* (απ-εδōκε : préverbe ἀπυ- avec élision), *e-po-mi-jo* (επ-ōμιος : préverbe ἐπι- avec élision), etc. — On a imputé à des actions de sandhi, mais sans certitude, des doublets comme *te-ko-to-a-pe*/*te-ko-to-na-pe* ou comme (au second terme de divers toponymes constitués par juxtaposition) *-a-ke-re-u*/*-a$_2$-ke-re-u-*.

§ 352-1. Les juxtaposés se distinguent des composés en ce que leur premier terme, s'il est nominal, est une forme nominale *fléchie*.

le plus souvent, éliminé ces géminées ; si l'attique conserve διᾰ-ττῶ (§ 100), c'est que le simple était sorti de l'usage ; seule la gémination de ρ (§§ 112, 157) se maintient régulièrement en attique à l'initiale des seconds termes de composés (κατα-ρρέω, κατα-ρρήγνῡμι, etc.)[2]. — On notera que l'*augment* se comporte, à cet égard, comme un premier terme de composé : hom. ἔ-ννεον (§ 112), *ἐ-ϜϜαδε > εὔαδε (§ 127), att. ἔ-ρρεον, etc. ; l'opposition des traitements de *Ϝρ dans att. ἐ-ρρήθην (§ 157) et att. εἴρημαι (de *ϜέϜρημαι § 188) met en évidence ce caractère des formes augmentées[3].

Entre la fin du premier terme des juxtaposés ou composés et le début du second terme[4], les rencontres de consonnes (§§ 356-359) ou de voyelles (§§ 360-379) donnent lieu aux mêmes actions phonétiques qu'entre fin de mot et début de mot dans la phrase. Ainsi l'élision (qui est propre à la phonétique syntactique) apparaît dans les juxtaposés (cor. Πᾶσ-αρχος, de πᾶσι et ἀρχός) et dans les composés (rhod. Πεισ-αρχος : premier terme πεισι- ; ἔπ-αρχος : premier terme ἐπι-), aussi bien que dans la phrase (ἐπ' ἀρχῆς, etc.). — On notera que les mots démonstratifs élargis par la particule -ῑ se comportent, à cet égard, comme des mots composés (§§ 364, 370).

§ **353**. Dans le cours de la phrase, ou en composition, les fins de mots comportaient des formes diverses selon la nature de l'initiale suivante ; de là, en certains cas, des *doublets syntactiques* dont le jeu, ensuite, a été souvent troublé par l'*analogie*.

Il y a peu de bons exemples pour les fins de mots vocaliques. Peut-être cependant le double traitement des diphtongues finales à premier élément long (§ 236) s'explique-t-il par là, *-ōi*, dans la phrase, devenant phonétiquement *-ō(y)-* devant voyelle (§ 373), *-ŏi-* devant consonne (§ 225), et l'analogie ayant ensuite étendu, dans chaque parler, l'une ou l'autre forme[1].

Il y a des exemples nets pour les fins de mots consonantiques. — Ainsi une sifflante finale précédée de voyelle était, normalement, dans la phrase, sourde devant consonne sourde initiale, sonore devant consonne sonore initiale (cf. §§ 111, 113, 118, etc.). Les inscriptions éléennes archaïques gardent trace de cette alternance entre *-s* et **-z* (passé à *-r*, cf. § 111) : Ϝεκαστος τōν, mais ορ μεγιστον

2. Cependant, les inscriptions attiques hésitent entre παρα-ρρῦμα et παραρῦμα, etc.

3. Par analogie, même traitement, dans les parfaits de formation récente, après l'élément ἐ- qui y tient lieu de redoublement : ἔ-ρρυηκα comme ἐ-ρρύην (de ῥέω), etc.

4. La mobilité de *h* peut amener l'altération d'une consonne non finale du premier terme (mais initiale de sa dernière syllabe) : *τέτρα + ἵππος > τέθριππος, etc. (§ 367).

§ 353-1. On a aussi songé à expliquer l'*apocope* (§ 232) par une généralisation des formes élidées devant voyelle initiale (παρ', ποτ', etc.). Mais cette hypothèse rend mal compte des faits.

(pour ὃς) ; toutefois, cette alternance est déjà troublée par l'analogie, qui, au IVe siècle, amènera la généralisation de -ρ en toute position (τω Διορ τω Ολυμπιω, etc.). La sonorisation de -*s* en -*r* devant sonore et l'extension analogique de -*r* en toute position apparaissent aussi dans les inscriptions laconiennes à partir du IIe siècle. Tous les autres parlers ont généralisé -ς (§ 306). — Dans les dialectes qui ignorent ἐκ (thess. béot. crét. arc. cypr.), le groupe final -ξ se conservait devant voyelle initiale, mais se réduisait à -ς devant consonne (§ 359) ; la répartition phonétique des doublets εξ et ες se maintient à date historique en thessalien (εξ-εργασθεισεσθειν[2], mais εσ-δομεν[3]), en arcadien (εξ-ελαυνοια[4] mais εσ-λελοιπασι), en crétois (εκσ-αννε̄σεται[5] mais εσ-τετεκνο̄ται) ; mais le béotien[6] a généralisé ες même devant voyelle (εσς αρχᾱς ; cf. § 382) ; le cypriote[7] a généralisé εξ même devant consonne (*e-xe-to-i-vo-i-ko-i* : εξ τοι ϝοικοι). — Dans les dialectes qui n'ont pas conservé la construction ἐν+accusatif, il s'est développé une préposition *ἐνς (ion. att. lesb. dor. pamph.) ; le groupe final -νς devait se conserver devant voyelle initiale, mais se réduire à -ς devant consonne (§ 359) ; à date historique, la répartition ancienne ne se maintient qu'en crétois (ενς αγορᾱν mais ες βο̄λᾱν) ; encore commence-t-elle à y être troublée par l'analogie. Ailleurs, ou bien ἐς a été généralisé même devant voyelle (ionien, laconien, îles doriennes de l'Égée), ou bien *ἐνς a été généralisé même devant consonne, et a subi ensuite des altérations phonétiques diverses (arg. ενς, mais lesb. εἰς avec diphtongue *ei*, att. még. cor. εἰς avec *ẹ̄*, pamph. *ινς > ῑς : § 125). — Etc.[8].

§ **354**. Il arrive donc que se généralise, à partir de doublets syntactiques, une forme du mot différente de celle qu'il devait présenter isolément (éléen Διορ pour Διός, etc.). Mais, bien plus souvent, la forme qu'étend l'analogie est celle du mot isolé, celle qu'il a après et avant une pause. D'une manière générale, le sentiment qu'avaient les Grecs de l'individualité du mot (ch. IX) a entraîné, dans la prononciation et, plus encore, dans l'écriture,

2. Att. ἐξεργασθήσεσθαι.
3. Att. ἐκδοῦναι.
4. Att. ἐξελαύνοιμι.
5. Ion. ἐξαρνήσηται.
6. Sauf dans une inscription archaïque (εχς Ερχομενο̄).
7. Avec graphie *e-xe ;* sur le dernier signe, cf. § 61, n. 4 et § 78, n. 10 ; mais comment se prononçait-il ? On a une glose ἐς ποθ(ι) · πόθεν qui présente, en tout cas, une forme assimilée de *ἐξ.
8. Il est possible (mais non sûr) que προσ- vienne de *προτ*y*- (forme prise par προτι- devant voyelle) : πρὸς/προτί, πὸς/ποτὶ seraient alors des doublets syntactiques, dont chaque parler aurait ensuite généralisé l'une des formes.

des réactions fréquentes contre les altérations que tendait à subir le mot dans la phrase.

Pour le début de mot, la forme qu'il a à l'initiale absolue (c'est-à-dire après une pause) a presque toujours prévalu. — Ainsi, dans la phrase, après voyelle finale, ne reparaissent jamais les groupes *μϐρ-, *μϐλ- (issus de *μρ-, *μλ- : § 153) ; ils ont été éliminés aussi après préverbe ou augment (κατα-ϐλώσκω ; ἀπ-έ-ϐλισα, de βλίττω ; etc.), parfois même dans d'autres composés (ἄ-ϐροτος à côté de ἄ-μϐροτος, hom. ἀμφι-ϐρότη à côté de τερψί-μϐροτος)[1]. — De même ont tendu à disparaître, dans la phrase (§ 351) et en composition (§ 352), les géminées initiales, à l'exception de ρρ : att. λαμϐάνω, ἀνα-λαμϐάνω, ἔ-λαϐον (hom. ἔ-λλαϐον), ἄ-ληπτος, etc. — Dans les crases, le timbre de la voyelle initiale du second mot a souvent prévalu analogiquement, contre les règles générales de contraction ou de diphtongaison (att. ἀνήρ, § 374 ; θὔδωρ, § 375 ; χοἰ, § 376 ; θυιωι, § 377) ; etc.

Pour la fin de mot, la forme qu'elle présente en finale absolue (c'est-à-dire devant une pause) apparaît souvent à la place des formes diverses qu'on attend dans la phrase en fonction de l'initiale suivante. Des altérations de consonne devant consonne (§§ 356-359) les manuscrits témoignent moins largement que les inscriptions, et les inscriptions hellénistiques moins largement que les inscriptions archaïques. En revanche, les altérations résultant du contact des voyelles (§§ 360-379), en particulier l'élision, sont notées bien moins souvent dans les textes épigraphiques que dans les textes littéraires ; de certaines, même dans les textes littéraires, la prosodie seule nous informe (synizèses, § 371). On est donc fondé à penser que les actions de *sandhi*, dans la langue parlée, ont pu être plus nombreuses et plus étendues que nos textes ne nous le laissent apercevoir. — A travers les témoignages, inégalement sincères, des textes, il apparaît qu'entre deux mots de la phrase les actions de *sandhi* étaient d'autant plus marquées que les deux mots se trouvaient plus étroitement associés par la syntaxe. Aussi est-ce la composition qui fournit, de ces faits, les meilleurs exemples. Mais, là même, l'analogie a joué ; elle tend à restituer au premier terme de composé une forme constante et une, indépendante de l'initiale du second terme (δύσ-νοος, et non *δύννοος ; ἑπτα-ήμερος à côté de ἐφθήμερος ; etc.).

Dans la coupe des syllabes entre mots enchaînés dans la phrase, le sentiment de l'individualité du mot a provoqué des réactions

§ 354-1. Il est vrai que la formation d'ἀμφιϐρότη chez Homère répond à une nécessité métrique (séquence - ◡ - évitée : 1° par recomposition sans -μ-, 2° par articulation tautosyllabique exceptionnelle du groupe βρ : § 331). Eschyle, d'autre part, créant ἄ-ϐροτος sur βροτός, a donné au composé un sens nouveau (« dépourvu d'humains »).

contre la syllabation phonétique régulière, réactions tantôt accidentelles, tantôt durables (§ 382).

Enfin, les finales des oxytons, si elles perdent leur intonation dans la phrase, ne sont pas traitées cependant comme des finales atones quelconques (§ 383).

Dans tous les domaines (accommodation des débuts et des fins de mots, syllabation, intonation), la phonétique syntactique doit donc tenir compte de deux tendances antagonistes : tendance à intégrer phonétiquement le mot dans la phrase, tendance à sauvegarder l'individualité du mot. Entre ces deux tendances, chaque langue, à chaque moment de son histoire, réalise un équilibre. L'équilibre réalisé en grec ancien est, dans l'ensemble, plutôt favorable à la tendance individualiste (beaucoup plus qu'en sanskrit, par exemple ; moins, pourtant, qu'en latin).

§ **355**. Les actions de *sandhi* sont de dates diverses. — La simplification en -ς d'un groupe final -νς devant consonne initiale (§§ 353, 359) a chance de remonter à la préhistoire, aussi bien que la chute de *n* devant *s*+consonne dans le mot (§ 134). — En revanche, nombre d'assimilations de voyelle à voyelle ou de consonne à consonne semblent être relativement récentes. Ainsi les crases (§§ 374, 376) ne sauraient être plus anciennes que les contractions de voyelles dans le mot (§ 288) ; l'assimilation *-s n-* > *nn* (Πελοπόννησος, τουν νομους, § 357) correspond au traitement dans le mot du groupe -σν- récent (βλέννος, § 118), non à celui du groupe **-sn-* ancien (§ 117) ; etc. De même (§ 306), devant voyelle initiale, quelques exemples sporadiques d'affaiblissement articulatoire de -ς final précédé de voyelle en cypriote (*po-e-ko-me-no-ne*, soit πο-εχομενον : préverbe ποσ-[1] ; *ka-a-ti*, soit κα α(ν)τι : conjonction κας[2]) et en laconien (Διο*h*ικετᾱ, Διο̄λευθεριο̄, VI[e] s.)[3], et un exemple de rhotacisme de -ς final précédé de voyelle en érétrien (οπωρ αν, IV[e] s.), sont de même nature que les traitements intervocaliques correspondants (§ 88), et de même âge : donc, eux-mêmes, récents.

Mais il s'en faut qu'on puisse toujours dater, en gros, les faits de *sandhi*, en les confrontant à des traitements intérieurs du même ordre.

Parfois, il est vrai, la différence des traitements dans la phrase et dans le mot constitue par elle-même un indice chronologique Ainsi l'assimilation *-d t-* > *tt* (ὅττι, § 356) a chance d'être plus

§ 355-1. Correspondant à att. προσ-.
2. Correspondant à att. καὶ.
3. Att. Διὸς ἱκεσίου, Διὸς ἐλευθερίου.

récente que le traitement intérieur *-*dl*- > -*sl*- (ἴστε, § 58) ; ainsi encore l'assimilation -*n r*- > *rr* (συρρῖπτω, § 358) a chance d'être plus récente que le traitement intérieur *-*nr*- > -*ndr*- (ἀνδρός, § 153)[4] ; etc. — Parfois, en revanche, traitements dans la phrase et dans le mot divergent sans qu'on puisse, avec vraisemblance, imputer la divergence à un écart chronologique. Ainsi rien n'indique que les assimilations -*s w*- > *ww* (arc. κα(Ϝ) Ϝοικιᾶς, § 357) ou -*n w*- > *ww* (arc. συ(Ϝ)Ϝοικιᾶ, § 358) soient d'une autre époque que les traitements de -σϜ-, -νϜ- intérieurs, qui sont d'un type différent (arc. ϜισϜος > Ϝισος, *ξενϜος > ξενος : §§ 131, 159). Ainsi encore pour le groupe : occlusive « gutturale »+sifflante+consonne ; dans le mot, la « gutturale » ne disparaît (par dissimilation) que si la troisième consonne est également une occlusive « gutturale » (*δίκσκος >δίσκος, § 54) ; en composition et dans la phrase, cet effacement de κ a lieu non seulement devant σ+« gutturale » (thess. béot. arc. *ἐξ-γονος >εσγονος), mais quelle que soit la troisième consonne (§ 359) : thess. ες τουν, béot. ες τᾶς, arc. ες τοι, crét. εσ-τετεκνῶται (alors que, dans le mot, -κστ- aboutit à -χθ- : § 62, note) ; ici encore, rien ne donne à penser que les deux ordres de traitements soient d'époques différentes.

On doit donc reconnaître entre phonétique du mot et *sandhi* des divergences dont ne rendent compte ni la différence des temps ni celle des lieux : la phonétique syntactique a des traitements qui lui sont propres. La meilleure illustration, en grec ancien, en est fournie par l'élision, qui se manifeste dans la phrase et en composition (§ 364), mais qu'ignore la phonétique du mot.

Dans les actions de *sandhi* interviennent dissimilations et assimilations.

La dissimilation ne joue qu'un rôle restreint. Elle intervient dans certains groupes consonantiques complexes suscités par la rencontre de deux mots (*ἐξ-γονος > εσγονος, voir plus haut). — Elle intervient aussi, de façons diverses, au cas où syllabe finale et syllabe initiale du mot suivant commençaient par la même consonne. Ainsi ποτι το peut aboutir : soit à ποι το (c'est l'origine de la préposition ποι du grec occidental, laquelle ne se rencontre guère que devant dentale ; cf. § 54) ; — soit à ποτ το (c'est l'une des origines de l'apocope : en grec occidental, κατ et ποτ ne se rencontrent guère que devant des dentales ; lesb. απ, béot. επ ne se rencontrent que devant labiale ; autre exemple : dor. *ὅκα κᾶ > ὅκκᾶ = att. ὅταν[5]) ; — soit enfin à πο το (superposition syllabique

4. Il faut de plus, dans ce dernier exemple, tenir compte de la différence entre -*r*- (sonore) intérieur ancien et *r*- (sourd) initial récent (issu de **sr*- ou de **wr*-).

5. L'apocope inconditionnée de κατ (devant consonne non dentale) en lesb. thess. arc. cypr., celle de ἀπ, ἐπ (devant consonne non labiale) en thessalien paraissent être des extensions analogiques de l'apocope conditionnée.

pareille à celle qui se manifeste dans la dérivation : *ποτοτής > ποτής ou dans la composition : *Κλειτοτέλης > Κλειτέλης : § 335)[6].

Mais c'est, de beaucoup, l'assimilation qui joue le rôle principal, entre phonèmes en contact de fin de mot à début de mot : entre voyelles (crase par contraction, §§ 374, 376), entre consonnes surtout (§§ 356-359). On notera que ces assimilations sont, presque sans exception[7], régressives (assimilation du phonème final au phonème initial).

6. Dans les inscriptions archaïques, l'usage de ne pas écrire deux fois de suite le même signe rend le départ difficile entre les traitements πο(τ) το et πο το.

7. Sur arg. βωλᾶς σευτερᾶς, voir § 357, note.

I

EFFETS DES RENCONTRES DE CONSONNES

§ **356**. *Toute occlusive* s'amuïssant devant une pause (§ 29), la rencontre d'une occlusive finale et d'une consonne initiale a lieu seulement : *a)* dans certains groupes très anciennement fixés de mot tonique+enclitique (éolien hom. **yód-k*ʷ*id* > *δδ-τι > δττι, neutre de δστις ; et pareillement dans des formes adverbiales à premier terme *δδ : éol. hom. *δδ-πως > δππως, etc.) ; — *b)* dans quelques groupes de préposition (proclitique)+mot tonique : préposition ἐκ (ionien-attique, lesbien, grec occidental), prépositions apocopées κατ, ποτ, ἀπ, ἐπ, ὑπ, πεδ (hors de l'ionien-attique) ; — *c)* dans les composés dont le premier terme est εκ- ou (hors de l'ionien-attique) κατ-, ποτ-, ἀπ-, ἐπ-, ὑπ-[1].

La forme ἐκ est généralisée devant toute consonne par les inscriptions hellénistiques et par nos manuscrits. — Mais les flottements des inscriptions anciennes entre εκ, εγ et εχ (à Athènes, à Delphes, et ailleurs) montrent qu'il y avait, dans la langue parlée, assimilation régressive du mode d'articulation : εγ y est souvent écrit devant occlusive sonore, liquide λ[2], nasale (att. εγ Βυζαντιο̄, εγϐολε̄ ; εγ Δελφο̄ν, εγδοσις ; εγ γειτωνων, εγγονος ; εγ Λεσϐο̄, εγλογη ; εγ Μυ(ρ)ρινε̄ς ; εγ νεωριων)[3] ; εχ y est parfois écrit devant occlusive « aspirée » (att. εχ φυλε̄ς, εχφορησαντι ; εχ θε̄το̄ν ; εχ Χαλκιδος). — Il y a même parfois, notamment en locrien, assimilation totale de l'occlusive à la consonne qui suit : locr. vᵉ s. (°) ε(τ) τᾱς, ε(θ) θαλα(σ)σᾱς, ε(δ) δᾱμο̄, ε(λ) λιμενος, ε(ν) Ναυπακτο̄, etc.

Dans les parlers où les formes apocopées κατ, ποτ sont en usage ailleurs que devant un τ- initial, ἀπ, ἐπ, ὑπ ailleurs que devant un

§ 356-1. Dans ce qui suit (§§ 356-359), nous signalons conventionnellement par (°) les textes épigraphiques qui ne notent pas (ou notent irrégulièrement) les consonnes géminées en général, et où, par conséquent, c'est une seule lettre qui note le produit assimilé de consonne finale+consonne initiale.

2. Devant la liquide ρ, comme devant σ, ζ c'est la forme ἐξ de la préposition que présentent généralement les inscriptions ; mais on lit à Delphes, en composition, εγ-ροᾱ (att. ἐκ-ροή).

3. A l'analogie de ἐξ-/ἐκ-, ἐγ-, le nom de nombre ἕξ, en composition, a des doublets ἐκ- (devant consonne sourde), ἐγ- (devant consonne sonore) : inscr. att. εξπους ou εκπους, εξδακτυλος ou εγδακτυλος, etc.

π-, l'assimilation totale de l'occlusive finale est de règle : thess. ατ τας (= ἀπὸ τῆς), ετ τοι (= ἐπὶ τοῦ), béot. ποκ κατοπτᾶς (*ποτ κ-), arc. ve s. (°) πε(τ) τοις (*πεδ τ-), hom. ὑϐ-ϐάλλειν (ὑπο-), etc. Les exemples les plus nombreux et les plus variés sont fournis par κατ : thess. καπ παντος, hom. κάπ-πεσε ; lac. ve s. (°) κα(ϐ)-ϐατᾶς, hom. κάϐ-ϐαλε ; hom. κὰπ φάλαρα (πφ, τθ, κχ, graphies normales pour φ, θ, χ géminés : § 53) ; él. vi^e s. (°) κα(δ)-δᾱλεοιτο, hom. κὰδ δὲ, καδ-δῦσαι ; él. vi^e s. (°) κα(τ)-θυταις, hom. κάτ-θανε ; arc. ive s. (°) κα(κ)-κειμεναυ, hom. κὰκ κεφαλῆς, κακ-κείοντες ; béot. καγ γᾶν, hom. κὰγ γόνυ ; lesb. κακ-χέει ; hom. κὰρ ῥόον, καρ-ρέζουσα ; lesb. καλ-λυσιν, hom. κὰλ λαπάρην, κάλ-λιπον ; hom. κὰμ μέσον, κάμ-μορον ; pind. κὰν νόμον, hom. καν-νεύσᾱς ; hésiod. καυάξαις < *καϝ-ϝάξαις (§ 188) ; etc.

§ **357**. La *sifflante -s* est fréquente en fin de mot et figure à la fin du premier terme d'un nombre important de composés (δυσ- ; εἰσ- ou ἐσ- ; προσ- ; etc.).

Devant consonne sonore, elle se sonorisait en *-z* dans la langue parlée ; mais (comme à l'intérieur du mot, § 111) elle demeure notée par ς dans les inscriptions et dans les manuscrits. On a rappelé plus haut (§ 353) le rôle que cette sonorisation a dû jouer à l'origine du rhotacisme éléen et laconien ; cf. thess. Θεοζοτειος (avec ζ notant *zd*) et Θεορδοτειος, issus de Θεόσ-δοτος (analogique du juxtaposé Διόσ-δοτος).

Il existe, de plus, quelques exemples épigraphiques d'assimilation totale d'une sifflante finale à une consonne sonore suivante[1] (comme dans le juxtaposé Πελοπόν-νησος ou le composé delph. crét. αμφιλ-λεγω) : crét. τᾶδ δαισιος, εδ δικαστε̄ριον, πατροδ δοντος, rhod. vi^e s. (°) Ζευ(δ) δε[2] ; att. το̄λ λιθο̄ς, lac. ελ Λακεδαιμονα, crét. τοιλ λειονσι ; cypr. *ka-me-ne* (κα(μ) μεν)[3] ; delph. τουν νομους ; arc. ve s. (°) κα(ϝ) ϝοικιᾶς[4] ; etc.

§ **358**. La *liquide* -ρ en fin de mot ou en fin de premier terme de composé (παρ-, forme apocopée de παρα- ; ὑπερ- ; etc.) ne s'altère devant aucune consonne (sauf en crétois, où elle s'assimile à un δ- initial : ve s. (°) υπε(δ) δε, πατε̄δ δο̄ει, etc.).

En revanche, la *nasale* -ν, dans la phrase et en composition

§ 357-1. Le crétois, en outre, assimile la spirante dentale -ς à l'occlusive dentale « aspirée » θ- (ταθ θυγατερας) ; rapprocher, dans le mot, le passage de -σθ- à -θθ- (προθθα, etc. : § 110).

2. En sens inverse, l'assimilation (progressive) d'un δ- initial à une sifflante finale paraît avoir existé en argien : βωλᾶς σευτερᾶς (Argos), Θιο(σ)σοτος (Épidaure).

3. Cypr. κας répond à att. καί.

4. Arc. κας répond à att. καί.

(ἀν-, forme apocopée de ἀνα- ; ἑκατον- ; ἐν- ; μελαν- ; παλιν- ; παν- ; συν ; etc.), est sujette à diverses altérations.

a) Assimilation régressive du point d'articulation : -ν > -μ (nasale labiale) devant π-, β-, φ- , ψ-, μ-[1]; -ν >-γ (nasale « gutturale ») devant κ-, γ-, χ-, ξ-. Nos textes notent toujours ces assimilations dans les composés (ἐμ-πῑπτω, ἐμ-βάλλω, ἐμ-φύω, ἐμ-μένω ; ἔγ-κειμαι, ἐγ-γίγνομαι, ἐγ-χέω ; etc.), mais ne les notent jamais dans la phrase. Les inscriptions, au contraire, si elles écrivent parfois ν dans les composés devant labiale ou « gutturale » (att. εκατονπεδōι, συνμαχων, ενγραφοι, etc.), attestent souvent les assimilations dans la phrase, notamment dans les groupes de proclitique + mot tonique (att. τε̄μ πολιν, εστιμ περι, τε̄μ βōλε̄ν, τημ ψηφον, νῡμ μεν ; τογ κηρυκα, πλε̄γ γε̄ς, *h*ιερōγ χρε̄ματōν ; etc.).

b) Assimilation totale de la nasale finale à une sifflante, à une liquide ou à un wau qui suivent. Les exemples en sont inégalement fréquents selon la nature de la consonne initiale, selon qu'il s'agit de deux termes de composés ou de deux mots autonomes, selon qu'on a affaire à des inscriptions ou à des manuscrits.

En composition, l'assimilation de -ν à σ- est faite irrégulièrement dans nos textes : le plus souvent pour συν- (att. συσ-σῑτέω, etc.), avec des flottements pour παλιν- et παν- (πασσυδίᾳ/πανσυδίᾳ, etc.), très rarement pour ἐν- (att. ἐν-σείω, etc.). Les inscriptions indiquent qu'il se produisait dans la phrase des assimilations de cet ordre (att. ες Σαμōι, ες σανιδι, etc.).

L'assimilation de -ν à une liquide qui suit est régulièrement notée par nos textes dans les composés (att. συρ-ρήγνῡμι, hom. συλ-λέγω ; hom. παλιρ-ρόθιος, παλίλ-λογος ; att. παρ-ρησίᾱ, πάλ-λευκος ; etc.), sauf pour ἐν- (att. ἔν-ρυθμος, etc.). Les inscriptions attestent, dans la phrase, des assimilations du même ordre (att. τορ Ροδιον, ερ Ροδōι ; τολ λογον, ελ Λινδōι ; etc.).

Dans les parlers où était conservé le wau, il y a quelques exemples d'une assimilation de -ν à ϝ- : hom. αὐερύω < *ἀϝ-ϝερύω (§ 188) < *ἀν-ϝερύω ; arc. ɪᴠᵉ s. (°) συ(ϝ)ϝοικιᾱ ; etc.

c) Enfin, aussi bien dans les groupes de mots étroitement associés qu'à l'intérieur du mot (§ 144), la nasale suivie de consonne était à ce point débile en cypriote et en pamphylien qu'elle n'est pas notée dans l'écriture : cypr. *ta-po-to-li-ne* [τᾱ(ν) πτολιν], *i-ta-i ma-ka-i* [ἰ(ν) τᾶι μαχᾶι], pamph. συ(ν) ΔιϜιᾱ, πολι(ν) μ*h*ειαλᾶν, etc.[2]

§ 358-1. Le béotien présente même, en composition, des exemples d'assimilation totale de -ν à un π- qui suit (cf. § 143 et note 9) dans εππᾶσις, ἀππᾱσάμενος, de ἐν-, ἀν- devant πᾱ- issu de **kwā*- (§ 72).

2. Sur la débilité relative de la nasale finale en grec ancien, en toute position, cf. § 307.

§ **359**. Il reste à envisager les cas où la rencontre de deux mots ou de deux termes de composé donne naissance à un *groupe instable de trois consonnes*, lequel tend à se simplifier.

a) Simplification de géminées devant consonne. — En composition, dans la tradition manuscrite : hom. *κάτ-κτανε > *κάκ-κτανε (§ 356) > κάκτανε ; hom. et att. *δύσ-στᾶνος > δύστηνος (cf. § 110), att. δυστομέω (στόμα), δύστονος (στένω), προστείχω « s'approcher » (*προσ-στείχω) ; pind. *ἀν-μνᾶσει > *ἀμ-μνᾶσει (§ 358 *a*) > ἀμνᾶσει etc. — Dans la phrase, pour la sifflante, au témoignage des inscriptions de toutes les régions : att. τᾶ(ς) σποδᾶς, Κηφισοδωρο(ς) Σφηττιος, εἰ(ς) στηλην, του(ς) στρατηγους, αρχοντο(ς) Σκιροφοριωνος, etc. — Cependant, par réaction étymologique, ἐκ est écrit régulièrement (manuscrits et inscriptions) devant les groupes commençant par κ (ἐκκλησίᾱ, etc.).

b) Lorsqu'il se produit un groupe *k*+*s*+occlusive « gutturale », dans la phrase comme dans le mot (δίσκος, etc. : § 54), la seconde « gutturale » tend à dissimiler la première (arc. *εξ-γονος > εσγονος ; att. ε Σκυρου ; etc.). — Pour les autres groupes constitués par *k*+*s*+consonne, la phonétique syntactique n'a pas l'équivalent des traitements intérieurs définis au § 62 (*ἐξ-τός >εχθος, *πλοκ-σμός > πλοχμός, etc.) : dans la phrase, le groupe tend à se simplifier par chute de la première occlusive. De là, dans les parlers qui ignorent ἐκ, les doublets de type ἐξ/ἐς dont il a été question au § 353. — Dans l'un et l'autre cas, l'analogie est souvent venue rétablir la « gutturale » initiale du groupe qui, phonétiquement, tendait à s'amuïr (att. ἐκ-σκαλεύω, ἐκ-σπένδω, ἐκ-στρέφω ; etc.).

c) Comme à l'intérieur du mot (§ 134), la nasale *n* tend à s'amuir devant *s*+consonne. Dans la phrase, pour *-ns* final de mot (accusatifs pluriels, préposition *ἐνς, etc.), l'amuïssement de la nasale est à l'origine des doublets de type ἐνς/ἐς, dont il a été question au § 353. — Dans la phrase, pour *-n* final de mot devant groupe initial *s*+occlusive, les inscriptions fournissent d'assez nombreux exemples d'effacement de la nasale (att. ε στε̄λε̄ι ; τε̄ στε̄λε̄ν ; επι την ναυ σκευη ταδε ; etc.). Mais la nasale, souvent rétablie dans les inscriptions mêmes, est constamment notée dans nos textes. — Enfin, en composition, la forme phonétique a été conservée pour ἑκατον- (hom. ἑκατόζυγος, att. ἑκατόστομος) et pour συν- (συζεύγνῡμι, συστέλλω, συσπάω, συσκευάζω, etc.) ; mais la nasale a été rétablie ailleurs, notamment pour ἐν-.

II

EFFETS DES RENCONTRES DE VOYELLES

§ **360.** Le grec admettait sans restriction voyelles et diphtongues à la fin comme au début du mot. De plus, la chute des occlusives finales (§ 26) a accru le nombre des fins de mot vocaliques ; le développement de la prothèse (§§ 213-216), la perte de **s*- (§ 82), de **y*- (§ 167), plus tard aussi de **w*- (§ 183) à l'initiale devant voyelle ont accru le nombre des débuts de mot vocaliques. De là, entre mots de la phrase, des hiatus.

Dans quelques cas, la morphologie fournissait des doublets qui pouvaient servir à éviter ces rencontres de voyelles : οὐ est employé devant consonne, mais devant voyelle figure la forme élargie οὐ-κ (d'un plus ancien *οὔ-κι: § 232), et, sur ce modèle, l'arcadien (Tégée) crée εἰκ (devant voyelle) en regard de εἰ. Autre exemple : -ς adverbial (notamment dans οὕτω/οὕτως). Propre à l'ionien-attique (mais ignorée d'Hérodote), la nasale facultative (ν ἐφελκυστικόν) qui peut suivre -ε ou -ῐ dans une série de finales : 3e sg. -ε(ν), -σι(ν), 3e pl. -σι(ν), dat. pl. -σι(ν), mots invariables comme εἴκοσι(ν), ἔμπροσθε(ν), etc., figure surtout devant voyelle, bien qu'elle se rencontre aussi devant consonne ou à la pause. Malgré ces expédients, la fréquence des hiatus dans la phrase reste grande.

§ **361.** Or, dans la phrase comme dans le mot (ch. VIII), l'hiatus faisait difficulté, à moins que la fin de mot ne fût -*i* (alors prononcé -*i*ʸ), -*u* (alors prononcé -*u* ʷ) ou diphtongue (dont le second élément pouvait soit dégager une consonne, soit, plus souvent, faire fonction de consonne : καὶ ἐπὶ prononcé *kai*ʸ*epi*, plus souvent *kayepi*).

Dans la phrase comme dans le mot, l'hiatus peut entraîner des *diphtongaisons* (att. τὸ ῑμάτιον > θοἰμάτιον [- ⏑ ⏑ ⏓], comme *δό-ῑ-μεν > δοῖμεν : §§ 269-270), des *abrègements* de voyelles longues (crét. μη > με devant ομοσοντι, comme *χρηος > χρεος : §§ 279-282), des *synizèses* (cf. § 282), des *contractions* (att. τὸ ἔπος > τοὖπος, comme *βελτίοες > βελτίους : §§ 287-298). Mais l'altération la plus courante est l'*élision*, c'est-à-dire la disparition d'une voyelle brève finale devant une voyelle initiale longue ou brève ; par les conditions dans lesquelles elle se produit, par sa fréquence aussi,

l'élision diffère nettement de l'hyphérèse (§§ 276-277) ; elle est propre à la phonétique de la phrase. A celle-ci est propre aussi l'*élision inverse* (disparition d'une voyelle brève initiale après une voyelle finale longue).

Le court passage suivant de Sophocle (*Antigone* 531-535, trimètres), tel que nous le transmettent nos manuscrits, illustre bien la fréquence des rencontres de voyelles entre mots successifs et la diversité des procédés mis en œuvre par la langue pour y obvier (sans qu'il soit toujours aisé de faire le départ entre ce qui est usage oral, procédé littéraire, artifice de versification) : contraction καὶ ἐπ- > κἀπ-), synizèse (μὴ εἰδέναι), élision (pour δὲ, κατὰ, ἔχιδνα, με, οὐδὲ, δύο, φέρε), élision inverse (ἢ ἐξ > ἢ 'ξ) :

Σὺ δ', ἣ κατ' οἴκους ὡς ἔχιδν' ὑφειμένη
λήθουσά μ' ἐξέπῖνες, οὐδ' ἐμάνθανον
τρέφων δύ' ἄτᾱ κἀπαναστάσεις θρόνων,
φέρ', εἰπὲ δή μοι, καὶ σὺ τοῦδε τοῦ τάφου
φήσεις μετασχεῖν, ἢ 'ξομῇ τὸ μὴ εἰδέναι ;

§ **362**. A la jonction des deux termes des mots composés, il se produisait souvent des hiatus. Ils ont donné lieu, soit à contraction (att. πρό-οπτος > προὖπτος), soit à hyphérèse (rhod. *προεσχαραιος > πρŏσχαραιος), soit enfin à élision (ὑφ-ειμένη, de ὑπο-, ἐπ-αναστάσεις de ἐπι-, dans l'exemple de Sophocle cité ci-dessus). L'existence d'élisions à la fin des premiers termes de composés marque bien que la composition, en grec, ressortit à la phonétique syntactique.

§ **363**. La spirante *h*- (§§ 317-321) est assez débile pour ne pas empêcher l'hiatus et n'en pas contrarier les effets : élision dans πάνθ' ὅρκον (*πάντα *h*όρκον) comme dans πάντ' ὄρνιν, dans τέθριππος (*τετρα+*h*ιππος) comme dans τετρ-αρχίᾱ ; contraction dans att. θοὔρμαιον (*τὸ *h*έρμαιον) comme dans τοὔμπροσθεν, dans φροῦδος (*προ+*h*οδος) comme dans προὖπτος ; etc. Mais, des voyelles en hiatus, si la seconde était « aspirée » et si la première était précédée d'une occlusive sourde (suivie ou non de ρ), cette occlusive, une fois l'élision ou la contraction faite, devient « aspirée ».

1° *Élision et élision inverse*

§ **364**. L'*élision*[1] est propre à la phonétique syntactique. Elle consiste dans la disparition d'une voyelle finale brève, dont le

§ 364-1. Le latin *ē-līsiō* (de *laedō*) traduit ἔκ-θλιψις (de θλίβω), qui, littéralement signifie : expulsion d'une lettre par écrasement contre une autre.

timbre est en général ε, ᾰ ou ο, devant une voyelle initiale de quantité et de timbre quelconques, « aspirée » ou non.

L'élision se fait régulièrement dans la phrase, même entre mots séparés par une ponctuation nette (νὴ Δί', ἔφη ; etc.). Le plus souvent, l'orthographe des inscriptions[2] rétablit les formes non élidées (att. Φιλο̃ν με εποιε̃σεν ; etc.) : c'est pourquoi nous sommes mal informés sur l'élision dans beaucoup de dialectes ; pour les textes littéraires, en revanche, les manuscrits tiennent compte de l'élision et remplacent toute voyelle élidée par l'apostrophe (ἀπόστροφος)[3]. De plus, la métrique nous renseigne sur l'élision, dans les textes épigraphiques comme dans les textes littéraires.

L'élision se fait aussi en composition : φέρ-ασπις (de *φερε-, cf. φερέ-πονος), δεκ-αρχίᾱ (de *δεκα-, cf. δεκά-μηνος), φιλ-άνθρωπος (de *φιλο-, cf. φιλό-σοφος), etc. ; mais l'usage de l'apostrophe est inconnu dans les composés. On notera que les mots démonstratifs élargis par la particule -ῑ sont traités comme des composés : ὁδί, τοδί sont formés sur ὅδε, τόδε avec élision ; ταυτί, ἐνταυθί sur ταῦτα, ἐνταῦθα ; τουτί, δευρί sur τοῦτο, δεῦρο. L'élision en composition et l'élision dans la phrase sont de même nature ; à l'intonation près, κάθοδον (accus. sg. du nom composé) et καθ' ὁδόν (préposition + régime) avaient la même prononciation.

Parmi les composés où une élision attendue n'est pas faite, les uns s'expliquent par l'existence ancienne d'un wau à l'initiale du second terme (hom. ὑπο-είκειν, de *weik- ; hom. κατα-ειμένος, de *wes- ; hésiod. φερέ-οικος ; att. δεκα-έτης ; etc.), mais l'attique et l'ionien en conservent peu et présentent plus souvent des formes refaites, avec élision (att. ὑπ-είκω, φέρ-οικος, etc.). Les autres résultent, au contraire, de recompositions, fréquentes surtout à l'époque hellénistique, et destinées à donner à la forme composée plus de clarté (§ 354) : ἑφθ-ήμερος est refait en ἑπτα-ήμερος, ὁμ-έστιος en ὁμο-έστιος, etc.

§ **365**. A la différence des monosyllabes terminés par -ε (γε, δὲ, με, σε, τε, etc.), les monosyllabes terminés par -ᾰ et -ο (τὰ, τὸ, etc.) s'élident peu volontiers, et πρό ne s'élide pas[1]. Tout polysyllabe terminé par -ε, -ᾰ, -ο est sujet à l'élision ; cependant, l'attique n'élide guère la finale verbale -ε de 3[e] sg. et préfère éviter l'hiatus par l'emploi du doublet -εν (§ 360).

2. Cet usage est également celui des inscriptions syllabiques mycéniennes et cypriotes.

3. La notation de l'esprit doux (§ 314, note 1) a fini par se confondre avec celle de l'apostrophe.

§ 365-1. Sur att. πληρόσια, etc., voir § 374, note 2.

§ **366**. L'élision, qui est de règle pour -ε, -ᾰ, -ο, se rencontre aussi pour -ῐ, tant en composition que dans la phrase, à la fin de certains polysyllabes, notamment : les adverbes et prépositions ἔτι, ἀμφὶ, ἀντὶ, ἐπὶ (mais jamais περὶ), les 1e sg. en -μι (surtout à l'optatif), la 3e sg. ἐστι (malgré l'existence du doublet ἐστιν), plus rarement les 3e sg. et 3e pl. en -σι (le doublet -σιν est préféré), très rarement le dat. sg. en -ι, etc. — Les composés où l'élision n'est pas faite sont souvent ceux dont le second terme commençait par un wau : locr. επι-ϝοικος (mais att. ἔπ-οικος), hom. ἐπι-έννυμαι, de **wes-* (mais ion. ἐπ-είνυμαι), hom. ἐπί-ουρος « gardien », de **(s)wer-* (avec -ου- par allongement métrique de -ο- ; mais att. ἔφ-ορος), hom. et att. ἐπι-εικής, de **weik-*, ἐπί-ορκος, de **(s)werk-*, etc. Ou bien il s'agit de formes recomposées (certaines déjà homériques : ἀμφί-αλος ; la plupart, hellénistiques).

Il arrive enfin, mais rarement, que s'élide dans la phrase la diphtongue -αι (dans les finales médio-passives, en attique comme chez Homère : βούλομ' ἐγώ, etc.), plus rarement encore la diphtongue -οι (chez Homère, au dat. sg. des pronoms personnels ; en attique dans οἴμοι : οἴμ' ὡς, etc.) ; en composition, on ne connaît d'autre exemple que att. χαμ-εύνη en regard de hom. χαμαι-εύνης, χαμαι-ευνάς. Une telle élision s'explique par l'amuïssement préalable du second élément de diphtongue, passé à l'état de *y* intervocalique (βούλομαι ἐγώ > *-μα*y*εγώ > *-μᾰ εγώ > -μ' ἐγώ).

§ **367**. Lorsque la seconde voyelle était « aspirée », l'élision laisse subsister l'« aspiration » : *ἀνὰ *h*οδόν > ἀν*h*οδόν (écrit ἀν' ὁδόν) ; *ἄνα + *h*οδός > ἄν*h*οδος (écrit ἄνοδος : § 317) ; de même, *κατὰ *h*οδόν > κατ*h*οδόν (écrit καθ' ὁδόν), *κάτα + *h*οδός > κάτ*h*οδος (écrit κάθοδος). Cette combinaison, par-dessus la voyelle élidée, entre occlusive sourde et spirante *h* peut même se produire malgré l'interposition de la liquide *r* : *τέτρα + *h*ίππος > *τέτρ*h*ιππος > τέθριππος ; mais, en pareil cas, dans la phrase (τέτρ' ἵπποι, τέτρ' ἡμέραι) et souvent aussi en composition (τετρήμερος), l'analogie a rétabli le consonantisme usuel du premier mot.

Diverses inscriptions, des papyrus aussi, nous font connaître un doublet ἐφιορκέω de ἐπιορκέω « se parjurer » (Delphes, vers 400, loi des Labyades : αι δ' εφιορκεοιμι, à côté de *h*ορκος : **(s)werk-*). Il est peu probable que ce soit une contamination entre ἐπι-ορκέω (où l'absence d'élision dénonce un ancien wau) et *ἐφ-ορκέω (forme à élision, qui résulterait d'une réfection récente) : car *ἐφορκέω n'existe nulle part. Il est vraisemblable que tout *h* pris entre voyelle finale et première voyelle du mot suivant se transposait *aussitôt* en avant du groupe des deux voyelles ; *après quoi* se faisait l'élision : *ἔπι + *h*έρπω > *ἐπ*h*ιέρπω > ἐφέρπω. Si l'élision n'avait pas

lieu (au cas, par exemple, où le second mot commençait primitivement par *sw-), l'analogie rétablissait presque toujours le consonantisme usuel du premier mot (*ἔπι+*h*όρκος > *ἐπ*h*ίορκος, refait en ἐπίορκος d'après l'ensemble des composés en ἐπι-) ; survivant dans une formule religieuse, le présent ἐφιορκέω serait un des très rares composés où la forme phonétique se serait conservée. Autres exemples, fournis par le pamphylien : impératif 3e pl. εφιελοδυ < *εφιελοντον (att. ἐφ-ελόντων) et le nom composé εφιιξ͞ελλοται[1], à côté du simple *h*ε͞ελλοται (§ 44).

Lorsqu'une élision mettait en contact une occlusive sonore et *h*-, l'occlusive s'assourdissait-elle ? L'orthographe des inscriptions (dans la mesure où elle tient compte des élisions) et celle des papyrus et manuscrits présentent toujours la sonore, sauf pour les juxtaposés οὐδὲ+*εἵς, μηδὲ+*εἵς : dans l'ensemble des parlers grecs et dans les textes littéraires, à partir du ɪᴠe siècle et jusqu'au ɪer siècle, οὐθείς, μηθείς concurrencent sérieusement les formes plus anciennes οὐδείς, μηδείς (qui, d'ailleurs, prévaudront à nouveau à l'époque impériale) ; οὐθείς et μηθείς, à leur tour, entraînent οὐθαμῶς, μηθαμῶς, etc. Mais au féminin on ne trouve que οὐδεμία, μηδεμία : il ne s'agit donc pas d'une confusion entre οὐδὲ et οὔτε, μηδὲ et μήτε ; tout au plus peut-on admettre que l'existence de οὔτε et μήτε a favorisé, contre les réactions analogiques, le maintien des formes phonétiques οὐθείς, μηθείς.

§ **368**. Une voyelle brève intonée est susceptible d'élision comme une voyelle atone ; mais, si elle s'élide, le ton recule d'une place et se reporte sur la voyelle pénultième (qui reçoit l'accent aigu) : πόλλ' εἶδον (πολλά), δείν' ἔπαθον (δεινά). Un tel report n'a pas lieu pour le ton d'enclise affectant la voyelle finale d'un enclitique disyllabique après un paroxyton (§ 346) : λόγον τιν' ἀκούω (λόγον τινά) ; en effet, une fois l'élision faite, le mot phonétique λόγον-τιν était, comme λόγος-τις, conforme à la loi de limitation et ne requérait plus le développement d'un ton secondaire.

L'absence d'intonation des formes élidées ἀλλ', οὐδ', μηδ', ἀν', ἐπ', etc., est la preuve que l'accent attribué par l'orthographe traditionnelle à ἀλλὰ, οὐδὲ, μηδὲ, ἀνὰ, ἐπὶ, etc., ne répond à aucune réalité phonétique : élidés ou non, ces mots sont dépourvus de ton (proclise, § 349).

§ 367-1. Le second ι note un *y* de transition entre ι et ε (§ 235) ; sans doute un tel *y* se faisait-il entendre aussi dans εφιελοδυ, dans att. ἐπίορκος, etc.

§ **369**. L'*élision inverse*[1] ne nous est guère connue que dans la langue des tragiques et des comiques ; les exemples épigraphiques nets en sont assez rares (ainsi éléen τοι 'νταυτ' εγρα(μ)μενοι = att. τῷ ἐνταῦθα γεγραμμένῳ ; etc.)[2]. Elle consiste dans la disparition d'une voyelle brève initiale (rarement ᾰ-, presque toujours ε-), « aspirée » ou non, après voyelle longue (ou diphtongue) finale du mot précédent. Elle a lieu même si les deux mots sont séparés par une ponctuation forte (ἐγὼ φράσω · 'πειδὴ..., etc.). La voyelle élidée est remplacée dans les manuscrits par l'apostrophe.

Presque toujours l'élision affecte soit un augment (κείνῳ ' δωκεν, ἐπεὶ 'δάκρῡσα), — soit l'initiale des prépositions ou préverbes ἀπὸ, ἐν, ἐξ, ἐπὶ, ἐς (ἡ 'πὸ μαντείᾱς, αὐτὴ 'ξῆλθεν), — soit l'initiale des pronoms ἐγώ, ἐμέ, ἐμαυτόν, etc. (ἀξιῶ 'γὼ 'μαυτόν, ἢ 'μός), — soit l'initiale de ἐστι (ποῦ 'στι, διοσημίᾱ 'στι), — soit, enfin, l'initiale de certains mots invariables comme ἐγγύθεν, ἔνδον, ἐνταῦθα, ἐπειδή, ἔπειτα, etc. (ἤδη 'νδον). On connaît un ou deux exemples pour ἑ- avec esprit rude (αὕτη 'τέρᾱ).

Nous ignorons quelle répercussion avait sur l'intonation du mot l'élision inverse d'une voyelle initiale intonée ; dans la tradition manuscrite, le mot reste alors écrit sans accent[3].

2° *Abrègement, synizèse, crase*

§ **370**. Dans la phrase comme dans le mot (§§ 279-282), une voyelle longue en hiatus tend à s'abréger. Par réaction analogique, l'écriture ne note presque jamais, là où elle pourrait le faire (pour ē et ō), un tel *abrègement* ; les inscriptions en livrent pourtant quelques exemples : crét. με ενδικον ημην (μὴ ἔνδικον εἶναι), με απο- (μὴ ἀπό-), αι δε κα με εχηι (ἐὰν δὲ μὴ ἔχῃ) ; még. επειδε Ικεσιος Μητροδωρου... ; etc. Mais, dans la langue parlée, le fait devait être fréquent, et la poésie en garde trace. Ainsi, dans le vers épique, une voyelle longue ou diphtongue en hiatus garde (nécessairement) sa quantité longue au temps fort du pied (M 216 : μὴ ἴομεν Δαναοῖσι μαχησόμενοι περὶ νηῶν), mais s'abrège au temps faible (Υ 303 : ὄφρα μὴ ἄσπερμος γενεὴ καὶ ἄφαντος ὄληται) ; etc. On a signalé que l'addition de la particule -ῑ́ aux mots démonstratifs relève de la phonétique syntactique (§ 352) ; la syllabe pénultième de αὑτηῑ́,

§ 369-1. Elle est aussi appelée *aphérèse;* mais ce terme (ἀφαίρεσις) que les grammairiens grecs appliquaient à l'ablation de toute lettre initiale, consonne ou voyelle, a l'inconvénient d'être imprécis et de désigner parfois d'autres phénomènes (§ 230).

2. Très souvent on ne peut décider s'il y a élision inverse ou crase (§ 377) : lesb. σταλλᾶ'πι (ou σταλλᾶπι?), ion. μὲ'λασσονες(ou μέλασσονες?), etc.

3. Quelques éditeurs adscrivent l'accent aigu à l'apostrophe : κείνῳ 'δωκεν etc.

οὑτοιΐ, τουτουΐ, etc., est toujours brève dans le théâtre attique (Aristophane, *Nuées* 201, trimètre : ἀστρονομία μὲν αὑτηΐ. — τουτὶ δὲ τί ;).

§ **371**. Dans la phrase comme dans le mot (§§ 285-286), les textes métriques nous révèlent l'existence de *synizèses*, c'est-à-dire de contractions ou diphtongaisons occasionnelles non notées par l'écriture. Elles sont surtout fréquentes après δή, ἤ, ἥ (en particulier devant οὐ), μή (en particulier devant οὐ, ἀλλά), ἐπεί, ἐγώ ; ainsi Aristophane, *Assemblée* 643 (début d'un tétramètre anapestique) : μὴ‿αὐτὸν ἐκεῖνον τύπτῃ δεδιώς..., etc.

§ **372**. Dans la phrase comme dans le mot interviennent, entre voyelle finale et voyelle initiale (« aspirée » ou non), des diphtongaisons et des contractions, qu'on désigne ensemble du nom de *crases*[1]. Il y a très peu d'exemples de crases par diphtongaison (att. τὸ ἱμάτιον > θοἰμάτιον [- ⏑ ⏑ ⏓] ; etc.). La crase par contraction est surtout fréquente quand la voyelle initiale du second mot est brève (att. ὁ ἐμός > οὑμός, τοῦ ἐμοῦ > τοὐμοῦ, etc., mais elle se rencontre aussi quand le second mot commence par voyelle longue (att. τῇ ἡμέρᾳ > θἠμέρᾳ) ou par diphtongue (att. ἐγὼ οἶδα > ἐγῷδα).

A la différence de l'élision (et de l'élision inverse), la crase n'intervient dans la phrase qu'entre mots étroitement associés. Les crases les plus fréquentes sont celles de l'article (ὁ, ἡ, τὸ, τοῦ, τῷ, τῇ, τὼ, οἱ, αἱ, τὰ) et celles de καὶ avec le mot qui suit. Sont aussi sujets à crases, notamment : le relatif (ὃ ἐφόρει > οὑφόρει, etc.) ; ἐγὼ devant 1re sg. (ἐγὼ οἶμαι > ἐγῷμαι, etc.) ; ὦ devant vocatif (ὤνθρωπε, etc.) ; μοι et σοι devant ἐστι (μοὔστι, σοὔστι) ; la préposition πρὸ dans la locution προὔργου (πρὸ ἔργου) ; la particule ἄν après εἰ et ἐπεὶ, τοι et μέντοι ; etc. La conjugaison de χρή repose tout entière sur des crases (*χρὴ ἦν > χρῆν, *χρὴ εἶναι > χρῆναι, etc.).

En composition, la crase est assez rare[2]. Le préverbe προ- (dont la voyelle ne s'élide pas : § 365) se contracte régulièrement avec l'augment (*προέδωκα > προὔδωκα, *προέφερον > προὔφερον, etc.) ; mais, dans les composés de προ-, les formes contractes (à l'exception des formes augmentées) ont presque toutes été éliminées par

§ 372-1. Le terme κρᾶσις chez les grammairiens grecs s'appliquait seulement à la contraction, mais s'appliquait aussi bien à la contraction dans le mot (§ 267 note 3) ; il ne s'appliquait pas à la diphtongaison, laquelle, tant dans le mot que dans la phrase, recevait le nom de συναίρεσις.

2. Une série de noms composés présentent un allongement de la voyelle initiale du second terme (στρατ-ηγός, ὑπ-ώροφος, etc.). Cet allongement, qui appartient au grec commun, s'explique peut-être par une contraction de date indo-européenne ; mais il ne saurait être question d'y voir une crase de date grecque (cf. § 226).

recomposition : προῦχω est encore régulier chez Homère, mais l'attique n'use plus guère que de προέχω, etc. ; et, si l'attique conserve les formes contractes φροῦδος et φρουρός, c'est que le rapport de sens avec ὁδός et ὁράω n'apparaissait plus clairement. — Dans les composés dont le premier terme, nominal, finissait par -ᾰ- ou -ο-, il n'intervient guère de contractions qu'après la chute d'un digamma à l'initiale du second terme : att. τῑμωρός, dor. τῑμᾱ́ορος (*τῑμᾰϝορος), att. κακοῦργος, hom. κακοεργός (*κακοϝεργος), dor. Τῑμᾶναξ (*Τῑμᾰϝαναξ), att. Δημῶναξ (*Δᾱμοϝαναξ), etc. Pourtant, certains hiatus plus anciens ont été résolus par contraction au lieu de l'être par élision, ainsi dans δᾳδοῦχος, δημοῦχος, κληροῦχος, etc. (second terme *-οχος, de la racine *segh- de ἔχω).

Nous sommes renseignés sur la crase à la fois par les inscriptions et par la tradition manuscrite ; nous en connaissons donc les modalités même dans certains dialectes non littéraires. Dans une partie des manuscrits, et dans nos éditions, les voyelles longues ou diphtongues résultant de crases sont surmontées de la *coronis* (κορωνίς), signe analogue à l'apostrophe[3], s'il s'agit de crases entre deux mots dans la phrase ou entre προ- et un second terme de composé ; cependant, la coronis fait défaut dans les formes où la crase n'était plus sentie (conjugaison de χρή, composés comme φροῦδος, etc.). La coronis manque aussi, pour des raisons graphiques, là où elle devrait être accolée à un esprit soit rude (ὁ ὄνος > οὗνος), soit doux (ὦ ἄνερ > ὦνερ).

§ **373**. La contraction entre premier et second terme de composé obéit aux règles générales de la contraction dans le mot (ch. VIII).

La contraction et la diphtongaison entre fin de mot et début de mot appellent plusieurs remarques.

a) Toute diphtongue finale en -ι (à premier élément soit bref, soit long) perd son second élément (devenu *-y-* entre voyelles, puis amuï) avant que la contraction n'intervienne : att. οἱ ἐπὶ > *ho(y)επι > οὑπὶ (comme ὁ ἐπὶ > οὑπὶ) ; αἱ ἀρχαί > *hα(y)αρχαί > ᾁρχαί (comme *τὰ ἄτερα[1] > θᾄτερα) ; *τῇ ἀτέρᾳ > *τη(y)hατέρᾱι > θἠτέρᾳ (comme *ἡ ἀτέρᾱ > ἡτέρᾱ) ; ion. εἰ ἄν > *ἐ(y)άν > ἤν ; etc.

§ **374**. *b)* En principe, le timbre de la voyelle contracte est, dans chaque dialecte, déterminé par les mêmes règles que pour la

3. Il se confond aussi, pratiquement, avec l'esprit doux de notre typographie (cf. § 314, note 1).

§ 373-1. Dans les crases attiques se conserve la forme ancienne ἁτερο- de ce thème pronominal, antérieure à la forme ἕτερο- (refaite sous l'action analogique de εἷς). Cf. myc. *a₂-te-ro*.

contraction dans le mot. Exemples pour ĕ+ŏ>ō : att. μὴ οὖν > μῶν, etc. — Exemples pour ŏ+ĕ > ō : att. τὸ ἔπος > τοὖπος, ὅτου ἕνεκα > ὁθοὕνεκα, τῷ ἐπιόντι > τὠπιόντι ; ion. το ημισυ > τωμισυ ; lesb. ο ενιαυτος > ωνιαυτος ; etc. — Exemples pour ŏ+ŏ>ō : att. τὸ ὄνομα > τοὔνομα, τοῦ Ὀλυμπίου > τοὐλυμπίου, τὼ ὀφθαλμώ > τὠφθαλμώ, etc. — Exemples pour ă+ĕ (donnant ion. att. lesb. thess. ā, ailleurs ē) : att. καὶ ἐγώ > κἀγώ ; arc. τα επιοντα > τᾱπιοντα ; crét. και εχθρον > κηχθρον ; etc. — Exemple pour ā+ĕ>ā : locr. *hā* επι Ϝοικιᾶ > *hā*πι Ϝοικιᾶ (mais cf. § 377) — Exemples pour ă+ă>ā : att. τὰ ἄλλα > τἆλλα, *τὰ ἄτερα > θἄτερα, καὶ ἀγαθός > κἀγαθός, τὰ ἆθλα > τἆθλα, etc. — Exemples pour ă+ŏ>ō : att. καὶ ὁ > χὠ, τὰ ὅπλα > θὦπλα, etc. — Exemples pour ā+ŏ>ā : még. (*h*)ᾱ ολυμπιας > ᾱλυνπιας, etc. — Exemples pour ŏ+ă>ō : ion. ὁ ἀνήρ > ὡνήρ, του αγωνος > τωγωνος ; arc. το αρρεντερον > τōρρεντερον ; delph. τῳ Απολλωνι > τωπολλωνι ; att. (seulement pour l'interjection ὦ) ὦ ἄνθρωπε > ὤνθρωπε ; etc.

Mais, assez souvent (notamment en attique), le souci de laisser aisément reconnaissable le second mot a conduit à donner à la voyelle longue contracte le timbre qu'avait, avant contraction, la seconde voyelle. L'analogie, qui altère parfois les contractions dans le mot (§ 290), altère donc aussi, et plus souvent, les crases. Exemples hors de l'attique : en lesbien et en thessalien, où la contraction de ă+ĕ donne ā (comme en ionien-attique), la crase se fait tantôt en ā, tantôt en ē : κἆν et κἤν chez Sappho pour καὶ ἐν, etc.[1]. — Exemples attiques : la contraction ŏ+ă donne ō, mais la crase se fait en ā : ὁ ἀνήρ > ἁνήρ, *τὸ ἄτερον > θἄτερον, τοῦ ἀνδρός > τἀνδρός τῷ ἀνδρί > τἀνδρί, τοι ἄν > τἄν, οὔτοι ἄρα > οὐτἄρα, etc. La contraction de ĕ+ă se fait en ē, la crase en ā : εἰ ἄν > ἄν (d'où, par analogie, pour la forme non contracte, qui subsiste aussi, ἐάν avec ᾱ au lieu de *ἐάν qu'on attend). La contraction de ē+ă se fait en ē, la crase en ā : ἢ ἄρα > ἆρα, δὴ ἄν > δἄν, ἡ ἀρέτη > ἁρέτη, τῇ ἀγορᾷ > τἀγορᾷ, τῇ Ἀθηναίᾳ > τἀθηναίᾳ, τύχῃ ἀγαθῇ > τυχἀγαθῇ, etc. ; font exception les crases *ἡ ἀτέρᾱ > ἡτέρᾱ, *τῇ ἀτέρᾳ > θἠτέρᾳ, qui ont dû à l'existence plus récente de ἕτερος de retrouver une forme phonétique régulière. En attique, donc, lorsque la seconde voyelle était ᾰ-, la crase se fait en -ᾱ-, quelle que soit la première voyelle[2].

§ 374-1. Lesb. κεμε (καὶ ἔμε) et thess. κεν (καὶ ἐν), sur des inscriptions archaïques ne distinguant pas ē de ĕ, peuvent s'expliquer soit par des crases (avec ē), soit par des élisions (avec ĕ).

2. De προ-ηρόσια (« fêtes qui précèdent les labours »), l'attique a un doublet πληρόσια <*πρηρόσια (§ 150) qu'on peut expliquer soit par une élision (exceptionnelle) de προ-, soit par une crase avec timbre ē (au lieu de ō) dû à l'action analogique de la seconde voyelle. Mêmes interprétations pour dor. (Épidaure) Πρᾱρατιος (*προ-ᾱρατιος) ; pour att. πρηγορεών « jabot » (de *προ-ηγορεών) ; pour dor. (Théra) Πρᾱγορος (*προ-ᾱγορος).

§ **375**. *c)* Quand le second mot commence par *i* ou *u* et que le premier finit par *e*, *a* ou *o*, le traitement attendu est la diphtongaison : att. τὸ ἱμάτιον > θοἰμάτιον, τὰ ἱμάτια > θαἰμάτια, τοῦ (c'est-à-dire *tō*) ὕδατος > θοὔδατος.

Cependant il arrive, pour la diphtongaison comme pour la contraction, que l'analogie intervienne ; à la diphtongue attendue est alors substituée une voyelle longue de même timbre que la voyelle initiale du second mot ; ainsi en attique τὸ ὕδωρ > θὕδωρ, καὶ ἱκετεύετε > χἰκετεύετε, καὶ ὑπὸ > χὑπὸ, etc. En ce cas (comme pour ὁ ἀνήρ > ἁνήρ, etc.), la crase aboutit à un allongement de la seconde voyelle avec effacement de la première[1].

§ **376**. *d)* Entre voyelle finale *e*, *a*, *o* et diphtongue initiale, on attend (comme entre voyelle et diphtongue dans le mot : § 272) une contraction donnant une diphtongue à premier élément long. — Exemples pour les diphtongues en *-i* : att. καὶ εἶτα > κᾆτα ($\breve{a}+\breve{e} > \bar{a}$), τὰ αἰσχρά > τᾀσχρά ($\breve{a}+\breve{a} > \bar{a}$) ; dor. ὁ αἰπόλος > ᾡπόλος ($\breve{o}+\breve{a} > \bar{o}$), καὶ οἴχετο > κᾤχετο ($\breve{a}+\breve{o} > \bar{o}$) ; att. ἐγὼ οἶμαι > ἐγᾦμαι ($\bar{o}+\breve{o} > \bar{o}$), etc. Pour ὁ οἶνος, τὸ οἰκίδιον, les manuscrits des comiques donnent même ᾦνος, τᾠκίδιον, bien que, dans le mot (§ 273), il y ait en attique, pour ο+οι, hyphérèse, non contraction. — Exemples pour les diphtongues en *-u* : att. ἡ εὐσέβεια > ηὑσέβεια ($\bar{e}+\breve{e} > \bar{e}$), ὁ αὐτός > ᾱὑτός (crase de $\breve{o}+\breve{a}$ en $\bar{a}$ comme dans ἁνήρ), ἡ αὐτή > ᾱὑτή (crase de $\bar{e}+\breve{a}$ en $\bar{a}$ comme dans ἅρα), τοῦ αὐτοῦ > ταὐτοῦ (cf. τἀνδρός), τῷ αὐτῷ > ταὐτῷ (cf. τἀνδρί), *σέο αὐτοῦ > σεᾱυτοῦ (d'où, analogiquement, σεᾱυτόν, etc.) ; ionien (avec contraction régulière $\breve{o}+\breve{a} > \bar{o}$ comme dans ὡνήρ, τὠνδρός, etc.) : ὁ αὐτός > ὡυτός, τὸ αὐτό > τωὐτό, *σέο αὐτοῦ > σεωυτοῦ (d'où, analogiquement, σεωυτόν, etc.) ; dorien de Cos (avec contraction régulière $\breve{e}+\breve{a} > \bar{e}$) σὲ αὐτόν > *σηυτόν (d'où, par analogie, *σηυτοῦ, etc. ; la seule forme connue est le génitif pluriel du réfléchi de troisième personne ηυτων)[1] ; delphique (avec contraction régulière $\breve{a}+\breve{o} > \bar{o}$) και ουτε > κωυτε, etc.

Mais, plus souvent, devant diphtongue, l'élision est préférée à la contraction, de sorte que la figure du second mot n'est pas altérée ; ainsi en attique pour καὶ devant diphtongue : κεἰ (il serait plus exact d'écrire κ' εἰ), καἰσχύνῃ, χοἰ, κεὐτυχοῦσα, καὐτός, κοὐ, etc. ; ainsi encore att. σὲ αὐτόν > σαυτόν (d'où, analogiquement, σαυτοῦ etc.

§ 375-1. L'incertitude où nous laissent les textes de prose sur les quantités de ι et de υ ne permet pas de décider si dans delph. κιδιωται (καὶ ἰδιῶται), éléen κυπα- (καὶ ὑπα-), etc., le traitement est le même qu'en attique, ou s'il s'agit d'une élision pure et simple de la première voyelle.

§ 376-1. Thess. ευτου s'explique de même, mais présente un abrègement ηυ > ευ en position non finale (§ 236).

L'élision est fréquente aussi hors de l'attique : ion. τοικοπεδον (τὸ οἰκ-), delph. κουτε (καὶ οὔτε), etc.

§ **377**. *e)* Il est souvent difficile de faire le départ entre crase et élision inverse : les manuscrits des auteurs attiques hésitent entre μὴ'ς et μῆς (μὴ ἐς), entre δὴ 'ντεῦθεν et δὴντεῦθεν, etc. ; l'interprétation des inscriptions est souvent douteuse, elle aussi : lira-t-on (de *hᾱ ἐπι-) locr. hᾶπιϝοικιᾱ avec crase *(ᾱ+ĕ > ᾱ* : § 298 *c)*, ou, avec élision inverse, hᾱ ' πιϝοικιᾱ ? Etc.

Il est souvent, aussi, difficile de faire le départ entre crase et élision : att. θῆρῷον (τὸ ἡρῷον) peut présenter une contraction (*ŏ+ē* donnant ici *ē* par analogie : cf. § 374 et note 2), mais devrait plus probablement s'écrire *θ 'ἡρῷον ; cette difficulté est accrue par l'ambiguïté de la quantité de la voyelle résultante dans les textes en prose (pour *i*, *a*, *u* à toute époque ; de plus pour *e*, *o* dans les inscriptions archaïques). En tout cas, crase et élision avaient pour commun effet de ne laisser clairement subsister, de la conjonction καὶ ou des formes de l'article, que la consonne initiale (κ- ; *h*-, τ-) ; il en est résulté, devant initiale vocalique, une extension analogique de ces formes réduites de mots accessoires : θυιωι (pour τῷ υἱῷ) sur une inscription attique n'est conforme ni aux règles de la crase ni à celles de l'élision ; l'analogie a été plus loin encore en éléen où l'on relève, non seulement τιαρον (pour το ιαρον), τιαρō (pour τω ιαρω, gén. sg.), mais même, avec l'accusatif pluriel de l'article, ταυτō (pour τως αυτω), etc.

§ **378**. Si la seconde des voyelles en contact est « aspirée », et si la première est précédée d'une occlusive sourde (π, τ, κ), l'« aspiration » se combine avec celle-ci pour donner une occlusive « aspirée » (φ, θ, χ) ; on en a rencontré dans les paragraphes qui précèdent, des exemples nombreux (att. ὅτου ἕνεκα > ὁθοὕνεκα ; καὶ ὅπως > χὤπως, etc.)[1]. Une telle combinaison a lieu même si la liquide ρ s'interpose entre l'occlusive et le groupe des voyelles (att. φροῦδος, φροίμιον à côté de προοίμιον, etc.).

Il apparaît ici encore (comme en cas d'élision, § 367) que la spirante initiale *h*, si elle se trouve prise entre deux voyelles, se transpose avant la première ; c'est ensuite seulement qu'a lieu la diphtongaison ou la contraction (τὰ *h*όπλα > *τ*h*αόπλα > θὤπλα).

§ 378-1. Bien entendu, les dialectes à psilose font exception : ion. (cf. § 321) τὸ ἕτερον > τοὔτερον, καὶ ὁ > κὠ, etc.

§ **379**. En cas de crase entre deux mots de la phrase, la tradition manuscrite, d'accord avec l'enseignement des grammairiens, ne présente qu'un accent, celui du second mot. L'origine de cet usage est claire, le premier mot étant un proclitique (article ou καὶ : § 349) dans la très grande majorité des exemples. Mais on ne saurait affirmer que ἐγώ dans ἐγᾠχόμην ou τύχη dans τυχἆγαθῇ perdît réellement son intonation propre.

En attique, la loi de la pénultième longue accentuée (§ 314) s'applique en cas de crase comme en cas de contraction dans le mot ; il y a recul du ton dans *θὤπλα (τὰ ὅπλα) qui devient θὦπλα, comme dans *ἑστώτα (ἑσταότα) qui devient ἑστῶτα. Cependant, il subsiste quelques flottements dans l'usage des manuscrits et des éditions qui, par exemple, hésite entre τἄλλα et τἆλλα (τὰ ἄλλα) et préfère ἅνδρες à *ἇνδρες (οἱ ἄνδρες).

III

QUANTITÉ EN SYLLABE FINALE

§ **380**. Par elle-même, une syllabe finale est dépourvue de quantité fixe (§ 327) ; il n'y a, pour les fins de mots, de quantités définies que dans l'enchaînement de la phrase, et ces quantités dépendent en partie de la nature de l'initiale suivante.

Cas particulier : le premier mot se termine, et le second commence, par une voyelle. Lorsque l'hiatus n'est résolu ni par élision ni par synizèse ou crase, la première voyelle conserve sa quantité si elle est brève (Ψ 278 : πατρὶ ἐμῷ Πηλῆϊ · ὁ δ' αὖτ' ἐμοὶ ἐγγυάλιξεν), mais est sujette à s'abréger (§ 370) si elle est longue (A 29 : ἡμετέρῳ ἐνὶ (ϝ)οίκῳ ἐν Ἄργεϊ, τηλόθι πάτρης, avec conservation de la quantité longue de -ῳ au temps fort du pied, et abrègement au temps faible) ; cet abrègement se produit aussi bien devant voyelle « aspirée » (A 196 : ἄμφω ὁμῶς θυμῷ φιλέουσά τε κηδομένη τε).

Cas général : une ou plusieurs consonnes séparent la dernière voyelle du premier mot et la première du second mot. La distribution syllabique des consonnes est en principe la même qu'entre deux voyelles d'un même mot (§ 323).

Une seule consonne :

τοῦτο συνέβη : τοῦ|το|συ|νέ|βη
οὕτω συνέβη : *h*ού|τω|συ|νέ|βη
οὗτος ἔχει : *h*οῦ|το|σέ|χει
οὕτως ἔχει : *h*ού|τω|σέ|χει.

Dans les deux premiers exemples, il y a coïncidence, dans les deux derniers, divergence, entre la coupe des syllabes et celle des mots.

Deux consonnes ou plus :

τοῦτο στέγει : τοῦ|τοσ|τέ|γει
οὕτω στέγει : *h*ού|τωσ|τέ|γει
οὗτος τελεῖ : *h*οῦ|τοσ|τε|λεῖ
ὅπως τελῇ : *h*ό|πωσ|τε|λῇ
Πέλοψ ἔγημε : Πέ|λοπ|σέ|γη|με
μύωψ ἔπτετο : μύ|ωπ|σέπ|τε|το.

Dans les deux premiers et les deux derniers exemples, coupe syllabique et coupe des mots ne coïncident pas.

La spirante initiale *h* (§ 321) n'entre pas en ligne de compte : même syllabation pour

ὄνος ἕπεται : ὄ|νο|σ*h*έ|πε|ται

que pour ὄνος ἔχεται (ὄ|νο|σέ|χε|ται), etc.

La liquide initiale ῥ-, qui presque toujours résulte d'un ancien groupe de consonnes (**sr-* : § 112 ; **wr-* : § 157), si elle suit une fin de mot vocalique, se gémine et se répartit sur deux syllabes :

τοῦτο ῥέπει : τοῦ|τορ|ρέ|πει.

§ **381**. Aux séquences de syllabes incluant des fins de mots s'appliquent les règles qui, dans le mot, définissent les *quantités syllabiques* (§ 326) : rythme - ⏑ ⏑ ⏑ pour οὗτος ἔχει, mais - - ⏑ ⏑ pour οὗτος τελεῖ comme pour οὕτως ἔχει, etc.

Il est donc abusif de dire que la syllabe finale de οὗτος est « brève par nature », et le reste devant voyelle, mais « s'allonge par position » devant consonne. Ce qui est bref, c'est |το| (syllabe ouverte) dans οὗτος ἔχει ; ce qui est long, c'est |τοσ| (syllabe fermée) dans οὗτος τελεῖ : il ne s'agit pas de la même syllabe.

§ **382**. Souvent, on l'a vu, il arrivait dans la phrase que la coupe des syllabes manquât à coïncider avec celle des mots.

Contre ce désaccord, la parole a tendu à réagir par des géminations de consonnes, propres à amener en coïncidence limites syllabiques et limites de mots ; en diverses régions et à diverses époques, l'orthographe des inscriptions laisse apparaître cette tendance : crétois συννε̄ι (subj. 3e sg. de σύνειμι ; gémination évitant la coupe syllabique συ|νῇ où le préverbe était moins reconnaissable), τᾶνν ε̄μινᾶν (gén. pl. ; gémination évitant la coupe τᾶ|νε̄ ... où la forme de l'article était moins reconnaissable), τονσς επιϐαλλοντας (accus. pl. ; gémination évitant la coupe τον|σε|...), etc. Mais ces compromis occasionnels entre syllabation phonétique et syllabation étymologique n'ont pas eu d'action durable sur la langue. On relève bien dans les inscriptions attiques quelques graphies comme ξυννοντι, εισσαγωγη, etc. ; mais, dans la poésie attique, la syllabe initiale de ξυνόντι est toujours brève.

Sur un point pourtant cette tendance a prévalu. On sait qu'en attique, un groupe : occlusive+liquide, ou occlusive (non sonore) +nasale, séparant deux voyelles du mot, a cessé d'être réparti entre deux syllabes et appartient tout entier à la seconde (§ 331) ; il en était de même dans la phrase, lorsqu'un tel groupe est initial

de mot et que le mot précédent se termine par une voyelle ; dans les trimètres suivants d'Aristophane (*Plutus* 15-17), les syllabes finales de κᾰμὲ et de οὐδὲ sont brèves, comme la première syllabe de τῡφλοῖς ou la seconde de ἀποκρῑνόμενος :

οἱ γὰρ βλέποντες τοῖς τυφλοῖς ἡγούμεθα,
οὗτος δ' ἀκολουθεῖ, κᾰμὲ προσβιάζεται,
καὶ ταῦτ' ἀποκρινόμενος τὸ παράπαν οὐδὲ γρῦ.

Mais si l'occlusive et la sonante appartiennent à deux mots différents (ce qui n'arrive que pour ἐκ devant ῥ-, λ-, μ-, ν-), la coupe syllabique est demeurée à la même place que la coupe des mots et ἐκ constitue une syllabe fermée, donc longue, aussi bien devant liquide ou nasale que devant toute autre consonne — qu'il s'agisse de la préposition ἐκ suivie de son régime, ainsi (Aristophane, fragment 548 Kock, trimètre) :

ἀλαβαστροθήκᾱς τρεῖς ἔχουσαν ἐκ μιᾶς

— ou qu'il s'agisse de ἐκ- premier terme de composé, ainsi (*Oiseaux* 1285, trimètre) :

ποιοῦσιν ἅπερ ὄρνῖθες ἐκμῖμούμενοι

IV

BARYTONÈSE DES OXYTONS

§ **383**. On a envisagé au chapitre IX l'accentuation des groupes d'enclise (mot tonique + enclitique : § 346) et de proclise (proclitique + mot tonique : § 348) : chacun de ces groupes, du point de vue de l'intonation, constitue un seul mot phonétique (§ 299), et leur accentuation ne relève pas de la phonétique syntactique, non plus que celle des juxtaposés et des composés[1]. — On a eu, d'autre part, l'occasion, dans le présent chapitre, de mentionner divers faits d'accentuation relatifs à l'élision (§ 368), à l'élision inverse (§ 369), à la crase (§ 379). Mais, dans la phrase, la modification la plus importante, et la plus surprenante, apportée à l'intonation est la *barytonèse* des oxytons.

Tout oxyton (à voyelle soit brève, soit longue, en syllabe finale), c'est-à-dire tout mot intoné sur la dernière tranche vocalique intonable, perd son ton dans l'enchaînement de la phrase ; on dit qu'il devient baryton ; cette absence d'élévation de la voix est notée par l'accent grave : παῖς καλός mais καλὸς παῖς, παῖδας καλούς mais καλοὺς παῖδας[2]. Échappent seuls à cette barytonèse (en vertu de leur sens et de leur opposition aux indéfinis correspondants) les monosyllabes interrogatifs τίς et τί.

Un oxyton conserve son ton en fin de phrase, ou, dans la phrase, devant toute pause suffisamment marquée.

Un oxyton conserve son ton devant enclitique, la voyelle intonée

§ 383-1. Le détail des règles d'accentuation des composés appartient à la morphologie. On signalera seulement ici les catégories importantes dans lequelles le ton remonte (si la loi de limitation le permet) jusqu'à la dernière voyelle du premier terme, et non au-delà (ποικιλό-θριξ, voc. δαΐ-φρον, etc.) ; c'est en particulier le cas des formes verbales personnelles en composition (ἔν-θες, ἀπό-δος, συμ-πρό-ες, etc.) ; or le ton ne remonte pas au-delà de l'augment (ἔ-σχον, κατ-έ-σχον, etc.) : c'est là un nouvel indice que les formes augmentées étaient traitées, et doivent être considérées, comme des formes composeés (voir, à l'index, la rubrique : Augment).

2. L'accent grave \ (τονὸς βαρύς), dont l'invention (comme celle des autres accents) est attribuée à Aristophane de Byzance (§ 337), est le renversement de l'accent aign / (§ 339) et marque, par opposition à ce dernier, l'absence d'élévation de la voix. A l'origine, il pouvait être placé au-dessus de toute voyelle atone du mot, finale ou non; mais l'usage a fini par s'en restreindre à celles des voyelles finales dont l'atonie résulte de l'enchaînement des mots dans la phrase (barytonèse syntactique des oxytons).

devenant alors une voyelle intérieure et cessant d'être exposée aux mêmes accidents qu'une voyelle en syllabe finale (καλός-τις : groupe paroxyton ; καλούς-τινας : groupe proparoxyton).

Nous ne savons quelle différence *phonétique* pouvait exister entre la dernière voyelle d'un baryton dans le cours de la phrase (καλὸς...) et une voyelle atone quelconque en syllabe finale (comme celle de γάμος)[3]. Mais, *psychologiquement*, elles différaient à coup sûr ; au sentiment de ceux qui parlaient, une voyelle finale susceptible d'intonation dans certaines conditions (à la pause et devant enclitique), et dont l'élision entraînait l'intonation de la voyelle précédente (§ 368), n'était pas de même qualité qu'une voyelle finale non intonable. Dans la musique notée des hymnes delphiques, jamais la voyelle finale d'un oxyton, devenu baryton dans la phrase, n'est chantée sur une note moins élevée qu'une autre voyelle du mot : elle n'est donc pas assimilée à une voyelle finale atone ordinaire.

Par là même, un baryton n'est pas assimilable à un mot proclitique (bien que les grammairiens anciens n'aient pas fait la distinction, et que la tradition manuscrite accorde à la plupart des proclitiques : καὶ, μὴ, ἀλλὰ, ἐπὶ, etc., un accent grave)[4]. On a vu (§ 320) pourquoi la présence dans la phrase d'un proclitique ou d'une succession de proclitiques ne modifie point l'accentuation des autres mots ; cette remarque vaut, à plus forte raison, pour la présence dans la phrase de mots barytons, d'où le ton, assoupi, virtuel, n'est pas entièrement absent.

Rien n'exclut, mais rien ne prouve, que la barytonèse des oxytons soit ancienne en grec ; les premiers témoignages assurés que nous en ayons datent de la philologie alexandrine. Il n'en a, d'autre part, subsisté plus tard aucun vestige sûr lorsqu'au ton s'est adjoint un accent d'intensité (§ 191) ; cependant on notera qu'en grec moderne une voyelle accentuée est beaucoup moins nettement allongée en syllabe finale qu'en syllabe initiale ou intérieure.

3. Faut-il, par exemple, supposer que, dès le grec ancien, un certain renforcement de la voix (intensité), trop léger pour avoir sur la langue des effets sensibles, se trouvait associé à l'élévation de la voix (ton), et que la barytonèse, assoupissant le ton, laissait subsister ce renforcement ? On s'expliquerait ainsi que plus tard, lorsque l'intensité fut devenue prépondérante en grec, l'accent ait été de même qualité, qu'il portât sur une voyelle finale ou sur une voyelle non finale (voir plus bas).

4. Une forme telle que [*περί] n'a pas d'existence en grec ; ou bien la préposition suit son régime, est tonique, et conserve l'intonation initiale que fait attendre l'étymologie (skr. *pári*) : σοφίας πέρι ; ou bien elle précède son régime et devient proclitique : *περι-σοφίας. L'accent grave traditionnel (περὶ σοφίας) ne tient donc pas (comme dans καλὸς παῖς) la place d'un aigu. [Dans περί τι, l'aigu n'est pas l'accent propre de la préposition, mais un accent d'enclise : proclitique devant enclitique, § 346, *b*. I.]

INDEX SYLLABIQUE MYCÉNIEN

[Les chiffres renvoient aux *paragraphes* et aux notes (n.) des paragraphes].

INDEX SYLLABIQUE CYPRIOTE

[Les chiffres renvoient aux *paragraphes* et aux notes (n.) des paragraphes].

INDEX ALPHABÉTIQUE GREC

[Les chiffres renvoient aux *paragraphes* et aux notes (n.) des paragraphes. — On trouvera le *digamma* (Ϝ ou Ͷ) entre ε et ζ ; l'« *aspiration* » *h*, entre ζ et η ; le tsadé (ͳ, Ψ ou Ͷ) et le *qoppa* (Ϙ) entre π et ρ].

INDEX ANALYTIQUE

[Les chiffres renvoient aux paragraphes et aux notes (n.) des paragraphes].

TABLE DES MATIÈRES

[Les chiffres *italiques* entre parenthèses renvoient aux *pages*.]

PREMIÈRE PARTIE

LES CONSONNES

CHAPITRE II : OCCLUSIVES

CHAPITRE VII : ÉVOLUTION HISTORIQUE DU VOCALISME GREC

CHAPITRE VIII : EFFETS DES RENCONTRES DE VOYELLES DANS LE MOT

TROISIÈME PARTIE

LE MOT

CHAPITRE IX : L'INDIVIDUALITÉ DU MOT